

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE  
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR  
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND,  
G. DESPY, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL  
DU ROYAUME.

---

# MONASTICON BELGE

TOME IV

PROVINCE DE BRABANT

TROISIÈME VOLUME

---

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORA-  
TION DE Albert D'HAENENS, CHARGÉ DE COURS À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, Milo KOYEN,  
ARCHIVISTE DE L'ABBAYE DE TONGERLO, Paulette PIEYNS-RIGO, LICENCIÉE EN PHILOSOPHIE  
ET LETTRES, Norbert-G. WEYNS, DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

SECRETARIAT: 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1969

**MONASTICON BELGE**

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE  
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR  
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND,  
G. DESPY, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL  
DU ROYAUME.

---

# MONASTICON BELGE

TOME IV

PROVINCE DE BRABANT

TROISIÈME VOLUME

---

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORA-  
TION DE Albert D'HAENENS, CHARGÉ DE COURS À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, Milo KOYEN,  
ARCHIVISTE DE L'ABBAYE DE TONGERLO, Paulette PIEYNS-RIGO, LICENCIÉE EN PHILOSOPHIE  
ET LETTRES, Norbert-G. WEYNS, DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

SECRETARIAT : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1969

# ORDRE DE PRÉMONTRÉ

## ABBAYE D'EVERBODE

Ecclesia S. Mariae et S. Joannis Baptistae in Averbodio (1133), Averbode (circa 1136), Everbodium (1139), ecclesia Averbodiensis (1154), ecclesia Everbodiensis (1220), Averbode (1253), Everbode (1299), Everbodium (1301), monasterium Averbodiense (1330), Averbode (XV<sup>e</sup> siècle), Everbeur (XV<sup>e</sup> siècle et suivants).

**SOURCES :** Les archives de l'abbaye d'Averbode (1) sont réparties dans deux dépôts : celui de l'abbaye et des Archives Générales du Royaume. Un inventaire sommaire en est dressé par A. d'Hoop, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III : abbayes, 35-64, Bruxelles, 1922, complété par A. Uyttebrouck, *Supplément provisoire à l'inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant d'Alfred d'Hoop*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XL, 64, Bruxelles, 1969. Un bon aperçu des principaux documents d'archives du temps moderne figure dans l'introduction de l'ouvrage de Pl. Lefèvre, *L'abbaye norbertine d'Averbode pendant l'époque moderne*, XIII et sv., Louvain, 1924.

Plusieurs inventaires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont conservés aux Archives de l'Abbaye entre autres un répertoire fait par le camérier A. Aertnys au XVII<sup>e</sup> siècle : A.A. Averbode, I, reg. 237, un inventaire raisonné, dressé par A. Van Hulsen, qui fut archiviste de 1775 à 1790, registre intitulé : *Synopsis archivorum*, 2 vol., A.A. Averbode, I, reg. 279 (2). L'abbé A. Salé dressa un répertoire des archives au XVIII<sup>e</sup> siècle, A.A. Averbode, I, reg. 168. Le fonds des archives a subi quelques dégâts vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dégâts causés par les soldats de l'armée française. Le 18 juillet 1794, un régiment de chasseurs arriva à l'abbaye, s'y livra aux pires excès et jeta plusieurs registres et liasses au feu (3). Une partie des archives fut mise en sécurité à la cure d'Opitter (4). Ces archives furent saisies à ladite cure en 1818 par les agents du gouvernement hollandais. Elles furent placées aux Archives Générales du Royaume et font partie de la section des *Archives Ecclésiastiques du Brabant*.

Le dépôt actuel des Archives de l'Abbaye d'Averbode comprend quatre fonds distincts, qui se rapportent aux archives de l'abbaye elle-même (I), aux archives de l'ancien prieuré de Keizersbosch (5) (II) aux archives de l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers (III) et aux manuscrits de provenance diverse (IV). Le fonds d'Averbode (I) est subdivisé en cinq sections : le *chartrier*, les *liasses*, les *registres*, les *dossiers de procédure* et les *rouleaux et plans* (68 numéros).

(1) Averbode, prov. de Brabant, cant. de Diest. Diocèse de Liège jusqu'en 1802, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

(2) Un autre inventaire ou catalogue, malheureusement inachevé, repose à Bruxelles, il ne donne que les titres répondant aux lettres A et B : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4945.

(3) Comptes des camériers de 1768 à 1795 ; A.A. AVERBODE, I, reg. 273, fol. 227.

(4) V.D.P., *Geschiedenis der abdij Averbode*, dans *Noord en Zuid*, III, 599, Anvers, 1865. — Opitter, prov. de Limbourg, cant. de Bree.

(5) Keizersbosch, Pays-Bas, prov. de Limbourg.

Le *chartrier* comprend plus de 4000 parchemins, relativement bien conservés avec leur sceaux, datés de 1135 à 1794. Soixante-dix actes se rapportent au XII<sup>e</sup> siècle et 522 au XIII<sup>e</sup> siècle. Ils sont classés chronologiquement. Plusieurs de ces actes furent édités au cours des siècles (1). Le prélat S. Vaes a dressé, au XVII<sup>e</sup> siècle, un répertoire des chartes de l'abbaye, répertoire conservé aux A.A. Averbode, IV, reg. 68. Le chanoine J. Evers a commencé l'édition des chartes, mais deux fascicules seulement ont été imprimés. Un répertoire ou un catalogue moderne des chartes fait défaut.

Plusieurs cartulaires, répartis dans la section des *Registres*, sont conservés aux Archives de l'abbaye. Le plus ancien est intitulé : *Cartarius parvus*, de quatre-vingt-huit folios, écrit sur parchemin ; il contient des actes de 1230 à 1289 : A.A. Averbode, I, reg. 1. Un autre cartulaire en deux volumes, grand in-folio sur parchemin (486 folios), est connu sous le nom de *Cartarius magnus*. Ce livre fut écrit en 1380 avec des additions postérieures, et il couvre la période de 1135 jusqu'aux dernières années du XV<sup>e</sup> siècle. Les actes y sont classés par ordre topographique. Sur la couverture figure une liste des abbés, datant du XIV<sup>e</sup> siècle : A.A. Averbode, I, reg. 2-3. Vient ensuite le *Cartarius oblongus* ou *antiquus*, écrit sur papier, avec des documents du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle : A.A. Averbode, I, reg. 4. Pour les mêmes années on y trouve encore le *Cartarius conventus*, en six volumes, écrit sur parchemin et papier : A.A. Averbode, I, reg. 5-11. Parmi les cartulaires figure aussi une série de dix-neuf volumes in-folio, sur papier, connue sous le nom de *Cartarius abbatibus* et écrits depuis le XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils contiennent plusieurs milliers de documents allant du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les deux derniers volumes sont plutôt en forme de chronique et renferment des données très précises sur l'histoire de l'abbaye au cours des dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle : A.A. Averbode, I, reg. 12-29.

Les *Liasses* forment la deuxième section des archives de l'abbaye. Il n'est pas possible de faire le relevé des 108 numéros. Ils se rapportent entre autres à l'observance disciplinaire, aux élections des abbés, à la régie des biens de l'abbaye. On y trouve des liasses de documents relatifs aux paroisses, au domaine de l'abbaye, etc...

Les *Registres*, au nombre de 872, forment la troisième section. On y trouve les livres des comptes des abbés de 1379 à 1781, de la prévôté et du camérier de 1425 à 1790, du proviseur de 1507 à 1794, du cellier de 1453 à 1845 et d'autres officiels. Une grande partie des registres se rapporte à l'administration et à la gestion des biens de l'abbaye : dîmes, fiefs, cens et rentes. Le plus ancien censier est de 1370. Plusieurs de ces registres sont d'ordre général, d'autres d'ordre local. Il faut y ajouter une série de registres avec la correspondance des abbés du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : minutes et lettres reçues : A.A. Averbode, I, reg. 150 : correspondance de 1541 à 1596 ; reg. 198, 199, 200 : correspondance de 1591 à 1679 ; reg. 272 : correspondance de l'abbé G. Van der Schaeft de 1501 à 1530 ; reg. 275 : correspondance de l'abbé E. Van der Steghen de 1698 à 1725 et de l'abbé A. Salé de 1778 à 1782 ; reg. 276 : correspondance des abbés M. Valentijns et N. Ambrosii de 1604 à 1644 ; reg. 469/a : correspondance des abbés du XVII<sup>e</sup> siècle ; le livre des résolutions capitulaires des religieux d'Averbode de 1631 à 1791 : A.A. Averbode, I, reg. 204, et quatre registres dans lesquels on a consigné au XVII<sup>e</sup> siècle les biens et revenus des cures de l'abbaye : A.A. Averbode, I, reg. 112, 113, 223, 244. Cinq registres contiennent des documents relatifs aux interventions des abbés à la prévôté de Keizersbosch, du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle : A.A. Averbode, I, reg. 288bis, 289, 289bis, 292bis et 307. Plusieurs des registres contiennent des chroniques ou des notices historiques.

Le *Nécrologe*, A.A. Averbode, I, reg. 107, in-folio, écrit sur parchemin en deux colonnes, fut commencé au XIII<sup>e</sup> siècle. La rédaction de ce document a été poursuivie jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Il contient des mentions d'obits des religieux, associés et bienfaiteurs de l'abbaye, depuis les origines de l'abbaye jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Une copie en a été faite au XVII<sup>e</sup> siècle, la rédaction en fut continuée jusqu'à la révolution française : *ibid.*, reg. 107bis. Une édition du nécrologe fut publiée par un bibliothécaire éminent, Stan. Joris, *Necrologium Averbodiensis ecclesiae*, Gand, 1849.

Comme suite au nécrologe nous pouvons signaler le *Catalogue des religieux*, rédigé au début du XVII<sup>e</sup> siècle et continué jusqu'à la révolution française. Il comprend une courte notice biographique de chaque

(1) Voir A. WAUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique*, et A.H. E.B., *passim*.

religieux de 1433 à 1797 : *ibid.*, reg. 105. Le deuxième *Catalogue des Religieux* de 1774 à 1776, *ibid.*, reg. 563, est aussi une sorte de chronique ; on y trouve des notes sur la dispersion des religieux lors de révolution française.

Les chroniques datent surtout de l'époque moderne. Une fausse chronique de Nicolas Hoogland (*Allaterra*) parut vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Hoogland aurait été le dixième prélat de Middelbourg ; il aurait vécu de 1334 à 1343 et aurait écrit entre autres la vie d'André, premier abbé d'Averbode, et la vie du bienheureux Arnikius, religieux de l'abbaye. Un extrait de la chronique fut édité par le père Sébastien de Saint-Paul, carme déchaussé : *Vita B. Andree primi abbatis averbodiensis monasterii et Vita B. Arnikii ex quodam libro Nicolai Allaterrae sive Hoochlant*, Anvers, 1682. Le texte a été repris par M. Wolters, *Notice historique sur l'ancienne abbaye d'Averboden*, 131-168, Gand, 1849.

En tête des chroniqueurs figure Gilles die Voecht (1579-1653), qui remplit pendant quarante-cinq ans la fonction de proviseur. Il s'était proposé d'écrire l'histoire du comté de Looz et avait réuni dans ce but une collection importante de documents relatifs à l'histoire provinciale et à celle de l'abbaye. Ces documents forment une chronique de 30 volumes in-folio (1). Il faut encore signaler ses notes sur l'abbaye d'Averbode : *Historia sive annales abbatiae Averbodiensis*, en deux volumes écrits vers 1620 (A.A. Averbode, I, reg. 136 et 415). Sa correspondance avec les historiens de son époque : Grammaye, Miraeus, Butkens, De Ryckel etc., est d'un intérêt incontestable pour l'historiographie du XVII<sup>e</sup> siècle (A.A. Averbode, I, liasse 18). Il a rédigé aussi plusieurs notes historiques sur les relations de l'abbaye avec le Collège des prémontrés à Louvain (A.A. Averbode, IV, 50), dont l'abbé Gilles Sommers (1565-1574) fut un des grands promoteurs. Sur ce sujet, on verra Pl. Lefèvre, *Correspondance d'érudits du XVII<sup>e</sup> siècle à propos de l'histoire de l'abbaye d'Averbode*, dans *An. Praem.*, XLII, 304-321, Averbode, 1966.

Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, le proviseur-camérier A. Aertnijs écrivit : *Historia brevis abbatiae Averbodiensis* (A.A. Averbode, sans numéro). Trois autres chroniqueurs apparaissent au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le premier est le prélat Etienne Van der Steghen († 1725) ; il composa un : *Chronicon succinctum et compendiosum venerabilis et insignis ecclesiae abbatialis in Averbodio anno 1128 usque ad saeculum 1700* (A.A. Averbode, I, reg. 173a). Dans un autre livre, il donna une description des paroisses de l'abbaye : *Averbodium et eius pastoratus* (A.A. Averbode, I, reg. 290bis). Ses affirmations sur les origines de l'abbaye et sur ses vicissitudes au moyen âge sont moins complètes et souvent discutables. Il transcrit, pour les temps antérieurs, la chronique de G. Die Voecht. On pourrait faire la même remarque pour A. Van Boterdael († 1777) : *Averbodium, antiquissima Taxandriae abbatia, ejusdem origo et progressus cronologica deductus* (A.A. Averbode, I, reg. 172). Cette chronique fut rédigée vers 1773 et continuée par A. Van Hulsel jusqu'en 1778. Ce dernier écrivit aussi un *Catalogue des reliques de l'abbaye* (A.A. Averbode, I, reg. 167) et un *Journal* quand il était prévôt de Keizersbosch de 1791 à 1795 (A.A. Averbode, IV, reg. 234).

On trouve aussi des indications précieuses dans la chronique de P. Sneyers († 1807), religieux d'Averbode et recteur du couvent de Zichem : *Notationes aliquot eorum quae hic monasterio Sichemensi acciderunt ab anno 1777* (A.A. Averbode, IV, reg. 93). Le chanoine Candide Caenen († 1811) écrivit : *Continuatio chronici praemonstratensis ab Auberto Miraeo ab anno 1603 ad 1790* (A.A. Averbode, IV, reg. 80). Cette continuation est inachevée, car en réalité elle ne va que jusqu'à 1623.

A signaler aussi les livres-journaux des abbés, entre autres le *Diarium* de l'abbé S. Vaes (1648-1698) en quatre volumes (A.A. Averbode, I, reg. 202, 427, 447, 500) et les deux livres-journaux des abbés de 1670 à 1781 (A.A. Averbode, I, reg. 386, 403bis). Nous pouvons y ajouter les deux registres qui illustrent la vie à l'abbaye : *Notes sur les coutumes du couvent*, écrit en 1699 (A.A. Averbode, I, reg. 443) et *Consuetudines conventus Averbodiensis*, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (A.A. Averbode, I, reg. 692).

Aux Archives Générales du Royaume, on conserve dans le fonds des *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, n<sup>o</sup>. 4947 un cartulaire : c'est un in-4<sup>o</sup> sur papier de 523 pages, datant du XV<sup>e</sup> siècle et com-

(1) Un inventaire sommaire des trente volumes fut publié par L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré*, IV, 44-45, 54, Bruxelles, 1911. — Cfr *B.C.R.H.*, VIII, 411-427, Bruxelles, 1856 ; XII, 184-186, Bruxelles, 1884 ; LXXII, XLVI et sv., Bruxelles, 1913, contient des communications au sujet de cette chronique par M. BORGNET, Ch. PIOT, et Pl. LEFÈVRE.

plété jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il contient des documents depuis 1135 jusqu'en 1654. Dans le même fonds figurent plusieurs liasses datant pour la majorité des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et concernant les fonctions pastorales (*Arch. Eccl. Brab.*, nos 4964-4972 ; 5242-5309) ainsi que l'administration du temporel de l'abbaye (*Arch. Eccl. Brab.*, nos 5005-5111) ainsi que de nombreux registres complétant les séries conservées aux Archives de l'Abbaye d'Averbode. Pour le détail, on verra A. d'Hoop, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III, nos 4937-5332, Bruxelles, 1922.

Parmi les notices anciennes consacrées à l'abbaye d'Averbode, citons A. Miraeus, *Chronicon Ordinis Praemonstratensis*, Cologne, 1613 ; A. Wichmans, *Brabantia mariana*, Anvers, 1632 ; Lepaige, *Bibliotheca Praemonstratensis Ordinis*, Paris, 1633 ; M. Dupré, *Annales breves Ordinis Praemonstratensis*, Amiens, 1645 ; A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, Bruxelles, 1659 ; C. Hugo, *Sacri ac candidi Ordinis Praemonstratensis annales*, I, 208 et sv., Nancy, 1734 ; C. Van Gestel, *Historia sacra et profana achiepiscopatus Mechliniensis*, La Haye, 1725 ; *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, La Haye, 1729 ; *Gallia christiana*, V, 106-111, Paris, 1877, ainsi que J.B. Gramaye, *Encomium abbatiae Averbodiensis*, 1606.

Le premier travail moderne est celui de J. Wolters, *Notice historique sur l'ancienne abbaye d'Averbode*, Gand, 1849. L'auteur s'est basé uniquement sur les travaux qui ont paru avant lui, surtout sur Sanderus ; il termine son exposé en 1762, date de la seconde édition de Sanderus. Il a le mérite d'insérer dans son livre, en forme d'annexe, le texte de trente-trois chartes de 1135 à 1398 et les deux biographies de l'abbé André et d'Arnikius, écrites par Hoogland. Une autre étude, restée inachevée, est de V.D.P., *De abdij van Averbode. Geschiedkundige inlichtingen over dit aloude sticht*, dans *Noord en Zuid*, III-V, Anvers, 1865-1866. Le projet de l'auteur fut d'écrire l'histoire de l'abbaye jusqu'à la suppression en 1796. L'auteur a utilisé les archives de l'abbaye qui se trouvaient à la cure d'Opitter. Il ne se borna pas seulement à décrire la succession des abbés, mais il attira aussi l'attention sur les constructions et les œuvres d'art de l'abbaye.

Le premier travail d'ensemble est dû au chanoine L. Blomme, *De norbertijner abdij van Averbode*, Averbode, 1920. C'est une monographie de l'abbaye selon le plan classique ; il décrit tous les aspects de l'abbaye. On ne peut que regretter l'absence de notes explicatives sur les sources employées.

Une étude systématique des premiers siècles de l'abbaye n'existe pas encore. Quelques articles nous donnent des renseignements pour les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : Pl. Lefèvre, *La promotion de Arnould de Tuldal comme abbé d'Averbode en 1368*, dans *Mélanges de Borman*, 155-164, Liège, 1919 ; Pl. Lefèvre, *Documents relatifs à la gestion d'Arnould de Tuldal de 1368 à 1394*, dans *An. Praem.*, XXXI, 292-343, Averbode, 1955 ; Pl. Lefèvre, *Textes relatifs à une provision pontificale à l'abbaye d'Averbode au XV<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, II, 1-35, Tongerlo, 1926 ; Vinc. Van Genechten, *Daniel Laecman, abt van Averbode 1423-1441*, dans *An. Praem.*, XIX-XXI, 73-163, Tongerlo, 1943-1945 ; Pl. Lefèvre, *Documents relatifs aux dégâts causés à l'abbaye d'Averbode et à ses propriétés au cours des guerres du XV<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XLI, 35-78, Averbode, 1965.

On est mieux renseigné pour le XVI<sup>e</sup> siècle et les temps modernes. Le chanoine P.E. Valvekens a écrit deux ouvrages qui exposent la vie et les vicissitudes de l'abbaye au XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'efforce de vérifier s'il est oui ou non question de décadence à l'abbaye. C'est dans ce but qu'il a publié : P.E. Valvekens, *Een praemonstratenserabdij in het begin der zestiende eeuw*, dans *An. Praem.*, XI-XII, Tongerlo, 1936-1937 et P.E. Valvekens, *Een praemonstratenserabdij in het midden der XVI<sup>e</sup> eeuw*, Bruxelles, 1938. Comme suite à ces études sur le XVI<sup>e</sup> siècle, on peut ajouter toujours de P.E. Valvekens la biographie de l'abbé : *Arnould van Leeftael, prelaat der abdij van Averbode († 1584)*, Bruges, 1943. Avant lui, le chanoine Pl. Lefèvre avait déjà publié une étude sur cet abbé : *Arnould de Leeftael à l'époque des troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, I, 41-89, Anvers, 1923. Vient ensuite l'ouvrage de Pl. Lefèvre, *L'abbaye norbertine d'Averbode pendant l'époque moderne (1591-1797)*, I : *L'organisation constitutionnelle et la vie religieuse*, Louvain, 1924. Ce volume comprend l'exposé de l'histoire générale, de l'organisation intérieure et de l'activité religieuse. L'auteur indique et touche souvent aux questions d'ordre économique et artistique, sans approfondir les problèmes posés. Il avait projeté d'éditer deux autres tomes, comprenant l'étude du

domaine et des finances ainsi que la description archéologique de l'abbaye. Un article de A. Maes, *Het herstel van Averbode*, dans *An. Praem.*, X, 210-281, Tongerlo, 1934 nous renseigne sur le renouveau de l'abbaye après la révolution française. Citons aussi P. Claessens, *Abbayes et prieurés de l'ordre de Prémontré dans l'ancienne Belgique*, Bruxelles, 1885. N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, 3 vol., Straubing, 1942-1956 et la revue *Analecta Praemonstratensia*, publiée depuis 1925 fournissent un large éventail de renseignements sur l'abbaye d'Averbode.

Plusieurs articles illustrent l'activité artistique de l'abbaye : C. Goffaerts, *Les stalles de l'abbaye d'Averbode*, dans *Annales de la société archéologique de Bruxelles*, VI, 293-301, Bruxelles, 1892 ; Gessler-Godelaine, *Het doxaal der St. Martinus-kerk te Tessenderloo*, dans *Kunst Adelt*, III, 33-64, Peer, 1925-1926 ; Pl. Lefèvre, *L'identification du rétable d'Averbode conservé au musée du Steen à Anvers*, dans *Bulletin de l'Académie royale et archéologique de Belgique*, 227-236, Bruxelles, 1922 ; J. Lavalleye, *Le rétable d'Averbode au musée de Cluny à Paris*, dans *Revue d'Art*, 1-8, Anvers-Amsterdam, 1926 ; R. Marynissen, *Het retabel van Averbode uit de verzamelingen van het museum Vleeshuis*, dans *Antwerpen. Tijdschrift der stad Antwerpen*, VII, 6-15, Anvers, 1961 ; Tr. Gerits, *Een preekstoel voor de abdijkerk van Averbode in 1532*, dans *Eigen Schoon en De Brabander*, XLIII, 307-313, Merchtem, 1960. On trouve une description de l'église abbatiale dans J.H. Platenga, *L'architecture religieuse du Brabant au XVII<sup>e</sup> siècle*, 229-237, La Haye, 1925. Pl. Lefèvre, *Een Kempische abdij Averbode*, Averbode, 1939 a dressé un répertoire des bâtiments et objets d'art ; il a également publié des textes d'archives concernant l'histoire artistique de l'abbaye : Pl. Lefèvre, *Textes concernant l'histoire artistique de l'abbaye d'Averbode*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire d'Art*, IV, 247-264, Bruxelles, 1934 ; VI, 106-151, Bruxelles, 1935 ; Pl. Lefèvre, *Subsides octroyés par les abbés d'Averbode en faveur de l'exécution ou de la restauration d'œuvres d'art étrangères à leur abbaye (1435-1793)*, dans *An. Praem.*, XXX, 133-136, Averbode, 1954.

Bibliothèque. Une attention spéciale fut consacrée à la tenue de la bibliothèque conventuelle. Plusieurs abbés enrichirent la bibliothèque. Le plus ancien catalogue de la librairie claustrale remonte au début du XV<sup>e</sup> siècle : Pl. Lefèvre, *L'ancienne bibliothèque de l'abbaye d'Averbode d'après les sources d'archives*, dans *An. Praem.*, XXXVI, 62-112 ; 317-336, Averbode, 1960. Un catalogue dressé en 1606 par G. Die Voecht, qui fut chargé d'acheter de nouveaux ouvrages (1) après le pillage de 1578, compte 490 ouvrages imprimés et 45 manuscrits (A.A. Averbode, I, reg. 463, fol. 29-49<sup>v</sup>). Un deuxième catalogue de la bibliothèque fut dressé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : A.A. Averbode, IV, reg. 81. En 1781, le prélat A. Salé acheta une partie considérable de la bibliothèque de Charles de Lorraine (2), et dans les livres des comptes on remarque régulièrement qu'on consacra annuellement une certaine somme à l'achat de livres, comme l'avait demandé le nonce Caraffa lors de sa visite canonique (3) en 1628. A signaler parmi les livres précieux le missel de l'abbaye écrit par François de Weert de Malines et enluminé en 1527 par Marie van Belle de Louvain, ainsi qu'un livre d'Évangiles du XII<sup>e</sup> siècle avec miniatures de grandes dimensions (4).

La bibliothèque subit de lourdes pertes lors de la révolution française. Bien que les religieux aient mis en sécurité une partie des livres et manuscrits, ils en furent dépouillés par les officiers fiscaux, qui saisirent en 1819 environ 8000 livres et les donnèrent à l'Université de Liège (5). Après la restauration de

(1) L. BLONNE, *De norbertijner abdij van Averbode*, 153, Averbode, 1920. — Un missel du XVI<sup>e</sup> siècle, connu comme le *Missale confessorum*, fut racheté en 1584 : Cf. A.A. AVARBODE, IV, ms. 64.

(2) A. GOOVAERTS, *Adrien Salé*, dans *Biographie Nationale*, XXI, 205, Bruxelles, 1911-1913.

(3) A.A. AVARBODE, I, reg. 60 et 386. — Pl. LEFÈVRE, *L'abbaye norbertine d'Averbode*, 175, et Pl. LEFÈVRE, *La bibliothèque de l'abbaye d'Averbode depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin de l'ancien régime*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, III, 5, Bruxelles, 1925.

(4) Voir sur ce sujet E. VAN EVEN, *Le missel de l'abbaye d'Averbode*, dans *Messenger des sciences historiques de Belgique*, 241, Gand, 1876 ; 96, Gand, 1877. — G. KURTH, *Notice sur un manuscrit d'Hériger et d'Anselme conservé, à l'abbaye d'Averbode*, dans *B.C.R.H.*, II, 377-394, Bruxelles, 1875. — S. GEVAERT, *L'origine de la Bible d'Averbode* dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'Art*, V, 213-218, Anvers, 1935.

(5) *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Liège, 1875. — J. BUSSELS, *Lotgevallen van de bibliotheek der abdij Averbode (1818-1822)*, dans *Limburg*, XXXIX, 206-214, Maaseik, 1960.

l'abbaye en 1834, les religieux s'efforcèrent vainement de récupérer ces livres. Par les soins du Bibliothécaire St. Joris et de L. Goovaerts, l'abbaye fut bientôt en possession d'une riche bibliothèque, qui subit des énormes dégâts lors de l'incendie de l'abbaye en 1942.

Iconographie. L'ouvrage de base demeure A. Verbouwe, *Iconografie van Vlaamsch Brabant : Diest*, 53-60, Bruxelles, 1940. La plus ancienne vue de l'abbaye date de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est une miniature conservée aux Archives de la famille d'Arenberg. Elle est reproduite dans le livre de P.E. Valvekens, *Arnold van Leefdael*, feuille du titre.

Une première gravure in-plano fut exécutée par L. Vorstermans junior en 1648 sur ordre du prélat L. Vaes ; elle porte comme titre *Averbodium abbatia ordinis praemonstratensis totius Campiniae antiquissima* ; elle est dédiée au prélat Vaes et est reproduite dans A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, Bruxelles, 1659. Cette gravure fut modifiée en 1695 : l'ancienne église démolie en 1664 et quelques bâtiments avoisinants furent remplacés par le nouveau temple en 1673. La reproduction de la tour, achevée seulement en 1702, est exécutée d'après les dessins de l'architecte. La gravure fut exécutée par Jean Sébastien van Loybos et par Henri Causen. Cette gravure est éditée par J. Le Roy, *Castella et pretoria*, Anvers, 1659. A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 296, La Haye, 1726. Une vue de la nouvelle église du côté sud-ouest se trouve sur le drapelet de pèlerinage en l'honneur de saint Jean à Averbode. Un exemplaire en est conservé à la Bibliothèque Royale de Belgique, *Cabinet des Estampes*. Ce drapelet fut peint en 1673 par Fred. Bouttats junior d'Anvers ; il est reproduit par E. Van Heurck, *Les drapelets de pèlerinage*, 29, Anvers, 1922. Deux aquarelles sur parchemin, représentant l'abbaye à vol d'oiseau de l'ouest et du sud, sont reproduites dans le livre des cartes et plans du géomètre Corn. Lowis datant de 1678 : A.A. Averbode, *Kaartenboek*, fol. 1 et 4. Une autre vue de l'abbaye, datée du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, fut dessinée par R. Leloup, *Vue de l'abbaye d'Averbode* ; elle est reproduite dans les *Délices du Pays de Liège. Fac-similé des dessins de Remacle Leloup complémentaires et demeurés inédits*, Liège, 1903. Une partie des bâtiments de l'abbaye est reproduite sur une gravure du bienheureux Arnikius, due à A. Van Diepenbeek et datant du XVII<sup>e</sup> siècle : voir à ce sujet I. Van Spilbeek, *Iconographie norbertine*, V, Anvers, 1905.

L'abbaye d'Averbode est représentée plusieurs fois sur des tableaux entre autres trois vues sur des tableaux de Henri de Kort (1772), deux vues des ruines de l'abbaye en 1834 sur les tableaux de Ch. Van der Eycken ; ces œuvres sont conservées à l'abbaye.

\* \* \*

L'abbaye d'Averbode est située près de Zichem (1) et de Montaigu (2) sur une petite hauteur d'où elle domine les alentours. Avant l'arrivée des prémontrés, il existait déjà une petite chapelle, dédiée à Saint Jean-Baptiste et appartenant à l'abbaye de Saint-Trond. Le pape Pascal II confirma en 1107 le droit de possession de cette chapelle à l'abbaye de Saint-Trond, qui recevait annuellement un besant (3). C'est près de cette chapelle que fut fondée l'abbaye prémontrée d'Averbode par le comte Arnould III de Looz, qui possédait la juridiction dans cette localité. Le comte de Looz atteste en 1135 qu'il a fondé l'abbaye et qu'il l'a dotée de toutes les terres et de tous les bois situés à Tessengerlo entre Engsbergen (*Erdeberghe*) et Veerle (*Ulrepath*), ainsi que l'église de Tessengerlo (4). Cette fondation fut confirmée (5) à la demande du comte de Looz par le pape Innocent II. Alexandre de Juliers, évêque de Liège, nous apprend dans sa lettre de confirmation, datant d'avant juillet 1135, que cette nouvelle fondation fut effectuée par le

(1) Zichem, prov. de Brabant, cant. de Diest.

(2) Montaigu, prov. de Brabant, cant. de Diest.

(3) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, I, 29, Bruxelles, 1870 : *de ecclesia Averbodiensi bisantum unum*.

(4) A.A. AVERBODE, I, chartrier n° 2. — Tessengerlo, prov. de Limbourg, cant. de Beringen ; Engsbergen, lieu-dit à Tessengerlo ; Veerle, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(5) Cette première confirmation pontificale semble perdue ; on n'en connaît pas la date.

comte de Looz de concert avec Arnould d'Aarschot, Arnould de Diest, Conon de Repe et Raoul, abbé de Saint-Trond (1). Puisque l'église d'Averbode dépendait de l'abbé de Saint-Trond, qui était soumis à l'évêque de Metz pour la gestion du temporel, il s'ensuit qu'une intervention de l'évêque de Metz était indispensable pour corroborer la cession de la chapelle d'Averbode à la nouvelle abbaye. Cette permission fut donnée en 1136 par l'évêque Etienne de Metz à la demande du cardinal Gérard, légat du pape en Allemagne (2). Quelle fut la date de la fondation ? Plusieurs opinions ont été émises. Selon la fausse chronique de Nicolas Hoogland (3) la fondation doit remonter à 1128 et elle fut entourée d'une série de faits légendaires. Ces assertions furent reprises par Sanderus (4), mais il est prouvé que l'auteur de cette notice n'est autre que C. Butkens, l'auteur même de la fausse chronique (5). Les chroniqueurs de l'abbaye et plusieurs historiens ont depuis Sanderus expliqué la fondation d'Averbode selon les données de Hoogland. Ceux qui admettent 1128 comme date de la fondation, allèguent que la confirmation d'Alexandre de Juliers dut être donnée en 1128 ou 1127, avant son élévation au siège épiscopal (17 mars 1128), puisqu'il se nomme : *custos ac provisor gregis in episcopio Leodiensi*. On pourrait se demander si ce diplôme n'est pas un faux. La datation *Datum anno incarnationis dominice M.C.XXXVmo* est d'une main postérieure. L'acte ne peut pas être donné en 1128, puisque le témoin Brunon, archevêque de Cologne, n'a assumé sa charge qu'à partir de Noël 1131. Ils allèguent aussi que le cardinal Gérard, intermédiaire près de l'évêque de Metz, était délégué auprès l'empereur en 1127. Mais ce même cardinal fut envoyé une deuxième fois en Allemagne en 1135, et c'est sans doute durant cette mission qu'il a rencontré l'évêque de Metz. Pour évincer la difficulté de la présence du témoin Brunon de Cologne dans les actes de l'évêque de Liège et de celui de Metz, les mêmes auteurs proposent une distinction entre *datum* et *actum*. La permission de la fondation fut donc donnée en 1128, mais elle fut seulement actée en 1136. Il est cependant invraisemblable que l'abbé de Saint-Trond ait attendu si longtemps avant de demander à l'évêque de Metz la confirmation de la cession de la chapelle d'Averbode. Les arguments en faveur de l'année 1128 nous paraissent insoutenables. J. Mantelius (6) suivant B. Fisen (7), pense que l'abbaye fut fondée en 1131 et que le comte de Looz aurait demandé la confirmation pontificale lors du séjour d'Innocent II à Liège en 1131. Ils n'ont d'autres arguments que le témoignage d'Arnould de Looz, qui atteste en 1135 avoir obtenu la confirmation de la fondation par le pape (8). C. Hugo (9) réfute l'argumentation de Sanderus et propose 1132 comme date de fondation. Miraeus (10) se prononce pour 1133 sans apporter des arguments. Nous ne serons pas si catégorique. Selon les données des chartes (11), nous savons que l'abbaye fut fondée avant 1135 (charte d'Arnould de Looz) et que la fondation eut lieu après Noël 1131, puisque Brunon de Cologne figure parmi les témoins (acte de l'évêque de Liège).

(1) A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 1. — Alexandre de Juliers, prince-évêque depuis 1128, fut déposé au concile de Pise en 1134 ou 1135.

(2) A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 3.

(3) *Chronica BB. Canoniarum regularium sub sancta praemonstratensi observantia degentium. Sive extractum ex quodam libro per Nicolaum Allaterra sive Hoochlant, in abbacia S. Mariae Middelburgi in Zelandia religiosum*, Anvers, 1682. — Le manuscrit se trouve aux A.A. AVERBODE, IV, reg. 29.

(4) A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, Bruxelles, 1659.

(5) J. VAN MIERLO, *Een reeks valsche kronijken van C. Butkens*, dans *An. Praem.*, II, 129-130, Tongerlo, 1926.

(6) J. MANTELIUS, *Historia Lossensis*, 102, Liège, 1717.

(7) B. FISEN, *Historia ecclesiae Leodiensis*, Liège, 1646.

(8) A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 2 : *a patre nostro universalis ecclesiae pontifice bonae memoriae Innocentio firmari fecimus*. — Voir les remarques de AA. SS., Junii, I, 960.

(9) C. HUGO, *Annales Ordinis Praemonstratensis*, I, 209 et sv., Nancy, 1734.

(10) A. MIRAEUS, *Ordinis Praemonstratensis Chronicon*, 87, Cologne, 1613.

(11) L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 16 et sv., Averbode, 1920.

L'abbaye, située sur les frontières du Brabant et du pays de Liège, se trouvait en partie (quartier abbatial) sur le territoire brabançon et en partie (bâtimens conventuels) sur le territoire de la principauté. Les limites en sont indiquées par A. Salé au XVIII<sup>e</sup> siècle (1). Il en résulte que l'abbé, sujet du duc de Brabant, siégeait aux États de Brabant (2) et que la Communauté s'en tenait aux lois et coutumes de la principauté. Une telle situation prêtait souvent à des discussions de toutes sortes (3).

Averbode était, comme beaucoup d'abbayes norbertines, un monastère double dès ses origines. Les moniales y étaient très nombreuses (4). On ne sait rien de leur vie ; il est possible qu'elles aient vécu à l'intérieur de l'abbaye ou dans une annexe, connue sous le nom de Vrouwenklooster (5). Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle (1197) existait un plan visant à transporter les sœurs à Waheins non loin de Hoegaarde (6). Ce plan ne fut pas réalisé, mais peu de temps après (vers 1225 ou 1245) les moniales étaient déjà fixées à Keizersbosch près de Ruremonde, dans le pays de Hoorn (7).

\* \* \*

ANDRE fut le premier abbé d'Averbode. Son nom est cité pour la première fois dans la bulle du 16 avril 1139, par laquelle le pape Innocent II place l'abbaye sous la protection du Saint-Siège, et lui accorde différents privilèges (8). Il est fort probable qu'André avait fait profession à l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers, qui donna ses premiers religieux à la nouvelle abbaye (9). Nous ne savons rien de son origine ni de sa famille, sauf les détails légendaires contenus dans sa biographie élaborée par Hoogland (10).

L'abbé André accompagna l'évêque de Liège et les abbés de Flône et de Saint-Hubert pour assister au Concile général à Rome (11) en 1139. L'abbatiate d'André fut d'une longue durée ; il apparaît encore comme abbé en 1166, dans une lettre de l'évêque Alexandre, qui confirma les donations de Jean de Messelbroeck (12). Il dut s'occuper surtout de la situation matérielle de

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4945 : *Répertoire analytique...* f° 65. — Pl. LEFÈVRE, *Histoire de l'abbaye...*, 61, note 3, Louvain, 1924.

(2) Les prélats d'Averbode sont membres des États du Brabant et assistent régulièrement aux séances, A.A. AVERBODE, I, liasse 4, farde 2 et liasse 7, farde 2.

(3) La dualité de juridiction était à l'origine des coutumes juridiques spéciales. Lors d'une élection, les commissaires envoyés pour y présider, ne pouvaient pas instrumenter sur le territoire des religieux. Pour éviter toutes discussions, au lieu de voter dans la salle capitulaire, située en territoire liégeois, on élisait l'abbé dans les salons de la prélatrice : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4945. — Pl. LEFÈVRE, *Histoire de l'abbaye...*, 62.

(4) St. JORIS, *Necrologium Averbodiensis ecclesiae*, Gand, 1849 donne à la fin du livre la liste des abbesses et des sœurs, mentionnées dans le nécrologue.

(5) L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 30. — Pl. LEFÈVRE, *Een Kempische abdij : Averbode*, 9, Averbode, 1939.

(6) Hoegaarde, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

(7) M. DU PRE, *Annales breves ordinis Praemonstratensis*, rééd. I. VAN SPILBEECK, Namur, 1886 donne 1125 ; d'autres donnent 1245 sans donner des preuves de leur affirmation. — L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 30 dit seulement que les moniales furent transportées assez tard au Keizersbosch. — Ruremonde, Pays-Bas, prov. de Limbourg.

(8) A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 4. — J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 83, n° 4.

(9) La première mention de la paternité de l'abbé de Saint-Michel se trouve dans une charte non datée, mais qui remonte aux premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle qualifie l'abbé de Saint-Michel de *Pater abbas trium cenobiorum, scilicet Middelborg, Tongerlo et Averbuge* : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 5885, *Abbaye de Kortenberg*, Chartier. — En 1214, l'abbé de Saint-Michel s'intitule : *abbas de Antverpia et pater abbas de Averbodio* : A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 90. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un religieux contesta les droits du père-abbé, mais il fut obligé de rétracter son erreur devant l'évidence fournie par les documents : A.A. AVERBODE, I, reg. 237, f°s. 2 et 82.

(10) *Vita B. Andrae*, éd. par J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 131-151. — G. ALLMANG, *André, chanoine d'Averbode*, D.H.G.E., II, 1618, Paris, 1914. — J. VAN MIERLO, *Arnikius*, dans D.H.G.E., IV, 536-537, Paris, 1930.

(11) J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège depuis leur origine jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle*, I, 516, Liège, 1890.

(12) A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 19.

l'abbaye, peu prospère au début ; l'abbé dut demander de l'aide (1). Cette pénurie se fit encore sentir longtemps, quoique des donations de toutes sortes soient venues agrandir le domaine. Plusieurs personnes dotèrent l'abbaye par gratitude envers le religieux Hidolphe, médecin renommé (2). L'évêque Henri de Liège, qui donna lui-même l'alleu de Saint-Lambert, situé à Testelt (3), énumère des donations importantes dans un acte de confirmation de 1149, entre autres, l'alleu de Wahanges, donné par Henri de Jauche et Guillaume de Dongelberg (4). D'autres bienfaiteurs de l'abbaye furent Godefroid, duc de Lotharingie (5), Siger de Blaesveld (6), Gérard Cymath, devenu religieux à l'abbaye, les châtelains Archemann, Adelard et Francon, qui donnèrent leur fief de Roclenghe (Rukkelingen) avec l'autorisation du comte Henri de Namur et par l'intermédiaire de l'abbé de Stavelot (7). Sous l'abbatiat d'André fut conclue une fraternité avec l'Ordre de Cîteaux en présence de saint Bernard, ainsi que l'atteste le nécrologe (8).

L'abbaye d'Averbode connut bientôt, après quelques années de misère, son premier éclat de ferveur. Plusieurs personnes se donnèrent avec tous leurs biens à l'abbaye (9), et des pieuses filles prirent le voile chez les sœurs (10). Un autre témoignage du rayonnement d'Averbode fut la donation par Wautier, doyen de l'église Saint-Géréon à Cologne, et par son frère Hubert de leur alleu du Mont-Saint-Jean près de Maaseik pour y fonder une abbaye (11). Cette nouvelle fondation (12) fut confirmée par le pape Célestin II en 1143 ; Giselbert prit la direction de la nouvelle abbaye. Cette fondation ne connut pas une longue existence (13). Il semble que l'abbé André ait entretenu une correspondance avec sainte Hildegarde de Bingen. On possède deux

(1) Donation de 1154 par Louis de Looz de son alleu Bolderberg à Zolder grâce à l'intervention de l'abbé : A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 10 ; éd. J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 87, n° 6. — L. BLOMME, *De abdij van Averbode*, 26.

(2) C'est le cas de Renier de Westerlo qui donna vers 1150 son alleu d'Oosterwijk : A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 22, acte de l'abbé André. — Le chevalier Gérold donna avant 1160, lors de sa guérison, sa ferme de Garth, située à Tessenderlo. Cette donation fut confirmée par Louis de Looz en 1160 : A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 13 ; éd. par J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...* 89, n° 8. — Voir le manuscrit de A. VAN BORBDAEL, *Hist. abb. Averbodiensis*, aux A.A. AVERBODE, I, reg. 172.

(3) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 6 : vidimus du 16 mars 1354.

(4) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 7 ; éd. J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 85, n° 5. — Wahanges, lieu-dit à Jodoigne, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(5) Donation de biens à Testelt et à Messelbroek en 1151 : A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 9 ; confirmation par le duc de toutes les possessions de l'abbaye à Testelt et à Messelbroek, *ibidem*, n° 12 ; Henri, évêque de Liège, atteste en 1151 que plusieurs biens à Testelt sont devenus la propriété de l'abbaye, *ibidem*, n° 8.

(6) Siger de Blaesveld donna, avec l'autorisation de Wautier Berthout, son fief de Rendelberg à l'abbaye : A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius Magnus*, f° 77, acte passé entre 1156-1166. Parmi les témoins figurent l'abbé Thierry de Grimbergen (1149-1170) et Hubert de Tongerlo (1156-1166). L'abbé André d'Averbode y est cité.

(7) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 20, acte délivré en 1166 par Henri de Namur ; éd. A. DE NOUS, *Rockelingen... Trois diplômes du XII<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, VII, 107-122, Liège, 1865 et J. DAVIS, *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, III, 127-143, Louvain, 1872. — Roclenghe-Looz, prov. de Limbourg, cant. de Looz.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 107, nécrologe du XIII<sup>e</sup> siècle, à la date du 14 octobre : *Commemoratio animarum omnium defunctorum ordinis cisterciensis, pro quibus in presentia S. Bernardi ex confirmatae societatis vinculo promissimus annuatim plenarium facere officium*. Ed. St. JORIS, *Necrologium...*, Gand, 1849.

(9) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 28 cite : Gérard Cymath, les deux frères Apus et Walter, Wasmodus de Testelt et ses neveux Henri, Arnould et Baudouin.

(10) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 30. — Des donations furent faites à l'occasion de leur entrée en religion. Siger de Testelt pour sa fille Christine ; Warinus pour sa fille Ode ; Siger de Blaesveld et Arnould de Velpe pour leurs filles Engelberne et Elisabeth.

(11) Louis de Looz atteste en 1155 cette donation : A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 11. — Un acte de Henri, évêque de Liège, daté 1162 relate l'histoire de cette donation, *ibidem*, n° 18 ; éd. J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 94, n° 10. — Mont-Saint-Jean, lieu-dit à Maaseik, prov. de Limbourg, cant. de Maaseik.

(12) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 5 ; éd. J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 92, n° 10.

(13) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 18 : acte de Henri, évêque de Liège, de 1162.

lettres, adressées par la sainte à l'abbé d'Averbode (1). La deuxième fait sous-entendre que l'abbé pensait à donner sa démission (2). L'abbé André (3) mourut le 11 août 1166. On lui donna au cours des temps le titre de bienheureux. L'inscription portée sur sa pierre tombale, existant encore au temps de Wichmans († 1661), était la suivante :

*Sidus in hoc clarum tumulo jacet ecclesiarum  
Coenobii primus aius Andreas Pater huius (4).*

L'abbé André est représenté parmi les statues, qui ornent les stalles de l'église abbatiale, et qui furent exécutées en 1671-1673 par le sculpteur anversois Octave Herry.

**STEPPO**, alias **ETIENNE** est cité comme abbé dans un acte de 1167 (5). Il eut des difficultés avec Gérard de Looz, qui s'était emparé de l'alleu de Bolderberg (6). L'abbaye eut un grand protecteur en la personne de Godefroid III, duc de Brabant, qui par sept fois intercédait en faveur de la jeune communauté. Sa donation de 1180 démontre que, malgré les donations antérieures, la situation matérielle de l'abbaye restait toujours inquiétante : *ut autem indigentie et necessitati eorum subveniremus* (7). Philippe de Heinsberg, archevêque de Cologne, insiste également sur cette pauvreté en 1185, lors de sa visite à l'abbaye (8). Une fraternité de prières fut conclue en 1173 avec l'abbaye de Stavelot, conséquence de la donation de Roelenge, faite pendant l'abbatiat de son prédécesseur (9). L'abbé Steppo est encore cité dans un acte de 1188 (10). Il mourut le 8 ou le 12 octobre 1188 ou 1189 (11).

(1) H. LINDEMAN, *S. Hildegard en hare nederlandsche vrienden*, dans *Ons Geestelijk Erf*, II, 128-160, Anvers, 1928. — P. LAMPEN, *Brieven van de H. Hildegard van Bingen*, XXXII et sv., Anvers, 1956. — Les bollandistes pensent qu'il s'agit de l'abbé Steppo, successeur d'André : *AA.SS.*, sept. V, 658, Anvers, 1755.

(2) MIGNÉ, *P.L.*, CXCVII, 295 et 300 donne le texte des deux lettres. La deuxième est adressée à l'abbé prémontré de Vessra, mais la copie du *Codex Vindob.* 88, f° 96, consulté par le cardinal Pitra, cite : *Andreas praepositus de Eberbude* : PITRA, *Analecta Sacra*, VIII, X et 558, Mont-Cassin, 1882.

(3) Pl. LEFEVRE, *Le huitième centenaire de la mort du premier abbé d'Averbode*, dans *An. Praem.*, XLIII, 330-339, Averbode, 1967. — Voir les nécrologes d'Averbode, Floreffe, Parc et Tongerlo : R. VAN WAEFELGHEM, *Les abbés des monastères belges de l'Ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, XII, Tongerlo, 1936. Quelques auteurs placent sa mort en 1139 : J.C. VAN DER STERRE, *Hagiologicum norbertinum*, 60, Namur, 1887, éd. I. VAN SPILBEECK, et A. SANDERUS, *Chorographia sacra...*, I, 296.

(4) A. WICHMANS, *Brabantia Mariana*, 725, Anvers 1632.

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 23. — J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 23 dit que Steppo fut prieur avant d'être élu abbé, mais dans un acte non daté émanant de l'abbé André, nous rencontrons comme prieur un nommé Wascelinus : A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 22.

(6) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 37.

(7) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 39 : acte de 1180 par lequel Godefroid III confirme toutes les possessions à Testelt et à Messelbroek ; éd. par V.D.P., *De abdij Averbode*, dans *Noord en Zuid*, III-IV, 668. — En 1188, le duc ratifia les donations faites par Gérard de Looz : A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 48 et reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 78v° ; éd. J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 98, n° 14.

(8) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 44. — L'archevêque prit l'abbaye sous sa protection et lui reconnut le patronat des églises de Tessenderlo, de Koersel et de Testelt. — Ed. J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 97, n° 13. — Koersel, prov. de Limbourg, cant. de Beringen ; Testelt, prov. de Brabant, cant. de Diest.

(9) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 20 : acte délivré en 1166 par Henri de Namur. — L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 28 et 29.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 1 : *Cartarius parvus Averbodiensis*, f° 4. — En 1188, Steppo figure parmi les témoins dans un acte de l'archidiaque Bertholde de Liège, conférant à l'abbé de Tongerlo la charge des âmes de la paroisse de Diest : A.A. TONGERLO, chartrier, n° 29 ; éd. M.A. ERENS, *De oorkonden van Tongerlo*, I, n° 30, Tongerlo, 1948. — Voir aussi l'acte de 1188, dans lequel Gérard de Looz énumère les donations faites à l'abbaye d'Averbode : A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 47 et Reg. 2 : *Cart. magnus*, f° 78.

(11) Son anniversaire est mentionné dans les nécrologes de Floreffe, Grimbergen, Parc, Ninove et Tongerlo au 8 octobre ; dans le nécrologe d'Averbode, il est mentionné au 12 octobre : R. VAN WAEFELGHEM, *Les abbés des monastères belges de l'Ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, XII, Tongerlo, 1936.

**SIBERT.** Sous l'abbatiat de Sibert fut consacrée en 1194 la nouvelle église abbatiale par Wautier, évêque de Rouen, qui y fut autorisé par le Chapitre de Liège, *sede vacante* (1). L'abbaye d'Averbode, étant en grande estime, se vit dotée de plusieurs dons (2). Pour consolider ses droits sur quelques paroisses récemment reçues, l'abbé Sibert eut soin de les faire confirmer. L'abbaye avait reçu l'église de Koersel, donnée en 1198 par Louis, avoué de Hesbaye (3). L'abbé demanda la confirmation du droit de patronat de cette église (4) et des églises de Testelt et de Messelbroek (5), confirmation qui fut octroyé par Albert de Cuyck, évêque de Liège (6). Ce droit fut ensuite confirmé en 1200 par le pape Innocent III, qui interdit aux archidiaques ou à d'autres personnes d'extorquer de l'argent à l'occasion d'une présentation (7). Des donations de biens féodaux furent confirmées par les seigneurs respectifs. La donation de Roclenge par Henri, bourgeois de Saint-Trond et par sa femme Fredewigis fut attestée et approuvée par le chirographe du comte Louis de Looz, donné entre 1195 et 1203 (8). Wauthier Berthout, seigneur de Grimbergen, confirma en 1200 la donation de Gérard Cymath, qui légua à l'abbaye son fief de Blarendonk, Watereind et Varendonk (9). En 1197, Henri I<sup>er</sup>, duc du Brabant, donna quatorze bonniers de bois situés à Wahanges (10). Sa femme confirma cette donation et stipula que l'abbaye devait y placer des religieuses (11). Ce plan ne fut pas réalisé (12). Vers la fin de son abbatiat, Sibert eut des difficultés avec quelques personnes, qui prétendaient avoir des droits sur certains biens à Messelbroek. La confirmation du droit de propriété de ces biens, donnée par le Chapitre de Liège entre 1198 et 1201, ne semblait pas concluante (13). Une nouvelle sentence, portée en 1201 par le doyen Wautier de Liège en faveur de l'abbaye, éliminait les prétentions d'autrui (14). L'abbé Sibert montra un grand désintéressement en appuyant les droits de l'abbé de Tongerlo sur l'église de Diest, droits contestés par Arnould III de Diest. Avec les abbés, Albert d'Heylisssem et Sébastien de Parc, Sibert avait adressé une requête à l'archevêque de Cologne, pour lui recommander la cause de l'abbé de Tongerlo (15). A ne considérer que son intérêt, l'abbé Sibert aurait dû ménager cette puissante famille de Diest avec laquelle Averbode s'était trouvée en

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f<sup>o</sup> 19<sup>o</sup>.

(2) Donation en 1200 par Arnould de Wezemaal de certains biens à Ham : A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 63. — Le chevalier Baudouin donna en 1200 son alleu d'Opitter : *ibidem*, n<sup>o</sup> 62. — Arnould de Diest confirma vers 1200 la donation, faite par son père, de biens situés à Koersel ; *ibidem*, n<sup>o</sup> 67. — Vers 1200, l'archidiacre Otto de Liège renonça à son alleu de Sterksel au profit d'Averbode ; *ibidem*, n<sup>o</sup> 65. — Bernard de Heze attesta qu'il avait donné ses biens de Koersel à l'abbaye ; *ibidem*, n<sup>o</sup> 70. — Opitter, prov. de Limbourg, cant. de Bree ; Sterksel, dépendance de Maarheze, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(3) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 51.

(4) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 52 : acte de 1198.

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 54 : acte de 1199. — Le Chapitre de Liège confirma entre 1198 et 1201 la possession de biens à Testelt et à Messelbroek : *ibidem*, n<sup>o</sup> 53. — Messelbroek, prov. de Brabant, cant. de Diest.

(6) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 52 et 54.

(7) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 58.

(8) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 57.

(9) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 61. — Watereind et Blarendonk, lieux-dits à Varendonk, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(10) Wahanges, lieu-dit à Jodoigne.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 50.

(12) J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye*, 55 et V. D. P., *De abdij Averbode*, dans *Noord en Zuid*, III-IV, 673 disent que les religieuses d'Averbode furent transférées au Keizersbosch par l'abbé Sibert. Ce déplacement fut effectué plus tard. — Voir aussi J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, II, 78, Liège, 1891.

(13) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 53.

(14) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 72.

(15) A.A. TONGERLO, chartrier, n<sup>o</sup> 40 : lettre non datée (entre 1193-1196) des trois abbés de Parc, Heylisssem et Averbode : éd. M.A. ERENS, *De Oorkonden van Tongerlo*, I, n<sup>o</sup> 42.

intimes relations. C'est à Averbode qu'Arnould II avait élu sa sépulture et ce fut, pour ses descendants, l'occasion de nombreux bienfaits à l'égard de ce monastère (1).

L'abbé Sibert est encore cité dans un acte de 1201 du duc Henri de Brabant, qui renonçait à ses droits de patronat à Testelt et à Messelbroek. Parmi les témoins figurent le prieur David et le prévôt Henri (2). L'abbé mourut un 28 décembre (3).

**ALEXANDRE.** Un grand nombre d'abbés se succédèrent pendant le XIII<sup>e</sup> siècle ; plusieurs donnèrent leur démission, sans doute parce que l'administration temporelle exigeait d'eux force et énergie. Cinq abbés sont inscrits dans le nécrologe avec la mention : *quondam abbas*. Il est fort difficile et impossible même de préciser la chronologie et la durée de leur abbatiat. Nous nous basons sur une liste du XIV<sup>e</sup> siècle, inscrite sur la couverture du grand cartulaire (4).

L'abbé Alexandre est cité dans un acte non daté (avant 1206) provenant de l'abbaye de Tongerlo, par lequel Ymagine, abbesse de Munsterbilzen, vend à l'abbé Herman de Tongerlo son alleu de Halle. Alexandre figure parmi les témoins (5). Une confraternité de prières nouait les monastères d'Averbode et de Munsterbilzen. Cette relation intime entre les deux maisons religieuses fut surtout l'œuvre de l'abbesse Ymagine ou Imaine, fille de Gérard de Looz et veuve de Godefroid de Brabant ; elle fut, avant son entrée au cloître, une grande protectrice de l'abbaye d'Averbode. Elle avait écrit au pape Innocent III en faveur d'Averbode (6). Veuve, elle entra à Munsterbilzen ; avec l'aide de l'abbé Alexandre, elle y rétablit la discipline, et par reconnaissance elle lui donna la paroisse de Neer (7). L'abbé Alexandre prit la direction spirituelle des religieuses, ce qui fut confirmé par Hugues de Pierrepont, évêque de Liège, et par Guy, cardinal-évêque de Préneste (8).

L'évêque de Liège sépara en 1204 la chapelle de Koersel de l'église-mère de Lummen, et octroya à l'abbé d'Averbode le droit de nomination (9). Cette séparation fut ratifiée par le cardinal Guy (10) et confirmée le 9 mai 1204 par le pape Innocent III (11).

Les différents nécrologes commémorent la mort de l'abbé le 27 novembre (12), mort (13) que l'on place généralement vers 1206.

**EGGERIC** succéda à Alexandre vers 1206. Son nom n'apparaît dans aucune chartre. Il nous est connu par une mention dans le nécrologe d'Averbode, qui le cite au 28 janvier : *Commemoratio Egriaci abbatis quondam hujus ecclesiae*. La durée de son abbatiat n'est pas connue ; l'épithète

(1) H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo depuis sa fondation jusqu'en 1263*, 150, Louvain, Paris, 1914.

(2) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 71.

(3) Nécrologes d'Averbode et de Parc : R. VAN WAEFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Praem.*, XII, 6, Tongerlo, 1936.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*.

(5) A.A. TONGERLO, chartrier, n° 53 ; éd. M.A. ERBENS, *De oorkonden van Tongerlo*, I, n° 55. — Halle, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven ; Munsterbilzen, prov. de Limbourg, cant. de Bilzen.

(6) L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 64. — Ymagine interceda également auprès de son époux, Godefroid de Brabant, afin qu'il ratifie les donations faites par Gérard, comte de Looz : acte de 1188 aux A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 48. — Ed. par J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 98, n° 14.

(7) Acte de 1203, A.A. AVERBODE, I, reg. 3 : *Cartarius magnus*, f° 209. — St. JORIS, *Necrologium Averbodiense*, 4 juin, Gand, 1849.

(8) Acte de 1204, A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 75.

(9) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 74. — Lummen, prov. de Limbourg, cant. de Herck-la-Ville.

(10) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 75.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 76.

(12) Voir les nécrologes d'Averbode, Grimbergen, Heylisseem, Parc et Tongerlo : R. VAN WAEFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Praem.*, XII, 7.

(13) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 297. — C. HUGO, *Annales...*, I, 216. — J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 56.

*quondam abbas* fait supposer qu'il a donné sa démission. On place généralement sa mort (1) le 28 janvier 1210 ou 1211.

Pendant son abbatiat, l'abbaye reçut en 1207 de Gérard, sire de Jauche, et de son frère Henri une partie des dîmes et du patronat de l'église de Jauche (2). En 1208, survinrent des difficultés avec la famille de Henri de Saint-Trond au sujet de la possession de certains biens à Roclenge. Le différend fut résolu par les échevins de Saint-Trond en faveur d'Averbode (3). Le duc Henri de Brabant fit en 1209 un échange avec l'abbaye : un bois de 20 bonniers, situé à Wahanges, contre un champs appartenant à l'abbaye (4).

GODEFROID fut élu abbé vers 1211. Il est cité dans un acte du mois d'octobre 1211, par lequel Henri de Heze metait un terme aux difficultés, qu'il causait à l'abbaye pour la perception des dîmes de Sterksel (5). L'abbé Godefroid fut hautement estimé par ses contemporains. L'évêque de Liège le nomme, en 1211, arbitre pour résoudre le différend opposant l'abbaye de Tongerlo au seigneur de Diest au sujet de la chapelle Notre-Dame (6). L'abbé figure aussi parmi les témoins en 1212, quand Henri, duc de Brabant, ratifia l'acte par lequel Winric résignait les dîmes d'Alphen (7) au profit de Tongerlo (8). Louis II, comte de Looz, avait conféré à l'abbé Godefroid et à ses successeurs l'office de chapelain de sa famille. Hugues de Pierrepont, évêque de Liège, confirma en 1213 cette nomination (9).

L'activité religieuse de l'abbaye prenait un grand essor. Louis de Nassau, archidiacre de Liège, autorisa la séparation de la chapelle de Roclenge de l'église de Marlinne (10) et lui donna comme desservant un religieux de l'abbaye (11). Otto de Borne, de concert avec sa femme, donna en 1219, avec l'assentiment du comte Arnould III de Looz, le patronat des églises de Blerik et de Berkel près de Venlo à l'abbaye (12). Vers la fin de sa vie, Louis de Looz donna aussi le patronat des églises de Neerlabbeek et d'Opglabbeek et les dîmes de Pelt (13). Cette donation fut confirmée par le comte Arnould III (14) et par l'archevêque, Engelbert de Cologne (15).

Plusieurs donations vinrent enrichir les possessions de l'abbaye. Son grand bienfaiteur, Thierry d'Altena, lui légua en 1212 une partie des dîmes de Mierde, l'autre partie fut achetée par les religieux (16). Il renonça aussi à la redevance qui lui était due sur une manse, située à Mierde et

(1) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 297. — C. HUGO, *Annales...*, I, 216. — J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye*, 56. — V.D.P., *De abdij Averbode...*, dans *Noord en Zuid*, III-IV, 726 place sa mort en 1208.

(2) A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 77 et 78. — Jauche, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(3) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 79.

(4) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 80.

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 85. — En 1210, le Chapitre cathédral de Liège avait cédé son alleu de Sterksel en échange d'un denier, *ibidem*, n° 81.

(6) A.A. TONGERLO, chartrier, n° 60. — M.A. ERENS, *De oorkonden van Tongerlo*, I, n° 64.

(7) Alphen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(8) A.A. TONGERLO, chartrier, n° 61. — M.A. ERENS, *De oorkonden van Tongerlo*, I, n° 65.

(9) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 87. — J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 101, n° 17. — Voir aussi les actes du 22 mars 1293 et du 30 juin 1330, A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 390 et 826.

(10) Marlinne, prov. de Limbourg, cant. de Looz.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 92 : acte de 1218.

(12) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 93. — Venlo, Pays-Bas, prov. de Limbourg.

(13) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 94 et reg. 9 : *Cartarius magnus*, f° 168. — Pelt, (Overpelt), prov. de Limbourg, cant. de Neerpelt ; Neerlabbeek et Opglabbeek, prov. de Limbourg, cant. de Mechelen.

(14) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 94 et reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 168.

(15) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 100. — J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 103, n° 19.

(16) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 86. — J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 99, n° 15. L'abbaye avait déjà reçu des biens à Mierde au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle : A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 69. — Il s'agit des localités de Hoogmierde et de Lagemierde, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

possédée par l'abbaye (1). Arnould, chevalier de Roclenge, vendit en 1213 à l'abbaye toute la terre qu'il tenait en fief du Chapitre de Saint-Paul à Liège, de Saint Odulphe à Looz, d'Egbert, chevalier de Bas-Heers, et de la cour censale d'Egoven (2). Il réclama en 1229 le prix de la rente, mais il renonça à ses prétentions après que les arbitres, nommés par l'évêque, eurent prononcé leur sentence (3).

L'abbé Godefroid eut sa part de difficultés. Il dut défendre le domaine de l'abbaye, notamment à Ransgeest (4), Roelenge, Testelt, Lommel, Mierde et Mol. Après des multiples démarches auprès des autorités, il obtint gain de cause (5). Le différend avec Anselme de Fol relatif aux possessions de l'abbaye à Gendringen fut résolu grâce à l'intervention des abbés de Saint-Michel d'Anvers, de Parc et de Heylisseem (6). Pour sauvegarder les droits de l'abbaye à Sterksel, le duc Henri de Brabant se constitua l'avoué de l'abbaye pour les dits biens (7).

Godefroid donna sa démission vers 1221, date à laquelle nous rencontrons déjà son successeur. Il apparaît encore dans un acte de 1224 où il est cité parmi les témoins et qualifié de *quondam abbas* (8). Le nécrologe d'Averbode mentionne sa mort au 11 avril. Les nécrologes de Floreffe, Heylisseem et Parc donnent le 9 avril, tandis que le 10 avril est donné par Ninove et Tongerlo. Prémontré le cite au 12 juin. Tous les nécrologes, excepté Parc, ajoutent *quondam abbas* (9). Hugo et d'autres (10) placent sa mort en 1215.

BAUDOIN succéda vers 1221 à Godefroid, il était profès de l'abbaye de Floreffe (11). On ne sait en quelles circonstances et quand il fut élu abbé d'Averbode. La durée de son abbatiat n'est pas connue non plus. L'abbé Baudouin n'est pas cité dans les chartes. Il a probablement assumé sa charge avant 1221, car en cette année le Chapitre général de Prémontré avait délégué les abbés de Tongerlo, d'Averbode et de Floreffe pour agréger à l'Ordre la Communauté de Gempe (12). La chronique du prieuré norbertin de l'Ile-Duc ne cite pas les noms de ces trois abbés. Il s'agit selon la tradition de Jean de Huy, abbé de Floreffe, de l'abbé Salomon de Tongerlo et de Baudouin, abbé d'Averbode (13). Ce dernier fut un ami intime d'Englebert, archevêque de Cologne, qui confirma en 1224 les possessions de l'abbaye et fit l'éloge de la discipline et de la ferveur qui régnaient à Averbode (14).

Il y eut vers 1224 une contestation entre Averbode et le Chapitre de Tongres concernant la grande dime de Mechelen, Pepingen et Roelenge (15). Les deux parties choisirent pour arbitres

(1) J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 100, n° 16.

(2) Egoven, lieu-dit à Mechelen.

(3) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 88. — Ed. dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, VII, 119, Liège, 1865.

(4) Ransgeest, lieu non identifié.

(5) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 49.

(6) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 90 : acte de l'abbé Godefroid de 1214, et *ibidem*, n° 91 : sentence des arbitres de 1214. — Gendringen, Pays-Bas, prov. de Gueldre.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 2, f° 195 : acte du mois de mai 1220.

(8) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 46.

(9) R. VAN WAERFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Prém.*, XII, 7.

(10) C. HUGO, *Annales...*, 216 ; A. SANDERUS, *Chorographia...*, 297 ; J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 57.

(11) *Domini Balduini, Averbodiensis abbatii et canonici nostri*, citation du nécrologe de Floreffe, éd. par J. BARBIER, *Nécrologe de l'abbaye de Floreffe*, 141, Louvain, 1876. — Floreffe, prov. de Namur, cant. de Fosse.

(12) Gempe, lieu dit à Winge-Saint-Georges, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbeemde.

(13) V. BARBIER, *Histoire de Floreffe*, 109. — E. NEEFFS, *Le monastère de l'Ile-Duc à Gempe*, 11, Louvain, 1867. Voir la chronique, éditée par M. DE TROOSTENBERGH, *Les chartes de l'Ile-Duc à Gempe*, 8-18, dans *Annales de l'ordre de Prémontré*, I-VII, Louvain, 1905-1911.

(14) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 100. — J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, n° 19. — L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 46.

(15) Renier, chevalier de Roelenge, tenait en arrière-fief du prévôt de Tongres le quart de la grande dime et le sixième

l'abbé de Floreffe, l'écolâtre de Saint-Lambert et le chanoine tréfoncier W. de Moleheim. Les arbitres décidèrent que le Chapitre de Tongres jouirait paisiblement des dîmes, terres et rentes vendues à l'abbaye par Renier de Roclenghe et le prévôt du Chapitre (1).

L'abbaye jouissait toujours de la protection des comtes de Looz (2) et des bienfaits de Thierry d'Altena, qui lui donne en 1224 le droit de collation de l'église de Nunhem (3). Nonobstant les donations antérieures, l'abbaye souffrait toujours de difficultés matérielles. Henri de Troye, évêque-auxiliaire de Liège, visita en 1226 l'abbaye d'Averbode, il y admira la grande ferveur, mais il y constata également la pauvreté. Les religieux ne disposaient pas des moyens suffisants pour restaurer l'église du Mont-Saint-Jean, deux fois détruite par les flammes. L'évêque accorda à cette occasion une indulgence de vingt jours à ceux qui contribueraient à la reconstruction de l'église (4).

L'année de la mort de Baudouin n'est pas connue ; il est commémoré dans le nécrologe d'Averbode le 12 octobre (5).

**ROBERT** succéda à Baudouin vers 1226. Il est cité dans un acte de juillet 1227, par lequel le Chapitre de Saint-Pierre à Beek (Hilvarenbeek) (6) déclara que la cour de Lommel avait des obligations envers eux (7). Il est encore cité dans un autre acte de 1227, par lequel Thierry d'Altena donnait le tiers du patronat de Roosteren à l'abbaye d'Averbode (8).

L'abbaye connut, durant l'abbatit de Robert une extension de son ministère paroissial. Nous avons déjà signalé la donation de l'église de Roosteren en 1227. Thierry d'Altena donna aussi en 1230 la moitié du patronat des églises de Brustem et de Kozen (9). L'autre moitié du patronat de cette église fut donnée en 1232 par le comte Arnould IV de Looz, qui confirma aussi la donation antérieure de Thierry d'Altena (10). L'abbé d'Averbode fit en 1231 une convention avec Gilles, abbé de Heylissem, au sujet du droit de patronat de l'église de Jauche, qu'ils exer-

---

de la petite dime de Mochelen, Pepingen et Roclenghe. Il les vendit à l'abbaye d'Averbode, qui en fut investie par l'évêque de Liège. — Acte édité dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XVI, 381, Liège, 1881. — Pepingen, prov. de Brabant, cant. de Hal.

(1) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 99 ; éd. dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, VI, 116, Liège, 1865 ; J. DARIS, *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, XI, 63, Liège, 1892.

(2) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 23 ; acte du 27 mars 1222 ; le comte Arnould de Looz prend sous sa protection l'abbaye et ses biens.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 209 v° : acte du 24 décembre 1224. — Nunhem, Pays-Bas, prov. de Limbourg.

(4) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 104. — J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye*, 96, n° 12.

(5) Les nécrologues de Floreffe, Ninove, Parc et Tongerlo citent l'abbé Baudouin au 15 octobre : R. VAN WAERFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Praem.*, XII, 7. — C. HUGO, *Annales...*, I, 216, place sa mort le 12 octobre 1226.

(6) Hilvarenbeek, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 191. — Lommel, prov. de Limbourg, cant. de Neerpelt.

(8) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 107. — Roosteren, Pays-Bas, prov. de Limbourg.

(9) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 115. — Cette donation est relatée dans le nécrologe de l'abbaye au 11 mars : *commemoratio Theoderici domni de Altena, qui contulit nobis IV banuaria allodii et dimidietatem ecclesiae de Brusthem, et ecclesias de Nunim, de Halen, de Helden et de Rogele*. — En 1233, Jean, évêque de Liège, confirma le droit de collation des églises de Buggenum, de Halen, de Roggel et de Helden : A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 134 et reg. 3 : *Cartarius magnus* II, f° 210. — Les donations de ces églises, faites en 1230 par W. de Horne et par Gérard de Montberghe, sont reprises en forme de *vidimus* dans l'acte de confirmation. — Gérard, sire de Jauche, donna à l'église d'Averbode la dime de Brustem, qu'il tenait en fief du comte de Looz (octobre 1235) ; éd. par S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert à Liège*, I, 354, Bruxelles, 1893. — Brustem, prov. de Limbourg, cant. de Saint-Trond ; Kozen, prov. de Limbourg, cant. de Saint-Trond ; Buggenum, Pays-Bas, prov. de Limbourg ; Halen, prov. de Limbourg, cant. de Herck-la-Ville ; Roggel, Pays-Bas, prov. de Limbourg ; Helden, Pays-Bas, prov. de Limbourg.

(10) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 115. — J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 106, n° 21.

ceront dorénavant à tour de rôle (1). Le patronat de l'église de Wezemaal fut donné à l'abbaye en 1232 par Arnould de Wezemaal, maréchal de Brabant (2). Quelques années plus tard, l'abbaye avait des difficultés avec Arnould de Wezemaal, qui semblait regretter la donation antérieure. Il ne pouvait l'annuler, vu la confirmation de l'évêque : il commença par molester l'abbé, qui dut à la fin se résigner à des conditions onéreuses (3). Le Chapitre de Saint-Barthélemy de Liège était aussi en possession d'une partie du droit de nomination (4) ; il abandonna ses droits au profit de l'abbaye. A cette occasion fut conclue en 1236 une fraternité de prières entre ces deux communautés religieuses (5). L'évêque Jean d'Eppes, par un acte du 1<sup>er</sup> mai 1236, donna à l'abbé d'Averbode le droit de nommer le curé de Rocleuge ; il confirma en outre l'érection de la paroisse en la séparant de l'église de Marlinne (6).

L'abbé Robert, conjointement avec Gilles, abbé de Heylisse, fut délégué en 1236 par Jean d'Eppes, évêque de Liège, pour attester et confirmer l'authenticité des reliques de sainte Ermelinde de Hoegaarde, profanées par quelques sacrilèges. Les deux visiteurs placèrent les reliques dans une nouvelle châsse (7).

Nous rencontrons encore l'abbé Robert dans un acte de 1237, dans lequel il déclarait que l'abbaye de Floreffe est tenue d'instituer un mansionnaire à Pelt (8). Il mourut le 22 septembre (9).

**JEAN BOSSUIT, alias DE TESTELT**, natif de Testelt (10), devint prélat en 1238 ; il est cité dans un acte de 1239 ou 1240 (n.s.) (11). Il eut soin de faire confirmer les droits et les possessions de l'abbaye par le pape Grégoire IX (12), par Jacques de Préneste (13) et par Robert, évêque de Liège (14). Le pape Innocent IV accorda aux profès de l'abbaye le droit d'accepter des héritages (15).

(1) E. DE MARNEFFE, *Documents relatifs à l'abbaye norbertine de Heylisse*, dans *A.H.E.B.*, XXV, 322, Louvain, 1895. — L'abbé d'Averbode transmet, le 26 juillet 1234, à Baudouin de Baux, archidiacre de Liège, l'accord qu'il avait conclu avec l'abbé de Heylisse et le pria de confirmer cet accord ; *ibidem*, 329.

(2) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 126. — L'archidiacre, Pierre de Dalen, reconnut l'abbé comme le curé primitif de cette paroisse ; *ibidem*, n° 127. Voir aussi le n° 140 où sont énumérées les conditions. — Wezemaal, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

(3) A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 178 et 239 : actes du 2 juin 1250 et du 24 octobre 1265. — Voir aussi les actes de 1269 par lesquels le fils d'Arnould III de Wezemaal annula les conditions onéreuses et ratifia la donation de son père, A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 273 et 274.

(4) V.D.P., *De abdij Averbode...*, dans *Noord en Zuid*, III-IV, 286.

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 142 : acte du 20 juin 1236. — Cette confraternité fut renouvelée par le Chapitre le 9 août 1280 : A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 20 v°.

(6) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 141.

(7) L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 68.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 186 v°.

(9) Voir les nécrologues d'Averbode, Grimbergen et Parc ; ceux de Floreffe et de Tongerlo indiquent le 21 septembre : R. VAN WAEFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Praem.*, XII, 7. — C. HUGO, *Annales...*, 217, place sa mort en 1238.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 107, nécrologe d'Averbode, 21 juin : *Commemoratio Johannis de Bossuit de Testelt*. — A.A. TONGERLO, chartrier, n° 162-a, acte du mois d'avril 1265 dans lequel il est nommé : *J. de Testelt* ; éd. M.A. ÉRENS, *De oorkonden van Tongerlo*, I, n° 201.

(11) R. VAN WAEFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Praem.*, XII, 7. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9304, *abbaye d'Orienten*, chartrier.

(12) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 151, acte du 30 mai 1239.

(13) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 156, acte du 24 sept. 1240.

(14) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 160, acte de février 1242.

(15) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 168, acte du 8 avril 1245.

Plusieurs acquisitions vinrent agrandir le patrimoine de l'abbaye. L'abbé et le couvent d'Averbode reçurent du prieur Robert et du couvent des écoliers à Liège le droit de patronat de l'église de Roclenge (1). Guillaume de Montferrant donna en 1244 le patronat de l'église de Rummen (2). Quelques années plus tard, en 1252, la famille des Berthout : Henri, seigneur d'Oosterloo, Louis, seigneur de Berlaer et Gauthier, seigneur de Malines donnèrent la chapelle d'Eindhout à Averbode (3). L'abbé Jean Bossuit reconnut les Berthout comme seuls avoués de l'abbaye pour défendre ses intérêts à Eindhout (4). L'expansion du domaine provoqua des difficultés. Dès le début de son abbatiat, Jean Bossuit eut des difficultés avec Arnould IV, comte de Loos, qui greva l'abbaye de nombreuses charges. Il fut obligé de respecter les droits de l'abbaye (5). Les habitants de Tessengerlo s'opposaient à l'abbaye au sujet de la perception des offrandes les jours de fête. Des arbitres furent désignés pour apaiser le différend et pour régler les oblations (6). L'abbé eut aussi des difficultés avec les curés de sorte qu'il s'entendit avec l'évêque pour placer des prêtres séculiers dans les cures dépendant de son monastère (7).

La fête de la dédicace de l'église abbatiale se fêtait le premier mai. Une grande foule visitait alors l'abbaye, ce qui donna lieu à des abus et des excès de toutes sortes. Jean Bossuit fut obligé de recourir à l'évêque de Liège, qui transféra la fête au deuxième dimanche après Pâques (8).

L'abbé Jean Bossuit figure comme arbitre, avec l'abbé de Parc et avec le prévôt de Sainte-Gertrude de Louvain, dans un différend opposant le couvent de l'Île-Duc à Jean d'Aerschot au sujet du patronat de la chapelle de Nieuwrode (9). Il devait aussi intervenir dans un différend entre Arnould de Wezemaal et l'abbaye de Heylisse (10) et dans le différend entre Domitien de Huy, abbé de Floreffe, et le monastère de la Ramée (11).

Jean Bossuit résigna sa prélatrice après mai 1258, date à laquelle il est encore mentionné comme abbé d'Averbode (12). Nous le rencontrons plus tard en avril 1265 dans un acte d'Arnould de Wesemaal, par lequel celui-ci reconnaît le droit de l'abbaye de Tongerlo sur les prés de Sterschoot

(1) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 154, acte du 13 juin 1240. — *A.H.E.B.*, X, 137, Louvain, 1873. — Cette concession fut confirmée par le couvent des Écoliers le 20 décembre 1264.

(2) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 164, acte du 29 février. — Cette donation fut confirmée en 1244 par Robert, évêque de Liège, et en 1245 par le pape Innocent IV. — Abbaye d'Orienten à Rummen, prov. de Brabant, cant. de Léau.

(3) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 179, acte du 6 février 1252 de Louis Berthout, qui reconnaît n'avoir aucun droit sur le patronat d'Eindhout. — Henri Berthout donne le patronat d'Eindhout le 19 juin 1252 ; A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 183. — Louis et Gauthier Berthout confirmèrent cette donation le 19 juin 1252 ; A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 182 et 184. — Eindhout, prov. d'Anvers, cant. de Westerloo.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 120, acte du 1 mai 1252.

(5) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 70.

(6) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 185 ; reg. 2 : *Cartarius magnus*, f°s 79v°-80, actes du 18 avril, du 22 et 25 juin 1252.

(7) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 160, acte du mois de février 1242. — Voir aussi l'acte du 10 mars 1293 ; A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 388.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 21 : acte du 30 juin 1245.

(9) A.A. PARC, chartrier. — Éd. M. DE TROOSTENBERGH, *Les chartes de l'Île-Duc à Gempe*, n° 13 : acte du 13 novembre 1243. — Nieuwrode, prov. de Brabant, cant. d'Aarschoot.

(10) Acte du 26 août 1246, éd. dans *A.H.E.B.*, XXVIII, 137, Louvain, 1890, et la sentence arbitrale du 3 décembre 1246, *ibidem*, 138.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 10118, *Abbaye de La Ramée*, chartrier, acte du 8 novembre 1248. — La Ramée, abbaye cistercienne à Jauchelette, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(12) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 198 : acte du 18 mai 1258 dans lequel l'abbé Jean relate la donation de la dame Mechtilde de Roclenge, mère d'Ava, religieuse à Averbode.

et de Schoutbroek (1). L'abbé Jean Bossuit, *quondam abbas Everbodiensis*, figure parmi les témoins avec son successeur Gautier (2). Le jour de sa mort est fixé le 21 juin (3).

**GAUTIER DE WESEMAEL**, était nommé ainsi soit d'après son lieu de naissance, soit parce qu'il descendait de la famille de Wezemaël (4). Son frère Goswin, prévôt de Sainte-Gertrude à Louvain, de concert avec son frère Jean et avec sa sœur Berthe, béguine à Aarschot donna à Averbode tout ce qu'il possédait à Staden (5).

Nous ne savons pas quand Gautier assumait la direction de l'abbaye. Sa première mention en tant qu'abbé (6) se place le 24 juin 1261. Les donations de droit de patronat continuèrent pendant son abbatiat. En 1259, le chevalier Goswin de Milne donna la collation de l'église de Venlo (7). Cette donation fut confirmée en juillet 1260 par son fils Guillaume (8) et en octobre 1260 par l'évêque de Liège (9). La collation de l'église de Weelde fut transférée à l'abbaye par Henri de Werthusen, nommé Steenkop, et par sa femme Marguerite, fille d'Arnould de Weelde (10). Les échevins de Weelde (11) ratifièrent cette donation ainsi qu'une donation antérieure par une lettre du 24 juin 1261. L'abbé Gautier fit confirmer ses possessions et ses droits de collation par le pape Urbain IV (12). Le chevalier Nicolas d'Olmen céda, du consentement de Machtilde, abbesse de Munsterbilzen, et avec l'autorisation de l'évêque de Liège, son fief de Scheps à Balen à l'abbaye d'Averbode (13). A partir de cette époque l'abbaye posséda la cour ou échevinage de Scheps ainsi que le patronage de l'église de Balen en échange du paiement d'une redevance annuelle d'un denier d'or à l'abbesse de Munsterbilzen (14). La donation de l'église de Balen fut confirmée en 1268 par Henri de Gueldre, évêque de Liège (15).

Gautier eut quelques difficultés avec Thicrry, abbé de Floreffe, relatifs à la nomination et à la compétence du desservant de l'église de Mierde. Des arbitres, nommés par les deux parties, aboutirent à un compromis (16). Une difficulté semblable opposa l'abbaye au desservant de Mechelen-sur-Meuse pour la défense du patronat à Roclenge, que l'archidiacre de Liège trancha

(1) Sterschot et Schoutbroek, lieux-dits à Tongerlo, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(2) A.A. TONGERLO, chartrier, n° 162-a. — Ed. par M.A. ERENS, *De oorkonden van Tongerlo*, I, n° 201.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 107, nécrologe d'Averbode. Les nécrologes de Floreffe, de Parc et de Heylisseem placent sa mort le 22 juin, tandis que Tongerlo le mentionne au 23 juin : R. VAN WAERFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Praem.*, XII, 7. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, 297 et C. HUGO, *Annales...*, I, 217 placent sa mort le 21 juillet 1258.

(4) A. SANDERUS, *Chorographia...*, 297. — C. HUGO, *Annales...*, I, 217. — L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 46 ; E. JANSEN, *La Belgique norbertine*, 396, Averbode, 1921.

(5) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 47. — Voir aussi un acte du prévôt Goswin du mois de mai 1270 dans M. DE TROOSTENBERGH, *Charles de l'Île-Duc à Gempu*, n° 71. Dans les registres le prévôt est nommé : Goswin de Staden. — Staden est une localité située près de Betekom, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot.

(6) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 213 ; reg. 2 : *Cart. magnus*, f° 173.

(7) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 201 : acte du 12 novembre 1259 ; reg. 2 : *Cart. magnus*, f° 213v°. — Venlo, Pays-Bas, prov. de Limbourg.

(8) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 204 ; reg. 2 : *Cart. magnus*, f° 213v°.

(9) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 206.

(10) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 210 : acte du 29 février 1261. — Weelde, prov. d'Anvers, cant. d'Arendonk.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 213.

(12) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 214 : acte du 28 mai 1262.

(13) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 253 : acte du 12 juillet 1266. — C.B. DE RIDDER, *Encore quelques mots sur Baelen et Meerhout*, dans *A.H.E.B.*, VII, 360, Louvain, 1871. — Nicolas d'Olmen tenait la cour de Scheps sous Balen et l'église de Balen en arrière-fief de Godinus Herink, qui la tenait de l'abbesse de Munsterbilzen. Balen, prov. d'Anvers, cant. de Mol.

(14) A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 260, 261 et 262 : actes du 1<sup>er</sup> mai 1267.

(15) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 269.

(16) A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 223, 229 et 234 : actes du 21 décembre 1263, du 3 octobre 1264 et du 3 juin 1265.

en faveur de l'abbaye (1). Un autre différend avec les habitants de Zomeren concernant les limites de Sterksel, fut apaisé par la duchesse Aleydis (2).

La dernière mention de l'abbé (3) se trouve dans un acte de 1269. Les différents nécrologues d'Averbode, d'Heylisse, de Parc et de Tongerlo mentionnent sa mort le 4 avril. SANDERUS et HUGO placent son décès (4) le 4 août 1270.

**GODEFROID DE TESTELT.** Il s'agit probablement de Godefroid, premier curé à Eindhout, qui fut présenté à cette cure en 1266 par l'abbé Gautier après la libre résignation de l'investi Guillaume (5). Godefroid devint abbé au plus tôt en 1269. Son nom n'est pas mentionné dans les chartes. Il mourut le 11 septembre 1273 ou 1274 (6).

**JEAN DE TILDONK** succéda à Godefroid de Testelt en 1273 ou 1274. Il était curé à Venlo lorsqu'il fut élu pour assumer la direction de l'abbaye. Un acte du mois de décembre 1276 atteste que la cure de Venlo fut vacante du fait de l'élection à l'abbatit de Jean (7). L'abbé Jean est cité parmi les témoins dans un acte de septembre 1279, par lequel Michel de Rothem donnait au monastère le droit de patronat de l'église d'Opitter (8). Jean de Tildonk eut des difficultés en ce qui concerne la possession de la chapelle d'Eindhout, mais trois juristes de l'officialité de Liège déclarèrent la donation légitime et sans simonie (9). L'abbaye d'Averbode reçut en 1280, de Gérard de Rotselaar, porte-étendard de Brabant, l'église de Rotselaar (10). Elle reçut aussi l'église d'Oostham. Arnould IV de Looz et sa femme Marguerite donnèrent la part qu'ils avaient dans la collation et les dîmes de cette église (11), tandis qu'Arnould, seigneur de Zeelhem (12), donnait également ses droits de patronat à l'abbaye d'Averbode (13). Pour aider l'abbaye à conserver l'ordre et la paix dans ses domaines, Arnould IV de Looz ordonna à tous ses justiciers d'assister et de défendre les religieux contre les malfaiteurs (14). D'autre part, il accorda l'immunité à tous les féodaux et mansionnaires de l'abbaye (15).

L'abbé Jean de Tildonk donna sa démission vers 1283 (16) ; il retourna à Venlo pour reprendre les fonctions pastorales. On pouvait lire sur sa pierre tombale dans l'église de Venlo : *Joannis ex*

(1) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 265 : acte du 1 décembre 1267.

(2) A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 240, 242 et 247 : actes du 12 novembre 1265, du 5 janvier et du 4 mai 1266. — Voir aussi les deux actes du mois d'août 1269, concernant un différend avec l'abbesse de Ruremonde au sujet de l'usage de certains biens à Sterksel ; A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 275 et 276. — Zomeren, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(3) L. BLOMME, *De abdij Averbode.*, 47.

(4) A. SANDERUS, *Chorographia...*, 297 ; C. HUGO, *Annales...*, I, 217.

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 251 et reg. n° 2 : *Cart. magnus*, f° 121 : Actes du 3 et 6 juillet 1266.

(6) Nécrologues d'Averbode, de Ninove. Le nécrologe de Floeffe cite l'abbé Godefroid à la date du 19 août : R. VAN WAEPFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Praem.*, XII, 8.

(7) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 297. — L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 47.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 3 : *Cartarius magnus*, II, f° 231v°.

(9) A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 304 et 305 : acte du 6 décembre 1278 délivré par : *Hugo de Insula, magister, decanus Thudinensis, Egidius de Wihougne, vice offic. leodiensis et Nicolaus de Tornaco, advocatus curie leod.*

(10) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 308. — Rotselaar, prov. de Brabant, cant. d'Haacht.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 316 : acte du 8 août 1281. — Oostham, prov. de Limbourg, cant. de Beringen.

(12) Zeelhem, prov. de Limbourg, cant. d'Herck-la-Ville.

(13) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 319 : acte du 21 juin 1282 délivré par Gérard de Nassau, archidiacre de Campine.

(14) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 312 : acte du 13 décembre 1280.

(15) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 315 : acte du 9 août 1281. — Voir aussi l'acte du 4 décembre 1281 : A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 317.

(16) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 47 ; R. VAN WAEPFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Praem.*, XII, 8.

*abbate Averbodiensi pastoris Venlonensis* (1). Il mourut le 2 décembre. D'après Hugo (2) il avait résigné sa charge en 1279 et serait mort en 1297.

OTHON DE LOUVAIN assumait la haute direction de l'abbaye vers 1283. Othon était probablement profès de Tongerlo (3), d'après le nécrologe de Tongerlo : *Domini Ottonis, quondam abbatis Averbodiensis et canonici ejusdem ecclesiae* (4). L'auteur ajoute : *ejusdem ecclesiae*, est exceptionnel ; c'est le seul cas — il y a dix-huit abbés d'Averbode, cités dans le nécrologe de Tongerlo — où l'auteur ajoute : *canonicus ejusdem ecclesiae*. Dans le cas où Othon aurait été profès de Tongerlo, l'auteur devait y ajouter : *canonicus hujus ecclesiae*, comme il le fait pour Guillaume Cabeliau, Egeric et Gérard de Lierre, abbés de Saint-Michel ; pour Hubert et Thierry de Tuidel, abbés de Parc et pour Embert Nyvelaer, abbé de Heylissem. Il est possible que l'auteur se soit trompé en écrivant *ejusdem* pour *hujus*.

L'organisation du ministère paroissial se développa pendant l'abbatit d'Othon. L'archidiacre de Liège, Gérard de Nassau, permit à l'abbé de nommer un curé à Neerglabbeek (5). Marguerite de Craiennest, béguine à Diest, résigna en faveur de l'abbaye son droit de collation de l'église de Balen (6). L'abbé eut quelques difficultés avec le prévôt de Widooie (7), qui avait nommé un desservant à Balen. L'official de Liège examina la question et confirma le bon droit d'Averbode ainsi que la nomination du curé, faite par l'abbé (8). Avec l'autorisation de ses religieux, l'abbé Othon transféra en 1288 au couvent des moniales de Keizersbosch le patronat des églises de Helden, Nunhem, Buggenum, Halen et Roggel (9).

L'abbé Othon résigna sa charge vers 1289, et il assumait par après la charge de la paroisse de Brustem ; la chronique de Saint-Trond dit qu'en 1312 l'investi de Brustem était un ancien abbé d'Averbode (10). Pendant les années 1295 et 1298, nous rencontrons en effet un curé nommé Othon, qu'on peut identifier avec l'ancien abbé d'Averbode (11). Il mourut le 28 février (12).

JEAN DE ROTSELAAR, natif de Werchter (13), était selon Butkens (14) le fils de Gérard de Rotselaar et le frère de Gérard, seigneur de Werchter. Il fit profession à l'abbaye de Saint-Michel à Anvers, où il remplit à partir de 1280 la fonction de prévôt ou de proviseur ; il devint ensuite curé à Zoersel (15), avant d'être élu à la dignité abbatiale à Averbode (16). On a aussi identifié

(1) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 47.

(2) C. HUGO, *Annales...*, I, 217 ; A. SANDERUS, *Chorographia...*, 297.

(3) R. VAN WAEPFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Praem.*, XII, 8.

(4) W. VAN SPILBEECK, *Necrologium ecclesiae B.M.V. de Tongerlo*, 40, Tongerlo, 1902.

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 322 : acte du 23 janvier 1284.

(6) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 327 : acte du 25 avril 1286.

(7) Widooie, prov. de Limbourg, cant. de Tongres.

(8) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 330 et reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 143 : actes du 31 janvier et 8 mars 1288.

(9) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 334. — A.A. AVERBODE, II, chartrier de Keizersbosch, n° 29. — Helden, Pays-Bas, prov. de Limbourg ; Buggenum, Pays-Bas, prov. de Limbourg ; Halen, prov. de Limbourg, cant. d'Herck-la-Ville ; Roggel, Pays-Bas, prov. de Limbourg.

(10) C. DE BORMAN, *Gesta abbatum Trudonensium*, Liège, 1872.

(11) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 47.

(12) Voir les nécrologes d'Averbode et de Tongerlo : R. VAN WAEPFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Praem.*, XII, 8. — C. HUGO, *Annales...*, I, 217 dit qu'Othon mourut en 1289.

(13) A.A. AVERBODE, I, reg. 107 : nécrologe d'Averbode : *Dominus Johannes de Rotselaar de Werchter, quondam abbas hujus ecclesiae*. — Le nécrologe de Saint-Michel dit : *Joannes de Rotselaar, natus in Werchter...*, éd. par P. GENARD. *Grafschriften der Provincie Antwerpen*, IV, 151, Anvers, 1884. — Werchter, prov. de Brabant, cant. d'Haacht.

(14) C. BUTKENS, *Les trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant*, II, 189, La Haye, 1726.

(15) Zoersel, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.

(16) 1308. *Ampliss. D. Joes De Rotselaar, natus in Werchter, praepositus seu provisor, pastor in Soersel et a° 1289*

l'abbé d'Averbode avec le prévôt des moniales norbertines du Val-Sainte-Catherine à Breda (1). Nous rencontrons en effet, de 1281 à 1287, un Jean de Rotselaar, prévôt chez les moniales (2). Les chartes de Val-Sainte-Catherine n'indiquent pas à quelle abbaye appartenait leur prévôt. Il n'est pas exclu qu'une seule personne ait du remplir les deux fonctions de prévôt et de proviseur ; c'est possible puisque le proviseur de Saint-Michel disposait d'un adjoint, le frère Arnold (3). D'autre part, le nécrologe de Saint-Michel ne fait pas mention d'une fonction de prévôt chez les moniales. Si Jean de Rotselaar a exercé ces deux fonctions, on peut préciser qu'il a assumé la direction des âmes à Zoersel après le 8 septembre 1287, puisqu'il n'est plus cité comme prévôt des moniales après cette date (4). Il resta à Zoersel jusqu'en 1289, date à laquelle il fut élevé à la dignité abbatiale d'Averbode. La première mention de l'abbé Jean de Rotselaar (5) figure à la date du 22 décembre 1289. Il donna sa démission (6) avant le mois d'octobre 1303 et il retourna dans son abbaye de profession. Nous le rencontrons, en 1305, comme chanoine de Saint-Michel en compagnie de son successeur Jean, abbé d'Averbode, et aussi comme *canonicus Sancti Michaelis et quondam abbas Averbodiensis* (7). Nous retrouvons en 1308, comme prévôt des moniales du Val-Sainte-Catherine, nommé par l'abbé de Prémontré (8), un certain Jean de Rotselaar, chanoine de l'abbaye de Saint-Michel à Anvers.

L'abbatiate de Jean de Rotselaar fut très prospère pour l'abbaye d'Averbode. Plus de 300 chartes illustrent son activité sur différents points. Il demanda une confirmation papale des privilèges et libertés de l'abbaye (9) ; Hugues de Châlons, évêque de Liège, ratifia les diverses possessions et les églises, soumises à la juridiction de l'abbaye (10). L'abbé Jean obtint du duc Jean II plusieurs privilèges et libertés (11) ainsi que d'Arnold, comte de Looz (12). L'abbaye dut souffrir à ce moment des méfaits de bandes de brigands puisque le duc et le comte de Looz conférèrent à l'abbé un droit de police pour arrêter et punir les voleurs et les vagabonds (13). Ils ordonnèrent aussi à leurs gens de défendre les religieux contre la racaille (14). Le comte de Looz, Arnold IV,

*ecclesiae Averbodiensis abbas XIV. Rognavit annis 15 et resignavit 1304. Rediit in abbatiam* : nécrologe de Saint-Michel, éd. par P. GENARD, *Grafschriften der Prov. Antwerpen*, IV, 151, Anvers, 1884. — La première mention du proviseur Jean de Rotselaar se situe le 22 mars 1280 ; voir P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondeboek van St. Michiels*, I, n° 211.

(1) L. BLomme, *De abdij Averbode...*, 48. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 329. — Breda, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(2) M.A. ERENS, *Oorkonden van St. Catharinadal te Breda-Oosterhout*, n° 8, 10, 11, 11 bis, 12, 13, 14, 15, 18, Tongerlo, 1928-1929.

(3) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek van St. Michiels*, à partir du n° 211 passim.

(4) M.A. ERENS, *Oorkonden van St. Catharinadal*, 36, n° 18. On y rencontre le prévôt Michel.

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 341.

(6) Dans un acte du mois d'octobre 1303, Jean de Rotselaar est nommé : *quondam abbas*, L. BLomme, *De abdij Averbode...*, 48.

(7) A.A. TONGERLO, chartrier, nos 281, 283 et 284 : actes du 1 mai et du 21 juin 1305. — M.A. ERENS, *Oorkonden van Tongerlo*, II, nos 359, 361 et 362. Dans ces actes Jean de Rotselaar est dit chanoine de Saint-Michel et il est nommé chaque fois avec l'abbé Jean d'Averbode. Dans l'acte du 4 juin 1308, il est intitulé : *quondam abbas Averbodiensis*, A.A. TONGERLO, chartrier, n° 307. — M.A. ERENS, *Oorkonden van Tongerlo*, n° 394.

(8) A. ERENS, *Oorkonden van St. Catharinadal*, 47, n° 31 : acte du 1 juin 1308.

(9) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cart. magnus*, f° 2v° : bulle du pape Boniface VIII de 1295.

(10) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 504 : acte du 7 janvier 1297.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 378, 379 et 548 ; reg. 2 : *Cart. magnus*, f° 31v° : actes d'avril 1292, mai 1298, février 1300. — Ed. J. WOLTERS, *L'abbaye d'Averbode...*, 112, n° 27.

(12) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cart. magnus*, f° 29v° : acte du 20 février 1296. — Ed. par J. WOLTERS, *L'abbaye d'Averbode...*, 109, n° 25.

(13) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 750 : acte du duc Jean II du mois d'avril 1299 ; *ibidem*, nos 523 et 556 : actes du comte Arnould de Looz de juin 1297 et de septembre 1298. — Ed. par J. WOLTERS, *L'abbaye d'Averbode*, 111, n° 26.

(14) A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 396 et 532 : actes du duc Jean II de novembre 1293 et de janvier 1298 ; *ibidem*, n° 529 : acte du comte Arnould de Looz de décembre 1297.

montra sa bienveillance envers Averbode en choisissant l'église abbatiale comme lieu de sa sépulture (1) ; il conféra aussi à l'abbé Jean et à tous ses successeurs une prébende de chanoine dans l'église collégiale de Saint-Odulphe à Looz (2). Des circonstances empêchèrent la collation de cette prébende ; au XVI<sup>e</sup> siècle, encore les abbés réclamèrent parce qu'on ne voulait pas reconnaître leur droit (3). L'abbé Jean de Rotselaer fut aussi exécuteur testamentaire de la comtesse Marguerite de Looz (4).

Nombreuses furent les Confraternités de prières que l'abbé Jean conclut avec d'autres Communautés religieuses (5) ; à sa demande, sept évêques donnèrent des indulgences à tous ceux qui visiteraient l'église abbatiale (6). Le ministère paroissial fut réglementé par plusieurs directives (7). Le 8 juin 1294, l'abbé conclut un accord avec Gérard de Nassau, archidiacre de Liège, pour fixer le casuel des curés, notamment le tiers de toutes les dîmes prélevées dans leurs paroisses et le produit des offrandes, faites par les fidèles (8). Le couvent du Val-des-Ecoliers donna à l'abbaye la collation de l'église de Roelenge (9).

L'abbatiate de Jean fut marqué par un accroissement des possessions et droits de l'abbaye. Il ne convient pas d'énumérer toutes les donations et acquisitions. Signalons seulement que le comte Arnold de Looz autorisa l'abbé à constituer des échevins à Tessenderlo (10) et que l'abbaye effectua un échange heureux avec l'abbaye de Saint-Nicolas de Reims. Cette abbaye possédait le village de Veerle et était prête à échanger ces possessions contre une somme déterminée et contre les biens d'Averbode, situés près de Tirlemont (11). Cette transaction fut confirmée par le seigneur de Duffel et de Geel, reconnu avoué de l'abbaye à Veerle (12). L'augmentation du domaine assurait d'une part la prospérité de l'abbaye, mais d'autre part elle causait des multiples soucis à l'abbé. Jean de Rotselaar eut des difficultés avec quelques personnes qui l'empêchèrent de jouir de l'usufruit des terres incultes situées à Ondersdonc (13). La possession d'une bruyère à Bladerdonc, longuement disputée à l'abbaye, fut finalement ratifiée par Henri Berthout

(1) A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 465 : acte du 17 septembre 1295. — Voir aussi à ce sujet l'acte du 8 septembre 1295 : sentence arbitrale entre l'abbaye d'Averbode et de Herkenrode au sujet de la sépulture du comte, *ibidem* n° 461.

(2) A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 507 : acte de janvier 1296. — Voir aussi les chartes, *ibidem*, n°s 496, 497, 502, 508, 555, 569, 581, 583. — J. DARIS, *Histoire des comtes de Looz*, II, 18-19, Liège, 1864 : deux actes du 8 et 12 septembre 1298.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 5267. — Pl. LEFÈVRE, *Histoire de l'abbaye...*, 101, n° 4.

(4) A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 436 : acte de 1295.

(5) En 1292, l'abbé Jean conclut une fraternité avec le monastère cistercien de Notre-Dame à Ruremonde ; en 1294, avec le béguinage d'Aarschot : A.A. AVERBODE, I, reg. 3 : *Cart. magnus II*, f° 392 ; en 1296, avec l'abbaye de Saint-Nicolas à Reims et avec le prieuré de Bierbeek à l'occasion de l'échange de Veerle, *ibidem*, I, chartier, n° 483 ; en 1296, avec les chanoines de Looz ; en 1297, avec les religieux du Val-des-Écoliers à Liège, *ibidem*, n° 516 ; en 1297, avec le Chapitre de Saint-Bartélemy de Liège, *ibidem*, n° 521 ; en 1301, avec les religieuses cisterciennes d'Orienten, *ibidem*, I, reg. 2 : *Cart. magnus*, f° 30. — L. BLOMME, *De abdiij Averbode...*, 62.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cart. magnus*, f° 23v° et 24 : actes de 1292. — Voir aussi les actes de Guy, évêque auxiliaire de Liège, du 2 mars et du 24 juillet 1300, *ibidem*, f° 32-32v°.

(7) A.A. AVERBODE, I, chartier, n°s 388, 389, 415, 420 et reg. 2 : *Cart. magnus*, f°s 25, 25v°, 26, 26v° et 29.

(8) A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 415.

(9) A.A. AVERBODE, I, reg. 3 : *Cart. magnus II*, f° 249 et chartier, n° 517 : actes du 16 mars 1296 et du 10 avril 1297. — Voir aussi l'acte de 1240, *ibidem*, n° 154.

(10) A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 467 : acte du 17 septembre 1295.

(11) Commencé en 1294, l'échange fut effectué en 1296 : A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cart. magnus*, f°s 98-100. — J. EVERS, *Averbode en Veerle*, dans *Zuiderkempem*, I, 56 et sv., Tongerlo, 1932-1933.

(12) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cart. magnus*, f°s 100v°-101. — Duffel, prov. d'Anvers, cant. de Duffel ; Geel, prov. d'Anvers, cant. de Mol.

(13) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cart. magnus*, f° 89v° : acte des échevins de Zichem du 28 mars 1290. — A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 349 : acte du doyen de Lierre du 31 mai 1290. — Ondersdonc, lieu-dit non identifié.

de Geel (1). L'abbé dut également défendre ses droits de patronat sur l'église de Venlo contre les prétentions d'Engelbert de Skinen (2).

Nous ne connaissons pas les raisons qui conduisent Jean de Rotselaar à donner sa démission. Il résigna sa charge avant octobre 1303 et mourut le 11 août 1309 selon le texte de son épitaphe, rédigée par l'abbé Gérard van der Schaeft (3).

JEAN QUISTWATER de Louvain devint abbé en 1303. Avant son élection, il exerça la fonction de proviseur ; dans l'acte d'Arnould de Looz, conférant à l'abbé Jean de Rotselaar une prébende dans la collégiale de Looz, apparaît parmi les témoins un Jean de Louvain, proviseur à Averbode (4). L'abbé jouissait de l'appui du comte de Looz, qui lui donna en 1304 l'église de Zolder (5). L'acte fut donné à Averbode en présence de l'abbé, du prieur Arnould de Waierenberch, du sous prieur et du proviseur Guillaume. Quelques mois plus tard, le même comte Arnould donna, avec le consentement de sa femme Marguerite, l'église de Zutendaal (6) ; l'abbé était présent à Stokkem (7) où fut actée cette donation. Henri Berthout, seigneur de Geel et Beatrice de Rotselaar donnèrent à l'abbaye tous les droits qu'ils avaient à Veerle. L'ancien abbé, Jean de Rotselaar, était présent pour témoigner de cette transaction (8). Quelques années plus tard, en 1310, le même Henri Berthout reconnut, pour mettre un terme à des situations ambiguës, que lui et ses successeurs n'avaient aucun droit sur les mansionnaires de Blarendonk et de Varendonk (9). L'abbaye acheta le 20 janvier 1308, soixante-deux bonniers de bruyère situés sur la route de Diest à Herentals et appartenant à Marie de Brabant, comtesse de Juliers, dame d'Aarschot et de Vierson (10). L'abbé Jean fut désigné, le 1<sup>er</sup> mai 1305, comme arbitre dans le différend qui opposa l'abbé Godfroid de Tongerlo aux membres de la confrérie de Notre Dame de la Vigne à Diest ; il était assisté par son prédécesseur, Jean de Rotselaar, et par Jean de Diest, chanoine de Cambrai, frère du seigneur de Diest (11). Ils prononcèrent leur sentence arbitrale le 21 juin 1305 (12).

L'abbatit de Jean Quistwater se passa dans une atmosphère calme et paisible. Nous n'avons pas trouvé de traces de difficultés ni à l'intérieur ni à l'extérieur. L'abbé (13) trépassa le 6 août 1311.

JEAN BECKERS (*Pistoris*), natif de Louvain (14), devint abbé en 1311 et eut un long abbatiat. Nous le rencontrons pour la première fois dans un acte du 1<sup>er</sup> décembre

(1) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 416 : acte de juillet 1294.

(2) A.A. AVERBODE, I, reg. 3 : *Carl. magnus* II, f<sup>os</sup> 216-218, actes de 1296 et 1299.

(3) J. WOLTERS, *L'abbaye d'Averbode*, 45 ; V.D.P. *De abdij Averbode*, dans *Noord en Zuid*, III-V, 296.

(4) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 496 : acte du 3 août 1296.

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 615 : acte de mai 1304. — La collation de cette église fut renouvelée le 20 décembre 1306, *ibidem*, n° 624. — Zolder, prov. de Limbourg, cant. de Beringen.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f<sup>o</sup> 234<sup>v</sup> ; acte du 4 septembre 1304. — Zutendaal, prov. de Limbourg, cant. de Tongres.

(7) Stokkem, prov. de Limbourg, cant. de Mechelen-sur-Meuse.

(8) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 619 : acte du 28 avril 1305.

(9) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 646 : acte du 7 juin 1310.

(10) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 632.

(11) A.A. TONGERLO, chartrier, n° 281. — M.A. ERENS, *De oorkonden van Tongerlo*, II, n° 359.

(12) A.A. TONGERLO, chartrier, n° 283 et 284. — M.A. ERENS, *De oorkonden van Tongerlo*, II, n° 361 et 362.

(13) Nécrologes d'Averbode, de Ninove et de Parc. Le nécrologe de Heylissem cite l'abbé Jean Quistwater à la date du 5 août et celui de Tongerlo au 7 août : R. VAN WAFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Praem.*, XII, 8.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 107, nécrologe d'Averbode : *Domini Johannis Pistoris de Lovanio*, 29 juillet. — L'abbé

1313 (1). L'abbaye reçut pendant l'abbatiat de Jean Beckers le droit de présentation aux bénéfices suivants : le 26 mars 1317, le chevalier Godefroid de Wihogne donna l'église de Bas-Heers (2). Jean van der Galen, seigneur de Vorst, donna en 1320 l'église et les dîmes de Vorst (3). La même année, Marie de Brabant, comtesse de Juliers, donna la collation de l'église de Zétrud-Lumay (4). Le 29 septembre 1323, Henri de Turnhout, chanoine de Saint-Pierre à Louvain, donna les églises de Veerle et d'Oostmalle (5). L'évêque Guy de Cambrai confirma cette donation le 25 juillet 1329 en présence de l'abbé Jean Beckers (6). En 1337, le susdit Jean van der Galen de Vorst offrit aussi l'église de Hechtel (7).

D'autres donations et acquisitions, trop nombreuses à énumérer, vinrent agrandir le domaine de l'abbaye. Signalons seulement que l'abbé acheta à Marie de Brabant quarante-six bonniers de bruyère. Charles de Rivieren, Jean de Schoonhoven et les échevins d'Aarschot apposèrent leurs sceaux à cet acte (8). Les investis de Vorst et de Veerle léguèrent chacun une maison à l'abbaye (9). Le comte Louis de Looz restitua le 13 janvier 1336 le moulin de Tessengerlo (10).

L'accroissement du domaine de l'abbaye nécessitait des lettres de confirmation. Le pape Jean XXIII renouvela les privilèges d'exemption et confirma les diverses possessions de l'abbaye (11). L'évêque de Liège, Adolphe de la Marck, donna également des lettres de confirmation (12). Le duc Jean III de Brabant donna, à la date du 29 août 1315, le droit de chasse exclusif sur tous les domaines de l'abbaye (13) et confirma le 2 février 1335 les privilèges et libertés donnés par ses prédécesseurs (13). Le comte Arnould de Looz, par un acte du 15 avril 1320, exempta l'abbaye du péage pour le passage à Wuustherk (Herck-la-Ville) (14). Le comte Louis de Looz prit sous sa protection tous les biens de l'abbaye situés dans son domaine (15). Lors de son séjour à Bruxelles, en 1330, le même comte renouvela les libertés et immunités de l'abbaye

avait un frère, nommé Jean, cité dans un acte du 31 septembre 1346 : A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, fo 58<sup>v</sup>.

(1) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 659, acte par lequel l'abbé Jean donne deux muids et demi de froment à Bevekom à Yde de Schoonhoven, béguine à Aarschot.

(2) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 689-692. — Cette donation fut confirmée le 27 mars par l'épouse de Godefroid, qui avait déjà donné en 1315 d'autres biens à l'abbaye ; voir l'acte de l'évêque Adolphe de la Marck du 25 juillet 1315 : A.A. AVERBODE, I, reg. 3 : *Cartarius magnus II*, fo 225. — Basheers, prov. de Limbourg, cant. de Looz.

(3) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 727 et reg. 2 : *Cartarius magnus*, fo 127<sup>v</sup> et 128<sup>v</sup> : actes du 24 juin et 8 juillet 1320. — La donation fut confirmée par l'évêque de Liège le 27 novembre 1320, *ibidem*, n° 746. — En 1322, le 10 juin, Jean vander Galen, de concert avec sa femme Marguerite, donna la troisième part des dîmes, *ibidem*, n° 759. Le Chapitre de Nivelles confirma cette transaction par acte du 11 juin 1322, *ibidem*, n° 760. — Le pape Jean XXII confirma la donation de Vorst par acte du 28 juin 1323, *ibidem*, n° 129. — Vorst, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(4) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 722. — Zétrude-Lumay, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 711 et reg. 2 : *Cartarius magnus*, fo 103<sup>v</sup> et sv. — Voir l'article de J. EVERS, *Averbode en Veerle*, dans *Zuidvhempen*, I, 56 et sv., Tongerlo, 1932-1933. — J. EVERS, *De re parochiali contentio inter Tongerloam et Averbodium*, dans *An. Praem.*, IX, 281-287, Tongerlo, 1933. — Oostmalle, prov. d'Anvers, cant. de Brecht.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, fo 105 ; éd. dans *A.H.E.B.*, II, 118, Louvain, 1865.

(7) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 841. — Hechtel, prov. de Limbourg, cant. de Peer.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, fo 33 : acte du 14 janvier 1314.

(9) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 754 : acte du 5 avril 1321 de Nicolas, investi de Vorst ; *ibidem*, reg. 2 : *Cartarius magnus*, fo 129 : acte du 24 septembre 1321. — Voir aussi le testament d'Arnould de Veerle du 21 septembre 1339, *ibidem*, I, chartrier nos 845 et 846.

(10) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 835.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 694 et 702 et reg. 2 : *Cart. magnus*, fo 34<sup>v</sup> : actes du 18 juin 1317 et de juillet 1318.

(12) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cart. magnus*, fo 33<sup>v</sup> : acte du 11 juin 1318.

(13) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 833.

(14) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 716.

(15) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cart. magnus*, fo 81<sup>v</sup> : acte du 17 janvier 1328.

et accorda à l'abbé le droit d'ériger des cours de tenants (1). Son successeur, le comte Thierry de Looz, ratifia tous les privilèges et possessions accordés par ses ancêtres (2).

L'abbé Jean Beckers reçut du pape Jean XXIII une mission délicate. Par une lettre du 31 juillet 1327, le pape chargea les abbés d'Averbode, de Grandpré et le doyen de l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles de se rendre à Liège, de citer l'évêque et les chanoines rebelles devant la cour romaine d'Avignon et d'arbitrer le débat du prince et de la cité (3). Jean Beckers fut aussi nommé arbitre dans le différend entre l'abbaye de Tongerlo et Guillaume de Wezemaal relatif aux dîmes de Westerlo (4). Il avait lui-même sa part de difficultés. Quelques habitants de Balen contestèrent à l'abbé le droit de patronat et la perception des dîmes de l'église ; ils furent contraints de reconnaître l'injustice de leur action (5). L'abbé s'opposa, en 1320, au pléban de Stokkem, qui ne respectait pas les prérogatives de l'abbé, en tant que chapelain de la maison de Looz. Le prévôt de Sainte-Gertrude à Louvain, nommé par le pape pour résoudre ce différend, donna pleine satisfaction à l'abbé d'Averbode (6). Pendant la guerre du Brabant contre Jean l'Aveugle et ses alliés, le duc Jean III ravagea, en 1334, le pays de Looz ainsi que plusieurs possessions de l'abbaye. L'abbaye elle-même, située partiellement sur le territoire brabançon, ne subit pas de graves dégâts (7). Un différend entre Averbode et Zomeren fut apaisé en 1349 par le duc Jean III (8).

La dernière mention de l'abbé dans les actes (9) date du 13 avril 1352. Il mourut (10) le 29 juillet 1354.

RENIER était natif d'Aarschot (11) et remplissait les fonctions de curé à Blerik avant son élection à l'abbatit (12) en 1354. Il nomma comme successeur à la cure son religieux Henri de Winksele (13). Le 27 août 1354, l'abbé Renier présenta à Pierre, évêque de Cambrai, le religieux Wautier de Kiesecken pour être nommé curé à Veerle (14). Le 12 novembre 1355, il conclut un pacte avec le prince-évêque de Liège, Englebert, relatif aux biens mobiliers des curés prémontrés décédés (15). Renier eut un court abbatit. Il mourut (16) le 21 novembre 1356.

(1) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 826 : acte du 30 juin 1330. Ed. par J. WOLTERS, *L'abbaye d'Averbode...*, 118, n° 32.

(2) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 861 : acte du 14 janvier 1345.

(3) J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, 438, Liège, 1891. — G. KURTH, *Liège et la cour de Rome*, dans *Bulletin de l'Institut Historique belge de Rome*, II, 12, Bruxelles, Rome, 1922.

(4) A.E. ANVERS, *Tongerlo*, acte du 8 avril 1334. — Voir aussi les actes du 20 juin et du 10 juillet 1335, du 10 août 1337, *ibidem*, et du 4 janvier 1336 : A.A. TONGERLO, *Cart. A.*, f° 67<sup>v</sup>. — M.A. ERENS, *Oorkonden van Tongerlo*, III, n° 773, 785, 790, 797, 824. — Westerlo, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 658, 669, 688 : actes du 8 août 1313, du 31 octobre 1315 et du 11 janvier 1317.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cart. magnus*, f° 35 : acte du 8 novembre 1320.

(7) L. BLONNE, *De abdij Averbode...*, 77.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cart. magnus*, f° 200 : acte du 23 juin 1349.

(9) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cart. magnus*, f° 132 : quittance du vicaire de Vorst.

(10) Nécrologes d'Averbode et de Tongerlo : R. VAN WAERPELOHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Praem.*, XII.

(11) A.A. AVERBODE, I, reg. 107 : nécrologe d'Averbode, à la date du 21 novembre : *Domini Reineri de Aarschot abbatit*. — Aarschot, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot.

(12) L. BLONNE, *De abdij Averbode*, 78. — Blerik, Pays-Bas, prov. de Limbourg.

(13) L. BLONNE, *De abdij Averbode*, 333.

(14) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 892 et reg. 2 : *Cartarius magnus*, 109<sup>v</sup>.

(15) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 37.

(16) A.A. AVERBODE, I, reg. 107 : nécrologe d'Averbode. — C. HUGO, *Annales...*, I, 218, dit qu'il mourut le 10 novembre 1356.

**ARNOULD DE VENLO** appartenait, selon quelques auteurs, à la noble famille des ducs de Gueldre (1) ; d'autres disent seulement qu'il était natif de Venlo (2). Il était curé à Venlo en 1356, lorsqu'il fut élu à la dignité abbatiale. Contrairement aux coutumes et privilèges de l'Ordre, l'abbé Arnould demanda à l'évêque de Liège la confirmation de son élection. Le Chapitre de Saint-Lambert de Liège confirma, le 9 janvier 1357, le nouvel abbé dans sa fonction (3). Henri Berthout de Geel, attestant que les biens de l'abbaye, situés sous sa juridiction, étaient bien administrés, lui renouvela tous les privilèges (4). Otton de Cuyck, seigneur de Zelem, reconnut par l'acte du 3 avril 1359 qu'il n'avait aucun droit sur le patronat, les dîmes et l'alleu de Quatmolle sous Oostham (5). L'abbé n'était pas dans les bonnes grâces du duc Wenceslas de Brabant, à tel point que le duc retira même sa protection à l'abbaye (6). On ne connaît pas la cause de ce malentendu. Arnould de Venlo (7) mourut le 2 mars 1360.

**HENRI**, natif de Winksele, près de Louvain, fut successivement curé de Weelde et de Blerik (8) avant son élection à l'abbatit. Comme son prédécesseur, il demanda la confirmation de son élection à l'évêque de Liège. Martin Loys, abbé de Saint-Michel d'Anvers et président de l'élection à titre de père-abbé (9), adressa une lettre au Chapitre de Saint-Lambert de Liège, le 8 mars 1360. La confirmation par le Chapitre de Saint-Lambert (10) fut donnée le 11 mars 1360. Henri de Winksele se reconcilia rapidement avec le duc Wenceslas, qui prit à nouveau le monastère et les religieux sous sa protection (11). Le duc mit aussi un terme aux exactions que les habitants de Zomeren faisaient subir à ceux de Sterksel (12). Henri Berthout de Duffel et Geel donna en 1365 une lettre de confirmation des possessions et droits de l'abbaye (13). L'abbé Henri de Winksele (14), décéda le 19 juillet 1368.

**ARNOULD DE TULDEL**, originaire du village de ce nom, situé près d'Hilvarenbeek ; il était fils de Jean de Tuldel et de Catherine fermiers d'Averbode (15). A. van Boterdael, chroni-

(1) A. SANDERUS, *Chorographia...*, 297. — C. HUGO, *Annales...*, I, 218. — J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, 47. — J.E. JANSEN, *La Belgique norbertine*, 395, Averbode, 1921.

(2) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 78.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 136, f° 189 : annotation de G. die Voecht.

(4) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 906 : acte du 9 juillet 1357.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 156v°.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 40v° : acte du 14 avril 1360 : *alle evelenmoot, wangoist ende bolghenscap vergheven ende verlaten*.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 107 : nécrologe d'Averbode ; celui de Tongerlo cite l'abbé Arnould au 1<sup>er</sup> mars : cfr R. VAN WAERFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...* dans *An. Praem.*, XII, 9.

(8) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 79. — Une lettre de Martin, abbé de Saint-Michel, du 8 mars 1360 dit : *discretum fratrem Henricum de Winksele, investitum de Blerik*, éd. par S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, IV, 310. — Winksele, prov. de Brabant, cant. de Louvain ; Weelde, prov. d'Anvers, cant. d'Arendonk ; Blerik, lieu-dit à Venlo, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(9) S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, IV, 310.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 136, f° 189 : annotation de G. die Voecht.

(11) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 40v° : acte du 14 avril 1360.

(12) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 200v° : acte du 24 décembre 1363, et *ibidem*, chartrier, n° 940.

(13) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 79.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 107, nécrologe d'Averbode. — Compte-rendu de l'élection de son successeur Arnould de Tuldel, éd. par Pl. LEFÈVRE, *La promotion d'Arnould de Tuldel comme abbé d'Averbode en 1368*, dans *Mélanges C. de Borman*, 159, Liège, 1919.

(15) Les parents de l'abbé sont cités dans le nécrologe d'Averbode à la date du 4 janvier : A.A. AVERBODE, I, reg. 107. L'abbé avait une sœur, citée en 1387 : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 5017, f° 40v° : location de la ferme de Tuldel au neveu de l'abbé le 16 septembre 1387 ; il avait en plus quatre frères : Jean et Pierre, cités dans le nécrologe et Anselme et Henri, cités dans le testament de leur père du 15 mai 1377 : A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f° 178. —

queur de l'abbaye, dit qu'en 1773 les armoiries de l'abbé de Tuldel « d'or à trois mottes de sable » avec la devise « Faire et taire » figuraient sur une fenêtre de la salle capitulaire (1). Ce blason lui fut attribué par ceux qui prétendaient rattacher Arnould aux barons de Tulden de Romersdorf. Arnould de Tuldel desservait la cure de Zolder (2) au moment de son élection à la dignité abbatiale, le 26 juillet 1368. L'élection fut présidée par Martin Loys, abbé de Saint-Michel d'Anvers et père-abbé d'Averbode, par Etienne, abbé de Parc, par Raoul, abbé de Grimbergen, par Gilles de Hildernisse, abbé de Tongerlo, et par Jean, abbé de Heylisse. Un compte-rendu de l'élection nous est parvenu ; Arnould de Tuldel fut élu par cinq compromissaires (3). Le nouvel abbé apprit alors que le pape Urbain V s'était réservé, du vivant de son prédécesseur Henri de Winksele, la collation du siège abbatial d'Averbode. Il s'adressa directement à la curie romaine, exposa les péripéties de son élection, dans l'ignorance des dispositions pontificales, et demanda confirmation de sa charge. Il fut promu abbé par bulle du 15 novembre 1368, mais cette décision entraîna aussi l'obligation de payer un droit d'annates au retour de chaque vacance abbatiale (4). Gilles die Voecht signale qu'un des religieux de l'abbaye, Otton Grooten de Saint-Trond, en apprenant la réserve pontificale, se serait déclaré compétiteur d'Arnould (5). Nous sommes trop mal documentés pour confirmer l'existence d'une intrigue électorale ; l'accord conclu entre Otton et l'abbé Arnould, le 30 juillet 1369, indique plus tôt qu'il s'agissait d'une querelle d'ordre bénéficial (6).

L'abbé Arnould se manifesta surtout par ses talents d'administrateur. Il fit dresser en 1370 une liste complète des biens et revenus de l'abbaye (7). Les chartes de l'abbaye furent transcrites sur son ordre ; le scribe Théodore de Ruremonde en acheva la copie (8) en 1380. La préface de ce cartulaire contient des conseils de l'abbé à ses successeurs pour la série de l'abbaye (9). Lui-même fut un administrateur hors pair, comme le démontrent les livres de comptes, dont la série débute à l'époque de sa prélature (10), ainsi que la longue série des chartes et documents de son abbatiat (11). Il montra une attention constante pour l'achèvement et l'embellissement de l'église abbatiale et pour l'entretien des bâtiments claustraux (12). Il veilla aux intérêts spirituels de ses religieux et de ses curés. Il agissait, lors des nominations, selon sa conscience et ne se laissait pas émouvoir par des recommandations. Il écrivit, au duc Wenceslas et au seigneur de Schoonhoven, qui appuyaient la candidature de Jean d'Aarschot pour la cure de Zolder,

Henri de Tuldel était chanoine d'Hilvarenbeek, A.A. AVERBODE, I, reg. 122, f° 50 : 8 mars et 12 août 1394. — P.D. DE BROUWER, *Rondt abt Arnold van Tuldel*, dans *Brabantia*, V, 47-50, Tilburg, 1956.

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 172 : A. VAN BOTERDAEL, *Averbodium*, f° 219

(2) Zolder, prov. de Limbourg, cant. de Beringen.

(3) 26 juillet 1368, compte-rendu de l'élection : A.A. AVERBODE, IV, reg. 116, f° 24-25. — Voir Pl. LEFÈVRE, *La promotion d'Arnould de Tuldel...*, dans *Mélanges C. de Borman*, 155-164.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 303, f° 1 : bulle du pape Urbain V du 15 novembre 1368.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 136 : G. DIE VOECHT, *Chronicon abb. Averb.*, f° 191.

(6) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 949 : acte du 30 juillet 1369. — Éd. par Pl. LEFÈVRE, *La promotion d'Arnould de Tuldel...*, dans *Mélanges C. de Borman*, 163.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 201 : *Tabula censuum et reddituum Averbodiensium in hoc libro seu cartario anno XIII<sup>o</sup> LXX<sup>o</sup> tempore reverendi patris domini Arnoldi de Tuldel, abbatis hujus monasterii Averbodiensis scripto, contentorum.*

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 et 3 : *Cartarius magnus I et II.*

(9) A.A. AVERBODE, I, reg. 2, f° C-F. — Éd. par Pl. LEFÈVRE, *Documents relatifs à la gestion d'Arnould de Tuldel de 1368 à 1394*, dans *An. Praem.*, XXXI, 305-314, Averbode, 1955.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 32, 122, 201. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 5017 et 5215.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 950 à 1097.

(12) Pl. LEFÈVRE, *Documents...*, dans *An. Praem.*, XXXI, 320-327.

qu'il connaissait mieux que quiconque les aptitudes de ses chanoines (1). Il contrôla aussi la gestion économique des curés (2).

Parmi les bienfaiteurs de l'abbaye il faut citer Jean, seigneur d'Aarschot (3) et la duchesse Jeanne de Brabant, qui donna à l'abbaye le droit de chasse à Deurne près de Tessenderlo (4). Elle régla aussi un malentendu entre l'abbaye et les habitants de Zomeren (5). L'abbé acheta en 1382 une cour féodale et censière à Tessenderlo (6).

L'abbé Arnould mourut le 1<sup>er</sup> mars 1394 après une courte maladie, pendant laquelle il fut soigné par une moniale de Gempe, nommée Elisabeth (7). La prélatrice d'Arnould de Tuldel marque le terme d'une période brillante de l'histoire d'Averbode.

**JEAN DE MOLNERE** alias **DE HERLAER** alias **DE VUCHT**, était natif de Herlaar, hameau de Vucht (8). Il fut élu cinq jours après le décès d'Arnould de Tuldel et confirmé dans sa nouvelle fonction par le Saint-Siège. L'abbaye dut payer pour la première fois 150 ducats à la curie romaine (9). Des sommes importantes durent être payées dans la suite à la curie romaine et aux évêques consécrateurs. Le prélat E. Van der Steghen a élaboré à ce sujet un travail, resté manuscrit (10). Marie de Brabant, duchesse de Gueldre, avait fondé un monastère à Korsendonk près de Turnhout (11). Elle en demanda la confirmation à l'évêque de Liège, Jean de Bavière, qui délégua l'abbé d'Averbode pour s'informer de la situation matérielle du monastère (12). Il donna un rapport favorable et installa, sur ordre de l'évêque (13), les premiers religieux (14).

L'abbaye d'Averbode fut entraînée dans les tourbillons de la politique de l'évêque liégeois. Jean de Molnere affronta le prince-évêque en se rangeant du côté des Liégeois et du duc de Brabant. Il subit des représailles : l'évêque l'emprisonna et ravagea la ferme de Pipenspade (15) et d'autres biens du monastère en terre lossaine. L'abbaye dut payer une rançon de 115 couronnes pour la mise en liberté de son abbé. Ce ne fut qu'après de longs pourparlers que s'ensuivit un accord avec l'évêque ; ce dernier confirma les privilèges de l'abbaye. La paix ne dura guère et l'abbé dut s'enfuir une seconde fois pour échapper aux complices de l'évêque. Un registre,

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 201, f<sup>o</sup> 104<sup>v</sup> : lettres de 1382 et 1383. — Pl. LEFÈVRE, *Documents...*, dans *An. Praem.*, XXXI, 317-318.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 5017, f<sup>o</sup> 2 : accord avec Jean de Hakendover, religieux d'Averbode et curé d'Oplabbeek en date du mois de mai 1383. — A.A. AVERBODE, I, reg. 201, f<sup>o</sup> 105 : compétence assignée à Henri de Hannut, curé de Vorst-Sainte-Gertrude, en date du 15 décembre 1387. — Ed. par Pl. LEFÈVRE, *Documents...*, dans *An. Praem.*, XXXI, 316-320.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f<sup>o</sup> 41<sup>v</sup> : acte du 15 novembre 1375.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f<sup>o</sup> 44<sup>v</sup>, et acte du 5 janvier 1398 : A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 1122. — Deurne, prov. de Brabant, cant. de Diest.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f<sup>o</sup> 201 : actes des 15 et 23 novembre 1373.

(6) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 1015 et 1020 : actes des 31 septembre 1382 et du 18 mai 1383.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 122, f<sup>o</sup> 50 : indication des sommes versées à la moniale pour la garde du malade.

(8) Vucht, prov. de Limbourg, cant. de Mechelen.

(9) Indication figurant sur la couverture du *Cartarius Magnus* : A.A. AVERBODE, I, reg. 2.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 173, 2<sup>e</sup> partie : *De annatis sanctae Sedis solvi solitis in electione et confirmatione novi abbatis averbodiensis ab anno 1394 usque 1600*.

(11) Copie de l'acte de fondation en date du 9 mai 1394 : A.E. ANVERS, *Korsendonk*, n<sup>o</sup> 443-2. — Korsendonk, dép. de Turnhout, prov. d'Anvers, cant. de Turnhout.

(12) J. WOLTERS, *Histoire de l'abbaye...*, n<sup>o</sup> 33 : acte du 15 avril 1398.

(13) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 893, Louvain, 1723 : acte du 6 mai 1398.

(14) J. LATOMUS, *Korsendonca, sive coenobii Can. Reg. Ord. S. Aug. origo et progressus*, Anvers, 1644. — F. PRIMIS, *Onze Lieve Vrouwpriorij Korsendonk*, volume VII de la série : *Campinia Sacra*, Anvers, 1947. — R. VAN UYTVEN, *De vroegste geschiedenis van O.L. Vrouwpriorij te Korsendonk, 1393-1432*, dans *Taxandria*, n.s. XXXV, 1-94 ; XXXVI, 101-169, Turnhout, 1963 et 1964.

(15) Pipenspade, lieu-dit à Helchteren, prov. de Limbourg, cant. de Peer.

relatant ces événements, est conservé aux archives de l'abbaye. Les deux relations contemporaines sont intitulées : *Inaudita crudelitas Leodiensium perpetrata in monasterium Averbodiense anno 1410, julii 17*, et *Dampna illata monasterio Averbodiensi in partibus Lossensibus, tempore sancti Johannis de Vucht abbatis, anno XIII<sup>o</sup> octavo, pro successorum memoria, ut noscant iras demonii* (1). La situation sembla s'améliorer après la démission de l'évêque en 1418, cependant les serviteurs de l'évêque continuèrent à molester l'abbaye et dévastèrent les fermes de Roelenge et de Pipenspade. L'évêque, Jean de Walrode, reconnaissant le bon droit de l'abbaye, donna des lettres de sauvegarde et renouvela tous les privilèges (2).

Sur le terrain du ministère pastoral, l'abbé dut se défendre contre le doyen de Beringen, qui contesta à l'abbaye le droit de nomination du curé de Hechtel. L'abbé eut recours à la curie romaine, qui confirma les droits de l'abbaye (3). Pour éviter des difficultés de même ordre, l'abbé demanda au pape Jean XXII la confirmation des droits de l'abbaye sur les paroisses de Weelde et de Zétrud-Lumay : la bulle (4) fut donnée le 1<sup>er</sup> mars 1413. L'abbé obtint également une bulle confirmant le droit de rappel ou de remplacement des religieux desservant les paroisses (5).

En octobre 1414, le Chapitre général de l'Ordre se tint à Averbode. On y décida d'envoyer une légation au concile de Constance ; le délégué d'Averbode fut Jean Rotarius (6).

Quelques bienfaiteurs ont doté l'abbaye pendant l'abbatit de Jean de Molnere. En 1402, l'abbaye reçut de Jean Mathys ses biens situés à Tessengerlo, notamment « Tgrootgoer » (7). D'autres suivirent cet exemple comme Jean van den Steynhuys (8), et Jean de Bavière, qui donna ses biens à Tessengerlo moyennant un cens annuel (9). La duchesse, Jeanne de Brabant, donna à l'abbaye, en signe de gratitude, le droit de chasse à Deurne sous Tessengerlo (10). Elle énuméra et confirma aussi tous les droits de l'abbaye dans la cour de Scheps à Balen (11). Le duc Antoine de Bourgogne libéra l'abbaye du droit de gîte (12) ; il donna un marécage, situé entre Averbode et Zichem (13), il confirma les limites des biens situés à Sterksel (14) et il apaisa un différend entre le seigneur Thomas de Diest et l'abbaye, relatif aux dîmes de Vorst en Campine (15).

L'abbé Jean de Molnere figure parmi les témoins qui souscrivirent le pacte de succession du duc Antoine de Bourgogne (16). Il mourut le 29 décembre 1422 et est qualifié *pie memorie* dans le nécrologe d'Averbode (17).

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 16, f<sup>os</sup> 31v<sup>o</sup>-33 et 56-58v<sup>o</sup>.

(2) L. BLONME, *De abbdij Averbode...*, 92.

(3) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 1190 : bulle du pape Innocent VIII du 17 janvier 1406, qui permet aux abbés de prendre des sanctions contre les curés.

(4) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 2056.

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>os</sup> 2054 et 2061 : bulles des 1<sup>er</sup> mars et 13 décembre 1413.

(6) L. BLONME, *De abbdij Averbode...*, 93-94.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f<sup>o</sup> 86 : acte du 28 décembre 1402.

(8) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>os</sup> 1174, 1175 et 1179 : actes du 12 avril 1402, du 4 mars 1404 et du 15 mars 1408.

(9) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 1177 : acte du 10 novembre 1403.

(10) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 1122 : acte du 5 janvier 1398.

(11) A.A. AVERBODE, I, reg. 2 : *Cartarius magnus*, f<sup>o</sup> 158 : acte du 17 mars 1403.

(12) A.A. AVERBODE, I, reg. 2, f<sup>o</sup> 44v<sup>o</sup> : *Cartarius magnus*, acte du 6 novembre 1404.

(13) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 2019 : acte du 14 avril 1409.

(14) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 2047 : acte du 27 novembre 1412.

(15) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 2067 : acte du 28 décembre 1414.

(16) E. DE DYNTER, *Chronicon ducum Brabantiae*, II, 242, éd. P.F.X. DE RAM, Bruxelles, 1860.

(17) A.A. AVERBODE, I, reg. 107.

DANIEL LAECMAN naquit à Zonhoven près de Hasselt (1). En 1406, il fut nommé cellier par l'abbé Jean de Molnere et remplit ces fonctions (2) jusqu'au mois de juin 1412. Le 17 juillet 1410, il fut fait prisonnier avec deux autres religieux par les soldats du prince-évêque de Liège. L'abbaye dut payer une forte rançon pour leur mise en liberté (3). Il fut ensuite nommé curé à Zutendaal jusqu'au 7 janvier 1423, lorsque les religieux, par acclamation, en firent leur nouvel abbé (4). L'abbé de Saint-Michel à Anvers, Orland Terlinck, présidait cette élection ; il était assisté par les abbés de Parc et de Tongerlo : Gérard de Goetsenhoven et Jean Geerts. Le notaire, Nicolas Wendelen, rédigea la requête en vue d'obtenir la confirmation papale (5), qui fut donnée par le pape Martin V, le 14 avril 1423 (6).

Les finances de l'abbaye étaient dans un état lamentable. Pour combler le déficit du budget, l'abbé fut contraint d'aliéner des propriétés foncières (7). Il demanda et obtint en 1426 de l'abbé général, Jean de Marle, l'autorisation de procéder à des ventes, dont il employa le produit pour payer une partie des dettes, et pour l'achat et la restauration de quelques maisons. Lorsqu'en 1430, l'abbé général tint Chapitre général à Malines, l'abbé Laecman s'abstint d'assister à cette réunion et refusa même le paiement des taxes annuelles, dues au général de l'Ordre. Les difficultés financières et l'opposition d'une partie de ses religieux à sa gestion, marquèrent l'abbatiat de Laecman (8). Les mécontents adressèrent une requête à l'abbé général, qui en profita pour annoncer une visite canonique de l'abbaye. L'abbé en appella au Saint-Siège le 27 avril 1430 et évita ainsi la visite du général (9). Quelques temps après, le père abbé de Saint-Michel d'Anvers, assisté par les abbés de Furnes et de Middelbourg, fit une visite à la demande de Laecman. Il ne trouva rien de blamable dans la direction de l'abbé (10). Les opposants firent appel au Chapitre général (11), qui devait se tenir à Louvain en 1431. Les pères capitulaires ordonnèrent une nouvelle visite, à la suite de laquelle on enleva à Laecman la régie du temporel jusqu'au Chapitre général suivant tenu à Valenciennes (12) en 1431. Cette décision ne fit qu'accentuer les difficultés dans lesquelles se débattait la Communauté. Les pères capitulaires à Valenciennes n'osèrent pas prononcer une sentence définitive et ordonnèrent une nouvelle enquête par l'abbé général et par les abbés de Tongerlo et de Parc. Laecman fut réintégré dans ses fonctions jusqu'au Chapitre général suivant de Bruxelles (13), qui vit les abbés de Saint-Michel et de Middelbourg être chargés

(1) V. VAN GENECHTEN, *Daniel Laecman, 22ste abt van Averbode (1423-1441)*, dans *An. Praem.*, XX 73-163, Tongerlo, 1944.

(2) A.A. AVERBODE, I, reg. 34 et 35 : *Livres de comptes*.

(3) A.A. AVERBODE, reg. 160, f<sup>os</sup> 12, 13<sup>v</sup> et 17 ; reg. 16, f<sup>os</sup> 31<sup>v</sup>-33.

(4) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 2166 (copie).

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 2166 (copie).

(6) A.A. AVERBODE, reg. 136, f<sup>o</sup> 217, annotation de G. DIE VOECHT.

(7) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 2177. — Voir à ce sujet V. VAN GENECHTEN, *Daniel Laecman...*, dans *An. Praem.*, XX, 15.

(8) Le serment que devaient prêter les curés avant leur nomination, était une des raisons du mécontentement : voir le registre des serments, A.A. AVERBODE, I, reg. 164.

(9) Voir le récit de Laecman : A.A. AVERBODE, reg. 285, f<sup>os</sup> 1-2. — Ed. par V. VAN GENECHTEN, *Daniel Laecman...*, dans *An. Praem.*, XX, 105-108.

(10) La liste des accusations et la défense de Laecman sont contenues dans le registre : *De materia visitationis*, aux A.A. AVERBODE, I, reg. 285, f<sup>os</sup> 3-6.

(11) A.A. AVERBODE, I, reg. 285, f<sup>os</sup> 11-14<sup>v</sup> : lettre de convocation du 12 septembre 1431.

(12) A.A. AVERBODE, I, reg. 285, f<sup>os</sup> 16-18<sup>v</sup> : *relictum visitationis octobris 1431*. — Ed. par V. VAN GENECHTEN, *Daniel Laecman...*, dans *An. Praem.*, XX, 108-115.

(13) A.A. AVERBODE, I, reg. 285, f<sup>os</sup> 53-56 : *relictum visitationis novembris 1431* (copie). — Ed. par V. VAN GENECHTEN, *Daniel Laecman...*, dans *An. Praem.*, XX, 116-120.

de faire une dernière visite (1). Ils constatèrent que l'abbé d'Averbode était définitivement rétabli dans son honneur et dans ses fonctions. Le registre, contenant tout le dossier de cette affaire, est intitulé : *De materia visitationis monasterii Averbodiensis per visitatores ordinis in dominum Danielelem abbatem, accusatum super dilapidatione, suspensum ab administratione* (2).

On rencontre l'abbé Laecman parmi les premiers bienfaiteurs de l'Université de Louvain et il assista à son inauguration solennelle le 7 avril 1426. En 1429, le duc de Brabant, Philippe de Saint-Pol, renouvela les privilèges de l'abbaye (3). Le 15 décembre 1429, Laecman était présent à Malines, où furent traitées les conditions de paix entre le duc de Bourgogne et le prince-évêque de Liège ; il assista ensuite à une réunion des Etats à Bruxelles, où le duc reçut de nouvelles aides à l'occasion de sa joyeuse entrée (4). L'abbé d'Averbode paya aussi sa part des 4000 couronnes, accordées par les prélats brabançons pour l'agrandissement du parc de Bruxelles (5).

L'abbé Daniel Laecman tomba malade à Louvain vers la fin du mois d'avril 1441 et mourut le 15 août suivant (6).

**JEAN BALDUINI** (*Baudewijns*, *Boddin*) alias **DIE VLAMINC** (7). Le 18 avril 1441, les religieux d'Averbode, sous la présidence de l'abbé de Saint-Michel, assisté par le prélat du Parc et par les prévôts norbertins du Val-des-Lys et de Keizersbosch, choisirent par acclamation le proviseur Jean de Meerbeek pour succéder à Daniel Laecman. Après la cérémonie de l'installation, on dépêcha une supplique à la curie romaine pour obtenir la confirmation pontificale (8). Le pape Eugène IV, averti de la situation précaire d'Averbode, s'était, à l'insu des religieux, réservé la nomination du nouvel abbé. Il annula l'élection au profit de Jean Balduini, profès de l'abbaye de Saint-Nicolas à Furnes (9). Celui-ci était docteur en Théologie de l'Université de Paris et obtint le même grade à l'Université de Louvain (10) en 1455. A Furnes, Jean Balduini remplit la fonction de prieur vers 1436 et fut le conseiller intime de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. En 1432, l'Ordre l'envoya comme syndic au concile de Bâle, où il fit la connaissance d'Aeneas Sylvius, le futur pape Pie II. Il choisit, par après, le parti du pape Eugène IV, dont il défendit énergiquement les droits lors de son séjour à Rome en 1437. Le 20 avril 1441, Jean Balduini fut envoyé par Philippe le Bon en mission confidentielle auprès du pape, qui résidait à Florence. C'est lors de cette visite qu'il fut désigné par le pape pour assumer la direction de l'abbaye d'Averbode (11). La nouvelle de cette décision sema la consternation à Averbode et causa un schisme. Jean de Meerbeek, et une partie des religieux quittèrent l'abbaye en emportant entre autres les livres de comptabilité (12). Ils se fixèrent à Cologne. L'élu se présenta

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 285, f<sup>os</sup> 61-62 : *relictum visitationis novembris 1432* (minute). — Ed. par V. VAN GENEGH-  
TEN, *Daniel Laecman...*, dans *An. Praem.*, XX, 121-123.

(2) A.A. AVERBODE, I, reg. 285.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 136 : annotation de G. DIE VORCHT : acte du 21 novembre 1429.

(4) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 97.

(5) Acte du 17 octobre 1430, cité par L. HENNE et A. WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, I, 247. — L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 97.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 107 : nécrologe de l'abbayc.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 107 : nécrologe d'Averbode.

(8) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 2300. — Ed. par Pl. LEFÈVRE, *Une provision pontificale à Averbode au XV<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, II, texte n<sup>o</sup> 1, 1-3, Tongerlo, 1926.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, reg. 5018, f<sup>o</sup> 139.

(10) H. DE JONGH, *L'ancienne faculté de Théologie de Louvain au premier siècle de son existence (1432-1640)*, 88, Louvain, 1911. — J. WILS, *Matricule de l'Université de Louvain*, II, 25, Bruxelles, 1946.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 2301 : bulle du 24 septembre 1441.

(12) Une liste de ces joyaux et documents fut dressée le 31 mars 1447 : A.A. AVERBODE, I, reg. 13, f<sup>os</sup> 168-169. — Ed. par Pl. LEFÈVRE, *Une provision pontificale...*, dans *An. Praem.*, II, n<sup>o</sup> VII, 12.

auprès des évêques réfractaires de Bâle, qui confirmèrent son élection. On lui conféra la bénédiction abbatiale (1) le 5 mai 1442. Jean Balduini, mécontent de l'esprit rebelle qui régnait chez ses religieux, se plaignit auprès de Philippe le Bon, qui ordonna aux religieux de se soumettre à leur nouvel abbé (2). Le 21 janvier 1442, Balduini reçut à Théroouanne la bénédiction abbatiale des mains de Jean, évêque auxiliaire de Théroouanne (3). Il jouissait aussi de la protection de Jean de Heinsberg, évêque de Liège, et sut gagner la confiance des abbés de Tongerlo et de Grimbergen. Fort de cet appui, il somma les curés, partisans de Jean de Meerbeeck, de remettre leurs revenus à l'abbaye d'Averbode ; ils ne se soucièrent guère de cet ordre, et l'abbé fut contraint d'incarcérer quatre curés afin de briser leur opposition (4). Jean de Meerbeeck, sur le conseil de l'archevêque de Cologne, était prêt à négocier avec l'abbé. Jean Balduini se rendit à Cologne, mais pendant la nuit précédant l'entretien, une indisposition frappa Jean de Meerbeeck, qui mourut dans la matinée du 4 avril 1443. Balduini quitta Cologne en hâte ; on l'accusa d'avoir empoisonné l'élu (5). Le nécrologe d'Averbode indique : *Piae memoriae domini Johannis de Mierbeke, quondam electi hujus ecclesiae, qui obiit in Colonia pro defensione juris electionis ejusdem* (6). Les religieux réfractaires élirent à Cologne Pierre de Lom. L'antipape Félix V confirma ce choix (7), et le synode de Bâle lui donna le privilège des *pontificalia* (8). L'intrus et ses partisans furent excommuniés par Jean Balduini. Un chanoine d'Aix-la-Chapelle, Thierry Pollaert, intercêda pour réconcilier les deux parties. Après de vains efforts (9), il réussit à provoquer une rencontre entre les deux abbés à Maastricht. Cet entretien échoua car des gens d'armes de l'évêque de Liège, soudoyés par Balduini, s'emparèrent de Pierre et l'emmenèrent comme prisonnier à Averbode au mois de décembre 1447 (10). Reconnaisant son erreur, l'évêque ordonna de ramener Pierre à Maastricht et de lui rendre la liberté (11). Tout était à recommencer. Grâce à l'intervention du chanoine Thierry, on aboutit à une solution. Pierre reconnut l'autorité de Balduini et promit de restituer tous les documents et objets de prix (12). Pierre fut nommé curé à Zutendaal où il mourut (13) le 7 octobre 1476.

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 5018, f° 139 : relation faite par Arn. van den Valgaet. — Ed. par Pl. LEFÈVRE, *Une provision pontificale...*, dans *An. Praem.*, II, n° XII, 29. — A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 2309 et 2310 : bulle du 5 mai 1442.

(2) A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 2303 et 2304 : actes du 22 et 23 décembre 1441. — Ed. par Pl. LEFÈVRE, *Une provision pontificale...*, dans *An. Praem.*, II, n° III, 5.

(3) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 2305 et reg. 172 : VAN BOTERDAEL, *Chronicon Averbodiense*, 247-248.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 36, f° 211 : relation de G. Van der Scaeft. — Ed. par Pl. LEFÈVRE, *Une provision pontificale...*, dans *An. Praem.*, II, n° XIII, 33.

(5) Voir A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 5018, f° 139 : relation d' Arn. van den Valgaet. — A.A. AVERBODE, I, reg. 36, f° 211, relation de G. Van der Scaeft.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 107.

(7) A.A. AVERBODE, I, liasse 3 : supplique du 19 avril 1443, adressée à l'antipape Félix V pour obtenir la confirmation du choix de Pierre de Lom. — Ed. par Pl. LEFÈVRE, *Une provision pontificale...*, dans *An. Praem.*, II, n° V, 8. — A.A. AVERBODE, I, reg. 15 (couverture) : avril 1443, serment de fidélité prêté à Félix V par Pierre de Lom. — Ed. par Pl. LEFÈVRE, *Une provision pontificale...*, dans *An. Praem.*, II, n° VI, 11.

(8) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 2319 : acte du 18 janvier 1444.

(9) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 2325 : le 20 novembre 1446, Philippe le Bon enjoignit aussi aux religieux récalcitrants de restituer les joyaux enlevés.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 36, f° 211 : Comptes de Balduini. Pierre de Lom fut transféré à Anvers où on l'enferma dans la prison de l'abbaye de Saint-Michel. — Voir A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 5018, f° 139 : relation d' Arn. van den Valgaet.

(11) Voir A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 5018, f° 139 : relation d' Arn. van den Valgaet.

(12) ARCHIVES VATICANES, *Reg. Later.*, n° 436, f°s 85v°-87 : le 23 février 1448, Nicolas V chargea le doyen de Saint-Pierre de Louvain de récupérer les biens de l'abbaye et d'amener Pierre de Lom à résipiscence. — Ed. par Pl. LEFÈVRE, *Une provision pontificale...*, dans *An. Praem.*, II, n° VIII, 17-20. — Voir aussi les extraits des comptes de l'abbé Balduini : Pl. LEFÈVRE, *Une provision pontificale...*, dans *An. Praem.*, II, n° XI, 23-28.

(13) A.A. AVERBODE, I, reg. 107 : nécrologe d'Averbode.

La lutte pour l'obtention de sa charge, ne permit pas à Balduini de restaurer la situation financière du monastère. Le pape Eugène IV lui permit de vendre certaines possessions du monastère pour faire face à une situation matérielle déplorable (1). Il dut aussi éconduire les prétentions de l'évêque de Toul, qui réclamait une pension de 500 ridders d'or sur la cassette de l'abbaye. L'abbé fit appel au pape qui désigna comme arbitre l'évêque de Tournai pour amener le prétendant à se contenter d'un dédommagement de deux mille écus (2). Balduini se désintéressa de la direction de l'abbaye. Il fut souvent absent, en mission, tantôt pour les autorités de l'Ordre (3), tantôt pour le duc de Bourgogne. Outre sa présence régulière aux Etats de Brabant (4), l'abbé fut chargé, à plusieurs reprises, de missions importantes pour le duc.

En 1447, au mois de février, il intervint dans la pacification des Gantois révoltés (5). La même année, il fut requis par le duc de se rendre à Francfort pour y rencontrer les électeurs du Saint-Empire, les ambassadeurs du roi des Romains et d'autres notables à l'effet d'y traiter avec eux des affaires religieuses (6). Par suite des relations suivies de son abbé avec la famille de Bourgogne, le monastère d'Averbode dut subir, à plusieurs reprises, des vexations très dispendieuses (7).

En 1448, Balduini assista au Chapitre général de l'Ordre à Paris et fut nommé vicaire général de l'abbé de Prémontré pour la circaric de Brabant. P. Waghenare, chroniqueur de Furnes, assure : *Testantur id ipsius Johannis Balduini litterae Furnis, apud nos asservatae* (8). En récompense des services rendus à la curie romaine, le pape Nicolas V octroya à l'abbé et à ses successeurs la faculté de faire usage des insignes pontificaux (9). Sur les instances du duc de Bourgogne, et profitant de sa présence à Rome (10), l'abbé se fit promettre par la curie d'échanger son abbaye pour celle de Saint-Michel à Anvers, de Furnes ou de Tongerlo, si l'une d'elles devenait vacante (11). Les occasions se firent attendre. Entretemps, l'abbé fit consacrer en 1457 la chapelle de Sterksel, qu'il avait construite et dédiée à Notre-Dame, et à sainte Catherine (12).

Tombé malade, l'abbé décida de résigner sa prélature et notifia sa décision au pape Calixte III. Il proposa, pour lui succéder, le religieux Arnould de Valgaet. La mort du pape arrêta les négociations, mais elles furent reprises sous Pie II, ancien ami de Balduini, et couronnées de succès (13). Jean Balduini survécut deux ans à sa démission ; il mourut (14) le 26 janvier 1460.

(1) ARCHIVES VATICANES, *Reg. Later.*, n° 400, f° 271 : acte du 5 mai 1443. — Ed. par Pl. LEFÈVRE, *Une provision pontificale...*, dans *An. Praem.*, II, n° IV, 7.

(2) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 2337 : fragment de la bulle du 3 juin 1445. — Ce procès dura plusieurs années, jusqu'en 1447 : voir A.A. AVERBODE, I, reg. 36, f° 212.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 36, f°s 214, 215, 217 et reg. 39, f°s 73 et 150 : comptes de Balduini et du prévôt.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 36, f°s 152 et 213 : comptes de Balduini.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 36, f° 213.

(6) A.G.R., *Acquits de Lille*, carton 1148, original : le receveur général des finances, Guill. Poupet, reçut l'ordre, le 22 octobre 1447, de payer à l'abbé pour ses frais de déplacement 197 livres et 12 sous.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 36, f° 214 ; reg. 39, f° 183.

(8) M. DUPRE, *Annales breves Ordinis Praemonstratensis*, Amiens, 1645, note manuscrite. — Cet exemplaire est conservé aux A.A. AVERBODE, IV, n° 245.

(9) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 2399 : bulle du 10 avril 1450.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 39, f° 99.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 2391 : bulle du 28 avril 1451.

(12) L. BLOMME, *De abdijs Averbode...*, 107.

(13) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 2477 : bulle de provision en faveur d'Arn. van den Valgaet en date du 4 septembre 1458.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 107 : nécrologe d'Averbode.

**ARNOULD VAN DEN VALGAET** est natif de Zeelst près d'Eindhoven (1). Il étudia à l'Université de Louvain en 1427, et obtint le baccalauréat en droits (2). Il fut nommé proviseur de l'abbaye et à partir de 1425 curé de Tessengerlo. Au début de 1458, l'abbé Balduini offrit sa démission et proposa pour lui succéder Arnould van den Valgaet. Le pape Pie II lui octroya une bulle de provision (3) le 4 septembre 1458 ; Arnould fut confirmé dans sa fonction vers la fin du mois d'octobre (4).

L'église et les autres bâtiments claustraux étaient très délabrés. Arnould van den Valgaet fit restaurer et agrandir le chœur de l'église (5) en 1464. La consécration du nouveau chœur et du maître-autel fut célébrée en 1469 par l'évêque suffragant de Liège (6). En 1471, l'abbé fit construire au-dessus du transept une petite tour avec cinq cloches (7).

L'abbaye subit de lourdes pertes par le fait de la guerre entre l'évêque de Liège, Louis de Bourbon, et Philippe le Bon. Plusieurs possessions du monastère en pays lossain furent ravagées. Les hostilités entre les Liégeois et Charles le Téméraire en 1467 furent fatales aux alentours de l'abbaye (8).

En 1465, Arnould était en procès avec l'abbaye de Floreffe au sujet des droits de patronat de l'église de Mierde, où Barthélemy van den Valgaet était investi ; le pape Paul II rendit un jugement favorable à Averbode. En 1473, l'arbitrage des abbés de Saint-Michel et du Parc, conclut à l'appartenance de Hogemierde à Averbode, et Lagemierde à Floreffe (9).

Las de ces difficultés, l'abbé Arnould avait donné sa démission qui fut acceptée le 8 janvier 1473 par le pape Sixte IV (10). Il mourut (11) le 28 janvier 1483.

**BARTHELEMY VAN DEN VALGAET**, choisi par son prédécesseur avec le consentement des religieux, succéda à Arnould van den Valgaet à la régie de l'abbaye. Il était le neveu de feu le prélat Arnould et natif de Bergeik (12). Il avait obtenu le titre de maître ès Arts à l'Université de Louvain (13) et avait rempli successivement les fonctions de proviseur et de curé de Mierde. Le pape Sixte IV confirma, par une bulle du 8 janvier 1473, le choix du nouvel abbé (14). Barthélemy reçut la bénédiction abbatiale le 21 mars des mains de l'évêque-auxiliaire de Liège, Libert. Les prélats de Saint-Michel, de Parc et de Tongerlo assistèrent à cette cérémonie (15).

Dans le courant de la même année, en octobre 1473, le pape Sixte IV nomma les abbés de Parc et de Saint-Michel, ainsi que le doyen de Sainte-Gudule de Bruxelles protecteurs des droits

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 107 : nécrologe d'Averbode à la date du 28 janvier. — Zeelst, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(2) E. REUSENS, *Matricule de l'Université de Louvain*, I, 22, Bruxelles, 1903.

(3) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 2427.

(4) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 2427.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 4, f°s 25-29 et reg. 53, f°s 150-151. — Pl. LEFÈVRE, *Textes concernant l'histoire artistique de l'abbaye d'Averbode*, dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire*, IV, 247 et sv., Bruxelles, 1934.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 4. — Pl. LEFÈVRE, *Histoire artistique...*, dans *Revue belge d'archéologie...*, IV, 257.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 4. — Pl. LEFÈVRE, *Histoire artistique...*, dans *Revue belge d'archéologie*, IV, 262.

(8) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 110-111.

(9) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 337.

(10) Voir aussi A.A. AVERBODE, I, reg. 136, f° 230v° : annotation de G. Die Voecht.

(11) A.A. AVERBODE, I, reg. 107 : nécrologe d'Averbode ; il y est noté fautivement : *Arnoldus van der Schaefi de Zeelst, abbas hujus ecclesiae († 1483)*, éd. par St. JORIS, *Necrologium*, Gand, 1849.

(12) Son père, Henri van den Valgaet, était le frère du prélat Arnould. — Bergeik, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(13) J. WILS, *Matricule de Louvain*, II, 124.

(14) L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 112.

(15) L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 112.

et privilèges de l'abbaye (1). La situation matérielle de l'abbaye sembla s'améliorer ; on put acheter en 1476 et en 1477 deux viviers, situés à Beringen (2). En 1485, l'abbé fit fabriquer un chandelier par le fondeur bruxellois Renier de Tirlemont (3) et enrichit l'église (4). Cependant les contre-coups de la situation troublée du pays ne se firent pas attendre : l'abbé et les religieux durent par deux fois abandonner leur monastère pendant les troubles de 1486 et 1488. Ils s'établirent à Diest dans leur refuge. Les troupes du duc d'Arenberg pillèrent l'abbaye, incendièrent des fermes, des moulins et les églises de Veerle, de Wezemaal et de Rotselaar. Un compte-rendu des dépenses, causées par ces troubles, indique l'étendue des dégâts (5). De plus pendant la nuit du 24 octobre 1499, la foudre tomba sur la tour ; l'église et quelques autres bâtiments du monastère furent incendiés (6).

L'abbé, découragé par cette catastrophe, envoya avec l'accord de ses religieux une supplique au pape pour obtenir un abbé-coadjuteur en la personne de son proviseur, Gérard vander Schaeft (7). L'abbé Barthélemy van den Valgaet (8) mourut le 20 août 1501.

**GERARD VAN DER SCHAEFT**, naquit à Hoogeloon (9) et remplit la fonction de notaire à la curie impériale. Il entra dans les ordres et, après avoir reçu le sous-diaconat, se présenta comme novice à Averbode. Il fut vêtu le 4 avril 1490, fit profession deux mois après et reçut la prêtrise (10) le 18 septembre 1490. Il fut nommé curé à Zutendaal, puis proviseur à l'abbaye et coadjuteur de l'abbé. Le 24 août 1501, les religieux le choisirent à l'unanimité pour succéder à Barthélemy van den Valgaet. Il reçut la bénédiction abbatiale des mains de Libert, évêque suffragant de Liège (11). La confirmation pontificale (12) suivit le 16 mars 1502. Gérard acheva d'abord la construction du dortoir, commencée sous son prédécesseur ; il se consacra ensuite à la reconstruction de la nouvelle église (13). Celle-ci fut consacrée en 1504 par Gilles Van der Heyden, évêque-auxiliaire de Cambrai (14). Un jubé, séparant le chœur et l'église, fut placé en 1504 par Conrad de Neurenborch (15). Vers 1505, le prélat fit placer la tourelle du Saint-Sacrement, exécutée par Mathieu Keldermans (16). Le maître-autel fut orné d'un retable, acheté en

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 136, f° 232.

(2) L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 114.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 4, f°s 32-36. — Pl. LEFÈVRE, *Les relations d'un fondeur bruxellois avec l'abbaye d'Averbode*, dans *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 239 et sv., Bruxelles, 1913.

(4) Pl. LEFÈVRE, *Textes concernant l'histoire artistique de l'abbaye d'Averbode*, dans *Revue belge d'archéologie*, IV, 335 et sv., Bruxelles, 1934.

(5) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 113.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 136, f° 246v° : annotation de G. die Voecht, et reg. 42 : Comptes du proviseur Gérard van der Schaeft. — Voir Pl. LEFÈVRE, *Les relations d'un fondeur bruxellois...*, dans *Bulletin de l'Académie d'archéologie...*, 239 et sv., Bruxelles, 1913.

(7) A.A. AVERBODE, I, liasse 5 (minute).

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 107 : nécrologe d'Averbode.

(9) Hoogeloon, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(10) A.A. AVERBODE, IV, reg. 87, f° 219 : St. JORIS, *Chronicon abbatiae Averbodiensis*.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 2786.

(12) A.A. AVERBODE, I, chartier, n° 2790.

(13) Sur les différents travaux de restauration, voyez : *Expensa Gerardi abbatis ad ecclesiam*, aux A.A. AVERBODE, I, reg. 4, et les comptes du prévôt, *ibidem*, reg. 42. — Pl. LEFÈVRE, *Textes concernant l'histoire artistique...*, dans *Revue belge d'archéologie...*, IV-V, Bruxelles, 1934-1935.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 4, f° 160, et reg. 136, f° 252 : G. DIE VOECHT, *Notes historiques* : épigramme latine.

(15) A.A. AVERBODE, I, reg. 4, f°s 128-130v°. — GESSLER-GODELAINE, *Het doxaal van St. Martinuskerk te Tessenderloo*, dans *Kunst Adell*, III, 35-64, Peer, 1925-1926. — Pl. LEFÈVRE, *A propos de l'identification du jubé de Tessenderloo*, dans *An. Praem.*, III, 423-429, Tongerlo, 1927.

(16) A.A. AVERBODE, I, reg. 4, f° 108. — Pl. LEFÈVRE, *Travaux d'artistes malinois pour l'abbaye norbertine d'Averbode*, dans *Mechlinia*, VI, 22-23, Malines, 1927.

1511 à Laurent Keldermans (1), ainsi que l'autel du Saint Sacrement (2). L'abbé fit construire en 1516 un hôtel pour les hôtes et les étrangers ; il fit restaurer le refuge de Diest (3).

L'abbé Gérard admit à nouveau des frères-convers (4). En 1502, le pape confirma à l'abbé et à ses successeurs le privilège de porter les insignes pontificaux (5). Gérard van der Schaefst reçut de l'abbé-général le pouvoir d'absoudre ses religieux de toutes les irrégularités (6). Il exerça ses droits de père-abbé à l'égard des moniales de Keizersbosch, où il voulait introduire une réforme (7). En 1525, l'abbé décida que le produit de la dime de Wijvelsmeer sous Zutendaal serait consacré à l'entretien de deux religieux, qui étudieraient les sciences sacrées à Paris (8). L'abbaye fut régulièrement visitée par l'abbé général ou par ses délégués (9). Vers 1509, l'abbé eut des difficultés avec des curés, qui s'approprièrent les dîmes novales ; les coupables furent cités devant Adrien d'Utrecht (10). L'autorité civile contesta parfois le droit de nomination ou de présentation du prélat. Le 28 janvier 1523, Charles-Quint nomma un curé séculier, Jérôme de Eynaten, dans l'église de Zutendaal, soumise au patronat d'Averbode (11). Le duc de Gueldre, Charles d'Egmont, agit de même en 1529 pour les cures de Blerik, Venlo et Horst. L'évêque de Liège, Erard de la Marck, appuya les revendications du prince et l'abbé dut s'incliner (12). En 1504, l'abbé d'Averbode assista le prélat de Saint-Michel lors de l'élection du nouvel abbé de Tongerlo (13). Il était en 1512 à Furnes pour assister le prélat de Grimbergen en une pareille occasion (14). Contre le danger de la commende, menaçant les abbâyes prémontrées, l'abbé Gérard se solidarisa avec les autres abbés pour la défense des privilèges de libre élection (15).

L'abbaye connut des périodes très sombres. L'abbé et les religieux durent s'enfuir plusieurs fois et chercher un asile à Diest et à Louvain pour échapper aux spoliations des troupes du duc de Gueldre (16) en 1504, 1505, 1512 et 1516. Plusieurs fermes de l'abbaye furent incendiées de sorte que le monastère ne put payer ses contributions annuelles. Le duc Maximilien l'exempta du payement annuel (17).

L'usage de nommer un coadjuteur avec droit de succession s'était fort répandu dans les abbâyes afin d'échapper à la commende. L'abbé Gérard obtint l'autorisation de se faire assister par un coadjuteur ; l'élection (18) de celui-ci eut lieu le 22 mai 1521. L'élu fut le neveu de l'abbé,

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 4, f° 110. — Pl. LEFÈVRE, *L'identification du retable d'Averbode conservé au musée du Steen à Anvers*, dans *Bulletin de l'académie d'archéologie...*, 227-236, Bruxelles, 1922.

(2) A.A. AVERBODE, I, reg. 4, f° 108<sup>v</sup>. — M.J. LAVALLEYE, *Le retable d'Averbode au musée de Cluny à Paris*, dans *Revue d'art*, nov.-déc. 1926.

(3) La chapelle de ce refuge fut consacrée le 15 décembre 1506 par Jean de Mons, évêque auxiliaire de Liège : L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 121.

(4) L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 122. La Communauté en comptait onze en 1505.

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, nos 2796-2797. — Ce privilège fut confirmé en 1503 et en 1509 par les évêques de Liège, Jean de Hornes et Erard de la Marck.

(6) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 2017 : acte du 16 décembre 1515.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 13, f° 56<sup>v</sup> : lettre de l'abbé aux moniales en date du 28 février 1505.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 18, f°s 55<sup>v</sup>-56.

(9) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 3059 : *relictum* de la visite de 1518 ; *ibidem*, IV, reg. 173, f°s 145-146 : *relictum* de la visite de 1522 et de 1532. — P.E. VALVEKENS, *Een praemonstratenzer abdij in het begin der 16<sup>e</sup> eeuw*, dans *An. Praem.*, XIII, 197-201, 205, Tongerlo, 1927.

(10) E. VALVEKENS, *Een praemonstratenzer abdij...*, dans *An. Praem.* XIII, 28.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 3133.

(12) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 3294. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4968.

(13) W. VAN SPILBEECK, *De abdij Tongerlo...*, 281.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 43, f° 41.

(15) E. VALVEKENS, *Een praemonstratenzer abdij...*, dans *An. Praem.*, XIII, 30 et sv.

(16) A.A. AVERBODE, I, reg. 43, f°s 24 et 30.

(17) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 123.

(18) A.A. AVERBODE, I, reg. 13, f° 214 : *Cartarius abbatis* : lettre de convocation du 8 mai 1521.

le proviseur Henri van der Schaeft (1), qui fut confirmé par le pape Léon X (2), mais mourut (3) le 17 octobre 1522. L'abbé demanda et obtint en 1530 la permission de faire une nouvelle élection. Un autre de ses neveux, Denis van der Schaeft fut nommé avec droit de succession (4) le 22 janvier 1530. L'abbé ne survécut pas longtemps à cette nomination. Il tomba malade en juin 1532 et mourut à Louvain (5) le 20 juillet 1532. Il fut inhumé en secret à Averbode pour éviter tout danger de commende (6). Le suffragant de Cambrai, ainsi que les abbés de Tongerlo et de Dieligem y assistèrent et assistèrent ensuite à l'installation du nouvel abbé.

DENIS VAN DER SCHAEFT était natif de Hoogeloon (7), et fut admis à l'abbaye en 1525 ; il obtint le titre de maître ès Arts à l'Université de Louvain et devint à partir de 1530 coadjuteur de l'abbé. Il fut élu définitivement le 22 juillet 1532, à l'âge de vingt-huit ans ; le jour suivant, il reçut la bénédiction abbatiale à Tongerlo ; celle-ci lui fut conférée par le suffragant de Cambrai, assisté par les abbés de Tongerlo et de Dieligem (8). L'évêque de Liège, mécontent qu'on l'avait ignoré pour cette cérémonie exigea une indemnité de 300 florins (9). Le jeune abbé fut frappé en 1533 par une paralysie des membres, qui l'obligeait le plus souvent à se tenir au lit (10). La nomination d'un coadjuteur s'imposait (11). L'abbé de Tongerlo, Arnould Streysters, plaidait pour Paul Gielmans ; l'abbé van der Schaeft donna son consentement non-obstant l'état maladif du candidat. Le coadjuteur obtint ses lettres de confirmation (12) le 17 octobre 1535 ; on négligea de demander la confirmation pontificale (13).

Plusieurs aménagements et restaurations furent apportés aux bâtiments de l'abbaye (14). L'abbé intervint aussi en 1534 chez les moniales de Keizersbosch, qui avaient donné asile à un groupe des sœurs cisterciennes de Binderen (15), chassées de leur monastère pour avoir refusé une réforme. Le prélat d'Averbode, prié d'accorder un permis de séjour à Keizersbosch, refusa catégoriquement et aucune instance ne put le faire revenir sur cette décision. Il essaya en 1537 de rétablir la vie commune à Keizersbosch en supprimant la coutume des prébendes. Ses efforts n'eurent pas le succès espéré (16). Les finances de l'abbaye furent lourdement grevées par l'empereur, qui avait obtenu du pape le privilège de s'approprier la moitié de la valeur réelle des revenus ecclésiastiques, surmontant 24 ducats d'or. L'abbé van der Schaeft fit composer un registre comportant l'énumération de tous les biens du monastère pour fixer la quote-part de l'abbaye. Il intitula ce registre : *Tribulationes ecclesie et cleri* (17). L'abbaye fut taxée pour la somme de 842 florins. Par après, le gouvernement augmenta la taxe. L'abbé van der Schaeft refusa ce

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 13, f° 215 : relation notariale de l'élection.

(2) A.A. AVERBODE, I, reg. 13, f° 120 : bulle du 9 juillet 1521.

(3) A.A. AVERBODE, IV, reg. 87, f° 234 : St. JORIS, *Chronicon abbatiae Averbodiensis*, donne l'épitaphe.

(4) A.A. AVERBODE, I, liasse 3, fasc. 3.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 107 : nécrologe d'Averbode.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 44, f° 10.

(7) Hoogeloon, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 44, f° 13.

(9) A.A. AVERBODE, I, liasse 3, fasc. 4 : quittance originale du 29 août 1532.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 44, f° 14v° : *Exposita D. vander Scaeft* ; et reg. 150, f° 126v° : *Litterae sigillatae*.

(11) A.A. AVERBODE, I, reg. 194, f° 10 : lettre de l'abbé du 5 novembre 1536.

(12) A.A. AVERBODE, I, reg. 194, f° 18-20.

(13) A.A. AVERBODE, I, reg. 44, f° 14v°.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 15, f° 98v° ; reg. 16, f° 204 ; reg. 45, f° 61v°.

(15) Binderen, Pays-Bas, dép. de Helmond, prov. de Brabant septentrional.

(16) L. BLONNE, *De abdij Averbode...*, 130.

(17) A.A. AVERBODE, I, reg. 290.

payement (1). Toutes ces difficultés financières minèrent la constitution déjà délicate de l'abbé, qui parle de ses déceptions et de ses peines dans son *Instructio pro successoribus* (2). Il mourut subitement le matin du 4 mars 1541. Il fut inhumé en secret, en présence des abbés de Saint-Michel, de Parc et de Tongerlo. Ce n'est qu'après l'enterrement qu'on annonça la mort du prélat : *propter pericula forsan imminentia* (3).

PAUL GIELMANS alias MICHAELIS, fils de Michel Meeuws, bailli de Campine, était natif d'Eersel (4) et apparenté à la famille van der Schaeft et au cardinal Guillaume van Enchevoirt. Il entra à l'abbaye en 1519, devint chantre en 1523, puis cellerier de l'abbaye en 1526 et en même temps curé d'Oostmale. Il fut nommé abbé-coadjuteur (5) le 17 octobre 1535 et remplit, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1535, la fonction de proviseur. Trois jours après la mort de l'abbé van der Schaeft, il fut désigné par le prieur et par les religieux présents pour assumer la direction de l'abbaye (6). Le lendemain, 7 mars, il reçut à Tongerlo la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque Gédéon, suffragant de Liège ; la confirmation pontificale (7) est datée du 6 mai 1541. Le nouvel abbé eut rapidement des difficultés avec ses religieux au sujet de la mense abbatiale et conventuelle, des dîmes-novales et d'autres points d'ordre intérieur. Un accord (8) fut conclu en 1541 et en 1542. L'abbaye, taxée en 1542 par les Etats de Brabant pour l'entretien des troupes, protesta en alléguant qu'elle se trouvait sur le territoire lossain. Elle obtint gain de cause, mais l'abbé et la prélature, se trouvant sur le territoire brabançon, devaient payer leur quote-part (9).

La maladie, dont souffrait depuis longtemps déjà l'abbé, s'accrut. En 1541, sur les instances d'Arnould Streyters, abbé de Tongerlo, Paul Gielmans accorda l'autorisation de lui choisir un coadjuteur (10). L'élection eut lieu le 26 septembre et cinq candidats furent élus. Gielmans tardait de faire nommer un de ces candidats (11). Il mourut à Louvain après un court abbatat (12) le 9 mai 1543.

JEROME SMETS (*Fabri*) était natif de Koersel et entra à l'abbaye sous l'abbatit de G. van der Schaeft. Il fit ses études à Louvain (13), remplit ensuite les fonctions de pitancier, de curé à Hoogemierde et, depuis Noël 1542, exerça l'office de grainetier et de proviseur. L'information du 20 mai, au cours de laquelle Jérôme Smets remporta la majorité des suffrages, se fit sous la présidence de deux commissaires du gouvernement : l'abbé de Saint-Michel d'Anvers et Adrien de Grave, conseiller du roi (14). Smets fut nommé par le gouvernement et reçut la béné-

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 290, f<sup>os</sup> 150-152.

(2) A.A. AVERBODE, I, reg. 44, f<sup>o</sup> 1.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 44, f<sup>o</sup> 14.

(4) Eersel, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 194, f<sup>os</sup> 18-20, compte-rendu de la nomination par Gielmas même. — E. VALVEKENS, *Een praemonstratenser abdij in het midden der XVI<sup>e</sup> eeuw*, dans *An. Praem.*, XIII, 13 et sv.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 44, f<sup>o</sup> 14<sup>v</sup> : *Exposita abbatis*.

(7) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 3365.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 14, f<sup>o</sup> 131, et l'accord de 1542, conclu entre l'abbé et le couvent par l'intermédiaire des abbés de Parc et de Tongerlo, *ibidem*, reg. 136, f<sup>o</sup> 272. — Ed. par E. VALVEKENS, *Een praemonstratenser abdij in het begin der XVI<sup>e</sup> eeuw*, dans *An. Praem.*, XIII, 213.

(9) L. BLOMME, *De abdij Averbode*, 132.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 792, f<sup>os</sup> 104<sup>v</sup> et 107 : Attestation d'Arnould Streyters et du prieur.

(11) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 792, f<sup>o</sup> 106.

(12) A.A. AVERBODE, I, reg. 200, f<sup>o</sup> 99<sup>v</sup> ; reg. 415, f<sup>o</sup> 76<sup>v</sup> : notes historiques par G. Die Vorcht.

(13) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 892, f<sup>os</sup> 118<sup>v</sup>-119 : information des commissaires.

(14) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 892, f<sup>o</sup> 104-119 : information de 1543.

diction abbatiale (1), le 10 juillet 1543. Il prêta 6000 florins à Charles-Quint (2) et fit quelques acquisitions pour l'abbaye. En 1544, il acheta une maison à Léau (3) ; le 17 mars 1545, il acheta un refuge à Bruxelles (4). Il apporta quelques changements et restaura les bâtiments abbatiaux entre autres la ferme « Het Veehof » (5). L'abbaye paya aussi 2000 florins pour s'assurer la paix avec les troupes du duc de Gueldre (6). En 1546, l'abbé Smets visita les moniales de Keizersbosch afin d'y introduire une réforme. Pour briser leur esprit d'indépendance, elles durent à nouveau promettre l'obéissance à l'abbé d'Averbode. Celui-ci ne put cependant réaliser son plan de réforme (7).

L'abbé tomba malade au refuge de Louvain (8) et y mourut (9) le 12 octobre 1546.

**MATHIEU 'S VOLDERS** (*Fullonis*). Le gouvernement députa l'abbé de Tongerlo, Arnould Streysters, et Nicolas Busleyden, conseiller de Brabant, pour ouvrir une information ; elle dura du 29 octobre jusqu'au 2 novembre. Les suffrages des religieux étaient partagés sur les personnes de Mathieu 's Volders, curé à Vorst (10) et de Balthasar Lauretten ou van der Hoeven, curé à Oostmalle (11). La majorité fut obtenue par 's Volders (12) ; il fut confirmé dans sa nouvelle charge au mois de décembre 1546 et installé par l'abbé de Saint-Michel (13). Une partie de la Communauté n'admettait pas l'immixtion du gouvernement dans les élections et le père abbé dut parlementer avant de briser l'opposition de la minorité (14). L'abbé 's Volders reçut la bénédiction abbatiale (15) le 14 décembre 1546 ; il demanda à Rome confirmation (16), et l'obtint le 4 février 1547.

La régente, Marie de Hongrie, obligea l'abbé à payer une pension annuelle de 200 florins à Philippe Baillieu (17). L'abbé assista régulièrement aux réunions des prélats de Brabant (18). En 1560, le 33 avril, il présida avec le chancelier Nigri à l'élection du nouveau prélat de Tongerlo (19). Il fut député en 1564 par le conseil du roi pour rendre compte de la gestion du prieur de Léau et introduire dans ce monastère les réformes nécessaires (20). Il était parmi les trois commissaires chargés d'enregistrer les suffrages des religieux de Saint-Michel (21).

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 415, f° 76v°.

(2) A.A. AVERBODE, I, reg. 16, f° 49v° : *Cartarius abbatis*.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 16, f° 73.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 16, f° 47.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 15, f° 91 : *Cartarius abbatis*.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 15, f° 212.

(7) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 134.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 15, f° 108 : *Cartarius abbatis*.

(9) A.A. AVERBODE, I, reg. 58, f° 118v°.

(10) Mathieu's Volders était natif de Retie ; il fut nommé circateur et infirmier en 1524 ; il exerçait la fonction de sous-prieur en 1530 : A.A. AVERBODE, I, reg. 147 : compte de 1530, et de curé à Vorst : A.A. AVERBODE, I, reg. 16, f° 1. — Voir E. VALVEKENS, *Een praemonstratencer abdij in het midden der XVI<sup>e</sup> eeuw*, dans *An. Praem.*, XIII, 71 et sv.

(11) E. VALVEKENS, *Een praemonstratencer abdij...*, dans *An. Praem.*, XIII, 22 et sv.

(12) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 892, f° 206 et sv. : texte de l'information.

(13) A.A. TONGERLO, reg. A. VI, 54, f° 118 : *Computationes P. Scheelen*.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 415, f° 80-81 : notes historiques de G. DE VORCHT, et reg. 499, f° 38 et sv.

(15) A.A. AVERBODE, I, reg. 150, f° 126.

(16) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 3416 : bulle du pape Paul III.

(17) A.A. AVERBODE, I, reg. 200, f° 177v° : acte du 10 juin 1547.

(18) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 137. — En 1556, il célébra à Bruxelles la messe en l'honneur des membres défunts de l'Ordre de la Toison d'or.

(19) A.A. TONGERLO, reg. A.V. 9, f° 145 : *Computationes P. Scheelen* ; — *ibidem*, liasse : *Abtskeuze*, n° 34.

(20) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 137.

(21) A.A. AVERBODE, IV, reg. 87, f° 246 : *Chronicon abb. Averb.* — GACHARD, *Correspondance de Marguerite de Parme avec Philippe II*, III, 281 et 452, Bruxelles 1842.

A l'abbaye, il restaura la boulangerie, orna la bibliothèque de sculptures et améliora les orgues. Il apporta des changements et fit des agrandissements aux refuges de Saint-Trond, de Bruxelles et de Malines, il enrichit l'église et la sacristie (1). La vie monastique à Averbode sous son abbatiat nous est connu par le *relictum visitationis* (2), du 16 mai 1548.

L'abbé (3) mourut le 26 novembre 1565. Son portrait est conservé à Averbode : à mi-corps, assis, il y est peint par un anonyme. Dans le coin supérieur droit se trouvent les armoiries de l'abbé : d'or au chevron d'argent, chargé de trois trèfles de sinople, accompagné en chef de deux roses de gueules et en pointe d'un cœur du même.

**GILLES SOMMERS alias HEYNS**, naquit à Geel le 15 mars 1531. Il avait déjà obtenu le grade de maître ès Arts avant d'entrer en religion en 1552 ; il fut nommé sacristain en 1556, ensuite curé à Koersel en 1559 et suivit, en 1564, les cours de Théologie à Douai (4). Les commissaires du gouvernement, les prélats de Parc et de Saint-Michel et Thierry Noppen, chancelier de Brabant, vinrent à l'abbaye au mois de décembre 1565 pour régler la succession de l'abbé's Volders. Le rapport de leur information montre que Gilles Sommers obtint la majorité des suffrages (5). La famille d'Arnould van Leefdael, appuyée par Guillaume d'Orange et par le comte d'Egmont, envoya une requête à la gouvernante pour faire nommer leur fils (6). Sommers fut néanmoins nommé par le roi (7) le 4 mars 1566 et reçut les lettres patentes (8) le 2 avril 1566. La bénédiction abbatiale lui fut conférée le 12 mai 1566 par Grégoire Sylvius, suffragant de Liège (9). La confirmation pontificale (10) suivit le 11 mars 1568. Comme l'abbé van der Steghen l'avait fait pour les annates, Sommers consigna les dépenses faites pour les droits de patente et les honoraires des commissaires (11).

L'abbé reforma et restaura la vie et la discipline conventuelle dans l'esprit du concile de Trente (12) et publia à cette fin plusieurs instructions (13). Il s'efforça à partir de 1570 de résoudre la controverse sur la division des biens abbatiaux et conventuels (14), mais on s'opposa à cette

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 64 : livres des comptes.

(2) A.A. AVERBODE, I, reg. 136, f° 281, et reg. 173, f°s 230-231v°. — Ed. par E. VALVEKENS, *Een praemonstratenzer abdij...*, dans *An. Praem.*, XIII, 214.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 173, f° 68.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f° 120 : *Gremium Averbodiense*.

(5) A.A. PARC, I, 4, 1 : rapport du 12 décembre 1565.

(6) Le texte de cette lettre du 11 janvier 1566 est publié dans *An. Praem.*, II, 228, Tongerlo, 1926. — Voir aussi une lettre du cardinal Granvelle du 9 avril 1566, qui intervint aussi en faveur de van Leefdael : C. PIOT, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, I, 206, Bruxelles, 1877.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 18, f° 97. — Voir aussi la lettre de Marguerite de Parme du 26 mars 1566 : A.A. AVERBODE, I, liasse 3, fasc. 5, exemplaire original.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 18, f° 98.

(9) A.A. AVERBODE, I, liasse 3, fasc. 5.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 18, f° 100.

(11) A.A. AVERBODE, I, reg. 499, 2<sup>ème</sup> partie.

(12) E. VALVEKENS, *L'ordre de Prémontré et le concile de Trente*, dans *An. Praem.*, VI, 70-101, Tongerlo, 1930.

(13) A.A. AVERBODE, I, liasse 2 : instructions de l'abbé en 1566, en 1569 et en 1572. — Ed. par E. VALVEKENS, *Een praemonstratenzer abdij...*, dans *An. Praem.*, XIII, 169, 175 et 179. — L'abbé exigea un nouveau serment des curés ; texte de ce serment aux A.A. AVERBODE, I, reg. 13, f° 287. — Il demanda également un serment spécial des postulants de ne pas s'opposer à la réforme ; A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f° 133v°. — Voir E. VALVEKENS, *Een praemonstratenzer abdij...*, dans *An. Praem.*, XIII, 123, et E. VALVEKENS, *Jong en oud geslacht te Averbode in de prelaatsverkiezing van 1574*, dans *An. Praem.*, VI, 232 et sv., Tongerlo, 1930.

(14) E. VALVEKENS, *Een praemonstratenzer abdij...*, dans *An. Praem.*, XIII, 128 et sv. — Voir l'instruction de l'abbé en 1572 : A.A. AVERBODE, I, liasse 2, et le Chapitre national de 1572, E. VALVEKENS, *Le concile national néerlandais de 1572*, dans *An. Praem.*, VI, 74-101, Tongerlo, 1930. — Sur les tentatives de réforme de l'abbé Gilles Sommers, cfr A.G.R. *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4980, f°s 1-80.

innovation car on savait l'abbé mauvais administrateur (1). L'abbé effectua quelques restaurations utiles aux bâtiments de l'abbaye il améliora les prés et consolida les digues du Demer (2). Le 28 novembre 1570, il donna son consentement aux abbés de Parc, de Grimbergen et de Ninove pour la fondation d'un collège à Louvain (3). Pendant les troubles de 1572, l'abbé et les religieux quittèrent l'abbaye et se retirèrent dans leur refuge à Louvain (4). L'abbaye fut pillée par neuf fois (5).

Depuis longtemps l'abbé avait conçu le plan de se donner comme successeur Corn. Hemmellers (6). Il ne put réaliser ce projet. L'abbé mourut à Louvain le 24 septembre 1574 de la peste (7).

**ARNOULD VAN LEEFDAEL**, fils de Philippe van Leeftael, seigneur de Tielen (8) et d'Anne de Gaveren (9), naquit à Tielen (10) le 20 juillet 1522. Il reçut l'habit religieux à Averbode (11), le 30 novembre 1543 et devint profès (12) le 8 décembre 1544 ; il étudia à Louvain (13) et reçut la prêtrise (14) le 3 juin 1547. Arnould fut nommé vicaire à Wezemaal (15) le 13 novembre 1549 et, en 1554, curé à Oostham (16), charge qu'il occupa jusqu'en 1577.

L'information pour la nomination du nouveau prélat se déroula sous la présidence de deux commissaires du gouvernement : le prélat Guillaume Greve, de Saint-Michel et le conseiller Jean Hovelmans. Arnould van Leeftael obtint respectivement quatorze premières voix, six deuxième et six troisième suffrages, tandis que Hemmellers, candidat du prélat Sommers eut dix-huit premières voix, cinq deuxième et cinq troisième suffrages (17). Les informateurs proposèrent au gouverneur Requesens la candidature de van Leeftael. Le gouverneur écrivit dans ce sens au roi Philippe II, mais ajouta que van Leeftael avait entretenu des relations avec le prince Guillaume d'Orange (18). La nomination par le roi se fit attendre malgré diverses requêtes (19). L'abbaye fut administrée pendant la vacance par un conseil de trois person-

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 136, f° 286 et reg. 415, f°s 81-82. — A deux reprises, au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y eut des velléités de réintroduire la séparation des mensues. La majorité désavoua ces tentatives et les coupables furent châtiés : A.A. AVERBODE, I, liasse 2, et A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4945, f° 171. — La charge de pitancier fut supprimée. Au sujet de la pitance et de sa suppression, voir A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4945, f°s 170-171.

(2) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 144.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 18, f° 82.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 16, f° 135v°.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 16, f°s 143v° et 185v° : lettre de l'abbé et de la Communauté du 22 novembre 1572.

(6) E. VALVEKENS, *Jong en oud geslacht*, dans *An. Praem.*, VI 246-247, Tongerlo, 1930.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 107 : nécrologe d'Averbode.

(8) Tielen, prov. d'Anvers, cant. d'Herentals.

(9) Sur la famille de van Leeftael voyez E. VALVEKENS, *Arnold van Leeftael, prelaat van Averbode*, 15-26, Brugge, 1943.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 16, f° 6v° : *Cartarius abbatis*.

(11) A.A. AVERBODE, I, reg. 15, f° 16v° et 246 : *Cartarius abbatis*.

(12) A.A. AVERBODE, I, reg. 15, f°s 16v° et 246.

(13) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f° 113 : *Gremium abbatiae* par G. DIE VORCHT.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 200, f° 101v° : *Littere sigillate*.

(15) A.A. AVERBODE, I, reg. 200, f° 95v°.

(16) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f° 115v°.

(17) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience, Enquestes ecclésiastiques*, reg. 906, f°s 149-180 : information du 9 octobre 1574. — Ed. Pl. LEPÈVRE, *Arnould de Leeftael à l'époque des troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin de l'Académie d'archéologie...*, I, 39 et sv., Bruxelles, 1923.

(18) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 172, f° 116 : lettre du 19 novembre 1574.

(19) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 171, f°s 448-449 : lettre de Philippe II à Requesens du 13 octobre 1575 ; lettre de Requesens au roi du 28 novembre 1575, *ibidem*, reg. 172, f° 200 ; lettre du 27 janvier, *ibidem*, f° 210v° ; lettre du conseil d'État au roi du 22 mai 1576, *ibidem*, reg. 173, f° 129. — ARCHIVES DU BRABANT SEPTENTRIONAL A BOIS-LE-DUC, *Registre des doléances*, 3, f°s 117 et 832 : minutes des lettres des prélats et des États de Brabant au roi

nes (1). Au mois d'octobre 1577, l'abbaye d'Averbode envoya une nouvelle requête aux Etats Généraux à Bruxelles en faveur d'Arnould van Leefdael (2), qui fut nommé administrateur et prélat (3) par provision du 7 novembre 1577. L'installation (4) se déroula le 2 janvier 1578. Le 14 janvier suivant, le nouveau prélat fut investi par l'évêque de Liège des différents biens féodaux de l'abbaye en pays lossain (5). L'abbé dut verser la somme de 1100 florins (6) pour l'entretien de l'armée des Etats-généraux ; après la défaite des Etats à Gembloux, il se réfugia à Oostham. Une bande de soldats rebelles pilla l'abbaye (7) le 24 août 1578, et les religieux, par peur de nouvelles molestations, quittèrent l'abbaye et se fixèrent dans diverses localités. Cet exil dura près de cinq ans. Le château d'Oostham, où résidait van Leefdael, devint le centre de l'administration abbatiale (8). La gestion des biens abbataux par van Leefdael fut désastreuse au point de vue financier et matériel entraînant la vente de plusieurs objets de prix (9) et des possessions de l'abbaye (10).

Van Leefdael ne fut jamais reconnu comme abbé par le roi (11) et Farnèse, bien que très indulgent envers les abbés rebelles, n'était pas disposé à se réconcilier avec cet abbé, suspect d'hérésie (12). Arnould van Leefdael fut néanmoins reconnu par ses religieux comme leur prélat légitime (13), mais aussitôt après sa mort, survenue à Oostham le 28 avril 1584, son souvenir fut oublié. L'abbé fut enseveli dans l'église abbatiale d'Averbode (14). Par suite de l'attitude du roi à l'égard du prélat, on raya son nom de la liste des abbés et on le chargea de toutes les fautes administratives dans la gestion des biens de l'abbaye (15).

**ARNOULD VAN DER HEYDEN**, naquit à Bolderberg près d'Hasselt ; il entra à l'abbaye d'Averbode en 1566 à l'âge de 25 ans et fut nommé prieur (16) le 23 juin 1574. Il avertit Farnèse de la mort d'Arnould van Leefdael et pria le gouverneur de nommer des commissaires pour

---

et au conseil d'État d'avril 1576 et du 12 mai 1576 ; *ibidem*, f° 148 : lettre de B. Schetz du 9 juin 1576 aux États de Brabant. — A.A. AVERBODE, I, reg. 415, f° 32 : requête présentée au gouverneur don Juan par l'abbaye d'Averbode le 20 mai 1577. — Lettre de don Juan au roi du 20 juin 1577, éd. par M. GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, V, 419.

(1) Pendant la vacance, l'abbé général J. Despruets visita l'abbaye les 16 et 17 mars 1575. Voir A.A. AVERBODE, I, reg. 415, f° 188, note dans G. DIE VORCHT, *Notes historiques*. — Ed. par E. VALVEKENS, *Acta et documenta Joannis de Pruettis abbatis Praemonstratensis*, dans *An. Praem.*, XXX, 258-259, Averbode, 1954.

(2) ARCHIVES DU BRABANT SEPTENTRIONAL A BOIS-LE-DUC, *Registro des doléances*, 4, f° 98.

(3) A.A. AVERBODE, I, liasse 3, fasc. 5.

(4) ARCHIVES DU BRABANT SEPTENTRIONAL A BOIS-LE-DUC, *Registro des doléances*, 4, f° 103v°. — JAPIKSE, *Resolutien der Staten-Generaal*, I, 582, La Haye, 1915.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 415, f° 163v° : note de G. DIE VORCHT.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 271, f° 369 : quittance originale du 29 janvier 1578.

(7) Un missel manuscrit du XVI<sup>e</sup> siècle fut racheté en 1584 ; il est conservé aux A.A. AVERBODE, IV, 64.

(8) E. VALVEKENS, *Arnold van Leefdael...*, 94 et sv., Brugge, 1943.

(9) Voir la liste dans A.A. AVERBODE, I, reg. 25, f°s 10v°-12v°. — A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, n° 5004.

(10) E. VALVEKENS, *Arnold van Leefdael...*, 117 et sv.

(11) A.A. AVERBODE, I, reg. 150, f° 57v° : minute du prieur vander Heyden en date du 29 octobre 1586. — Le 31 juillet 1585, Philippe II écrivit à Farnèse que « le dernier abbé qui estoit intrus » avait vendu plusieurs biens de l'abbaye : A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 180, f° 194.

(12) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, carton 1584 : lettre de Farnèse au Conseil de Brabant du 28 février 1584. — Sur les relations de l'abbé avec le prince d'Oranje, voir E. VALVEKENS, *Jong en oud geslacht*, dans *An. Praem.*, VI, 242, Tongerlo, 1930.

(13) E. VALVEKENS, *Arnold van Leefdael...*, 177 et sv.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 415, f° 79v°.

(15) Dans une lettre du 13 avril 1586 à l'abbé général J. Despruets, le couvent prétendait que l'abbaye avait été vacante depuis la mort du prélat Heyns en 1574. Les religieux ont totalement oublié leur prélat van Leefdael : A.A. AVERBODE, I, reg. 18, f°s 120v°-121v°. — Arnould van Leefdael n'est pas mentionné dans la liste des prélats contenue dans le manuscrit de VAN BOTERDAEL, *Brabantia Praemonstratensis*, aux A.A. AVERBODE, IV, reg. 85, f° 264.

(16) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f° 133 : *Gremium Averbodiense*.

présider à l'élection (1). Le prélat Vlierden de l'abbaye du Parc et le conseiller Candriessche furent désignés (2) le 29 mai 1584. Ils commencèrent leur information le 3 juillet suivant (3). Ils constatèrent que la situation de l'abbaye était lamentable (4) et qu'elle nécessitait un successeur très capable (5). Les commissaires proposèrent comme candidat unique, le prieur Arnould Van der Heyden (6). Farnèse se rangea à leur avis et écrivit dans ce sens une lettre au roi Philippe II (7). La confirmation par le roi se fit attendre. Pendant la vacance, Jean Godefridi, prévôt de Keizersbosch, fut nommé premier administrateur des biens de l'abbaye, assisté par le curé de Koersel, Guillaume Henrici Jans, et par Herman Horst. Ils ne pouvaient prendre aucune décision importante sans le consentement du prieur (8). Les religieux, ne pouvant pas encore prendre possession de leur abbaye, devaient par ordre de Vlierden, prélat de l'abbaye du Parc, se réunir dans leur refuge à Diest (9). Le 31 juillet 1585 fut délivrée enfin par le roi Philippe II la lettre de nomination en faveur d'Arnould van der Heyden (10), quoiqu'une partie des religieux se fût opposée à cette nomination (11). Le roi écrivit le même jour à Farnèse d'obliger le nouveau prélat à racheter les biens dispersés de l'abbaye (12). Van der Heyden fut installé à Diest, le 13 avril 1586, en présence des deux commissaires cités ci-dessus (13). Les religieux d'Averbode demandèrent à l'abbé général, Jean Despruets, de confirmer leur nouvel abbé (14). Par une lettre du 8 mai 1586, l'abbé général approuva l'élection d'Arnould van der Heyden (15). La confirmation pontificale (16) fut demandée le 6 février 1587.

L'abbatit d'Arnould van der Heyden fut d'une courte durée. Il mourut à Diest le 3 octobre 1588 et fut enseveli dans le chœur de l'église Saint-Sulpice (17).

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 826, f° 23v°.

(2) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 911, f° 169.

(3) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 911, f°s 169-188 : information de 1584.

(4) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 911, f° 183v°. — A.A. PARC, *Epistole varie F. Vlierden*, f° 40 : lettre de Vlierden au président en date du 30 août 1584.

(5) Lettre de Torrentius à Fonck du 18 octobre 1585, éd. par P.F.X. DE RAM, dans *B.C.R.H.*, 3<sup>e</sup> série, II, 62, Bruxelles, 1860.

(6) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 911, f°s 183-184 ; éd. par E. VALVEKENS, *Acta J. Despruetsis...*, dans *An. Praem.*, XXXII, 135-137, Averbode, 1956. — Vlierden revint sur ce point dans ses lettres à Morillon, évêque de Tournai, en août 1584, et au président Pamele, le 30 août 1584 : A.A. PARC, *Epistole varie*, f° 51 ; éd. par E. VALVEKENS, *Acta J. Despruetsis...*, dans *An. Praem.*, XXXII, 291, 298 et 299.

(7) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 911, f° 186 : lettre du 15 septembre 1584.

(8) A.A. PARC, *Epistole varie*, f°s 62-63v° : deux lettres de Vlierden à la date du 14 octobre 1584 ; éd. par E. VALVEKENS, *Acta J. Despruetsis...*, dans *An. Praem.*, XXXII, 315-317.

(9) A.A. PARC, *Epistole varie*, f° 52 : lettre du 28 août 1584 ; éd. par E. VALVEKENS, *Acta J. Despruetsis...*, dans *An. Praem.*, XXXII, 294-295. — Voir aussi A.A. PARC, VII, 47, f° 31 : ordre antérieur du 13 juillet ; éd. par Pl. LEFÈVRE, *Arnould van Leefdael*, dans *Bulletin de l'Académie d'archéologie...*, 12, note 2, Bruxelles, 1933 et par E. VALVEKENS, *Acta J. Despruetsis*, dans *An. Praem.*, XXXII, 138-140. — Dans une lettre au prieur Van der Heyden, Vlierden invitait les religieux d'Averbode à porter l'habit blanc ; il revint sur ce sujet dans une lettre au prévôt de Keizersbosch du 17 septembre 1584 : A.A. PARC, *Epistole varie*, f°s 55 et 59 ; éd. par E. VALVEKENS, *Acta J. Despruetsis...*, dans *An. Praem.*, XXXII, 300, 307 et 315.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 18, f° 120 : *Cartavius abbatit*.

(11) A.A. PARC, *Epistole varie*, f° 83 : lettre de Vlierden de janvier 1586 ; éd. par E. VALVEKENS, *Acta J. Despruetsis...*, dans *An. Praem.*, XXXII, 91-93.

(12) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 180, f° 194.

(13) L. BLOMME, *De abdiij Averbode...*, 157.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 18, f° 120v° : lettre du 13 avril 1586 ; éd. par E. VALVEKENS, *Acta J. Despruetsis...*, dans *An. Praem.*, XXXII, 94-97.

(15) A.A. AVERBODE, I, reg. 18, f° 122, éd. par E. VALVEKENS, *Acta J. Despruetsis...*, dans *An. Praem.*, XXXII, 102.

(16) L. BLOMME, *De abdiij Averbode...*, 157.

(17) L. BLOMME, *De abdiij Averbode*, 158. — Pl. LEFÈVRE, *Arnould van der Heyden*, dans *Biographie Nationale*, XXIX, 681-682, Bruxelles, 1957.

MATHIAS VALENTYNS (1). L'information en vue de l'élection d'un nouveau prélat fut dirigée par l'abbé de Parc, François van Vlierden, et par le conseiller Craesbeke. Cette information (2) eut lieu à Diest du 21 au 26 novembre 1588. La majorité des suffrages alla au prieur Jean de Wiekevorst et à Mathias Valentyns, curé de Brustem. Les commissaires montrèrent leur préférence pour Valentyns parce qu'il « a la physionomie plus humaine et qu'il est aussi mieux imbu des affaires seculieres » (3). Valentyns était natif de Koersel, il était entré à l'abbaye (4) au mois de janvier 1574, nommé curé à Kosen en 1584, il fut chargé, en 1586, d'administrer les biens de l'abbaye à Saint-Trond (5). En 1588, il fut nommé curé à Brustem (6). Valentyns, élu par ses confrères, reçut l'appui du roi (7), mais la poursuite des négociations fut arrêtée à cause des troubles dans le pays. La missive, faisant part de la désignation (8), ne fut expédiée que le 14 août 1591. Le nouvel élu fut installé (9) dans la chapelle du refuge de Diest par Raoul van Gheffen, religieux de Tongerlo et prévôt de Saint-Sulpice à Diest, le 26 novembre 1591. Le 24 mai 1592, Valentyns reçut la bénédiction abbatiale dans l'église de l'abbaye de Beaurepart à Liège, des mains du suffragant, Antoine Stregnart (10). La Communauté d'Averbode était toujours en exil et forcée de demeurer à Diest. En 1594, l'abbaye était occupée par une bande de mercenaires italiens, la majeure partie des édifices conventuels fut complètement incendiée (11). Les restaurations, qui durèrent cinq ans, furent entreprises par Barthélemy Van Ther (12). Vers la fin du mois de juin 1599, revenant d'une réunion des Etats à Bruxelles, Valentyns capturé par les gueux, ne fut relâché que contre une rançon de 12.000 florins (13). En 1604, après des multiples négociations, le prélat put ramener la Communauté au monastère d'Averbode (14). Le 4 octobre 1605, l'église, le cloître et le cimetière furent réconciliés par le suffragant de Liège (15). Outre la restauration financière, l'abbé s'occupa surtout de la réforme spirituelle et disciplinaire de ses religieux (16). Nonobstant l'opposition de quelques-uns (17), la réforme gagna du terrain (18).

(1) L'ouvrage de base pour l'étude des prélatures à partir de Valentyns demeure Pl. LEFÈVRE, *L'abbaye norbertine d'Averbode pendant l'époque moderne (1591-1797)*, Louvain, 1924. — Pl. LEFÈVRE, *Éloge funèbre et documents inédits sur Mathias Valentijns, abbé d'Averbode de 1591 à 1635*, dans *An. Praem.*, XLV, 65-83, Averbode, 1969.

(2) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'audience*, reg. 914, f<sup>os</sup> 71-96 : information de 1588.

(3) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'audience*, reg. 914, f<sup>os</sup> 71-96.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f<sup>o</sup> 138 : *Gremium Averbodiense*.

(5) A.A. PARC, *Epistole varie*, f<sup>o</sup> 62 : lettre de F. Vlierden, abbé de Parc, du 14 octobre 1584 ; éd. par E. VALVEKENS, *Acta J. Despruetis...*, dans *An. Praem.*, XXXII, 315.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f<sup>o</sup> 132 : *Gremium Averbodiense*.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 200, f<sup>os</sup> 4v<sup>o</sup> et 138v<sup>o</sup> : correspondance des abbés de 1532 à 1589.

(8) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 3600.

(9) A.A. AVERBODE, I, liasse 3.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 415, f<sup>o</sup> 38 : notes historiques de G. DIE VOECHT.

(11) Voir la chronique zichemoise, publiée par P.J. GOETSCHALCKX, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 377-387, Anvers, 1902. — A.A. AVERBODE, I, reg. 18, f<sup>o</sup> 146v<sup>o</sup> : *Cartarius abbatis*, et reg. 136, f<sup>o</sup> 298 : Notes historiques par G. DIE VOECHT.

(12) A.A. AVERBODE, I, liasse 19 et reg. 18, f<sup>o</sup> 156v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 168v<sup>o</sup> : *Cartarius abbatis*. — Des agrandissements furent aussi apportées au refuge de Diest : A.A. AVERBODE, I, reg. 19, f<sup>o</sup> 133.

(13) A.A. AVERBODE, I, liasse 20, farde 2, et reg. 136, f<sup>o</sup> 299 : différents documents relatifs à cette affaire.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 150, f<sup>o</sup> 121v<sup>o</sup> : Correspondance des abbés de 1541 à 1596. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 4997 : émigration des religieux au XVI<sup>e</sup> siècle.

(15) A.A. AVERBODE, I, reg. 19, f<sup>o</sup> 41 : *Cartarius abbatis*.

(16) Voir à ce sujet, A.A. AVERBODE, I, liasse 2, et reg. 224 : *Registrum continens ea quae ad ordinem Praemonstratensem spectant communiter et contigerunt tempore regiminis R.D. Mathiae Valentini Coerselii, abbatis*.

(17) A.A. AVERBODE, I, reg. 105 : *Gremium Averbodiense* où est retracé le *curriculum vitae* de tous les religieux. Voir aussi *ibidem*, reg. 61, 223, 224, 226 et liasse 6.

(18) En 1610, deux religieux d'Averbode furent envoyés à l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers pour y promouvoir la restauration disciplinaire : A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f<sup>o</sup> 157v<sup>o</sup>. — Voir aussi le *relictum visitationis* de 1628, dans

L'abbé s'attaqua aussi aux abus des curés (1) ; il dut même recourir à la révocation à plus d'une reprise (2). Valentyns demanda en 1601 à ses curés de prêter un serment, exprimant leur soumission complète à l'abbé. Les religieux protestèrent contre cette nouvelle mesure, non prévue par les statuts (3). L'abbé consulta la Faculté de Théologie de Louvain, qui lui donna gain de cause (4). Mathias Valentyns entra en conflit avec les évêques de Ruremonde (5), de Bois-le-Duc (6) et plus tard un de ses successeurs avec l'évêque d'Anvers (7), au sujet des droits de l'abbaye sur les mortuaires des curés prémontrés. A l'abbaye, le prélat stimula les études et nomma des professeurs de premier ordre (8) entre autres Pierre Hinsenius, Engelbert Henepovius et Jacques a Castro, plus tard évêque de Ruremonde (9). Un autre point de son programme fut la réorganisation du couvent des moniales de Keizersbosch (10). Il y installa, le 11 janvier 1611, comme prieure Marie van den Sande, maîtresse des novices à Gempe. Il reçut en outre la mission d'intervenir en faveur de certains monastères bavarois, que voulaient incorporer les jésuites (11).

Le prélat Valentyns mourut le 12 mars 1635 ; il reçut le titre de second fondateur de l'abbaye (12). Son portrait est conservé à l'abbaye, peint par un anonyme. Dans le coin supérieur gauche, les armoiries de l'abbé : d'or au chevron d'azur, chargé de trois cloches d'argent ; accompagné en chef de deux roses naturelles en pointe d'un cœur de gueules (13). Sa devise : *Ne quid nimis*.

lequel le nonce Caraffa loua le bon ordre et l'ardeur des religieux : A.A. AVERBODE, I, liasse 2, farde 1, et reg. 224, f<sup>os</sup> 112v<sup>o</sup>-119. — Pl. LEFÈVRE, *L'abbaye norbertine d'Averbode...*, 9.

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 150, f<sup>os</sup> 8 à 53 : correspondance des abbés de 1541 à 1596, et reg. 276 : les minutes des correspondances que l'abbé entretint avec ses curés.

(2) Lettre du 2 janvier 1592 au curé de Neerglabbeek : A.A. AVERBODE, I, reg. 150, f<sup>o</sup> 8, et du 19 juin 1602 à l'archidiacre d'Anvers à propos du curé de Weelde : *ibidem*, f<sup>o</sup> 50. — L'évêque de Ruremonde décrit dans une lettre du 9 avril 1598 ses griefs contre les curés réguliers de Venlo : A.A. AVERBODE, I, liasse 14. — Valentijns abandonna en 1615 la collation de la cure de Venlo à l'évêque, mais le prélat Vaes fit annuler cette concession en 1645, puisqu'elle était contraire aux privilèges de l'Ordre : A.A. AVERBODE, I, reg. 19, f<sup>os</sup> 139, 141-142, et reg. 24, f<sup>os</sup> 53v<sup>o</sup>, 162v<sup>o</sup> et 164.

(3) La prestation du serment fut adoptée par le Chapitre Général de 1618 : Ch. TAIEE, *L'abbaye de Prémontré*, II, 229, Paris, 1873. — En 1620, le Chapitre Provincial, tenu au Parc, fixa le libellé du serment pour la circarie de Brabant : A.A. AVERBODE, I, liasse 1.

(4) A.A. AVERBODE, I, liasse 33, farde 11, et reg. 164 : serments prêtés par les curés d'Averbode.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, reg. 4945, f<sup>o</sup> 92.

(6) A.A. AVERBODE, IV, reg. 89, f<sup>os</sup> 237-238 : documents divers relatifs à l'histoire des maisons norbertines en Belgique.

(7) A.A. AVERBODE, I, liasse 14, farde 2. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 4970 et 4971.

(8) Une liste des professeurs, presque tous gradés *in utroque jure*, en théologie ou ès Arts, figure dans les notes de l'archiviste Van Hulsel. Ce sont en général des prêtres séculiers, formés à l'Université de Louvain : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, reg. 4945, f<sup>o</sup> 172, répertoire analytique par A. Van Hulsel.

(9) Jacques a Castro enseigna pendant plus de dix ans la Théologie et c'est pendant son professorat à Averbode qu'il conquist le grade de docteur en Théologie à Louvain : A.A. AVERBODE, I, liasse 20, farde 1. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, reg. 4945, f<sup>o</sup> 172.

(10) Sur cette tentative de réforme, voir A.A. AVERBODE, I, reg. 224, 288, 289 ; 289 bis, 291 bis, et aux A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 4961, 5321, et 5325. — Les lettres de l'abbé au prévôt et au couvent de Keizersbosch conservées aux A.A. AVERBODE, I, reg. 150, sont éditées par E. VALVEKENS, *Documents prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXX, 29-39, Averbode, 1954.

(11) A.A. AVERBODE, I, liasse 14, farde 2.

(12) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f<sup>o</sup> 138 : Catalogue des religieux.

(13) Pour les armoiries des prélats, voir manuscrit de A. VAN BOTERDAEL, *Brabantia Praemonstratensis*, aux A.A. AVERBODE, IV, reg. 85, où figure un dessin en couleurs des armoiries des abbés. — Nous nous bornons à donner les armoiries des abbés dont on a conservé un portrait. — Pour les portraits, voir Pl. LEFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique (Répertoires de documents graphiques relatifs à l'histoire nationale)*, Bruxelles, 1917.

**NICOLAS AMBROSI alias BROSIS.** L'élection du nouveau prélat eut lieu les 9 et 10 mai 1635. Deux religieux obtinrent la confiance de leurs confrères : Nicolas Ambrosi, curé à Zolder, et Gilles die Voecht, proviseur conventuel. Les commissaires appuyèrent la candidature de Nicolas Ambrosi (1). Il fut nommé le 12 juillet et installé par le père abbé le 4 août ; il reçut la bénédiction abbatiale le 4 octobre suivant (2). Nicolas Ambrosi, natif d'Oostham, entra à l'abbaye au mois de mars 1605, il étudia au Collège de Prémontré à Louvain, devint sous-prieur et, en 1613, fut désigné comme président du Collège de Louvain d'où il fut promu, le 27 mai 1619, à la cure de Zolder (3).

Le nouveau prélat dut faire face immédiatement à des difficultés. L'édit de Rétorsion de 1636 signifiait un réel danger pour lui, qui était nominalement exclu de la sauvegarde, obtenue pour l'abbaye (4). Il se retira à Diest (5) et y resta jusqu'au mois de février 1639. Dès son retour, il continua l'œuvre réformatrice de son prédécesseur (6) et établit le culte de Notre-Dame de Kortembosch, dans le Limbourg (7). Il eut aussi des difficultés avec Mathias Winter, prévôt de Keizersbosch, au sujet de la juridiction du prévôt (8), qui prétendait être indépendant de la juridiction abbatiale. Le prélat reçut en outre des missions importantes : en 1645, l'archevêque de Malines fit appel à lui pour procéder à l'enquête canonique sur la personne d'Henri van der Caelen, titulaire à l'évêché de Ruremonde (9).

Le prélat Ambrosi mourut le 9 juillet 1647, frappé d'apoplexie (10). Son portrait, peint par un anonyme flamand du XVII<sup>e</sup> siècle, est conservé à l'abbaye. Dans le coin inférieur gauche se trouvent les armoiries : d'or écartelé par une croix d'argent : 1. un arbre de sinople ; 2. une rose naturelle ; 3. divisé par une petite fasce d'argent, en chef trois ? et en pointe, trois roses boutonnées de sable ; 4. un cœur de gueules.

**SERVAIS VAES.** L'élection eut lieu du 6 au 8 août 1647, sous la présidence de l'abbé de Saint-Michel, J.C. Van der Sterre, et du comte d'Erps-Boischot. Servais Vaes obtint la majorité des suffrages (11). La nomination se fit attendre et Mathieu Winters, prévôt de Keizersbosch, tenta de faire échouer la candidature de Vaes (12). Le 10 décembre 1647, le roi Philippe IV délivra les patentes en faveur de Servais Vaes (13) ; il fut installé le 31 mars 1648 et reçut, le 3 mai suivant, la bénédiction abbatiale à Averbode, des mains de l'évêque de Liège (14).

Servais Vaes était natif d'Herck-la-Ville, il avait fait profession à Averbode en 1627 et étudié pendant une année à Louvain (1635-1636) ; il devint ensuite sous-prieur, maître des novices et

(1) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 934, f<sup>os</sup> 170-207.

(2) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 4123, et liasse 3.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f<sup>o</sup> 151.

(4) A.A. AVERBODE, I, liasse 8, farde 4.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, reg. 4945, f<sup>os</sup> 165-166.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 173, VAN DER STEGHEN, *Chronicon*, f<sup>o</sup> 116.

(7) A.A. AVERBODE, I, liasse 52 : lettre originale de l'évêque de Liège de 1639, qui autorise l'édification d'une chapelle. — *ibidem*, reg. 22, f<sup>o</sup> 403 : 12 août 1641, pose de la première pierre et dotation de la chapelle. — *Ibidem*, liasse 14 : charges de l'abbaye, lettre du prélat du 13 janvier 1645. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.* n<sup>os</sup> 5253-5254 : longues discussions au sujet de la juridiction dont relevait la chapelle.

(8) A.A. AVERBODE, II, chartrier de Keizersbosch, 159 : sentence arbitrale des abbés de Parc et de Saint-Michel. — A.A. PARC, VII, n<sup>o</sup> 54 : *Recueil d'actes et de consultations*.

(9) A.A. AVERBODE, I, reg. 23, f<sup>os</sup> 210-212. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, 5319.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 261, f<sup>o</sup> 170 : Note de G. DIE VOECHT.

(11) A.G.R., *Conseil d'Etat*, carton 36 : dossier de l'élection.

(12) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 4960.

(13) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 4216.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 23, f<sup>os</sup> 261-264.

puis, le 11 septembre, prieur de l'abbaye (1). Sous sa prélature, on inaugura la culte, jusqu'alors inconnu, du premier abbé d'Averbode, André, et d'un saint religieux, Arnikius. Une biographie de ces deux personnages fut mise en circulation vers 1656. Elle était l'œuvre d'un chanoine du monastère. Cette dévotion disparut complètement à la fin de l'ancien régime (2). L'abbatiate de Vaes fut fort mouvementé. A cause des guerres continuelles, les religieux devaient souvent se retirer en lieu sûr (3) et l'abbaye fut à de multiples reprises pillée par les soldats (4). Nonobstant ces malheurs, l'abbé consacra son activité à la restauration matérielle de l'abbaye et de ses dépendances. Il commença en 1664 la construction de l'église, qui fut inaugurée en 1672 ; la consécration (5) eut lieu le 19 juin 1681. Le roi Philippe IV délivra le 22 novembre 1659 un rescrit au prélat, le confirmant dans la possession pacifique de ses droits sur les mortuaires des curés prémontrés ; l'abbé ne pouvait être contraint à payer une taxe funéraire aux évêques (6). En 1697, l'abbé Vaes fêta le cinquantième anniversaire de son élection et de sa bénédiction abbatiale (7). Vers la fin de sa vie, en 1698, l'internonce Spada demanda à Servais Vaes d'intervenir avec l'abbé de Rolduc et le doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles dans un conflit existant à la collégiale de Kerpen (8). L'abbé mourut le 17 janvier 1698 à l'âge de nonante ans (9). Son portrait, peint par G. De Crayer, est conservé à l'abbaye.

**ETIENNE VAN DER STEGHEN.** L'élection eut lieu le 22 février 1698 en présence des deux commissaires : Chrysostome Teniers, abbé de Saint-Michel, et le marquis d'Herzelles. Etienne, Pierre van der Steghen obtint une large majorité de suffrages (10) ; sa nomination fut confirmée par patentes de Charles II en date du 24 avril (11). Le nouvel élu fut installé le 15 juin et reçut le même jour, la bénédiction abbatiale des mains du suffragant de Liège (12). Van der Steghen était né à Tirlemont, il entra à Averbode en 1664, exerça l'office de sacriste, devint curé à Venlo en 1677 et le resta jusqu'à son élection comme abbé (13). Le prélat continua l'œuvre de son prédécesseur Vaes. Il transforma, améliora et enrichit les différents bâtiments de l'abbaye (14). Pour renforcer la discipline religieuse, des visites canoniques furent effectuées sur l'instance de l'abbé (15). Il eut un conflit, en 1714, avec l'évêque de Liège sur le maintien des privilèges de l'Ordre, relatifs au ministère pastoral (16). Van der Steghen, estimé à juste titre par le général de l'Ordre, fut nommé visiteur capitulaire pour la circarie de Brabant et de Frise (17), le 29

(1) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f° 171.

(2) J. VAN MIERLO, *Een reeks valsche kronieken van C. Buthens*, dans *An. Praem.*, II, 129-132, Tongerlo, 1926.

(3) A.A. AVERBODE, I, liasse 14, farde 2, et reg. 26, f°s 20 et sv., et reg. 116, f° 86 : années 1654 et 1667-1668.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 403bis : *Journal de l'abbé Vaes*, et reg. 415 : *Notes historiques* de G. DIE VOORCHT.

(5) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 4305. — Sur l'église, voir J.H. PLANTENGA, *L'architecture religieuse en Brabant au XVII<sup>e</sup> siècle*, 229-237, La Haye, 1925.

(6) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 4270, et liasse 33, farde 12.

(7) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 208.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4999. — Kerpen, Allemagne, Rhénanie.

(9) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f° 171.

(10) A.G.R., *Conseil d'Etat*, carton 36, et *Chancellerie du Brabant*, reg. 40, f°s 120-134.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 4315.

(12) A.A. AVERBODE, I, liasse 3.

(13) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f° 198.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 403bis, 2<sup>m</sup>e partie, f°s 21 et sv. : *Journal de l'abbé* ; reg. 168, f°s 66-67 ; liasse 19, farde 1.

— L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 211-216.

(15) A.A. AVERBODE, I, liasse 108, actes relatifs à la cure de Zolder.

(16) A.A. AVERBODE, liasse 2, reg. 204, f°s 20-21v° ; reg. 281, f°s 62v°-63 : visite en 1698 par l'abbé de Prémontré.

(17) A.A. AVERBODE, I, liasse 4, farde 3.

janvier 1710. Il assista au Chapitre provincial, tenu à Tongerlo (1) du 25 au 29 septembre 1718. En 1723, il célébra les funérailles de Grégoire Piëra, abbé de Tongerlo. Dès cette époque, la santé de l'abbé s'affaiblit lentement ; il se désintéressa de plus en plus de l'administration. Il mourut le 8 juillet 1725 après avoir gouverné le monastère pendant vingt-sept ans (2). Ses funérailles furent célébrées par Joseph Van der Achter, abbé de Tongerlo. Le portrait de l'abbé Van der Steghen, commandé à Stramot en 1698 pour la somme de 24 florins (3), est conservé à l'abbaye.

**FREDERIC VAN DEN PANHUYSEN.** L'élection du successeur de l'abbé défunt se déroula le 29 octobre sous la présidence de l'abbé cistercien de Saint-Amand sur l'Escaut, van der Steghen, et du vicomte van der Haghen. La majorité des suffrages se porta sur Simon Braunman, mais sa candidature fut éliminée parce qu'il n'était pas régnicole (4), au profit de Frédéric Henri van den Panhuysen, curé à Zutendaal et deuxième candidat (5). Celui-ci était né à Rot-selaar en 1669, avait reçu l'habit norbertin en 1690 et était devenu prêtre en 1695. Il étudia à Louvain, fut nommé chantre en 1701, devint ensuite en 1703 sous-prieur et maître des novices, proviseur le 24 mai 1708 et curé de Zutendaal (6) en 1719. Van den Panhuysen reçut ses lettres de nomination (7) le 18 décembre 1725 ; il fut installé le 14 janvier 1726 et reçut, le 24 février suivant, la bénédiction abbatiale à Liège des mains du suffragant, Louis de Liboye (8). Il continua à l'abbaye les travaux de ses prédécesseurs (9) et remit à neuf plusieurs cures (10). En 1726, il intervint en qualité de commissaire dans l'élection du nouveau prélat de Postel (11). En 1729, les religieux d'Averbode signèrent en commun la bulle *Unigenitus* (12).

Le prélat Van den Panhuysen mourut le 21 juin 1736 et fut enseveli dans la crypte de l'église (13). Son portrait, peint par un anonyme, est conservé à l'abbaye ; dans le coin supérieur droit du tableau, les armoiries de l'abbé : d'azur au chevron d'or, chargé d'un cœur de gueules et de deux roses du même, accompagné de trois nénuphars d'argent, boutonnés de gueules.

**SIMON BRAUNMAN.** L'élection sous la présidence de J.B. Vermoelen, abbé de Saint-Michel, et du vicomte van der Haghen eut lieu du 29 juillet au 2 août 1736. La majorité des suffrages désigna Simon Braunman (14). Les raisons d'exclure Braunman n'existaient plus comme lors de l'élection précédente : car la ville d'Aix-la-Chapelle, lieu de naissance de Braunman, était entrée dans la confédération des Pays-Bas (15). Braunman reçut sa nomination par patentes (16) du 4 septembre 1736 ; il fut installé le 11 du même mois en présence du cardinal de Malines

(1) *Acta et decreta capituli provincialis circariae Brabantiae*, Anvers, 1719.

(2) A.A. AVERBODE, I, reg. 288, f° 25, et reg. 403bis, 2<sup>me</sup> partie, f° 158.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 99, f° 51.

(4) La gouvernante a exprimé ses motifs dans une lettre adressée à Charles VI, à la date du 18 décembre : A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, liasse 720, C. 3.

(5) A.G.R., *Chancellerie du Brabant*, reg. 41, f°s 162-164.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f° 217.

(7) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 4324.

(8) A.A. AVERBODE, I, liasse 3.

(9) Sur les différents travaux de construction, voir : A.A. AVERBODE, I, reg. 204, f° 31v° ; reg. 237, f° 96 ; reg. 288, f° 71v° ; liasse 19, farde 1.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 237, f° 96 : Opitter, Basheers, Kortembosch, Wahenges.

(11) A.A. AVERBODE, I, liasse 4, farde 3. — Postel, abbaye située à Mol, prov. d'Anvers, cant. de Mol.

(12) A.A. AVERBODE, I, reg. 204, f° 30.

(13) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f° 217.

(14) A.G.R., *Conseil privé*, carton 854, et *Chancellerie du Brabant*, reg. 41, f°s 269-271.

(15) A.G.R., *Conseil privé*, carton 854 : consulte du 9 août.

(16) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 4332.

et de plusieurs abbés, et consacré par le suffragant de Liège, le 30 septembre (1). Le nouvel abbé, né à Aix-la-Chapelle le 1<sup>er</sup> janvier 1673, devint religieux d'Averbode le 21 novembre 1694. Il suivit les cours de Théologie à Louvain, devint professeur à l'abbaye le 29 mai 1701, et, le 1<sup>er</sup> novembre 1704, il fut désigné comme président du Collège de Prémontré à Louvain, fonction qu'il remplit jusqu'au 2 mars 1727, date à laquelle il fut nommé proviseur de l'abbaye (2). L'abbé paya à la gouvernante, l'archiduchesse Marie-Élisabeth, un subside de 3000 florins destinés à la guerre contre les Turcs (3). Au mois de mai 1738, Braunman assista au Chapitre général de l'Ordre, convoqué à Prémontré (4). Après son retour, il entreprit d'achever les reconstructions de l'abbaye, entamées par ses prédécesseurs. Le frère convers, Grégoire Godissart (5), en conçut les plans, s'inspirant des modèles de Prémontré. Les travaux, commencés en 1740 (6), furent terminés en 1744 (7). Une autre construction ne put être poursuivie à cause de la guerre de succession d'Autriche (8). Les belligérants délivrèrent plusieurs sauvegardes à l'abbaye et la neutralité du couvent fut respectée (9). La santé de l'abbé se faisait de jour en jour plus mauvaise, il résolut de donner sa démission (10). Mais une démarche dans ce sens auprès du père abbé de Saint-Michel et du général de Prémontré n'aboutit pas. Le prélat mourut au refuge de l'abbaye à Louvain, le 22 décembre 1747. Son corps fut ramené à Averbode et les funérailles furent célébrées le 2 janvier 1748 par le prélat de Tongerlo (11).

Le portrait de l'abbé Braunman, conservé à Averbode, fut exécuté par Jean Van den Kerchove, qui reçut la somme (12) de 25 florins et 13 sols, le 18 mai 1739. Dans le coin inférieur droit figurent les armoiries du prélat : d'or écartelé, 1 et 4 au sauvage de carnation, ceint et couronné de lierre, armé d'une massue reposant sur son épaule dextre ; 2 et 3 à un cœur de gueules entre deux roses du même.

**GISBERT HALLOINT.** Le 12 janvier 1748, l'impératrice Marie-Thérèse défendit aux religieux d'Averbode de présenter un candidat pour la succession de Simon Braunman, même si le roi de France, qui occupait le Brabant, le proposait (13). Le siège abbatial resta vacant pendant plusieurs mois. Après la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle en octobre 1748, la jointe, à la demande des régents d'Averbode, députa l'abbé de Tongerlo et le chancelier de Brabant, Antoine Schockart, à l'effet de recueillir les voix des religieux. Le scrutin eut lieu les 10 et 11 décembre 1748. Trois candidats obtinrent la majorité des suffrages ; parmi eux Gisbert Halloint, curé de

(1) A.A. AVERBODE, I, liasse 3.

(2) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f° 218. — Sur les écrits théologiques de Braunman, voir L. GOOVAERTS, *Ecrivains, Artistes et Savants de l'Ordre de Prémontré...*, I, 89-90. — A. BELLESHEIM, *Der prämonstralenserabt Simon Braunman aus Aachen 1673-1747*, dans *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, 271 et sv., Aix-la-Chapelle, 1897.

(3) A.A. AVERBODE, I, liasse 9, farde 9, et reg. 386, f° 133 : *Journal des abbés d'Averbode 1723-1781*. — En 1738, l'archiduchesse Marie-Élisabeth, séjourna à Averbode, selon les notes de Braunman dans son journal, à la date du 17 juin 1738 ; A.A. AVERBODE, I, reg. 386, f° 136v°. — PI. LEFÈVRE, *L'abbaye d'Averbode...*, 28.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 386, f° 136.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 172, 402 et sv. : *Chronicon Averbodiense* par A. VAN BOTERDAEL. — Sur Godissart, voir L. GOOVAERTS, *Ecrivains*, III, 87-89.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 204, f° 35v° : livres aux résolutions capitulaires des religieux d'Averbode.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 168, f° 67 : A. SALE, *Répertoire des archives*.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 168, f° 68.

(9) A.A. AVERBODE, I, liasses 8 et 10, farde 4.

(10) Voir la lettre de l'abbé à ses religieux, non datée et insérée dans le ms. 67, f°s 390-391 aux A.A. AVERBODE, IV.

(11) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f° 218.

(12) A.A. AVERBODE, I, reg. 270, f° 56v°.

(13) A.A. AVERBODE, I, liasse 3. — A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, liasse 728, n° 28.

Rummen, fut recommandé par les commissaires (1). L'impératrice se rangea à l'avis du gouvernement et expédia les patentes, à la date du 15 janvier 1749 en faveur de Gisbert Halloint (2). Le nouveau prélat, né à Westerlo en 1703, était entré à Averbode en 1723 ; il occupa successivement les charges de chantre (1727), de pénitencier à Kortembosch (1730), de vicaire à Keizersbosch (1736), de prieur (1738) et de curé à Rummen (3) à partir du 1<sup>er</sup> août 1742. Il fut installé comme abbé d'Averbode (4) le 17 mars 1749 et reçut la bénédiction abbatiale à Liège des mains du suffragant Jacquet, le 8 avril suivant (5).

Le 29 juillet 1750, Halloint fut chargé par le ministre Botta-Adorno de procéder à une enquête au couvent de Saint-Gerlach (6), où une partie des moniales refusaient de se soumettre aux réformes imposées par l'autorité centrale de l'Ordre. Halloint s'acquitta de sa mission du 18 au 25 août et l'accord intervenu fut ratifié par la cour (7). Le prélat porta aussi son attention sur l'ornementation de l'église (8). Il acheva le bâtiment destiné à la bibliothèque et à l'infirmerie (9).

L'administration du temporel de son abbaye causa de très graves soucis à l'abbé. Il eut des difficultés avec plusieurs communes, qui exigèrent une large contribution des décimateurs dans les sommes à fournir au gouvernement. L'abbé dut payer sa quote-part (10). A la suite de l'édit (11) du 15 septembre 1753, il dut payer une forte somme pour obtenir l'amortissement exigé par la cour autrichienne (12). Afin de remédier à ces pertes financières, le prélat fit défricher des terres incultes (13). L'abbaye eut également à souffrir de la guerre de Sept Ans. Le 5 juillet 1758, l'abbé Halloint dut s'enfuir pour échapper aux hussards du colonel de Colignon. Le camérier Salé fut emmené comme otage et conduit à Munster en Westphalie. Il fut seulement relâché (14) en septembre 1758.

En 1775, le prélat fut chargé par les Etats du Brabant d'élaborer une étude sur l'amélioration des voies fluviales, entre autres du Demer, de la Dyle et des Deux Nèthes (15). Le 10 février 1778, Halloint fut frappé d'apoplexie et mourut les 15 février suivant. Il fut inhumé dans la crypte sous le maître-autel (16).

(1) A.G.R., *Conseil privé*, carton 854 ; *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, liasse 728, nos 24 et 25 et *Chancellerie du Brabant*, reg. 42, f<sup>os</sup> 23-37.

(2) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 4341. — Pl. LEFÈVRE, *Gisbert Halloint (1703-1778)*, dans *B.N.*, XXIX, 641-643, Bruxelles, 1957.

(3) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f<sup>o</sup> 238v<sup>o</sup>.

(4) A.A. AVERBODE, I, liasse 3.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 288, f<sup>o</sup> 151 : comptes des abbés de 1723 à 1781.

(6) Houtem-Saint-Gerlach, Pays-Bas, prov. de Limbourg.

(7) A.A. AVERBODE, I, liasse 4, farde 3, et reg. 288, f<sup>os</sup> 147v<sup>o</sup>-157.

(8) A.A. AVERBODE, I, liasse 19, farde 1 ; reg. 169, f<sup>os</sup> 116 et 121, reg. 288, f<sup>os</sup> 165 et sv., 185 et sv., 191.

(9) A.A. AVERBODE, I, liasse 19, farde 5, et reg. 288, f<sup>os</sup> 151 et sv.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 173 ; E. VAN DER STEGHEM, *Chronicon*, f<sup>o</sup> 407.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 4349.

(12) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n<sup>o</sup> 250 : dossier préparatoire.

(13) A.A. AVERBODE, I, reg. 173 ; E. VAN DER STEGHEM, *Chronicon*, f<sup>o</sup> 408.

(14) A.A. AVERBODE, I, liasse 20, farde 3 ; reg. 204, f<sup>os</sup> 35-45v<sup>o</sup>. — Voir aussi la relation du voyage et de la captivité, œuvre de Salé lui-même : *Diarium rerum maxime memorabilium quas acciderunt obsidibus, anno 1758 ex aliquibus Brabantiae locis per delectam exercitus confederati manum sublatis*, aux A.A. AVERBODE, IV, ms. 141. — Un mémoire en flamand, relatif à la même affaire, fut composé par l'archiviste de Tongerlo, C. VAN EVCKSEL, qui lui aussi avait été emprisonné, il est intitulé : *Memorie van het besonderste het gene is voorgevallen aen de gyselingen genomen door de hanoversche trouppen tot Thienen, Loven, Aerschot, Tongerlo ende Mol, tot verzekering der contributie van dit deel van Brabant, voorgevallen ten jaere 1758 in de maent Julii*, et est conservé aux A.A. AVERBODE, IV, ms. 197.

(15) A.A. AVERBODE, I, liasse 4, farde 3.

(16) A.A. AVERBODE, I, reg. 28, f<sup>os</sup> 1-7.

Son portrait, peint par Peeter Snyers en 1750, est conservé à l'abbaye. Dans le coin inférieur droit se trouvent les armoiries de l'abbé : d'azur à la fasce d'or, chargé d'un cœur de gueules entre deux roses du même ; en chef un arbre brochant sur un cerf élané, et en pointe deux merlettes (canards) d'argent.

**ADRIEN-TRUDO SALE.** Pendant la vacance l'abbaye fut gouvernée par quatre régents, qui dressèrent l'inventaire de tous les biens du monastère (1), selon les instructions du nouveau formulaire de l'élection (2). Le gouverneur, Charles de Lorraine, désigna ensuite les commissaires Pierre Dave, abbé d'Heylisse, et le chancelier van Crumpipen, qui arrivèrent à Averbode le 4 juin 1778. Le camérier Adrien Trudo Salé obtint la majorité des voix (3). Le Conseil privé se rangea à l'avis des commissaires, quoique le candidat ne fut pas sujet des Pays-Bas, et les patentes de nomination (4) lui furent expédiées le 13 septembre 1778. Le nouveau prélat fut installé le 28 septembre (5) et reçut la bénédiction abbatiale à Liège, le 18 octobre (6).

Adrien Salé était né à Saint-Trond le 6 juin 1726 ; il reçut l'habit religieux à Averbode le 2 février 1745. Après avoir été circateur et chantre (1749), il étudia pendant deux ans la Théologie à Louvain. De retour à l'abbaye, il occupa les charges de professeur de Théologie et d'archiviste (1756), de proviseur et de camérier (1769) (7). Le nouveau prélat reçut l'ordre de respecter l'édit (8) du 18 avril 1772 et de n'admettre que des regnicoles (9). L'abbaye protesta, l'abbé dressa un mémoire (10), et grâce à l'aide de puissants protecteurs, le gouverneur général retira le décret (11). En compensation, l'abbaye dut construire un nouvel édifice à Bruxelles, devant servir de salle de concerts (12).

Le 16 juin 1780, l'abbé général de Prémontré nomma Adrien Salé vicaire-général de la province brabançonne (13). Cette fonction lui valut de convoquer les abbés prémontrés en assemblée plénière à Bruxelles (14) à la date du 23 avril 1782. Adrien Salé ne put assister, car il mourut (15) le 19 mars 1782. Trois de ses portraits sont conservés à Averbode. Sur le premier, peint par P.J. Verhaghen (16) en 1779 on voit, à gauche vers le milieu les armoiries de l'abbé. Le second fut exécuté par B. De Quartemont (17), et le troisième est une copie du tableau de Verhaghen, faite par B. De Quartemont (18). La devise de l'abbé était : *Non mutantur* et ses armoiries, une

(1) A.A. AVERBODE, IV, ms. 67, f° 365. — Le relevé des biens est conservé aux A.G.R., *Conseil privé*, carton 864.

(2) A.G.R., *Chancellerie du Brabant*, reg. 44, f°s 76-95.

(3) A.G.R., *Chancellerie autrichien des Pays-Bas*, Liasse 757, n° 36 ; et *Conseil privé*, carton 854.

(4) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 4369.

(5) A.A. AVERBODE, I, liasse 3.

(6) A.A. AVERBODE, IV, ms. 67, f° 272v°.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f° 225v°. — Sur l'œuvre littéraire de Salé, voir L. GOOVAERTS, *Ecrivains, artistes...*, II, 132 ; III, 178 et 309 et L. GOOVAERTS, *Salé*, dans *B.N.*, XII, 197-208, Bruxelles, 1911-1913.

(8) J. DE LA COURT, *Recueil des Ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, 5<sup>e</sup> série, IX, 249-250, Bruxelles, 1897.

(9) A.G.R., *Conseil privé*, carton 854 : lettre du 30 septembre 1778.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 28, f°s 49-78 : *Memoriale gubernio austriaco oblatum, quo ostenditur monasterium averbodiense situm esse in comitatu Lossensi*.

(11) A.G.R., *Conseil privé*, carton 864. — La relation de cette affaire fut composée par Salé lui-même : A.A. AVERBODE, IV, ms. 67, f°s 366v°-372 : *Acta in negotio decreti 30 septembris 1778 per Serenissimum Carolum Lotgaringiae, Belgii gubernatorem*. — Voir aussi A.A. AVERBODE, I, reg. 28, f°s 188-261.

(12) Voir A.A. AVERBODE, I, liasse 50 et reg. 28, f°s 188-261.

(13) A.A. AVERBODE, I, liasse 4, et reg. 28, f° 91. — Cette nomination reçut le lendemain le placet du gouvernement autrichien.

(14) A.A. AVERBODE, I, reg. 28, f°s 267 et sv.

(15) A.A. AVERBODE, I, reg. 28, f° 263.

(16) A.A. AVERBODE, I, reg. 228, f° 210v°.

(17) A.A. AVERBODE, I, reg. 228, f° 219.

(18) A.A. AVERBODE, I, reg. 18, f° 90.

fasce d'or, chargée d'un cœur de gueules entre deux roses du même, accompagnée en chef d'argent d'un chevron de gueules et en pointe de sable de deux étoiles d'argent.

**MAURICE VERBOVEN.** Lors de l'élection de Verboven parut un pamphlet très violent, par lequel l'auteur, Gaspar de Heeswijck, voulait prouver qu'on avait toujours considéré l'abbaye comme une institution brabançonne et que la dualité de juridiction n'existait pas (1). Le pamphlétaire n'eut pas de succès auprès du Conseil privé. L'élection du nouveau prélat se fit le 24 mai 1782 sous la présidence de l'abbé d'Heylisse, Pierre Dave, et du chancelier van Crumpipen. Les suffrages étaient partagés entre Maurice Verboven, camérier et proviseur, Grégoire Thiels, second proviseur, et Gaspard Verellen, prévôt de Keizersbosch. Les commissaires appuyèrent le premier candidat et le gouvernement se rallia à leurs vues (2). Maurice Verboven reçut ses lettres patentes (3) en date du 30 août 1782. Il fut intronisé le 30 septembre et reçut la bénédiction abbatiale à Liège le 27 octobre (4). L'abbé Verboven était né à Beerse près de Turnhout en 1734 ; il avait revêtu l'habit blanc à Averbode le 24 novembre 1754 et été ordonné prêtre le 23 septembre 1758. Il devint circateur et infirmier en 1761, proviseur le 25 mai 1762, cellerier le 21 avril 1766, camérier et proviseur (5) le 1<sup>er</sup> décembre 1778.

Dès 1782, l'abbé Verboven reçut une mission semblable à celle de son prédécesseur Gisbert Halloint : veiller aux travaux de nettoyage et d'approfondissement du Demer, de la Dyle et des deux Nèthes (6). En 1783, le prince de Starenberg, accompagné du duc d'Arenberg et de plusieurs membres de l'aristocratie bruxelloise, honorèrent l'abbaye de leur visite (7). Le 18 avril 1785, les religieux firent les honneurs du monastère à Albert Casimir, duc de Saxe-Teschen, gouverneur des Pays-Bas (8) et, quelques jours après, au général Stader ainsi qu'au prince Frédéric-Auguste d'Anhalt-Zerbst, frère de la tsarine de Russie, Catherine II (9). Pendant la réunion des prélats belges au Chapitre national de 1786, Verboven fut choisi comme troisième consultant (10).

L'activité du prélat Verboven fut fortement entravée par la politique et par les innovations de l'empereur Joseph II. Deux religieux d'Averbode, natifs du Brabant, refusèrent de se rendre au séminaire général à Louvain. L'abbé communiqua leur décision au gouvernement ; l'empereur flétrit cet acte d'insubordination (11). Les abbayes devaient donner une description détaillée de tous leurs biens (12), mais le ministre, n'osant supprimer les abbayes, lança un décret mettant plusieurs abbés en tutelle. Le sieur Ellin vint le 15 octobre 1789 à l'abbaye d'Averbode pour s'y installer comme économ. La Communauté refusa de le recevoir et protesta contre la violation

(1) Ce pamphlet est imprimé dans l'ouvrage : *Tableaux de l'église de Liège*, Liège 1782. — A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, liasse 760, n° 23 ; on y trouve le manuscrit avec les réflexions du Conseil privé et du chancelier de Kaunitz.

(2) A.G.R., *Conseil privé*, carton 854, et *Chancellerie du Brabant*, reg. 44, f°s 279-299.

(3) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n° 4373.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f°s 263v°-264.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f°s 263v°-264.

(6) A.A. AVERBODE, I, reg. 28, f° 277.

(7) A.A. AVERBODE, I, reg. 28, f°s 279-280.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 28, f°s 301-302.

(9) A.A. AVERBODE, I, reg. 28, f°s 303-304.

(10) A.A. AVERBODE, I, reg. 28, f°s 267 et 285. — Les protocoles sont conservés aux A.A. AVERBODE, IV, ms. 54. — Voir l'ouvrage du prélat Q. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye du Parc ou cinquante ans de tourmente (1786-1836)*, II, Bruxelles 1911.

(11) A.A. AVERBODE, I, liasse 71, et reg. 28, f°s 370-384 : lettre de Joseph II du 8 mars 1789.

(12) A.G.R., *Chambre des comptes*, reg. 46826, État des biens.

de son territoire, alléguant sa neutralité. L'abbaye obtint gain de cause (1). Survint la révolution et l'évacuation des Autrichiens. L'abbé Verboven prit part, comme membre des Etats-Belgiques-Unis, à l'élaboration de la constitution nouvelle. Le 22 décembre, il fut député avec le baron de Peuthy à Gand pour participer aux réunions des Etats de Flandre (2). L'abbé prit part au recrutement de miliciens et l'abbaye équipa, pour son compte, plusieurs pièces d'artillerie et envoya six de ses religieux comme aumôniers dans les armées patriotiques (3). Le 22 octobre 1790, une apoplexie emporta le prélat Verboven. Ses funérailles furent célébrées par l'abbé de Saint-Michel, le 28 octobre suivant (4).

Deux portraits du prélat peints par J. Jacquin, sont conservés à l'abbaye. Dans le coin inférieur droit, on y lit sa devise : *Mansuetudo ornet vigorem*, et les armoiries de l'abbé : d'azur à la fasce d'or, chargée d'un cœur de gueules entre deux roses du même, accompagnée en chef d'un lion léopardé en argent, et en pointe un agneau pascal passant du même, tenant une banderole.

**GREGOIRE THIELS.** Les Etats Généraux fixèrent l'élection du nouveau prélat à la date du 11 novembre 1790. Elle fut présidée par Augustin Poorters, abbé de Saint-Michel, et Balthazar de Villegas d'Estaimbourg, conseiller près du Conseil souverain de Brabant. Grégoire Thiels obtint quarante-quatre premières voix sur quatre-vingt-neuf votants (5). Le 30 novembre, les trois Etats confirmèrent Grégoire Thiels en tant que successeur de Maurice Verboven (6). Le nouvel élu, né à Herselt (7) en 1742, entra à l'abbaye en 1762. Après des études de Théologie à Louvain, il devint professeur à Averbode en 1768, puis proviseur en 1778. Le 10 avril 1790, il fut nommé président du Collège de Prémontré à Louvain (8). Etant donné la situation politique, Grégoire Thiels ne put se faire reconnaître comme abbé ; il demeura à Louvain et confia la direction de l'abbaye au prieur Claessens. Après le rétablissement du régime autrichien, le 10 décembre 1790, les religieux d'Averbode envoyèrent une requête au gouvernement pour faire régulariser l'élection ; Léopold II, en effet, avait annulé toutes les dispositions prises pendant la révolution. Le souverain approuva la conduite de Thiels ; il confirma, à la date du 30 mars 1791, l'élection faite en 1790 et invita le nouvel abbé à participer à la réunion plénière des Etats (9), le 5 avril 1791. L'intronisation se déroula le 4 avril à Bruxelles (10) ; l'abbé reçut ses patentes le 17 juin suivant (11) et fut béni, par le suffragant de Liège, le 21 août de la même année (12).

Au début de son abbatiat, Grégoire Thiels put faire exécuter quelques travaux de restauration à l'église (13). Par la suite, l'abbaye connut les tourments de la guerre (14). L'arrivée imminente des Français, amena le prélat et la plupart des religieux à quitter l'abbaye. Ils se rendirent

(1) Une relation circonstanciée de ces événements est conservée aux A.A. AVERBODE, I, reg. 28, f<sup>os</sup> 410-476. — Voir aussi, *ibidem*, liasse 18, farde 2, et reg. 287, f<sup>o</sup> 290. — A.G.R., *Conseil du Gouvernement général*, liasse 2258.

(2) A.A. AVERBODE, I, reg. 28, f<sup>o</sup> 88.

(3) A.A. AVERBODE, I, liasse 4, farde 4, et reg. 387, f<sup>os</sup> 14 et sv.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 387, f<sup>o</sup> 14.

(5) A.G.R., *Etats du Brabant*, carton 194, farde 3.

(6) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 4381.

(7) Herselt, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(8) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f<sup>os</sup> 269<sup>v</sup>o-270.

(9) A.G.R., *Conseil privé*, carton 854.

(10) A.A. AVERBODE, I, liasse 3.

(11) A.A. AVERBODE, I, chartrier, n<sup>o</sup> 4382.

(12) A.A. AVERBODE, I, liasse 3.

(13) L. BLONNE, *De abbdij Averbode*, 256.

(14) Sur les spoliations par les soldats de l'armée autrichienne en mars 1793 et en juillet 1794, cfr A.A. AVERBODE, re g.235, f<sup>o</sup> 380 : notes du cellerier Caenen, témoin oculaire, et reg. 273, f<sup>o</sup> 227.

au monastère cistercien de Kloosterkamp et, de là, se dirigèrent vers Dortmund en Prusse (1). Les Français occupèrent l'abbaye à partir du 18 juillet (2) jusqu'au début d'octobre 1792. Les quelques religieux, restés dans les environs du monastère, reprirent tant bien que mal la vie conventuelle (3). Les contributions de guerre furent lourdes. L'abbaye, taxée pour la somme de 509.000 livres (4), dut vendre ses biens pour satisfaire les commissaires. Au mois de février 1795, elle ne possédait plus aucune propriété foncière dans les quartiers d'Anvers, de Diest, de Louvain, de Beringen et de Maastricht (5). Le prélat Thiels, rentré à l'abbaye dans le courant de 1795, n'y resta guère ; il retourna à Gemen (6) d'où il se dirigea au-delà du Rhin (7). Après de multiples vicissitudes le 14 février 1797, l'abbaye d'Averbode fut supprimée. Les religieux protestèrent énergiquement contre cette injustice, avant de prendre le chemin de l'exil. Ils se retirèrent chez leurs confrères dans différentes cures ou dans leurs familles (8). L'abbaye comptait alors quatre-vingt-douze religieux, dont quatre novices, qui retournèrent dans leur famille. L'abbaye et les biens furent vendus. Les citoyens Neys, Joniaux, Beau et Pierlot achetèrent une partie notable des bâtiments (9).

Le prélat Thiels eut une existence mouvementée. Il se fixa d'abord à Kortenbosch gardant ainsi contact avec ses religieux. Il dut chercher une résidence plus sûre et il se retira à Leende et puis à Emmerich en Westphalie (10), où il rencontra l'archevêque de Malines et le nonce apostolique, qui administra la prêtrise à deux religieux d'Averbode : Hugues van de Can et Sulpice de Lespes. Par après, le prélat se fixa chez le vicaire de Rees et puis à Borkum (11). Il rentra à Averbode le 25 juin 1802 et demeura pendant dix mois à Testelt. Il se fixa ensuite en 1804 au château de Sint-Oedenrode près de Bois-le-Duc et retourna en 1808 à l'abbaye. Il mourut (12) le 21 juillet 1822.

Son portrait, peint par B. De Quartemont, est conservé à l'abbaye. A gauche, on trouve sa devise : *Fortiter cum charitate*, et ses armoiries : d'azur au chevron d'or, chargé d'un cœur de gueules entre deux roses du même, accompagné en chef de 2 lions léopardés d'or et en pointe d'un pélican du même.

**NORBERT DIERCKX.** La direction de la Communauté dispersée fut confiée, après la mort du prélat Thiels, à trois régents : Rombaut Huybrechts, Norbert Dierckx et Ignace Carleer (13). L'espoir de reprendre la vie conventuelle resta vivant parmi les religieux et, en vue de cette

(1) A.A. AVERBODE, II, n° 234, f° 14 : journal du prévôt de Koizersbosch, et *ibidem*, I, liasse 21-34. — Kloosterkamp ou Kamp, Allemagne, Rhénanie-Westphalie ; Dortmund, Allemagne, Rhénanie-Westphalie.

(2) A.A. AVERBODE, I, reg. 273, f° 227. — Voir aussi la chronique de P. SNEYERS, *Notationes aliquot eorum quae hic monasterio Sichemensi acciderunt, ab anno 1777*, aux A.A. AVERBODE, IV, reg. 93, 265 : il y impute la responsabilité des spoliations à l'empressement de l'abbé et des religieux à abandonner l'abbaye.

(3) A.A. AVERBODE, IV, reg. 93 : P. SNEYERS, *Notationes...*, 226.

(4) A.A. AVERBODE, I, reg. 273, f°s 227, 235 et 381. — A.A. AVERBODE, IV, reg. 93 : P. SNEYERS, *Notationes...*, 272-273.

(5) A.A. AVERBODE, I, reg. 273, f° 227.

(6) Gemen, Allemagne, Rhénanie.

(7) L. BLONNE, *De abdij Averbode...*, 264 et sv.

(8) Sur la suppression de l'abbaye, voir A.A. AVERBODE, I, liasses 21 à 24, et reg. 563, f° 23 : *Catalogue des religieux*, avec des notes sur la dispersion.

(9) Les contrats de vente des biens immeubles d'Averbode se trouvent aux A.G.R., IV<sup>e</sup> section : *Vente des domaines nationaux*, *Affiches* 70, n° 31. — Voir L. BLONNE, *De abdij Averbode...*, 269.

(10) Leende, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional. — Emmerich, Allemagne, Rhénanie-Westphalie.

(11) Rees, Allemagne, Rhénanie-Westphalie. — Borkum, Allemagne, Basse-Saxe.

(12) A.A. AVERBODE, I, reg. 105, f°s 269<sup>v</sup>°-270.

(13) A. MAES, *Het Herstel der abdij van Averbode*, dans *An. Praem.*, X, 222, Tongerlo, 1934.

éventualité, on s'ingénia à racheter des biens et possessions de l'abbaye (1). Cet espoir s'évanouit pendant le gouvernement du roi Guillaume I<sup>er</sup> et, à partir de 1825, le régent et proviseur Carleer commença à vendre les biens (2) et entama même des pourparlers avec l'évêché pour transformer l'abbaye en un Collège au service des séminaristes (3). Après la révolution de 1830, l'espoir de rétablir la vie religieuse à l'abbaye revécut. Les trois régents envoyèrent, le 5 août 1832, une supplique à Rome afin de pouvoir reprendre la vie conventuelle. La réponse se fit attendre. Le 27 juin 1834, Rome nomma Fr. Th. Corselis, grand-vicaire de Bruges, à la fonction de visiteur apostolique pour les Ordres religieux en Belgique. Le 25 août suivant se tint un colloque à Malines où l'on discuta de la restauration de l'Ordre de Prémontré et de l'abbaye d'Averbode. La question fut définitivement réglée à l'abbaye de Parc le 12 septembre 1834.

Les douze religieux se devaient de choisir un nouveau supérieur. L'élection se fit le 5 octobre 1834. Les bulletins de vote furent envoyés au co-visiteur Van der Linden, qui fit savoir, le 9 octobre, que Norbert Dierckx avait obtenu la majorité des voix (4).

Norbert Dierckx était né à Gierle (5) le 23 décembre 1769. Il avait commencé son noviciat à Averbode en 1786, et étudié la Philosophie à l'Université de Louvain ; il fut successivement vicaire à Veerle et à Messelbroek et curé à Rotselaar. Il résigna cette fonction après sa promotion de supérieur. De commun accord avec ses religieux, le nouveau supérieur renonça au titre et à la dignité abbatiale. Le supérieur entreprit de remarquables efforts pour restaurer les bâtiments délabrés de l'abbaye. Le 2 février 1836, il reçut enfin la confirmation pontificale du rétablissement canonique de l'abbaye. Celle-ci pouvait désormais admettre des novices (6). Norbert Dierckx (7) mourut le 9 mai 1843. Son portrait, peint par Mils, est conservé à l'abbaye.

**SULPICE DE LESPES.** L'élection du nouveau supérieur eut lieu le 30 mai 1842 ; elle se fit *per modum scrutinii* sous la présidence de Monseigneur Corselis. Quinze voix sur les dix-huit furent attribuées à Sulpice de Lespes.

Le nouveau supérieur était né à Diest le 11 décembre 1773. Il avait reçu l'habit blanc à Averbode le 6 janvier 1796 et fut le dernier profès avant la dispersion de la Communauté. Il fut successivement vicaire à Neerglabbeek, Koersel, Averbode et Rummen et devint curé à Averbode en 1834. Il continua la restauration des bâtiments claustraux. Sulpice de Lespes mourut le 16 janvier 1848. Son portrait, peint par Génisson, est conservé à l'abbaye (8).

**FREDERIC MAHIEUX.** Monseigneur Corselis présida l'élection, qui eut lieu le 15 février 1848. Frédéric Mahieux obtint la majorité des voix des vingt-six religieux. Frédéric Mahieux était né à Termonde (9) en 1810 et commença son noviciat en 1836. Il remplit différentes fonctions à l'abbaye et fut nommé prier en 1843. Son administration fut marquée, entre autres, par un procès contre les héritiers du proviseur Ignace Carleer. Ceux-ci prétendaient avoir des droits sur l'abbaye qui était, en effet, officiellement propriété de Carleer. Le procès dura vingt ans ; le jugement rendu fut favorable à l'abbaye. Ce procès est célèbre dans les annales judiciaires.

(1) A.A. AVERBODE, I, liasse 26 ; III, liasse 29-30.

(2) A.A. AVERBODE, I, *Diarium de Carleer*. — A. MAES, *Het herstel...*, dans *An. Praem.*, 230-239.

(3) A.A. AVERBODE, I, liasse 25, A. 1 et *Diarium de Carleer*.

(4) A.A. AVERBODE, I, liasse 26, 3 et *Gremium Averbodiense*, 293.

(5) Gierle, prov. d'Anvers, cant. de Turnhout.

(6) A. MAES, *Het herstel...*, dans *An. Praem.*, 273-281. — A.A. AVERBODE, I, liasse 3, 19.

(7) L. BLONNE, *De abdij Averbode...*, 283-291.

(8) L. BLONNE, *De abdij Averbode...*, 291-293. — A.A. AVERBODE, I, liasse, 3 n° 20.

(9) Termonde, province de Flandre Orientale, cant. de Termonde.

Mahieux commanda en 1854 un nouvel orgue à H. Loret de Schaarbeek. Il mourut le 8 octobre 1868. Son portrait, peint par Mils, est conservé à l'abbaye (1).

**LEOPOLD NELO.** Le nonce J. Cattani présida l'élection du nouveau supérieur, qui eut lieu le 27 octobre 1868. Sur la demande du nonce, les religieux préférèrent garder le titre de supérieur. Léopold Nelo obtint vingt-sept voix des trente-huit membres de la Communauté. Il était né à Merksplas (2) en 1821, il commença son noviciat en 1843, reçut l'ordination sacerdotale en 1845 et devint successivement sous-prieur, maître des novices et prieur.

Malgré le souhait des religieux de conserver le titre de supérieur, le nonce avait néanmoins demandé à la Congrégation des Religieux, la dignité abbatiale pour Léopold Nelo. Il voulait aussi contribuer à l'uniformité dans les différentes abbayes de l'Ordre. Cette demande fut agréée le 8 avril 1892. La bénédiction abbatiale, qui eut lieu à Grimbergen le 18 août, fut conférée le même jour aux supérieurs d'Averbode, de Grimbergen (L. Van Beveren), de Parc (Al. Franck) et de Postel (Jac. De Kort). La cérémonie fut présidée par le nonce, assisté par les abbés de Tongerlo (J.C. De Swert) et de Bornem (R. Van Ommeren).

Le prélat Nelo mourut le 22 mars 1887. Son portrait, peint par Mils, est conservé à l'abbaye (3).

**GOMMAIRE CRETS.** L'élection du nouvel abbé se fit le 30 mars 1887 sous la présidence de J.C. De Swert, abbé de Tongerlo et vicaire de l'abbé-général. Gommaire Crets obtint la majorité des suffrages. Né à Broechem (4) le 5 novembre 1858, le nouveau prélat avait étudié au Collège d'Herentals, et était entré à Averbode en 1875 ; il fut ordonné prêtre en 1882. Envoyé à Rome, il y obtint le doctorat en Théologie. De retour à l'abbaye, il fut nommé circateur en 1886.

La bénédiction abbatiale (5) lui fut conférée le 3 mai 1887. Il fut élu abbé-général de l'Ordre le 26 avril 1922 et il résigna cette dignité le 30 septembre 1937. Etant donné son grand âge, G. Crets reçut le 16 janvier 1940 un abbé-coadjuteur, avec droit de succession, Em. Gisquière. Le 29 décembre 1942, un violent incendie détruisit la plupart des bâtiments de l'abbaye (6). L'abbé donna sa démission le 4 février 1942 et mourut le 15 février 1944.

**EMMANUEL PAUL GISQUIERE,** né à Gand le 14 mai 1892, il entra à l'abbaye en 1910 et reçut l'habit blanc le 11 octobre ; il fit sa profession religieuse le 11 octobre 1912, fut ordonné prêtre le 6 août 1916. Il fut nommé circateur le 30 mai 1919 et professeur de Philosophie et d'Écriture Sainte. En 1922 il devint secrétaire de l'abbé, nommé abbé-général de l'Ordre en avril 1922. Il devint maître des novices et des profès le 26 octobre 1923 et sous-prieur le 13 juin 1925 ; il remplissait depuis le 20 août 1926 la fonction de professeur de Théologie ascétique et mystique et de Théologie dogmatique depuis le 4 octobre 1929. Il fut élu abbé-coadjuteur le 16 janvier 1940 et reçut la bénédiction abbatiale le 26 mars 1940. Il succéda à l'abbé Crets le 24 février 1942. L'abbé Ghisquière fut nommé définitif de l'Ordre le 5 avril 1950, Vicaire de l'abbé général pour le circaric du Brabant le 26 septembre 1953 et président de la Commission Liturgique de l'Ordre. Il démissionna le 1<sup>er</sup> décembre 1966.

**CONRAD EDOUARD STAPPERS,** fut élu abbé le 1<sup>er</sup> mai 1967.

(1) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 293-297. — A.A. AVERBODE, I, liasse 3, n° 21.

(2) Merksplas, prov. d'Anvers, cant. de Hoogstraten.

(3) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 298-303. — A.A. AVERBODE, liasse 3, n° 22.

(4) Broechem, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.

(5) L. BLOMME, *De abdij Averbode...*, 303-305 ; 364-382. — A. A. AVERBODE, I, liasse 3, n° 23. — Pl. LEBÈVRE, *Gommaire Crets, prélat d'Averbode, Abbé général de l'Ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, XLV, 170-229, Averbode, 1969.

(6) Cfr *An. Praem.*, XIX, 89, Tongerlo, 1943.

# ABBAYE DE BERNE, À VILVORDE

Abdij van Berne te Vilvoorde (1650-1797), abbaye de Berne à Vilvorde (1650-1797).

**SOURCES :** La majorité des sources concernant le séjour à Vilvorde de l'abbaye de Berne est conservée à l'abbaye même, aux Pays-Bas. Celle-ci poursuit, en effet, sa destinée à Heeswijk (1).

L'exposé des archives tel qu'il va suivre est basé sur un classement provisoire des documents (2). Ce dernier est conçu sur un plan strictement chronologique, tous les documents intéressant la prélatrice d'un abbé sont groupés sous une même cote. Il est donc malaisé de donner actuellement des références précises aux pièces touchant le refuge de Vilvorde, toutes comprises dans la première et la seconde partie des archives de l'abbaye.

Dans le fonds du *prélat Léonard Bosch*, Archives de l'Abbaye de Berne, 1<sup>ère</sup> partie, cote V, E, on trouve : une farde contenant des baux à Vilvorde (1655-1665) ; quinze fardes de correspondance entre l'abbé Bosch, les membres du couvent et d'autres personnages (1641-1668) ; une farde de papiers divers sur Vilvorde dont un acte donnant la spécification des biens à Vilvorde (1657-1670) et quelques livres de comptes, rentes et biens pour les années 1648 à 1783. Du fonds du *prélat Joachim Keizers*, 1<sup>ère</sup> partie, cote VI, A, on extrait : une farde concernant les biens de l'abbaye. Fonds *prélat Henri Van Dael*, 1<sup>ère</sup> partie, cote VI, B : une farde de papiers divers concernant l'administration de l'abbaye (1685-1690) ; une seconde farde de correspondances et deux actes de 1680 et 1682, émanant des échevins de Vilvorde ; enfin, un acte du roi Charles d'Espagne de 1681. Fonds *prélat Lucas 's Jongers*, 1<sup>ère</sup> partie, cote VI, C : un acte de confirmation de l'abbé par le roi d'Espagne, 1692 ; une farde concernant l'administration de l'abbaye (1693-1694). Fonds *prélat Norbert de Jode*, 1<sup>ère</sup> partie, cote VI, D : une farde concernant l'élection de l'abbé (1694-1695) ; une farde de comptes, baux et papiers divers intéressant Vilvorde (1694-1707) ; une farde de correspondance de l'abbé (1694-1707) ; une farde touchant l'administration du refuge (1694-1707). Fonds *prélat Léonard Maes*, 1<sup>ère</sup> partie, cote VI, E ; une farde des actes et lettres du prélat (1713-1728) ; une farde concernant les propriétés, baux, procès et correspondances à Vilvorde (1713-1728), dont un plan des parcelles possédées par l'abbaye au 30 août 1714, un acte de constitution de rente à Vilvorde du 15 juillet 1721 ; de nombreux actes du gouvernement du duché de Brabant sur les rapports de l'abbaye avec les autorités. Sous la cote C, 10 : correspondance au sujet de l'élection du prélat (1713). Fonds *prélat Gerlac van Malsen*, 1<sup>ère</sup> partie, cote VI, F : pièces concernant les fossés de Vilvorde (1664-1732) dont un état des dépenses faites par le procureur des Conseils d'Etat et Privé pour le service de l'abbé de Berne en 1729, en vue de l'érection d'un moulin ; une farde des actes et correspondance de l'abbé (1728-1741). Sous la cote C, 10 : lettres au sujet de l'élection de van Malsen

---

(1) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional. Diocèse d'Utrecht, jusqu'en 1559, puis de Bois-le-Duc.

(2) Classement en date de mai 1963. Un catalogue sommaire existe déjà à l'abbaye et un inventaire détaillé est en voie d'établissement par les soins du R.P. Hubert van Bavel, archiviste, que nous remercions très vivement pour son obligeante collaboration.

(1728). Fonds *prélat Herman van Goor*, 1<sup>ère</sup> partie, cote VI, G : une farde touchant des procès à Schaerbeek (1) (1743-1752) et une farde contenant des papiers du prélat (1742-1745), dont la lettre patente de nomination du 7 mars 1742 ; un livre des revenus dressé à partir de 1743 et un livre des baux de 1748. Sous la cote C, 10 : des lettres au sujet de l'élection du prélat (1742). Fonds *prélat Augustin van Rijswijk*, 1<sup>ère</sup> partie, cote VI, H : deux pièces émanant de l'impératrice Marie-Thérèse concernant le choix et l'élection de van Rijswijk (4 juin 1745 et 6 juillet 1749). Sous la cote C, 10 : correspondance au sujet de l'élection (1745). Fonds *prélat François van Heck*, 1<sup>ère</sup> partie, cote VII, A : deux fardes sur les biens de l'abbaye (1750-1783), dont une lettre patente d'amortissement de Marie-Thérèse en date du 31 janvier 1756. Fonds *prélat Adrien De Wilh*, 1<sup>ère</sup> partie, cote VII, B : une farde contenant entre autres la lettre patente de nomination par Joseph II, du 12 novembre 1783, et des extraits de comptes (1784-1793). Fonds *prélat Jacques Grevers*, 1<sup>ère</sup> partie, cote VII, C : une farde de papiers divers : comptes, états des biens, correspondance avec les autorités françaises (1794-1799) ; une autre farde dans laquelle on trouve une attestation de la municipalité de Vilvorde sur l'occupation effective du refuge par les religieux et un extrait du registre des résolutions de la municipalité de Bois-le-Duc confirmant l'existence de l'abbaye dans les Provinces-Unies (3 novembre 1796).

Sous la cote VIII, D, on trouve un ensemble de dix fardes provenant des archives du refuge, dont un plan parcellaire des possessions à Vilvorde (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), des extraits de comptes, de nombreux actes notariés et plans terriers. Sous la cote C, 10 : des papiers ayant trait au projet d'établissement d'une nouvelle abbaye à Poppel (2). Enfin, parmi les *chartes*, 1<sup>ère</sup> partie, cote IX, F, on relève plusieurs actes concernant l'administration des biens à Vilvorde et dans les environs, les actes originaux de nomination de certains abbés (1650-1795). Il est à noter qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'archiviste de l'abbaye a recopié ou analysé une grande partie des chartes et actes de 1501 à 1823 dans le *Liber secundus de l'archivum abbatiae Bernensis*, in-folio, conservé également à l'abbaye.

La seconde partie des archives de l'abbaye renferme sous la cote D 2 plusieurs séries de livres de comptes, tous du XVIII<sup>e</sup> siècle, entre autres : nos 1 à 10, *Liures des revenus et rentes*, 1694-1792 ; *Liures des recettes et dépenses*, 1694-1797, ces séries sont pratiquement ininterrompues. Sous la cote D 2 toujours, vingt-cinq liasses de quittances de 1694 à 1801, sept liasses de pièces diverses concernant l'administration des proviseurs à Vilvorde de 1694 à 1802.

Aux Archives Générales du Royaume, dans le fonds des *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, on relève un état des biens dressé en 1787, n° 5565, et un inventaire de toutes les pièces touchant les acquisitions faites par l'abbaye de Berne à Vilvorde (XVIII<sup>e</sup> siècle), n° 20244. L'inventaire en a été dressé par A. d'Hoop, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III, 92, Bruxelles, 1929. Le fonds des *Archives de la Chancellerie du Brabant*, dans les registres 40, 41, 42 et 45, contient les procès-verbaux d'élection des prélats en 1677, 1694, 1707, 1728, 1741, 1745, 1750, 1783, 1793.

Les Archives de l'Archevêché à Malines conservent le *Necrologium abbatiae Bernensis adjunctum martyrologio Romano*, de 1574, in-8<sup>o</sup>, sur parchemin de 96 folios, comportant aux folios 2 v<sup>o</sup> à 9 une liste des abbés complétée jusqu'en 1813, non coté.

A. van Lommel, *Bijdragen tot de kerkelijke geschiedenis van Nederland. De abdij van Bern*, dans *De Dietsch Warande*, IX, 363-378 et 429-458, Amsterdam, 1871, publie divers actes du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècle, examinant les rapports entre le gouvernement des Provinces-Unies et l'abbaye de Berne en vue d'assurer l'occupation par des moines de l'abbaye de cures dans la région de Bois-le-Duc (3). A. Erens, dans *Contribution de la circarie de Brabant à l'aide gouvernementale contre le Turc, 1737*, dans *Analecta Praemonstratensia*, VIII, 355-357, Averbode 1932, donne le montant de la quote-part de l'abbaye de Berne à Vilvorde. E. H. Jadin, *Actes de la Congrégation consistoriale*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XVI, 605, Rome, Bruxelles, Paris, 1935 : publication d'un acte de la Congrégation du 15 juin 1793, en vue de procéder à la confirmation du nouvel abbé de Berne, Jacques Grevers.

(1) Prov. de Brabant, cant. de Schaerbeek.

(2) Prov. d'Anvers, cant. d'Arendonk.

(3) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

On trouvera des renseignements très généraux sur l'abbaye dans *Gallia christiana*, V, 423, Paris, 1731, et Ch. L. Hugo, *Sacri et canonici ordinis praemonstratensis annales*, I, 329 ; preuves, 289-292, Nancy, 1734. J. Ghesquiere et G. Smet, *Acta sanctorum Belgii selecta*, in-4°, V, 298, Bruxelles, 1789 : historique des reliques de Sainte Cunera, appartenant à l'abbaye de Berne. J. A. Coppens, *Nieuwe beschrijving van het bisdom van 's Hertogenbosch*, III, 2<sup>ème</sup> partie, 39-41, Bois-le-Duc, 1843 : publication d'une liste des abbés avec une courte biographie pour chacun d'eux. Ed. Terwecoren, *Notre-Dame de la consolation à Vilvorde*, XI-XII, Bruxelles, 1852 ; A. Wauters, *Notice historique sur la ville de Vilvorde*, 108, Bruxelles, 1853 ; A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 512 et 527 ; III, 200, Bruxelles, 1855-1857, trois ouvrages fort intéressants, surtout ceux de A. Wauters, pour l'histoire de la maison de Vilvorde. L'ouvrage de L. H. C. Schutzes, *Geschiedenis van het bisdom's Hertogenbosch*, I, 277-281, Saint-Michel-Gestel, 1870, fait l'historique de l'abbaye et publie des listes d'abbés, de prieurs, ainsi que le détail des prévôtés appartenant à l'abbaye de Berne. De même, la revue norbertine *Het Offer*, juin 1896, publie une liste des abbés. De nombreux détails biographiques concernant les prélats de Berne sont fournis par l'œuvre de L. Goovaerts, *Dictionnaire bio-bibliographique des écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré*, Bruxelles, 1899-1914. R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, 32, n° 59, Bruxelles, 1930, fournit des données historiques et archivistiques fort sommaires, comme il est de rigueur dans un ouvrage de ce genre. H. H(eijmans), *In de jaren der ballingschap*, dans *Pro Nostris*, III, 34-37, Averbode, 1931, étudie brièvement l'organisation de l'apostolat des moines de Berne en Hollande à l'époque du refuge de Vilvorde. L'auteur a poursuivi ces recherches depuis lors et a exposé les résultats dans deux conférences des années 1960 et 1961, données respectivement à l'abbaye de Grimbergen et à celle de Berne. Les textes, encore inédits, de ces conférences sont conservés dans les archives de l'abbaye et peuvent y être consultés. A. W. Van den Hurk, *Berne in de branding tijdens de techtigjarige Oorlog*, dans *Bernincia*, X, 1-64, abbaye de Berne, 1964, étudie de manière approfondie les difficultés rencontrées par l'abbaye après la création des Provinces-Unies ainsi que les péripéties qui amenèrent les religieux à établir leur maison dans les provinces du Sud, à Vilvorde. A l'article *Berne*, par A. Versteyleen, dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, VIII, 818-821, Paris, 1934, on rencontre une brève notice et des renseignements bibliographiques peu fournis sur l'histoire de la Communauté de Berne. L. Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, 358, Macon, 1939, fournit quelques données sur les emplacements successifs occupés par l'abbaye. Le *Monasticon batavum* de M. Schoengen, dans les *Verhandelingen der Nederlandsche Akademie voor wetenschappen, Afdeling der Letterkunde*, nouvelle série, XLV, Amsterdam, 1941, est d'une très grande brièveté et donc de peu d'utilité pour une étude de la maison de Berne. J. Nauwelaers, *Histoire de la ville de Vilvorde*, II, 327-335 et 486 et sv., Paris, Bruxelles, Courtrai, 1950 : l'auteur étudie de manière approfondie la vie de la Communauté de Prémontrés à Vilvorde, il apporte des données nouvelles, extraites des greffes scabinaux de Vilvorde. Enfin, le classique ouvrage de N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 274-278, Straubing, 1952, à son ordinaire, fournit un exposé sur la grande majorité des sources et de la bibliographie.

Iconographie : L'abbaye d'Heeswijk, conserve les portraits de tous les prélats de la Communauté, à partir de Conrad van Malsen (1528-1549). Leur date de composition est inconnue. D'autre part, un tableau, peint en 1787 et continué jusqu'en 1930, rassemble les armes de tous les abbés qui ont présidé aux destinées de l'abbaye. Les dates de prélatures renseignées sont souvent fautives.

\* \* \*

Fondée en 1134 par Foulques sur son domaine allodial à Berne dans le comté de Teisterbant, l'abbaye de Berne s'établit près de Heusden-sur-Meuse (1). Filiale de l'abbaye norbertine de Marienweerd (2), Berne relevait aussi de la circarie de Brabant et était située au diocèse d'Utrecht

(1) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(2) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 275, Straubing 1, 952.

jusqu'en 1559, ensuite dans le diocèse de Bois-le-Duc. Jusqu'aux troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle, le siège de l'abbaye resta à Berne, près de Heusden. En 1572, la révolte calviniste força les moines à se réfugier à Bois-le-Duc et ensuite dans la prévôté de Maarsbergen (1). Après la prise de Bois-le-Duc par les troupes des Provinces-Unies en 1629, la Communauté émigra à Heeswijk (2), possession ancienne de l'abbaye. Ne se sentant plus en sécurité dans les Pays-Bas du Nord, après la signature du traité de Munster de 1648, les religieux cherchèrent à s'établir dans les Pays-Bas du Sud. Balthazar Janssens, proviseur de l'abbaye, effectua le 9 septembre 1649 les premiers achats de biens à Vilvorde (3) : une maison, située rue de Bruxelles, appartenant à Jacques de Dongelberg, — maison qui deviendra bientôt le refuge, — un moulin et d'autres bâtiments (4). Le tout fut acquis pour la somme de seize mille florins. A différentes reprises encore, des terres sont achetées dans le courant de l'année 1650. C'est grâce à la pension accordée aux religieux par les Etats-Généraux des Provinces-Unies, en échange de la saisie de leurs biens, que le prélat de Berne, Léonard Bosch, put réaliser ces achats (5). La date précise de l'établissement à Vilvorde n'est pas connue. Le transfert eut lieu du temps du prélat Bosch, mort en 1668. On peut penser que l'événement se produisit peu de temps après les achats, donc vers 1650. Néanmoins, toute l'activité des religieux demeura orientée vers les Pays-Bas du Nord où la majorité des chanoines continuèrent à exercer le ministère paroissial. Seuls le prélat, un proviseur et quelques religieux et novices demeuraient à Vilvorde. L'abbaye ne participera jamais, au cours de son séjour à Vilvorde à la vie et à la politique des Pays-Bas du Sud. Elle continuera d'ailleurs à se faire appeler refuge de l'abbaye de Berne.

\* \* \*

**LEONARD BOSCH**, né à Bois-le-Duc, il fit ses études à l'Université de Louvain et devint prélat de Berne en 1641. Il prit l'initiative de l'achat du refuge de Vilvorde et du transfert de l'abbaye en cet endroit. Le proviseur Balthazar Janssens en fut l'organisateur grâce à l'accord donné, le 21 août 1649, par le roi d'Espagne Philippe IV (6). En octobre 1649, le proviseur quitta Heeswijk pour Vilvorde avec trois voitures et un valet. Du mobilier arriva par bateau et on le compléta par des achats sur place. La maison de la rue de Bruxelles devenait ainsi habitable. Entre 1650 et 1656, les acquisitions de maisons, de terres et de rentes se poursuivirent, mais il semble bien que l'abbé ne vint s'établir définitivement au refuge que vers 1657, date à laquelle Joachim Keysers fut choisi comme coadjuteur du prélat. Léonard Bosch mourut en 1668 et fut enterré à l'abbaye norbertine de Saint-Michel d'Anvers. Il est l'auteur d'une liste des abbés de Berne entre 1538 et 1588 et d'une copie du nécrologe de l'abbaye (7).

**JOACHIM KEYSERS**, originaire de Bois-le-Duc, il remplit la charge de curé à Berlikum (8) à partir de 1640. Choisi d'abord comme prieur, puis comme coadjuteur du prélat Bosch en 1657,

(1) Lieu-dit à Maarn, Pays-Bas, prov. d'Utrecht.

(2) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(3) Prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

(4) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Prélat Léonard Bosch*, V.E. et Chartes, IX, F.

(5) A.W. VAN DER HURK, *Berne in de Branding tijdens de tachtigjarige oorlog*, dans *Bernensia*, X, annexes 3-6, 48-56, Berne, 1964.

(6) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Chartes*, IX, F.

(7) L.H.C., SCHUTJES, *Geschiedenis van het bisdom's Herlogendbosch*, I, 295-296, Saint-Michel-Gestel, 1970. — L. GOOVAERTS, *Dictionnaire biobibliographique des écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré*, III, 1<sup>re</sup> livraison, 25, Bruxelles, 1908.

(8) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

il lui succéda en 1668. Son intronisation eut lieu à Anvers le 11 mars 1668. Il résida en 1675 à Heeswijk sous la protection du prince d'Orange et mourut (1) le 3 novembre 1676. Sous sa prélatrice, le siège de la Communauté fut définitivement installé dans le refuge de Vilvorde, malgré le projet de religieux demeurés dans le Nord qui désiraient ériger un nouveau couvent près de Bois-le-Duc. Le vicaire général de l'Ordre, l'abbé de Parc, Libert de Pape exposa la situation aux abbés brabançons dans un document du 4 mai 1677. On ne connaît pas la réaction de ceux-ci, mais si le refuge de Vilvorde ne prit pas le nom d'abbaye de Berne, il ne fut plus question de s'établir à Bois-le-Duc (2).

**HENRI VAN DAEL**, moine de Grimbergen (3), né le 4 juillet 1632, fut élu prélat de Berne (4) le 7 décembre 1677. Il continua à acquérir des biens en Brabant pour le compte de son abbaye (5). Il fut le premier prélat à s'intéresser vraiment à la vie de la ville de Vilvorde. Il acquit en 1685 la qualité de membre de la Confrérie du Saint-Sacrement de Vilvorde, Confrérie dont ses successeurs deviendront prévôts héréditaires (6). Il séjourna encore dans la propriété de l'abbaye à Heeswijk (7) en 1677, 1688 et 1698. Décédé le 17 novembre 1692, il fut enterré à l'abbaye de Grimbergen. Grâce à lui, le rapprochement de l'abbaye de Berne avec les Communautés norbertines du Brabant, au début assez réticentes vis-à-vis du refuge, se concrétisa : Henri van Dael fut le premier prélat de Berne à être inhumé à l'abbaye de Grimbergen et, dès lors, le noviciat des moines de Vilvorde s'effectua principalement dans cette abbaye voisine (8).

**LUCA'S JONGERS**, originaire d'Heeswijk, il devint curé de ce village de 1668 à 1673 avant d'occuper la même charge à Berlikum. Il fut élu prélat de Berne (9) le 18 décembre 1692. On lui doit une lettre à Papebroek concernant les reliques de sainte Cunera, vierge et martyre, lettre qui servit à la confection d'une notice dans les *Acta Sanctorum* (11). Il mourut à Vilvorde le 28 juin 1694 et fut lui aussi inhumé à Grimbergen, probablement le 30 juin (12).

**NORBERT DE JODE**, né à Gand (13) en 1647, fut élu abbé (14) en 1694. Il fut consacré le 8 ou le 9 décembre 1695 à Bruxelles (15). Ce fut le premier des abbés de Berne à remplir la charge de prévôt de la Confrérie du Saint-Sacrement à Vilvorde. Sous sa prélatrice, le 19 novembre 1705, les États-Généraux des Provinces-Unies décidèrent d'autoriser les moines de Vilvorde à conti-

(1) L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis van het bisdom's Hertogenbosch*, I, 296. — L. GOOVAERTS, *Dictionnaire bibliographique...*, III, 2<sup>ème</sup> livraison, 1646, Bruxelles, 1909.

(2) A.W. VAN DEN HURK, *Berné in de Banding tijdens de tachtigjarige oorlog* dans *Bernensia*, X, 24 et annexe 8, 59-61.

(3) Prov. de Brabant, cant. de Wolvertem.

(4) A.G.R., *Archives de la Chancellerie du Conseil de Brabant*, registre n° 40, f°s 21-29.

(5) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 527 ; III, 200, Bruxelles, 1855-1857.

(6) Ed. TERWECOREN, *Notre-Dame de la consolation à Vilvorde*, XLIII, Bruxelles, 1852.

(7) L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis...*, I, 196.

(8) Ed. TERWECOREN, *Notre-Dame...*, XII. — Grimbergen, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem.

(9) J.A. COPPENS, *Nieuwe beschrijving van het bisdom van 's Hertogenbosch*, III, 2<sup>ème</sup> partie, 39, Bois-le-Duc, 1843.

(10) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Prélat Lucas 's Jongers*, VI, C.

(11) J. GHSQUIERE et C. SMET, *Acta Sanctorum Belgii selecta*, V, 288-298, Bruxelles, 1789.

(12) L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis...*, I, 297. — L. GOOVAERTS, *Dictionnaire bio-bibliographique...*, II, 2<sup>ème</sup> livraison, 185, Bruxelles, 1903.

(13) Prov. de Flandre orientale, cant. de Gand.

(14) A.G.R., *Archives de la Chancellerie du Conseil de Brabant*, reg. 40, f°s 84-88.

(15) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Charles*, IX, F.

nuer de desservir les cures dont ils avaient la charge (1). L'abbé mourut à Vilvorde le 12 septembre 1705 ou 1707 et fut enterré à Grimbergen (2).

**LEONARD MAES**, né à Ravenstein (3) le 16 novembre 1658, il ne succéda à Norbert de Jode qu'après un interrègne de six ans, assuré par le prieur Van de Veerdonk. En effet, les prélats des Pays-Bas méridionaux intriguaient contre l'abbaye de Berne, considérée comme intrusive, et on choisit, le 27 septembre 1707, de nommer un supérieur jusqu'au retour au calme (4). Léonard Maes remplit d'abord les charges de proviseur et de prieur avant d'être élu en 1707. Il fut consacré comme tel à Bruxelles, le 3 juin 1713, par l'internonce apostolique, Jérôme Grimaldo, archevêque d'Edesse, en présence des abbés de Dielegem et de Sainte-Gertrude de Louvain (5). Un projet en vue d'ériger l'abbaye à Poppel en 1718, échoua à cause de l'opposition des religieux de Tongerlo (6). L'activité économique du refuge devait être particulièrement importante à cette époque, si on considère le nombre élevé de baux conservés. Frappé de paralysie en 1721, Léonard Maes mourut le 5 février 1728 et fut enterré à Grimbergen le 8 février (7).

**GERLAC VAN MALSEN**, naquit à Bois-le-Duc en 1669 et remplit successivement les charges de prieur et de proviseur de l'abbaye avant d'être élu abbé (8) le 12 février 1728. Il fut consacré à Malines par l'archevêque, assisté des prélats de Grimbergen et de Dielegem (9), à ce désignés par la gouvernante Marie-Elisabeth. Les rapports entre l'abbaye et les autorités des Provinces-Unies semblent bons sous sa prélature puisque non seulement celles-ci confirment aux religieux l'autorisation de desservir les paroisses existantes (10), mais autorisent même la création d'une chapelle à Vlijnen (11). L'abbaye fut soumise comme toutes ses consœurs brabançonnaises au paiement d'une aide pour la guerre contre les Turcs en 1737, la quote-part de Berne s'éleva à 300 florins (12). Mort le 30 octobre 1741 à l'âge de soixante-quatorze ans, le prélat fut enterré comme ses prédécesseurs dans l'église de l'abbaye de Grimbergen (13).

**HERMAN VAN GOOR**, né à Os (14) et nommé curé de Hedikhuysen (15), élu abbé le 12 décembre 1741 par la Communauté, composée de onze membres, sous la présidence de l'abbé de

(1) A. VAN LOMMEL, *Bijdragen tot de kerkelijke geschiedenis van Nederland. De abdij van Bern*, dans *De dietsche Warande*, IX, 450-458, Amsterdam, 1871.

(2) J.A. COPPENS, *Nieuwe beschrijving...*, III, 2<sup>ème</sup> partie, 272. — Ed. TERWECOREN, *Notre-Dame...*, XII. — L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis...*, I, 297. — L. GOOVAERTS, *Dictionnaire bio-bibliographique...*, I, 5<sup>ème</sup> livraison, 423, Bruxelles, 1901.

(3) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(4) A. VERSTYLEN, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, VIII, 818-821, *sub verbo Berne*, Paris, 1934.

(5) A.G.R., *Archives de la Chancellerie du Conseil de Brabant*, reg. 40, f<sup>o</sup> 309. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Chartes* n<sup>o</sup> IX, F.

(6) A.W. VAN DEN HURK, *Berne in de Branding tijdens de Tachtigjarige oorlog*, dans *Bernensia*, X, 25. — Tongerlo, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(7) J.A. COPPENS, *Nieuwe beschrijving...*, III, 2<sup>ème</sup> partie, 272. — Ed. TERWECOREN, *Notre-Dame...*, XII. — L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis...*, I, 297-298.

(8) A.G.R., *Archives de la Chancellerie du Conseil de Brabant*, reg. 41, f<sup>o</sup>s 173-175.

(9) Abbaye à Jette-Saint-Pierre, prov. de Brabant, cant. de Molenbeek-Saint-Jean.

(10) A. VAN LOMMEL, *Bijdragen...*, dans *De dietsche Warande*, IX, 458.

(11) L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis...*, I, 298. — Vlijnen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(12) A. ERENS, *Contribution de la circonscription de Brabant...*, dans *An. Praem.*, VIII, 356, Averbode, 1932.

(13) J.A. COPPENS, *Nieuwe beschrijving...*, III, 2<sup>ème</sup> partie, 40. — Ed. TERWECOREN, *Notre-Dame...*, XII.

(14) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(15) Lieu-dit à Heusden-sur-Meuse.

Grimbergen et en présence du chancelier de Brabant, il reçut les lettres patentes d'élection de l'impératrice Marie-Thérèse (1), le 7 mai 1742. Il fut solennellement investi à Malines le 10 juin de la même année par l'archevêque de Boussu. La date de sa mort est fixée au 21 janvier 1745 ; lui aussi fut enterré à Grimbergen (2).

**AUGUSTIN VAN RIJSWIJK**, né à Bois-le-Duc le 1<sup>er</sup> octobre 1694, ancien curé de Berlikum, il fut élu abbé par les douze membres de la Communauté en exil (3), en février 1745. Il reçut les lettres patentes d'élection le 4 juin 1745 et fut installé le 12 juillet de la même année par l'abbé de Grimbergen. Aucun fait saillant ne marque son passage à la prélature. Il mourut à Bruxelles le 28 juillet 1750 et fut inhumé à Grimbergen (4).

**FRANCOIS VAN HECK**, natif de Bois-le-Duc, il avait fait son noviciat à l'abbaye de Postel (5). Il fut élu abbé de Berne (6) le 18 octobre 1750 et installé le 19 mai 1751, par le vicaire général de l'Ordre de Prémontré et l'archevêque de Malines. Sous sa prélature, l'abbaye de Berne dut fournir une liste de ses biens en vue du paiement de la taxe d'amortissement. On possède dès lors des renseignements fort intéressants sur les différentes possessions : maisons, terres et rentes, à Vilvorde et à Bruxelles (7). François van Heck mourut le 23 mars 1783 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après avoir passé soixante-cinq années de sa vie en religion, dont trente-trois comme abbé de Berne à Vilvorde. Comme ses prédécesseurs, il fut enterré à Grimbergen (8).

**ADRIEN DE WITH**, naquit à Hilvarenbeek (9) le 19 mars 1729. Il fut curé de Vlijnen avant d'accéder à la dignité abbatiale en 1783. Les lettres patentes d'élection (10) de l'empereur Joseph II sont datées du 12 novembre 1783. Le 4 janvier 1784, l'archevêque de Malines le consacra en présence des abbés de Grimbergen et de Dielegem. Son abbatiat est marqué par le rachat, en 1786, aux Etats de Hollande de l'ancien refuge de Heeswijk, siège de l'abbaye actuelle (11). En 1787, le proviseur de l'abbaye, Abraham van Herchx, dressa un état des biens de la maison de Berne, dans le Brabant. A cette époque, la Communauté se composait de quinze religieux ; dix d'entre eux résidaient dans les Pays-Bas du Nord, l'abbé, quatre religieux et quatre domestiques

(1) A.G.R., *Archives de la Chancellerie du Conseil de Brabant*, reg. 41, f<sup>os</sup> 307-309. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Chartes*, IX, F.

(2) J.A. COPPENS, *Nieuwe beschrijving...*, III, 2<sup>ème</sup> partie, 40. — Ed. TERWECOREN, *Notre-Dame...*, XIII. — L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis...*, I, 298.

(3) A.G.R., *Archives de la Chancellerie du Conseil de Brabant*, reg. 42, f<sup>os</sup> 1-7. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Chartes*, IX, F.

(4) J.A. COPPENS, *Nieuwe beschrijving...*, III, 2<sup>ème</sup> partie, 40. — Ed. TERWECOREN, *Notre-Dame...*, XIII. — L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis...*, I, 298.

(5) Abbaye à Mol, prov. d'Anvers, cant. de Mol.

(6) A.G.R., *Archives de la Chancellerie du Conseil de Brabant*, reg. 42, f<sup>os</sup> 74-80.

(7) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Chartes*, IX, F, 1753-1756 ; VIII, D, *Liste des ventes à Bruxelles*, 1755.

(8) J.A. COPPENS, *Nieuwe beschrijving...*, III, 2<sup>ème</sup> partie, 40. — Ed. TERWECOREN, *Notre-Dame...*, XIII et XLIII. — L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis...*, I, 299.

(9) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(10) A.G.R., *Archives de la Chancellerie du Conseil de Brabant*, reg. 45, f<sup>os</sup> 20-32. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Prélat Adrien de With*, VII, B.

(11) J.A. COPPENS, *Nieuwe beschrijving...*, III, 2<sup>ème</sup> partie, 40.

restaient à Vilvorde (1). Au retour d'un séjour en Hollande, le prélat mourut (2) inopinément à Berchem près d'Anvers le 2 mai 1793.

**JACQUES GREVERS**, né le 22 septembre 1731 à Dongen près de Bréda (3), fit ses études à l'Université de Louvain et devint doyen de Heusden-sur-Meuse. Le 27 août 1793, il fut élu prélat à Vilvorde (4). Nommé le 27 septembre, il fut installé le 20 novembre 1793, mais ne reçut la mitre (5) que le 12 janvier 1794. L'occupation française n'épargna pas le refuge de l'abbaye de Berne à Vilvorde. Dans les premiers mois de 1794, l'abbé et le proviseur van Herchx quittèrent Vilvorde. Ce fait eut pour conséquence la confiscation des possessions de l'abbaye comme biens d'émigrés (6). Les bâtiments conventuels furent transformés d'abord en atelier de cordonnerie, puis en résidence pour les médecins militaires français (7). Au mois de mai 1795, à la demande des religieux résidant en Hollande (8), le proviseur van Herchx, muni d'un passeport des Provinces-Unies (9), revint à Vilvorde, suivi de peu par le prélat. Entretemps, un nommé Dubois, préposé aux vivres d'un régiment français, avait pris possession (10) de l'habitation de la rue de Bruxelles, le 11 floréal an III, (30 avril 1795). Quelques jours après leur arrivée, les religieux produisirent aux autorités françaises une lettre de la municipalité de Vilvorde attestant l'occupation de l'abbaye par le proviseur et l'abbé et confirmant la nationalité hollandaise de la Communauté (11). Ceci dans le but évident de faire annuler la confiscation. Cette demande fut appuyée, le 3 novembre 1796, par la municipalité de Bois-le-Duc (12). Astreinte à souscrire à un emprunt forcé de 6000 livres, l'abbaye fut forcée de vendre des terres. Malgré ces démarches, les scellés furent apposés le 10 mars 1798 par le président Chenet. Le 12 août 1798, le refuge et certains de ses biens furent placés en vente publique et attribués à Jean-Antoine Renart Dusauzin et à Marie Provost, sa femme, pour 4500 francs. Le reste des maisons et terres furent mis en vente le 1<sup>er</sup> septembre (13). Entretemps, le prélat Grevers avait desservi la cure hollandaise de Engelen (14) et avait quitté définitivement le refuge en 1799, y laissant un religieux et le proviseur qui partirent la même année. Le 9 novembre 1799, le prélat mourrait à Waalewijk (15).

Les bâtiments de la rue de Bruxelles furent achetés en 1823 par Nicolas Thomas de Sorlus, le chef de la maison de correction de Vilvorde. Peu après, la maison fut transformée en pensionnat pour jeunes filles (16) et garda la même destination jusqu'en 1860. Différentes industries s'y succédèrent alors jusqu'à la disparition quasi totale des bâtiments.

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 5565.

(2) L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis...*, I, 299. — Ed. TERWECOREN, *Notre-Dame...*, XIII et XLIII.

(3) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(4) A.G.R., *Archives de la Chancellerie du Conseil de Brabant*, reg. 45. f<sup>os</sup> 281-291. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Chartes*, IX, F : 27 août 1793, 27 septembre 1793 et 20 novembre 1793.

(5) E. JADIN, *Actes de la congrégation consistoriale*, dans *Bull. Inst. hist. belge de Rome*, XVI, 605, n° CXCVII, Rome, Bruxelles, Paris, 1935.

(6) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Chartes*, IX, F : 8 fructidor, an II (25 août 1794).

(7) J. NAUWELAERS, *Histoire de la ville de Vilvorde*, II, 486, Bruxelles, 1950.

(8) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Chartes*, IX, F : acte du 15 frimaire, an II (5 décembre 1793).

(9) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Chartes*, IX, F : 22 pluviôse, an III (10 février 1795) et 5 ventôse, an III (24 février 1795).

(10) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Chartes*, IX, F.

(11) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Prélat Jacques Grovers*, VII, C.

(12) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE, *Prélat Jacques Grovers*, VII, C.

(13) J. NAUWELAERS, *Histoire de la ville de Vilvorde*, II, 486 et sv.

(14) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(15) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional. — J.A. COPPENS, *Nieuwe beschrijving...* III, 2<sup>ème</sup> partie, 40. — L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis...*, I, 299-300.

(16) J. NAUWELAERS, *Histoire de la ville de Vilvorde*, II, 486 et sv. — Ed. TERWECOREN, *Notre-Dame...*, XI.

La Communauté dispersée résista mieux que les autres Communautés norbertines à ces épreuves grâce à l'endurance acquise par un siècle et demi d'exil et de séparation. Jusqu'en 1805, le prieur dirigea les religieux établis dans les différentes cures hollandaises et, en 1805, l'élection d'un nouveau prélat rétablit la continuité de l'abbaye (1). En 1857, la vie communautaire reprit en tant que telle dans l'ancienne possession d'Heeswijk : l'abbaye de Berne près Heusden avait en effet été détruite par le feu en 1579. Elle y poursuit encore de nos jours son existence.

---

(1) J.A. COPPENS, *Nieuwe beschrijving...*, III 2<sup>ème</sup> partie, 41. — L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis...*, I, 310.

# ABBAYE DE DIELEGEM, À JETTE-SAINT-PIERRE

Jettensis ecclesia (1098), Jactensis (1117), Jeth (1145), ecclesia sanctae Mariae Gettensis (1156), ecclesia Jettensis (1161), Didelenchem (1161), Thidlegem (1163), Thidelghem (1167), Trudelengem (1169), Jectensis (1170), Ghetensis (1176), Get (1182), Getha (1194), Jetta (1203), Jeth (1220), Didlegem (1218), Jhetensis (1225), Diedelgem (1307), Geytensis (1336), monasterium Gettense (1336), Dyedelghem (XIV<sup>e</sup> s.), Dyelegem by Jethe (1446), Dieleghem (XVI<sup>e</sup> s.), Dielegem (1540), monasterium Jettense (1540), ecclesia Diligimensis (XVIII<sup>e</sup> s.), Yette (1623).

**SOURCES :** Ecrire l'histoire de l'abbaye de Dielegem (1) est une tâche ingrate parce que l'historien ne dispose plus que d'une partie insignifiante des archives de l'abbaye. Lors de la dévastation et de l'occupation de l'abbaye vers 1470 et en 1578, les archives subirent des grandes pertes. Pendant le pillage du refuge de Dielegem à Bruxelles (2), une partie des archives fut brûlée ou jetée dans la Senne (10 juillet 1718). Après la suppression de l'abbaye, un des propriétaires ne trouva pas mieux que de coller contre les murs une quantité de feuilles de registres comme première couche de tapisserie. Ce qui est conservé aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles ne suffit pas pour élaborer un travail sur le passé de Dielegem. On y conserve vingt-cinq titres (3), parmi lesquels un registre intitulé : *Extracten oft summarie getrocken uyl brieven ende munimenten der possessien des goedts huys van Dilighem* (4). Ce manuscrit, rédigé en 1624 par l'archiviste Jean Vermeeren sur ordre de l'abbé Jean Baptiste de Haseler (1623-1645), contient les registres des chartes, qui font preuve des différentes possessions de l'abbaye, situées dans les localités suivantes : Jette et Dilbeek, Vilvorde, Wolvertem, Impde, Rossem, Meusegem, Alost, Leeuw (Denderleeuw), Termonde, Wemmel, Ham, Orsel, Malines, Merchten, Opwijk, Steenhuffel et Bruxelles (5). Ce registre contient 77 pages, dont quelques-unes manquent. Une main postérieure a indiqué les mentions des documents conservés aussi dans leurs originaux.

(1) Abbaye située à Jette-Saint-Pierre, prov. de Brabant, cant. de Molenbeek-Saint-Jean. Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

(2) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 13, Bruxelles, 1855.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 6962-6986. — Voir A. d'HOOP, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques de Brabant*, III, 184-189, Bruxelles, 1922.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962.

(5) Jette, prov. de Brabant, cant. de Molenbeek-Saint-Jean ; Dilbeek, prov. de Brabant, cant. d'Anderlecht ; Vilvorde, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde ; Wolvertem, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem ; Impde, lieu-dit à Wolvertem ; Rossem, lieu-dit à Wolvertem ; Meusegem, lieu-dit à Wolvertem ; Alost, prov. de Flandre orientale, cant. d'Alost ; Denderleeuw, prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove ; Termonde, prov. de Flandre orientale, cant. de Termonde ; Wemmel, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem ; Ham, prov. de Brabant, cant. d'Asse ; Ossel, lieu-dit à Brussegem ;

Un *Manuel des biens, cens et rentes (1560-1561)* contient les possessions de l'abbaye, de la pitancerie, les biens provenant de Gilles d'Aelst et de Jean de Tuegele, puis les biens compétant à la vestiarie et à l'infirmerie (1). Trois registres des recettes et des dépenses de 1747 à 1796 contiennent des détails sur la vie de l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> siècle (2). Deux registres : un *Manuel des biens de l'abbaye* (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.), et un *Rentier* (XIV<sup>e</sup> s.) sont conservés à la Bibliothèque Royale à Bruxelles (3).

Nous sommes un peu mieux renseignés sur l'état matériel de l'abbaye vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par les *Etats des biens* (4). L'*Etat des biens*, fourni au gouvernement autrichien le 4 janvier 1787, donne pour le total des revenus la somme de 31.218 florins ; le total des fonds passifs et des charges monte à 45.138 florins. On relève donc un déficit de 18.141 florins (5). La situation matérielle de l'abbaye au moment de sa suppression en 1796 se reflète encore dans le procès-verbal, qui renseigne aussi l'inventaire des objets d'art trouvés à l'abbaye (6). On conserve aussi les affiches et les procès-verbaux de vente des biens de l'abbaye en 1797 : A.G.R., *Biens Nationaux, Dielegem* (7).

Cette déplorable perte des archives est en quelque sorte comblée par le *Necrologium abbatiae Diligemensis* (8), édité par J. Lavalleye, *Le « Liber mortuorum » de l'abbaye de Dilighem*, dans *An. Praem.*, II, 1-101, Tongerlo, 1926. C'est un petit in-folio de quatre-vingt-six feuillets, écrit vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'auteur, un des membres de la Communauté, est inconnu (9). On y trouve la notice biographique des cinquante et un prélats et d'un grand nombre de confrères jusqu'en 1787. La continuation, de 1790 à 1802, relève d'une autre écriture. L'auteur a utilisé les annotations de son confrère Ambroise Leeuwet († 1660), rédigées pour l'œuvre de A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 387-407, La Haye, 1726. La dépendance est quasi complète pour les détails concernant les premiers abbés. Ce nécrologe est une source importante pour l'histoire de l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> siècle, puisque ni A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 387-407, ni la *Gallia Christiana*, 87-93, Paris, 1877, ne donnent des renseignements pour cette époque. Un autre chroniqueur de l'abbaye fut l'abbé Henri, un des quatre religieux venus de Tronchiennes et qui mourut en 1162. Il a rédigé une histoire de l'abbaye et de l'Ordre, selon le témoignage de Leeuwet (10). Ce manuscrit, déjà perdu au XVII<sup>e</sup> siècle, nous aurait sans doute fait connaître en détail les premiers événements de la fondation de l'abbaye.

Une liste chronologique des abbés, écrite en latin avant 1650, et comprenant huit pages de format 30 x 22, est conservé par J. Verbesselt. Cette liste montre une grande ressemblance avec celle dressée par A. Sanderus et il n'est pas exclu qu'elle ait été composée par A. Leeuwet à l'usage de Sanderus. Un autre manuscrit, découvert et conservé par J. Verbesselt, relate les événements des années 1550 à 1560. Il est intitulé : *Cahier van doleancen, costen, schaden ende interesten die de prelaet des goidshuysse van Dielegem heeft geleden... — Ander cohier van doleancen. — Cohier van melioratien ende bewys van goeden prouffytelycken regimente*. Le contenu de ce manuscrit prouve clairement que l'abbé A. Mahieu (1540-1574) en est l'auteur. Il veut se réhabiliter contre les accusations des trois visiteurs, les prélats de Tronchiennes, de Parc et de Grimbergen, qui mirent le prélat de Dielegem sous leur tutelle à cause de sa mau-

Malines, prov. d'Anvers, cant. de Malines ; Merchtem, prov. de Brabant, cant. d'Asse ; Opwijk, prov. de Brabant cant. d'Asse ; Steenhuffel, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem.

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6968.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 6974 et 6975.

(3) BIBLIOTHÈQUE ROYALE, *Catalogue des manuscrits*, nos 4121 et 4122.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 6980 à 6984. Ces numéros contiennent des états des biens de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6981.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6984.

(7) L. GENIN, *L'ensemble Jette-Ganshoren au cours de la domination française, 1792-1814*, Jette, 1968.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6963.

(9) L. GOOVAERTS, *Dictionnaire bio-bibliographique des écrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré*, I, 502, Bruxelles, 1900, considère le dernier prélat A. De Maeght comme l'auteur du nécrologe ; il n'apporte pas des preuves à son assertion.

(10) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 393. — J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 12, Tongerlo, 1926.

vaise administration des biens de l'abbaye. Ces cahiers furent édités par J. Verbesselt, *Bijdragen tot de Geschiedenis van de abdij Diligem*, dans *De Brabantsche Folklore* XIX, 206-223, Bruxelles, 1940. Quelques archives éparses de l'abbaye de Dielegem sont conservées aux cures de Ganshoren (1), de Jette, Heembeek, Meusegem et Wolvertem (2).

La perte des archives explique sans doute le petit nombre des publications concernant l'histoire de Dielegem. C. Hugo, *Sacri ac candidi Ordinis Praemonstratensis Annales*, 2 vol., Nancy, 1734-1736 ; A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 387-407, La Haye, 1726 ; C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, La Haye, 1725, ont élaboré une notice générale de l'histoire de l'abbaye et ont donné la liste des abbés de Dielegem. Nous devons citer également la notice de Beda Regaus, *De abbazia de Thidelghem*, insérée dans son *Haffligemum illustratum*, V, 1079-1084, conservée aux Archives de l'Abbaye d'Affligem et publiée dans *Affligemensia*, VI, 14-24, Affligem, 1949. A part ça, nous ne pouvons que signaler quelques articles. M. De Meulemeester donne des détails concernant l'abbaye dans ses *Notes d'histoire Jettoise*, Jette, 1914. Il s'agit d'une compilation d'articles parus dans des journaux. Le même auteur a aussi complété la liste des abbés à partir de 1744 : M. De Meulemeester, *De laatste abten van Dieleghem*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, IV, 81-87, Asse, 1914, et a étudié les relations de l'abbaye avec la commune de Jette, M. De Meulemeester, *De abdij Dielegem en de gemeente Jette*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XV, 225-234, Merchtem, 1935. Citons aussi N. Backmund, *Diligem*, dans *D.H.G.E.*, XIV, 480-489, Paris, 1958 et N. Guyot, *L'abbaye de Diligem-Jette à travers sept siècles d'histoire*, dans *Graafschap Jette*, I, février 1964 ; II, 5-32 ; III, 3-28 et IV, 3-38, Jette, 1964-1966. G. Despy a essayé d'élucider la question du passage de Dielegem à Prémontré dans un article : *Chapitres séculiers et réguliers en Brabant. Les débuts de l'abbaye de Diligem à Jette*, dans *Cahiers bruxellois*, VIII, 235-263, Bruxelles, 1963. Enfin J. Verbesselt a élaboré une courte notice sur les origines de l'abbaye et sur les paroisses dépendantes dans son livre *Het parochiewezen in Brabant tot het einde der 13<sup>e</sup> eeuw*, III, 202-274 ; IV, 5-100, Pittem, 1965-1966.

Au point de vue artistique une description de la prélatrice encore existante est donnée par A. d'Assembourg, *Un remarquable édifice d'époque Louis XVI à sauvegarder. L'ancien palais abbatial de Diligem à Jette*, Bruxelles, 1958.

Nous ignorons quelle fut la richesse de la bibliothèque de Dielegem. L'abbé Martin Vanden Hecke (1603-1623) transféra la bibliothèque dans un plus beau local et acheta des manuscrits (3). Sanderus énumère quelques manuscrits : le magnifique psautier du roi Louis IX, les œuvres de Denis l'Aréopagite, l'Hexaméron de saint Basile, quelques traités de saint Jérôme, exécutés dans une magnifique petite écriture. Quatre grands in-folios contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, les homélies et les légendes des saints furent, en 1581, mis en lieu sûr chez un bourgeois catholique à Bruxelles. Quand l'abbé réclama ce précieux dépôt, le Bruxellois nia l'avoir reçu (4). L'abbé Jean de Middelbourg (1384-1400) avait écrit un bel antiphonaire, qui fut achevé par le prieur Jean Jacobs. On se servait encore de ce livre au XVII<sup>e</sup> siècle (5). Un exemplaire des statuts et des us de Prémontré du XIV<sup>e</sup> siècle, provenant de Dielegem, est conservé à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, manuscrits 3956-60. On y conserve également un catalogue des anonymes de la bibliothèque de Dielegem. Il s'agit d'un manuscrit latin du XVII<sup>e</sup> siècle, conservé sous le n<sup>o</sup> 11708.

Dans le registre des dépenses de 1747 on rencontre quelques paiements pour la bibliothèque : l'achat de l'*Histoire ecclésiastique d'Amot de Graveson* chez Smeyers à Malines pour 21 florins ; la reliure d'un manuscrit *Le Traité des charges publiques*, et d'un livre : *Caerten figuratieven van onse landen, weyden, etc.*, chez Petronella Mores (6).

(1) E. VAN NUFFEL, *Het parochie-archief van Ganshoren*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVI, 185-197, Merchtem, 1963.

(2) A. D'HOOP, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, II, *Eglises paroissiales*, Bruxelles, 1914.

(3) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 15.

(4) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 391.

(5) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 15.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 6974 : livre des comptes, f<sup>o</sup> 32.

Les livres et les manuscrits furent transférés, après la suppression de l'abbaye en 1796, à la bibliothèque de l'école centrale et par après à la Bibliothèque Royale. Une liste de livres, qui ont appartenu à l'abbaye de Dielegem, fut publiée par P. Janssens, *Een greep uit de abdij-bibliotheek van Dielegem*, dans *An. Praem.*, XXXVII, 333-340, Averbode, 1961. Ces livres sont conservés actuellement dans le monastère des pères rédemptoristes à Jette.

Nous avons déjà signalé la chronique, écrite par l'abbé Henri († 1162), mais malheureusement perdue. L'abbé Roland Plquot († 1507), ayant donné sa démission, commença à écrire une auto-biographie et l'histoire de son abbaye pendant le régime de ses deux successeurs. Ce *Diarium* est également perdu (1). Un autre écrivain et historien de l'abbaye fut Ambroise Leeuwet, qui collabora avec Sanderus (2). Jean Deens, archiviste de l'abbaye, († 1752), écrivit deux vies des saints : *Vita B. Andreae, abbatis Averbodiensis*, dédiée au prélat d'Averbode, Frédéric Panhuysen, et *Vita B. Arnichii Averbodiensis* (3). Homme de sciences et grand botaniste, le chanoine Bernard Wynhouts († 1662) écrivit : *Herbier vif, contenant les espèces des plantes tant indigènes qu'exotiques, telles qu'elles croissent au jardin de l'infirmier de la célèbre abbaye de Dilighem* (4).

Iconographie : Une gravure de 1606 fournit la plus ancienne reproduction de l'abbaye. Il s'agit d'une vue de l'abbaye, côté sud, et reproduite dans J.B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimae ducatus Brabantiae*, Bruxelles, 1606. Une autre gravure, conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris, nous montre la façade de l'église et la demeure abbatiale, ainsi que les bâtiments avec la porte d'entrée du côté du chemin de Wemmel. Elle fut exécutée en 1651 par W. Hollar et L. Van Hell.

A. Sanderus, *Coenographia sacra celebris et antiquae abbatiae Jettensis, vulgo Diligem*, Bruxelles, 1660, publie une gravure, exécutée par L. Van Heil et Luc Vorstermans junior, reproduisant une vue générale de l'abbaye, et dédiée à l'abbé Martin Vanden Hecke. La deuxième édition du *Chorographia sacra Brabantiae* de A. Sanderus publiée à La Haye, en 1726, contient une gravure de l'abbaye où on remarque la nouvelle église construite en 1721.

A. Verbouwe, auteur d'un article intitulé *Iconographie van de abdij Dielegem (Jette)*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XIX, 247-251, Merchtem, 1936, conserve chez lui une aquarelle intitulée : *Gesieght der abdye van Diligem genomen van den Diligembergh aen den schaepeweg lydende van Zelgh tot Vilvoorden, 1 sept. 1772*. Il s'agit d'une vue de l'abbaye, côté nord (5).

En 1935, on a mis à jour deux pierres tombales ; l'une, de style ogival, est celle d'un prélat de l'abbaye, pourvue des armoiries ; un chevron accompagné en tête de deux roses et en pointe un lys ; l'autre, du prélat Martin Vanden Hecke († 1623), avec sa devise : *In labore requies* (6).

L'abbaye de Dielegem fut protectrice des arts ; plusieurs artistes y ont travaillé. Dans l'inventaire, rédigé par les commissaires de la République française, sont relevés quatre-vingt-cinq tableaux, parmi lesquels vingt-neuf portraits des prélats (7). Ce même inventaire renseigne sept tableaux dans l'église, quatre dans la sacristie, six dans la salle capitulaire et cinq dans le réfectoire. Les autres étaient repartis dans différentes chambres. Sanderus, en donnant la description de l'abbaye, énumère plusieurs tableaux.

(1) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 32.

(2) Voir ci-dessus.

(3) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 74. — L. GOOVAERTS, *Ecrivains, artistes...*, I, 171 ; III, 38.

(4) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 53, donne comme titre : *Herbarius continens species plantarum tum patriarum tum exoticarum ad vivum, prout nascuntur in horto infirmariae celeberrimae abbatiae Diligemensis, cum indice copiosissimo, anno 1635 confectus*. — L. GOOVAERTS, *Ecrivains, artistes...*, II, 144, pense que ce manuscrit se trouve à la BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BRUXELLES, n° 6366. — Voir aussi M. SACRÉ, *Bernard Wynhouts*, dans *De Brabander*, I, 62-64, Bruxelles, 1919. — M. DE MEULEMEESTER, *Le jardin botanique et les carrières de l'abbaye de Dielegem à Jette*, 1913. — M.J. CAROLUS, *Recherches sur la vie et les travaux de Bernard Wynhouts*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XII, 204-207, Anvers, 1855..

(5) Voir aussi A. VERBOUWE, *Iconographie van Jette en Ganshoren. Gesichten, plannen en kaarten uit vorige eeuwen*, dans *Graafschap Jette*, IV, 5-35, Jette, 1966.

(6) La carte postale reproduisant cette pierre attribuée à tort le monument à l'abbé P. Van der Zijpe.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6984 : procès verbal de la suppression de l'abbaye, avec un inventaire.

A l'église abbatiale, dans la chapelle de saint Blaise, on admirait le tableau du martyr de saint Blaise de G. De Crayer. Ce tableau se trouve actuellement au Musée d'art ancien à Bruxelles. On y remarque aussi un tryptique de la légende de Marie-Madeleine, faite par le maître de Dielegem. On pouvait voir dans l'église une assomption par Janssens, et sur le maître-autel, une nativité par Jean van Loon. Les tableaux de J. Van Orley, Adoration des Mages, et de Max. De Haese, Portement de la croix, ornaient le réfectoire (1). A l'époque de Sanderus, on y conservait aussi la Conversion de Marie-Madeleine et la Résurrection de Lazare (2).

Les livres de comptes contiennent le paiement de 63 florins au peintre E.J. Smeyers pour le tableau représentant le Christ crucifié entouré de la Vierge, de saint Jean et de Marie-Madeleine (3). On paya encore en 1750 pour deux autres tableaux du même peintre la somme de 105 florins. Ces tableaux représentaient le Christ dans le jardin, et le portrait du prélat Valvekens (4).

La statue de Notre-Dame « Hulpe in den Noodt », vénérée actuellement dans l'église paroissiale de Jette, provient de l'abbaye (5).

\* \* \*

Dielegem constituait jadis un hameau de la commune de Jette-Saint-Pierre près de Bruxelles. La première mention de Dielegem-Jette remonte à 1095. Le 14 septembre de cette année, l'évêque Gauthier de Cambrai consacra la nouvelle église du prieuré en l'honneur de la vierge Marie et de saint Jean l'Évangéliste. Située sur une petite hauteur, elle dominait les alentours. La Communauté était composée de religieux de l'Ordre de saint Augustin : *ad usum autem fratrum beati Augustini regulam observantium* (6). Dans sa chronique de l'Ordre de Prémontré, A. Miraeus (7) écrit qu'à l'origine, Jette était une abbaye bénédictine. Il base son assertion sur des archives d'Affligem (8), qu'il avait vues. L'auteur du nécrologe de Dielegem (9) n'admet pas cette thèse, qui est en contradiction avec la charte de 1095. La fondation du prieuré de Dielegem-Jette remonte à 1095, quand l'évêque Gauthier exempta la nouvelle église de la juridiction de l'église paroissiale. Par voie du même diplôme, l'évêque confirma la donation de douze bonniers de terre, de la dîme de Melsbroeck (10) et de la moitié de la dîme de Wolvertem, faite en faveur de la nouvelle fondation par Onulphe, seigneur de Wolvertem (11).

(1) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 391. — G.P. MENSABRT, *Le peintre amateur et curieux*, I, 151 et sv., Bruxelles, 1763.

(2) L. LINDEMANS, *Gaspard de Crayer en zijn schildorijen in onse west-brabantsche kerken*, dans *Eigen Schoon*, 68, Opwijk, 1913. — FETIS, *Catalogue des tableaux du Musée d'art ancien*, 318. — A. WAUTERS, *Catalogue descriptif des tableaux anciens du musée de Bruxelles*, n° 129.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6974 : livre des comptes, f° 47 : payé le 26 janvier 1747 à Smeyers, 63 florins. — Dans le même registre : le 22 avril 1747 fut payé à mons. Simon la somme de 5 florins, 19 deniers. Il avait peint une petite copie du portrait de l'abbé, Henri Van Esbeek, pour en faire une gravure, destinée à un livre qu'on lui avait dédié, *ibidem*, f° 47. — Le 22 septembre 1747 fut payé à M.E. de Angelis la somme de 14 florins pour la peinture sur verre des armoiries de l'abbaye et du prélat, destinée aux nouveaux vitraux de l'église de Meusegem, *ibidem*, f° 47.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6975 : livre des comptes, 16. — Au mois de mars 1755, on paya à mademoiselle Van Dam la somme de 14 florins pour le tableau représentant le proverbe : *Soo d'oude songhen, pepen de jonghen*, *ibidem*, 141.

(5) M. DE MEULEMEESTER, *Notice d'histoire jettoise*, 93. — Cinq statues, provenant de l'abbaye et conservées dans l'église paroissiale de Jette, furent restaurées ; cfr *Bulletin de l'Institut royal du patrimoine artistique*, V, 235, Bruxelles, 1962.

(6) Charte de l'évêque Gauthier, publiée plusieurs fois : Voir A. WAUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés*, I, 593, Bruxelles, 1866.

(7) A. MIRAEUS, *Ordinis Praemonstratensis Chronicon*, 109, Cologne, 1613.

(8) Affligem, abbaye bénédictine, sise à Hekelgem, commune d'Asse, prov. de Brabant, cant. d'Asse.

(9) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 3.

(10) Melsbroeck, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

(11) Cette charte est insérée dans J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...* dans *An. Praem.*, II, 1-2. — Voir aussi A. WAUTERS, *Table chronologique...*, I, 593. — G. DESPY, *Les chapitres séculiers et réguliers en Brabant. Les débuts de l'abbaye de Diligheim à Jette*, dans *Cahiers bruxellois*, VIII, 235-263, Bruxelles, 1963.

Le prieuré prit plus d'importance et l'évêque Odon conféra en 1106 la bénédiction abbatiale au prieur Waltelme (1). Odon atteste en 1112, qu'il avait personnellement conféré cette bénédiction pendant la première année de son épiscopat (1105-1106). En 1106 déjà, Waltelme est qualifié du titre d'abbé (2).

Des donations vinrent agrandir le patrimoine de la jeune abbaye. Evrard Rodolphe de Tournai céda en 1106 dix-huit bonniers de terre et un pré de trois journaux. Le prêtre Gauthier et la veuve Goda renoncèrent à tous leurs droits sur ce don (3). En 1112, l'évêque Odon consacra la nouvelle église. L'ancienne église fut-elle dévastée, ou était-elle devenue trop étroite ? A cette occasion, l'évêque confirma l'abbaye dans ses possessions. De cette confirmation, il résulte que l'abbaye, outre les donations déjà citées, avait acquis le patronat des églises de Neder-Over-Heembeek (4) et de Jette, avec les appendices de Ganshoren (5) et de Meusegem. D'Onulphe de Wolvertem, l'abbaye avait reçu également une brasserie avec ses dépendances, et l'alleu du moulin à Jette. Ce même bienfaiteur, de concert avec ses enfants, donna ensuite trente-six bonniers de terre à l'abbaye (6).

Le renouveau de la vie canoniale, se manifestant dans l'épanouissement de l'Ordre de Prémontré, fixera le sort de la Communauté religieuse de Jette. Vers 1140, l'abbé Waltelme embrassa la règle des chanoines réguliers de saint Norbert. Fut-il touché par l'ardeur des premiers disciples de Prémontré, ou inspiré par l'exemple des religieux de Grimbergen, qui avaient adopté en 1128 les coutumes de Prémontré ? (7) L'abbé Waltelme demanda à l'abbé de Tronchiennes de lui envoyer quatre de ses religieux pour enseigner à ses ouailles les us et les observances de Prémontré (8). En 1145, Nicolas, évêque de Cambrai, confirma la nouvelle Communauté et ses possessions (9). En 1147, le pape Eugène III prit la nouvelle abbaye sous sa protection (10). M.G. Despy n'admet pas le passage de Dielegem à Prémontré en 1140, mais il place ce fait vers le milieu de l'année 1159, date bien hypothétique (11). L'auteur s'est basé sur l'analyse de quelques chartes et n'a pas assez tenu compte des sources littéraires (12) ni des nécrologes. La citation dans les nécrologes des autres abbayes prémontrées des prélats de Dielegem d'avant 1159 montre l'adhésion de Dielegem à Prémontré (13).

L'abbaye put se réjouir de la réelle sympathie des princes et des seigneurs de la région. La famille du fondateur de l'abbaye, Onulphe de Wolvertem, resta une bienfaitrice de premier plan. Le chevalier Ywain de Jette, qui devint frère-convers à Dielegem, donna le tiers de la seigneurie de Jette (14). Vers 1217, Henri, fils d'Olivier de Sottegem, fit don de ses possessions, situées à Dielegem. Depuis cette date, l'abbaye adopta le nom de Dielegem (15).

L'abbaye de Dielegem ne prit pas un grand développement, et elle ne figura jamais de façon prépondérante dans notre histoire. Elle connut cependant une existence assez mouvementée. Le cartulaire

(1) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 4-5 : *Galtelmi abbatis, quam propriis manibus consecravi...*, acte de 1112.

(2) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 4 : *Waltelmi abbatis*, acte de 1106.

(3) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 4. — A. WAUTERS, *Tablo chronologique...*, II, 29.

(4) Neder-Over-Heembeek, lieu-dit à Bruxelles.

(5) Ganshoren, prov. de Brabant, cant. de Molenbeek-Saint-Jean.

(6) Acte du 24 septembre 1112, édité dans J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 5-6. — A. WAUTERS *Table chronologique...*, III, 61.

(7) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 7. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 286.

(8) Tronchiennes, prov. de Flandre orientale, cant. de Gand.

(9) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 9-10.

(10) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 10-11.

(11) G. DESPY, *Les chapitres séculiers et réguliers en Brabant. Les débuts de l'abbaye de Dilighem à Jette*, dans *Cahiers bruxellois*, VII, 241-246, Bruxelles, 1963.

(12) J. VERBESSELT, *Het parochiewezen in Brabant*, III, 211, Pittem, 1964. — J. VERBESSELT, *Bijdragen tot de geschiedenis van Dielegem*, dans *Brabantse Folklore*, XIX, 206-223, Bruxelles, 1940.

(13) R. VAN WAERFELGHEM, *Les abbés des monastères belges de l'Ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, XII et XIII, Tongerlo, 1936-1937.

(14) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 13.

(15) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 16.

d'Affligem (1) contient un acte non daté émanant des archidiacres de Cambrai, affirmant que l'abbaye de Dielegem fut dévastée et presque anéantie « à cause de l'insolence de ceux qui l'habitaient et des crimes de la contrée ». On fait sans doute allusion à la guerre des seigneurs de Grimbergen, qui fut désastreuse pour la contrée. Afin que l'abbaye ne soit pas abandonnée, les archidiacres de Cambrai, agissant selon les désirs du feu évêque Nicolas, en firent don à l'abbaye d'Affligem. A. Wauters (2) situe cette donation en 1167 ; cette date correspond avec la vacance du siège épiscopal de Cambrai après le décès de Nicolas. Les détails concernant la destruction de l'abbaye coïncident avec la guerre de Grimbergen. Par contre, E. de Marneffe (3) soutient que l'acte, cité ci-dessus, fut émis après la déposition de l'évêque Liétard, en 1135-1136. Les noms des archidiacres et des chanoines de Cambrai, cités dans l'acte, se retrouvent dans d'autres actes de la même époque. Le scribe aurait par inadvertance écrit Nicolas au lieu de Liétard. On peut objecter à la thèse de de Marneffe qu'on retrouve aussi les mêmes noms d'archidiacres à une date postérieure, et qu'un évêque déposé n'est pas qualifié de *pie memorie*. Ni Sanderus, ni le nécrologe de Dielegem ne soufflent mot de ces événements, si ce n'est pour contredire une assertion d'Odon Cambier un moine d'Affligem, qui écrivit à Ambroise Leeuwet que l'abbaye de Dielegem fut jadis, à une date inconnue, donnée à Affligem par l'évêque Nicolas (4). Cette donation reste problématique, parce que, à cette époque, on ne désigne pas encore l'abbaye de Jette par « abbaye de Dielegem ». Ne s'agit-il pas plutôt d'une dépendance de l'abbaye située à Dielegem (*Trudelengem*), dont fait mention l'acte de 1169, juxtaposé à celui de 1167 dans le cartulaire d'Affligem ? N'y a-t-il pas corrélation entre ces deux actes (5) ?

WALTELME fut le fondateur du Chapitre régulier de Jette. En 1095, l'évêque de Cambrai Gautier consacra la nouvelle église (6). Le prieur Waltelme, dont la première mention dans les chartes remonte à 1098, est cité comme témoin dans l'acte de l'évêque Manasses, donnant l'église d'Asse à l'abbaye d'Affligem (7). Waltelme fut promu à la dignité abbatiale en 1105-1106 par l'évêque Odon de Cambrai (8). L'abbé Waltelme est cité plusieurs fois en qualité de témoin dans le cartulaire d'Affligem (9). Vers 1140, l'abbé Waltelme embrassa les *Consuetudines* de Prémontré. A sa demande, l'abbé Gosuin de Tronchiennes envoya quatre de ses religieux à Jette afin d'initier les chanoines à l'observance des coutumes et des us de la vie prémontrée (10). G. Van Wemmele, chroniqueur de l'abbaye de Grimbergen, prétend que six chanoines de son abbaye se joignirent aux précédents. L'auteur, qui écrivit sa chronique entre 1656 et 1661, a vraisemblablement inventé cette assertion, qui n'est confirmée par aucun document (11). Baudouin de Ninove révèle dans sa chronique que Waltelme était abbé de Liedekerke, mais qu'après sa

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4627, *Abbaye d'Affligem*, Cartulaire, f° 675. — E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem*, 87, n° 54, Louvain, 1903. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 12.

(2) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 12.

(3) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem*, 87, note 1, Louvain, 1903.

(4) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 392. — J. LAVALLEY, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 3.

(5) Au f° 674 du Cartulaire d'Affligem, conservé aux A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4627, se trouve l'acte de 1169, par lequel l'abbaye d'Affligem a acquis de celle de Dielegem une manse de terre située à Trudelengem. Au f° 675 se trouve l'acte de 1167 (ou 1135-1136) par lequel Affligem reçoit l'église de Thidelgem. — Voir ces actes édités par E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem*, 87 et 198, Louvain, 1903, et *Abbaye d'Affligem*, dans *Monasticon Belge*, IV, 28, Liège, 1964. — Voir à ce sujet G. DESPY, *Les débuts de l'abbaye de Diligem à Jette*, dans *Cahiers bruxellois*, VIII, 246-256. — J. VERBESSELT, *Hel parochiewezen in Brabant*, III, 215-222, Pittem, 1964.

(6) Cette chartre de 1095 a été publiée plusieurs fois. — Voir A. WAUTERS, *Table chronologique...*, I, 593.

(7) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem...*, 15.

(8) J. LAVALLEY, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 4-5. — A. WAUTERS, *Table chronologique...*, II, 29.

(9) L'abbé Waltelme figure parmi les témoins dans les actes de 1112-1120, 1117, 1123, 1135. Cfr E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem...*, 42, 43, 63, 85.

(10) *Chronicon Trunchimense*, éd. par J.J. DE SMET, *Corpus chronicorum Flandriae*, I, 605, Bruxelles 1841.

(11) A.A. GRIMBERGEN, II, n° 15 : *Historia necrologia ecclesiae Grimbergensis*, f° 24.

mort le seigneur Ywain d'Alost fit don de cette église à l'abbaye de Ninove ; cette donation fut confirmée par l'évêque (1). Waltelme mourut (2) le 28 septembre 1141.

**THIERRY**, le successeur de Waltelme, vint, selon C. Van Gestel de l'abbaye de Tronchiennes (3). Le nécrologe n'en dit rien. Thierry aurait construit la nouvelle église abbatiale, qui existait encore du temps de Sanderus (4). Il n'est pas mentionné dans les chartes. Il mourut le 8 ou le 9 juillet 1144 (5).

**GAUTIER** fut profès de Jette. Elu abbé en 1144, il obtint confirmation des possessions de l'abbaye en 1145 de l'évêque Nicolas de Cambrai (6). En 1146 surgit un différend entre Jette et Ninove, relatif à la possession de la paroisse de Liedekerke. Cette paroisse, comprenant les annexes de Lombeek et de Streitem, dont Waltelme le premier abbé de Jette était le bénéficiaire, fut donnée en 1140 à l'abbaye de Ninove par Ywain d'Alost. Les deux abbayes se disputaient en vain la juridiction sur cette église. On se mit d'accord pour soumettre le différend au jugement de Bernard de Clairvaux (7). Une sentence arbitrale, admise par les deux parties, résolut le différend. L'abbé de Jette recevrait l'église de Denderleeuw (8) et l'abbé de Ninove garderait celle de Liedekerke. L'acte fut scellé par Bernard et par les abbés d'Affligem, des Dunes à Coxyde, de Châtillon et de Tronchiennes (9). Cet accord fut approuvé en 1146 par l'évêque Nicolas de Cambrai (10). Le pape Eugène III plaça en 1147 l'abbaye de Jette sous la protection du Saint-Siège et confirma les différentes possessions (11). L'abbé Gautier mourut le 3 décembre 1149 ou 1150 (12). Le nécrologe de Grimbergen et C. Hugo (13) placent sa mort au 31 décembre 1150.

**HENRI**, le nouvel abbé, fut un des quatre religieux venus de Tronchiennes ; il fut élu abbé en 1151. Il avait écrit une histoire de l'Ordre et de son abbaye (14). La querelle relative à la possession de l'église de Liedekerke surgit à nouveau durant son abbatiat. Cette querelle fut

(1) *Chronicon Balduini Ninoviensis*, éd. par J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 703. — Liedekerke, prov. de Brabant, cant. d'Asse.

(2) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 7. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 393 dit qu'il mourut 4 kal. decembris anno 1141. — C. HUGO, *Annales...*, I, 602, donne comme date de sa mort : 6 kal. junii 1141.

(3) C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 91, La Haye, 1725.

(4) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 7. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 393.

(5) Le nécrologe de Dielegem donne le 8 juillet, tandis que les nécrologes d'Averbode, de Bonne-Espérance, de Parc, de Prémontré et de Tongerlo donnent le 9 juillet. Les nécrologes de Grimbergen et de Ninove placent sa mort le 10 juillet. Cfr R. VAN WAEPFELGHEM, *Les abbés des monastères belges...*, dans *An. Praem.*, XII et XIII, Tongerlo, 1936-1937.

(6) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 9. — Cette charte a été éditée plusieurs fois. Voir A. WAUTERS, *Table chronologique...*, III, 261. — C. HUGO, *Annales...*, I, 512.

(7) *Chron. Balduini Ninoviensis*, éd. J.J. DE SMET, *Chron. Flandre*, II, 706.

(8) J. DE BROUWER, *Geschiedenis van Denderleeuw*, Alost, 1960.

(9) ARCHIVES DE L'ÉTAT A GAND, *Ninove*, charte orig., n° 9. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 758. — J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 8-9. — Châtillon-sur-Seine, France, arr. de Montbard.

(10) A.E.G., *Ninove*, charte orig., n° 7. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 757. — Voir COPPENS, *Het eeuwfeest van O.L.V. van Affligem*, dans *Affligemensia*, fasc. 3, 41-48, Affligem, 1946.

(11) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 10. — Voir A. WAUTERS, *Table chronologique...*, III, 278. — C. HUGO, *Annales...*, 230 et 511.

(12) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 8.

(13) C. HUGO, *Annales...*, II, 603.

(14) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 12.

soumise au jugement de Warin, abbé de Laon, qui confirma les droits de l'abbé de Ninove (1). Le 11 novembre 1155, l'évêque Nicolas de Cambrai, considérant la pauvreté de l'abbaye de Jette, céda à l'abbé Henri l'autel de Wolvertem et de Neder-Heembeek (2). L'évêque Nicolas et le pape Adrien IV confirmèrent en 1155 et en 1156 les droits de l'abbaye et de l'abbé Henri sur les paroisses de Jette, de Ganshoren, de Heembeek, de Denderleeuw et de Meuzegem (3). L'abbé Henri donna sa démission avant 1159. L'abbé Hugues de Prémontré, confirmant les différentes sentences concernant la paroisse de Liedekerke, mentionne l'abbé Henri comme ancien abbé de Jette. Cet acte fut donné avant 1159, puisque l'abbé Wido de Cuissy, figurant parmi les témoins, mourut (4) en 1159. Le successeur de Henri apparaît (5) déjà en 1159-1160. L'abbé Henri mourut (6) le 17 mai 1162.

**HILDEBRAND** fut élu abbé probablement avant 1159. Le nécrologe de Dielegem dit à tort qu'il assumait la direction de l'abbaye (7) en 1162. Vers 1159 déjà il reçut une lettre de l'abbé général, Hugues de Prémontré, lui ordonnant de se soumettre aux dispositions prises par Bernard de Clairvaux, par l'évêque Nicolas de Cambrai, par l'archevêque Samson de Reims et par lui-même concernant l'église de Liedekerke (8). Un acte de l'évêque Nicolas de 1161, où Hildebrand figure parmi les témoins, approuve la donation de l'église de Broechem en faveur de l'abbaye de Tongerlo (9). Quelques donations vinrent agrandir le patrimoine de l'abbaye de Jette. En 1163, la sœur d'Ywain de Jette, religieuse à Forest, offrit tous ses biens situés aux alentours de Dielegem ; il y fut stipulé que l'abbaye de Jette lui donnerait le quart de la récolte (10). Après la mort de son frère Ywain, devenu frère convers à l'abbaye, elle donna encore en 1176 son fief de Jette (11). L'inventaire des chartes de Dielegem mentionne la donation de Guillaume de Harbosch, transmettant en 1163 son fief à l'abbé Hildebrand (12). La situation matérielle n'était pas florissante. Quand, avant 1172 (13), le duc Godefroid III de Brabant prit l'abbaye sous sa protection, il insista spécialement sur la pauvreté de l'abbaye (14). Il fit remarquer que les pauvres églises sont sujettes à des multiples violations et spoliations. Fait-il allusion aux ravages causés par la

(1) A.E.G., *Ninove*, charte orig., n° 10. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 759 : il s'agit de la charte de Hugues de Prémontré délivrée vers 1159.

(2) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 579, Bruxelles, 1748. — C. HUGO, *Annales...*, I, 512.

(3) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 12. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6963 : bulle d'Adrien IV du 26 février 1156.

(4) A.E.G., *Ninove*, charte orig., n° 10. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 759. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 497.

(5) A.E.G., *Ninove*, charte orig., n° 11. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 760.

(6) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 12.

(7) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 12.

(8) A.E.G., *Ninove*, chartes orig., n°s 6, 7, 9, 10, 11, 14. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 756, 757, 758, 759, 760, 762.

(9) A.A. TONGERLO, charte n° 12. — L'abbé Hildebrand est également cité en 1161 comme témoin dans l'acte de l'archidiacre Renier, confirmant la même donation, *ibidem*, n° 13. — M.A. ERENS, *De oorkonden der abdij Tongerlo*, I, n°s 13 et 144, Tongerlo, 1948. — Broechem, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 7034 : *Abbaye Forest*, Cartulaire, n° 244. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 11.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962 : Inventaire, 6. — J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, 14.

(12) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962 : Inventaire, 2.

(13) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 979, donne la date de 1185, mais cette charte doit être donnée avant 1172, puisque le duc dit : *ego et uxor mea Margareta*. Marguerite de Limbourg, la première épouse de Godefroid, mourut en effet en 1172. Cfr A. WAUTERS, *Godefroid II*, dans *Biographie Nationale*, VII, 865.

(14) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 12-13. — Voir A. WAUTERS, *Table chronologique...*, III, 649.

guerre de Grimbergen ? L'acte émanant des archidiacres de Cambrai en 1167 parle aussi de la dévastation de l'abbaye (1).

L'abbé Hildebrand fut souvent convoqué en qualité de témoin (2) ou d'arbitre. Avec l'abbé de Grimbergen il agit en arbitre dans l'accord conclu en 1168 entre l'abbaye de Saint-Michel à Anvers et le Chapitre de Notre-Dame d'Anvers (3). Vers 1176, il est désigné pour enquêter au sujet du différend surgi entre l'abbé de Saint-Michel et le curé d'Okkerzeel (4). Daniel de Hal, qui avait repris les chapelles d'Audenaken et de Berchem-Saint-Laurent (5) offertes autrefois à l'abbaye d'Affligem, remit sa cause au jugement de quatre abbés, parmi lesquels l'abbé Hildebrand de Jette. L'abbé d'Affligem s'en remit à leur arbitrage et Daniel de Hal perdit sa cause (6). En 1180, Hildebrand reconnaît les droits de l'abbaye de Ninove sur l'église de Liedekerke (7) et, en 1182, l'abbé Hildebrand et l'abbé de Grimbergen, pour sauvegarder les droits de Ninove sur les dîmes de Meise et Oppem, déclarèrent avoir vu l'acte d'une donation faite à l'abbaye par Guillaume de Crayenhem (8).

Hildebrand démissionna après février 1186, date à laquelle il est cité encore comme témoin (9). Il est fait mention de Thierry II, son successeur, dans un acte (10), daté du 3 juin 1186. L'auteur du nécrologe situe la mort d'Hildebrand le 23 juin 1200 ; il ne parle pas d'abdication (11).

**THIERRY** remplit probablement la fonction de prieur pendant l'abbatit d'Hildebrand (12). Il lui succéda en 1186, mais son nom ne figure pas sur les listes des abbés. Il est cité comme témoin dans l'acte du 3 juin 1186 par lequel Robert, doyen de Bruxelles, adjugea plusieurs dîmes à l'abbaye de Ninove, dîmes contestées par Guillaume de Crayenhem (13). L'abbé Thierry, dans

(1) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem...*, 87.

(2) A.A. TONGERLO, Chartes n° 12 et 13. Voir note précédente n° 9. — E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem...*, 188 : acte de 1166 par lequel l'évêque Nicolas ratifie le don de l'église de Gammerage à l'abbaye de Forest. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 786 : acte de 1185 par lequel les abbés de Saint-Ghislain et de Cambron attestent qu'ils ont eu connaissance d'un accord conclu entre les abbayes de Hautmont et de Ninove. — A.E.G., *Ninove*, charte orig. n° 50.

(3) P.J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek der Witteerenabdij van Sint Michiels te Antwerpen*, I, n° 21 et 22, Ekerendonk, 1909. — En 1167-1170, les abbés de Ninove, de Grimbergen et de Dielegem déclarèrent que les chapelles de Zellik et de Kobbegem, auxquelles on voulait assigner le rang d'église, ont été reconnues n'être que des simples chapelles dans un Chapitre tenu à Bruxelles du temps de Pierre, élu de Cambrai, SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, 59, Gand, [1836-1840]. — Zellik, prov. de Brabant, cant. d'Anderlecht ; Kobbegem, prov. de Brabant, cant. d'Asse.

(4) P.J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek van Sint Michiels*, n° 24, 25. — Okkerzeel, prov. de Brabant, cant. de Schaerbeek.

(5) Audenaken, prov. de Brabant, cant. de Lennik-Saint-Quentin ; Berchem-Saint-Laurent, prov. de Brabant, cant. de Lennik-Saint-Quentin.

(6) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem...*, 196 : acte de 1169.

(7) A.E.G., *Ninove*, charte orig., n° 40. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 779. — Meise, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem ; Wezembeek-Oppem, prov. de Brabant, cant. de Saint-Josse-ten-Noode.

(8) A.E.G., *Ninove*, charte orig., n° 44. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 781.

(9) A.E.G., *Ninove*, charte orig., n° 50. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 786 : les abbés de Saint-Ghislain et de Cambron donnent un vidimus d'un accord conclu entre les abbayes de Hautmont et de Ninove, 25 février 1186, (n.s.).

(10) A.E.G., *Ninove*, charte orig., n° 56. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 795 : Robert, doyen de Bruxelles, déclare que le Chapitre a adjugé à l'abbaye de Ninove la dime de Menz etc., que lui contestait Guillaume de Crayenhem.

(11) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 13 : Hildebrand est cité dans les nécrologes des abbayes prémontrées.

(12) Dans l'acte de 1169, par lequel l'abbaye d'Affligem acquiert de celle de Jette un manse de terre, est cité comme témoin : *Theodericus, prior Gellensis*. — E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem...*, 198.

(13) A.E.G., *Ninove*, charte orig., n° 56. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 795.

un acte non daté, mais postérieur (1) au mois d'octobre 1186, donne participation aux bénéfices spirituels de la Communauté de Dielegem, à tous ceux qui, dans la Confrérie fondée à Bruxelles sous le titre du Saint-Esprit, feront des aumônes (2). Thierry est encore cité en 1188 dans l'acte de Gérard de Grimbergen, qui garantit à l'abbaye de Ninove la possession des biens, qui lui ont été concédés à Pamele (3). Thierry a été abbé à Jette à partir de 1186 jusqu'à une date non déterminée entre 1188 et 1194. Il n'est pas cité dans les obituaires des abbayes prémontrées.

HENRI fut profès de l'abbaye de Saint-Martin à Laon. Il est cité comme abbé en 1194 dans l'acte, par lequel Henri I<sup>er</sup>, duc de Brabant, notifie certaines donations faites à Villers (4). Il est cité comme *electus Jectensis* dans un acte (5) de 1196, et il figure parmi les témoins dans l'acte d'Ingelbert d'Adenghem, donnant en 1200 des terres à l'abbaye de Grimbergen (6). Nous rencontrons l'abbé Henri une dernière fois en 1203 dans un acte, par lequel l'abbaye d'Affligem échange avec celle de Dielegem une terre située à Ossegem (7). Selon l'auteur du nécrologe, il abdiqua en 1204 en faveur de son prieur (8).

SIGER fut profès de Dielegem et y remplit les fonctions de prieur (9). L'abbé Henri avait résigné en faveur de son prieur Siger qui assumait la direction de l'abbaye (10) en 1204. Quelques donations vinrent agrandir le patrimoine de l'abbaye. Olivier de Sottegem donna en 1209 une terre, située à Dilbeek (11), et le chevalier Gautier de Bigarde donna en 1211 un tiers des dîmes à Impden (12). Siger est cité parmi les témoins dans un acte de l'abbé Iwain de Parc, cédant en 1214 à l'abbaye d'Affligem sa part de la dîme de Laeken (13). L'abbé Siger reconnaît en 1215 que l'abbaye de Forest lui a abandonné une terre située à Jette (14). Le duc Henri I<sup>er</sup> de Brabant confirma en 1217 les biens de l'abbaye ; Siger figure parmi les témoins (15). L'abbé mourut (16) le 19 juillet 1217.

EGGERIC, profès de Dielegem, succéda à Siger en 1217. Plusieurs biens, situés à Dielegem et appartenant à Henri de Sottegem, fils d'Olivier, étaient tenus en fief par Guillaume de Dielegem. Celui-ci résigna son fief en faveur de Gosuin de Saventem, qui rendit tous ces biens à son seigneur Henri de Sottegem. Ceux-ci furent échangés vers 1218 contre un alleu de l'abbaye de

(1) Roger, évêque de Cambrai, approuve à cette date la constitution à Bruxelles d'une Confrérie charitable sous le titre du Saint-Esprit : — P. BONENFANT, *Cartulaire de l'hôpital de Saint-Jean de Bruxelles*, 5, Bruxelles, 1953.

(2) P. BONENFANT, *Cartulaire de Saint-Jean*, 8.

(3) A.E.G., *Ninove*, charte orig., n° 60. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 799. — Pamele, prov. de Brabant, cant. de Lennik-Saint-Quentin.

(4) E. DE MOREAU, *Chartes du XII<sup>e</sup> siècle de l'abbaye de Villers-en-Brabant*, 69-71, Louvain, 1905.

(5) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem*, 302.

(6) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire I*, n° 49 ; *Cartulaire II*, f° 141.

(7) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem*, 325. — Ossegem, lieu-dit à Molenbeek-Saint-Jean.

(8) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 14.

(9) Dans un acte de 1203 figure parmi les témoins : *Sigerus prior*. E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem*, 325.

(10) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 14.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6062, p. 17, n° 12.

(12) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6062, p. 43, n° 19.

(13) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem*, 360.

(14) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem*, 370.

(15) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 15. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 991, écrivent 1227 au lieu de 1217.

(16) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 16. — Siger est cité dans les obituaires des abbayes prémontrées.

Dielegem (1). A partir de ce moment, l'abbaye adopta le nom de Dielegem. L'abbé Eggeric eut un abbatiat précaire ; il mourut (2) le 31 janvier 1218.

WENNEMAR était profès de l'abbaye de Saint-Martin à Laon. Il est déjà cité en qualité d'abbé (3) en février 1218. Au mois de juin 1218, Wennemar échange six bonniers de terre avec Gosuin de Saventem (4). Il conclut en 1218 un accord avec Henri I<sup>er</sup>, duc de Brabant, relatif à la construction des moulins et au creusement des étangs. Chacune des parties se voyait attribuer la moitié des profits (5). L'abbatiat de Wennemar fut également de courte durée. Il mourut (6) le 21 mars 1219.

EMILE, profès de l'abbaye d'Averbode (7), fut élu abbé de Dielegem (8) en 1219. Léon, châtelain de Bruxelles et arrière-petit-fils d'Onulphe de Sottegem, avait fait donation en 1219 ou 1220 d'une grande partie de ses possessions (9). L'abbé Emile et l'abbé Jean de Brulle de Bonne-Espérance prononcèrent un arrêt dans le différend surgi entre l'abbaye de Saint-Michel et le notaire Henri relatif à des biens et droits à Nederokkerzeel (10). L'abbatiat d'Emile ne dura pas longtemps. Il mourut au début de l'année 1220 ou 1221. Le nécrologe de Dielegem indique le 4 janvier ou le 26 février, par contre les nécrologes d'Averbode, de Bonne-Espérance et d'Heylisse citent le 10 février. C. Hugo donne (11) le 31 mars 1220. Dans un acte du duc Henri I<sup>er</sup> de Brabant, date du 30 janvier 1220, figure parmi les témoins : *Egericus abbas Jettensis* (12). Peut-être le scribe ou le copiste s'est-il trompé en écrivant *Egericus* au lieu d'*Emilius* ?

HENRI, abbé qui avait démissionné en 1203-1204, reprit en 1220 ou 1221 les charges abbatiales. On le retrouve en mai 1222, quand il fait connaître l'arrangement conclu entre les abbayes de Saint-Corneille d'Inde et d'Affligem, en vue de mettre fin à leur différend au sujet des dîmes de Puurs (13). L'abbé Henri ainsi que Godefroid et Henri, doyen et chantre de Bruxelles, étaient désignés par le pape en qualité d'arbitres dans ce différend. L'abbé Henri et le doyen de Hal décidèrent du différend, existant entre l'abbaye de Ninove d'une part et Simon de Lewe d'autre part, au sujet du moulin d'Ydrengem (14). En 1224, une convention fut conclue entre Dielegem et Grimbergen relativement aux dîmes noales ; suivant cette convention l'abbaye de Dielegem

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, p. 5, n° 16. — J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 16. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 11.

(2) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 17.

(3) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire I*, n° 99 ; *Cartulaire II*, f° 119<sup>v</sup> : acte par lequel Godescalc, doyen de Bruxelles, et l'abbé Wennemar traitent de la vente des dîmes de Wemmel.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, p. 4, n° 7.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, p. 4, n° 12, et p. 9 et 36.

(6) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 17.

(7) Le nécrologe d'Averbode dit au 10 février : *Amelius sacerdos et canonicus hujus ecclesiae, quondam abbas in Get.* — Ed. par JORIS, *Necrologium Averbodiensis ecclesiae*, Gand, 1849. Averbode, prov. de Brabant, cant. de Diest.

(8) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 17.

(9) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 17. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 11.

(10) Acte du début de 1220, éd. par J.P. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek van St. Michiels*, n° 59. — Nederokkerzeel, prov. de Brabant, cant. de Schaerbeek.

(11) C. HUGO, *Annales...*, I, 604.

(12) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire I*, n° 37bis. — *Cartulaire II*, f° 104<sup>v</sup>.

(13) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem*, 411. — Puurs, prov. d'Anvers, cant. de Puurs.

(14) A.E.G., *Ninove*, charte orig., n° 140. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 851. — DE POTTER-BROECKAERT, *Gesch. der gemeenten van Oost-Vlaanderen*, IV, 1897. — Ydrengem ou Iddergem, prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove.

reçut en 1225 les dîmes de Westrode sous Wolvertem (1). L'abbé Henri devint en 1226 abbé du Parc. Le nécrologe de Dielegem n'en dit rien, et place le décès de l'abbé (2) au 13 ou 14 août 1226. La chronique de Masius, abbé du Parc, renseigne seulement à l'année 1227 : *Henricus canonicus sancti Martini Laudunensis indeque accitus* (3), mais les nécrologes de Grimbergen et de Ninove prouvent que l'abbé de Dielegem et du Parc ne font qu'un seul et même personnage : *commemoratio Henrici quondam abbatis in Jeth et in Parco* (4).

Miraeus cite en 1227 un abbé Siger (5). C'est une erreur de cet auteur, qui s'est trompé de date ; il a lu 1227 au lieu de 1217.

**GERARD** (*Gerinus*) fut prieur sous l'abbé Henri. Dans l'acte du 13 décembre 1225 par lequel l'abbé de Tongerlo est dispensé d'assister personnellement aux synodes de Léau (6), le prieur Gérard de Dielegem est cité parmi les témoins. Il fut élu abbé en 1226. Il construisit le grand dortoir en pierres blanches (7). En 1227, Henri, fils du duc Henri I<sup>er</sup> de Brabant, donna un étang à l'abbaye (8), et le 12 mai 1228, l'abbé Gérard est cité parmi les témoins dans un acte du duc Henri (9). En 1229, l'abbé obtint plusieurs bonniers de bois de Gautier ou de Gilles de Sottegem (10). L'abbé Gérard mourut (11) le 28 mars 1230.

**DANIEL**, profès de l'abbaye de Ninove, fut élu abbé de Dielegem en 1230. On peut l'identifier sans doute avec le diacre Daniel de Ninove, qui apparaît comme témoin (12) dans un acte du 30 mai 1224, et avec le chapelain Daniel, religieux de Ninove (13), dans un acte du 18 juin 1230. On rencontre encore un Daniel, chanoine de Ninove, comme témoin dans un acte de Henri I<sup>er</sup>, duc de Brabant, qui confirme l'abbaye de Ninove dans la possession de dix bonniers et demi de terre sis à Anderlecht (14). S'agit-il du futur abbé Daniel ? On ne peut l'affirmer, car les nécrologes mentionnent plusieurs fois un prêtre du nom de Daniel appartenant à l'abbaye de Ninove (15). Le 10 avril 1240, un jugement arbitral fut prononcé par les évêques de Cambrai et de Lausanne et par l'abbé de Dielegem ordonnant la restitution à l'abbesse de Nivelles des tonlieux levés en cette ville (16). Selon le nécrologe de Dielegem, l'abbé Daniel fut élu abbé de Ninove (17) en 1242.

(1) A.A. GRIMBERGEN, Cartulaire I, n° 87 ; Cartulaire II, f° 203 : acte du mois d'octobre 1224, délivré à Prémontré — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, p. 20-21.

(2) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 18.

(3) R. VAN WAERFELGHEM, *Le catalogue des abbés du Parc*, dans *Annales de l'Ordre de Prémontré*, VII, 74, Louvain, 1911.

(4) R. VAN WAERFELGHEM, *Le nécrologe de l'abbaye du Parc*, 326-327, Bruxelles, s.d.

(5) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 991 : acte de 1217 par lequel le duc Henri I confirme les possessions de l'abbaye de Jette.

(6) A.A. TONGERLO, chartrier, n° 88. — M.A. ERENS, *Oorkonden van de abdij Tongerlo*, I, n° 91. — Léau, prov. de Brabant, cant. de Léau.

(7) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 18.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, p. 1-2.

(9) A.A. GRIMBERGEN, Cartulaire II, f° 109.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, p. 29 et 32.

(11) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 18. — A.A. AVERBODE, IV, n° 85 : VAN BOTERDAEL, *Brabantia praemonstratensis*, 499.

(12) A.E.G., *Ninove*, acte orig., n° 140. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 851.

(13) A.E.G., *Ninove*, acte orig., n° 159. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 864.

(14) Acte du 1 février 1229, P. BONENFANT, *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean*, 57.

(15) R. VAN WAERFELGHEM, *Le nécrologe de l'abbaye du Parc*, 79, 93.

(16) A. WAUTERS, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales*, Preuves, 146, Bruxelles, 1869.

(17) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 19.

Il se peut qu'il soit devenu abbé-coadjuteur de Rodolphe (1), mort en 1244. Selon la chronique de Ninove, Daniel quitta l'abbaye de Dielegem en 1242 afin d'assumer la fonction abbatiale à Grimbergen et ensuite à Ninove (2). On doit certainement reculer la date de son arrivée à Grimbergen, puisque Francon y gouvernait l'abbaye jusqu'à 1244 et Gautier de Caelmont (3) de 1244 à 1246. Daniel a été abbé de Grimbergen à partir de 1247-1248 jusqu'à 1250-1254, et puis à Ninove. Il aurait gouverné en même temps pendant quatre ans les abbayes de Grimbergen et de Ninove (4). Hugo et Sanderus omettent Daniel dans leur liste des abbés de Grimbergen (5). Il est certain que Daniel a quitté Dielegem vers 1243 puisque son successeur Henri apparaît en qualité d'abbé (6) en mars 1243.

HENRI n'est pas cité dans les listes des abbés de Dielegem et il n'apparaît point dans les obituaires des autres abbayes. On rencontre l'abbé Henri dans un acte du mois de mars 1243 (n.s.). L'abbé Henri, avec l'aide de Sébastien, bailli de Godefroid de Louvain, fit une enquête sévère et détermina les droits mutuels de Godefroid et de l'abbaye de Ninove à Strijtem (7). On ne trouve plus des traces de l'abbé dans les chartes après mars 1243. Peut-être Henri était-il seulement abbé ad interim pendant que Daniel remplissait les fonctions d'abbé-coadjuteur à Ninove ?

DANIEL réapparaît comme abbé de Dielegem en janvier 1247 ; il intervint alors dans un acte de Gauthier de Sottegem : *interfuit dominus Daniel abbas Jettensis* (8). Il fut élu abbé de Grimbergen en 1247, et ensuite de Ninove. Il mourut (9) le 19 janvier 1256. Le nécrologe d'Heylisse le cite le 17 janvier, Tongerlo le commémore le 16 et Averbode le 20 janvier (10). Il est cité dans l'obituaire de l'abbaye de Saint-Yve de Braine au 19 janvier (11).

GAUTIER DE CAELMONT. L'auteur du nécrologe de Dielegem l'appelle de Caelmont tandis que les auteurs du *Gallia christiana* et Van Gestel parlent de Roesbeke (12). P. Lenaerts dans son article *L'abbaye de Grimbergen* n'éclaircit point la question. Il dit que Gautier de Roesbeke, abbé à Grimbergen de 1256 à 1261, fut prélat à Dielegem en 1242 ; mais il dit aussi que Gautier de Caelmont, abbé de 1270 à 1313, fut abbé à Dielegem en 1242 (13).

(1) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés des monastères belges de l'Ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, XII, 42, Louvain, 1936.

(2) J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 737.

(3) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 288.

(4) Le nécrologe de Ninove du XVI<sup>e</sup> siècle dit au 19 janvier : *Daniel... ab abbatibus Dilighemensi et Grimbergensi successivo postulatus fuit in praelatum, ac postremo electus in abbatem matricis suae ecclesiae, quam simul cum Grimbergensi optime gubernavit quatuor annis*. Et en marge se trouve : *obiit 1256*. R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de l'abbaye du Parc*, 42, note 1.

(5) C. HUGO, *Annales...*, I, 774. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 141.

(6) A.E.G., *Ninove*, acte orig., n° 190. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 886.

(7) A.E.G., *Ninove*, acte orig., n° 190. — J.J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 886. — Strijtem, prov. de Brabant, cant. de Lennik-Saint-Quentin.

(8) A.A. GRIMBERGEN, chartier, I, 20 ; Cartulaire II, f° 100v°.

(9) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 19.

(10) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 42, note 1.

(11) E. BROUETTE, *Obituaire de Saint-Yve de Braine*, dans *An. Praem.*, XXXIV, 283, Louvain, 1958. — Braine, France, arr. de Soissons.

(12) *Gallia christiana*, V, 89. — C. VAN GESTEL, *Historica sacra...*, II, 91. Cfr *Monasticon Belge*, IV, 731.

(13) P. LENAERTS, *L'abbaye de Grimbergen*, dans *Revue de l'ordre de Prémontré*, Louvain, 1906-1907.

Gautier était profès de l'abbaye de Grimbergen et le nécrologe de Dielegem dit que Gautier de Caelmont fut élu abbé de Dielegem (1) en 1242. Cette date doit être différée au moins jusqu'en 1247, daté à laquelle Daniel fut élu abbé de Grimbergen. Gautier est cité comme abbé de Dielegem en 1247 dans le cartulaire du béguinage de Bruxelles (2). Il figure aussi parmi les témoins dans un acte de 1251, par lequel le duc de Brabant érigea en ville franche le village de Merchtem (3). L'auteur du nécrologe de Dielegem dit que l'abbé Gautier retourna à Grimbergen en 1257 et qu'il y mourut (4) le 3 octobre 1259.

GODESCALC, profès de Dielegem, succéda à l'abbé Gautier (5) en 1257. On rencontre en juin 1258 un abbé de Dielegem, nommé G., qui atteste que l'écolâtre Arnould de Zellaer a offert à son abbaye vingt livres de Louvain (6). L'abbé Godescalc est cité en juillet 1262 dans le cartulaire d'Affligem (7) et en août 1263 dans le cartulaire de l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles (8). Les possessions de l'abbaye se sont augmentées grâce à l'administration économique de l'abbé. On en trouve des traces dans l'inventaire des chartes (9). L'auteur du nécrologe dit à cet effet : *domus nostra... in temporalibus rebus dietim fere sumpsit incrementa*. Il cite spécialement parmi les bienfaiteurs Nicolas de Fonte Viva (10). L'abbé Godescalc est cité une dernière fois dans l'acte du 15 mars 1269, quand il atteste que Godefroid, seigneur de Grimbergen, a effectué une donation à l'abbaye de Grimbergen (11). Il a probablement donné sa démission puisque son successeur apparaît en cette même année. L'abbé mourut le 25 avril 1273 et fut inhumé dans la salle capitulaire ; du temps de Sanderus son sarcophage existait encore (12).

ONULPHE fut profès de l'abbaye de Ninove (13). En 1247, on rencontre à Ninove un prêtre Onulphe, qui remplit les fonctions de sous-prieur (14). Onulphe fut élu abbé de Dielegem en 1269. Il atteste le 15 avril 1269 que Godefroid de Perwijs a donné à l'abbaye de Grimbergen un bien situé à Amelrenghem (15). Au mois de mars 1273, l'abbé confirma la donation de deux bonniers de terre, située à Overheembeek, faite par Henri de Radelghem à l'abbaye de Grimbergen (16). L'abbé Onulphe mourut inopinément (17) le 20 octobre 1275. Il est commémoré

(1) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 19.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4578, f° 177v°.

(3) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 64.

(4) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 20.

(5) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 20. — Dans un acte de décembre 1244 figure parmi les témoins un Godescalc, prêtre de Jette : acte de Gautier de Sottegem vendant à l'abbaye de Grimbergen, le bois de Streit, situé à Nieuwenrode, A.A. GRIMBERGEN, Cartulaire II, f° 96v°.

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT D'ANVERS, *Abbaye de Saint Bernard*, acte orig., éd. par P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek der abdij St. Bernards aan de Schelde*, 217, Anvers, 1926.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 1671, 113.

(8) P. BONENFANT, *Cartulaire de Saint-Jean...*, 156, 157.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, 10, 11, 41, 42.

(10) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 20.

(11) A.A. GRIMBERGEN, Cartulaire II, f° 3.

(12) A. SANDERUS, *Chorographia... sacra.*, I, 396.

(13) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 21. — Le nécrologe de Ninove dit : *Commemoratio pie memorie domini Onulphi, sacerdotis et canonici hujus ecclesie quondam abbatis in Jeth*.

(14) A.E.G., *Ninove*, acte orig., n° 208. — J. J. DE SMET, *Corpus Chronicorum Flandriae*, II, 901.

(15) A.A. GRIMBERGEN, Cartulaire II, f° 3v°. — Amelrenghem, lieu-dit à Brussegem.

(16) A.A. GRIMBERGEN, Cartulaire II, f° 109v°.

(17) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 21.

dans les nécrologues de Grimbergen, de Ninove et de Parc. Celui de Parc dit : *Onulphus abbas Geltensis et canonicus Ninivensis* (1).

**HENRI**, profès de Dielegem, fut élu abbé (2) en 1284. Il s'agit sans doute du religieux Henri, qui est cité en 1278 et 1279 comme prieur et prévôt de Jette (3). Henri est cité comme abbé en 1286 quand il donna un vidimus d'un acte du duc Godefroid (4). L'abbaye fit quelques acquisitions pendant l'abbatiat de Henri ; on en trouve mention dans l'inventaire des chartes (5). Les ducs Jean I<sup>er</sup> et Jean II de Brabant prirent l'abbaye sous leur protection et ils confirmèrent les possessions et les libertés de l'abbaye en avril 1292 et en janvier 1297. Ils autorisèrent l'abbaye à posséder un refuge, dans chacune des sept villes du duché (6). L'abbé Henri reçut de Marguerite, fille du roi Edouard d'Angleterre et épouse du duc Jean II, la précieuse relique de saint Blaise (7). L'abbaye devint à partir de ce moment un centre de pèlerinage (8). L'abbé Henri (9) mourut le 3 mars 1300.

**GILLES**, profès de l'abbaye de Tronchiennes, fut élu abbé de Dielegem en 1275. L'auteur du nécrologe dit qu'il n'a trouvé presque aucune mention de cet abbé dans les archives (10). Il est cité dans des actes du 21 octobre et du 30 septembre 1279, par lesquels l'abbaye de Grimbergen achète à celle de Saint-Corneille d'Inde des biens à Neder-Heembeek (11). Il mourut (12) le 24 juin 1284.

**GERARD DE HONSEM**, religieux de l'abbaye du Parc, devint abbé en 1300. Un nommé Gérard était prieur à Parc (13) en 1288, et il est cité comme proviseur dans plusieurs actes (14) de 1290 à 1299. Le nécrologe de Dielegem indique que Gérard remplissait les fonctions de prévôt chez les religieuses de l'Ile-Duc à Gempe (15), quand il fut élu abbé de Dielegem (16) en 1300. Il est fort douteux que Gérard ait été prévôt à Gempe avant son abbatiat. Les chartes de l'Ile-Duc mentionnent à partir de 1294 jusqu'à 1302 le prévôt Reinier (17). En 1307, nous rencontrons un prévôt nommé Gérard (18), que nous retrouvons encore (19) en 1321, Backmund dit à tort que Gérard de Honsem était prévôt à Gempe (20) de 1296 à 1300. Gérard, devenu abbé de Dielegem,

(1) R. VAN WAEBELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 429.

(2) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 21.

(3) A.A. GRIMBERGEN, Cartulaire II, f<sup>os</sup> 206 et 209<sup>v</sup> : actes du 21 octobre 1278 et du 20 mars 1279.

(4) A.A. GRIMBERGEN, Cartulaire II, f<sup>os</sup> 136-137.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 6963, 14, 28, 47.

(6) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...* dans *An. Praem.*, II, 22.

(7) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 22.

(8) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 390.

(9) L'abbé Henri est mentionné dans les nécrologues d'Averbode, de Grimbergen, de Tongerlo ; l'obituaire de Ninove donne le 12 mars : cfr R. VAN WAEBELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *An. Praem.*, XII, 53.

(10) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 21.

(11) A.A. GRIMBERGEN, I, fasc. 20 bis.

(12) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 21.

(13) A.A. PARC, H. 18, Cartulaire, f<sup>o</sup> 145<sup>v</sup> : acte du 12 juillet 1288.

(14) A.A. PARC, C. 13, Cartulaire, f<sup>os</sup> 12, 29<sup>v</sup> et 50<sup>v</sup> : actes du 7 octobre 1299, du 3 décembre 1290 et du 12 novembre 1296. — Livre censal de Vinckenbosch de 1293, f<sup>o</sup> 8<sup>v</sup>. — B. 17, Livre de Winckelsele, f<sup>o</sup> 236<sup>v</sup>, acte du 6 décembre 1295.

(15) L'Ile-Duc, monastère de norbertines à Gempe, lieu-dit à Winge-Saint-Georges. Cfr *Monasticon Belge*, IV, 837.

(16) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 23.

(17) M. DE TROOSTENBERGH, *Les chartes de l'Ile-Duc à Gempe*, 131, 161, 172, 174, 176, 191, 196, 199.

(18) M. DE TROOSTENBERGH, *Les chartes de l'Ile-Duc*, 215.

(19) M. DE TROOSTENBERGH, *Les chartes de l'Ile-Duc*, 271.

(20) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 285. — R. VAN WAEBELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 108.

reçut la chapellenie de Notre-Dame dans l'église de Denderleeuw ; cette donation de Rason de Gavre, seigneur de Liedekerke, fut confirmée en 1302 par Guy, évêque de Cambrai (1). L'abbé Gérard est cité dans un acte (2) du 26 juillet 1303. Il fut nommé directeur spirituel des frères et sœurs de l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles (3).

L'auteur du nécrologe de Dielegem dit que Gérard donna sa démission en 1308 et qu'il vécut (4) jusqu'au 9 mars 1323. Sanderus (5) par contre dit qu'il mourut le 9 mars 1309. En réalité il devint prévôt à Gempe en 1307 et il mourut le 9 ou 10 mars (6), probablement en 1323.

PIERRE, religieux de Dielegem, devint abbé en 1307 ; il donna presque aussitôt sa démission et mourut (7) le 14 février 1308. Le 13 septembre 1307, l'abbaye fut mise en possession d'une rente d'un muid de blé, assignée sur le moulin du duc de Brabant en la franchise de Merchtem (8). Cette donation fut confirmée par le duc (9) à la date du 16 janvier 1308.

EUSTACHE, religieux de Dielegem, fut élu abbé en 1308. Il a eu avec le duc de Brabant et avec ses officiers des difficultés relatives à la seigneurie de Heembeek. Ce procès se termina en faveur de l'abbé (10). Il reçut en 1308 quelques parcelles de terre dans le Biest à Dielegem (11). Eustache s'efforça d'animer chez ses religieux l'amour pour les études. Il mourut (12) le 4 décembre 1310.

JEAN DE CRAENE devint abbé en 1310. Il obtint plusieurs faveurs et privilèges de Jean III, duc de Brabant. Nous n'avons pas trouvé des traces de son abbatiat dans les chartes, sauf une indication dans le registre des registes. En 1310-1311, l'abbé Jean reçut du duc un chemin dans le Biest à Dielegem (13). En 1311, il y eut un échange de biens entre le prélat de Dielegem et celui de Ninove (14). L'abbé obtint aussi des biens à Dilbeek (15). Jean de Craene (16) est cité dans un acte du 1<sup>er</sup> septembre 1311. Il mourut (17) le 5 mai 1330. Dans un acte de 1331, relatant l'accord conclu entre l'abbé et Henri de Nivelles au sujet de l'usage d'un mur commun, l'abbé Jean de Craene est nommé : *abbas piae memoriae* (18).

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, 47.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 13403 : *Béguinage de Bruxelles*, Cartulaire, f° 98v°.

(3) Acte du mois d'avril 1304, éd. dans *A.H.E.B.*, IV, 297.

(4) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 23.

(5) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 396. — *Gallia christiana*, V, 90.

(6) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 107. — C. HUGO, *Annales...*, II, 896, dit que Gérard fut d'abord prévôt à Gempe, puis abbé de Dielegem.

(7) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...* dans *An. Praem.*, II, 24.

(8) A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes du duché de Brabant*, I, n° 216.

(9) A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'outre-Meuse*, I, n° 218, Bruxelles, 1910.

(10) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 24.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, 11 et 13.

(12) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 24. — L'abbé Eustache est commémoré dans le nécrologe de Grimbergen au 1 décembre.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, 11.

(14) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, 49. — A.E.G., *Ninove*, Cartulaire, reg. n° 3, f° 57v°.

(15) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 25.

(16) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 7792 : *Abbaye de Grand-Bigard*, cartulaire, f° 284v°.

(17) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 25.

(18) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, 71.

**JEAN CRUPPELANT**, religieux de Dielegem, fut mis en possession de la dignité abbatiale en 1330. Il agrandit le refuge de l'abbaye, situé aux abords de la place Saint-Géry à Bruxelles (1). L'abbé mourut (2) le 19 août 1338.

**THIERRY**, profès de l'abbaye de Dielegem, succéda à Jean Cruppelant, en 1338. Il obtint plusieurs biens du seigneur de Mérode. Pendant la dernière année de son abbatiat, le 8 juin 1345, il reçut la visite de l'abbé général, Jean de Prémontré, et des abbés de Tronchiennes et de Ninove, qui firent la visite canonique de l'abbaye. Les visiteurs se montrèrent satisfaits de la situation de l'abbaye (3). Selon le nécrologe (4), l'abbé Thierry mourut le 31 août 1345. Cette date doit être différée jusqu'en 1347, car le 23 octobre 1346, l'abbé Thierry donna encore deux *vidimus* pour l'abbaye de Grimbergen (5).

**JEAN VAN ASSCHE** était prieur de l'abbaye quand il fut choisi pour assumer la direction de Dielegem. Il eut à défendre ses droits sur les domaines de l'abbaye à Wolvertem et sur la seigneurie de Dilbeek contre les seigneurs de Gaesbeek, qui avaient usurpé et occupé ces biens (6). L'abbé Jean van Assche fut député en 1358 avec l'abbé de Ninove pour présider à l'élection de Siger de Hamme, prélat de Tronchiennes (7) et en 1367, à celle de Raoul de Businghen, abbé de Grimbergen (8). Il remplit également la fonction de secrétaire du duc de Brabant (9).

Le sceau de l'abbé Jean est conservé ; il est de forme ogivale. Dans une niche gothique, l'abbé debout tête nue, croisé, tenant un livre. La légende est : + *S. abbatis jettensis* (10), Jean mourut le 9 août 1377 (11).

**NICOLAS DE LEEUW**, natif de Herent (12), avait déjà rempli les fonctions de prieur et de proviseur, quand il fut élu abbé en 1377. Nous n'avons rien trouvé concernant son abbatiat sauf une indication dans les registres des chartes. En 1380, Marguerite de Buizingen donna à l'abbé deux bonniers de terre, situés à Relegem (13). L'abbé (14) mourut le 28 août 1384.

**JEAN DE MIDDELBOURG**, fut élu abbé en 1384. Il était *scriptor librorum* et avait transcrit plusieurs livres liturgiques, dont le plus remarquable ne fut pas achevé par lui, mais par

(1) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 25. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, 180.

(2) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 25. — L'abbé Jean Cruppelant est commémoré dans le nécrologe de Grimbergen.

(3) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 26.

(4) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 26. — L'abbé Thierry est commémoré dans le nécrologe de Grimbergen.

(5) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire* II, f° 158.

(6) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 26. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, I, 186. — Gaesbeek, prov. de Brabant, cant. de Lennik-Saint-Quentin.

(7) J.B. GOETSTOUWERS, *De abdij van Drongen*, dans *An. Praem.*, XXXV, 306, Louvain, 1959.

(8) A.A. AVERBODE, IV, reg. 116, f°s 22-24.

(9) A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes du duché de Brabant*, IV, n° 2034 ; V, n° 2910.

(10) A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes du duché de Brabant*, V, n° 2910.

(11) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 27.

(12) Herent, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, 56. — Relegem, prov. de Brabant, cant. d'Asse. — G. Guyot, *L'abbaye de Diligem*, dans *Graafschap Jette*, IV, 20, Jette, 1966, dit, sans indication de sources, que l'abbé Nicolas intervint, le 27 janvier 1379, avec les abbés d'Averbode et de Floreffe dans un litige entre l'abbaye de Vlierbeek et le duc Wenceslas.

(14) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 27.

Jean Jacobs (1) en 1407. L'abbé Jean de Middelbourg et Guillaume, abbé de Saint-Michel d'Anvers, présidèrent en 1389 à l'élection de Jean Kempe, abbé de Tronchiennes (2). Quand Jean, abbé de Grimbergen, donna sa démission en 1393, l'abbé, général de Prémontré délégua son prieur ainsi que les abbés de Ninove et de Dielegem pour présider à l'élection d'un nouveau supérieur (3). Jean de Middelbourg donna en 1397 un vidimus d'un acte de Jean Berthout pour l'abbaye de Grimbergen (4). Il mourut (5) le 15 octobre 1400.

**GISELBERT DE WOLF**, natif de Boxtel près de Bois-le-Duc (6), remplissait les fonctions de proviseur, quand il fut promu à la dignité abbatiale en 1400. L'abbaye possédait depuis longtemps la ferme ou cour de Dweerbosch sous Beersel (7) : la duchesse Jeanne prit ce bien sous sa protection le 29 novembre 1401 et défendit aux chasseurs et autres officiers d'y loger dorénavant (8). Le duc Antoine donna en 1409 (9) et en 1411 (10) des lettres patentes pour l'amortissement des biens de l'abbaye. L'abbé Giselbert (11) mourut le 15 juillet 1424.

**JEAN JACOBS** fut d'abord religieux à Groenendael (12), prieuré de chanoines réguliers ; il fit ensuite le *transitus* à Dielegem, devint bibliothécaire et ensuite prieur de l'abbaye. Il fut promu à l'abbatiat en 1424. En octobre 1428, l'abbé assista à un banquet donné par le duc Philippe de Saint-Pol (13). En 1432 fut tenu à Dielegem le Chapitre général de l'Ordre (14). Jean Jacobs eut à soutenir un procès contre les habitants de Wolvertem relatif aux droits de patronat sur les matriculaires. Le doyen de Sainte-Gudule décida en 1437 que l'abbaye et les habitants de Wolvertem exerceraient à tour de rôle le droit de présentation et de confirmation (15). L'abbé (16) mourut le 10 août 1440.

**GUILLAUME CROES**, religieux de Dielegem, fut élu abbé en 1440. Il fit fabriquer de nombreuses pièces d'argenterie tant pour l'usage profane que sacré (17). Le 24 juin 1441, un service religieux fut célébré à Bruxelles par l'abbé de Dielegem en présence du duc Philippe le Bon et d'autres personnages illustres (18). En 1446, l'abbaye obtint par l'intermédiaire du prévôt Henri van Haren une teinturerie, située sur le « Bergh » à Vilvorde (19). La même année, l'abbé déclara à Grégoire Zuetrogge qu'il possède une ferme à Asse (20). L'abbé fut investi par le duc

(1) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 28.

(2) J.B. GOETSTOUWERS, *De abdij van Drogen*, dans *An. Praem.*, XXXV, 307, Louvain, 1959.

(3) Acte du 1<sup>er</sup> mai 1393, éd. par J. EVERS, *Formularium Praemonstratense*, dans *An. Praem.*, VI, 75, Tongerlo, 1932.

(4) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f<sup>o</sup> 56.

(5) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 28.

(6) Bois-le-Duc, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(7) Beersel, prov. de Brabant, cant. d'Uccle.

(8) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 29.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 6962, 51.

(10) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 29. L'acte est du 21 octobre.

(11) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 29.

(12) Groenendael, prieuré des chanoines réguliers de Saint-Augustin à Hocilaart : Jacobs est encore cité à Groenendael en 1403, *Obituaire de Groenendael*, éd. par M. DYKMANS, 18, n<sup>o</sup> 41, Bruxelles, 1940.

(13) GACHARD et PIOT, *Collection des voyages des souvenirs des Pays-Bas*, IV, 638, Bruxelles, 1882.

(14) *Acta capituli generalis*, f<sup>o</sup> 53, ms. n<sup>o</sup> 258 à la BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LAON.

(15) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 6962, 40.

(16) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 30.

(17) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 30.

(18) GACHARD et PIOT, *Collection de voyages des souvenirs des Pays-Bas*, I, 83.

(19) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 6962, 23.

(20) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 6967 : acte original du 10 décembre 1446.

Philippe de Bourgogne d'un fief à Jette, nommé Ossegemmervelt (1). Le 25 août 1450, Philippe le Bon autorisa l'abbaye de Dielegem à ériger à Beersel une cour censale de quatre tenanciers avec la permission de faire graver un sceau (2). L'abbé Guillaume (3) mourut le 10 mai 1457.

**JEAN VANDER EYCKEN**, natif de Malines, devint abbé en 1457. On ne connaît pas de détails sur son gouvernement. Il mourut (4) le 28 avril 1462.

**JEAN DE LENNICK**, natif de Termonde, fut élu abbé en 1462. Il était tenu en grande estime pour ses dons de conseiller. Jean de Lennick avait, avec la permission du père abbé Jean Voel de Tronchiennes, vendu en 1465 une partie des dîmes de Denderleeuw (5). L'état de sa santé ne lui permit pas de supporter plus longtemps les charges de sa fonction ; il donna sa démission en 1469 et survécut (6) encore jusqu'au 9 juillet 1487.

**ROLAND PIQUOT**, natif de Bruxelles, entra à l'abbaye de Dielegem en 1458. Il obtint en 1467 le titre de maître en droit canon à l'Université de Louvain. Il devint ensuite sous-prieur et maître des novices. Il fut élu abbé en 1470. Il connut la dévastation de son abbaye, causée par la soldatesque d'Adolphe de Ravenstein. L'abbé et les religieux furent obligés de quitter leur abbaye. Les troupes incendièrent une grande partie des bâtiments, le moulin et plusieurs fermes. Il s'ensuivit que l'état matériel de l'abbaye au début du XVI<sup>e</sup> siècle était déplorable. L'abbé Roland Piquot, auteur d'une autobiographie malheureusement perdue, donna le récit de ces spoliations (7). L'exil dura six ans. Après leur retour, les religieux s'efforcèrent de restaurer les bâtiments. L'abbé Roland assista en 1490 à la consécration de Guillaume Huygs, prélat de Tronchiennes (8). En 1492, il vendit plusieurs rentes, que possédaient le vestiaire et la pitancierie, pour réparer les dégâts, causés à l'abbaye par un incendie (9). Des raisons de santé l'obligèrent en 1501 à donner sa démission. Sur le conseil d'hommes probes, il communiqua à l'abbé général de Prémontré les raisons de son abdication ; celui-ci approuva sa décision (10). Pendant ses moments de loisirs, l'abbé écrivit un *Diarium* des événements de son temps. Ambroise Leeuwet et l'auteur du nécrologe ont vu et utilisé ce manuscrit (11). Roland Piquot (12) vécut jusqu'au 22 juin 1507. Il se plaignit vers la fin de sa vie du fait qu'à la suite des calamités des années précédentes, il ne restait presque personne à l'abbaye capable d'assumer la charge abbatiale (13).

(1) A.G.R., *Cour féodale de Brabant*, reg. n° 120, f° 211 : lettres patentes du 24 octobre 1448. — Le n° 6707 parle d'une déclaration de Ferdinand, abbé de Dielegem.

(2) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, 685.

(3) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 30.

(4) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 31. — L'obituaire de Grimbergen place sa mort le 23 avril.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, 49.

(6) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 31.

(7) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 32.

(8) A.A. TRONCHIENNES, III, 20. — J.B. GOETSTOUWERS, *De abdij van Drogenen*, dans *Ann. Praem.*, XXXV, 309, Louvain, 1959.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, 52.

(10) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 399.

(11) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 32. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 398.

(12) C. HUGO, *Annales...*, I, 607, le fait abdiquer en 1495 et mourir en 1501.

(13) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 32-33.

**ROLAND SANDERS**, fils de Josse, naquit à Saint-Gilles-Waes (1). Il entra à l'abbaye de Tronchiennes, devint curé de la paroisse de Tronchiennes et, en 1493, prévôt des sœurs prémontrées de Tussenbeek à Lede (2). Avec l'autorisation de l'abbé de Tronchiennes et l'assentiment de l'abbé-général, les religieux de Dielegem choisirent Roland Sanders pour abbé (3). L'auteur du nécrologe dit qu'il administra prudemment les biens de l'abbaye (4), mais au Chapitre général de l'Ordre en 1506, l'abbé Roland fut déposé de ses fonctions abbatiales parce que son administration avait été reconnue « inutile et négligente » (5). Il fut nommé ensuite curé à Heembeek et mourut le 22 juin 1515. Les armoiries de Roland Sanders sont, selon Sanderus : un champ d'or à trois trèfles de sinople, et un lion d'or sur un champ d'azur (6).

**PIERRE VAN DEN ZIJPE** est issu de la noble famille des Van den Zijpe, à laquelle appartient Henri Van den Zijpe, abbé de Saint-André-lez-Bruges, et François Van den Zijpe, chanoine et archidiacre d'Anvers, juriste de grande réputation (7). Pierre Van den Zijpe entra à l'abbaye de Grimbergen et devint vers 1486 curé à Wommel. Après la déposition de l'abbé Roland Sanders en 1506, les religieux de Dielegem, connaissant les qualités et mérites du curé Pierre Van den Zijpe, l'éluèrent abbé. Le Chapitre général de 1506 désigna Gérard Vander Scaeft, prélat d'Averbode, pour installer le nouvel abbé (8). La situation de Dielegem n'était pas enviable ; l'abbé Sanders avait dilapidé les biens de l'abbaye. Au Chapitre général, tenu à Prémontré le 2 mai 1507 et les jours suivants, l'abbé Van den Zijpe demanda la permission de vendre certaines propriétés afin de combler les dettes de son prédécesseur. Les pères capitulaires, avant d'acquiescer à cette demande, chargèrent le prélat Wijten de l'abbaye du Parc d'une visite à Dielegem pour examiner les comptes de l'abbaye afin de savoir si la situation pouvait être redressée sans vente de titres ou de biens (9). Nous ignorons si l'abbé dut aliéner des biens de l'abbaye, mais l'auteur du nécrologe dit que, par sa prudente administration, l'abbé avait redressé la situation matérielle de Dielegem (10). Pierre Van den Zijpe mourut le 29 avril 1512. L'obituaire de l'abbaye du Parc le nomme erronément Henri au lieu de Pierre (11). L'abbé fut inhumé dans le chœur de l'église ; une pierre tombale avec l'effigie de l'abbé tenant la crosse ornait son tombeau. Les armoiries de la famille de Van den Zijpe et de l'abbé sont : trois têtes de léopard d'or sur un champ de sinople (12).

**CORNEILLE VAN DER GOES** est issu d'une noble famille de Zélande dont les armoiries sont : un lion d'or sur un champ de gueules (13). Il était le fils de Guillaume ; dans les chartes de l'abbaye de Middelbourg il est nommé Cornelius Wilhelmussoon (14). Il se fit religieux à

(1) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 34. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 425. — Saint-Gilles-Waes, prov. de Flandre orientale, cant. de Termonde.

(2) Lede, prov. de Flandre orientale, cant. d'Alost.

(3) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 400.

(4) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 34.

(5) BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LAON, *Acta capitulorum generalium*, n° 538, f° 91.

(6) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 400. — J.B. RIETSTAP, *Armorial général*, 924, Gouda, 1861.

(7) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 400. — *Monasticon Belge*, III, 120, Liège, 1960.

(8) E. VALVEKENS, *Em praemonstratenser abdiij in het begin der 17<sup>e</sup> eeuw*, dans *An. Praem.*, XII, 12, Tongerlo, 1937.

(9) BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LAON, *Acta capitulorum generalium*, n° 538, f° 91. Le *relictum* de cette visite est perdu.

(10) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 35.

(11) R. VAN WAELFELGHEM, *Le nécrologe du Parc*, 181.

(12) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 400.

(13) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 400.

(14) R. FRUIN, *Het archief der O.L.V. abdiij Middelburg*, La Haye, 1901.

l'abbaye norbertine de Middelbourg. En 1512, les religieux de Dielegem choisirent Corneille Van der Goes pour prendre la direction de leur abbaye. Le 7 septembre 1512, il présida avec l'abbé d'Averbode à l'élection du nouvel abbé de Furnes (1). Le 24 mars 1515 eut lieu la visite canonique par l'abbé général Jacques de Bachimont (1512-1531), accompagné du prélat de Chambre-Fontaine, Aimé de Fontaines (2). Le nécrologe de Dielegem dit que le prélat de Braine-sur-Vesle (3) accompagna l'abbé général. C'est une erreur puisque le général Jacques de Bachimont cumulait lui-même les dignités abbatiales de Prémontré et de Braine (4). Les visiteurs n'avaient rien vu ni entendu digne d'une correction (5). En 1531, un coadjuteur Jean de Tuegele, fut adjoint à l'abbé (6). Une autre visite eut lieu à Dielegem en juin 1532 par l'abbé général Virgile de Limoges (7). Le 23 juillet 1532, Corneille Van der Goes assista avec le prélat de Tongerlo à la bénédiction abbatiale de Denis Vander Schaeft, abbé d'Averbode (8). Le 4 octobre 1532, le prélat de Dielegem obtint pour lui et ses successeurs le droit de porter la mitre, de conférer les ordres mineurs, la faculté de consacrer les vêtements, les vases sacrés, les églises et les autels (9). En 1536, l'abbé Van der Goes fut rappelé à Middelbourg pour y prendre en main la direction suprême de l'abbaye. Le pape Paul III confirma cette élection (10) à la date du 24 novembre 1536. Corneille Van der Goes quitta à contre-cœur l'abbaye de Dielegem pour retourner à son abbaye de profession (11). Il démissionna (12) en 1539 et mourut (13) le 8 août 1541.

**JEAN DE TUEGELE** était, selon C. Hugo (14), issu de la noble famille de Mérode. Il exerça les fonctions de proviseur certainement depuis 1511 jusqu'à 1524 (15). Il fut pendant cinq ans curé à Meusegem, et receveur du seigneur de Mérode à Wolvertem (16). Nommé en 1531 abbé-coadjuteur de Corneille Van der Goes, il lui succéda en 1536. Il restaura le dortoir et le cloître et fit beaucoup pour son abbaye, bien que son abbatiat n'ait duré que deux ans. Il mourut (17) le 29 septembre 1538.

(1) E. VALVERKENS, *Een praemonstratenser abdij in het begin der 16<sup>e</sup> eeuw*, dans *An. Praem.*, XII, 29, Tongerlo, 1937.

(2) Chambre-Fontaine, abbaye norbertine, dans le diocèse de Meaux, près de Cuissy, dép. de Seine-et-Marne.

(3) Braine-sur-Vesle, abbaye norbertine, dans le diocèse de Soissons, dép. de l'Aisne.

(4) E. VALVERKENS, *Les visites canoniques des abbayes prémontrées au XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXII-XXIII, 21, Tongerlo, 1946-1947.

(5) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 37.

(6) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 38.

(7) A.A. PARC, reg. 47, f<sup>o</sup> 2 : texte complet du *relictum*.

(8) E. VALVERKENS, *Een praemonstratenser abdij*, dans *An. Praem.*, XII, 43. — *Chronicon abbatiae Averbodiensis*, f<sup>o</sup> 236, aux A.A. AVERBODE, IV, reg. 87.

(9) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 36. — Une copie de la bulle du pape Clément VII repose aux ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ A MALINES, section abbayes, liasse : Dielegem.

(10) R. FRUIN, *Het archief van O.L.V. abdij te Middelburg*, n<sup>o</sup> 1343. — La bulle originale se trouve aux ARCHIVES DE L'ÉTAT DE ZÉLANDE À MIDDELBOURG. — L'auteur du nécrologe, éd. par J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 36, A. SANDERUS, *Chorographia*, I, 400 et R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *An. Praem.*, XII, 54 disent à tort que Corneille Van der Goes devint prélat de Middelbourg en 1537. Il y était déjà en juillet 1536. R. FRUIN, *Het archief van O.L.V. abdij te Middelburg*, n<sup>o</sup> 1336.

(11) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 36.

(12) R. FRUIN, *Het archief van O.L.V. abdij te Middelburg*, n<sup>o</sup> 1363 : acte du 19 mai 1539 de son successeur Florent de Schoonhoven.

(13) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 36. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste des abbés...*; dans *An. Praem.*, XII, 54.

(14) C. HUGO, *Annales...*, I, 608.

(15) A.G.R., *Arch. Ecl. Brab.*, n<sup>o</sup> 6962, 45 et 51.

(16) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 38.

(17) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 38.

**JEAN VANDEN PUTTE**, natif de Termonde et profès de Dielegem, fut élu abbé en 1538. Nous ne connaissons pas de détails sur son abbatiat, qui ne dura que deux ans. Il mourut (1) le 27 mai 1540.

**ARNOUL MAHIEU**. L'élection du nouvel abbé se fit sous la présidence des commissaires du gouvernement ; Pierre van Wayenberghe, prélat de Grimbergen, en était le président. L'élection eut lieu le 28 mai 1540, le lendemain de la mort de Jean Vanden Putte. On se mit d'accord pour déléguer cinq religieux, qui indiqueraient trois candidats, parmi lesquels le gouvernement choisirait le nouvel abbé. Les trois candidats furent : Arnoul Mahieu, Pierre Van Ruysbroeck et Jean Mijtens. Le souverain sanctionna le choix d'Arnoul Mahieu, natif de Bruxelles et prieur de l'abbaye (2). Il semble bien qu'il y eut d'abord une autre élection, car Pierre Parijs, curé de Neder-Over-Heembeek, obtint par l'intermédiaire de la cour de justice de Brabant, une indemnité annuelle de 100 florins, parce qu'il avait refusé la dignité abbatiale (3). Arnoul Mahieu était premier chapelain et confesseur de la régente, Marie de Hongrie, et devint aussi député ordinaire des Etats de Brabant (4). Il assista à plusieurs synodes provinciaux de Cambrai sous la présidence des archevêques Robert de Croy et Maximilien de Berghe (5). En 1540, il dut construire une nouvelle maison pastorale à Over-Heembeek (6), et en 1556 lui incombait la restauration de l'église paroissiale de Jette (7). En 1554, l'abbaye fut honorée par le séjour du cardinal Réginald Pole, délégué par le Saint-Siège pour négocier la paix entre Charles-Quint et le roi Henri II de France (8). Arnoul Mahieu s'avéra être un fort mauvais administrateur des biens de son abbaye. Gilles Baes, prélat de Tronchiennes, y fit en 1555, en qualité de père-abbé, une visite canonique. Il était accompagné par les prélats Pierre Van Wayenberghe de Grimbergen et Louis Van den Berghe de Parc. Cette visite leur révéla la situation déplorable de l'abbaye de Dielegem (9). Les visiteurs s'en référèrent à la reine Marie de Hongrie, qui leur octroya tous pouvoirs pour déposer le prélat Mahieu (10). Ils n'en vinrent toutefois pas à la déposition, mais le prélat fut mis sous la tutelle directe de son père-abbé et des deux autres prélats. La situation ne s'améliora pas ; elle était encore très défavorable en mai 1573. Nonobstant les protestations d'Arnoul, le visiteur, l'abbé Dupaix de Floreffe, confia l'administration du temporel au prieur Henri Moyenssoen (11). L'abbé Arnoul avait fait de nombreuses dépenses au détriment de l'abbaye. Il se fit construire une tombe fastueuse, qui fut détruite peu après par les

(1) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 39.

(2) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 892, f°s 29-30.

(3) J. VERBESSELT, *De pastorijen van Neder-Over-Heembeek*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XV, 126-140, Merchttem, 1932.

(4) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 39.

(5) C. HUGO, *Annales...*, I, 609.

(6) ARCHIVES PAROISSIALES À LA CURE DE NEDER-OVER-HEEMBEEK, liasse : Dielegemarchief. — Voir, J. VERBESSELT, *De pastorijen van Neder-Over-Heembeek*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XV, 127, Merchttem, 1932.

(7) A.G.R., *Echévinage et Greffe*, Arr. de Bruxelles, liasse 4479.

(8) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 40. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 387. — *Le Cohier van dolancan* éd. par J. VERBESSELT, dans *Brabantsche Folklore*, XIX, 215-216, Bruxelles, 1940, fait allusion à la visite du cardinal. Le prélat se plaint chez lui de la conduite des prélats de Tronchiennes et de Grimbergen, qui voulaient s'approprier quelques bijoux de l'abbaye.

(9) La minute du *relictum* de cette visite canonique est conservée aux A.A. PARC, VII, reg. 47, f° 32-33. — Voir, E. VALVERKENS, *Les visites canoniques...*, dans *An. Praem.*, XXII-XXIII, Tongerlo, 1946-1947.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, carton 1672 : minute de cet acte du 31 juillet 1555. — *Cohier van dolancan*, éd. par J. VERBESSELT dans *Brabantsche Folklore*, XIX, 214, Bruxelles, 1940.

(11) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 902, f° 49. — Voir E. VALVERKENS, *Le Chapitre national de 1562*, dans *An. Praem.*, VI, 87, Tongerlo, 1930.

iconoclastes (1). Il donna aussi, comme l'abbé Veltacker de Tongerlo, un vitrail à l'église de Notre-Dame sur la Dyle à Malines (2). L'abbé Arnoul Mahieu (3) mourut le 5 janvier 1574.

**LIEVIN VAN COUWENBERGHE** (*Coudenberghe*). L'information préparatoire en vue de la nomination d'un nouveau prélat se déroula en présence de Charles Van den Sanden, prélat de Parc, et du conseiller Jacques Boonen (4). Les deux commissaires, ayant reçu cette mission le 20 janvier 1574, vinrent à l'abbaye le 5 février suivant. Ils y trouvèrent dix-huit religieux prêtres et un profès. Ils dévoilèrent aux membres de la Communauté la situation matérielle de l'abbaye : celle-ci n'était pas florissante, le monastère était endetté pour un montant d'environ 10.000 florins ; les revenus se montaient à 1500 florins environ. Ils insistaient sur le fait que le futur prélat se devait d'être « sobre, sachant tenir le ménage, coupant tous despens superflus, gardant le bien du cloître, zéleux en l'observation du règle » (5). Les religieux donnèrent leur voix à Liévin van Couwenberghe, qui était parcimonieux et qui s'était révélé bon administrateur. Tous étaient d'accord sur ce point, mais quelques-uns craignaient que Liévin, qui était Bruxellois, ne reçoive trop de visites de sa famille et de ses amis. Liévin obtint treize premières voix et cinq deuxième. Les deux commissaires avisèrent le gouvernement du résultat de leur information, et ils se prononcèrent en faveur de Liévin, qui avait les qualités requises pour assumer la direction de Dielegem (6). Liévin fut nommé par le gouvernement. Il était né à Bruxelles en 1526, et il avait rempli sous l'abbatiat d'Arnoul Mahieu les fonctions de prieur et de cellerier. Il devint ensuite curé à Meusegem, où il s'était révélé bon administrateur. L'abbé général, Jean Despruets, chargea en 1579 ce prélat, ainsi que le prévôt du Val des Lys à Malines, Adrien Mermans, de faire une enquête sur la conduite de Pierre Aloys, prélat de Ninove, et de Chrétien Sterck, proviseur de la même abbaye (7).

L'abbaye de Dielegem subit une grande catastrophe en 1578 pendant la guerre entre les Provinces-Unies et l'Espagne. Des soldats de Guillaume d'Orange avaient occupé l'abbaye ; le prélat et les religieux furent forcés de se réfugier à Bruxelles et ailleurs. L'abbaye d'Averbode recueillit trois religieux, auxquels elle conféra des cures (8). Dielegem se changea en forteresse. Ce ne fut qu'en l'an 1585 que les religieux purent retourner dans leur abbaye dévastée. Pour subvenir aux besoins de ses religieux, l'abbé fut autorisé, le 31 octobre 1582, à lever 5000 florins, ou à constituer des rentes jusqu'à concurrence de cette somme. Un pareil octroi fut encore accordé le 14 février 1586 pour une somme de 3000 florins (9). Quelques personnes s'étaient efforcées en 1593 de céder l'abbaye quasi détruite à un autre institut religieux ; on prévoyait de donner aux religieux de Dielegem survivants une pension alimentaire (10). Le gouvernement n'accéda pas à cette proposition. Ce n'est que vers 1594 que la vie régulière et conventuelle put

(1) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 39. — *Cohier van doleancen*, éd. par J. VERBESSELT, dans *Brabantische Folklore*, XIX, 220-223, où l'auteur parle d'un crucifix en argent et de la nouvelle crosse de l'abbé.

(2) J. HELBIG, *De glasschilderkunst in België*, I, 169, Anvers, 1943.

(3) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 39.

(4) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 902, f<sup>os</sup> 45-57.

(5) Informations par les commissaires, aux A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 902, f<sup>os</sup> 45-57.

(6) La relation de cette information fut rédigée et envoyée le 8 février 1573, A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 902, f<sup>os</sup> 45-57.

(7) Jean Despruets parle de cette mission dans sa lettre du 8 octobre 1579, envoyée à Morillon, vicaire-général de Granvelle. Une copie en est conservée aux A.G.R., *Enquêtes ecclésiastiques*, reg. 937, n<sup>o</sup> 30. Voir, E. VALVERKENS, *Acta et documenta Johannis Despruets*, dans *An. Praem.*, XXXI, 140, Louvain, 1955.

(8) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 43.

(9) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 13.

(10) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 42.

se réorganiser, grâce aux efforts surhumains de l'abbé. Liévin Van Couwenberghe dut vendre plusieurs cens et biens de l'abbaye pour payer la restauration des bâtiments (1).

L'abbé de Dielegem accompagnait le cortège de Philippe d'Egmont quand celui-ci, le 15 décembre 1589, prêta serment à Anderlecht en qualité d'avoué du Chapitre (2). Jacques Vivarius dédia sa pièce de théâtre *Redemptio nostra* au prélat Liévin Van Couwenbergh. Il fit précéder sa pièce d'une épître dédicatoire en prose, dédiée au prélat, qui fut son généreux protecteur (3).

L'auteur du nécrologe et Sanderus disent que, vers la fin de sa vie, un coadjuteur fut donné à Liévin van Couwenberghe pour le seconder dans l'administration temporelle de l'abbaye (4). Il s'agit plutôt d'un successeur, car Liévin avait donné sa démission. L'abbé de Florefte, vicaire général de l'Ordre, étant informé que la discipline monastique laissait à désirer à Dielegem désigna les abbés de Grimbergen et de Parc pour visiter ladite abbaye. Ils n'y trouvèrent pas de fautes ni d'abus quant à l'observance régulière. L'abbé Liévin, vu sa vieillesse et sa continuelle indisposition, ne pouvait plus vaquer aux devoirs de son office. Il résigna la dignité abbatiale aux mains des visiteurs (5) le 28 juillet 1603. Les deux visiteurs acceptèrent la résignation et prièrent le prince de nommer des commissaires pour procéder à l'élection d'un nouveau prélat (6). Le prélat Liévin eut encore la satisfaction de connaître son successeur, élu le 31 juillet. Liévin mourut le 2 août 1603 à l'âge de soixante-dix-sept ans ; il fut enseveli dans le chœur de l'église (7). Les armoiries de l'abbé Van Couwenberghe sont : de gueules à deux tours, et un lion de gueules sur un champ d'argent, avec la devise : *Virtute ac constantia* (8).

**MARTIN VANDEN HECKE** (*Heckius*). A la date du 29 juillet 1603, le gouvernement nomma trois commissaires pour procéder à l'élection d'un successeur à Liévin Van Couwenberghe. Aux abbés de Grimbergen et de Parc, ainsi qu'à Nicolas Damant du Conseil de Brabant, incombait la tâche de s'informer des vœux et des voix des religieux de Dielegem. Les treize religieux élurent Martin Heckius et Gérard Smets (9). Les commissaires rapportèrent le résultat aux souverains par lettre du 31 juillet. Ils donnèrent leur préférence à Martin Vanden Hecke, parce qu'il avait obtenu le plus de premières voix et parce qu'il était un meilleur administrateur (10). D'Assonbroeck et Damant, membres du Conseil de Brabant, rapportèrent le 6 août à Richardot, président du Conseil privé, qu'ils avaient examiné l'information et qu'ils se rangeaient à l'avis des commissaires pour soutenir la candidature de Martin Vanden Hecke. Ils prièrent le président de nommer le candidat susdit (11). Les souverains Albert et Isabelle confirmèrent par lettre patente du 27 août 1603 la nomination de Martin Vanden Hecke (12). Le nouveau prélat était né à Tessenderlo (13). Expulsé de l'abbaye de Dielegem par les gueux en 1585,

(1) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 15.

(2) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, I, 161.

(3) A. ROERSCH, *Vivarius*, dans *Bibliotheca Belgica*, 79-102, Bruxelles, 1936.

(4) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 45. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 401.

(5) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 919, f° 203.

(6) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 919, f° 201 : rapport du 31 juillet 1603.

(7) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 42 donne l'inscription de la pierre tombale.

(8) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 401.

(9) Rapport de l'élection du 31 juillet 1603, A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 919, f°s 205-207.

(10) Lettre du 31 juillet, A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 919, f° 209.

(11) Lettre du 6 août 1603, A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 919, f° 211.

(12) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219 et *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 919, f° 213.

(13) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 44. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 402 parle de Loen en Campine. Ce pourrait être Hapert et Loon, Loon-op-Zand ou Hoogeloon. — Tessenderlo, prov. de Limbourg, cant. de Beringen.

il fut recueilli par l'abbé d'Averbode, qui le nomma à la cure de Koersel (1) en 1586. Il fut fait prisonnier en 1593 et maltraité par les hérétiques. Rentré dans son abbaye, il fut nommé curé à Wolvertem. Devenu prélat, il mena si bien l'administration de l'abbaye, qu'il sut éteindre les dettes et continuer la restauration des bâtiments. Ses grandes qualités lui valurent l'estime de l'évêque Mathieu Hovius de Malines, qui fit souvent appel à ses conseils et à son jugement (2). Martin vanden Hecke mourut le 6 novembre 1623. Sa pierre tombale fut découverte en 1935. On y remarque ses armoiries : un pélican, avec la devise : *In labore requies* (3).

**JEAN BAPTISTE DE HASELER.** L'élection d'un nouveau prélat se déroula sous la présidence de Jean Drusius, abbé du Parc, et de Pierre Pecquius, chancelier de Brabant (4). L'Infante Isabelle approuva l'élection de Jean Baptiste de Haseler par sa lettre patente du 11 décembre 1623, signée par le secrétaire d'état, de la Faille (5). De Haseler fut installé le 18 décembre suivant, et Jacques Boonen, archevêque de Malines, lui conféra la bénédiction abbatiale (6) le 21 janvier 1624. Jean Baptiste De Haseler, natif de Bruxelles, reçut l'habit blanc à Dielegem le 25 mai 1597, et fit sa profession religieuse le 25 juin 1598. Il fut nommé ensuite proviseur de l'abbaye (7) et curé à Jette, fonction qu'il remplissait au moment de sa nomination (8). En 1626, Jean Baptiste de Haseler devint assesseur au Grand Conseil de Brabant (9). Il poursuivit la restauration de l'abbaye et confia au peintre Théodore Van Loon la facture du tableau, représentant la Nativité du Seigneur. Ce tableau ornait le maître-autel (10). En 1632, l'abbé fit placer les orgues (11), et en 1636, il fit fondre une cloche pour l'église paroissiale de Jette (12). Il érigea en 1629 la Confrérie de saint Blaise, approuvée par le pape Urbain VIII (13). Antoine de Vriese de Tassis, seigneur de Rivieren, Jette et Ganshoren, et sa femme Emerentiana de Marez fondèrent trois bourses d'études pour permettre à trois religieux d'étudier à l'Université (14). Jean Baptiste de Haseler mourut à Bruxelles (15) pendant la nuit du 21 au 22 mai 1645. Des obsèques furent célébrées par Christophore Outers, prélat de Grimbergen. Feu le prélat fut inhumé aux pieds du maître-autel (16).

**MARTIN VANDEN HECKE.** L'élection du nouveau prélat était fixée au 7 juin 1645. Le prélat du Parc, Jean Maes, et Ferdinand de Booisshot, chancelier de Brabant, présidèrent le scrutin. Les commissaires appuyèrent l'élection de Martin Vanden Hecke, prieur, âgé de

(1) Koersel, prov. de Limbourg, cant. de Beringen.

(2) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 45.

(3) La série des cartes postales mentionne à tort que cette pierre tombale est de l'abbé Pierre Vanden Zijpe. Il s'agit d'un abbé avec mitre et crosse, privilège obtenu en 1552. On y lit : *VI die novembris*, cette date se rapporte à Martin Vanden Hecke.

(4) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 403.

(5) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219.

(6) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 403.

(7) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 46. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 403.

(8) Il était proviseur en 1620, cfr A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, 27.

(9) M. DE MEULEMESTER, *Notes Jettoises*, 32, Jette, 1914.

(10) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 47.

(11) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 47.

(12) A. VERBOUWE, *De Sinte Anna kappel*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXII, 244-247, Merchtem, 1939. — Lettre scabinale du 11 janvier 1742, aux A.G.R., *Echevinage et Greffe*, arr. de Bruxelles, liasse 4479.

(13) M. DE MEULEMESTER, *Notes Jettoises*, 81. — On conserve encore aux A.A. GRIMBERGEN, le registre de la confrérie : *Het boeck des broederschaps van den heyligen biscop en maertelaer Blasius tot Dilgem*.

(14) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 48. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 403.

(15) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 47.

(16) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 403.

cinquante-deux ans, qui avait obtenu la majorité des premières voix. Le Conseil d'Etat écrivit dans ce sens au roi Philippe IV d'Espagne (1), qui, par lettre patente dépêchée de Saragosse le 5 septembre 1645, nomma Martin Vanden Hecke abbé de Dielegem (2). Le nouveau prélat fut installé (3) solennellement le 6 novembre 1646, et le 11 novembre suivant, reçut la bénédiction abbatiale, lui conférée par Jacques Boonen, archevêque de Malines, assisté des prélats de Grimbergen et du Parc (4). Martin Vanden Hecke était natif de Koersel ; Martin Vanden Hecke, curé de Wolvertem et abbé de 1603 à 1623, était son oncle et son parrain. Martin Vanden Hecke était entré à Dielegem en 1612 et il y devint sous-prieur et maître des novices. Le prélat de Haseler le nomma prieur, office qu'il remplit pendant vingt-et-un ans (5). Le nouveau prélat se dépensa pour l'épanouissement tant spirituel que matériel de l'abbaye. La situation n'était pas florissante. Cependant il n'y avait pas de dettes ; l'état des biens de l'abbaye, dressé en 1645, mentionne comme recettes : 4786 florins et pour dépenses, 4481 florins (6). Il y avait donc un boni de 305 florins, mais l'abbé dut économiser pour réaliser ses plans. Il commença la construction d'une vaste bibliothèque, qu'il dota de nombreux livres et manuscrits ; il embellit l'église abbatiale, fit réparer le refuge de Bruxelles et construire la maison pastorale de Wolvertem. Il mourut (7) le 17 septembre 1662. Luc Vorstermans lui dédia une gravure de l'abbaye (8). Les armoiries du prélat y sont reproduites : un château surmonté d'un pélican, et sa devise : *Cadendo firmo*.

**CORNEILLE LAMBERTI.** Les deux commissaires, Libert de Pape, prélat du Parc, et le conseiller Van Thulden vinrent à Dielegem, le 4 janvier 1663, pour recueillir les votes des trente-quatre religieux. Ils dressèrent leur rapport le jour suivant et déclarèrent que Corneille Lamberti, âgé de cinquante-sept ans, avait emporté la majorité des suffrages ; il recueillit vingt premières voix, quatre secondes et une troisième (9). Lors de l'élection de Martin Vanden Hecke, il avait déjà obtenu onze premières, huit secondes et quatre troisièmes voix (10). Plusieurs religieux jugèrent que Corneille Lamberti « serait l'unique qui pourrait établir et maintenir ladite abbaye, tant en spirituel que temporel, laquelle est de petit revenu et en sobre état » (11). La proposition des commissaires fut admise au Conseil d'Etat (12) le 30 janvier 1663, et la nomination de Corneille Lamberti fut confirmée par lettre patente (13) du 23 février 1664. Le nouveau prélat reçut la bénédiction abbatiale (14) le 11 mars 1664. Lamberti était né à Anvers en 1606 ; devenu religieux à Dielegem, il fut envoyé à Rome avec son confrère Norbert Godefridi pour y étudier la Théologie ; il obtint le grade de bachelier. De retour à l'abbaye, il devint sous-prieur,

(1) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219 : lettre du 17 juin 1645.

(2) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219 ; la lettre patente est signée par Philippe IV et contresignée par Brecht.

(3) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 50 : *anni subsequentis*.

(4) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 405 dit que la fête de saint Martin, jour de la bénédiction abbatiale, tomba cette année-là un dimanche ; cela correspond donc à l'année 1646.

(5) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 405.

(6) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219.

(7) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 50.

(8) Cette gravure est éditée par A. SANDERUS, *Cocnobiographia Jettensis*, Bruxelles, s.d.

(9) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219.

(10) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219.

(11) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219 : un état de biens est ajouté au rapport des commissaires.

(12) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219.

(13) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219.

(14) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 53 : *die 11 martii anni sequentis*. Les auteurs de la *Gallia christiana*, V, 195 écrivent que Lamberti reçut la bénédiction en 1663.

et ensuite en 1635 curé à Zellik (1), où il construisit une nouvelle église et la chapelle de Saint-Quirin. Lamberti était un bâtisseur. Devenu abbé, il acheva la construction du nouveau dortoir, agrandit le refuge de Bruxelles et décora la chapelle. Il ne put réaliser tous ses plans et mourut le 12 juillet 1678, à l'âge de soixante-douze ans (2).

**SIARD HUENAERTS.** Les deux commissaires, désignés par le gouvernement pour recueillir les suffrages des religieux, furent l'abbé de Parc et le chancelier de Fierlant. Libert de Pape, prélat de Parc, fut remplacé par Hrosnata Crils, prélat de Tongerlo (3). Les vingt-neuf religieux de Dielegem donnèrent leur voix à Siard Huenaerts, Jean van Antwerpen et Augustin Daems (4). Les commissaires, dans leur rapport du 16 août 1678, avisèrent le Conseil d'Etat de leur préférence pour Siard Huenaerts, qui recueillit dix-sept premières, huit secondes et deux troisièmes voix (5). Le Conseil d'Etat, dans son rapport du 7 septembre, se déclarait d'accord avec la proposition des commissaires (6). Siard Huenaerts fut nommé abbé de Dielegem par lettre patente (7) du 15 septembre 1678. Il reçut la mitre le 9 octobre et fut installé par le prélat de Grimbergen (8). L'abbé Huenaerts, né en 1628, devint religieux à Dielegem et obtint le baccalauréat en Théologie, il fut nommé lecteur en Philosophie et Théologie, remplit les fonctions de prier et devint ensuite curé à Wolvertem jusqu'à sa nomination. Il était âgé alors de cinquante ans (9). Cette nomination fut entravée par les intrigues de Gilbert Van Busleyden, religieux de l'abbaye de Grimbergen. Celui-ci avait déclaré publiquement briguer la dignité abbatiale de Dielegem, sans se soucier d'aucune nomination ou droit. Il avait déjà ambitionné la prélature de l'abbaye de Berne à Vilvorde. Le prier et le couvent de Dielegem rapportèrent au Conseil d'Etat la prétention arrogante de Van Busleyden (10). Une lettre semblable fut remise également aux deux commissaires dès leur arrivée à l'abbaye (11). Le Conseil d'Etat et les commissaires ne se laissèrent pas influencer par l'ambitieux Gilbert Van Busleyden. Nous ignorons les détails de l'activité du prélat Huenaerts. Son gouvernement fut de courte durée, il mourut le 25 avril 1680, la trente et unième année de sa profession religieuse (12).

**FRANÇOIS KERREMANS.** Les deux commissaires, l'abbé Libert de Pape, de Parc, et le chancelier de Fierlant, présidèrent à l'élection du nouveau prélat. Les vingt-cinq religieux, réunis à la salle capitulaire le 13 mai 1680, partagèrent leurs suffrages sur les trois candidats suivants : Jean Van Antwerpen, recueillant vingt premières et quatre troisièmes voix, Augustin Daems recueillit cinq premières, sept secondes et trois troisièmes, François Kerremans recueillit un premier suffrage, un second et un troisième (13). Les commissaires choisirent Jean Van Antwerpen, et préférèrent pour second candidat François Kerremans (14). Le Conseil d'Etat

(1) Zellik, prov. de Brabant, cant. d'Anderlecht.

(2) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 54.

(3) A.A. TONGERLO, liasse : *abtsheuze*. Lettre du 8 août 1678.

(4) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219.

(5) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219 ; A.A. TONGERLO, liasse : *abtsheuze*.

(6) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219.

(7) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219 : cette lettre fut signée par le secrétaire de Gottignies.

(8) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 406. — Libert de Pape, prélat de Parc, désigna le prélat de Grimbergen pour présider l'installation de Siard Huenaerts.

(9) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 57.

(10) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219 : lettre du prier et de la Communauté.

(11) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219 : lettre du 16 août 1678.

(12) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 58.

(13) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219 : information du 13 mai 1680.

(14) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219 : rapport des commissaires du 14 mai.

donna son accord au rapport des commissaires et proposa, dans le même ordre, les deux candidats susdits (1). Nous ignorons les raisons pour lesquelles François Kerremans fut préféré à Augustin Daems comme second candidat. On s'attendait à la nomination de Jean Van Antwerpen, qui avait rallié sur son nom une forte majorité des suffrages ; néanmoins, le gouvernement désigna François Kerremans, qui reçut sa nomination par lettre patente du 20 mai 1680, signée par le secrétaire A. Piermans. Les motifs invoqués furent qu'il était « très dévot, très modeste et fort docte » (2). Il fut installé (3) le 7 juin 1680. Gilbert Van Busleyden de Grimbergen fit de nouveaux efforts pour obtenir la dignité abbatiale de Dielegem. Ses parents, ayant rendu des services au roi et à la patrie, demandèrent cette distinction pour leur fils comme récompense et en signe de reconnaissance (4). Cette tentative n'eut pas plus de succès (5) qu'en 1678. François Kerremans, natif de Bruxelles, était âgé de cinquante et un ans quand il fut nommé abbé. Il avait été sous-prieur, prieur, maître des novices et curé à Wolvertem (6). Il s'employa à la réforme des études ; devint juge synodal et assesseur ordinaire des Etats de Brabant. Il avait l'intention de construire une nouvelle église abbatiale, mais il mourut soudain le 5 juin 1689 à l'âge de soixante ans (7). Il portait comme devise : *Illumina*.

**HENRI HUYS**, né à Bruxelles en 1645, entra à Dielegem en 1663. Ayant fait des études théologiques à Louvain, il devint professeur de Philosophie et de Théologie. Il fut nommé en 1682 curé à Meusegem et à Impde. Les religieux l'élirent pour abbé en 1689. L'évêque d'Anvers lui conféra la bénédiction abbatiale le 26 juillet ; cette cérémonie eut lieu à l'église de l'abbaye de Saint-Michel à Anvers (8). Le prélat Henri Huys a eu sa part d'adversités. En 1698, l'abbaye fut une fois de plus pillée et spoliée, et le refuge de Bruxelles fut en partie dévasté par les projectiles de l'armée française (9). Lors de la révolte bruxelloise en 1718, les rebelles saccagèrent le refuge, situé rue Friquette, et détruisirent les archives. L'abbé Huys fut pris en haine par les Bruxellois pour avoir refusé de concourir avec des collègues à la défense des privilèges de la commune (10). En 1707, il devint député ordinaire des Etats de Brabant ; il fut choisi à nouveau pour cette fonction (11) en 1713. Dès le début de son abbatiat, le prélat Huys commença à réaliser ses grands projets. Il ouvrit une nouvelle carrière à proximité de l'abbaye pour en tirer les pierres nécessaires à la construction des bâtiments conventuels et de l'hôtel élevé dans la rue ducale à Bruxelles (12). Il entreprit la construction d'une nouvelle église, qu'il orna de stalles superbes. Il orna la bibliothèque de peintures, y fit installer des nouveaux rayonnages et décora le réfectoire de tableaux. Il orna le jardin de fontaines et de berceaux (13). L'abbé fit don aussi en 1692 d'un vitrail à la sacristie de Notre Dame de Laeken. Sur ce vitrail figuraient les armoiries

(1) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219 : avis du 21 mai 1680.

(2) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219.

(3) A.A. TONGERLO, liasse : *abtskeuze*.

(4) A.G.R., *Conseil d'Etat*, n° 1219.

(5) A.A. TONGERLO, liasse : *abtskeuze*. Requête, présentée par les religieux de Dielegem aux Etats de Brabant, pour écarter la candidature de Gilbert van Busleyden.

(6) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 58.

(7) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 59.

(8) A. SANDBRUS, *Chorographia...*, I, 406.

(9) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 61.

(10) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 15.

(11) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 61.

(12) A. SANDBRUS, *Chorographia...*, I, 388. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 16.

(13) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 61.

du prélat (1). Frappé de mort subite au refuge de Bruxelles le 12 septembre 1720, il ne put réaliser tous ses projets (2).

**HENRI CROCKAERT.** Le marquis de Pré désigna par lettre du 25 septembre 1720 les deux commissaires pour présider à l'élection du nouvel abbé. Les deux présidents furent Grégoire Piëra, abbé de Tongerlo, et le baron de Goyck et de Libersart (3). Entretemps deux régents furent nommés, le 26 octobre 1720, pour administrer l'abbaye pendant la vacance : Henri Crockaert, curé à Heembeek, et le proviseur Alexandre de Hertogh (4). L'élection du nouveau prélat eut lieu en décembre. Henri Crockaert remporta la majorité des suffrages et son élection fut confirmée par l'empereur Charles VI par lettre (5) du 2 janvier 1721. L'abbé fut installé le 16 janvier par le vicaire-général Grégoire Piëra. Thomas Philippe d'Alsace de Boussu, archevêque de Malines, assisté par les prélats de Grimbergen et de Berne, lui conféra la bénédiction abbatiale le 26 janvier.

Henri Crockaert était né à Bruxelles le 19 janvier 1663. Il étudia à Louvain, entra ensuite à Dielegem où il prononça ses vœux solennels en 1684. Retourné à Louvain, il y obtint le grade de licencié en Théologie et devint professeur à l'abbaye. Il remplit ensuite les fonctions de vicaire à Denderleeuw, et, en 1700, celles de curé à Neder-Over-Heembeek, jusqu'à sa nomination comme abbé. Il acheva le frontispice de l'église abbatiale, fit construire la tour et rénova toute l'abbaye. Il devint député ordinaire des Etats de Brabant. Le 29 février 1728, il fut désigné par la gouvernante Marie-Élisabeth pour présider l'élection du nouveau prélat de Berne (6). Il mourut à l'âge de quatre-vingt-un ans (7), le 28 janvier 1744.

**HENRI VAN EESBEEK.** Le 20 février 1744, le chancelier de Brabant vint à Dielegem avec l'abbé de Saint-Michel d'Anvers pour présider à l'élection du nouveau prélat (8). Henri Van Eesbeek avec trente premières voix, Jacques Deens et Philippe van den Elskén obtinrent la majorité des suffrages des trente-trois religieux. Les commissaires donnèrent leur préférence à Henri van Eesbeek (9). Cette proposition fut agréée et la nomination de Van Eesbeek fut confirmée par Marie-Thérèse. L'abbé de Tronchiennes, Antoine Stoop, vint en sa qualité de père abbé de Dielegem installer le nouveau prélat à la date du 18 avril 1744. Henri van Eesbeek reçut la bénédiction abbatiale le 17 mai suivant (10). Le nouveau prélat était natif de Bruxelles ; il avait prononcé ses vœux à Dielegem le 15 novembre 1716, et avait été ordonné prêtre en 1718. Il fit ses études de Théologie au Collège des Prémontrés à Louvain, où il fut proclamé licencié en Théologie (11) le 21 mai 1731. Il avait rempli successivement les offices d'infirmier et

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6962, feuille de garde avec l'annotation : le vitrail était en 1825 presque totalement brisé. — J. HELBIG, *De glasschilderkunst in België*, I, 136. Les autres donateurs furent l'évêque Bassery de Bruges, Josse Bassery, prélat de Grimbergen et Philippe Van Tuycom, prélat de Parc.

(2) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 61.

(3) A.G.R., *Conseil de Brabant, Chancellerie*, reg. n° 41, f° 151.

(4) A.A. TONGERLO, liasse : *abtskeuse*.

(5) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 65.

(6) A.G.R., *Conseil de Brabant, Chancellerie*, reg. n° 41, f° 173.

(7) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 65. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 406.

(8) L'abbé de Parc était désigné pour présider à l'élection, mais tombé malade, il fut remplacé par l'abbé de Saint-Michel. La lettre de commission *ad informandum* fut donnée le 10 février 1744 : A.G.R., *Conseil Privé*, liasse, n° 853 B.

(9) A.G.R., *Conseil Privé*, n° 853 B ; *Conseil de Brabant, Chancellerie*, reg. n° 41, f° 336.

(10) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 70.

(11) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 70.

de cellerier de l'abbaye. En 1734, il fut nommé receveur de l'abbaye de Grand-Bigard (1). Il semble que l'abbé précédent avait choisi et désigné Van Eesbeek comme son successeur (2). L'archevêque de Malines, le cardinal de Boussu d'Alsace, le nomma juge synodal et, peu de temps après, il devint aussi conseiller des Etats de Brabant (3). Le 2 janvier 1745, Henri van Eesbeek installa le nouvel abbé de Postel, Herman Joseph Calis. Il fut désigné pour cette cérémonie par Charles Dartevelle, prélat de Floreffe (4). Le 23 mars 1747, il assista le cardinal de Malines à la bénédiction de François Casens prélat de Grimbergen (5). Pendant le siège de Bruxelles, les ambulances françaises furent établies à Dielegem, et on exigea 15.000 rations. Pour s'acquitter de toutes ses obligations l'abbaye dut prendre une hypothèque (6). Une entérite mena l'abbé au tombeau (7) le 4 novembre 1749. Pour ses funérailles l'abbaye paya à la Confrérie du Très-Saint-Sacrement de l'église de Saint-Géry à Bruxelles, la somme de onze florins (8).

**FRANÇOIS EMMANUEL VALVEKENS.** Par lettre du 17 novembre 1749, le chancelier de Brabant et le prélat de Grimbergen furent nommés pour présider à l'élection du nouvel abbé (9). Les deux commissaires déclarèrent dans leur rapport qu'il y avait trente-six religieux ayant droit de vote. Jean Kips, natif de Bruxelles, âgé de trente-et-un ans, cellerier, archiviste et professeur de Théologie, eut seize premières voix, Herman Servaes, natif de Bruxelles, curé à Wolvertem, obtint quatorze suffrages et Ferdinand Valvekens de Bruxelles eut en tout huit voix. Les commissaires proposèrent comme premier candidat Jean Kips, quoiqu'étant encore très jeune. Le deuxième candidat, Herman Vaes, était un religieux fort sympathique et le troisième, Ferdinand Valvekens, était un homme capable. Les deux commissaires donnèrent leur préférence à Valvekens (10). L'impératrice Marie-Thérèse envoya le 10 avril 1750 des lettres patentes par lesquelles elle reconnaissait le nouvel abbé Valvekens (11). L'installation du prélat eut lieu le 21 avril, la bénédiction le 10 mai. Ferdinand Valvekens était né à Bruxelles en 1692 ; profès à Dielegem en 1715, il devint prêtre en 1717. En 1731, il obtint à l'Université de Louvain le diplôme de licencié en Théologie, et professa à l'abbaye pendant douze années. Dès 1728, il fut nommé sous-prieur et maître des novices ; en 1735, il fut appelé au priorat et il devint curé de Jette (12) en 1743. Le prélat Valvekens gouverna entièrement à sa guise le temporel de l'abbaye. Il fit beaucoup pour le redressement de l'abbaye. Dès le début de son abbatiat, il remboursa, en juillet 1750, une rente de 9000 florins, contractée en 1747 par son prédécesseur (13). L'abbaye reçut un nouveau cloître, un dortoir et une vaste bibliothèque mesurant cent dix-huit pieds de long sur trente-six pieds de large. Il semble que pendant les dernières années de sa vie, l'abbé se

(1) A.G.R., *Conseil Privé*, n° 853 B : rapport des commissaires.

(2) M. DE MEULEMEESTER, *De laatste abten van Dielegem*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, IV, 82, Asse, 1914.

(3) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 70.

(4) TH. WELVAERTS, *Geschiedenis der abdij van Postel*, II, 320, Bois-le-Duc, 1879.

(5) P. LENAERTS, *L'abbaye de Grimbergen*, dans *Bibliothèque Norbortine*, IX, 54, Anvers, 1907.

(6) Le Livre des comptes de 1747 dit : « De abdij heeft een hypotheek. Zij heeft dat geld opgenomen om den Staat van Brabant te subvenieren in den pressanten noodt, want alle de membre gedreydt warden met eene executie militair door de Fransen om sekere betaelinghe te hebben ende men in onse abdye wilde leggen 45 grenadiers om te leven op discretie » : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6974, *Abbaye de Dielegem*, Livre des comptes, f° 104.

(7) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 71.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6975, 7.

(9) A.G.R., *Conseil de Brabant, Chancellerie*, reg. n° 42, f° 46, et *Conseil Privé*, n° 853 B. L'abbé de Parc fut remplacé par celui de Grimbergen.

(10) A.G.R., *Conseil de Brabant, Chancellerie*, reg. n° 42, f° 48.

(11) A.G.R., *Conseil Privé*, n° 853 B.

(12) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 72.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6975, 8.

passa d'un proviseur et se réserva la direction de toute l'économie. Il devait naturellement en résulter une confusion dans les comptes (1). Malgré tout, l'abbé laissa à sa mort un boni de 8875 florins dans la caisse de l'abbaye (2). En 1755, Valvekens devint député ecclésiastique aux Etats de Brabant, et durant six années il remplit cette charge importante. L'abbé mourut le 2 mars 1771 au refuge de l'abbaye à Bruxelles (3). Un panégyrique, écrit à l'occasion de son jubilé en 1764, contient les armoiries du prélat avec sa devise : *Qui timet dominum non pavebit* (4).

**JEAN BAPTISTE VAN DEN DAELE.** Le gouvernement donna, le 12 mars 1771, commission et instruction au chancelier de Brabant, Crumpipen, et au prélat de Parc pour présider l'élection du nouvel abbé de Dielegem. Les deux commissaires dressèrent leur rapport le 8 avril. L'abbaye comptait trente-quatre religieux avec droit de vote. Les trois élus furent : Jean Baptiste Van Den Daele, Clément Stoefs et Jean Balthazar Lion (5). En vue d'encourager les études qui furent quelque peu négligées durant l'abbatiat de Valvekens, ainsi que pour introduire une comptabilité régulière dans l'administration, les commissaires proposèrent de charger le nouvel abbé en premier lieu de nommer un proviseur qui rendrait chaque année un compte exact de sa gestion, et ensuite de veiller à ce qu'il y ait toujours un religieux poursuivant des études de Théologie à Louvain (6). Marie-Thérèse signa les lettres patentes le 22 avril 1771 et confirma le choix de J.B. Van Den Daele. Il fut installé le 13 mai et mitré le 26 du même mois (8). Van den Daele était né à Heembeek (7) le 19 janvier 1712. Il avait fait ses études à Bruxelles et étudié la Philosophie à Louvain. Il entra à Dielegem et prononça ses vœux solennels en 1732. Après son ordination sacerdotale en 1736, il fut envoyé à Louvain pour y étudier la Théologie. Rentré à l'abbaye, il remplit les fonctions de cellier pendant plusieurs années. Il devint ensuite curé à Wolvertem et à Meusegem, jusqu'en 1771.

L'abbé Van Den Daele acheva les travaux entrepris par son prédécesseur, quoiqu'il dût commencer son administration avec un déficit, « et cependant il a fait des bâtiments considérables tant à l'abbaye où ils restent à achever, qu'au parc en cette ville » (9). Il meubla la vaste bibliothèque, construisit un quartier pour les étrangers et posa les fondements de la prélatrice ou de la maison abbatiale, actuellement seul vestige de l'ancienne abbaye (10). Il construisit aussi en 1776 la nouvelle église paroissiale de Jette (11). L'économie de l'abbé allait à l'excès et les religieux s'en plainquirent lors de l'élection suivante (12) en 1789. Il résulta de cette information que l'abbé Van den Daele « administrait despotiquement, sans aucune participation ni du Chapitre ni des

(1) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. 43, f° 202.

(2) M. DE MEULEMEESTER, *De laatste abten...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, IV, 84.

(3) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 73.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6964.

(5) A.G.R., *Conseil Privé*, n° 853 B.

(6) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. n° 43, f°s 191-207 : rapport des commissaires.

(7) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 78. — M. DE MEULEMEESTER, *De laatste abten...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, IV, 84.

(8) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. n° 41, f° 339 : rapport de l'élection de H. Van ESSBEEK. — Le nécrologe, éd. par J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 78, dit à tort qu'il naquit en 1701. Van Den Daele était âgé de cinquante-neuf ans lors de son élection en 1771.

(9) Lettre des commissaires rapportant l'élection d'André de Maeght en 1789 : A.G.R., *Conseil du gouvernement*, liasse, 2259, n° 6.

(10) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 79. — A. D'ASSEMBOURG, *Un remarquable édifice d'époque Louis XVI à sauvegarder*, Bruxelles, 1958.

(11) M. DE MEULEMEESTER, *Notes d'histoire Jelloise*, 62.

(12) A.G.R., *Conseil du Gouvernement*, liasse 2259, n° 6.

officiers de la maison » (1). Un décret, promulgué en 1787, exigea des abbayes un état des biens. Le proviseur François De Ryck établit l'état des biens de Dielegem (2). L'abbaye de Dielegem possédait le droit de collation sur les paroisses ou chapelles de Jette, Ganshoren, Neder-over-Heembeek, Wolvertem, Meuzegem, Impden et Rossem (3). Parmi les possessions de l'abbaye, on comptait en 1787 douze fermes, situées à Jette, Heembeek, Wommel et Wolvertem (4). L'abbaye avait le droit de relief dans les paroisses de Koekelberg, Jette, Laeken (5), Heembeek, Wolvertem, Rossem, Impden et Meusegem. Elle percevait les dîmes à Berchem, Jette, Ganshoren, Wolvertem, Rossem, Nederheembeek et Meyse (6). Elle possédait des livres censaux dans ces localités. Ces possessions et dîmes, cens et fiefs étaient évalués en 1787 à 7470 florins. Les biens fonds de l'abbaye, terres labourables, prairies, bois et étangs, situés dans vingt-cinq localités, rapportaient la somme de 18.078 florins. L'abbaye exploitait aussi une carrière à proximité du monastère. C'est de là que s'acheminèrent les matériaux de construction pour la collégiale de Notre-Dame au-delà de la Dyle à Malines (7) et pour le couvent des Jésuites à Bruxelles. Les frais de déblai étaient plus considérables que jamais et l'entreprise ne s'avérait pas avantageuse au point de vue financier (8). Le prélat Van Den Daele mourut au refuge de l'abbaye à Bruxelles le 18 septembre 1789, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il fut inhumé au cimetière de la paroisse, l'empereur ayant interdit les inhumations dans les églises (9). Pour ses funérailles l'abbaye paya aux cellites de Bruxelles la somme de six florins et demi (10).

**ANDRÉ DE MAEGHT.** Un décret du 13 octobre 1789 mit l'abbaye sous séquestre. Le commissaire gouvernemental De Katzner se fixa à l'abbaye pour en administrer les biens. Un état des biens (11) fort détaillé fut dressé le 13 octobre 1789. Ce même jour eut lieu, sous la présidence des commissaires G. De Feltz, J. B. du Fresne, abbé de Floeffe et P. de Launoy, l'élection du nouvel abbé. André de Maeght obtint onze premières voix, neuf secondes et quatre troisièmes. Trente religieux participèrent à l'élection, qui se déroula « sans aucune cabale » (12). Les deux autres élus étaient Herman Michel, vicaire à Wolvertem, et Lion, curé de Jette (13). Les commissaires donnèrent un aperçu général de la situation financière de l'abbaye, qui, en général, était bonne, grâce à l'économie de l'abbé défunt (14). Ils proposèrent néanmoins un changement dans l'administration. Les commissaires disaient : « Comme il nous a paru que l'abbé défunt administrait despotiquement, sans aucune participation ni du Chapitre ni des officiers de la maison, ils nous paroit convenir que son successeur soit mis sur un autre pied afin d'assurer une bonne administration contrôlée » (15). De Katzner remit, à la date du 2 décembre

(1) A.G.R., *Conseil du Gouvernement*, liasse 2259, n° 6.

(2) A.G.R., *Chambres des comptes*, n° 46890.

(3) Voir J. VERBESSELT, *Het parochiewezen in Brabant*, III, 227-274 ; IV, 5-100, Pittem, 1964.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6981 : *Etat des biens et des charges fourni au gouvernement autrichien, 1787*.

(5) Koekelberg, prov. de Brabant, cant. de Molenbeek-Saint-Jean ; Laeken, lieu-dit à Bruxelles.

(6) Berchem-Sainte-Agathe, prov. de Brabant, cant. d'Anderlecht ; Meyse, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem.

(7) SCHAEFFER, *Historische aantekeningen rakende de kerken der stad Mechelen*, I, 122, Malines, 1877.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6981 : *Etat des biens de 1686 ; Chambre des Comptes*, n° 46.665.

(9) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 79.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6975.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 6982. — On trouve plusieurs détails sur la gestion des biens de l'abbaye par De Katzner aux A.G.R., *Conseil du Gouvernement*, liasse 2259, nos 1, 2, 3, 4, 5.

(12) A.G.R., *Conseil du Gouvernement*, liasse 2259, n° 6.

(13) A.G.R., *Etats de Brabant*, carton 194, et *Conseil du Gouvernement*, liasse 2259, n° 6.

(14) A.G.R., *Conseil du Gouvernement*, liasse 2259, n° 6.

(15) A.G.R., *Conseil du Gouvernement*, liasse 2259, n° 6.

1789, l'administration du temporel aux mains du prieur et du proviseur de Dielegem (1). Les événements politiques de 1790 firent différer la confirmation du nouveau prélat. Au mois de février 1791, les Etats de Brabant demandèrent aux religieux de Dielegem de ratifier le choix d'André de Maeght, ou d'organiser une nouvelle élection. Les religieux conventuels se réunirent à la salle capitulaire le 20 février et la moitié des religieux se prononça contre l'élection du 13 octobre 1789. Tous les religieux vivant à l'extérieur de l'abbaye exprimèrent par lettres leur désir de maintenir (2) l'élection de 1789. Dans son rapport du 28 février 1791, le commissaire De Lempers demanda la ratification du choix d'André De Maeght (3). L'empereur Léopold confirma cette élection par lettres patentes (4) en date du 21 mars 1791. L'inauguration d'André De Maeght eut lieu le 5 avril et la bénédiction abbatiale lui fut conférée le 20 du même mois. André De Maeght était né à Bruxelles le 8 décembre 1745. Il avait prononcé ses vœux le 8 septembre 1771 et avait été ordonné prêtre le 19 décembre 1772. Il était vicaire à Denderleeuw quand il fut élu abbé de Dielegem.

Les Français, après la bataille de Jemappes en 1792, imposèrent de lourdes contributions à l'abbaye. Les dépenses furent si grandes que les religieux furent réduits à l'indigence (5). Après la bataille de Fleurus en 1794, l'abbé De Maeght prit la route de l'exil (6). Le commissaire Marlière, qui vint le 22 septembre 1796 rédiger l'inventaire des biens de Dielegem, annota sur son état du personnel l'absence du prélat. Le 30 octobre, il apposa les scellés sur la porte de la bibliothèque et, peu de jours après, le 10 novembre, les religieux durent quitter leur abbaye (7). Au mois de juin 1797, les bâtiments claustraux et les terres furent mis en vente. Tous les bâtiments, sauf le quartier abbatial avec la porte d'entrée, tombèrent sous la pioche des démolisseurs (8). L'abbé De Maeght, au retour des jours meilleurs, revint de l'exil, mais il ne parvint plus à rallier autour de lui ses anciens religieux. Lui-même mourut à Tamise (9) le 6 janvier 1829.

(1) A.G.R., *Conseil du Gouvernement*, liasse 2259, n° 7 : lettre de De Katzner du 2 décembre 1789.

(2) A.G.R., *Etats de Brabant*, carton 194, fasc. Diligem.

(3) A.G.R., *Conseil Privé*, liasse 853 A.

(4) A.G.R., *Conseil Privé*, n° 853 B.

(5) J. LAVALLEYE, *Liber mortuorum...*, dans *An. Praem.*, II, 85.

(6) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 15.

(7) M. DE MEULENBESTER, *Le Jettois 1914*, n° 14. — *Notes d'histoire jettoise*, Jette, 1914.

(8) R. VAN DEN HAUTE, *Plaidoyer pour un grand malade « La prélatrice de Dielegem »* dans *Graafschop Jette*, 2-5, 1963. — L. GENIN, *La prélatrice de Dielegem*, Jette, 1966. — L. GENIN, *L'ensemble Jette-Ganshoren au cours de la domination française 1792-1814*, 123-133, Bruxelles, 1968.

(9) M. DE MEULENBESTER, *De laatste abten...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, 52-62. IV.

# ABBAYE DE GRIMBERGEN

*Ecclesia Grimbergensis* (1132), *Grenbergen* (1148), *Grembergha* (1214), *Grimbergh* (1246), *Grintbergen* (1251), *Grembergen* (1285), *Grimberghen* (1373), *Grymberghen* (1478), *Grinberch* (XVI<sup>e</sup> siècle), *Grimberghe* (1695).

**SOURCES** : pour retracer l'histoire de l'abbaye de Grimbergen (1), on dispose de quelques documents littéraires et de nombreuses archives.

Parmi les sources narratives, signalons aux Archives de l'abbaye de Grimbergen, Classe II, 15, *Historia Necrologia Ecclesiae Grimbergensis* (1656-1661) de Georges van Wemmel, ainsi que pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, classe II, 19 et 20, les journaux tenus de 1712 à 1793 par l'abbé A. Van Eeckhout (1716-1747) et ses successeurs. A la Bibliothèque des Bollandistes, on trouvera, ms. 439, un *Chronicon Grimbergense* (1654-1658) de G. van Wemmel.

La grande majorité des archives sont encore aujourd'hui conservées dans les Archives de l'abbaye de Grimbergen. Un catalogue en avait été dressé en 1739-1741 par le futur abbé J.B. Sophie, il est conservé dans la classe II. Les classes I, III, et IV comprennent environ 1500 chartes et actes scabinaux de 1132 à 1787 ; la classe II rassemble sept cartulaires dont les deux principaux datent du XIII<sup>e</sup> siècle et du XIV<sup>e</sup> siècle ; trois obituaires, le premier commencé au XIII<sup>e</sup> siècle, le second au XV<sup>e</sup> siècle ; le troisième au XVIII<sup>e</sup> siècle ; dans la même classe, sous la rubrique *Varia*, on trouve des documents relatifs à la Gilde de Saint-Sébastien à Grimbergen (1722), les statuts du Chapitre provincial de l'Ordre, tenu à Anvers en 1643, d'autres relatifs à la règle et aux Chapitres généraux (XVII<sup>e</sup> siècle), d'autres enfin intéressant le Jansénisme aux Pays-Bas et des poèmes du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les documents d'ordre économique sont regroupés dans la classe III ; y figurent de très nombreux registres concernant les biens de l'abbaye depuis le XV<sup>e</sup> siècle, les refuges à Malines et Bruxelles, des procès (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), quarante-neuf livres de comptes tenus par les religieux de 1341 à 1795, trois censiers du XIV<sup>e</sup> siècle, quatre du XV<sup>e</sup> siècle, cinq du XVI<sup>e</sup> siècle, trois du XVIII<sup>e</sup> siècle ; les archives des cours censales dépendant de l'abbaye : Marcq-lez-Enghien, Puurs, Ruisbroek, Hellegat, Niel, Keerbergen (2), ainsi que des plans de l'abbaye.

La classe V regroupe des documents des XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles relatifs aux legs, fondations et confraternités. Enfin, signalons dans la classe VI de nombreux documents intéressant d'autres établissements ecclésiastiques : Tussenbeek, Furnes, Dielegem, Saint-Michel d'Anvers, Ninove, Bonne-Espérance,

---

(1) Prov. de Brabant, cant. de Wolvertem. Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

(2) Marcq, prov. de Hainaut, cant. d'Enghien ; Puurs, prov. d'Anvers, cant. de Puurs ; Ruisbroek, prov. d'Anvers, cant. de Malines ; Hellegat, dépendance de Niel ; Niel, prov. d'Anvers, cant. de Boom ; Keerbergen, prov. de Brabant, cant. d'Haacht.

l'hospice d'Asse, l'hôpital d'Asse, Saint-Martin à Alost, Bethléem à Herent, Tronchiennes (1), et dans la classe VII, les archives de la paroisse de Grimbergen (1418-1796).

L'inventaire de ce fonds particulièrement important a été publié par J. De Meyer, *Het archief der abdij Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 246-267, Bruxelles, 1958.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, les nos 8257 à 8282 des *Archives Ecclésiastiques du Brabant* concernent l'abbaye de Grimbergen ; les nos 8257 à 8259 sont des copies de privilèges pontificaux et ducaux des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ; le n<sup>o</sup> 8261 concerne la nomination de l'abbé Casens en 1747 par le roi de France ; le n<sup>o</sup> 8264 est une liste des tableaux précieux établie au XVIII<sup>e</sup> siècle ; le n<sup>o</sup> 8264bis est constitué par un Registre aux baux de la pitancerie (XV<sup>e</sup> siècle). Les nos 8265 à 8271 concernent des transactions immobilières depuis 1373. Les nos 8272 à 8275 donnent différents états des biens réalisés de 1787 à la suppression en l'an V (1796). Signalons aussi, sous le n<sup>o</sup> 8264bis, un pitancier (1416-1456) et, sous les nos 8276 et 8277, deux censiers partiels des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. L'inventaire de ces documents a été dressée par A. d'Hoop, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III, 257-265, Bruxelles, 1922 ; complété par A. Uyttebrouck, *Supplément provisoire à l'inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant d'Alfred d'Hoop*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XL, 64, Bruxelles, 1969. Le fonds des *Papiers d'Etat et de l'Audience*, nos 892, 907 et 915, renferment respectivement les documents des élections abbatiales de 1542, 1577 et 1594.

Toujours aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, le fonds du *Conseil d'Etat*, n<sup>o</sup> 1224, fournit les documents relatifs aux élections des abbés Charles Fernandez de Velasco (1647), Josse vander Elst (1665), Laurent Bogaerts (1670), Josse Bassery (1692), Herman de Munck (1698), Augustin van Eeckhout (1716). Ils ont été analysés par M.-R. Thielemans, P. Petit, R. Boumans, *Inventaire des Archives du Conseil d'Etat*, Bruxelles, 1954. Le registre 793 du *Conseil Privé autrichien* fournit des renseignements sur la situation matérielle de l'abbaye en 1785 grâce au rapport de de Kulberg, président du Conseil privé. Le n<sup>o</sup> 621 des archives de l'*Administration centrale et supérieure de la Belgique* est un inventaire des objets précieux de l'église de l'abbaye, dressé le 21 juillet 1798 par les commissaires Booschaert et Wery. Signalons en outre toujours aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Cartes et plans*, *Supplément manuscrit*, n<sup>o</sup> 1224, une carte figurative des biens de l'abbaye à Keerbergen en date de 1779.

Aux Archives de l'Abbaye d'Averbode, section IV, manuscrit 116, f<sup>o</sup> 22, se trouve le rapport de l'élection de Raoul de Businghen (1367).

Il n'existe qu'une seule publication systématique d'actes de l'abbaye de Grimbergen : C.B. De Ridder, *Documents extraits du cartulaire de Grimbergen*, dans *A.H.E.B.*, XI, 9-39, Louvain, 1874. On y trouve l'édition de chartes de 1153 à 1237. On peut adjoindre à cette publication *A.H.E.B.*, IX, 41-45, Louvain, 1872, édition de quatre actes de 1161, 1172, 1180 et 1191, extraits du cartulaire de Grimbergen. Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, I, 96, 728, 753-754, Louvain, 1723 et IV, 166, 379-380, 382-383, 531-532, 722-723, Bruxelles, 1748, publient des actes concernant Grimbergen datant de 1132, 1201, 1237, 1725, 1155, 1177, 1211 et 1284. J.J. De Smet, *Corpus chronicorum Flandriae*, II, 751-983, *Codex diplomaticus abbatiae Ninovensis*, 759, 773, 779, 781-782, 786-787, 790, 795, 807, 821, 827, 844-845, 847, 849, 909, 922-923, 926-928, Bruxelles 1841, a édité de nombreux documents provenant de l'abbaye de Ninove où intervient l'abbaye de Grimbergen : actes de 1150, 1176, 1180, 1182, 1185, 1186, 1188, 1195, 1201, 1211, 1223, 1224, 1249, 1267. A. Wauters, *Analectes de diplomatique*, dans *B.C.R.H.*, 4<sup>e</sup> série, VII, 330-333, 130-131, 362-363, 147-148, 153-154, 169-170, Bruxelles, 1880, édite des confirmations pontificales et ducales de la fondation de l'abbaye en date de 1147 et 1172, l'enquête menée à Heylisseem par l'abbé de Grimbergen vers 1175 ainsi que trois documents concernant les biens de Grimbergen en 1208, 1218 et 1330.

(1) Tussenbeek, prieuré à Wanzele, prov. de Flandre orientale, cant. d'Alost ; Furnes, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes ; Dielegem, abbaye à Jette, prov. de Brabant, cant. de Molenbeek-Saint-Jean ; Ninove, prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove ; Bonne-Espérance, abbaye à Vellereille-les-Brayeux, prov. de Hainaut, cant. de Binche ; Asse, prov. de Brabant, cant. d'Asse ; Alost, prov. de Flandre orientale, cant. d'Alost ; Herent, prov. de Brabant, cant. de Louvain ; Tronchiennes, prov. de Flandre orientale, cant. de Gand.

E. de Marneffe, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem, 1083-1245*, 126, 290 et 553-556, Louvain, 1894-1894-1901, publie trois chartes de 1148, 1190 et 1230 concernant des conventions passées entre les abbayes d'Affligem et de Grimbergen. P. Bonenfant, *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles (actes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles)*, 112, n° 76, Bruxelles, 1953, édite le texte d'une vente de biens faite par l'abbaye à l'hôpital Saint-Jean en 1249.

Les analyses de documents conservés aux Archives du Vatican fournissent d'utiles renseignements : U. Berlière, *Inventaire analytique des diversa cameraria des archives vaticanes (1389-1500)*, 92, 173, 268-269, Rome, Namur, Paris, 1906 : mention de l'abbé de Grimbergen en 1446 et 1493, et U. Berlière, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des archives vaticanes, 197-198*, n°s 1770-1774 et 198, n° 1782, Rome, Bruges, Paris, 1904 : documents concernant l'abbatit trouble de Josse Bruylant.

J. Cuvelier, *Les dénombrements de foyers en Brabant (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, 32 et 202, Bruxelles, 1912, fournit des renseignements sur la population et le refuge de l'abbaye de Grimbergen en 1496. P. Gorissen, *Le séquestre des biens des abbayes brabançonnnes en 1527*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXI, 63-99, et surtout 79-80, Averbode, 1955, publie le rapport de l'administrateur Adrien van Rechem en date de 1527. E. Valvekens, *Documents prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXIX, 169, Louvain, 1953, édite le rapport de visite de Grimbergen par les abbés de Parc et d'Averbode en 1512. E. Valvekens, *Acta et documenta Joannis de Pruetis*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXX, 263, XXXIII, 82-84, XXXIV, 54-56, Averbode, 1954, 1957 et 1958, nous fait connaître trois documents de 1576, 1585 et 1590 se rapportant aux prélats de Grimbergen. Pi. Lefèvre, *Actes de la Congrégation nationale des Prémontrés belges*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXX, 219-335, Averbode, 1954, publie les actes de la congrégation de 1782 et 1786.

Signalons enfin que J.B. Valvekens, *Prémontrés inscrits à l'Université de Louvain depuis 1453*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXII-XXIII, 126-132, XXXVI, 342-345, XXXVIII, 338-343, Averbode, 1946-1947, 1960 et 1962 a rassemblé pour l'Ordre de Prémontré les données éparses de la matricule de l'Université.

L'abbaye de Grimbergen a fait l'objet de nombreuses notices historiques, la plupart ont été répertoriées par R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, 102-103, Bruxelles, 1930 ; L. De Wachter, *Repertorium van de Vlaamse Gouwen en Gemeenten*, II, 954, Anvers, 1943 et plus récemment par J. De Meyer, *Bibliografie van de abdij Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 282-285, Bruxelles, 1958.

Il n'existe que trois études générales de l'abbaye, elles sont relativement anciennes : P.L., *Notes sur l'abbaye de Grimbergen*, dans *Bibliothèque norbertine*, III, 256-260 ; IV, 31-37, 124-131, 217-225, Anvers, 1901 et 1902. P. Lenaerts, *L'Ordre de Prémontré en Belgique (Abbaye de Grimbergen)*, dans *Bibliothèque norbertine*, VIII, 27-37, 82-86, 128-135, 172-177, 223-225, 269-280, et IX, 34-37, 80-88, 125-130, 158-163, Anvers, 1906 et 1907 et D. Delestré, *Beknopte geschiedenis der Norbertijnen Abdij Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XI, 129-200, Merchtem, 1928.

Très récemment, trois études approfondies ont été publiées sur la fondation : D.J. Delestré, *Rond de stichting van de abdij en de oude kerk van Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 182-198, Bruxelles, 1958. J. Verbesselt, *De Berthouts en de abdij Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 178-181, Bruxelles, 1958, et J. Verbesselt, *Nieuwe gegevens over de stichtingsperiode van de abdij Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVI, 373-377, Bruxelles, 1963.

Des listes d'abbés figurent dans la *Gallia Christiana*, V, 94-97, réédition, Paris, 1877. R. Van Waefelghem, *Liste Chronologique des abbés des monastères belges de l'Ordre de Prémontré*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 11-17, Louvain, 1936, et N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 286-289, Straubing, 1952.

On trouvera des renseignements sur certains prélats dans J. Heyns, *Kiezingen van abten in de kloosters van Brabant bij de Norbertijnen, Benediktijnen, Bernardijnen en Reguliere kamunniken*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 188-200, Anvers, 1902. A. Erens, *Elections abbatiales dans l'ancienne circaric de Brabant*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XIII, 145-146, Louvain, 1937.

E. Valvekens, *Antoon van Oyenbrugge, prelaat der abdij van Grimbergen, 1577 | 1585-1594*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 45-63, Tongerlo, 1928 ; P. Lefevre, *La participation d'un abbé de Grimbergen à une procession eucharistique organisée à Bruxelles en 1370*, dans *Analecta Praemonstratensia*, VIII, 50-56, Tongerlo, 1932. D.J. Delestré, *Hermannus de Munck, pastoor van Wolvertem, prelaat der abdij van Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLIV, 177-184, Merchtem, 1961.

Les fonctions pastorales ont de tout temps occupé une place prépondérante auprès des norbertins de Grimbergen. On verra à ce sujet : P.J. Goetschalcks, *Naamlijst der pastoors van 't oude aartsbisdom van Mechelen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, II, 471-476, Anvers, 1903. A. Erens, *Parochiezorg der norbertijnen in Brabant*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XVI, 161-210, Merchtem, 1933, et J. Verbesselt, *Parochiewezen in Brabant tot het einde van de XIIIde eeuw*, III, 213-274, Pittem, 1964-1965.

Au point de vue du mouvement des idées, on verra P. Lefèvre, *Le collège de Prémontré à Louvain*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XI, 44-73, Louvain, XX, 1935, et N.J. Weyns, *De Brabantse Norbertijnen en het Jansenisme*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIX, 1-66, Louvain, 1953 ; et pour la période troublée de la fin de l'ancien régime : P. Lefèvre, *Les abbayes prémontrées dans les Pays-Bas autrichiens du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXIX, 267-276, Averbode, 1963. L. Goovaerts, *Ecrivains, artistes, savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, I-IV, Bruxelles, 1899-1911.

L'histoire du domaine de l'abbaye est encore à faire ; signalons deux contributions à cette étude : D.J. Delestré, *Het hof te Poddegem te Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXI, 430-438, Merchtem, 1938, et J. Verbesselt, *Het hof en klooster te Nieuwenrode in de XIIde en XIIIde eeuw onder Wolvertem en Meise*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVI, 467-488, Bruxelles, 1963.

Parmi les ouvrages anciens qui ont consacré une notice à l'abbaye de Grimbergen, citons J. Le Paige, *Bibliotheca praemonstratensis ordinis*, 530, Paris, 1633 ; J.B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae*, 35-36, Louvain, Bruxelles, 1708 ; C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 70-75, La Haye, 1725 ; A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 135-156, La Haye, 1726.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, il faut relever principalement A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 237-248, Bruxelles, 1855. Signalons enfin que J. Laenen, *Kerkelijk en godsdienstig Brabant*, II, 51-52, Bruxelles, 1936 et *Lexikon für Theologie und Kirche*, IV, 1237, Tübingen-Bresgen, 1960, établissent sommairement le point de la question.

A cette bibliographie assez importante, il convient encore de joindre l'ensemble des volumes de trois revues dont les principaux articles ont été signalés ci-dessus : *Bibliothèque norbertine*, *Analecta Praemonstratensia* et, surtout, *Eigen Schoon en de Brabander* qui, en 1958, a consacré un fascicule à l'histoire de l'abbaye à l'occasion d'une exposition jubilaire organisée à Grimbergen.

Bibliothèque : de nos jours encore aux Archives de l'abbaye de Grimbergen, on conserve de précieux manuscrits : ordinaire de Prémontré, psautier du XIII<sup>e</sup> siècle, règle de saint Norbert, missel du XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi qu'un livre d'heures avec miniatures du XVI<sup>e</sup> siècle. A la Bibliothèque Royale à Bruxelles se trouvent deux antiphonaires, un bréviaire et un évangélaire, datant du XV<sup>e</sup> siècle, provenant de l'abbaye de Grimbergen, ils portent les numéros ms. 5642-5643, 210-217, 2852-2853, 3776.

Sigillographie : J. De Meyer, *Het archief der abdij*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 265-267, Merchtem, 1958, a étudié les différents sceaux connus des abbés et du couvent. Le premier sceau conservé est celui de l'abbé Egbert, il est appendu sur une charte de 1180, A.G.R., *Collection sigillographique*, n<sup>o</sup> L7271, il s'agit d'un sceau du type roman représentant un abbé debout portant la crosse et un livre ; légende *Sigill. Egberti abbatis Grimbergensis*. Un second type de sceau apparaît en 1190, c'est un sceau en navette représentant un abbé assis portant la crosse et un livre, conservé en moulage aux A.G.R., *Collection sigillographique*, n<sup>o</sup> 19944, légende *Sigillum abbatis Grimbergensis*. Ce type reste le plus fréquent avec un sceau rond ou en navette qui apparaît pour la première fois en 1234, il représente saint Pierre, légende *S. abbatis de Grimbergis*, A.G.R., *Collection sigillographique*, n<sup>os</sup> 12129 et 12130. En 1349, apparaît un sceau gothique représentant saint Pierre assis sous un pinacle avec de part et

d'autre un ange agenouillé, exemplaire aux A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 1606, légende *Sigillum abbatis Sancti Petri Grimbergensis*.

Sceau conventuel : deux exemplaires existent aux A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 33224, datant de 1481 et 1554 ; il représente les saints Pierre et Paul, légende *S. Conventus ecclesiae Grimbergensis*.

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, les abbés ont utilisé leurs propres sceaux et armes.

Les armes de l'abbaye représentent un phénix d'or sur champ d'azur.

Iconographie : l'iconographie de l'abbaye a été étudiée par J. De Meyer, *De norbertijnen abdij Grimbergen. Ikonografie*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 268-281, Bruxelles, 1958.

Citons parmi les œuvres conservées à l'abbaye même des portraits des abbés, notamment Spira, Gérard van Campenhout, Outers, Velasco, Vander Elst, de Munck, Van Eeckhout, Casens, Sophie, Du Rondeau, Maras.

L'abbaye figure sur une gravure reproduite dans J.B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae*, 42, Bruxelles, 1606, et sur une autre de 1659, reproduite dans A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, 10-11, I, La Haye, 1659.

L'abbaye de Grimbergen possède une remarquable église de style baroque qui a fait l'objet de plusieurs études : D.J. Delestré, *L'architecte de l'église abbatiale de Grimbergen*, dans *Mélanges C. de Borman*, 369-377, Liège, 1919. J.H. Plantenga, *L'architecture religieuse en Brabant au XVII<sup>e</sup> siècle*, 219-226, La Haye, 1925. J. de Borchgrave d'Altena, *L'église abbatiale de Grimbergen*, dans *Bulletin de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, III-IV, Bruxelles, 1928. J. Feyen, *De architectuur der abdij kerk van Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 199-206, Bruxelles, 1958. J. De Meyer, *De sacristie in de abdijkerk van Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 207-217, Bruxelles, 1958. J. Lavalleye, *Les richesses artistiques de l'abbaye de Grimbergen à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 312-319, Tongerlo, 1928. J. De Meyer, *Het voormalig antependium van de abdij van Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 241-245, Bruxelles, 1958, article abondamment illustré. A. Jansen, *Het Kerkelijk meubilair (Grimbergen)*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 218-240, Bruxelles, 1958, article illustré J. Feyen, *Het orgel van de abdijkerk te Grimbergen*, dans *De Praestant*, III, 44-47, Bruxelles, 1954. G. Potvlieghe, *De orgelmakers Forceville*, dans *De Brabantse Folklore*, n° 155, Bruxelles, 1962. J. Feyen, *De zingende klokken in Grimbergens abdijsoren*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVII, 249-262, Bruxelles, 1964.

\* \* \*

Les premiers renseignements sur les origines de l'abbaye de Grimbergen, nous sont fournis par un diplôme, émanant en 1132, de Liéthard, évêque de Cambrai (1). A deux reprises déjà, le seigneur du lieu, Gauthier Berthout, seigneur de Grimbergen, avoué de Malines, avait fondé un monastère avec l'accord de l'évêque de Cambrai, Odon. Il l'avait confié d'abord à des chanoines réguliers de Saint-Augustin (2), puis à des moines probablement bénédictins vers 1105. Mais les uns et les autres ayant quitté l'endroit, les héritiers de Gauthier s'adressèrent à saint Norbert, lui demandant de leur envoyer quelques-uns de ses religieux. Le réformateur accéda à leur désir et les prémontrés s'établirent à Grimbergen, avec à leur tête le futur abbé Humbert.

(1) L'original de ce diplôme est conservé aux A.A. GRIMBERGEN, classe I, fascicule 1. Le texte en a été publié par MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 96, Bruxelles, 1723. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 70, La Haye, 1725. — C.L. HUGO, *Sacri et canonici Ordinis Praemonstratensis Annales*, I, preuves, 609, Nancy, 1734. — A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 154, La Haye, 1736.

(2) J. VERBESSELT, *Nieuwe gegevens over de stichtingsperiode van de abdij Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVI, 373-377, Bruxelles, 1963.

En quelle année la fondation de l'abbaye norbertine de Grimbergen eut-elle lieu ? On ne saurait le dire avec exactitude. La chronique des Pays-Bas (1) donne 1127, celle de Ninove (2) 1128. Ce fut certainement quelques temps avant 1132 puisque, cette année-là, Liéthard, prenant en considération la persévérance de la nouvelle colonie, renouvela l'approbation qu'elle lui avait demandée.

La nouvelle fondation comprenait une Communauté féminine, le futur prieuré de Nieuwenrode (1139) qui disparaîtra à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (3).

L'abbaye de Grimbergen possédait à cette époque les patronats de Wemmel avec ses dépendances, Berchem-Sainte-Agathe, Relegem et Ramsdonk ; Meise et ses dépendances, Oppem, Rode-Saint-Brice ; Strombeek et Grimbergen (4) ainsi que dix-huit manses de terre dont la plupart lui furent donnés par la famille des Berthout (5).

\* \* \*

HUMBERT (6) fut peut-être le premier abbé de Grimbergen, il n'est cependant cité nommément que le 1<sup>er</sup> mai 1147 dans la confirmation générale des privilèges et biens de l'abbaye par le pape Eugène III (7). Il apparaît encore en 1148, après Pâques, dans un accord conclu avec l'abbaye d'Affligem (8) au sujet du droit de sépulture dans leurs abbayes respectives (9). Il est mentionné au nécrologe un 4 février (10), probablement en 1149, puisque son successeur apparaît déjà cette année.

C'est vraisemblablement sous son abbatiat que se déroulèrent d'importants événements d'ordre religieux : vers 1135-1140, la Communauté de Grimbergen fut choisie pour assurer la fondation de l'abbaye de Saint-Nicolas de Furnes (11), et, vers 1140, elle participa à la fondation de l'abbaye de Dielegem à Jette (12). A cette époque également, on note le départ des norbertines de Grimbergen qui allèrent se fixer à Nieuwenrode (13) vers 1140.

(1) Ch. PRIOT, *Chroniques de Brabant et de Flandre*, 3, Bruxelles, 1879.

(2) J. J. DE SMET, *Recueil des chroniques de Flandre*, II, 699, Bruxelles, 1841.

(3) Cfr *Monasticon Belge*, IV, 851-852.

(4) Wemmel, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem ; Berchem-Sainte-Agathe, prov. de Brabant, cant. d'Anderlecht ; Relegem, prov. de Brabant, cant. d'Asse ; Ramsdonk, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem ; Meise, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem ; Oppem, lieu-dit à Brussegem, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem ; Rode-Saint-Brice, lieu-dit à Meise.

(5) J. DELESTRÉ, *Rond de stichting van de abdij Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 182-198, Bruxelles, 1958.

(6) En dressant cette liste, on s'est inspiré de R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique des abbés des monastères belges de l'Ordre de Prémontré. Grimbergen*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 11-17, Tongerlo, 1936. Cependant, on a pris soin de ne rien avancer, qui ne fût fondé, soit sur le nécrologe de Grimbergen, soit sur des documents publiés ou inédits. En ce qui concerne ces derniers, on a amplement profité des indications qu'ont bien voulu fournir les chanoines P. Lefèvre, J. Delestré et J. Foyen, que nous prions d'agréer ici nos remerciements.

(7) A. A. GRIMBERGEN, *Cartulaire I*, n° 1. — C. L. HUGO, *Sacri et canonici...* I, preuves, 610. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 16. — A. WAUTERS, *Analectes de diplomatique*, dans *B.C.R.H.*, 4<sup>e</sup> série, VII, 330-333, Bruxelles, 1880.

(8) Abbaye à Hekelgem, prov. de Brabant, cant. d'Asse.

(9) A. A. GRIMBERGEN, *Cartulaire I*, n° 6. — E. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem et des monastères qui en dépendaient*, 126, Louvain, 1894. — 1901.

(10) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...* dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 11, Tongerlo, 1936.

(11) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré en Belgique (abbaye de Grimbergen)*, dans *Bibliothèque norbertine*, VIII, 29-32, Anvers, 1906.

(12) J. DELESTRÉ, *Rond de stichting van de abdij Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 182-198, Bruxelles, 1958.

(13) J. VERBESSELT, *Het hof en klooster te Nieuwenrode in de XIIde en XIIIde eeuw onder Wolvertem en Meise*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVI, 467-488, Bruxelles, 1963.

THIERRY est cité dans un acte (1) daté de 1154, mais en rapport avec une donation faite en 1149, où l'abbé Thierry intervenait déjà en tant que *noviter prelationis* : on peut donc conclure qu'il succéda à Humbert en 1149. En 1169, il est témoin lors de la vente d'une terre par l'abbaye de Dielegem à celle d'Affligem (2). C'est sous son abbatiat que Grimbergen reçut en donation des biens à Marcq-lez-Enghien (3), soit en 1153. En 1155, l'évêque de Cambrai, Nicolas, approuva les donations faites à l'abbaye, notamment celle de l'église d'Amelgem (4).

Durant sa prélature, l'abbaye eut à souffrir de la guerre opposant les Berthout au duc de Lotharingie et, le 1<sup>er</sup> octobre 1159, Grimbergen fut incendiée par les Brabançons (5). Ce désastre ne semble pas avoir eu de graves conséquences pour l'avenir de la Communauté ; car, en 1162 déjà, le chœur de l'église était construit (6).

Thierry entreprit une politique d'achats : en 1161, il acquiert du monastère de Saint-Vaast à Arras des biens à Over-Heembeek (7) ; en 1162, Gauthier et Gérard Berthout, avoués de l'abbaye, approuvent les acquisitions de biens faites sur leurs terres à Nekkerspoel par l'abbaye (8). Il faut aussi citer deux donations importantes faites en 1164-1166 : Fastrède, cellierier de Cambron, donne à Grimbergen un manse de terre (9) et, en 1170, la donation par Guillaume de Eppegem d'un manse et d'un bois à Impde (10).

L'abbé Thierry est cité dans un acte non daté (11) —, entre 1153 et 1172 —, vidimant un accord entre les abbayes de Ninove et de Dielegem au sujet de la paroisse de Liedekerke (12).

La date de son décès n'est pas connue. Il est inscrit au 28 août dans le nécrologe comme *quondam abbas* (13).

(1) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire I*, n° 39. — Cfr A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire I*, n° 9.

(2) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem...*, 198.

(3) C.B. DE RIDDER, *Documents extraits du cartulaire de Grimbergen*, dans *A.H.E.B.*, XI, 11-12, Louvain, 1874.

(4) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 379-380. — Amelgem, lieu-dit à Brussegem, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem.

(5) Ch. PIOT, *Chroniques de Brabant et de Flandre*, 3, Bruxelles, 1879. — J. VERBESSELT, *De Berthouts en de abdiij Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XL1, 178-181, Bruxelles, 1958.

(6) Acte de Gauthier et Gérard Berthout passé dans le chœur de l'église, cfr C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 14.

(7) *A.H.E.B.*, IX, 41-42, Louvain, 1872. — Over-Heembeek, lieu-dit à Bruxelles.

(8) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 12-14. — Nekkerspoel, lieu-dit à Malines, prov. d'Anvers, cant. de Malines.

(9) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 14-15.

(10) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 15-16. — Impde, lieu-dit à Wolvertem.

(11) L'acte est un vidimus donné par Hugues, abbé de Prémontré, d'un acte de Saint-Bernard, abbé de Clairvaux, datant des environs de 1148. Ce sont donc les termini de l'abbatiat de Hugues (1153-1191) qui forment le cadre chronologique de l'acte. Étant donné que Egbert, successeur de Thierry à Grimbergen, est cité en 1172, nous pouvons ramener à cette date le terminus *ad quem*.

(12) J.J. DE SMET, *Corpus chronicorum Flandriae*, II, 759, Bruxelles, 1841. — Liedekerke, prov. de Brabant, cant. d'Asse.

(13) C.L. HUGO, *Annales...*, I, 610. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, II, mentionne encore Thierry comme abbé ayant succédé à Egbert en 1186. En effet, certains auteurs supposent que ce Thierry a été abbé une seconde fois, parce que son nom revient dans un acte du 25 février 1186 (J.J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 786). Toutefois, cet acte, qui traite d'un accord entre les abbayes de Hautmont et de Ninove, Thierry l'a signé en qualité de témoin et cela il l'a pu faire en tant qu'abbé démissionnaire ; d'autant plus que, dans un acte du 3 juin de la même année, on trouve S. *Theoderici qui fuit abbas Grimbergensis* (J.J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 795). — Après Thierry, R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, *loc. cit.*, insère un abbé du nom d'Alboldus, mentionné comme *quondam abbas* dans le nécrologe de Tongerlo, au 30 août, et cité dans un acte sans date (A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, 1671 E, f° 460). Dans *Archives belges*, IX, 263-264, Liège, 1907, U. BERLIÈRE dit qu'Albold est également signalé comme *quondam abbas* dans le nécrologe d'Arnstein. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 238, Bruxelles, 1855, parle lui aussi d'un Albold dont il a retrouvé le nom, mais il laisse

EGBERT est cité en 1172 dans un acte de Godefroid, duc de Lotharingie, confirmant la possession par l'abbaye du moulin de Tange à Grimbergen (1). Egbert intervient encore vers 1175 (2), 1176 (3), en 1180 (4) et en janvier 1183 (5) en tant qu'arbitre ou que témoin dans des actes intéressant les abbayes de Heylisseem et de Ninove.

Sous son abbatiat, Grimbergen reçut un manse à Ypres et une rente à Hal, don de Thierry et Erlebald, clercs (6) ; en 1173 ainsi qu'en 1180, de Gauthier de Bruxelles, prévôt d'Anderlecht, l'alleu de Pede (7).

Les Berthout continuèrent à favoriser l'abbaye qu'ils avaient fondée ; c'est ainsi qu'en 1180, Gauthier Berthout et son oncle Gérard de Grimbergen, ses cousins Gérard et Arnold, font donation de deux manses de terre dans la forêt de Wavre au monastère (8).

L'abbé Thierry est inscrit au nécrologe à la date du 23 avril ; dans le premier nécrologe, du XIII<sup>e</sup> siècle, un nom a été effacé et remplacé par *Egberti* ; le second nécrologe, du XV<sup>e</sup> siècle, donne *Roberti*. Tous deux ajoutent *primi abbatis nostri* avec une note d'une main postérieure précisant qu'il s'agit du premier abbé ayant fait profession à Grimbergen (9).

SYMON apparaît en tant que témoin (10) dans une sentence rendue par Robert, doyen de Bruxelles, en faveur de l'abbaye de Ninove le 3 juin 1186. Il apparaît encore avec la même qualité (11) en 1188.

En 1190, Symon conclut un accord avec l'abbaye d'Afligem au sujet du partage des biens à Over-Heembeek (12). Le duc de Brabant, Henri I<sup>er</sup>, confirme en 1191 à l'abbaye les donations lui faites d'un alleu à Kortembeke par une moniale, Elizabeth, ainsi que le legs par Godefroid, duc de Lotharingie, du moulin de Tange (13). Dans ce dernier acte, il est fait mention, outre l'abbé, du prieur Amelric et du prévôt Gérard.

Symon est inscrit au nécrologe de Grimbergen au 24 septembre et à celui de Ninove au 3 octobre, comme *quondam abbas* (14).

entendre qu'il s'agit peut-être d'un abbé appartenant aux temps antérieurs à la fondation définitive de l'abbaye de Grimbergen par les prémontrés.

(1) A.A. GRIMBERGEN, Cartulaire I, n° 7. — Ed. A.H.E.B., IX, 42-43, et A. WAUTERS, *Analectes de diplomatique*, dans B.C.R.H., 4<sup>e</sup> série, VII, 130-131.

(2) A. WAUTERS, *Analectes de diplomatique*, dans B.C.R.H., 4<sup>e</sup> série, VII, 362, 363.

(3) J.J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 773.

(4) J.J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 779.

(5) J.J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 781-782.

(6) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans A.H.E.B., XI, 17. — Ypres, prov. de Flandre-occidentale, cant. d'Ypres ; Hal, prov. de Brabant, cant. de Hal.

(7) A.H.E.B., IX, 44-45. — Pede, lieu-dit à Lennick-Saint-Martin, prov. de Brabant, cant. de Lennick-Saint-Quentin.

(8) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans A.H.E.B., XI, 18. — Wavre, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

(9) A.A. GRIMBERGEN, Classe II, *Nécrologes des XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*.

(10) J.J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 795.

(11) J.J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 790.

(12) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Afligem...*, 290.

(13) A.A. GRIMBERGEN, Cartulaire I, n° 8. — A.H.E.B., IX, 42-43. — Kortembeke, non identifié.

(14) R. VAN WAELFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 12. — Dans A.A. GRIMBERGEN, Cartulaire I, n° 26, on trouve un acte portant pour date 1188 et émanant d'un abbé de Grimbergen indiqué par l'initiale H. D'après R. van Waefelghem, Symon aurait résigné sa charge de 1188 à 1190, date où il réapparait comme témoin (E. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Afligem...*, 290). Il n'est pas impossible que Symon ait résigné sa charge ; d'autant plus que R. van Waefelghem l'a vu mentionné dans le nécrologe de Ninove comme *quondam abbas*. Remarquons cependant que, dans l'acte de 1191, il n'apparaît pas comme simple témoin, mais comme abbé en fonction. D'autre part, il n'existe aucune trace d'un abbé H. à cette époque, sauf précisément dans A.A. GRIMBERGEN, Cartulaire I, n° 26. Comme dans cet acte, il est question de différentes donations, il s'agit peut-être d'une espèce de *vidimus* de l'abbé Hescelon, la date 1188 se rapportant alors à une donation plutôt qu'à la rédaction de l'acte par H.

ANSELME appose son sceau, le 12 mai 1195, avec Hescelon, prévôt de l'abbaye, à une donation de Henri, duc de Brabant, en faveur de l'abbaye de Ninove (1) ; de même en 1196, à une charte de l'abbaye d'Affligem (2).

Anselme est cité au nécrologe à la date du 31 janvier (3). Etant donné que son successeur semble avoir régné en 1197, on peut en déduire que le décès de l'abbé se produisit le 31 janvier 1197.

JEAN DE MERCHTEM n'est pas cité dans les actes, mais il se trouve inscrit au nécrologe à la date du 30 décembre (4).

On suppose qu'il remplit les fonctions abbatiales entre 1197 et 1199 puisqu'à cette époque plusieurs donations ont été faites par sa famille (5). Comme son successeur apparaît déjà en 1200, Jean de Merchtem mourut probablement le 30 décembre 1199.

HESCELON apparaît pour la première fois dans les actes en tant qu'abbé de Grimbergen (6) le 13 juin 1200, lorsque Englebert d'Enghien fait donation à Grimbergen de plusieurs biens à Marcq et Hérinnes (7). Il avait probablement rempli précédemment les fonctions de prévôt (8).

L'abbatiat d'Hescelon se caractérise par la faveur dont semble jouir l'abbaye tant auprès de la famille des seigneurs de Grimbergen que des ducs de Brabant : le 22 janvier 1202 (9), en 1206 (10), le 29 novembre 1211 (11), en 1216 encore (12), la famille Berthout dote Grimbergen de terres à Grimbergen, Amelgem (13) et Keerbergen (14). Le 31 août 1208, Henri, duc de Lotharinge, accorde à l'abbaye la possession d'un bonnier de terre près du moulin de Tange (15) et, la même année, encore, il lui fait don de la dîme novale de Grand-Bruyère entre Laeken et Wemmel (16). A cette même époque, l'abbaye reçut également une rente à Ypres de Michel Rucginvot (17) en 1214 et, en 1216, une part de la dîme de Strombeek (18).

L'abbé Hescelon procéda également à des transactions. C'est ainsi que le 24 mars 1218, il échangea des terres situées à Grimbergen avec le seigneur du lieu (19) et que, le 31 mai 1230, il

(1) J. J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 807.

(2) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem...*, 301.

(3) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 13.

(4) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 13.

(5) J. DELESTRÉ, *Grimbergen. Beknopte geschiedenis*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XI, 150, Bruxelles, 1928-1929. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, fait succéder Jean de Merchtem à Symon.

(6) On trouvera dans P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, VIII, 131-135, une liste exhaustive des actes où apparaît cet abbé.

(7) A. A. GRIMBERGEN, *Cartulaire I*, n° 49. — Edit. C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 19-20. — Marcq, prov. de Hainaut, cant. d'Enghien ; Hérinnes, prov. de Hainaut, cant. de Celles.

(8) En 1195, le prévôt de Grimbergen porte ce nom : cfr J. J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 807.

(9) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 21. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 728.

(10) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 22.

(11) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 24-25.

(12) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 26-27.

(13) Lieu-dit à Brussegem, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem.

(14) Prov. de Brabant, cant. de Haacht.

(15) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 23.

(16) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 23-24. — A. WAUTERS, *Analectes de diplomatique*, dans *B.C.R.H.*, 4<sup>e</sup> série, VII, 147-148. — Laeken, lieu-dit à Bruxelles ; Wemmel, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem.

(17) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 25-26.

(18) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 28-29. — Strombeek-Bever, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem.

(19) A. WAUTERS, *Analectes de diplomatique*, dans *B.C.R.H.*, 4<sup>e</sup> série, VII, 153-154.

vendit, moyennant une rente de soixante sous, une terre que l'abbaye possédait à Ypres (1).

La dernière mention de Hescelon (2) se situe le 1<sup>er</sup> mars 1223. D'après R. Van Waefelghem (3), il réapparaît encore en 1225, sans doute comme *quondam abbas* (4).

Hescelon est inscrit au nécrologe à la date du 7 mai (5).

**GUILLAUME** est mentionné pour la première fois dans les textes en tant qu'abbé en novembre 1223 lors d'une donation en faveur de l'abbaye de Ninove par Gérard, seigneur de Grimbergen (6). Peut-être remplissait-il auparavant la charge de pléban de l'abbaye (7). Guillaume apparaît sans discontinuer dans les actes (8) jusqu'au 12 mai 1228.

Cet abbé eut à régler à l'avantage du monastère deux litiges au sujet d'une dîme à Oppem (9) et à Hérinnes (10) avec les abbayes de Ninove et de Saint-Aubert à Cambrai. Il reçut des biens à Marcq (11), à Meise (12) et à Leest (13).

D'après la Chronique des Pays-Bas, Guillaume fut tué en 1228 (14), son décès figure au nécrologe à la date du 24 novembre (15).

**FRANCON** est cité pour la première fois comme abbé de Grimbergen (16) en avril 1229 dans un accord conclu entre l'abbaye et Gauthier et Henri Berthout concernant un échange de biens à Keerbergen et dans la forêt de Wavre.

Francon est encore cité à de nombreuses reprises (17) : en janvier 1236 (18), en mars et août 1237 (19), il reçoit au nom de l'abbaye des donations de terres et de bois à Muurs (20) et Meise.

(1) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 29-30.

(2) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f° 240.

(3) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 13.

(4) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES, *Cartulaire de Kortenberg*, n° 461.

(5) A.A. GRIMBERGEN, *Nécrologe*. — A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire I*, n° 70, donne un acte qui porte la date de 1207 et dans lequel Guillaume est déjà cité comme abbé. Probablement, il s'agit ici d'une erreur de copiste. — Dans A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire I*, n° 53, on trouve un acte datant de 1220 qui mentionne comme témoin Guillaume, abbé de Grimbergen. Ici également, il doit y avoir une erreur, puisque dans A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f° 135, le même acte est daté de 1224.

(6) J.J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 849.

(7) Le 24 mars 1218 et le 31 mai 1220, des actes mentionnent un Guillaume, pléban de Grimbergen : cfr respectivement A. WAUTERS, *Analecta de diplomatique*, dans *B.C.R.H.*, 4<sup>e</sup> série, VII, 153-154, et C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 29-30.

(8) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 7, *Cartulaire II*, f° 109. — On trouvera une liste exhaustive des actes où apparaît l'abbé dans P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, VIII, 172-174.

(9) J.J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 844-845 et 847 : actes d'octobre 1223 et 8 avril 1224.

(10) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 30-31 : acte de mai 1226.

(11) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 31-32 : acte de confirmation de Syger d'Enghien de décembre 1227.

(12) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 32-33 : acte de Gérard et Arnold de Grimbergen confirmant une donation de leurs vassaux Arnold et Francon de Lyes, de 1227.

(13) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 34 : acte du Chapitre de Saint-Rombaud à Malines de 1228. — Leest, prov. d'Anvers, cant. de Malines.

(14) Ch. PIOT, *Chroniques de Brabant et de Flandre*, II, Bruxelles, 1879.

(15) A.A. GRIMBERGEN, *Nécrologe*. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 13.

(16) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f° 122. — Edit. C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 35-36.

(17) On trouvera dans P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, VIII, 175-177, une liste de tous les actes mentionnant cet abbé.

(18) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 36-37.

(19) C. DE RIDDER, *Documents...*, dans *A.H.E.B.*, XI, 37-38, 38-39. — MIRABUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 753-754.

(20) Bien situé entre Wavre (prov. de Brabant, cant. de Wavre) et Werchter (prov. de Brabant, cant. d'Haacht).

L'abbé de Grimbergen continue à cette époque à jouer un rôle important en Brabant ; c'est ainsi qu'en 1237, il est choisi comme arbitre d'un différend opposant les abbayes d'Affligem et de Parc-les-Dames au sujet de la dîme de Meerbeek (1).

La dernière mention de l'abbé Francon (2) se place en mai 1239. D'après la Chronique des Pays-Bas (3), Francon mourut en 1244 ; il est cité au nécrologe à la date du 2 mai (4).

**GAUTHIER DE CAELMONT** est cité (5) en juin 1244 et en janvier 1247 (6). Au cours de cette même année, il devint abbé de Dielegem, où on le voit cité (7) en novembre 1247.

R. Van Waefelghem (8) donne Gauthier, tout court, et il se demande si celui-ci n'est pas le même que Gauthier de Roesbeke. Les documents montrent que les successeurs de Francon furent Gauthier, Daniel, Gauthier, Gosuin, Gauthier. Le nom de Gauthier se rencontre donc par trois fois. Le nécrologe (9), cependant, ne mentionne, pour cette époque, que deux Gauthier : Gauthier de Roesbeke, au 6 août, et Gauthier de Caelmont, au 6 octobre. Mais, à Dielegem, la tradition dit que Daniel eut pour successeur Gauthier de Caelmont, chanoine de Grimbergen, qui fut plus tard élu abbé de son abbaye d'origine. En regardant les documents de plus près, on voit que, en janvier 1247, Daniel était abbé de Dielegem, tandis que Gauthier était abbé de Grimbergen ; en novembre de la même année, Gauthier était abbé à Dielegem et, en 1249, on rencontre Daniel comme abbé à Grimbergen. Ne serait-ce pas là un indice que Gauthier de Caelmont n'était pas simple chanoine, mais abbé de Grimbergen, quand il passa à Dielegem et que, au cours de l'année 1247, Gauthier de Caelmont et Daniel sont allés prendre la place l'un de l'autre ? Dans ce cas, il n'y aurait plus trois, mais seulement deux Gauthier abbés de Grimbergen, le premier et le second dans la série étant le même, à savoir Gauthier de Caelmont. Cette façon de voir contredit la tradition qui prend Gauthier de Caelmont pour le troisième des Gauthier. Mais, il y a ici une erreur évidente. En effet, ce Gauthier se rencontre encore dans un acte de 1309. Si c'était Gauthier de Caelmont, celui-ci aurait dû être âgé, à cette époque de plus de cent ans, puisque l'on conserve à l'abbaye de Grimbergen un martyrologe, écrit en 1231, par le diacre Gauthier de Caelmont (10). D'ailleurs dans le premier nécrologe, la mention de Gauthier de Caelmont est de première main, tandis que celle de Gauthier de Roesbeke est d'une main postérieure. Dès lors, il semblerait qu'il faille ranger les successeurs de Francon comme suit : Gauthier de Caelmont, Daniel, Gauthier de Caelmont, Gosuin, Gauthier de Roesbeke.

**DANIEL** était abbé de Dielegem (11) en janvier 1247. On peut supposer qu'il devint abbé de Grimbergen lorsque Gauthier de Caelmont passa de Grimbergen à Dielegem, soit vers 1247. Il

(1) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem...*, 553-556 : actes du 16 mai et 3 juin 1237. — Meerbeek, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(2) *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, V, 341, Anvers, 1906.

(3) Ch. PIOT, *Chroniques de Brabant et de Flandre*, 12, Bruxelles, 1879.

(4) A.A. GRIMBERGEN, *Nécrologe*. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 13. — Après Francon, R. VAN WAEFELGHEM, *Liste des abbés...*, *loc. cit.*, insère deux abbés : Drogon qui n'est mentionné dans aucune charte ni dans aucun obituaire, autre que celui de Saint-Augustin de Théroouanne qui le cite au 7 mai ; et Guillaume qui n'est cité nulle part si ce n'est peut-être, dit-il, le 15 novembre dans le nécrologe de Prémontré.

(5) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f° 14<sup>o</sup>.

(6) E. FEYS et A. NELIS, *Cartulaire de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, 109.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 13403, *Cartulaire du Grand-Béguinage de Bruxelles*, f° 177<sup>o</sup>.

(8) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 14.

(9) A.A. GRIMBERGEN, classe II, *Nécrologes*. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 14.

(10) A.A. GRIMBERGEN, classe II, *Martyrologe*.

(11) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f° 100<sup>o</sup>.

est cité comme abbé de Grimbergen en août 1249 lors de la vente d'une terre à Kortenberg par l'abbaye à l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles (1). Le 31 décembre de la même année, il rend une sentence conjointement avec le prévôt Gosuin et le chevalier Picard de Landerghen en faveur de l'abbaye de Ninove (2).

La dernière mention de Daniel (3) date du 11 octobre 1250. Le nécrologe de Grimbergen ne fait pas mention de l'abbé Daniel, mais celui de Ninove le mentionne au 20 janvier et signale qu'élus abbé de Ninove, il gouverna pendant trois à quatre ans simultanément les abbayes de Ninove et Grimbergen (4).

**GAUTHIER DE CAELMONT** est à nouveau cité comme abbé de Grimbergen (5) le 27 mai 1254 et en mai 1261 (6).

Il est inscrit au nécrologe à la date du 6 octobre (7).

**GOSSUIN**. Il s'agit peut-être de Gossuin de Elewijt (8), cité comme prévôt de Grimbergen le 31 décembre 1249. Gossuin apparaît pour la première fois avec le titre d'abbé (9) en mai 1265. Il est témoin lors de la passation d'actes en faveur de l'abbaye de Ninove (10) en 1267 et porte encore le titre d'abbé (11) le 29 décembre 1271.

Il est inscrit au nécrologe à la date du 2 mai comme *quondam abbas* (12). C'est sous son abbatiat que la Communauté féminine de Grimbergen fixée à Nieuwenrode disparut (13).

**GAUTHIER DE ROESBEKE** est cité comme abbé (14) pour la première fois le 17 février 1275 et pour la dernière (15) le 6 juillet 1309.

Le 6 mars 1285, le duc de Brabant, Jean I<sup>er</sup>, prit l'abbaye sous sa protection et confirma la généralité des biens de l'abbaye (16). On note dans ce document que l'abbaye possédait alors six

(1) ARCHIVES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE LA VILLE DE BRUXELLES, *Saint-Jean*, 36. — Edit. P. BONENFANT, *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles* (actes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, 112, n<sup>o</sup> 76), Bruxelles, 1953.

(2) J. J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 909.

(3) J. J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 717. — C. VAN DEN BERGH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, 287 (ici l'acte est fautivelement daté du 28 février 1251).

(4) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de l'abbaye de Parc*, 42.

(5) A. A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f<sup>o</sup> 54 (l'abbé est indiqué ici par l'initiale W.).

(6) A. A. GRIMBERGEN, classe I, fascicule 9.

(7) A. A. GRIMBERGEN, classe II, *Nécrologe*. — *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, X, 541, Anvers, 1911, publie un acte du 4 mars 1256, extrait du cartulaire de Saint-Bernard-sur-l'Escaut, où il est question de Guillaume, abbé de Grimbergen. Comme il n'existe aucune trace d'un abbé Guillaume à cette époque, il est possible que le copiste ou l'éditeur ait fautivelement complété le nom de l'abbé, qui dans la pièce originale était indiqué par l'initiale W.

(8) J. J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 909.

(9) A. A. GRIMBERGEN, classe I, fascicule 10.

(10) J. J. DE SMET, *Corpus chronicorum...*, II, 922-923 et 926-928.

(11) A. A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f<sup>o</sup> 136. — Le nom de l'abbé y est marqué par l'initiale G. A la rigueur, on pourrait compléter *Gualterus*, et, dans ce cas, il s'agirait du successeur de Gossuin, Gauthier de Roesbeke. Cependant, nous croyons qu'il faut lire *Gosuinus* parce que, dans tous les actes qui portent le nom de Gauthier — il y en a une trentaine — son nom est écrit *Walterus* ou *Wouter*. Le nom de Gossuin, écrit en entier, se rencontre la dernière fois en juin 1269 (A. A. GRIMBERGEN, classe I, fascicule 10).

(12) A. A. GRIMBERGEN, classe II, *Nécrologe*. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 14.

(13) J. VERBESSELT, *Het hof en klooster te Nieuwenrode in de XIIde en XIIIde eeuw onder Wolvertom en Moise*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVI, 467-488, Bruxelles, 1963. — *Monasticon Belge*, IV, 852-853.

(14) A. A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f<sup>o</sup> 136. L'abbé y est indiqué par l'initiale W.

(15) A. A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f<sup>o</sup> 170.

(16) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 722-723.

fermes importantes Woelmont à Humbeek, Eversem sous Beigem, Nieuwenrode, Amelgem, Poddegem, Bust, toutes localisées dans l'actuel canton de Wolvertem (1).

L'abbé Gauthier figure au nécrologe à la date du 6 août (2).

JEAN DE PODDEGHEM est cité le 11 avril 1314 (3) et le 8 mars 1326 (4) en tant qu'abbé de Grimbergen. Il est inscrit au nécrologe le 22 février (5).

GERARD DE ISQUE donne un vidimus (6) le 15 août 1330. Il est mentionné à la date du 18 octobre dans le nécrologe (7). A cette époque, le 1<sup>er</sup> février 1330, l'abbaye reçut du seigneur de Grimbergen l'autorisation de construire un moulin à vent (8).

GAUTHIER DE MARK est cité comme abbé de Grimbergen le 4 septembre 1332 (9) et le 7 janvier 1358 (10). Le nécrologe le mentionne comme *quondam abbas* les 25 mars, 16 août et 7 décembre (11).

GODEFROID VOS apparaît une seule fois comme abbé de Grimbergen (12) en 1360. Il mourut le 23 septembre 1367, ainsi qu'en témoigne le procès-verbal de la nomination de son successeur (13). On attribue à Godefroid Vos l'achat du moulin de l'abbaye à Weerde (14).

RAOUL DE BUSINGHEN. La succession de Godefroid Vos fut difficile à assurer : lors de l'élection canonique du 2 octobre, les voix des religieux s'étaient partagées entre le prieur Rebo-den et un moine Arnold dit Platvoet. Les commissaires, les abbés de Saint-Michel d'Anvers, de Tongerlo et de Dielegem, décidèrent de recourir à l'élection par la *sanior pars* du Chapitre et nommèrent cinq religieux qui ne purent se mettre d'accord. C'est pourquoi les commissaires

(1) Humbeek, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem ; Beigem, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem ; Nieuwenrode, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem ; Amelgem, lieu-dit à Brussegem, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem ; Poddegem, lieu-dit à Grimbergen ; Bust, lieu-dit à Grimbergen.

(2) A.A. GRIMBERGEN, classe II, *Nécrologe*. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 14. — R. VAN WAEPFELGHEM, *ibidem*, dit avoir trouvé au 2 avril 1284, un certain H., abbé de Grimbergen (A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 154a, f° 62v°). Entre Gauthier de Roesbeke, (qu'il appelle Gauthier de Caelmont) et Jean de Poddegem, il insère un abbé du nom d'Anselme, dont il dit seulement qu'il n'est pas cité dans les chartes, qu'il n'est pas mentionné dans les obituaires et qu'il est omis par Hugo ; autant de motifs, semble-t-il, pour ne pas le retenir.

(3) A.A. GRIMBERGEN, classe I, fascicules 24 et 32, *Cartulaire II*, f°s 239v° et 240.

(4) A.A. GRIMBERGEN, classe I, fascicule 32.

(5) A.A. GRIMBERGEN, classe II, *Nécrologe*. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 15.

(6) *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 5, Louvain, 1908.

(7) A.A. GRIMBERGEN, classe II, *Nécrologe*. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XI, 15.

(8) A. WAUTERS, *Analectes de diplomatique*, dans *B.C.R.H.*, 4<sup>e</sup> série, VII, 169-170.

(9) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f° 183v°.

(10) A.A. GRIMBERGEN, classe I, fascicule 26 ; *Cartulaire II*, f° 155v°.

(11) A.A. GRIMBERGEN, Classe II, *Nécrologe*. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 15.

(12) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f° 113v°.

(13) A.A. AVERBODE, section IV, manuscrit 116, f° 22, procès-verbal de l'élection de l'abbé de Grimbergen, 9 octobre 1367, acte notarié : cfr Fl. LEFÈVRE, *La participation d'un abbé de Grimbergen à une procession eucharistique organisée à Bruxelles en 1360*, dans *Analecta Praemonstratensia*, VIII, 50-56, Tongerlo, 1932.

(14) A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, 142. — P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, VIII, 277-279.

nommèrent abbé, le 9 octobre 1367, Raoul de Businghen, curé de Strombeek (1). La nomination fut confirmée (2) par le pape Urbain V, le 9 février 1368. Il est possible que ce soit lui qui ait présidé la procession solennelle qui marqua en 1370 le retour d'hosties profanées de l'église de la Chapelle à Sainte-Gudule à Bruxelles (3).

L'abbé de Businghen apparaît pour la dernière fois dans les textes (4) le 4 mai 1387. Le nécrologe le mentionne au 17 novembre comme *quondam abbas* (5).

**JEAN VAN DEN HOVE** est cité comme abbé de Grimbergen le 18 janvier 1390 (6) et le 20 février 1396 (7).

Il est inscrit au nécrologe au 14 septembre comme *quondam abbas* (8).

**GILLES DE PAEPE** n'est cité que dans le nécrologe à la date du 16 juillet (9). La tradition le fait succéder à Jean van den Hove et le dit originaire de Bruges (10).

**BAUDOIN PRIKERE** est cité (11) le 25 mai 1397. D'après le texte qui figurait sur sa pierre tombale, il mourut (12) le 5 mai 1400.

**GILLES DE BOUCHOUT** succéda à Baudouin Prikere en 1400. Il apparaît dans les textes (13) le 16 août 1403 et mourut (14) le 22 août 1416.

(1) A.A. AVERBODE, section IV, manuscrit 116, f° 22. — Pl. LEFÈVRE, *La participation...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, VIII, 50-56.

(2) *Archives belges*, IX, 264, Liège, 1907, d'après ARCHIVES VATICANES, *Reg. Avioniensis*, 166, f° 143.

(3) Pl. LEFÈVRE, *La participation...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, VIII, 50-56.

(4) A.A. GRIMBERGEN, Classe I, fascicule 28 ; *Cartulaire II*, f° 186v°.

(5) A.A. GRIMBERGEN, Classe II, *Nécrologe*. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 16.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 360.

(7) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f° 86.

(8) A.A. GRIMBERGEN, Classe II, *Nécrologe*. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 15.

(9) A.A. GRIMBERGEN, Classe II, *Nécrologe*. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 15.

(10) A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, 143. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, 73. — P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, VIII, 280. — A. Gilles de Paepe, R. VAN WAERFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 15, fait succéder Raoul van Businghen, mais celui-ci a succédé à Godefroid Vos.

(11) A.A. GRIMBERGEN, Classe I, fascicule 28.

(12) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Recue de l'Ordre de Prémontré*, IX, 34, Louvain, 1907.

(13) A.A. GRIMBERGEN, *Cartulaire II*, f° 41.

(14) A.A. AVERBODE, section IV, manuscrit 116, f° 39v°. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 15 donne comme successeur de Gilles de Bouchout un abbé du nom de Jean qu'il a trouvé dans le nécrologe de Ninove au 11 janvier et au 30 décembre. Celui qui est mentionné au 30 décembre, est sans doute Jean de Merchtem ; l'autre pourrait être le même que celui qui est inscrit dans le nécrologe de Grimbergen au 28 janvier. Mais, où faut-il le placer ? J. DELESTRÉ, *Beknopte Geschiedenis...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XI, 149, l'insère entre Symon et Anselme. Ce qui paraît moins heureux : dans le second nécrologe, le nom de Jean est écrit d'une main postérieure ; il semble donc devoir venir après Gilles de Bouchout dont la mention appartient encore à l'ancienne couche. Dans MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 325, on rencontre un abbé Jean de Grimbergen parmi ceux qui ont conclu le traité d'union entre les Brabançons et les Limbourgeois. Mais, ce traité est daté du 4 novembre 1415 et, d'après la pièce citée des archives de l'abbaye d'Averbode, Gilles de Bouchout était encore abbé de Grimbergen à cette date.

**CORNEILLE DE KEMPENER** est cité comme abbé (1) le 2 mars 1417 et le 20 juin 1426 (2).

Il acquit des refuges pour l'abbaye à Malines et Louvain, ce dernier deviendra plus tard le Collège de Prémontré (3).

En 1419, il visita en tant que père abbé l'abbaye de Furnes (4). Les difficultés financières rencontrées par l'abbaye devaient être importantes, la quote-part aux aides fut diminuée de moitié de 1436 à 1451, 260 Philippus à 124 (5). L'abbé participa au Concile de Bâle et le pape Eugène IV fit d'un religieux de sa suite, Jean Thonis, un chapelain pontifical (6). De Kempener figure au nécrologe à la date du 14 juin (7) ; il mourut en 1446, selon la *Gallia Christiana* (8).

**JEAN VRANCX** serait originaire de Bruxelles (9). On ne retrouve mention de son abbatiat que dans les attestations de visites *ad limina* (10), à partir du 30 octobre 1445 et jusqu'au 20 novembre 1454. Son décès se serait produit (11) le 2 mai 1465. C'est sous son abbatiat que fut achevée la construction du chœur gothique de l'église (12).

**JEAN DE MALINES** fut promu abbé (13) à Rome le 26 juin 1465. Il reçut quittance des paiements faits à Rome (14) après sa nomination les 3 et 4 juillet 1465. Jean de Malines est mentionné au nécrologe le 6 juin comme *quondam abbas* (15).

L'abbaye de Grimbergen se trouvant sur la liste des monastères dont le Saint-Siège se réservait la promotion abbatiale, Jean de Malines résigna et parvint à faire nommer par la Curie le pitancier de l'abbaye, Josse Bruylant, comme successeur (16). Celui-ci fut pourvu à Rome (17) le 16 décembre 1468. Rencontrant une forte opposition, il présenta sa démission qui fut admise par le pape (18) le 28 juillet 1469. Il se fit toutefois attribuer de nouvelles lettres (19) en 1476, mais celles-ci furent cassées et Josse afin de se faire restituer la somme versée pour sa provision

(1) A.A. GRIMBERGEN, Cartulaire II, f° 21v°.

(2) A.A. GRIMBERGEN, classe III, fascicule 2.

(3) E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 245, Louvain, 1895.

(4) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 35-36.

(5) J. CUVELIER, *Les dénombrements de foyers en Brabant*, 32.

(6) P.L., *Notes sur l'abbaye de Grimbergen*, dans *Bibliothèque norbertine*, III, 221, Anvers, 1902. — GOOVAERTS, *Ecrivains...*, II, 243-244.

(7) A.A. GRIMBERGEN, classe II, *Nécrologe*. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 16.

(8) *Gallia christiana*, V, 95.

(9) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 36 : 29 mai 1446, 7 octobre 1447 et 20 novembre 1454.

(10) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Diversa Cameralia des archives vaticanes (1389-1500)*, 92, n° 408 ; 99, n° 440 ; 117, n° 533, Rome, Namur, Paris, 1906.

(11) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 36.

(12) J. DELESTRÉ, *Rond de stichting van de abdij Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 189, Bruxelles, 1958.

(13) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des archives vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, 195, n° 1753, Rome, Bruges, Paris, 1904.

(14) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, n°s 1752-1753.

(15) A.A. GRIMBERGEN, classe II, *Nécrologe*. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 16.

(16) A. ERENS, *Thierry van Tuldel et la commende en Brabant, 1470-1490*, dans *Analecta Praemonstratensia*, I, 330, Tongerlo, 1925.

(17) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 197, n°s 1770, 1772, 1774.

(18) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 198, n° 1781.

(19) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 204, n° 1836.

fit valoir qu'il n'avait jamais pris possession de son abbaye (1). Le nom de Josse Bruylant ne figure pas au nécrologe.

**JEAN VAN DER MOLEN** (*de Molendino*) alias **SCEERS** fut élu abbé de la Communauté de Grimbergen (2) le 28 janvier 1469 et nommé par le pape le 28 juillet suivant (3) ; à la suite des troubles nés de la nomination de l'abbé Josse Bruylant, il fut dispensé du paiement des frais de nomination (4).

L'abbé van der Molen fut enterré (5) le 24 juillet 1477. D'après le nécrologe, il serait mort (6) le 11 juillet.

**MARC DE LA PLACE** (van der Straeten) fut élu abbé (7) le 25 juillet 1477 et confirmé par l'archiduc Maximilien, agissant en tant que duc de Brabant, le 8 septembre suivant (8). L'abbé est encore cité (9) le 23 juillet 1481.

Sous son abbatiat, Josse Bruylant (10), abbé intrus, qui avait résigné en 1469, fit de nouvelles, mais vaines tentatives pour reprendre sa charge (11).

L'abbé de la Place mourut à Malines en 1489, de la peste (12). Il est inscrit au nécrologe à la date du 31 août (13).

**ARNOUL PERSOENS** fut élu aussitôt après la mort de son prédécesseur puisque le pape Innocent VIII le confirmait déjà dans sa charge d'abbé (14) le 27 novembre 1489. L'abbé est encore cité (15) le 2 octobre 1498 ; il obtint le droit d'avoir un coadjuteur (16) en la personne de Pierre Wayenbergh le 4 mars 1504 ou 1505. Il abandonna d'ailleurs totalement sa charge (17) en 1506 et mourut trois ans plus tard (18) le 31 mai 1509.

Les difficultés matérielles ne firent pas défaut sous cette prélature, à tel point que l'abbaye obtint, le 23 avril 1493, la remise pendant trois ans de la moitié de sa quote-part aux aides de Brabant, soit 41 livres 12 sous (19) pour une population qui, en 1496, comprenait onze religieux et autant de laïcs (20).

(1) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Diversa Cameralia...*, 173, n° 804 ; 268-269. — *Archives belges*, IX, 162, Liège, 1907.

(2) A.A. GRIMBERGEN, classe IV, fascicule 6.

(3) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 198, n° 1781.

(4) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 198, n° 1782.

(5) A.A. GRIMBERGEN, classe IV, fascicule 7.

(6) A.A. GRIMBERGEN, classe II, *Nécrologe*. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 16.

(7) A.A. GRIMBERGEN, classe IV, fascicule 7.

(8) A.A. GRIMBERGEN, classe VI, fascicule 7.

(9) A.A. GRIMBERGEN, classe III, fascicule 4.

(10) Cfr 735-736.

(11) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 81-82.

(12) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 241, Bruxelles, 1855.

(13) A.A. GRIMBERGEN, classe II, *Nécrologe*. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 16.

(14) A.A. GRIMBERGEN, classe IV, fascicule 9.

(15) A.A. GRIMBERGEN, classe III, fascicule 4.

(16) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 241.

(17) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 82.

(18) A.A. GRIMBERGEN, classe II, *Nécrologe*. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 16.

(19) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 241.

(20) J. CUVELIER, *Les dénombrements de foyers en Brabant*, 202, Bruxelles, 1912. — Le nombre relativement peu élevé

**PIERRE WAYENBERGH** fut nommé par le pape (1) le 15 décembre 1505 et s'engagea, le 21 février 1506, par l'intermédiaire de Jacques Linnel, clerc de Liège, à payer 405 florins à la Curie romaine (2).

Au point de vue spirituel, les débuts de son abbatiat semblent avoir été marqués par une crise : en effet, lors du Chapitre général de l'Ordre tenu à Saint-Quentin, en mai 1512, des protestations s'élevèrent contre l'abbé Wayenbergh et le Chapitre général désigna Arnoul Wyte, prélat du Parc, et Gérard van der Schaeft, prélat d'Averbode, pour effectuer une visite à Grimbergen (3). Peut-être faut-il lier cette opposition à l'introduction par le prélat Wayenbergh à Grimbergen de religieux venant d'abbayes saxonnes, qui à partir de 1508, voulurent réformer la discipline monastique (4), avec l'aide du prieur Daniel van Campenhout (5).

Le 18 mai 1517, l'abbé obtint de Rome un coadjuteur, François de Blioul (6). Les efforts entrepris par Pierre Wayenbergh furent récompensés en 1524 lorsque le pape lui accorda le port de la mitre et des ornements pontificaux (7). Au point de vue du temporel, la situation de Grimbergen reste critique, les guerres ont appauvri le couvent qui se voit contraint, en 1532, de vendre une partie des dîmes de Grimbergen (8) pour subvenir aux besoins des trente-trois personnes qui y vivaient (9).

L'abbaye eut encore à s'opposer au gouvernement qui avait voulu déléguer en 1527 Adrien van Reckem, de Bruxelles, en tant que rentier de l'abbaye pour la mise sous séquestre des biens des abbayes brabançonnnes (10).

La dernière mention de l'abbé Wayenbergh (11) date du mois d'août 1538. Il est cité au nécrologe au 31 août (12).

**FRANCOIS DE BLIOUL**, natif de Bruxelles, remplissait la charge de coadjuteur de l'abbé précédent (13) et lui succéda (14) en 1540. Il ne régna que peu de temps et s'intéressa à l'achat de livres pour la bibliothèque (15). En 1542, il s'installa au refuge de l'abbaye à Bruxelles, Lange Ridderstraat, et y mourut d'apoplexie (16) le 15 décembre 1542.

de religieux s'explique vraisemblablement par le fait que ne sont pas compris les chanoines exerçant un office pastoral en dehors de l'abbaye.

(1) A.A. GRIMBERGEN, classe IV, fascicule 11. — U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 212, n° 1917.

(2) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 212, n° 1917.

(3) E. VALVEKENS, *Documents prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIX, 169, Averbode, 1953.

(4) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 241. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 186, Straubing, 1952.

(5) P.L., *Notes sur l'abbaye de Grimbergen*, dans *Bibliothèque norbertine*, IV, 218.

(6) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 241.

(7) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 82-84.

(8) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 241.

(9) J. CUVELIER, *Les dénombrements de foyers...*, 451, anno 1526.

(10) P. GORISSEN, *Le séquestre des biens des abbayes brabançonnnes en 1527*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXI, 79-80, Averbode, 1955.

(11) A.A. GRIMBERGEN, classe III, fascicule 6.

(12) A.A. GRIMBERGEN, classe III, *Nécrologe*. — R. VAN WAERFELGHEM, *Listes des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 16.

(13) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 84-85.

(14) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 28 bis, f° 68v°.

(15) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 84-85.

(16) A.A. GRIMBERGEN, classe II, *Nécrologe* et classe II, fascicule 28 bis, f° 68v°.

**NICOLAS A SPIRA** fut nommé par Charles-Quint (1) le 30 décembre 1542 et confirmé (2) par le pape Paul III, le 31 mars 1543. Originaire de Bruxelles, il avait rempli au monastère les fonctions de sacristain, de sous-prieur et de prieur (3). L'abbé Spira est l'auteur d'une Histoire des abbés de Grimbergen dont le manuscrit est conservé à l'abbaye (4).

Au temporel, il fit rédiger des censiers et rentiers des biens du monastère (5). Député aux Etats, Nicolas a Spira prit la fuite à Bruxelles le 28 août 1562 pour échapper aux iconoclastes qui pillèrent l'abbaye et à Malines, le mobilier qu'on y avait transporté (6).

Son portrait, peint en 1563 et dû à Jacques de Purder, est conservé à la Walters Art Gallery à Baltimore (7). L'abbé mourut à Bruxelles (8) le 1<sup>er</sup> juillet 1568 à l'âge de soixante-quatre ans.

**GERARD VAN CAMPENHOUT** fut confirmé en tant qu'abbé (9) par le pape Pie V le 7 octobre 1569.

Sous sa prélatrice, en 1571, un accord fut conclu entre les abbés de Parc, Averbode, Ninove et Grimbergen, visant à la formation d'un Collège prémontré à Louvain. L'abbé Campenhout donna à la nouvelle fondation son refuge, situé au coin de la rue de Namur à Louvain, près du Collège d'Arras, afin de servir de local au nouveau Collège (10).

C'est sous son abbatiat que fit profession Gaspar Vanderschueren, qui devait remplir les fonctions de sous-prieur, prévôt de Nieuwenrode et, enfin, de curé de Strombeek, mais qui passa à la postérité en qualité de peintre (11).

L'abbé Campenhout (12) mourut le 20 avril 1577.

**ANTOINE VAN OYENBRUGGHE**, natif de Bruxelles, fit profession à Grimbergen en 1551 et y remplit tour à tour les fonctions de sous-prieur, de prieur pendant huit ans et de proviseur, avant son élection (13).

Après le décès de l'abbé Campenhout, le gouvernement désigna G. Greve, abbé de Saint-Michel d'Anvers, et Nicolas Damart, conseiller de Brabant, comme commissaires. Ceux-ci réunirent les vingt-sept religieux que comptaient le monastère du 4 au 7 mai 1577. Les voix des religieux s'étaient partagées entre quatre candidats : le prieur Corneille Outers, le prévôt Paul Quesnel, le proviseur Oyenbrugghe et un religieux Philippe van Raubergen. Le rapport des commissaires fut favorable à Outers, mais dans les temps troublés que vivaient alors les Pays-Bas, la famille du proviseur usa de son influence auprès des Etats généraux révoltés contre le gouver-

(1) A.G.R., *Papiers de l'Etat et de l'Audience*, reg. 892, f<sup>os</sup> 86-101.

(2) A.A. GRIMBERGEN, classe IV, fascicule 15.

(3) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, II, 193.

(4) A.A. GRIMBERGEN, classe II.

(5) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 84-85.

(6) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 84-85. — L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, II, 193. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 241-242.

(7) J. DE MEYER, *De norbertijnen abdij Grimbergen. Ikonografie*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 268-280, Bruxelles, 1958, avec illustrations.

(8) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 28 bis, f<sup>o</sup> 68v<sup>o</sup>.

(9) A.A. GRIMBERGEN, classe IV, fascicule 18.

(10) Pl. LEFÈVRE, *Le collège Prémontré à Louvain*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XI, 44-73, Louvain, 1935.

(11) On lui attribue le portrait de son abbé, conservé à l'abbaye ainsi que des fresques dans l'église de Meise : L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, II, 337-338. — J. DE MEYER, *De norbertijnen abdij...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 248-281.

(12) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 28 bis, f<sup>o</sup> 70v<sup>o</sup>.

(13) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 907. — E. VALVEKENS, *Antoon van Oyenbrugge, prelaat van Grimbergen 1577-1586-1694*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 45-63, Tongerlo, 1928.

neur don Juan et obtint, le 14 décembre 1577, la nomination d'Antoine van Oyenbrugge (1). A cette époque, ni l'abbé général de Prémontré, ni le pape ne reconnurent la validité de cette nomination (2).

A ces difficultés d'ordre juridique, s'ajoutèrent des difficultés d'ordre matériel : en 1579, l'abbaye fut incendiée, les religieux se réfugièrent à Bruxelles et Enghien, puis se regroupèrent à Vilvorde (3). Les religieux se virent contraints de 1581 à 1583 à vendre des biens pour un montant total de 20.000 florins brabant et de 1586 à 1591 pour 17.000 florins (4).

La situation morale de l'abbé fut régularisée le 28 septembre 1585 lorsque le roi nomma enfin Oyenbrugge abbé, nomination suivie le 2 décembre par l'agrément de l'abbé général de Prémontré. Enfin, le 12 janvier 1586, l'abbé fut solennellement installé par l'archevêque de Malines au couvent de Jéricho à Bruxelles (5).

L'abbé mourut à Bruxelles (6) le 13 février 1594, après avoir entrepris le redressement de son abbaye. On n'avait enregistré aucune profession sous sa prélature (7).

**PHILIPPE VAN RAUBERGEN**, natif de Malines, était curé de Wemmel lorsqu'au mois de novembre 1590, il fut fait prisonnier par les rebelles. Il ne fut libéré que contre une rançon de 500 florins brabant (8). Lors de l'élection précédente, il avait déjà recueilli de nombreuses voix (9) ; après la mort de Oyenbrugge, il fut élu abbé (10), le 1<sup>er</sup> mars 1594, et confirmé par le nonce (11) le 8 janvier 1600.

C'est sous son abbatiat que, vers 1600, les religieux purent regagner leur abbaye dévastée et y entreprendre les premiers travaux de reconstruction (12). Philippe van Raubergen (13) mourut le 10 février 1613 à l'âge de soixante-neuf ans (14).

**CHRISTOPHE OUTERS**, originaire de Saint-Trond, avait rempli avant son élection à la prélature (15) le 6 mars 1613, les fonctions de maître des novices, sous-prieur et prieur (16) et enfin, celle de curé de Grimbergen (17).

Son abbatiat fut important tant au point de vue spirituel qu'au point de vue temporel. Certains religieux, avec, à leur tête, le préfet du Collège de Prémontré à Louvain, Jean a Lapide (*Van den Steen*), qui devait devenir prieur à Grimbergen en 1646, prirent parti pour Jansenius. Lapide prononça d'ailleurs l'éloge funèbre de Jansenius le 4 mai 1641 à Louvain et, malgré

(1) E. VALVEKENS, *Antoon van Oyenbrugge...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 45-53.

(2) E. VALVEKENS, *Antoon van Oyenbrugge...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 54.

(3) *Ibidem*.

(4) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 241-242. — E. VALVEKENS, *Acta et documenta J. de Pruetis*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXIII, 82-84, 106-109 ; XXXIV, 54-59, Averbode, 1957, 1958.

(5) E. VALVEKENS, *Antoon van Oyenbrugge...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 54 et sv.

(6) A.A. GRIMBERGEN, classe II, *Nécrologe*.

(7) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 87-88.

(8) P. VALVEKENS, *Acta et documenta J. de Pruetis*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXIV, 54-56 : lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1590, adressée par l'abbé au prélat de parc, Vliedren.

(9) Cfr ci-dessus 738.

(10) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 915, f<sup>os</sup> 212-231. — A.A. GRIMBERGEN, classe IV, fascicule 22.

(11) A.A. GRIMBERGEN, classe IV, fascicule 24.

(12) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 87-88.

(13) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 28 bis, f<sup>o</sup> 76 v<sup>o</sup>.

(14) *Gallia christiana*, V, 97.

(15) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 28 bis, f<sup>o</sup> 87 v<sup>o</sup>.

(16) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 126-127.

(17) P.J. GOETSCHALCKS, *Naamlijst der pastoors van 't oude aartsbisdom van Mechelen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, II, 471-476, Anvers, 1903.

la bulle *In eminenti*, continua à défendre la doctrine de l'évêque d'Ypres, réunissant même en septembre 1646 plusieurs jansénistes à l'abbaye de Grimbergen (1). A cette époque, la vie intellectuelle était fort florissante au monastère : Lapidé est l'auteur de notices historiques utilisées par Sanderus (2), de même que Pierre van den Eynde (3), prieur décédé en 1630. D'autres religieux furent remarquables par leurs talents de musicien (4) ou de mathématicien (5).

Deux religieux, profès de Grimbergen, Gilles Caseus et Henri Bouchaut (6), envoyés en Allemagne aux environs de Magdebourg pour y lutter contre le protestantisme, y furent massacrés vers 1630. Le zèle religieux semble à cette époque avoir été fort grand puisque cinquante professions (7) furent enregistrées de 1613 à 1647.

L'abbé Outers exerça également son activité à la reconstruction de l'abbaye, nécessitée par les guerres et les troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle : il rebâtit de nombreuses fermes : Humbeek, Amelgem..., des presbytères à Berchem et Ramsdonk, certains bâtiments conventuels (8). Il acheta également de nombreuses œuvres d'art pour orner l'église dont un *antependium* probablement réalisé au XVI<sup>e</sup> siècle pour la famille de Nassau (9).

Christophore Outers mourut le 12 septembre 1647 à l'âge de soixante-treize ans (10). Son portrait (11) figure dans l'*Arca honoraria Christi et Sanctorum*, de M. Daelhem, Anvers, 1628.

**CHARLES FERNANDEZ DE VELASCO**, natif de Bruxelles (12), était curé de Grimbergen (13) lors de son élection à l'abbatit (14) en décembre 1647. L'activité du nouveau prélat semble avoir été centrée sur la reconstruction de l'abbaye : on lui doit le début de réalisation de la nouvelle église de style baroque qui existe encore de nos jours. L'édifice dont les plans sont attribués à un chanoine de Grimbergen, Gilbert van Zinnicq, vit sa première pierre posée le 1<sup>er</sup> avril 1660 par l'abbé de Velasco (15) ; le chœur était achevé en 1668 au moment de la mort de l'abbé (16).

La prélature de Velasco fut très brillante dans les domaines des lettres et des arts. C'est à cette époque que Georges van Wemmel, maître des novices, écrivit son *Historia necrologia*,

(1) L. GOOVARTS, *Ecrivains...*, I, 490. — N.J. WEYNS, *De Brabantse Norbertijnen en het Jansenisme*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIX, 9-15 et 43-44.

(2) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, I, 490.

(3) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, III, 281.

(4) Philippe van der Masen, décédé en 1641 : L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, II, 284-285.

(5) Renier de Govy, décédé en 1654 : L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, I, 171.

(6) P.L., *Notes sur l'abbaye de Grimbergen...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IV, 21-220, Anvers, 1902.

(7) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 127.

(8) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 126.

(9) J. DE MEYER, *Het voormalig antependium van de Abdij van Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 241-245, Bruxelles, 1958, article illustré.

(10) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 28 bis, f° 87 v°.

(11) J. DE MEYER, *De Norbertijner abdij van Grimbergen. Ikonografie*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 268-281, Bruxelles, 1958.

(12) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 127.

(13) P.J. GOETSCHALCKS, *Naamlijst der pastoors van 't oude aartsbisdom van Mechelen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, II, 471-476, Anvers, 1903.

(14) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 28 bis, f° 91. — J. HEYNS, *Kiezingen van abten in de kloosters van Brabant bij de Norbertijnen, Benediktijnen, Bernardijnen en Reguliere Kanunnikken*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 191, Anvers, 1902.

(15) D.J. DELESTRÉ, *L'architecte de l'église de Grimbergen*, dans *Mélanges C. de Borman*, 369-377, Liège, 1919.

(16) J. FREYEN, *De architectuur der abdijskerk*, dans *Eigen Schoon en de Brabander* XLI, 199-206, Bruxelles, 1958.

conservée à l'abbaye (1) ; que Daniel Bellemans écrivit ses poésies (2) ; que Thomas Kempen fit connaître ses talents d'organiste et de musicien dans les couvents français (3).

Les relations de Grimbergen avec les abbayes norbertines d'Allemagne se poursuivirent : Henri François de Pottère, docteur en théologie, enseigna à l'abbaye de Steingarden en Bavière et Georges van Wemmel fut prieur (4) de la communauté de Neustift (Freisingen).

L'abbé Velasco se rendit avec Georges van Wemmel à l'abbaye de Furnes au printemps 1656 afin d'y procéder à la visite en tant que père abbé (5).

L'abbé mourut le 13 octobre 1665 à l'âge de soixante-neuf ans (6) Son portrait est conservé au réfectoire de l'abbaye (7).

**JOSSE VANDER ELST** fut élu en 1665 en présence des commissaires du gouvernement, l'abbé de Heylisseem et le chancelier de Brabant Steenhuyze (8), il était âgé de soixante-neuf ans et avait rempli auparavant les fonctions de curé à Berchem, puis à Wemmel pendant vingt ans (9). Ce n'est que le 19 mars 1668 qu'il fut mis en possession de la prélature par le marquis de Castel Rodrigo, gouverneur espagnol (10). Il ne régna que deux années et mourut à Bruxelles (11) le 21 février 1670. Son portrait est conservé à l'abbaye (12).

**LAURENT BOGAERTS**, originaire de Ninove, il fut élu en 1670 en présence de l'abbé de Dielegem et du chancelier Fierlant (13) ; il fut nommé par le gouvernement (14) le 21 octobre 1670, auparavant il avait rempli les fonctions de proviseur (15).

C'est sous son abbatiat que furent achevées, en 1686, les tours de la nouvelle église (16) ; l'ouvrage avait été interrompu à la suite des guerres (17).

L'abbé Bogaerts mourut à Bruxelles le 14 janvier 1692, après une prélature longue de vingt-deux années (18).

**JOSSE BASSERY**, originaire de Bruxelles (19), fut élu en présence de l'abbé de Dielegem et du chancelier Herzelles (20) le 18 janvier 1692, et installé le 9 avril suivant (21). Ancien

(1) A.A. GRIMBERGEN, classe II. — L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, II, 329-330.  
 (2) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, I, 48 ; III, 17, IV, 17. — C. JANSSENS-ABERTS, *Het geestelijk liedboek in de zuidelijk Nederlanden (1750-1705)*, dans *Ons geestelijk erf*, XXXVIII, 337-384, Turnhout, 1964.  
 (3) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, I, 439.  
 (4) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, II, 60 et 329-330. — Freisingen, Allemagne, Westphalie.  
 (5) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, II, 329-330.  
 (6) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 28 bis, f° 91. — *Gallia christiana*, V, 97.  
 (7) J. DE MEYER, *Ikonografie...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 268-281.  
 (8) J. HEYNS, *Kiezingen van abten...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 191.  
 (9) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 177.  
 (10) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 28 bis, f° 94.  
 (11) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 28 bis, f° 94. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 17.  
 (12) J. DE MEYER, *Ikonografie...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 268-281.  
 (13) J. HEYNS, *Kiezingen van abten...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 191.  
 (14) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 28 bis, f° 101 v°.  
 (15) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 128.  
 (16) J. FEBEN, *De architectuur der abdijkerk*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 199-206.  
 (17) Selon une inscription figurant sur un mur de la tour : D.J. DELESTRÉ, *L'architecte de l'église de Grimbergen*, dans *Mélanges C. de Borin*, 369-377.  
 (18) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 28 bis, f° 101 v°.  
 (19) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 128.  
 (20) J. HEYNS, *Kiezingen van abten...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 191. — A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. 40, f° 49-57.  
 (21) A.A. GRIMBERGEN, classe IV, fascicule 31.

curé d'Oppem (1), il devint en 1695 vicaire général de l'Ordre pour la circonscription de Brabant (2).

Son abbatiat fut marqué par les troubles nés des guerres et les religieux durent se réfugier à Bruxelles. C'est là que l'abbé (3) mourut paralysé à l'âge de soixante-cinq ans, le 9 mai 1698. Son portrait est conservé dans une collection privée (4).

**HERMAN DE MUNCK**, né à Malines le 2 novembre 1644, était entré à Grimbergen le 8 septembre 1664 et avait reçu les ordres le 22 septembre 1668. Il remplit successivement les postes de vicaire à Meise, de maître des novices de professeur de Théologie, de sous-prieur, puis de curé à Wolvertem depuis 1681. En 1692, il devint curé à Grimbergen (5).

Le 2 juillet 1698, les commissaires Pierre Bouchant-Meise et l'abbé de Dielegem, Henri Huys, réunirent la Communauté qui élit Herman de Munck abbé. Il fut installé le 21 août 1698 par l'abbé de Saint-Michel d'Anvers et béni à Grimbergen le 8 septembre suivant par Humbert de Rescipiano, archevêque de Malines, assisté des abbés de Saint-Michel d'Anvers et de Dielegem (6).

Les débuts de son abbatiat furent marqués par un renouveau du Jansénisme, un religieux, Christophe Van Haecht, entré au couvent en 1693, proclama ses idées jansénistes et quitta l'abbaye pour se réfugier en Hollande (7). Ces idées furent combattues au début du XVIII<sup>e</sup> siècle par deux autres religieux, Georges Vanderveken et Jean-Baptiste Bourgeois (8).

Herman de Munck joua un rôle capital dans la construction et l'embellissement de l'église. Il fit sculpter par Franz Langhermans, élève de Faid'herbe, le banc de communion, les stalles (9) ; on lui doit aussi la construction du maître-autel par le même artiste (10). Il acheva la construction de l'édifice avec l'aide du prévôt Jacques Cottard et procéda à la translation (11) de l'ancienne église à la nouvelle le 23 novembre 1700.

L'abbé de Munck encouragea également les artistes : les religieux Guillaume Offhuys, musicien, fondateur de cloches (12), François van Droogenbosch, pharmacien et enlumineur (13), et les poètes Balthazar van den Elken (14) Melchior Penninck et Martin vander Bemden (16), reçurent son aide.

De Munck devint vicaire général de l'Ordre et mourut à Grimbergen (17) le 12 décembre 1712. Son portrait est conservé à l'abbaye (18).

(1) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 128.

(2) *Gallia christiana*, V, 97.

(3) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 28 bis, f° 103.

(4) J. DE MEYER, *Ikonografie...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 268-281.

(5) D.J. DELESTRÉ, *Hermannus de Munch, pastoor van Wolvertem, prelaat der abdij van Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLIV, 177-184, Bruxelles, 1961.

(6) D.J. DELESTRÉ, *Hermannus de Munch...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLIV, 177-184. — A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 29, 77.

(7) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, III, 200.

(8) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, II, 295 et I, 86.

(9) D.J. DELESTRÉ, *Hermannus de Munch...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLIV, 181.

(10) A. JANSEN, *Het herkelijk meubilair*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 218-240, Bruxelles, 1958.

(11) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, I, 141. — D.J. DELESTRÉ, *Hermannus de Munch...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLIV, 181.

(12) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, IV, 220.

(13) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, IV, 296.

(14) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, II, 281.

(15) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, IV, 243-244.

(16) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, I, 49 et IV, 342-343.

(17) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 29, 77.

(18) J. DE MEYER, *Ikonografie...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 268-281.

**AUGUSTIN VAN EECKHOUT.** Après la mort de l'abbé de Munck, les religieux nommèrent trois administrateurs : le prieur François Casens, Isfride Paon, curé de Grimbergen, et le prévôt Jacques Cottard auxquels on adjoignit le proviseur. Ils adressèrent une requête aux Etats pour obtenir la nomination de commissaires à une nouvelle élection. Cette requête ne reçut pas de réponse (1). Ce n'est que plus de trois ans plus tard que, le 3 mars 1716, les religieux purent élire Augustin van Eeckhout, en présence des commissaires du gouvernement, l'abbé de Tongerlo et le chancelier de Grysperre (2). Le nouvel abbé fut installé le 23 décembre 1716 par l'abbé de Tongerlo (3) après que l'élection eut été validée par Charles VI (4) le 15 novembre. L'abbé fut béni par l'archevêque de Malines (5) en présence des abbés de Ninove et de Berne le 3 janvier 1717.

Augustin van Eeckhout était né à Bruxelles le 3 mars 1670, il était entré à Grimbergen en 1688 et avait rempli les charges de lecteur en Théologie, de maître des novices, de sous-prieur et de prieur en 1703, et, enfin, de curé de Wemmel (6) depuis 1708.

Durant sa prélature, il participa activement aux séances des Etats (7) et son attitude résolue anti-janséniste le fit désigner en septembre 1725 par le nonce Spinelli afin de procéder à une visite de l'abbaye d'Orval (8). Le nombre de polémistes anti-jansénistes que compta alors l'abbaye de Grimbergen est d'ailleurs symptomatique de la direction choisie par la Communauté (9). L'abbé van Eeckhout participa en tant que définiteur au Chapitre général de l'Ordre (10) en mai 1738.

Il mourut le 4 avril 1747 à Grimbergen à l'âge de soixante-treize ans (11). On conserve à Grimbergen plusieurs portraits de cet abbé (12).

**FRANCOIS CASENS,** né à Bruxelles le 22 avril 1679, entra à l'abbaye le 25 novembre 1698 et fit profession le 15 juillet 1700. Il remplit successivement les fonctions de circateur, de maître des novices, de sous-prieur, de cellerier, de prieur en 1711, et de curé dans différentes paroisses, notamment à Ramsdonk, puis à Meise (13).

Pendant la vacance abbatiale de 1712 à 1716, il fut également l'un des régents administrateurs de Grimbergen (14). Elu le 8 mai 1747, il fut nommé par le roi de France, Louis XV, le 21 mai 1747 et installé le 1<sup>er</sup> juillet suivant par l'abbé de Parc, vicaire-général de l'Ordre (15). Le cardinal archevêque de Malines le bénit le 23 juillet à l'abbaye (16). Les guerres et l'occupation française avaient entaché l'élection de l'abbé aux yeux des Autrichiens ; aussi lors du retour du duc de

(1) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 129.

(2) J. HEYNS, *Kieringen van abten...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 191. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 17.

(3) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 29, 85.

(4) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 129-130.

(5) *Gallia christiana*, V, 97.

(6) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, II, 298-300.

(7) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 129-130.

(8) MIRABUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 166. — Th. REJALOT, *Le jansénisme à l'abbaye d'Orval, 1764-1764*, Maredsous, s.d.

(9) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, II, 278 et 308 ; IV, 351-352 ; II, 315.

(10) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, II, 298-300.

(11) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 29, 85.

(12) J. DE MEYER, *Ikongrafie...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 268-281.

(13) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 158-159.

(14) Cfr ci-dessus.

(15) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 29, 90.

(16) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 158-159.

Lorraine Charles, gouverneur des Pays-Bas, en 1749, François Casens fut-il suspendu et relégué à Bruxelles. On procéda à une nouvelle enquête organisée à l'initiative du gouvernement légitime le 15 juillet 1749 ; cette enquête confirma l'élection de Casens. Le 4 octobre 1749 enfin, l'abbé recevait ses patentes au nom de l'impératrice Marie-Thérèse (1).

François Casens mourut à Grimbergen le 20 juin 1755 à l'âge de soixante-dix-sept ans (2). On conserve son portrait à l'abbaye (3).

**JEAN-BAPTISTE SOPHIE**, fut baptisé à Bruxelles le 30 juin 1692, il entra à Grimbergen le 2 février 1710 et fit profession le 27 décembre 1711. Il remplit à l'abbaye les charges de secrétaire, de protonotaire apostolique, de cellier, de proviseur et de recteur du refuge de Bruxelles (4).

Il fut élu abbé de Grimbergen le 29 juillet 1755 et nommé par Marie-Thérèse le 7 août suivant. L'abbé de Parc, vicaire-général de l'Ordre l'installa le 2 septembre 1755 et, le 4 septembre, il reçut la bénédiction de l'archevêque de Malines (5).

Le nouvel abbé, député aux Etats, fut nommé vicaire-général de l'Ordre pour le Brabant et la Frise le 30 août 1756, et, en 1757, conseiller d'Etat (6).

Jean-Baptiste Sophie acheva la construction de l'église et orna, en 1763, la sacristie des lambris de chêne qui en font encore maintenant un des joyaux de Belgique. Il acquit également de nombreux tableaux pour l'église (7). On lui doit également la reconstruction, en 1768, du refuge de Bruxelles (8), détruit par un incendie en 1762.

L'abbé Sophie mourut à Bruxelles le 11 mai 1775 à l'âge de quatre-vingt-trois ans (9). On conserve un portrait de lui à l'abbaye (10).

**IGNACE DU RONDEAU**, né à Bruxelles en mai 1732, fit profession à Grimbergen le 12 novembre 1752. Il avait rempli sous l'abbatiat précédent les fonctions de secrétaire de l'abbé, de cellier, de pitancier, de proviseur et, au moment de son élection, il était recteur du refuge de Bruxelles (11). La Communauté l'élit (12) abbé le 7 juillet 1775 ; il fut nommé le 5 janvier 1776 par Marie-Thérèse et installé le 29 janvier par l'abbé de Saint-Michel d'Anvers. Il reçut la mitre de l'archevêque de Malines le 11 février suivant au palais archiépiscopal (13). Le 20 mars, l'archevêque le nomma juge synodal (14).

(1) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 158-159.

(2) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 29, 90. — R. VAN WAEPFELGHEM, *liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 17.

(3) J. DE MEYER, *Ikongrafie...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 268-281.

(4) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 158-159.

(5) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 29, 101. — L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, III, 186.

(6) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 158-159. — L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, III, 186.

(7) J. DE MEYER, *De sacristie in de abdijkerk van Grimbergen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 207-217, Bruxelles, 1958.

(8) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 158-159. — L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, III, 186.

(9) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 29, 101. — R. VAN WAEPFELGHEM, *liste des abbés...*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 17.

(10) J. DE MEYER, *Ikongrafie...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 268-281.

(11) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 160. — L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, III, 175.

(12) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. 43, f<sup>os</sup> 340-345.

(13) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. 43, f<sup>os</sup> 340-345. — P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 160.

(14) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, III, 175.

Son court abbatiat le vit encore acquérir, le 26 décembre 1777, la charge de vicaire-général de l'Ordre (1), qu'il remplit pendant moins d'un mois puisqu'il mourut (2) le 12 janvier 1778. On conserve son portrait à Grimbergen (3).

**NICOLAS JOSEPH MARAS**, baptisé à Bruxelles le 18 avril 1733, entra à Grimbergen le 31 décembre 1756 et remplit à l'abbaye les fonctions de prieur, de maître des novices et, depuis 1776, de curé de Wemmel (4). La Communauté l'élit abbé (5) le 27 mars 1778. L'impératrice le nomma le 17 mai ; installé par l'abbé de Saint-Michel d'Anvers, le 20 juillet, il fut béni à Grimbergen le 30 août par le cardinal de Malines (6). Cette même année 1778, l'abbé siégea aux Etats et y fut assesseur du chancelier de Brabant (7).

Maras participa aux cérémonies qui marquèrent l'inauguration de Joseph II en 1781 et, à cette occasion, reçut à l'abbaye des personnalités dont l'archiduchesse Marie-Christine (8).

De 1772 à 1786, l'abbé de Grimbergen participa activement aux réunions de la Congrégation nationale des prémontrés belges dont une réunion se tint en juillet 1786 à l'abbaye (9).

A cette époque, la situation financière de l'abbaye était excellente puisque les revenus de Grimbergen s'élevaient à 56.994 florins, soit un revenu net de 37.000 florins, charges déduites. C'est pourquoi, en 1785, le rapport de de Kulberg, président du Conseil privé, préconisait le maintien de l'abbaye avec l'obligation d'avoir des écoles et de verser une contribution annuelle de 1.000 florins à la caisse de religion (10). Deux ans plus tard, les revenus ne s'élevaient plus qu'à 37.262 florins pour des dépenses de 37.205 florins (11).

L'abbaye ainsi protégée des réformes de Joseph II devait succomber lors de l'invasion française. Après la seconde entrée des Français aux Pays-Bas, l'abbé quitta Grimbergen pour se réfugier à l'automne 1794 à Bois-le-Duc, puis à Almelo (12) ; il devait y mourir peu après (13) le 11 décembre 1794.

L'abbé avait confié la direction de la Communauté au prieur Pierre Luckx (14). L'abbaye fut mise sous séquestre le 17 nivôse an IV (7 janvier 1796), les religieux ayant refusé de dresser un état des lieux (15). Le 13 vendémiaire an V (4 octobre 1796), l'abbaye fut supprimée et l'on dressa un inventaire des objets qui y étaient conservés (16). On y constate que les livres composant la bibliothèque avaient pu être soustraits aux Français ainsi que la plupart des archives.

(1) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 160.

(2) A.A. GRIMBERGEN, classe II, fascicule 29, 119.

(3) J. DE MEYER, *Ikonografie...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 268-281.

(4) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 160-163.

(5) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. 44, f<sup>os</sup> 63-75.

(6) A.A. GRIMBERGEN, classe II, 118.

(7) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 160-163.

(8) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 160-163.

(9) P. LEFÈVRE, *Actes de la Congrégation Nationale des Prémontrés Belges*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXX, 219-235, Louvain, 1954.

(10) P. LEFÈVRE, *Les abbayes prémontrées dans les Pays-Bas Autrichiens du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXIX, 270, Averbode, 1963.

(11) A. D'HOOP, *Inventaire des Archives Ecclesiastiques du Brabant*, III, 257-258. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 186.

(12) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, IV, 188-189. — Almelo, Pays-Bas, prov. d'Overijssel. — On conserve encore à l'abbaye un portrait de l'abbé Maras : J. DE MEYER, *Ikonografie...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLI, 268-281.

(13) P. LENAERTS, *L'Ordre de Prémontré...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 160-163.

(14) L. GOOVAERTS, *Ecrivains...*, I, 544 et IV, 177-178.

(15) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 242, Bruxelles, 1855.

(16) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 8275. — Cet inventaire a servi à J. LAVALLEYE, pour son article, *Les Richesses*

L'abbaye fut définitivement supprimée et évacuée le 18 brumaire an V (8 novembre 1796). La Communauté restée à Grimbergen ne comptait plus alors que onze religieux et un frère convers (1). L'abbaye fut vendue, mis à part l'église qui devint paroissiale (2), le 14 juillet 1798 pour 15.000 florins environ au général français la Paillière, qui en fit une maison de campagne, démolie en 1816. Les meubles furent vendus en treize lots, le 6 novembre 1799, et rachetés en majeure partie par le proviseur Marge, avec la complicité de paysans (3).

L'abbaye fut restaurée après la création du royaume de Belgique (4), un des religieux, **Jean-Baptiste van den Bergen**, curé de Grimbergen, fut élu supérieur le 3 novembre 1834. Il présida jusqu'en 1851 aux destinées de la nouvelle Communauté. Il fut suivi de **Godefroid van Overstraeten** (1851-1872). Les prélats dont les noms suivent retrouvèrent le titre d'abbé : **Ludolphe Van Beveren** (1872-1876), **Alexandre Van Put** (1876-1897), **Evermode Lahaise** (1897-1915), **Jérôme Hoppenbrouwers** (1916-1941), **Augustin Cantinjaeu** (1942-1946), **Hroznata Van Heesch** (1946-1957), **Emile De Winde** (1957).

---

*artistiques de l'abbaye de Grimberghe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IV, 312-319, Tongerlo, 1928.

(1) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 242. — P. LENAERTS, *L'Ordre des Prémontrés...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 160-163.

(2) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 242.

(3) P. LENAERTS, *L'Ordre des Prémontrés...*, dans *Bibliothèque norbertine*, IX, 160-163.

(4) Pour ce qui suit, l'auteur s'est basé sur la liste des religieux conservée par l'abbé de Grimbergen.

# ABBAYE DE HEYLISSEM, À OPHEYLISSEM

Ecclesia Helicinensis (1132), Helencines (1132), Helencino (1145), Heilencynes (1153), Herencienes (1155), Heilencinsis (1164), Helencienensis (1165), Helescinis (1165), Heylencines (1171), Elencines (1172), Elincinensis (1172), Helencynes (1173), Heliciniensis (1177), Helicienes (1188), Hillicinensis (1188), Helenchines (1190), Heilencinensis (1199), Elencinensis (1225), Helensines (1227), Heylensis (1280), Helencienes (XIII<sup>e</sup> siècle), Helechineal (1315), Helecinis (1324), Helinchinensis (1327), Helechines (1333), Hillesem (1348), Heylichem (1355), Helichem (1362), Helesem (1364), Helinchem (1366), Heilsem (1368), Heleshem (1387), Helecheem (1385), Heilezem (1421), Heyleshem (1458), Helesem (XVII<sup>e</sup> siècle), Helisem (XVII<sup>e</sup> siècle) Heylissementis (XVII<sup>e</sup> siècle), Basse-Heylisseem (XVIII<sup>e</sup> siècle), Heylisseem (XVIII<sup>e</sup> siècle).

**SOURCES :** Les archives de l'abbaye de Heylisseem (1) n'ont pas subi de grandes pertes ; elles furent déposées, après la suppression de l'abbaye, aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles. L'inventaire en fut dressé par A. d'Hoop, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III, *Abbayes*, 274-308, n<sup>os</sup> 8286-9103, Bruxelles, 1922, ouvrage complété récemment par A. Uyttebrouck, *Supplément provisoire à l'Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant d'Alfred d'Hoop*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XL, 308, Bruxelles, 1969. Les quatorze cents chartes, classées chronologiquement, couvrent la période de 1133 à 1791. Une grande partie a fait l'objet d'analyses par E. de Marneffe, *Inventaire des chartes de l'abbaye d'Heylisseem*, exemplaire manuscrit aux Archives Générales du Royaume. E. Reusens, *Documents relatifs à l'abbaye d'Heylisseem*, dans *A.H.E.B.*, XXIV, 182-240 ; XXV, 257-338 ; XXVIII, 114-196, Louvain, 1893, 1895 et 1899, a publié le texte des chartes depuis 1132 jusqu'en 1345. Un seul cartulaire est conservé aux Archives Générales du Royaume, *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 8322 ; rédigé au XIV<sup>e</sup> siècle, il porte comme titre : *Liber privilegiorum monasterii Heylechimensis* et contient des copies datant de 1132 à 1380, regroupées topographiquement. Trois cents registres environ se rapportent aux biens, revenus et charges de l'abbaye depuis le XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs registres et liasses fournissent un relevé des biens de l'abbaye : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>os</sup> 8394-8433 et de ses possessions dans différentes localités : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>os</sup> 8434-8673. Les comptes du proviseur sont conservés d'une manière continue depuis 1494 : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>os</sup> 8776-8821 ; d'autres registres se rapportent aux offices de prévôt et de grenetier : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>os</sup> 8702-8742 ; d'autres encore donnent le relevé des fiefs, cens et rentes : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>os</sup> 8836-8924 et des dîmes : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.* n<sup>os</sup> 8950-9010. L'activité des curés se reflète dans les registres et dossiers des églises paroissiales et des cures : A.G.R.,

---

(1) Abbaye située à Opheylisseem, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont. Diocèse de Liège jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

*Arch. Eccl. Brab.*, nos 9011-9084. Le nécrologe datant du XVII<sup>e</sup> siècle comporte 183 pages, malheureusement amputées au début ; il débute au 5 janvier et contient les noms des parents, frères, sœurs, fondateurs et bienfaiteurs de l'abbaye : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090. On conserve également aux Archives Générales du Royaume, *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8333-8336, quatre listes d'abbés établies pendant l'époque moderne. Signalons encore les fonds des *Papiers de l'Etat et de l'Audience*, registres nos 896, 899 et 910 ; du *Conseil Privé*, n° 1225 ; de la *Chancellerie de Brabant*, nos 41, 43 et 44 et des *Etats de Brabant*, n° 194 qui fournissent des renseignements sur les élections abbatiales depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

En outre, les Archives de l'Abbaye de Tongerlo possèdent un livre des recettes pour les années 1731-1796, œuvre du proviseur Wauthier.

En dépit de la richesse de ses archives, l'histoire de l'abbaye de Heylissem reste à écrire. A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 284-286, Bruxelles, 1659 et La Haye, 1726, donne un court aperçu général du passé de Heylissem ainsi qu'une liste des abbés ; l'auteur reconnaît d'ailleurs n'avoir obtenu que peu de renseignements pour ce faire. La deuxième édition de l'ouvrage fut complétée par des extraits de l'ouvrage de C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, La Haye, 1725, qui ne donne pourtant qu'un bref résumé de l'histoire de l'abbaye et la liste des abbés. L'ouvrage de C. Hugo, *Sacri et candidi ordinis Praemonstratensis annales*, 2 volumes, Nancy, 1734-1736, constitue le travail le meilleur et le plus complet sur l'Ordre de Prémontré. Dans le premier volume, pages 811-816, l'auteur consacre à Heylissem une courte note historique et donne la liste des abbés ; le second volume, pages 641-643, contient quelques preuves et références concernant la notice précédente. Un ouvrage analogue, mais se limitant au Brabant, fut ébauché par un religieux d'Averbode : A. van Boterdael, *Brabantia Praemonstratensis* vers 1776 et continué jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par A. van Hulsel. Cette œuvre inédite est conservée aux Archives de l'Abbaye d'Averbode, *Section IV*, registre 85.

Quelques études plus récentes traitent de l'un ou l'autre épisode de l'histoire de Heylissem, mais un ouvrage d'ensemble fait toujours défaut. La période de la fondation et des premiers temps de Heylissem a été étudiée par P. Smolders, *De stichting der abdij van Heilissen (1129)* dans *Hagelands Gedenkschriften*, X, 11-20, Tirlemont, 1920 ; P. Smolders, *Une fausse charte à Heylissem (1131)*, dans *Mélanges d'histoire offerts à Charles Moeller*, I, 425-432, Louvain, 1914 ; P. Smolders, *De abten van Heilissen in de XIIde eeuw*, dans *Hagelands Gedenkschriften*, XII, 1-16, Tirlemont, 1922. D'autres articles concernent des événements et des religieux de l'époque moderne : Pl. Lefèvre, *Les calamités de l'abbaye d'Heylissem pendant la guerre dite de la Ligue d'Augsbourg (1689-1709)*, dans *An. Praem.*, I, 380-393, Tongerlo, 1924 ; C. Geerts, *De laatste dagen van de abdij Heilissen*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXIX, 469-476, Merchtem, 1956. C. Geerts, *Een vrome premonstratenzer uit de Geuzentijd*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXIX, 242-244, Merchtem, 1956, publie des notes biographiques sur Gaspar Geeraerts, prieur et prévôt de Langwaden (1). C. Geerts, *Van een premonstratenzer die geen abt kon worden*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXVIII, 220-224, Merchtem, 1955, évoque la figure du malchanceux Philippe de Muntere. C. Geerts, *Het schitterend abbatiaat van Milo Defossez (1734-1761)*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXVIII, 303-307, Merchtem, 1955, et C. Geerts, *Het beroerde leven van provisor Massot (1726-1748)*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXVIII, 355-358, Merchtem, 1955, fournissent des renseignements utiles sur l'abbatiate de Milo Defossez et la vie turbulente du proviseur Massot.

En ce qui concerne l'histoire artistique de l'abbaye de Heylissem, on dispose d'un article de J. Lavalleye, *La reconstruction de l'église abbatiale d'Heylissem (1616-1648)*, dans *An. Praem.*, I, 286-290, Tongerlo, 1925. On trouvera des renseignements sur l'architecte Laurent Dewez qui exécuta des travaux au monastère entre 1768 et 1779 dans L. Dewez, *Laurent-Benoît Dewez, premier architecte de Bruxelles sous Charles de Lorraine 1731-1812*, dans *Annales de la société archéologique de Bruxelles*, XXXV, 65-94, Bruxelles, 1931. Les stalles de l'église abbatiale sont conservées dans l'église paroissiale de Hoegaar-

(1) Allemagne, Rhénanie.

den (1) : J. Vander Velpen, *Geschiedenis van Hoegaarden*, Louvain, 1959. Les orgues de Heylissem font l'objet d'une étude par T. Timmerman, *De Brusselse orgelbouwer Jean Baptiste Goynaut*, dans *De Praestant*, XI, 14-16, Tongerlo, 1962, et T. Timmerman, *Het orgel te Neerlinter*, dans *De Praestant*, XIII, 16-17, Tongerlo 1964. Signalons enfin l'article d'E. Steenackers, *Un ornement liturgique de l'ancienne abbaye d'Heylissem à l'église métropolitaine de Saint-Rombaut*, dans *Handelingen van de koninklijke kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen*, L, 154-155, Malines, 1946.

L'activité paroissiale des religieux de Heylissem a été étudiée par P. Smolders, *Des paroisses dépendant de l'abbaye d'Heylissem au Moyen Age*, dans *Annuaire de l'Université de Louvain*, 415-420, Louvain, 1912 ; on verra aussi M.A. Erens, *De parochiezorg der Norbertijnen in Brabant*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XVI, 161-210, Merchtem, 1933 ; J. Dehon, *Les curés de Pellaines*, dans *Leodium*, XLIV, 27 et sv., Liège, 1957, donne la liste des curés de cette localité de 1600 à nos jours ; F. de Ridder, *Een oude lijst van pastoors van Neer-Heylissem*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 269-271, Anvers, 1902 et E. Brouette, *Regestes des doyens de la chrétienté de Jodoigne aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, dans *Leodium*, XLI, 27-38, Liège, 1959, apportent également des renseignements sur cet aspect de l'histoire de l'abbaye.

L'activité économique et l'exploitation du domaine ont été étudiés par C. Buvé, *Wijngaarden van Heilisseem*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, II, 297-299, Anvers, 1903 ; P. Smolders *Le domaine de l'abbaye d'Heylissem au XII<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, II, 35-39, Tongerlo, 1926 ; P. Lindemans, *De pachthoeven van Heilisseem*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXVII, 38-40, Merchtem, 1944. L'histoire de sept moulins dépendant de l'abbaye a été traitée dans *Molens in Brabant*, Bruxelles, 1961 ; J. Wauters, *Bijdragen tot de geschiedenis van Tienen*, 113-120, Gilly, 1962, donne un historique du refuge de Heylissem à Tirlemont.

On ne possède plus de catalogue complet de la bibliothèque du monastère qui fut dévastée par un incendie en 1588 ; cependant aux Archives Générales du Royaume, *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8291, on conserve encore le catalogue de la bibliothèque des abbés. G. Despy, *Donation de manuscrits au moyen-âge*, dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, XXIX, 16-20, Bruxelles, 1958, donne quelques détails sur les manuscrits de l'abbaye.

Vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle vivait à l'abbaye de Heylissem un copiste renommé, Gérard de Cologne ; ce personnage a intéressé deux historiens : H. Nelis, *Gérard de Cologne, copiste de Heylissem*, dans *An. Praem.*, VIII, 345-349, Tongerlo, 1932 et G. Despy, *Gérard de Cologne*, dans *Biographie Nationale*, XXXII, 213-217, Bruxelles, 1964.

Iconographie : La plus ancienne vue de l'abbaye, appelée *Helesin* date de 1606 et est éditée par J.B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae*, Thena, 36, Bruxelles, 1606. Une autre gravure intitulée *Heilisseem celebris et antiqua ordinis praemonstratensis abbatia inter alias eiusdem ordinis in ordinibus Brabantiae media*, datée de 1726 a été éditée par A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 284, La Haye, 1726, dans le *Groot kerkelijk Toneel des Hertogdoms van Brabant*, 74, La Haye, 1727, et dans le *Grand théâtre sacré du duché de Brabant*, I, 175, La Haye, 1734. Un plan cadastral de l'abbaye fut dressé en 1797 par C. Everaert, il est conservé à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des Estampes*, n° 208.

\* \* \*

L'abbaye de Heylissem fut fondée en 1129-1132 en l'honneur de la Vierge par Renier, seigneur de Zétrud-Lumay (2), de concert avec son frère Gérard, abbé de Florennes (3). Les premiers reli-

(1) Prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

(2) Zétrud-Lumay, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

(3) Florennes, abbaye bénédictine, prov. de Namur, cant. de Florennes. *Monasticon belge*, I, 8, Maredsous, 1890.  
— P. SMOLDERS, *De stichting der abdij van Heilisseem*, dans *Hagelands Gedenkschriften*, X, 11-20, Tirlemont, 1920.

gieux de la nouvelle Communauté étaient originaires de l'abbaye norbertine de Floreffe (1) et furent placés sous la direction d'Ermenric, disciple de saint Norbert. La nouvelle fondation reçut en dot l'alleu de Chapeauveau (*Cappendael*) (2) et la moitié de l'église de Pellaines (3) ; l'érection du monastère obtint l'approbation de l'évêque de Liège, Alexandre de Juliers et en 1135, la confirmation pontificale d'Innocent II (4).

Comme la plupart des abbayes, Heylissem fut à l'origine un monastère double. A la suite d'une résolution du Chapitre général de Prémontré de 1142, les religieuses quittèrent l'abbaye pour s'installer à Stocquoy près de Jodoigne (5) et à Seumay près de Perwez (6), puis finalement fonder le monastère de Langwaden (7).

Les propriétés foncières du monastère s'accrurent considérablement au cours des siècles : au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (8), l'ensemble des biens comportera plus de 2.200 bonniers. L'abbaye possédait les seigneuries de Neer- et Opheylissem ainsi que la haute justice dans ces localités ; en outre, Heylissem avait sous sa dépendance huit cours foncières et huit seigneuries foncières.

Plusieurs paroisses étaient desservies par des religieux de l'abbaye. Les paroisses incorporées dont Heylissem possédait le personnel étaient au nombre de quinze : Bunsbeek, Hoeleden, Molenbeek-Wersbeek, Tielt-Saint-Martin, Grimde, Glabbeek, Zuurbemde, Jandrain, Linsmeau, Pellaines, Jauchette, Molembais-Saint-Pierre, Héவில்lers, Tourinnes-les-Ourdons et Perwez (9). En outre le monastère avait des possessions à Neerwinden, Wanghe, Jauche, Jodoigne-Souveraine, Noduwez et Jandrenouille (10).

\* \* \*

**ERMENRIC**, religieux de Floreffe devint le premier abbé de la nouvelle fondation. Il fut un des premiers disciples de saint Norbert, car, en 1122, il était déjà aux côtés du premier abbé de Floreffe, Richard, lors de l'érection de l'abbaye de Floreffe (11). Le nom d'Ermenric n'est cité qu'une seule fois dans les chartes de Heylissem : le 10 mars 1145 dans la confirmation pontifi-

(1) Floreffe, prov. de Namur, cant. de Fosse. — *Monasticon Belge*, I, 112, Maredsous, 1890.

(2) Dépendance de Zétrud-Lumay.

(3) Pellaines, prov. de Liège, cant. de Landen. — P. SMOLDERS, *Le domaine de l'abbaye d'Heylissem au XII<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, II, 35-59, Tongerlo, 1926.

(4) P. SMOLDERS, *De abten van Heilisse in de XIIde eeuw*, dans *Hagelands Gedenkschriften*, XII, 1-16, Tirlemont, 1922.

(5) Jodoigne, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne. — *Monasticon Belge*, IV, 853-854.

(6) Perwez, prov. de Brabant, cant. de Perwez. — *Monasticon Belge*, IV, 855-856.

(7) Allemagne, Rhénanie.

(8) Etat des biens de 1734 dans A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8825.

(9) P. SMOLDERS, *Des paroisses dépendant de l'abbaye d'Heylissem au Moyen Age*, dans *Annuaire de l'Université de Louvain*, 415-420, Louvain, 1912 ; — et M.A. ERENS, *De parochiezorg der Norbertijnen in Brabant*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XVI, 161-210, Merchtem, 1933. — Bunsbeek, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek ; Hoeleden, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek ; Molenbeek-Wersbeek, prov. de Brabant, cant. de Diest ; Tielt-Saint-Martin, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot ; Grimde, dépendance de Tirlemont ; Glabbeek, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek ; Zuurbemde, dépendance de Glabbeek ; Jandrain, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne ; Linsmeau, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne ; Pellaines, prov. de Liège, cant. de Landen ; Jauchette, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne ; Molembais-Saint-Pierre, dépendance de Huppaye, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne ; Héவில்lers, prov. de Brabant, cant. de Perwez ; Tourinnes-les-Ourdons, prov. de Brabant, cant. de Perwez ; Perwez, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

(10) P. LINDEMANS, *De pachthoeven van Heilisse*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXVII, 38-40, Merchtem, 1944. — Neerwinden, prov. de Liège, cant. de Landen ; Jauche, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne ; Jodoigne, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne ; Noduwez, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8336. — V. BARBIER, *Histoire de Floreffe*, II, 21 et sv., Namur, 1880.

cale de la fondation du monastère, à la demande de Gerland, abbé de Floreffé, Eugène III s'adressait nommément à l'abbé Ermenric (1).

On ne connaît pas la date de la fin de l'abbatit d'Ermenric.

Dans une liste des abbés de Heylisse, dressée en 1649 par J. de Frayteur et adressée à Sanderus, on qualifie Ermenric d'*inter beatos reputatus* (2) ; une autre liste, dressée en 1741, dit de lui : *amator crucis Christi*, l'auteur de cette liste place le décès de l'abbé (3) en 1140.

L'abbé Ermenric n'est pas cité dans les obituaires de l'Ordre. C. Hugo (4) qui suit Sanderus, place sa mort en 1144.

**GERARD** est cité comme abbé en 1153, lors de la cession par le Chapitre de Saint-Jean-l'Évangéliste de Liège à l'abbaye de Heylisse d'un moulin situé à Geest-Gérompont. La donation mentionne Gérard, vénérable abbé de Heylisse (5). La même année, un accord fut conclu entre l'abbé Gérard et Udelin, abbé de Villers, au sujet de l'exploitation de leurs granges de Seumay et de Mellemont (6). Le nom de l'abbé se retrouve régulièrement dans les chartes de l'abbaye et d'autres monastères. En 1154, l'abbé entra en conflit avec l'abbaye de Flône au sujet de droits qu'il s'était appropriés sur l'église d'Opheylisse ; l'évêque de Liège, Henri de Leez confirma les droits de Flône (7). En 1155, Gérard est cité parmi les témoins qui assistèrent à la restitution par Arnoul de Hessenic de la dîme de Boorsheim à l'abbaye de Beaurepart (8). En 1164, l'abbé conclut une Confraternité de prières avec le Chapitre de Tongres (9). Le 20 septembre 1172, l'antipape Calixte III confirma, par deux bulles, les possessions de l'abbaye (10). La dernière mention de l'abbé Gérard figure dans un acte de Gilles, comte de Duras, concernant la donation aux templiers de l'église de Jodoigne (11) en 1175.

L'abbé Gérard n'est pas mentionné dans le nécrologe ; les obituaires de Tongerlo, d'Averbode, de Grimbergen, de Parc et de Prémontré le commémorent le 8 décembre ; celui de Floreffé, le 9 décembre (12).

**ALBERT** religieux de l'abbaye d'Averbode (13) est cité en tant qu'abbé de Heylisse dans un acte de Rodolphe, évêque de Liège confirmant la donation par Evrard de Ruez à l'Ordre des templiers de l'église et des dîmes de Dongelberg (14). Le nom de cet abbé apparaît encore dans

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8292, chartier ; édition *A.H.E.B.*, XXIV, 189, Louvain, 1893.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8335, f° 85.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 1, et n° 8336.

(4) C. HUGO, *Annales Ordinis Praemonstratensis*, I, 812, Nancy, 1734.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8292, chartier ; édition dans *A.H.E.B.*, XXIV, 194, Louvain, 1893. — Geest-Gérompont-Petit-Rosières, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8292, chartier, chirographe ; édition dans *A.H.E.B.*, XXIV, 195, Louvain, 1893.

(7) A.E. HUY, *Abbaye de Flône*, chartier, édition dans *A.H.E.B.*, XXXII, 318, Louvain, 1892. — Le 4 septembre 1162, l'antipape Victor IV approuva cet accord ; A.E. HUY, *Abbaye de Flône*, chartier, édition dans *A.H.E.B.*, XXIII, 330.

(8) J. DARIS, *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, IV, 2<sup>e</sup> partie, 39, Liège, 1871. — Boorsheim, prov. de Limbourg, cant. de Mechelen-sur-Meuse.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8322 : Cartulaire, f° 85<sup>v</sup> ; édition dans *A.H.E.B.*, XXIV, Louvain, 1893.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8292, chartier ; édition dans *A.H.E.B.*, XXIV, 217-218, Louvain, 1893.

(11) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1181, Louvain, 1723.

(12) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8336.

(13) Au XVIII<sup>e</sup> siècle, lors de l'érection de la nouvelle église abbatiale, on recopia son épitaphe sur laquelle figurait la mention : *Averbodiensis* ; cfr J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges. Canton de Tirlemont*, 116, Bruxelles, 1875.

(14) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1183. — Dongelberg, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

un autre acte (1) daté de 1178. Le 10 mars 1179, le pape Alexandre III confirma les possessions, privilèges et immunités de l'abbaye et adressa sa bulle à l'abbé Albert (2). Plusieurs actes relatifs à la dîme de Jandrain, offerte en 1188 à Heylisseem par Ermentrude de Wavre, mentionnent l'abbé Albert (3). Il apparaît comme témoin en 1192 dans la confirmation par Albert de Louvain, évêque de Liège, des droits de l'abbaye de Florennes sur l'église d'Orp (4). Avec les prélats Sébastien de Parc et Sibert d'Averbode, il plaida auprès d'Adolphe d'Altena, archevêque de Cologne, la cause de l'abbé de Tongerlo, injustement chassé de l'église de Diest (5). En 1199, Guillaume de Perwez renonça aux prétentions qu'il avait élevées sur la dîme de Tourinnes-la-Grosse et sur la dotation de l'église de Perwez ; ce document est daté de l'abbatit d'Albert de Heylisseem (6).

L'abbé Albert mourut le 11 octobre 1199. Il est commémoré à cette date dans le nécrologe de Heylisseem et dans les autres obituaires des abbayes de l'Ordre (7).

**ADAM.** On ne connaît pas la date du début de son abbatiat. Une charte de l'abbaye datée de 1199, avec addition en 1204, porte l'initiale A (8). Il peut donc s'agir soit de l'abbé Albert qui vivait encore en 1199, soit d'Adam qui régnait en 1203. Adam est cité dans un acte de Henri, duc de Brabant, qui, vers 1203, attesta qu'Alard Rapa de Bomal avait abandonné aux religieux de Heylisseem l'alleu que Helvide de Molembisoul leur avait donné autrefois. En outre parmi les témoins de cet acte figure le prieur Henri (9). Dans l'acte du chevalier Jean de Heer, qui renonça en 1204 à ses prétentions sur l'alleu de Trémouroux, l'abbé A. de Heylisseem apparaît parmi les témoins (10).

On ne sait pas non plus quand l'abbatiat d'Adam prit fin ; il mourut un 16 ou un 17 août. Les nécrologues de Heylisseem, de Parc et de Tongerlo le commémorèrent le 16 août ; celui de Heylisseem lui donne le titre de quatrième abbé (11). Les obituaires de Bonne-Espérance et de Prémontré placent son décès un 17 août.

**EVARD** fut, selon le nécrologe, le cinquième abbé de Heylisseem. Il apparaît revêtu de cette dignité dans une charte de 1206 par laquelle Evard, abbé de Heylisseem et Charles, abbé de Villers passaient un accord au sujet des dîmes de Héவில் (12). L'abbé Evard était également présent en juillet 1209 lors de la conclusion d'un différend entre le duc Henri I<sup>er</sup> et le Chapitre de Saint-Paul de Liège au sujet de la possession de la chapelle de Saint-Joris-Weert (13). L'abbaye

(1) A.A. PARC, B-12 : cartulaire, f<sup>o</sup> 33.

(2) Édition dans *A.H.E.B.*, XXIV, 228, Louvain, 1893, d'après un vidimus de 1416 aux A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye d'Heylisseem*, chartrier.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 8292, chartrier ; édition dans *A.H.E.B.*, XXIV, 259-262, Louvain, 1893.

(4) A.A. TONGERLO, Cartulaire A, f<sup>o</sup> 345<sup>v</sup> ; édition par M.A. ERENS, *Oorkonden van Tongerlo*, I, n<sup>o</sup> 41, Tongerlo, 1948. — Orp, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(5) A.A. TONGERLO, chartrier, n<sup>o</sup> 40 ; édition par M.A. ERENS, *Oorkonden van Tongerlo*, I, n<sup>o</sup> 42 ; cet acte fut donné entre 1193 et 1196.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 8292, chartrier ; édition dans *A.H.E.B.*, XXV, 272, Louvain, 1895. — Tourinnes-la-Grosse, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne ; Perwez, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 9090, *Nécrologe*, 142 ; et n<sup>o</sup> 8336.

(8) Edité dans *A.H.E.B.*, XXV, 273, Louvain, 1895.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 8292, chartrier ; édition dans *A.H.E.B.*, XXV, 275, Louvain, 1895.

(10) A.E. NAMUR, *Archives ecclésiastiques, Abbaye de Floreffe*, Cartulaire A, f<sup>o</sup> 25 ; édition dans V. BARBIER, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, II, 54. — Trémouroux, dépendance de Franière, prov. de Namur, cant. de Fosse.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>os</sup> 8336 et 9090, p. 113.

(12) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 8292, chartrier ; chirographe ; édition dans *A.H.E.B.*, XXV, 277, 1895. — Héவில், prov. de Brabant, cant. de Perwez.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, cartulaire XV, f<sup>o</sup> 48.

reçut, en 1220, de Baudouin, neveu d'Adélaïde de l'Ecluse, les droits lui appartenant sur les biens offerts à Heylisssem par sa dite tante maternelle (1).

Evrard eut un long abbatiat ; il est encore cité dans une charte de 1224 par laquelle, de commun accord avec les abbés Henri de Gembloux et Guillaume de Villers, il déclarait accepter la répartition des dîmes de Tourinnes-les-Ourdons (2).

Evrard mourut, selon les nécrologues de Bonne-Espérance, de Grimbergen, de Heylisssem, de Ninove et de Parc, un 12 mai. Le nécrologe de Tongerlo commémore à cette date un abbé Gérard de Heylisssem ; R. Van Waefelghem pensait que c'était une mauvaise lecture pour Evrard (3), mais le document manuscrit porte en réalité : *obiit... dominus Gerardus abbas Helencinensis* (4).

Le sceau de l'abbé Evrard est encore en partie conservé : il est appendu à un acte donné vers la fin de l'année 1209, relatant un accord intervenu entre le Chapitre de Tongres et l'abbaye de Heylisssem au sujet du droit de patronage de l'église de Zuurbeemde (5).

**GILLES** (*Egidius*). Les listes des abbés de Heylisssem (6) et C. Hugo (7) donnent comme successeurs à Evrard Francon puis Gilles ; cet ordre doit être interverti. Gilles, religieux de l'abbaye de Ninove avait rempli les fonctions de prévôt auprès des religieuses norbertines de Pellenberg, dont il transféra le couvent à Gempe en 1229. Il fut élu abbé de Heylisssem (8) en 1231. La même année, il établit un accord avec Robert, abbé d'Averbode au sujet du patronage de l'église de Jauche qui dans la suite sera exercé alternativement par les deux abbés (9). Gilles figure encore au nombre des témoins d'un acte du 16 juin 1235 par lequel Ambroise, commandeur des Vieux-Joncs prenait à cens de l'abbaye de Heylisssem la ferme de Wayenberg à Tirlemont (10). Parmi les collaborateurs de ce prélat, on citera le prévôt ou proviseur Henri et les sous-prieurs Wautier et Nicolas (11).

Vers 1238, l'abbé Gilles donna sa démission : *resignaverat spontanea voluntate non longe ante* et il fut élu peu après et à nouveau prévôt de Gempe (12). Gilles est encore cité comme *quondam abbas* dans un acte (13) du 31 janvier 1250 n.s. On ne connaît pas l'année de sa mort ; il n'est pas commémoré dans le nécrologe de l'abbaye, celui de Ninove le cite au 22 novembre (14).

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, cartulaire XV, f° 454.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8292, chartrier ; édition dans *A.H.E.B.*, XXV, 304, Louvain, 1895. — Tourinnes-les-Ourdons, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8336. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés des monastères belges de l'Ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, XII, 18, Tongerlo, 1936.

(4) A.A. TONGERLO, *Nécrologe* ; édition par W. VAN SPILBEECK, *Necrologium abbatiae B.M.V. Tongerlo*, Tongerlo, 1902.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8292, chartrier ; chirographe ; édition dans *A.H.E.B.*, XXV, 282, Louvain, 1895. — Zuurbeemde, dépendance de Glabbeek, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8333-8336, ainsi que le nécrologe, n° 9090, p. 144.

(7) C. HUGO, *Annales Ordinis Praemonstratensis*, I, 812.

(8) *Chronique du prieuré norbertin de l'Île-Duc à Gempe*, édition par M. DE TROOSTENBERGH, *Les chartes de l'Île-Duc à Gempe*, 13-14, s.l.n.d. — E. NEEFS, *Le monastère de l'Île-Duc à Gempe*, Louvain, 1867. — *Cir Monasticon belge*, IV, 835.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8322 : cartulaire, f° 36v° ; édition dans *A.H.E.B.*, XXV, 322, Louvain, 1895. — Voir aussi à ce sujet l'acte du 26 juin 1234 ; *Ibidem*, 329. — Jauche, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8322 : cartulaire, f° 97v° ; édition dans *A.H.E.B.*, XXV, 330, Louvain, 1895. — Vieux-Joncs, commanderie de l'Ordre Teutonique à Rijkhoven, prov. de Limbourg, cant. de Bilzen.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylisssem*, chartrier, et n° 8322, f° 87v° : actes des 9 mars 1234 et 16 juin 1235 ; édition dans *A.H.E.B.*, XXV, 328 et 330, Louvain, 1895.

(12) M. DE TROOSTENBERGH, *Les chartes de l'Île-Duc à Gempe*, 15.

(13) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 18.

(14) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 18.

**FRANCON** est cité dans le nécrologe de Heylissem en tant que sixième abbé (1). R. van Waefelghem affirme avoir rencontré le nom de l'abbé Francon dans un acte de juillet 1238, mais ne fournit pas plus de renseignements (2). L'abbé de Heylissem est cité comme témoin dans un acte du 3 août 1243 par lequel Henri II, duc de Brabant, ratifiait la vente du fief de Goswin Bosch à l'abbaye de Saint-Bernard (3). L'abbé Francon est cité dans un acte du 23 mars 1245 par lequel Robert de Thourotte, évêque de Liège ratifiait la donation faite à l'abbaye par Henri de Hakendover et son fils Guillaume (4). Le sceau de l'abbé Francon est appendu à un acte du mois d'août 1240 (5).

Francon est commémoré dans les nécrologes d'Averbode, de Heylissem et de Ninove le 15 octobre et dans celui de Prémontré le 14 octobre (6).

**WAUTIER** n'est pas cité dans les listes des abbés de Heylissem (7), ni dans Hugo (8). On le rencontre dans un acte du mois de mai 1248, qui voit l'abbé Wautier et Nicolas Busenol, maître des Hospitaliers de Jérusalem procéder à un échange. Heylissem recevait la dîme de Hoeleden et les Hospitaliers, six bonniers de terre à Houtain-l'Evêque (9). A partir de cette date, le nom de l'abbé Wautier figure fréquemment dans les chartes de l'abbaye (10) et dans celles de l'abbaye de Flône (11). Il est cité pour la dernière fois dans un acte du 11 juin 1258, autorisant les chanoines à convertir en étang une prairie contiguë au monastère (12).

On relèvera le fait étonnant que le nom d'un abbé dont l'activité est attestée ne fut inséré ni dans la liste des supérieurs, ni dans le nécrologe. Wautier est cependant commémoré dans le nécrologe de Ninove le 21 septembre et dans ceux de Bonne-Espérance et de Floreffle le 27 septembre. Le sceau de cet abbé est appendu à un acte (13) du mois d'août 1253.

**LAMBERT** ne figure pas plus que son prédécesseur dans les listes des abbés (14). L'une d'elles précise même qu'à l'époque de l'abbatiat de Gilles, il est fait mention d'un certain Lambert mais ajoute : *sed erronee videtur* (15). Le nom de Lambert ne figure pas non plus dans la liste des abbés publiée dans les Annales de C. Hugo. Nous ne connaissons pas les *termini* de son abbatiat.

La première mention de ce prélat figure dans une charte (16) du 25 juin 1259. En décembre de la même année, Guillaume, abbé de Saint-Trond racheta, avec l'autorisation de l'abbé Lam-

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, p. 144.

(2) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 18.

(3) A.E. ANVERS, *Abbaye de Saint-Bernard*, chartrier. — Saint-Bernard, abbaye cistercienne, située à Hemiksem, prov. d'Anvers, cant. de Boom.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8292, chartrier ; édition dans *A.H.E.B.*, XXV, 133, Louvain, 1885. — Voir aussi les actes des 3 et 9 juillet 1244, dans *A.H.E.B.*, XXV, 131-132.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8292, chartrier ; chirographe.

(6) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 18.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8333-8336.

(8) C. HUGO, *Annales Ordinis Praemonstratensis*, I, 813.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8292, chartrier ; édition dans *A.H.E.B.*, XXVII, 141, Louvain, 1899. — Hoeleden, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek ; Houtain-l'Evêque, prov. de Liège, cant. de Landen.

(10) Voir les actes édités dans *A.H.E.B.*, XXVII, 141, 144, 145, 150, 160, 167, Louvain, 1899.

(11) A.E. HUY, *Abbaye de Flône*, cartulaire, f° 30 ; édition dans *A.H.E.B.*, XXIII, 386, Louvain, 1892.

(12) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8322, cartulaire, f° 116 ; édition dans *A.H.E.B.*, XXVII, 167, Louvain, 1899.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8292, chartrier ; chirographe.

(14) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8333-8336.

(15) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8333.

(16) J. PAQUAY, *Cartulaire de la collégiale de Notre-Dame de Tongres*, 176-180, Tongres, 1909.

bert, la dîme de Borlo (1). Lambert est encore cité dans des actes (2) des 18 novembre 1260 et 12 mars 1261 n.s. ; sa dernière apparition dans les textes date du mois de mai 1261 : Ameil de Lexhy et ses frères Wautier et Rigaud renonçaient, par cet acte, aux prestations qu'ils exigeaient de l'abbaye de Heylissem, en raison de leur cour de Graesen (3).

Lambert donna sa démission avant le mois de mai 1263, date à laquelle on rencontre son successeur, Jean (4). Il mourut avant 1266, puisqu'à cette époque un acte mentionne que feu l'abbé Lambert avait obtenu jadis la moitié d'une maison située dans la rue dite Cappelstrate à Tirlemont (5). L'abbé Lambert n'est pas cité dans le nécrologe de Heylissem, mais est commémoré le 2 octobre dans celui de l'abbaye de Floreffe (6).

JEAN porte le titre de huitième abbé dans le nécrologe de Heylissem. En mai 1263, il déclara avoir vendu à Henri Panhus de Tirlemont un moulin situé sous Grimde (7). Ce supérieur eut des difficultés avec le Chapitre de Saint-Denis de Liège au sujet des dîmes de Budingen ; des arbitres furent désignés le 26 novembre 1264 pour mettre fin au différend (8). En novembre 1267, Jean obtint du chevalier Godefroid de Budingen une renonciation, au profit de l'abbaye, à toutes prétentions sur un terrain situé à Budingen (9). Le 6 juin 1271, il acquit une maison située à Marneffe (10). Par un acte du 6 juillet 1273, l'abbé de Heylissem faisait connaître la convention passée avec Renier de Malines concernant l'exercice du droit de patronage de l'église de Grimde qui leur appartenait en commun (11). Par un autre acte daté probablement de 1274-1275, l'abbé Jean et l'abbesse de La Ramée faisaient savoir que pour mettre fin au différend existant entre eux au sujet des dîmes de Perwez, ils ont convenu de soumettre l'affaire à l'arbitrage de maître Simon de Jodoigne (12) qui rendit sa sentence (13) le 10 juin 1275. En 1274, l'abbaye obtint la moitié d'une maison située dans la rue Longue (*Langstaet*) à Tirlemont. Au XIV<sup>e</sup> siècle, ce bien devint propriété de la seule abbaye et fut transformée en refuge. En 1755, l'abbaye vendra cette maison à L.A. de Lardinois de Ville, maire de Tirlemont (14).

On ne connaît pas la date du décès de ce prélat ; il est mentionné dans les nécrologes de Heylissem (15) et de Tongerlo le 12 juillet. A Floreffe, on le commémorait le 13 juillet (16).

(1) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, I, 292, Bruxelles, 1870. — Voir aussi l'acte du 11 juillet 1260 : Ch. PIOT, *Cartulaire de Saint-Trond*, I, 297. — Borlo, prov. de Limbourg, cant. de Saint-Trond.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8292, chartrier ; édition dans *A.H.E.B.*, XXVII, 173 et 178, Louvain, 1899.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8292, chartrier ; vidimus de 1272 ; édition dans *A.H.E.B.*, XXVII, 180, Louvain, 1899. — Graesen, prov. de Brabant, cant. de Léau.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8322, f° 116v° ; édition dans *A.H.E.B.*, XXVII, 187, Louvain, 1899.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8292, chartrier ; édition dans *A.H.E.B.*, XXVII, 194, Louvain, 1899.

(6) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 18.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8322, f° 116v° ; édition dans *A.H.E.B.*, XXVII, 187, Louvain, 1899. — Grimde, dépendance de Tirlemont.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylissem*, chartrier ; édition dans *A.H.E.B.*, XXVII, 188, Louvain, 1899.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylissem*, chartrier. — Budingen, prov. de Brabant, cant. de Léau.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8322, f° 31v°. — Marneffe, prov. de Liège, cant. de Hannut.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylissem*, chartrier, chirographe ; édition par P.V. BERS, *Histoire de Tirlemont*, II, 227, Louvain, 1861.

(12) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylissem*, chartrier. — La Ramée, abbaye à Jauchelette, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylissem*, chartrier, chirographe.

(14) J. WAUTERS, *Bijdrage tot de Geschiedenis van Tienen*, 113-120, Gilly, 1962.

(15) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, p. 95.

(16) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 18.

**JACQUES DE BOMAL** est cité comme abbé de Heylissem le 12 mars 1281 ; il arbitre alors un différend au sujet de la perception d'une pension sur des biens à Linsmeau (1). Le 21 avril 1288, Jacques de Bomal présenta Henri d'Elst comme desservant de la cure de Neerwinden dont le patronage était exercé alternativement par Heylissem et le Chapitre d'Andenne (2). Le 13 janvier 1289, Gilles Van den Berghe, bailli de Tirlémont, donna à l'abbé l'autorisation d'établir une cour scabinale à Hampteau, dépendance d'Opheylissem (3). Le 12 février 1292, l'abbé et le chevalier Daniel décidèrent d'en appeler à un arbitrage de deux personnes pour régler le conflit qui les opposait à propos de la dîme de Neerwinden (4). Par deux actes du 26 avril 1292, Jacques de Bomal établit de nouvelles règles liturgiques pour la célébration des fêtes de saint Nicolas et de sainte Barbe. Il fixa aussi l'attribution des revenus d'une maison léguée à l'abbaye par maître Simon de Jodoigne (5). Le 20 juin 1294, l'abbé conclut un accord avec l'abbesse du Val-Saint-Georges concernant le droit de présentation, alternativement par les deux abbayes, du curé de Jandrenouille (6).

L'abbé de Bomal acheta le 31 décembre 1296 des biens féodaux à Villers-le-Peuplier, fief tenu par le chevalier Otton de Walhain de l'abbaye de Saint-Trond. Par la suite, chaque abbé fera relief de ces biens dans les quarante jours de son élection (7). Par un acte du 19 août 1297, Jacques de Bomal accorda à Wautier, abbé de Flône, la faculté de détourner un chemin (8). Au mois de mars 1298, le duc Jean II de Brabant certifia avoir confirmé aux religieux de Heylissem la possession de tous leurs biens dont il fait une énumération (9).

Parmi les collaborateurs du prélat, on citera le prieur Jean, le sous-prieur Rodolphe et le cellier Jean (10). Au nombre des religieux vivant à l'abbaye sous cet abbatiat, il faut mentionner le copiste Gérard de Cologne (11).

L'abbé Jacques de Bomal mourut au début du mois d'octobre : les nécrologes d'Averbode, de Floreffe et de Parc mentionnent son décès respectivement les 3, 4 et 7 octobre (12). En outre, on peut placer l'année de sa mort en 1300, puisque son successeur fit relief des biens de Villers-le-Peuplier (13) le 18 janvier 1301.

(1) A.A. PARC, cartulaire C-13, f° 80v°. — Linsmeau, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier, vidimus de 1331. — Neerwinden, prov. de Liège, cant. de Landen.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier ; édition dans A. WAUTERS, *Géographie et histoire... Canton de Tirlémont*, I, 168. — Voir à ce sujet l'acte de Renier, bailli de Jodoigne, du 20 janvier 1289. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier. — Voir aussi les actes du 23 février et du 30 avril 1294

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier. — Val-Saint-Georges, abbaye à Salzennes, prov. de Namur, cant. de Namur. — Jandrenouille, dépendance de Jandrain, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier ; édition Ch. PIOT, *Cartulaire de Saint-Trond*, I, 404, avec sceau de l'abbé. — Villers-le-Peuplier, prov. de Liège, cant. de Hannut.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier ; édition dans A.H.E.B., XXIII, 452, Louvain, 1892.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, cartulaire XXII, f° 79.

(10) A.G.R., *Arch. eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier : actes du 16 juillet 1290 et du 22 février 1292.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier. — L. GOOVAERTS, *Ecrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré*, I, 303, Bruxelles, 1900. — Aux A.E. NAMUR, on conserve le cartulaire de l'abbaye de Floreffe commencé en 1292 par Gérard de Cologne. — G. DESPY, *Gérard de Cologne*, dans *B.N.*, 32, 123-217, Bruxelles, 1964. — H. NELIS, *Gérard de Cologne, copiste de Heylissem*, dans *An. Praem.*, VIII, 345-348, Tongerlo, 1932.

(12) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 19.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier.

**JEAN DE SOLRE** (*de Sorra*) n'est pas mentionné dans les listes des abbés ; il n'est cité ni par R. Van Waefelghem, ni par N. Backmund (1).

Jean de Solre était, selon le nécrologe de Floeffe, chanoine de ce monastère : *Johannes de Solre canonicus noster condam abbas Helacinensis* (2). Il fit relief des biens de Villers-le-Peuplier le 18 janvier 1301, d'après le témoignage d'Adam, abbé de Saint-Trond (3). On retrouve son nom dans un acte du 5 février 1301 parmi les témoins d'une donation par les fils de Godescalc de Jauche à l'abbaye de Heylisse de biens provenant de leur héritage paternel (4).

Jean de Solre ne régna que peu de temps : son successeur apparaît déjà en 1303. L'abbé est commémoré dans le nécrologe de Floeffe à la date du 24 octobre (5).

**SIMON DE MOTTA** alias **DE JODOIGNE**, originaire de Jodoigne (6), est cité avec le titre d'abbé de Heylisse le 3 mai 1303, dans une charte attestant les droits d'Elisabeth de Loickini sur trois journaux de terre arable, situés près de Betborne (7). L'abbé avait un frère Otton Stockart, cité parmi les témoins d'un acte (8) du 15 décembre 1315. On rencontre encore ce dernier personnage le 22 janvier 1321 : il vendait au monastère un bonnier et demi de pré à Stocquoy (9).

Simon de Motta eut un long abbatiat ; il est cité fréquemment dans les chartes du couvent. Certains documents relatent les difficultés rencontrées par ce supérieur dans le domaine du ministère paroissial. Le 28 avril 1306, Simon de Motta régla un conflit qui l'opposait à Jean, abbé d'Averbode, au sujet du patronat de l'église de Jauche ; le droit de présentation sera dans la suite exercé alternativement par les deux prélats (10). Une solution identique fut trouvée le 26 septembre 1321 dans le différend existant entre l'abbé de Heylisse et Jacques, prélat de Villers au sujet du droit de présentation du curé de Grimde (11). Il y eut aussi des difficultés au sujet d'une dîme entre Heylisse et Godefroid, abbé de Gembloux (12). Le patronat de l'église de Tourinnes-les-Ourdons provoqua également un conflit avec les abbés de Gembloux et de Villers (13). Simon de Motta rencontra des difficultés nouvelles lors de la nomination des marguilliers de Hoeleden (14) et de Bunsbeek (15). Le 2 juillet 1320, il conclut un accord avec le couvent

(1) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 19. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 382, Straubing, 1952.

(2) *A.H.E.B.*, XIII, 265, Louvain, 1876.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylisse*, chartrier.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylisse*, chartrier.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8336 : *commemoratio domini joannis de Sobra, sacerdotis et canonici nostri quondam abbatis Heylessimansis qui nobis reliquit 4 modios spelte*, d'après un extrait du nécrologe de Floeffe.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylisse*, chartrier. — Dans un acte du 19 mars 1310, il est nommé Simon de Jodoigne, abbé de Heylisse.

(7) A.E. Huv, *Abbaye de Flône*, chartrier. — Betborne, lieu non identifié.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylisse*, chartrier.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylisse*, chartrier.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylisse*, chartier. — Jauche, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylisse*, chartrier. — Grimde, dépendance de Tirlémont. — Voir aussi les actes des 2 avril 1322 et 21 août 1331, *Ibidem*.

(12) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylisse*, chartrier : acte du 10 mai 1307.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 11022 : cartulaire de Mellefont, f° 154v°, acte du 16 janvier 1312. — G. DESPY, *Inventaire des archives de l'abbaye de Villers*, 162, n° 458, et inventaire, 63, Bruxelles, 1959.

(14) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, *Abbaye de Heylisse*, chartrier, acte du 20 décembre 1316. — Hoeleden, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek.

(15) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ A MALINES, *Heylisse*, acte du 10 avril 1317, édition par P.V. BERTS, *Geschiedenis van Oplinter*, 255, Louvain, 1870. — Bunsbeek, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek.

de La Ramée pour la réparation de l'église de Perwez (1). Le 5 mars 1321, il passa une convention avec Hubert Back, prélat de Tongerlo pour le partage de biens situés sous Yseren (2).

Signalons également que ce fut à Heylissem que fut signée le 11 mai 1332 la trêve entre le roi Jean de Bohême, Waleran de Juliers, archevêque de Cologne, Adolphe de la Marck, évêque de Liège et leurs alliés d'une part, et Jean III, duc de Brabant et ses alliés, d'autre part (3).

On rencontre régulièrement le nom de l'abbé Simon de Motta dans les chartes de l'abbaye et ce jusqu'au 14 mai 1331. A partir de cette date, et jusqu'en 1336, c'est soit le prévôt, soit un religieux qui traite les affaires du monastère. R. Van Waefelghem pense que l'abbé avait résigné sa charge vers 1333 ; il se base en la matière sur les mentions d'un autre abbé, prénommé Henri dans des actes (4) des 20 décembre 1333 et 3 mars 1335. A notre avis, il ne s'agit pas d'un abbé de Heylissem, mais bien de Henri, abbé de Flône qui avait le droit de conférer à vie deux bénéfices dans l'église paroissiale de Neer-Heylissem. L'obituaire de Heylissem ne fait pas mention de la démission du prélat ; mais fixe la date de son décès (5) au 22 avril 1336.

Simon de Motta accrut considérablement par diverses acquisitions les possessions du couvent ; le cartulaire donne la liste de ces biens (6). L'abbé fut secondé par les prieurs Godefroid d'Orp (7) et Jacques de Louvain (8).

**JACQUES DE L'ECLUSE** (*de Slusa*). R. Van Waefelghem (9), N. Backmund (10) et les listes des abbés conservées parmi les archives de Heylissem (11) citent un Jean de l'Ecluse, alors que l'ensemble des actes le nomme Jacques. Il est mentionné pour la première fois avec le titre d'abbé le 5 juin 1336 ; il figure au nombre des témoins d'un acte notarial relatant la donation d'une maison située à Louvain à l'abbaye de Tongerlo (12). Le 24 octobre 1336, il assiste à la répartition des corvées dues par les abbayes brabançonnnes au duc Jean III (13). Ce souverain séjourna à Heylissem (14) le 6 avril 1338.

Plusieurs chartes émanent de cet abbé ou le mentionnent (15) : le 7 janvier 1346, Jacques de l'Ecluse conclut un accord avec un de ses religieux, Jean de Berghines, au sujet d'une rente de

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier. — Perwez, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

(2) A.A. TONGERLO, chartrier, n° 413-A, édition par M.A. ERENS, *De oorkonden van Tongerlo*, III, n° 597. — Yseren, dépendance de Tirlémont.

(3) A.G.R., *Chartes et cartulaires de Brabant*, original. — Cfr A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires de Brabant...*, I, n° 342, Bruxelles, 1910. — Edition par F. WILLEMS, *De Brabantsche Yeesten*, I, 788, Bruxelles, 1839.

(4) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 19. — A.E. HUY, *Abbaye de Flône*, chartrier, édition dans *A.H.E.B.*, XXIV, 414, Louvain, 1893. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 382, Straubing, 1952, insère Henri dans la liste des abbés.

(5) *Legavit cuilibet canonicorum huius ecclesie singulis annis in perpetuum 12 grossos antiquos in die circumsisionis et in die sui anniversarii ac similiter 12 grossos ita quod quilibet canonicorum pro quolibet grosso ob remedium anime ejus tenetur legere singulis annis unam missam. Obiit 1336* : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, f° 56.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8322, f° 145v°.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier, acte du 27 mai 1316.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier, actes des 28 mars 1323 et 5 janvier 1329.

(9) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 19.

(10) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 382.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8333-8336.

(12) A.A. TONGERLO, cartulaire A, f° 383v°, édition par M.A. ERENS, *De oorkonden van Tongerlo*, III, n° 801.

(13) A.G.R., *Chartes du Brabant*, n° 437. — A.A. TONGERLO, Chartrier, n° 613, vidimus du 30 janvier 1347, édition par M.A. ERENS, *De oorkonden van Tongerlo*, III, n° 811.

(14) A.G.R., *Chartes du Brabant*, n° 467. — A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant, de Limbourg...*, I, n° 467, Bruxelles, 1910.

(15) Le sceau de l'abbé est appendu à un acte du 19 juillet 1343 : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8293 et à un acte du 25 avril 1344. *ibidem*, n° 8317.

deux muids de froment (1). Le frère de l'abbé est également cité dans cet acte : *Johannes de Sclusa, frater domini nostri abbatis*. Le 25 avril 1345, Jean de l'Ecluse représenta son frère et abbé pour un échange de biens entre Heylissem et Flône (2). L'abbé Jacques de l'Ecluse est cité pour la dernière fois dans un acte du 19 mars 1352 par lequel il conclut un accord avec Beatrix, abbesse de La Ramée (3).

Jacques de l'Ecluse n'est pas mentionné dans l'obituaire de Heylissem ; il est cité dans le nécrologe de Parc à la date du 3 juin. Le nécrologe de Floreffé commémore au 2 juin un Jacques de Bierbais, abbé de Heylissem qui pourrait, peut-être, être identifié avec Jacques de l'Ecluse, vu la proximité des dates citées (4).

**JEAN DE BERGINES** (*Beerghines, van Beyrghen, van Berghen*) fut, selon les listes d'abbés et le nécrologe, le douzième abbé de Heylissem (5). On rencontre Jean de Bergines, religieux de Heylissem dans des actes des 19 janvier 1338 et 7 janvier 1346 (6). Il apparaît avec le titre de prélat le 1<sup>er</sup> juin 1354, lors de la donation par Godefroid Goffart à l'abbé et à son prieur Wautier de Wibbecom d'une maison située près de l'abbaye (7).

L'abbatiate de Jean de Bergines fut marqué par des conflits continuels entre l'abbaye et Thierry, seigneur de Perwez (8). Les abbés prémontrés, au nombre desquels figure Jean de Heylissem, protestèrent contre les agissements de l'évêque de Liège qui voulait s'emparer des biens des curés prémontrés décédés (9). En 1367, Henri de Bergines, chevalier et frère de l'abbé vendit à l'abbaye tous ses biens fonds de Ransbecq pour la somme de 1280 moutons de Brabant (10). Par un acte du 3 février 1368, Jean de Bergines ordonna, avec l'assentiment de Jean, abbé de Floreffé, que des rentes s'élevant à six muids de blé et à cent petits florins seraient distribuées en aumônes à la porte du couvent sous forme de pains, de chaussures, de chemises et de vêtements (11). La dernière mention de ce prélat date de l'élection d'Arnould de Tuldél, abbé d'Averbode : il présida en effet à cette cérémonie (12) le 26 juillet 1368. Par la suite, le prieur Otton géra le monastère (13).

Selon le nécrologe, Jean de Bergines mourut le 11 février 1369 ; il légua à son abbaye quatre-vingts muids de blé pour célébrer des messes dans la nouvelle chapelle (14).

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier.

(4) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 19.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8333-8336 et 9090.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier : voir à ce sujet les actes du 19 novembre 1355, du 19 mai 1356, du 25 octobre 1362 et du 23 octobre 1364.

(9) A.A. TONGERLO, chartrier, n° 712, édition par M.A. ERENS, et M. KOYEN *De oorhonden van Tongerlo*, IV, n° 1067.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier : acte du 16 juillet 1367. — Ransbecq, dépendance de Neder-Over-Heembeek, lieu-dit à Bruxelles, prov. de Brabant, cant. de Bruxelles.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier, vidimus du 4 décembre 1368.

(12) A.A. AVERBODE, section IV, reg. 116, f° 24 : compte-rendu de l'élection. — *Monasticon belge*, IV, 647.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylissem*, chartrier, voir les actes des 23 décembre 1368 et 11 janvier 1369.

(14) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, f° 20. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 20, cite encore Jean de Bergues, abbé de Heylissem, en 1393, d'après un acte du 26 novembre de cette année ; il s'agit en réalité de l'abbé Jean de Hognoul.

**ARNOULD DE BUNSBEEK** fut d'abord curé à Hoeleden ; il apparaît comme tel le 16 juillet 1367 parmi les témoins d'une vente faite à l'abbaye par le chevalier Henri de Bergines (1). Arnould devint abbé en 1369 ou 1370. Il apparaît pour la première fois avec le titre d'abbé le 20 mars 1370 dans un accord intervenu entre Heylisse et Florent, doyen du Chapitre d'Hoksem au sujet du paiement d'une redevance annuelle (2).

Arnould de Bunsbeek n'eut pas un long abbatiat : il mourut un 6 janvier, probablement en 1372. Il légua vingt muids de blé à la pitancerie de l'abbaye pour célébrer son anniversaire (3). La liste des biens acquis par le monastère sous son administration est insérée dans le cartulaire (4).

**HENRI DE FORVIE** (Forveys, Forvies, Forvies, Fourvye) (5). Son élection fut approuvée par le pape Grégoire XI qui autorisa le nouvel élu à recevoir la bénédiction d'un évêque de son choix, pourvu que le prélat choisi soit en communion avec le Saint-Siège (6). Henri de Forvie s'opposa au Chapitre de Saint-Denis de Liège au sujet des dîmes de Budingén (7), à Yde, épouse du chevalier Henri de Bergines qui accepta finalement de se désister d'une propriété de dix-neuf bonniers de terre arable (8), et à Henri de Merdorp, curé de Grimde (9). L'abbé fut aussi contraint de participer aux dépenses de reconstruction du chœur de l'église de Linsmeau (10). En 1385, il obtint de la duchesse Jeanne de Brabant la seigneurie de Neer-Heylisse (11), avec droit d'y nommer le mayeur et les échevins (12). La dernière mention de cet abbé figure dans un acte (13) du 12 novembre 1391.

Henri de Forvie mourut le 16 septembre 1393 ; il est commémoré dans le nécrologe de Florefe (14). Le sceau de l'abbé est appendu à un acte (15) du 26 juin 1386.

**JEAN DE HOGNOUL** (Hollengnoul, Holigoule) remplissait avant son élection la fonction de pitancier (16). Le 26 novembre 1393, le pape Boniface IX approuvait le choix de ce religieux comme abbé. Le pape faisait savoir à l'abbé de Florefe qu'il confirmait l'élection de Jean de Hognoul bien qu'elle se soit déroulée en dépit du décret pontifical réservant au souverain pontife la nomination du successeur d'Henri de Forvie (17). Un bel exemplaire du sceau de l'abbé est

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylisse*, chartrier. — Hoeleden, prov. de Brabant, cant. de Giabbeek.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylisse*, chartrier. — Hoksem, dépendance de Hoegaarden, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8322, f° 169v°.

(5) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 20, l'appelle Fourny. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 382, n'a pas mentionné cet abbé. Il cite pour ces années un nommé Jean, qu'il identifie avec Jean de Hognoul.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8300, chartrier, série I, n° 397.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8300, acte du 4 septembre 1378, dans un vidimus du 30 octobre 1378. — Budingén, prov. de Brabant, cant. de Léau.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8300, acte du 10 décembre 1378.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8300, acte du 26 août 1381, série III, n° 13. — Grimde, lieu-dit à Tirlemont.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8300, acte du 11 octobre 1382, série III, n° 14 bis. — Linsmeau, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8300, acte du 4 avril 1385, dans un vidimus du 1<sup>er</sup> juillet 1423, série III, n° 17.

(12) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8300, acte du 18 août 1386.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8300, série III, n° 23.

(14) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 20.

(15) A.G.R., *Chartes de Brabant*, n° 6316.

(16) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylisse*, chartrier, acte du 20 juillet 1393.

(17) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylisse*, chartrier, un acte semblable daté du même jour est adressé à l'abbé de Heylisse.

encore appendu à un acte d'Hubert de Stier du 8 juillet 1400. Ce dernier cédait à Heylisseem sa part de la seigneurie de Neer-Heylisseem ; l'abbaye était représentée par le prélat, le prieur Henri Persmoert et le prévôt Henri de Louvain (1).

Le chartrier de Heylisseem contient plusieurs actes émanant de Jean de Hognoul. Son administration se poursuit jusqu'en 1417 puisque les listes d'abbés mentionnent l'élection de son successeur en cette même année (2). En 1419, Pierre, abbé de Prémontré, parle de feu Jean de Hognoul (3). L'obituaire de Heylisseem porte son nom à la date du 28 avril et cite un legs de quatre muids de blé en faveur du monastère (4) ; le nécrologe de Tongerlo le commémore le 29 avril sous le nom de Jean de Horeoen (5).

JACQUES DE FORVIE (Forneys) est cité en tant que chanoine de Heylisseem (6) dans un acte du 20 juillet 1393. Il appartenait probablement à la même famille que l'abbé Henri de Forvie et que Bauduin de Forvie, abbé de Floreffe (7).

Elu en 1417, Jacques de Forvie gouverna le monastère pendant vingt ans (8). Par sentence du 1<sup>er</sup> août 1432, les prélats de Floreffe et de Tongerlo tranchèrent le différend qui opposait l'abbé de Heylisseem à Nicolas de Baest, doyen de chrétienté de Léau au sujet des droits de funérailles des curés (*portio in funeralia*) (9). A cette époque, Heylisseem dut faire face aux injustices des seigneurs de la région : le Synode général de Bâle, en réponse à une supplique de l'abbé, chargea les doyens de Cologne et de Bruxelles de citer les contrevenants devant un tribunal ecclésiastique (10).

L'abbé Jacques de Forvie mourut (11) le 1<sup>er</sup> juin 1437. Sa pierre tombale porte l'inscription suivante : *Dominus Jacobus de Forneys decimus sextus huius ecclesie abbas, cui eidem in regimine prefuit annis viginti, migrans ab hoc seculo anno Domini MCCC tricesimo septimo, mensis junii, die prima* (12).

HENRI DE MONTENAEKEN (Montenaken) succéda à Jacques de Forvie (13) en 1437. Le 8 janvier 1438, il assista en tant que témoin à la passation d'un acte de Philippe le Bon (14). Il gouverna le monastère pendant vingt ans et œuvra grandement à l'accroissement des possessions de Heylisseem ainsi que l'atteste le nécrologe : *acquisivit nobis multa bona* (15). Le 31 décembre 1454, Henri de Montenaeken délivra un vidimus des privilèges octroyés le 9 juin 1367 aux bourgeois de Landen par le duc Wenceslas (16).

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylisseem*, chartrier, voir aussi les actes des 15 juillet et 22 juillet 1400.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>os</sup> 8333-8336.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylisseem*, chartrier, acte du 10 octobre 1419.

(4) A.R.G., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 9090, page 59.

(5) W. VAN SPILBRECK, *Necrologium abbatiae Tongerlo*, 83.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylisseem*, chartrier.

(7) U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, I, 120, Maredsous, 189. — V. BARBIER, *Histoire de Floreffe*, I, 231-235.

(8) Cfr les listes des abbés de Heylisseem aux A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>os</sup> 8333-8336.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 8318, série III, n<sup>o</sup> 55.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylisseem*, chartrier, acte du 20 septembre 1436.

(11) L'année de sa mort est donnée par une liste des abbés : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 8334 : *ex ejus tomba obiit 1 junii 1437*.

(12) J. TARTIER, et A. WAUTERS, *Géographie et histoire... Canton de Tirlemont*, I, 117.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>os</sup> 8333-8336.

(14) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Abbaye de Heylisseem*, chartrier. — Le chartrier d'Heylisseem contient douze actes du duc Philippe le Bon (1430-1467). — P. RENDZ, *La chancellerie de Brabant sous Philippe le Bon*, 136, Bruxelles, 1955.

(15) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 9090, page 30.

(16) A.G.R., *Chartes de Brabant*. — A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes de Brabant...*, IV, 2502.

Ce prélat mourut le 1<sup>er</sup> mars 1457 ainsi que l'indiquait le texte gravé sur sa pierre tombale : *Dominus Henricus de Montenaken, decimus septimus huius ecclesie abbas, qui presenti ecclesie prefuit in regimine annis viginti, migrans ab hoc seculo anno Domini MCCC quinquagesimo septimo, mensis marci die prima* (1). Le nécrologe de Floreffe commémore cet abbé à la date du 2 mars (2).

**SIGER NICOLAI** alias **CLAES** alias **AMOURS** (3) remplissait la charge de prieur au moment de sa promotion à l'abbatit. Il fut élu abbé le 5 mars 1457, en présence des abbés de Parc, d'Averbode et de Leffe (4). Le 21 avril suivant, le pape Calixte III confirma l'élu dans sa nouvelle dignité (5).

Siger Nicolai conclut un arrangement avec l'abbesse de Val-Virginal, Yde Pinnoch au sujet du paiement d'un denier d'or (6). Le 14 décembre 1480, il passa un accord avec l'abbesse d'Andenne pour la collation des églises de Neerwinden et de Wanghe (7). Siger Nicolai administra l'abbaye de Heylisse pendant quarante-deux ans et mourut (8) le 11 juin 1500.

**JEAN BUYTEN** (*van Buten*). On ne connaît que très peu de choses sur cet abbatit. Le 12 septembre 1505, il reçut l'autorisation de citer les débiteurs du monastère devant les juges de Brabant (9).

Il mourut au début du mois de septembre 1507 : en effet, le 10 septembre 1507, Jean, abbé de Floreffe, faisait savoir au prince-évêque de Liège Erard de la Marck que Jean Buyten était décédé et son successeur déjà élu (10). Le nécrologe place son décès le 17 octobre (11).

**GUILLAUME DU MOULIN** (*van der Molen, de Molendino*) fut élu suivant la procédure dite d'inspiration. L'abbé de Floreffe demanda à l'évêque de Liège Erard de la Marck de lui conférer la bénédiction abbatiale (12). Le pape Jules II le confirma (13) le 23 janvier 1508. Par la suite, Léon X autorisa l'abbé de Heylisse et tous ses successeurs à porter la mitre et la crosse (14).

Guillaume du Moulin fit édifier un splendide quartier abbatial (15). Signalons qu'un acte du 5 mars 1524 contient les noms du prieur, du sous-prieur et des religieux profès (16). A la demande du prélat, le pape Clément VII nomma un coadjuteur en la personne de Renier Panisgrave (17), le 4 juillet 1533 ; Guillaume du Moulin mourut (18) le 15 mai 1544.

(1) A. WAUTERS, *Géographie et histoire... Canton de Tirlemont*, I, 117.

(2) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 20.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8333-8336.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8319, chartrier, série III, n° 79.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8319, nos 81 et 82 : acte de confirmation du 11 juillet 1457.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8319, cet accord figure en transfixe sur la charte de décembre 1228. — Val-Virginal, abbaye à Oplinter, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8319, n° 94. — Wanghe, prov. de Liège, cant. de Landen.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8334 et 9090, page 80.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8319 : chartrier, série III, n° 98.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8319.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, page 145.

(12) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8319 : chartrier, série III, n° 99 : acte du 10 septembre 1507 : *Fratres quasi per inspirationem oligerunt Wilhelmum de Molendino*.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8319, nos 100-103.

(14) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8319, nos 108-109 : acte du 10 mai 1518. — A.E. NAMUR, *Abbaye de Floreffe*, reg. I, f° 78<sup>vo</sup>.

(15) J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire... Canton de Tirlemont*, I, 104.

(16) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8319, n° 114.

(17) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8319, n° 117.

(18) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8336 et 9090, page 68.

**RENIER PANISGRAVE** fut nommé coadjuteur (1) le 4 juillet 1533 et succéda à Guillaume du Moulin le 26 juillet 1544. Il fit exécuter des restaurations dans l'église et y fit installer de nouvelles stalles qui étaient renommées comme les plus belles du Brabant. Il construisit également la chapelle du Saint-Sacrement (2) et un *foldistorium*. Il acheta de nouvelles orgues et créa une bibliothèque (3). Renier Panisgrave mourut (4) le 8 janvier 1553.

**EMBERT NIVELAER** natif d'Arendonk en Campine (5) fut élu abbé en 1553. Il était religieux profès de l'abbaye Tongerlo, depuis le 11 septembre 1530, et licencié en médecine ; ensuite il fut désigné comme prieur de son abbaye de profession puis comme curé de Westerlo (6). En 1541, il fut nommé prévôt de la collégiale Saint-Sulpice de Diest (7). Le gouvernement le choisit pour remplir les fonctions abbatiales à Heylissem en raison de sa probité et de sa science remarquable (8). Il reçut la bénédiction abbatiale le 17 octobre 1553 dans l'église du monastère du Val-des-Lys à Malines (9) et fut confirmé par le pape Paul IV le 20 août 1555.

Embert Nivelæer (10) mourut le 28 juin 1557 ; le nécrologe de Tongerlo le commémore à la date du 27 juin (11). Son portrait, peint par un anonyme, est conservé à l'abbaye de Tongerlo.

**GILLES BERNAERTS**, élu en 1557, fut nommé abbé de Heylissem par lettres patentes (12) de Philippe II en date du 12 octobre 1557. Les guerres obligèrent l'abbé et sa communauté à fuir l'abbaye ; ils se retirèrent dans le refuge de Léau (13). Le monastère fut détruit le 27 novembre 1568 par les troupes du prince d'Orange qui causèrent également de grands dommages aux propriétés et fermes du domaine (14).

Gilles Bernaerts mourut à Léau le 16 novembre 1581 à l'âge de soixante-cinq ans. Il y fut enterré devant le maître-autel de l'église Saint-Léonard (15).

**BALTHASAR LOVENS**, natif de Reusel (16), fut élu abbé de Heylissem en 1582. Le 4 décembre 1581, le gouvernement avait désigné les deux commissaires à l'élection : Ambroise Loots, abbé de Parc et le chancelier Grégoire de Ayale. La cérémonie se déroula le 1<sup>er</sup> février 1582 ; Balthasar Lovens obtint huit premières voix sur un total de treize votants. Les deux autres candidats furent Jaspas Geradi (Geeraerts) (17) et le sous-prieur Michel de Neerim (18). Les commissaires, dans leur rapport du 3 février (19), proposèrent en premier lieu Balthasar

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8319 : chartrier, série III, n° 117.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8336.

(3) J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et Histoire... Canton Tirlemont*, 1, 104.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090.

(5) Prov. d'Anvers, cant. d'Arendonk.

(6) Prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(7) W. VAN SPILBEECK, *De abdij Tongerlo*, 313.

(8) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, n° 896 : relation du 6 décembre 1553.

(9) W. VAN SPILBEECK, *De abdij Tongerlo*, 314.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, page 88.

(11) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 20.

(12) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, n° 899.

(13) Prov. de Brabant, cant. de Léau.

(14) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8336.

(15) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, page 160.

(16) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(17) C. GEERTS, *Een vromen premonstratenser uit de Geuzentijd*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXIX, 242-244, Merchtem, 1956.

(18) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, n° 910, f° 289-290.

(19) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, n° 910, f° 299 : *et quod sit non mediocriter doctus, providus, prudens, ac*

Lovens (1). Le nouvel élu avait rempli précédemment les fonctions de prieur et de proviseur et était curé à Linsmeau lors de son accession à l'abbatiate. En 1585, il nomma Jaspar Gerardi, prieur.

Balthasar Lovens mourut le 29 octobre 1587 et fut enterré dans l'église abbatiale devant l'autel de saint Norbert (2). Michel Malcorps, chanoine de Heylissem écrivit une poésie latine en l'honneur du prélat défunt (3).

**JEAN BERNARDS** alias **BRAZE** était probablement apparenté à l'abbé Gilles Bernaerts (4). Il fut élu abbé en 1588 et confirmé dans cette dignité par lettres patentes datées du 25 mars 1588 et délivrées à Gand ; il fut installé par l'abbé de Floreffe.

Peu après le prélat dut se réfugier à Léau, mais nonobstant les guerres, il contribua grandement à la restauration des bâtiments conventuels. La situation matérielle du monastère restait cependant préoccupante : en 1590, un rapport du magistrat de Heylissem fait état de l'état déplorable de l'abbaye (5). L'office divin était à ce moment célébré dans le chœur de l'église, restauré à la hâte (6).

Jean Bernards (7) mourut le 13 septembre 1612. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on voyait encore sa pierre tombale placée à l'entrée du chœur, vers la tour. Cette inscription y était gravée : *Hic jacet R.D. Joannes Bernard alias Braze, qui praefuit XXV annis et obiit XIII septembris M.D.C. XII* (8).

**JEAN DE FRAYTEUR** fut élu abbé en octobre 1612. Il s'absenta souvent de l'abbaye en raison des guerres (9). Le nonce, Antoine Albergati, séjourna à l'abbaye (10) le 4 septembre 1613. Les circonstances étaient peu favorables au rétablissement de la situation matérielle de l'abbaye qui avait beaucoup souffert de la guerre. L'abbé ne put que réparer difficilement les dégâts. Un rapport sur l'état de l'abbaye fut dressé en 1633 par le magistrat de Tirlemont (11). L'abbé acquit des biens et commença la reconstruction de l'abbaye selon de nouveaux plans (12). De 1614 à 1618, il fit restaurer le dortoir et les murs du cloître. En 1628, il commanda un tableau de saint Norbert pour orner l'autel. En 1631, il fit construire une nouvelle chapelle à Stocquoy (13). En 1635, l'église abbatiale fut à nouveau profanée par les soldats hollandais et français (14). Jean de Frayteur communiqua à Sanderus les renseignements relatifs à l'histoire de Heylissem.

L'abbé de Frayteur mourut (15) le 13 mars 1645.

*circumspectus et in rebus agendis in spiritualibus et temporalibus valde expertus, quique etiam omnibus officiis monasterii praefuit callatque exacte gallicam et germanicam linguas.*

(1) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, n° 910, f° 289.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, page 152.

(3) P. GOOVAERTS, *Ecrivains, artistes...*, I, 557.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8336 : *videtur etiam fuisse consanguineus alterius domini Bernardi.*

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8935.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8335, f° 86.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, page 128.

(8) J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire... Canton de Tirlemont*, I, 117.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8335, f° 85v°.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8936.

(11) H. DESSART, *La visite du diocèse de Liège par le nonce Antoine Albergati*, dans *B.C.R.H.*, CXVI, 80, Bruxelles, 1949.

(12) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, page 36.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8335, f° 1.

(14) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8335, f° 74 ; n° 8336. — J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire... Canton de Tirlemont*, I, 105.

(15) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, page 36.

**JEAN RAWLETZ** (Rauweletz, Rauletz) était maître des novices (1) en 1628. Il fut confirmé dans la dignité abbatiale par lettres patentes du 5 septembre 1645. Le nouvel élu fut installé le 26 juin 1646 par l'abbé de Floreffe et reçut la bénédiction abbatiale le 14 octobre 1646. Elle lui fut conférée par l'archevêque de Malines dans la chapelle des franciscains à Bruxelles (2). Il dut faire face à une tâche difficile : la restauration de l'abbaye. Le 21 avril 1643, il passait un accord avec Martin Laurent et son fils pour reconstruire l'abbatiale (3). La restauration de l'église fut achevée en 1647 et après vingt ans d'interruption, on put à nouveau célébrer, à Pâques 1647, les offices dans le chœur restauré (4). Le prélat de Floreffe fit une visite canonique de l'abbaye (5) en septembre 1647. Le 5 juin 1648, l'abbé chanta à l'église de Saint-Germain à Tirlemont une messe d'action de grâce avec *Te Deum*, après la paix signée entre le roi d'Espagne et les Provinces Belges ; on alluma partout des feux de joie (6). En 1650, l'abbé Jean Rawletz procéda à des visites aux couvents de Knechtsteden et de Langwaden (7). En 1651, l'abbé eut un différend avec les marguilliers de Bunsbeek au sujet de la restauration du clocher (8). Le sculpteur Nicolas et son fils commencèrent, en 1655, l'exécution des stalles du chœur (9). Celles-ci se trouvent actuellement dans l'église paroissiale de Hoegaarden (10).

L'abbé Jean Rawletz mourut (11) le 2 avril 1661. Il fut enterré dans le chœur de l'église du côté de l'Évangile, près du maître-autel. Son épitaphe était ainsi conçue : *Hic jacet R.D. Joannes Rauletz XXVII abbas huius domus, qui praefuit annis XV et obiit anno M.D.C.LXI., april. II die* (12).

**LAMBERT BALS** remplit successivement, avant son élection à l'abbatiale, les charges de cellier, procureur du Collège des Prémontrés à Louvain pendant trois ans, de proviseur pendant huit ans (13). Il fut élu abbé en octobre 1662 et confirmé par le roi le 17 décembre ; il paya 600 florins de *regalia*. Installé par l'abbé de Bonne-Espérance, l'abbé reçut la mitre des mains de l'évêque auxiliaire de Liège. Cette cérémonie eut lieu dans l'église abbatiale de Beaurepart à Liège (14). Libert de Pape, abbé de Parc, relate dans son compte-rendu des séances des Etats de Brabant que Lambert Bals en fut nommé membre (15) le 1<sup>er</sup> janvier 1663. L'abbé de Heylisssem fut élu député des Etats (16) en novembre 1672. Des liens étroits unissaient Heylisssem à l'abbaye de Tongerlo, c'est ainsi que Godefroid Callebaut, religieux de Tongerlo, fut invité après son

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 5.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8335 et 8336.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8335, f° 53. — J. LAVALLEYE, *La reconstruction de l'église abbatiale d'Heylisssem en 1616-1648*, dans *An. Praem.*, I, 286-290, Tongerlo, 1925.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8335, f° 76v°. — En 1651, l'abbé acheta trois cloches à Aix-la-Chapelle, *ibidem*, f° 78.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8335, f° 76.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8335, f° 77. — L'abbé fit de même le 18 mars 1660 pour la paix conclue entre la France et l'Espagne, *ibidem*, f° 80.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8335, f° 78v°, et le *Relictum Visitationis*, *ibidem*, n° 8379. — Knechtsteden, et Langwaden, Allemagne, Rhénanie.

(8) ARCHIVES DE SAINT-GERMAIN DE TIRLEMONT, édition par P.V. BETS, *Geschiedenis der gemcente Oplinter...*, 273, Louvain, 1870.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8335, f° 79v°.

(10) J. VANDER LINDEN, *Geschiedenis van Hoegaarden*, 159, Louvain, 1959.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, page 46.

(12) J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire... Canton de Tirlemont*, I, 117.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 11v° et n° 8335.

(14) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8335.

(15) Ce compte-rendu a été édité par P. LENAERTS, dans *An. Praem.*, XXXV, 108, Averbode, 1959.

(16) Cfr *An. Praem.*, XL, 71, Averbode, 1963.

retour de Rome en 1679, à venir enseigner à l'abbaye de Heylissem ; Henri Wets, autre religieux de Tongerlo, vint tenir l'orgue à Heylissem (1). L'abbé Lambert Bals poursuivit la restauration des bâtiments de l'abbaye ; dans un manuel, écrit par l'abbé lui-même, on trouve des annotations des années 1662 à 1668 à ce sujet (2).

Lambert Bals mourut à Bruxelles (3) le 19 juin 1688. Après sa mort, Philippe de Muntere fut nommé régent ou administrateur des biens de l'abbaye (4).

**HUGUES DEL PHALIZE** était cellerier de l'abbaye en 1665. Par la suite, il assumait les charges de professeur de Théologie, de circateur, de proviseur et de curé de Jandrain (5). Le 14 juillet 1688, les trois commissaires à l'élection le baron van Meerbeek et les prélats de Floreffe et de Saint-Michel d'Anvers arrivèrent à Heylissem pour présider au choix d'un nouveau supérieur. Philippe de Muntere obtint vingt-six premières voix sur un total de quarante électeurs, Hugues del Phalize, neuf et Gauthier Chabotteau, trois voix. Les commissaires firent part de ces votes à Madrid et contre toute attente, ce fut Hugues del Phalize, alors âgé de soixante ans, qui fut nommé (6). Il reçut la bénédiction abbatiale le 7 novembre 1688 à Bruxelles (7).

L'abbé Hugues del Phalize ne régna que peu de temps : il mourut (8) le 31 octobre 1689.

**GAUTHIER CHABOTTEAU** était né le 2 août 1637 ; il fit profession à Heylissem le 18 janvier 1660, devint prêtre en 1661 et fut ensuite nommé vicaire à Glabbeek. Le 29 septembre 1674, il reçut les charges de professeur de Théologie et de maître des novices. Par après, il devint curé à Perwez pendant sept ans et à Tourinnes-les-Ourdons pendant neuf ans (9).

L'élection du nouveau prélat se déroula le 7 décembre 1689, sous la présidence de Philippe de Tuycom, abbé de Parc, et du chancelier de Brabant Christijn. Philippe de Muntere obtint vingt et une première voix et Gauthier Chabotteau huit. Comme lors de l'élection précédente, le roi ne tint pas compte du désir des religieux et nomma Gauthier abbé de Heylissem (10). Philippe de Muntere fut nommé prieur en 1691 et en 1695. Les lettres patentes de nomination du nouvel abbé furent délivrées le 12 février 1690. Gauthier Chabotteau fut installé par Ignace van Heest, abbé de Floreffe (11), le 3 mars suivant, et reçut la bénédiction abbatiale le même jour. Cette double cérémonie eut lieu à Floreffe en raison des troubles occasionnés par la guerre. L'évêque de Namur conféra la bénédiction. L'abbé Chabotteau dut rester à Namur jusqu'au mois d'octobre, car l'abbaye était occupée par les soldats qui voulurent même incendier les bâtiments (12).

(1) P. GOOVAERTS, *Ecrivains, artistes...*, I, 102 ; II, 387.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8773.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, page 84.

(4) G. GEERTS, *Van een premonstratenzer die geen abt kon worden*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXVIII, 222, Merchtem, 1955.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 7v° et 12.

(6) A.G.R., *Conseil Privé*, n° 1225. — G. GEERTS, *Van een premonstratenzer die geen abt kon worden*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXVIII, 222, Merchtem, 1955.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 12.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, page 152. — Son épitaphe est transcrite, *ibidem*, n° 8350.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 5. — Tourinnes-les-Ourdons, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

(10) A.G.R., *Conseil Privé*, n° 1225. — G. GEERTS, *Van een premonstratenzer die geen abt kon worden*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXVIII, 222-223, Merchtem, 1955.

(11) *Monasticon Belge*, I, 122.

(12) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8375, f° 1-3v°. — La petite chronique insérée dans ce registre fut éditée par Pl. LEFÈVRE, *Les calamités de l'abbaye d'Heylissem pendant la guerre dite de la Ligue d'Augsbourg*, dans *An. Praem.*, I, 380-393. Tongerlo, 1925.

Les religieux étaient rassemblés au refuge de l'abbaye de Parc et ne retournèrent à Heylisseem qu'en 1704.

L'abbaye avait subi de graves dommages évalués à environ 100.000 florins. En octobre 1690, l'abbé fit une visite canonique chez les religieuses de Langwaden (1). Il assista à Anvers à l'installation de l'abbé de Tongerlo le 5 juin 1695 ; le 5 décembre 1695, il reçut commission royale de visiter l'abbaye de Floreffe. Le 8 décembre 1695, il assistait à l'installation du prélat de Berne. Le 12 février 1696, Gauthier Chabotteau participa à la cérémonie de bénédiction de l'abbé de Lobbes à Malines (2). Il fut député des Etats de Brabant (3) à partir du 6 octobre 1701. Gaspar de Bie, religieux de Tongerlo, devint en 1699 lecteur en Théologie à Heylisseem (4).

L'abbé Gauthier Chabotteau mourut (5) le 1<sup>er</sup> avril 1713. Le nécrologe (6) fixe son décès à l'année 1714 et C. Hugo (7) à 1716.

**GABRIEL BRION** naquit à Corbais (8) le 14 avril 1678. Il remplit à l'abbaye les fonctions de circateur, de maître des novices et, enfin, de cellerier jusqu'en 1707. Le 6 décembre 1708, il fut nommé sous-prieur et, le 9 avril 1710, prieur (9). A la mort de l'abbé Gauthier Chabotteau, la prélature demeura quelques temps vacante. Le chancelier de Brabant et l'abbé de Parc ne furent désignés comme commissaires (10) à l'élection que le 22 février 1716. Il y eut quatre candidats : de Muntere (11), Cauwenberg (12), De Witte et Brion. Le prieur Brion obtint vingt voix sur un total de trente-cinq religieux. Les commissaires notèrent que Brion était bon religieux et s'était bien acquitté de sa charge de prieur ; cependant, ils appuyèrent la candidature de Philippe de Muntere, alors âgé de soixante-dix ans, qui avait obtenu vingt-cinq voix dont trois premières. Le gouvernement tarda à prendre sa décision ; finalement, Gabriel Brion fut choisi (13). Le 16 octobre 1716, il reçut ses lettres patentes de nomination (14). Il fut installé le 20 décembre par le prélat de Parc, délégué du prélat de Floreffe (15). Il avait reçu la bénédiction abbatiale (16) le 10 janvier 1717.

L'abbatiate de Gabriel Brion ne fut pas heureux. Le caractère emporté et l'entêtement de l'abbé causèrent de grandes difficultés ; il sema la discorde entre Flamands et Wallons de la Communauté.

Gabriel Brion mourut (17) le 13 décembre 1733.

**MILON DEFOSSEZ** naquit à Namur le 1<sup>er</sup> août 1679. Il entra à Heylisseem en 1699, fit profession en 1701 et reçut la prêtrise en 1703. Il fut nommé circateur et maître des novices en 1705,

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8375, f°s 1-8, et n° 8379.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8375, f° 5.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 13.

(4) P. GOOVAERTS, *Ecrivains, artistes...*, III, 20.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 13 : *moritur 1 aprilis 1713, aetatis 76.*

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, page 46 : *obiit anno 1714, annis 77 aetatis.*

(7) C. HUGO, *Annales Ordinis Praemonstratensis*, I, 811.

(8) Prov. de Brabant, cant. de Perwez.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 16v°.

(10) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. 41, f° 110.

(11) G. GEERTS, *Van een premonstratenser die geen abt kon worden*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXVIII, 223-224, Merchtem, 1955.

(12) P. GOOVAERTS, *Ecrivains, artistes...*, IV, 10.

(13) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. 41, f° 112 ; la liste des religieux se trouve au f° 117.

(14) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 16v°.

(15) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8337 : documents relatifs à l'élection.

(16) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 16v°.

(17) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, page 174.

sous-prieur en 1706 et curé de Jauche le 2 avril 1707. Il y resta vingt ans jusqu'à sa promotion à l'abbatiate (1).

Le 27 décembre 1733, on désigna deux commissaires qui devaient présider au choix d'un nouvel abbé (2). L'élection du nouveau prélat, fixée au 11 février 1734, fut présidée par le chancelier de Brabant et par Alexandre Sloomans, abbé de Parc. Trente-huit profès avaient droit de vote. L'administration mesquine de Gabriel Brion avait fait surgir de nombreux conflits linguistiques au sein de la Communauté. Chaque groupe avait ses candidats et chacun se laissait guider par ses propres intérêts. Les commissaires protestèrent contre les agissements et conjurèrent les religieux de prendre à cœur les intérêts de l'abbaye. Finalement, ils retinrent deux candidats : Milon Defossez, qui avait obtenu vingt-six voix et Massot, dix premières voix (3). Milon Defossez qui ne s'était pas mêlé aux querelles, étant curé à Jauche, avait la sympathie de la plupart des religieux et était capable de restaurer l'ordre et la discipline. Le 23 février, il reçut ses lettres patentes de nomination. Il dut payer 1.992 florins pour l'expédition de ces lettres (4). Il fut installé le 25 février et reçut la bénédiction abbatiale le 28 mars 1734 des mains de l'archevêque de Malines (5). Il choisit comme devise : *Servire in laetitia*. Un état des biens fut dressé à l'occasion de cette élection (6).

Milon Defossez sut rétablir la paix et l'ordre dans la Communauté. En 1749, il agrandit les possessions de l'abbaye par l'achat des biens que l'abbaye de Cornelimunster possédait dans la région proche d'Heylisse. Le domaine de l'abbaye comptait alors 2.200 hectares et la situation matérielle de l'abbaye était largement assurée. Le prélat se proposa alors de rénover les bâtiments de l'abbaye. Il ne put réaliser la totalité de ses projets, mais il fit construire une nouvelle prélatie.

Milon Defossez fut frappé de paralysie en 1757 ; dès cette époque, il fut secondé dans l'administration de l'abbaye par le proviseur Michel Gosin. L'abbé mourut (7) le 26 novembre 1761 et le nécrologe ajoute : *qui fuit tanquam pater in spiritualibus et restaurator domus in temporalibus*. Il fut enterré dans l'église abbatiale devant l'autel de la sainte Croix (8).

**MICHEL GOSIN** naquit et fut baptisé à Huppaye (9) le 18 mai 1712. Il revêtit l'habit blanc le 21 décembre 1734, fit profession en 1736 et reçut la prêtrise le 21 septembre 1737. Il devint successivement sous-chantre, chantre, maître des novices et circateur en 1744 ; en 1747, il fut nommé cellier et, la même année encore, proviseur (10).

Une lettre de Dotrengé, agent liégeois, datée du 1<sup>er</sup> décembre 1761, avertit les religieux que le chancelier et l'abbé de Parc étaient désignés comme commissaires pour l'élection d'un nouveau prélat. L'élection (11) eut lieu les 29 et 30 décembre 1761. Le choix de Michel Gosin fut confirmé par lettres patentes des 22 et 29 janvier 1762. Les frais pour ces lettres s'élevèrent à 2.461

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 16v°.

(2) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, n° 41, f° 245.

(3) G. GEERTS, *Het beroerde leven van Provisor Massot*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXVIII, 355-358, Merchtem, 1955.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8337.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 16v° et n° 8337 : texte d'un chant avec transcription musicale composé à l'occasion de la bénédiction de l'abbé.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8825.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, f° 165.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 16v°.

(9) Prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(10) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 21v°.

(11) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8338, avec rapport de l'élection et de l'installation.

florins (1). Le nouvel abbé fut installé le 15 février par Clément Féraille, prélat de Floreffe (2), et reçut la bénédiction abbatiale le 25 avril suivant de l'archevêque de Malines Franckenberg, assisté par les prélats de Floreffe et d'Averbode.

Michel Gosin fut nommé député aux Etats de Brabant en 1762 et 1768. Il commença la construction de la nouvelle église d'après les plans établis par l'architecte Dewez (3). La première pierre (4) fut posée le 29 septembre 1768. Le tabernacle est l'œuvre du sculpteur Olivier de Bruxelles (5). Le 30 septembre 1773, l'abbé conclut un contrat avec J.B. Barnabé Goynaut, facteur d'orgues (6). Il entreprit aussi la construction des églises paroissiales de Jandrain et de Wanghe (7).

L'abbé Gosin ne put assister à l'achèvement des travaux entrepris : il mourut (8) le 22 décembre 1773.

**PIERRE DAVE.** L'administration de l'abbaye fut confiée pendant la vacance à trois régents : L. Allard, le prieur, Ch. Delstanche et P. Dave. Ils avaient donné procuration à C.J. De Leenheer pour le procès que l'abbaye soutenait contre les habitants de Bunsbeek (9).

Charles Alexandre de Lorraine donna le 4 janvier 1774, commission au chancelier de Brabant et au prélat de Floreffe de présider à l'élection du nouvel abbé de Heylisse (10). Ceux-ci reçurent le même jour une instruction leur enjoignant de dresser un état des biens de l'abbaye (11). L'élection se déroula le 4 mars 1774. Quarante et un religieux eurent droit de vote. La plupart votèrent pour Pierre Dave qui obtint en tout vingt-trois voix. Les deux autres candidats furent Charles Delstanche qui obtint dix-neuf voix et Léonard Allard douze voix. Les commissaires, qui ne connaissaient aucun des candidats, étaient d'avis que tous les trois étaient capables de gouverner l'abbaye (12). Pierre Dave qui avait obtenu la majorité des voix eut la préférence.

Pierre Dave était natif de Thynes-lez-Dinant (13) et y fut baptisé le 14 décembre 1720. Il revêtit l'habit blanc à Heylisse le 7 mai 1740, fit profession le 7 septembre 1742 et reçut le sous-diaconat le 22 décembre suivant. Il fut ordonné prêtre le 19 décembre 1744. Il remplit plusieurs fonctions à l'abbaye (14) : sous-chantre en 1749, circateur depuis le 30 juillet 1753, sous-prieur le 18 octobre 1756, maître des novices le 30 décembre 1756, proviseur le 13 avril 1760 et prieur le 6 octobre 1765.

Pierre Dave fut nommé prélat de Heylisse par lettres patentes du 18 mars 1774. Ces lettres lui coûtèrent la somme de 4.559 florins (14). Il reçut les félicitations des abbés d'Averbode et de

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8338.

(2) *Monasticon Belge*, I, 123. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8338, avec le texte d'un chant, en latin et en français, composé à cette occasion.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9086. — *B.N.*, V, 908-912.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8334 et 8351, correspondance avec L.B. Dewez.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8351 : lettre de Dewez du 5 février 1773.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8378. — T. TIMMERMAN, *De Brusselse orgelbouwer J.B. Goynaut*, dans *De Praestant*, 11, Tongerlo, 1962. — L'ancien orgue fut transporté par Goynaut à Neerlinter. — T. TIMMERMAN, *Het orgel te Neerlinter*, dans *De Praestant*, 13, 16-17, Tongerlo, 1964.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8349 : lettres à ce sujet en 1766-1767.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8334 et 8338, avec l'avis mortuaire, et n° 9090, f° 178.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8351 : lettre de janvier 1774.

(10) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, registre 43, f° 273.

(11) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. 43, f°s 285-288, et *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8775 et 8827 : états des biens de 1774.

(12) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. 43, f° 275.

(13) Prov. de Namur cant. de Dinant.

(14) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 22.

Vlierbeek (1). Installé (2) le 11 avril 1774, Pierre Dave reçut la bénédiction abbatiale à Malines. Le 6 octobre 1778, il fut nommé député aux États de Brabant (3). En 1782, il présida à l'élection de l'abbé d'Averbode (4).

En 1782, il acheta comme refuge l'hôtel de l'ancienne chancellerie de Brabant, située rue du Parchemin à Bruxelles (5).

En guise de représailles contre ses activités politiques antijoséphistes, la gestion des biens de l'abbaye fut confiée à des représentants du gouvernement et l'abbaye fut mise sous séquestre (6).

Pierre Dave mourut à Bruxelles le 21 mars 1790 après trois mois de maladie (7).

**FRANCOIS JOSEPH DEMANET.** Le dernier abbé d'Heylissem, était né à Court-Saint-Etienne (8) le 12 juin 1740. Son père Jacques François, marié à Anna Joseph Godefroid en 1729, eut huit enfants. François Demanet entra à Heylissem le 13 mai 1760, sa vêtue se fit le 29 juin 1760, sa profession, le 20 mai 1762. Il reçut le sous-diaconat le 28 mai 1762, le diaconat le 28 mai 1763 et la prêtrise le 16 juin 1764. Il devint lecteur en Théologie le 16 novembre 1773, vicaire à Tourinnes-les-Ourdons le 20 mars 1782, puis curé à Pellaines le 20 avril 1784 (9).

L'élection du nouvel abbé eut lieu le 13 avril 1790 sous la présidence du prélat de Parc Nijsmans et du chancelier de Villegas. Trente-sept religieux avaient droit de vote. Demanet l'emporta de loin sur les autres candidats ; il obtint vingt-neuf premières voix. Tous motivaient leur choix en disant que François Demanet était « plus digne, plus capable ». Le sous-prieur Riffart formula ses raisons en ces termes : « pour son expérience tant au spirituel qu'au temporel, également pour le zèle qu'il a témoigné tant pour la religion que pour la patrie » (10).

Les trois États de Brabant (11) ratifièrent ce choix le 27 avril 1790. Le nouveau prélat fut installé le 17 mai par le prélat de Parc (12). La bénédiction abbatiale lui fut conférée par le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, assisté des abbés de Parc et de Villers. La cérémonie eut lieu à Bruxelles dans le palais archiépiscopal (13) le 13 juin 1790. L'abbé prit comme devise : *Prudenter et simpliciter*.

Quelque temps après, le gouvernement formula des objections contre cette élection. Dans une lettre du 29 décembre 1790, non signée mais provenant de Gernier, on avertissait la Communauté qu'on viendrait faire un nouveau scrutin : « Je sais de très bonne part qu'il est décidé que le gouvernement enverra un commissaire royal selon l'usage pour recueillir derechef les voix de vos messieurs ; comme on espère qu'ils persisteront dans le choix qu'ils ont fait (13). Le 14 avril 1791, Demanet reçut ses nouvelles lettres de nomination de la part de Mercy d'Argenteau, administrateur des affaires belges au nom de l'empereur Léopold.

L'abbé Demanet n'eut pas un abbatiat heureux. Les deux premières années de son gouvernement furent assez calmes et il put se consacrer à la Communauté mais les calamités vinrent

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8338.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8338 ; rapport de l'installation par le notaire G. De Geneffe. — P. GOOVAERTS, *Artistes, écrivains...*, IV, 106.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 22.

(4) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. 44, f° 279.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8445-8448.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8288 et 8831.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 22.

(8) Prov. de Brabant, cant. de Wavre.

(9) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 27.

(10) A.G.R., *Etats de Brabant*, n° 194 : procès-verbal de l'élection.

(11) A.G.R., *Etats de Brabant*, n° 194, et *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8338.

(12) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8334, f° 27.

(13) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8338.

bientôt s'abattre sur l'abbaye. Le prélude en fut l'arrivée des Français (1) en 1793. Un court sursis retarda la ruine de l'abbaye. La deuxième arrivée des Français en 1794 fut fatale aux religieux. Alarmés par les méfaits des révolutionnaires, les conventuels de Heylissem décidèrent de quitter l'abbaye et de se réfugier chez les norbertines de Langwaden (2). Les jeunes religieux trouvèrent asile à l'abbaye de Hamborn (3). Après quelque temps, le prélat s'installa au couvent des augustines de Borkum (4). Tous regagnèrent l'abbaye au début de l'année 1795.

Le 25 mai 1795, le commissaire Barbare dressa un état des biens (5). Le même commissaire déclara en septembre, qu'un régisseur exercerait dorénavant la gestion des biens de l'abbaye. Le 27 septembre 1796, le commissaire Barbare revint et annonça la suppression de l'abbaye. Malgré leurs multiples protestations, les religieux furent expulsés (6) le 17 octobre 1796. L'abbaye avec toutes ses dépendances fut vendue comme bien national (7).

A son retour d'Allemagne, le prélat se retira quelque temps chez son frère à Golzinne (8). De là, il retourna dans son ancienne cure à Pellaines où il mourut le 31 juillet 1809. Il y fut enterré le 2 août. Sa pierre tombale existe toujours.

Un portrait en buste de François Demanet, peint sur toile par Jacquin, et conservé à l'abbaye de Tongerlo (9). Un autre portrait se trouvait en 1925 à la ferme de Jeronvillers à Gentinnes (10).

La majorité des bâtiments de Heylissem furent détruits (11) vers 1830.

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8832 : protestation des religieux contre les opérations d'inventaires faites par les commissaires français en 1793.

(2) Allemagne, Rhénanie.

(3) Allemagne, Rhénanie.

(4) Allemagne, Rhénanie.

(5) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8833 : état des biens de 1795.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 8835 : procès-verbal de la suppression de l'abbaye.

(7) G. GEERTS, *De laatste dagen van de abdij te Heilisseem*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXIX, 469-476. Merchem, 1956.

(8) Dépendance de Bossières, prov. de Namur, cant. de Gembloux.

(9) Pl. LEFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 16, Bruxelles, 1917.

(10) Communication faite par l'abbé Ploegaerts, curé de Corbais : voir *An. Praem.*, I, 395, Tongerlo, 1925. — Gentinnes, prov. de Brabant, cant. de Genappes.

(11) J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire... Canton de Tirlemont*, I, 118.

# ABBAYE DE PARC, À HEVERLEE

Parcus qui adjacet Lovanio in australi parte (1129), ecclesia Parchensis (1131), abbas et conventus de Parcho (1134), Parchum Lovaniense (1139), monasterium de Parco (1140), ecclesia s. Dei Genitricis Marie in Parcho Lovaniensi (1140), ecclesia s. Dei Genitricis et Virginis Marie que est in Parcho Lovaniensi (1147), s. Maria in Parcho (1148), ecclesia Parcensis (1155), fratres de Parcho (1159), ecclesia s. Marie de Parco (1164), Parchus dominorum (1235), Parchus juxta Lovanium (1237), Parc deleiz Lovaingh (1264), s. Maria in Parcho (1266), de heeren van Parick (XIV<sup>e</sup> siècle), la maison de Parcq (1332), ten Perreke bi Loevene (1338), Herenpercke (1381), Percke (1420), monasterium Parchense (1481), monasterium s. Johannis Evangeliste Parcense (1575), Heeren Park (1665), d'abdijs van Perck (1750).

**SOURCES :** Les archives de l'abbaye de Parc (1) sont riches, mais la plus grande partie — celle conservée à Parc même — est d'une consultation malaisée parce que trop sommairement classée. La notice qui suit sera donc essentiellement un état de la question où l'on visera à poser les jalons chronologiques délimitant les divers abbatiats et les grandes étapes de l'évolution spirituelle, intellectuelle et économique de l'abbaye.

Les *Annales Parchenses* (2) sont les seules, en tant que sources narratives, à renseigner sur les premières décennies de l'histoire de Parc. Transcrites en tête du second volume de la fameuse Bible de Parc, recopiée en 1148 à l'instigation de l'abbé Philippe (3), elles commencent à l'année 909. Leurs annotations antérieures à 1148 ont été extraites en grande partie de la *Chronique* de Sigebert de Gembloux (4) et des *Annales* de Liège et de Fosses. Elles furent ensuite tenues à jour de façon fort irrégulière jusqu'en 1316 pour se terminer par une note de 1458. Les renseignements fournis par ces *Annales*, même abstraction faite des fautes d'édition, ne sont pas exempts d'erreurs et d'omissions. En ce qui concerne l'histoire de l'abbaye de Parc : elles ne signalent pas les abbés Renier et Hubert (5) et fournissent des données chronologiques fausses pour les abbatiats de Siger de Vinckenbosch, Guillaume Bodenvlas et Alard de Tervueren. En ce qui concerne les renseignements relatifs à des événements étrangers à l'abbaye :

---

(1) Nous tenons à remercier M. le Chanoine L.-W. Verrees, prieur de l'abbaye de Parc, qui ne s'est épargné aucune peine pour nous faciliter la consultation des archives conservées à l'abbaye.

(2) Abbaye située à Heverlee, prov. de Brabant, cant. de Louvain. Diocèse de Liège jusqu'en 1559 ; diocèse de Malines jusqu'en 1962 ; actuellement, diocèse de Malines-Bruxelles.

(3) Éd. *M.G.H.*, SS., XVI, 598-608. — Voir à leur sujet : l'introduction de cette édition ; S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen-Age*, 262-263, Bruxelles, 1903 ; R. VAN WAEPFELGHEM, *Le catalogue des abbés de Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 62 et sv., Louvain, 1908 ; P. BONENFANT, *La date de la mort de Godefroid I<sup>er</sup>, duc de Brabant*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XIX, 135 et sv., Bruxelles, 1940.

(4) BRITISH MUSEUM, Supplém. 14788-14789-14790.

(5) À travers l'*Auctarium Affigemense* : P. GORISSEN, *Sigeberti Gemblacensis chronographiae auctarium Affigemense*, 28-31, Bruxelles, 1952.

la mort du pape Innocent II est située en 1144 au lieu de 1143 ; le meurtre de Charles le Bon en 1128 au lieu de 1127 ; le décès du pape Lucius II en 1146 au lieu de 1145. Le fait que ces décalages n'ont rien de systématique, — il arrive que les *Annales* donnent la date exacte, pour la mort d'Albéron I<sup>er</sup> de Liège en 1128 ou de Lothaire de Supplimbourg en 1137, par exemple, — rend cette source encore plus sujette à caution ; elle gagnerait à être réétudiée et rééditée sérieusement. Si l'on y ajoute les lettres conservées de la correspondance entre l'abbé Philippe et Hildegarde de Bingen (1), on aura tout dit des sources narratives relatives à Parc aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Pour le XV<sup>e</sup> siècle, on trouvera des renseignements précieux sur l'abbatit de Gautier de Beringen (rés. 1462) dans le *Chronicon Bethleemiticum* de Pierre Impens (2), et dans l'*Epistola reformatoria* d'Henri van der Heyden (3). Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les religieux se mettent à cultiver l'histoire de leurs maisons et de leurs Ordres avec amour et compétence. Ce mouvement d'érudition remarquable nous vaudra pour Parc une série de chroniques et de mémoires de première valeur. Le premier par ordre chronologique est le *Chronicon ecclesiae Parcensis* de l'abbé Jean Maes (1635-1647) ou *Chronicon Masii* (4), qui retrace l'histoire de Parc, par abbatiats, de 1129 à 1635 ; son catalogue des abbés est un des meilleurs : l'auteur indique en marge les sources auxquelles il a puisé, essentiellement le nécrologe (*Antiquus liber mortuorum*) et les *Annales Parchenses*. Johannes Frumentius (1575-1641), dans son *Chronicon* (5), retrace, comme J. Maes, l'histoire de son monastère par abbatiats, de 1129 à 1634 ; pour la période ancienne, il se contente d'aligner les données des *Annales Parchenses* ; pour les périodes plus récentes, il puise à l'obituaire et aux notes de l'abbé Maes. L. de Paepe procède selon le même schéma, mais il cite in-extenso une bonne partie de ses sources et publie son exposé : *Summaria cronologia insignis ecclesiae Parchensis ordinis Praemonstratensis sitae prope muros oppidi Lovaniensis, ex archivo dictae Ecclesiae in ordinem redacta per F.L.D.P., S.T.L., ejusdem ecclesiae canonicum professum*, Louvain, 1662. Cette œuvre garde encore toute sa valeur aujourd'hui et restera indispensable aussi longtemps que n'auront pas été édités le cartulaire et les principales pièces d'archives de Parc. Le même abbé de Paepe, homme remarquable à tant de points de vues, a écrit un *Diarium* personnel, renseignant sur la vie quotidienne d'un abbé prémontré (6), un *Diarium actorum Statuum Generalium Brabantiae ab anno 1648 usque ad annum 1682*, mine de renseignements inappréciable pour ce qui est de la vie et de l'activité des membres des États de Brabant pendant les trente-quatre ans que L. de Paepe y siègea (7), et une *Vita et res gestae Joannis Masii* (8). Le prélat Paul de Bruyn écrivit également un *Diarium* pour les années (9) 1701 à 1718.

(1) Voir à leur sujet *infra*, 793.

(2) Sur ce *Chronicon* : E. PERSOONS, *De autograaf van het « Chronicon Bethleemiticum » door Pieter Impens*, dans *Mededelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring voor Leuven en Omgeving*, II, 3-10, Louvain, 1962. — Le passage qui nous intéresse a été édité par P. LEFÈVRE, en annexe à son édition de l'*Epistola reformatoria*, citée à la note suivante.

(3) Éd. P. LEFÈVRE, *L'epistola reformatoria du prieur de Bethleem Henri van der Heyden pour l'abbaye du Parc au XV<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, III, fasc. 1, supplém., VII, + 8 p. ; fasc. 2, supplém., 9-25, Tongerlo, 1927. — Sur les circonstances de la rédaction de cette *epistola*, voir *infra*, 805.

(4) A.A. PARC, VII, 3, petit in-fol. de 531 pages sur papier. — Voir à son sujet R. VAN WAEPFELGHEM, *Cat. abbés*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, Louvain, 1908.

(5) A.A. PARC, VII, 21, petit in-quarto de 217 pages sur papier. — Voir à son sujet R. VAN WAEPFELGHEM, *Cat. abbés*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 62 et sv., Louvain, 1908.

(6) A.A. PARC, VII, 43. — Éd. P. LENAERTS, *Journal de Libert de Pape, abbé du Parc (1648-1682)*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IX et X, 142, Louvain, 1912 et 1913. — Voir également L.-W. VERREES, *Uit het dagboek van abt Libert De Pape, prelaat van Park (1748-1782)*, dans *Heverlee*, IV, fasc. 3, 5-6 ; IV, fasc. 4, 5-6 ; V, fasc. 1, 10-12 ; V, fasc. 2, 7-9 ; V, fasc. 3, 7-9, Louvain, 1963-1964 ; L.-W. VERREES, *Oranje en Spanje in Heverlee. Uit het dagboek van prelaat Libert De Pape, abt van Park*, dans *Heverlee*, VIII, fasc. 3, 36-42, Louvain, 1967.

(7) Éd. P. LENAERTS et F. BREULS DE TIECKEN, *Compte-rendu des séances des États du Brabant de 1648 à 1682 par Libert de Pape, abbé du Parc, membre des États*, dans *An. Praem.*, XXIX, 111-128, Averbode, 1953 ; XXX, 60-122, Averbode, 1954 ; XXXV, 103-152, 284-300, Averbode, 1959 ; XXXIX, 153-164, 304-341, Averbode, 1963 ; XL, 60-89, 250-286, Averbode, 1964.

(8) A.A. PARC, VII, 42, in-fol., 126 pages.

(9) A.A. PARC, VII, 43, f<sup>os</sup> 96-160v<sup>o</sup>. — Éd. P. LENAERTS, *Chronique d'un Prélat du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXVI, supplém., 130 pages, Tongerlo, 1949.

Le *Chronicon contractum insignis ecclesiae Parchensis, ordinis Praemonstratensis, juxta muros Lovanienses* (1) de l'abbé J. de Waerseggere est un résumé de la *Summaria Cronologia* de de Paepe poursuivi jusqu'en 1726. Quant au prieur Henri de Jonghe, il écrivit un récit de son voyage, — *Iter ad Capitulum generale habitum Praemonstratensi anno 1738* (2), — à Prémontré en 1738, en compagnie de son abbé, Alexandre Sloomans. Relevons enfin les listes des abbés et des membres de la Communauté de Parc rédigées aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles d'après les archives de l'abbaye. Listes des abbés tout d'abord : on les retrouve dans les diverses annales et chroniques déjà citées et dans l'Hymnaire (3) de 1527. Listes des membres de l'abbaye ensuite : le *Catalogus fratrum religiosorum conventus Parchensis, a condito monasterio usque ad annum 1669, renovatus et emendatus per R.A.D.L. de Pape, abbatem, et deinde prosecutus* (4) ; le nécrologe de C. Coppens, datant des années 1675-1682 (5) et continué jusqu'en 1803 ; et un *Catalogus ordine professionis Parchensis* (6), qui signale les religieux entrés à Parc de 1728 à 1794.

La majorité des archives relatives à l'histoire de l'abbaye de Parc est conservée à Parc même, dans l'ancien réfectoire d'hiver. Il en existe des inventaires très sommaires, dressés notamment par R. van Waefelghem (7), qui ne laissent qu'entrevoir, sans plus, la richesse d'une collection qui gagnerait à être classée et inventoriée suivant les règles modernes de l'archivéconomie. Le chartier compte plus de 1700 pièces, classées par ordre chronologique et renfermées dans vingt-huit cartons. Il y a neuf cartulaires antérieurs à celui de de Paepe : les cartulaires A (8), B (9), C (10) sont transcrits sur parche-

(1) Louvain, P. DENIQUE, 1726, 21 pages. — Continué par J.-B. VAN DE VELDE, dans *Le Messager des Sciences historiques de Belgique*, année 1839, 301-305, Gand, 1839 : *Continuatio chronici ecclesiae Parchensis*.

(2) Éd. J.-A. VERSTEVLEN, *Un voyage à Prémontré au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, III, 182-194, Tongerlo, 1927.

(3) BIBLIOTHÈQUE ROYALE, ms. 11556, f<sup>os</sup> 2-7<sup>vo</sup>. — À ce sujet, voir J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale*, I, 387, Bruxelles, 1901 ; R. VAN WAEFELGHEM, *Le nécrologe de l'abbaye de Parc*, 403-404, note 1, Bruxelles, 1908 ; R. VAN WAEFELGHEM, *Cat. abbés*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 63.

(4) A.A. PARC, VII, 4. — Ce catalogue avait été précédé de plusieurs versions préparatoires, notamment par le *Catalogus fratrum ecclesiae Parchensis ab anno 1325 usque ad annum 1671 in ordinem professionis redactus per R. adm. Libertum de Pape, abbatem Parchensem et deinde prosecutus* (A.A. PARC, VIII, 2 ; continué jusqu'en 1746) et par des minutes soignées du *Catalogus définitif* (A.A. PARC, VII, 5 ; VIII, 1) ; l'une d'elles (VII, 5) appartient à la série A (c'est l'ancien A-7) du cartulaire de L. DE PAEPE. — Voir à ce propos R. VAN WAEFELGHEM, *Cat. abbés*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 63, note 2 ; R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 4.

(5) Voir R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 4-5. — R. VAN WAEFELGHEM, *Cat. abbés*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 63.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 9391. — A. D'HOOP, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III, 344-345, Bruxelles, 1922.

(7) *Inventaire sommaire des archives de l'abbaye du Parc*, dans L. VERRIEST, *Annuaire des Archives de Belgique*, 110-112, Bruxelles, 1913. — C'est à partir des notes du même auteur que A. D'HOOP a dressé l'inventaire paru dans *l'Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III, 350-355, Bruxelles, 1922. — R. VAN WAEFELGHEM, a également rédigé une description des *Cartulaires de l'abbaye du Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 1-8 ; V, 9-34, Louvain, 1908 et 1909, et un tableau synoptique du chartier et des cartulaires, conservé, à l'état manuscrit, aux Archives de Parc (*Inventaire des chartes de l'abbaye de Parc, depuis 1124 jusque 1400*). — On peut consulter également à PARC des registres provisoires du chartier, ms. dactylographié, par A. BREULS DE TIECKEN.

(8) A.A. PARC, VII, 23, *Cartularium Parchense seculi XII* (décrit par R. VAN WAEFELGHEM, *Cartulaires de Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 3). Il contient la transcription de 127 chartes (32 du XII<sup>e</sup> et 95 du XIII<sup>e</sup> siècle) et fut rédigé en 1265.

(9) A.A. PARC, VII, 24, *Liber ruber*, ou encore *Codex cartarum et privilegiorum ecclesiae de Parcho*. Il contient la transcription de 296 actes (48 du XII<sup>e</sup>, 235 du XIII<sup>e</sup>, 5 du XIV<sup>e</sup>, 8 du XV<sup>e</sup> siècle) et fut rédigé par H. de Lubbeek en 1266, du moins pour les 187 premières chartes, à l'intention du *praepositus*. — Voir à son propos R. VAN WAEFELGHEM, *Cartulaires de Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 4-5.

(10) A.A. PARC, VII, 25, *Codex chartarum Parchensium*. Il contient la transcription de 283 actes (247 du XIII<sup>e</sup> et 36 du XIV<sup>e</sup> siècle) et date du XIII<sup>e</sup> siècle (l'acte le plus récent transcrit par la première main date de 1288). — Voir à son sujet R. VAN WAEFELGHEM, *Cartulaires de Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 5-6.

min ; les autres, les cartulaires D (1), E (2), F (3), G (4), H (5), I (6), sont transcrits sur papier. Une mention particulière doit être faite du *Cartulaire de Liberté de Paepe*. Entrepris à partir de 1635 en vue de servir de base à la réorganisation économique et administrative du temporel de l'abbaye, il comporte une trentaine de volumes in-folio (7), résultats de sept années d'activités et de recherches intenses dans les archives de l'abbaye : deux registres sont des catalogues de religieux de Parc (8) ; deux, des *Libri beneficiorum* (9) ; trois, des relevés de rentes (10) ; quant au cartulaire proprement dit, il comprend actuellement vingt-sept volumes contenant la copie d'environ 4.000 actes classés par ordre topographique (11). Chaque registre débute par une page de titre décorée et une page avec les armoiries de l'abbé ; suivent les analyses des actes classés topographiquement ; ensuite les documents in-extenso avec en tête un regeste très court et à la fin l'indication de l'endroit où se trouve l'original, ou, à son défaut, la copie ; enfin le certificat du notaire (12). À la même époque, se situe l'arpentage des biens fonciers par un géomètre assermenté aux États de Brabant, Georges Subil ; les données furent consignées dans un relevé daté de 1658, le *Register en geschrijft der regenoten van de goederen van Parck* (13). C'est toujours sous l'abbatit et à l'initiative de L. de Paepe que fut rédigé en 1665 un relevé de tous les biens,

(1) A.A. PARC, VII, 26, *Cartularium Parchense seculi XV*. Il contient la transcription de 320 actes (29 du XII<sup>e</sup>, 116 du XIII<sup>e</sup>, 39 du XIV<sup>e</sup> et 136 du XV<sup>e</sup> siècle) et date du XV<sup>e</sup> siècle. — Voir à son sujet R. VAN WAEFELGHEM, *Cart. Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 6-8.

(2) A.A. PARC, VII, 27, *Cartularium bonorum monasterii Parchensis*. Il contient la transcription de 327 actes (8 du XII<sup>e</sup>, 134 du XIII<sup>e</sup>, 88 du XIV<sup>e</sup> et 25 du XVI<sup>e</sup> siècle) et date du XVI<sup>e</sup> siècle. — Voir à son sujet R. VAN WAEFELGHEM, *Cart. Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 8.

(3) A.A. PARC, VII, 28, *Bullae papales concernentes monasterium Parchense*. Il contient 35 actes (bulles et lettres) relatifs aux commendes sous Thierry de Thulden et datant de 1461 à 1481.

(4) A.A. PARC, VII, 30, *Liber privilegiorum civilium*. Il contient 130 actes (4 actes du XII<sup>e</sup>, 36 du XIII<sup>e</sup>, 30 du XIV<sup>e</sup>, 59 du XV<sup>e</sup> et 1 du XVI<sup>e</sup> siècle) et date du XVII<sup>e</sup> siècle. — Voir à son sujet R. VAN WAEFELGHEM, *Cart. Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 9-10.

(5) Actuellement introuvable aux A.A. PARC. Il aurait été composé de deux volumes du XVI<sup>e</sup> siècle, cotés A.A. PARC, 18 et 19. Le premier aurait contenu 234 actes (1 du XII<sup>e</sup>, 25 du XIII<sup>e</sup>, 110 du XIV<sup>e</sup>, 80 du XV<sup>e</sup>, 17 du XVI<sup>e</sup> siècle et 1 non daté) ; le second ou *Registrum bonorum conventus Parchensis*, contient 451 documents (4 du XII<sup>e</sup>, 87 du XIII<sup>e</sup>, 193 du XIV<sup>e</sup>, 145 du XV<sup>e</sup>, 22 du XVI<sup>e</sup> siècle). — Voir à leur sujet R. VAN WAEFELGHEM, *Cart. Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 10-11.

(6) A.A. PARC, VII, 31, ou *Bullae pontificum... de privilegiis ordinis Praemonstratensis*. Il contient 104 actes (1 du XII<sup>e</sup>, 60 du XIII<sup>e</sup>, 28 du XIV<sup>e</sup>, 15 du XV<sup>e</sup> siècle). — Voir à son sujet R. VAN WAEFELGHEM, *Cart. Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 11-12.

(7) A.A. PARC, IX, nos 14 à 42 ; VIII, 2 (?) ; VII, 5 ; VII, 79 ; VII, 80.

(8) A.A. PARC, VIII, 2 et VII, 5.

(9) A.A. PARC, VII, 79 et VII, 80 : *Libri beneficiorum abbatiae Parchensis*.

(10) A.A. PARC, IX, 26 ; IX, 34 (quartier de Bruxelles) et IX, 35 (quartier d'Anvers et de Louvain).

(11) A.A. PARC, B-5 et B-11 n'existent pas. En voici la répartition topographique. IX, 14 (A-1) : Archennes, Attenrode, Rhode-Sainte-Agathe, Attenhoven ; IX, 15 (A-2) : Bertem ; IX, 16 (A-3) : Bierbeek ; IX, 17 (A-4) : Betekom, Binkom, Bossut-Gottechain, Bunsbeek, Boortmeerbeek, Budingen, Brustem, Diest, Erps, Ganshoren, Gossoncourt ; IX, 18 (A-5) : Bruxelles ; VIII, 2 (?) (A-6) : voir *supra* n. 7 ; VII, 5 (A-7) : voir *supra* n. 8 ; IX, 19 (A-8) : Celles, Korbeek-Dijle, Kuntich ; IX, 20 (A-9) : Korbeek-Lo, Lovenjoel ; IX, 21 (A-10) : Haacht, Herent, Wijgmaal ; IX, 22 (A-11) : Heverlee et dépendances ; IX, 23 (A-12) : Vieux-Heverlee, Vinckenbosch ; IX, 24 (A-13) : Huldenberg, Holsbeek, Hilvarenbeek ; IX, 25 (A-14) : Hoegaarden ; IX, 26 (A-15) : voir *supra* n. 10 ; IX, 27 (A-16) : Lubbeek et dépendances ; IX, 28 (A-17) : Lubbeek et dépendances ; IX, 29 (A-18) : Louvain ; IX, 30 (B-1) : Weert-Saint-Georges, Keerbergen, Kerkom, Landen, Laeken, Leeftaal, etc... ; IX, 31 (B-2) : Meldert, Meensel, Melsbroek, etc ; IX, 32 (B-3) : Neerlanden, Nethen, Niel, Nossegem, etc... ; IX, 33 (B-4) : Opvelp, Oorschot ; (B-5) : n'existe pas ; VII, 79 (B6) : voir *supra* n. 9 ; VII, 80 (B-7) : voir *supra* n. 9 ; IX, 34 (B-8) : voir *supra* n. 10 ; IX, 35 (B-9) : voir *supra* n. 10 ; non coté (B-10) : Rhode-Saint-Pierre et Kortrijk-Dutsel ; (B-11) : n'existe pas ; IX, 36 (B-12) : Schoonderbueken, etc... ; IX, 37 (B-13) : Tirlemont, Tildonk, Tourinnes, Beauvechain ; IX, 38 (B-14) : Veldonck, Werchter ; IX, 39 (B-15) : Vissenaken, Wilderen ; IX, 40 (B-16) : Vossem, Tervuren ; IX, 41 (B-17) : Wakkerzeel, Wespelaar, Winksele ; IX, 42 (B-18) : Werchter.

(12) Voir à ce sujet R. VAN WAEFELGHEM, *Cart. Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 12 et sv. — A. D'HOOP, *Inventaire général...*, III, 352-353.

(13) En deux volumes, dont l'un se trouve aux A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9415 (A à L), l'autre aux A.A. PARC, IX, 3 (M à Z).

cens et dîmes : *Typographie boeck oft delineatie en affteeckeninck der abdije en convent van Heeren Parch en alle haer goederen, appendentien en dependentien der selfver, soo van erffuen, erfpachten, leenen als cheynsen, bij gesworen landmeters afghemeten door last en sorge van de E.H.L. de Pape, abt van Parch, en door den selfven bijeen vergadert en in order ghestelt en volbracht* (1), et un volume de cartes : *Register der cheynscarten toebehoorende d'abdije en convent van Heeren Parch bij Loven, ghemaect en ghemeten door last ende toedoen van den Eerw. Heere Libert de Pape, abt van Parck, volbracht in den jare 1666* (2). Le prieur A. de Vaddere rédigea quelques années plus tard, en 1695, un *Manuale sive liber memorialis proventuum, receptorum et expositorum ... ab anno 1695* (3). La série des comptes est remarquable (4) : ils courent des années 1279 à la suppression de l'abbaye, pratiquement sans interruption, soit cinquante et un registres in-4°, trois cent quatre-vingts in-8° et quatre cent quarante petits in-folios ; une des collections les plus complètes et les plus riches conservées pour nos régions. Parmi les censiers, retenons trois registres du XIII<sup>e</sup> siècle, sept du XIV<sup>e</sup> siècle et du XV<sup>e</sup> siècle, et environ quarante rouleaux de cens des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Pour l'histoire des relations entre Parc et les paroisses desservies par ses religieux, on dispose d'une vingtaine de registres du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une centaine de liasses, non classées, renseignent sur les procès où Parc fut impliqué du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Autre fonds important : celui de la correspondance des abbés et religieux, soit plus de 3.000 lettres, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle (5). L'historien de l'Ordre de Prémontré trouvera aussi son bien (6) à Parc ; tout comme celui de l'Université de Louvain (7), du Concile de Trente (8), des États de Brabant (9) ... Signalons enfin deux fonds étrangers à l'histoire de l'abbaye : le chartrier et les comptes du monastère de Gempe (10), et de nombreuses liasses de documents relatifs à l'abbaye de Mariënweert (11).

Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles conservent également une partie importante des archives relatives à l'histoire de Parc. D'abord le lot, qui, y ayant abouti à la suite des tribulations de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup>, a été classé à la Première Section dans le fonds des *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, aux nos 9380 à 9480, soit essentiellement : douze chartes (12), un cartulaire du XVIII<sup>e</sup> siècle (13), des bulles (14) et des copies de privilèges et d'immunités (nos 9388-9392) (15) ; plusieurs liasses de correspondance (nos 9393-9394) ; des documents relatifs aux activités religieuses et

(1) Plus de 300 pages et plus de 180 cartes en couleurs, en double exemplaire, l'un sur papier, l'autre sur parchemin (en mauvais état). Ils sont tous deux conservés, non cotés, dans le coffre-fort des A.A. PARC.

(2) Non coté, dans le coffre-fort des A.A. PARC. Cartes en couleur, sur parchemin, décorées de figurines et d'ornements par les miniaturistes Jean Meganck et Alexandre Courtmans.

(3) A.A. PARC, non coté. Ce *Manuale* contient en annexe, aux fos 268-270, la relation d'un voyage, à Prémontré, du prélat Sloomans et du prieur de Jonghe, en 1738, édité par J. VERSTEVLEN, *Un voyage à Prémontré au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, III, 182-194, Tongerlo, 1927.

(4) Nombre de séries ne sont pas encore cotées et se trouvent dispersées parmi d'autres documents. Relevons toutefois les suites, assez homogènes, conservées sous les nos IX, 52-105 ; VIII, 66-75 ; VIII, 11-59.

(5) Celle de l'abbé van Vlierden est en partie éditée par E. VALVERENS, *Une élection abbatiale au XV<sup>e</sup> siècle*, dans *Mélanges Charles Moeller*, 675-678 (bulles de Pie II), Bruxelles, 1914.

(6) Six registres du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, relatifs aux privilèges de l'Ordre, et de nombreux documents relatifs aux chapitres généraux et provinciaux prémontrés.

(7) Cinq registres (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) relatifs surtout aux fondations de bourses d'études, aux visites et aux privilèges de l'Université.

(8) Une correspondance et des comptes relatifs au Concile.

(9) Nombreux documents du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

(10) 75 registres de comptes, deux censiers du XVII<sup>e</sup> siècle et 295 chartes (1222 - XVIII<sup>e</sup> siècle) édités par M. DE TROOSTENBERGH, *Les chartes de l'Île-Duc à Gempe*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, Louvain, 1905-1908.

(11) Abbaye norbertine située aux Pays-Bas, prov. de Gueldre.

(12) De 1129 à 1419, la plupart publiées par E. DE MARNEFFE, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, II, III, IV, Anvers, 1903-1905.

(13) Contenant des actes de 1133 à 1264 (*Arch. Eccl. Brab.*, n° 9385).

(14) Voir à ce propos J. RAMACKERS, *Papsturkunden in den Niederlanden*, 10, qui publie les bulles de Victor IV (15 avril 1164) et d'Alexandre III (9 octobre 1177), sous les nos 108 et 184.

(15) Dont une liste des religieux de l'abbaye avec notice biographique, un règlement à l'usage des procureurs de 1654 (n° 9390), des statuts et des règlements (n° 9388).

institutionnelles du monastère (n<sup>os</sup> 9395-9404) ; enfin, une documentation fort importante — manuels de recettes, états des revenus, inventaires des biens meubles, quittances, comptes, surtout du XVIII<sup>e</sup> siècle — relative à l'administration du temporel de l'abbaye (n<sup>os</sup> 9405-9480). Dans le même fonds, on consultera l'une ou l'autre pièce de certaines institutions religieuses brabançonnnes (1). Toujours à la Première Section des Archives Générales du Royaume, on consultera les fonds du *Conseil d'État* (2), de la *Jointe des Amortissements* (3), du *Conseil du Gouvernement Général* (4), des *Archives de l'Assistance publique de la ville de Louvain* (5) et des *Archives de l'Ancienne Université de Louvain* (6). À la Deuxième Section, le fonds des *Chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des Pays d'Outre-Meuse* (7), de la *Chambre des Comptes* (8), de la *Cour féodale de Brabant* (9), de la *Chancellerie de Brabant* (10), des *Papiers du Conseil d'État et de l'Audience* (11). À la Troisième Section, les archives de l'*Office fiscal de Brabant* (12). À la Quatrième Section, les *Archives de l'administration du Brabant* (13).

On trouvera également des documents relatifs à l'abbaye de Parc dans les dépôts d'archives de Louvain. Certains de ceux-ci ont été détruits au cours des deux dernières guerres mondiales : celui de

(1) Dans les archives du prieuré du Val-des-Écoliers à Léau (n<sup>o</sup> 14689), du couvent de Terbank à Heverlee (n<sup>o</sup> 14361), de l'abbaye d'Averbode (n<sup>os</sup> 4973-4974), de l'abbaye d'Heylissem (n<sup>o</sup> 8511), de l'abbaye de Parc-les-Dames à Rotseelaar (n<sup>os</sup> 10092-10093), de la *Gestion des administrateurs des couvents supprimés* (n<sup>o</sup> 15360).

(2) N<sup>os</sup> 1160-1161 : Visites de l'Ordre de Prémontré (1672, 1698, 1716) et Chapitre général de l'Ordre (1635, 1717) ; n<sup>o</sup> 1230 : élections abbatiales de 1634, 1647, 1682, 1701, 1719 (sauf pour 1634, le dossier comprend chaque fois des lettres de commissaires, le résultat du vote et un état des revenus de l'abbaye). Voir sur ce fonds : M.-R. THIELEMANS, R. PETIT, R. BOUMANS, *Inventaire des archives du Conseil d'État*, 61, Bruxelles, 1954.

(3) N<sup>o</sup> 232 (16 août 1755). — Voir P. LEFÈVRE, *Inventaire des archives de la Jointe des Amortissements*, Bruxelles, 1926 ; P. LEFÈVRE, *Les dossiers d'amortissement des maisons norbertines des Pays-Bas au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, I, 76-78, Tongerlo, 1925.

(4) P. et J. LEFÈVRE, *Inventaire des archives du Conseil du Gouvernement général*, Bruxelles, 1925. — Et surtout J. LEFÈVRE, *Les dossiers relatifs à l'histoire moderne norbertine, dans les archives du Conseil du Gouvernement général*, dans *An. Praem.*, II, 192-200, Tongerlo, 1926. — Signalons les n<sup>os</sup> 69 et 70 (dossiers relatifs à la suppression de l'abbaye de Parc, 1789), 1591 (livres trouvés dans le refuge de l'abbaye de Parc à Bruxelles et confisqués après la suppression de l'abbaye au profit de la Caisse de Religion, 26 mars 1789), 1595 (pension spéciale réclamée et octroyée au proviseur de l'abbaye supprimée de Parc, 1789), 1611 (secours demandés par les curés et vicaires de l'abbaye supprimée de Parc, 1789), 2265-2270 (administration de l'abbaye supprimée de Parc, 1789).

(5) M. BOURGUIGNON, *Inventaire des archives de l'Assistance publique de la ville de Louvain*, Tongres, 1933-1934 : n<sup>os</sup> 227, 329, 1165, 1166, 1699, 1723, 2516, 3022, 3314, 3595, 3674, 3693, 4041, 4075, 5143, 5312, 5705, 7061-7067, 7084, 7087, 7149.

(6) H. DE VOCHT, *Inventaire des archives de l'Université de Louvain (1426-1797) aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles*, Bruxelles, 1927 : n<sup>os</sup> 672, 743, 751, 782, 1308, 3611, 4007, 4167, 4764, 5407.

(7) A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des Pays-d'Outre-Meuse*, 12 vol., Bruxelles, 1910-1962, tables rédigées par M.-A. GRUNZWEIG. Chartes originales et vidimées : n<sup>os</sup> 19, 32, 33, 58, 435, 436, 437, 486, 487, 552, 554, 781, 783, 787, 941, 942, 988, 989, 5791, 6843. Cartulaires : cartulaire XXII (*Chambre des comptes*, n<sup>o</sup> 17), f<sup>os</sup> 418 v<sup>o</sup>, 419 v<sup>o</sup>, 420, 420 v<sup>o</sup>, 421, 421 v<sup>o</sup>, 422, 422 v<sup>o</sup>, 423, 424 ; cartulaire XV (*Chambre des comptes*, n<sup>o</sup> 1), f<sup>o</sup> 56.

(8) L. GACHARD, A. PINCHART et H. NÉLIS, *Inventaire des archives des Chambres des Comptes, précédé d'une notice historique sur ces anciennes institutions*, 6 vol., Bruxelles, 1837-1931 : VI, 89, n<sup>o</sup> 46828 et 46892.

(9) L. GALSLOOT, *Inventaire des archives de la Cour féodale de Brabant*, 2 vol., Bruxelles, 1870-1884 : reg. 119, f<sup>o</sup> 81 ; reg. 123, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup> ; aveux et dénombremens : 8<sup>e</sup> liasse, n<sup>o</sup> 166 ; 27<sup>e</sup> liasse, n<sup>o</sup> 2217 ; 53<sup>e</sup> liasse, n<sup>o</sup> 4312.

(10) P. LEFÈVRE, *Les archives de la Chancellerie du Brabant et les élections abbatiales dans les maisons norbertines aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, dans *An. Praem.*, I, 187-189, Tongerlo, 1925. À retenir les n<sup>os</sup> 40, 41, 42 : élections de P. de Bruyn, A. Sootmans et F. de Loyers.

(11) Reg. 900, f<sup>os</sup> 108 et sv. (élections du 12 octobre 1558) ; reg. 907, f<sup>os</sup> 215 et sv. (élections du 19 janvier 1577) ; reg. 908, f<sup>os</sup> 38-57 (élections d'un administrateur le 27 mai 1578) ; reg. 911, f<sup>os</sup> 3 et sv. (élections du 8 février 1583) ; reg. 918, f<sup>os</sup> 211 et sv. (élections du 9 mai 1601) ; reg. 934, f<sup>os</sup> 34 et sv. (élections du 27 mars 1634).

(12) Reg. 314b à 317 : renseignements sur l'importance des revenus des Communautés religieuses en 1666.

(13) M.-R. THIELEMANS, *Inventaire des archives de l'administration de l'arrondissement du Brabant*, 18, n<sup>o</sup> 276, Bruxelles, 1964.

la Bibliothèque de l'Université (1) en 1914 et en 1940, celui de la Collégiale Saint-Pierre (2) en 1940. D'autres, connus par des inventaires, sont accessibles : les Archives de la Ville de Louvain, conservées à l'hôtel de ville (3), où l'on trouvera une série de conventions, accords et procès entre la ville et l'abbaye (4), des vidimus délivrés par l'abbé de Parc (5) et d'autres documents divers (6) ; les Archives du Château d'Arenberg à Heverlee (7), avec surtout des pièces relatives à la paroisse de Werchter, administrée par Parc (8).

À Rome enfin, aux Archives du Vatican, on pourra repérer les documents intéressant l'histoire de Parc grâce aux publications de l'Institut Historique Belge de Rome. On consulera notamment les inventaires de U. Berlière, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des archives vaticanes*, 192-193, nos 1724, 1725, 1735, Rome-Bruges, 1904 ; U. Berlière, *Inventaire analytique des Diversa cameraria des Archives vaticanes (1389-1500), au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Théroutanne et Tournai*, nos 316, 416, 482, 537, 572, 577, 582, 1691, Rome, 1906. Et certaines publications des *Analecta Vaticano-Belgica*, notamment celles de A. Fierens, *Lettres de Benoît XII*, Bruxelles, 1910 ; A. Fierens, *Suppliques d'Urbain V*, Rome, 1914 ; A. Louant, *Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani*, III, Bruxelles-Rome, 1942 ; J. Lefèvre, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et internonces des Pays-Bas pendant le régime espagnol (1596-1706)*, Bruxelles-Rome, 1942 ; L. Jadin, *Le cardinal Thomas-Philippe d'Alsace, archevêque de Malines, et le Saint-Siège. Correspondance tirée des archives du Vatican (1703-1759)*, Bruxelles-Rome, 1953.

Certains documents ont été publiés. R. van Waefelghem a édité un *Status monasterii Parcensis (1280-1329)*, dans *B.C.R.H.*, LXXXVII, 223-356, Bruxelles, 1923, comparable au polyptique de Saint-Trond ; un *Registrum piarum fundationum eleemosynarum Porte monasterii beate Marie Virginis Parcensis* (R. van Waefelghem, *Het boek der Aalmoezen der abdij van Park (1297-1387)*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XV, 705-728, 779-807, Anvers, 1924), liste des bienfaiteurs de cette fondation de bienfaisance de 1297 à 1387 ; et surtout le nécrologe de l'abbaye, mine de données biographiques concernant les prélats et religieux de Parc (R. van Waefelghem, *Le nécrologe de l'abbaye de Parc*, Bruxelles, 1908 ; l'on verra aussi R. Fruin, *De abten van Middelburg vermeld in het necrologium der abdij van Park*, dans *Archief. Vroegere en latere mededelingen vnl. in betrekking tot Zeeland*, 157-160, Bruxelles, 1909). Libert de Paepe, dans sa *Summaria cronologia* (9), Louvain, 1662, a surtout édité

(1) Qui conservait notamment plusieurs dizaines de ms. de Parc. Voir E. VAN BALBERGHE, *Un relevé des manuscrits de Parc conservés à la Bibliothèque de Louvain avant 1914*, cit. infra, 784.

(2) Les archives, du moins celles qui étaient conservées à la Collégiale même et dont L. LECLERCQ avait dressé l'inventaire, *Inventaire sommaire des archives de l'église collégiale de Saint-Pierre à Louvain*, dans *Annuaire du Clergé*, V-X, Malines, 1940. — A. D'HOOP, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, I, 187, y signalait « un registre contenant entre autres plusieurs accords intervenant entre le Chapitre et les abbayes du Parc et de Kortenberg (1443-1634) ». — Le chartrier de Saint-Pierre, par contre, existe toujours et est conservé au *Tabularium* de la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN ; voir l'inventaire par H. VANDERLINDEN, *Analyse de documents relatifs à l'histoire de Louvain et particulièrement à l'histoire de l'église Saint-Pierre*, dans *B.C.R.H.*, LXXII, Bruxelles, 1904.

(3) J. CUVELIER, *Inventaire des Archives de la Ville de Louvain*, 3 vol. in-8°, Louvain, 1929-1932.

(4) Nos 274, 3162, 3419, 3615, 3700, 4171 à 4174, 4176 à 4185, 4274.

(5) Nos 1277, 1279, 1289, 1326, 1469.

(6) Nos 2798, 4139, 4170, 4175, 4186, 4187 à 4190, 4224, 4490, 4493, 4582, 10679, 11793. — Ce dernier document est un registre in-folio, de 1698, illustré, contenant le règlement et les ordonnances de la Gilde des arbalétriers des Saints Quirin et Sébastien à Parc, rédigé par le prieur A. DE VADDER. À son sujet, voir E. VAN EVEN, dans *Bibliothèque norbertine*, V, 159-161, Heverlee, 1903 ; H.-J. SCHOOLS, *Gilde van den Edelen Handboge tot Parck ende Vinckenbosch bij Loven*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis van het aloude Hertogdom Brabant*, III, 519-527, Anvers, 1904.

(7) M. DE FRAINE-BLONDÉ et P. DE FRAINE, *Archief van het kasteel van Arenberg te Heverlee*, in-4°, 318, stencyl., Louvain, 1962.

(8) Nos BAH 102 (24) ; BH 62 (73), 75 (75), 149 (86) ; BB 9 (104) ; BR Wakk. 1 (134) ; F 296 (154) ; F 203 (146) ; M 8 (163) ; BBM 16 (111) ; NI, II, 3/8 (196).

(9) Voir à son sujet supra 774. — Signalons, à titre d'exemple, les diplômes de Godefroid I<sup>er</sup>, duc de Brabant (16-20 ; 30-32), Alexandre, évêque de Liège (21-28), Nicolas, évêque de Cambrai (30-31), Frédéric I<sup>er</sup>, empereur (40-42), Henri I<sup>er</sup>, duc de Brabant (85-86, 87-88), Gérard, évêque de Cambrai (90), Nicolas, évêque de Cambrai (90-91), Hugues de

des chartes et des bulles ; il est le seul d'ailleurs jusqu'ici à avoir publié un éventail complet et précieux de la documentation archivistique indispensable pour étudier l'histoire de l'abbaye de Parc ; généralement on s'est contenté de reprendre sa version des diplômes de l'époque de fondation et des premières décennies de l'histoire de l'abbaye (1). On trouvera d'autres chartes ou extraits édités dans : *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, VII, 219-221, Louvain, 1870 ; A. Debauche, *Introduction à l'histoire des rapports de l'abbaye du Parc avec la seigneurie d'Archennes, des origines à 1465*, mémoire de licence en Histoire moderne, Université de Louvain, 1951-1952, exemplaire dactylographié (chartes relatives à Archennes qui ne sont publiées ni par M. de Troostembergh, *Documents relatifs à l'histoire d'Archennes*, ni par E. de Marneffe, *Cartae Parcenses*) ; E. de Marneffe, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, II, 421-452, Anvers, 1903 (chartes relatives à Zichem, Runkelen, Werchter, Haacht, Wakkerzeel) ; II, 501-508 (Neerlanden, Nossegem, Woluwe) ; III, 17-36, Anvers 1904 (Heverlee) ; III, 137-149 (Houwaart, Winksele, Vossem, Pont-à-Celles, Bierbeek, Laken) ; III, 222-229 (Honsem, Rhode-Saint-Pierre) ; III, 395-400 (Graasen, Archennes) ; III, 584-597 (Tervuren, Louvain et environs) ; IV, 14-18, Anvers, 1905 (Louvain et environs, Lubbeek, Loonbeek, Léau, Vieux-Heverlee, Geet-Betz, Baarle) ; E. de Marneffe, *Cartulaire d'Afflighem*, dans *A.H.E.B.*, 2<sup>e</sup> section, CCCCLXXXVII, 577-578 (7 janvier 1240), Louvain, 1894 et sv. ; E. de Dynter, *Chronique des ducs de Brabant*, éd. P.-F.-X. De Ram, C.R.H., in-4<sup>o</sup>, II, 76-77 (1131), 78-79 (1140), 436-437 (1283), Bruxelles, 1854 ; J. de Klerk, *De Brabantsche Yeesten*, éd. J.-F. Willems, C.R.H., I, 672, Bruxelles, 1839-1869 ; M. de Troostembergh, *Documents relatifs à l'histoire d'Archennes*, dans *Bibliothèque norbertine*, V, 24-31, Heverlee, 1903 ; S.-P. Ernst, *Histoire du Limbourg*, éd. E. Lavalleye, VI, 450 (1284), Liège, 1847 ; C. Hugo, *Sacrae antiquitates monumenta historica, dogmatica, diplomatica*, I, 129, Nancy, 1725-1731 ; J. Molanus, *Historiae Lovaniensium libri XIV*, éd. P.-F.-X. de Ram, I, 211 (1140), Bruxelles, 1861 ; H. Nells, *Notitia relative aux premières donations de l'abbaye du Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, II, 24-26, Louvain, 1906 ; E. Poncelet, *Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont (1200-1220)*, 225-226, n<sup>o</sup> 237 ; 240, n<sup>o</sup> 254, C.R.H., Bruxelles, 1941 ; J. Raymaekers, *Chronicon Diestense*, dans *B.C.R.H.*, 3<sup>e</sup> série, II, 313, Bruxelles, 1861 ; O. Vredius, *Genealogia comitum Flandriae*, I, 228, Bruges, 1642.

Quelques bulles relatives à Parc ont été éditées par J. Ramackers, *Papsturkunden in den Niederlanden*, dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-Hist. Kl.*, 3<sup>e</sup> série, n<sup>os</sup> 8-9, 10, 18-19 ; n<sup>os</sup> 62, 100, 108, 184, Göttingen, 1933-1934 (on verra également P. Jaffé, *Regesta pontificum romanorum*, 2<sup>e</sup> édition, n<sup>os</sup> 8255, 8715, 13469, Leipzig, 1888), et R. van Waefelghem, *Une élection abbatiale au XV<sup>e</sup> siècle. Thierry de Thuldel, abbé de Parc-lez-Louvain (1462)*, dans *Mélanges Charles Moeller*, 675-678 (bulles de Pie II), Louvain, 1914. On consultera aussi E. Valvekens, *Le Chapitre général de Prémontré et les nouveaux statuts de 1505*, dans *An. Praem.*, XIV, 91-93 (*relictum* de la visite de Parc en 1502), Tongerlo, 1938 ; E. Valvekens, *Documents prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXIX, n<sup>os</sup> 3, 7, 12, 38, 39, 43, 47, 51, 66, Averbode, 1953 ; XXX, n<sup>os</sup> 69, 70 (documents rela-

---

Pierrepont, évêque de Liège (94-96), W. de Vallibus, archidiacre de Brabant (96-97, 98-99), Henri de Gueldre, évêque de Liège (123), etc ; les bulles d'Innocent II (33-36), Alexandre III (62-66), Urbain III (69-72), Honorius III (74, 75-77, 78-79), Clément IV (93-94), Innocent IV (103-109), Urbain IV (109-113), etc.

(1) G. DE HAES, *Chronologie de l'abbaye du Parc*, dans *Revue de l'Ordre de Prémontré et de ses missions*, III, 4-5, note 1 ; 54-55, note 1 ; 55-56, note 1 ; 56-57, note 1, Heverlee, 1900-1906. — C. HUGO, *Sacri et canonici ordinis Praemonstratensis Annales, pars prima*, II, CCCVI-CCCXIX, Nancy, 1736. — A. MIRAEUS, *Codex donationum piarum*, 266-267, Bruxelles, 1624. — A. MIRAEUS, *Noticia ecclesiarum Belgii*, I, 342 et 354, Anvers, 1630. — A. MIRAEUS et J. FOPPENS, *Opera diplomatica et historica*, I, 90-93, 453, 575-577, 579-580, 589, 597 ; II, 821-823, 851, 861, 871-872, 966, 970, 975, Louvain, 1723. — F.-J. RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen over de aloude abbdij van 't Park, door F.J. R., uit het fransch vertaalt, voltrokken en aangetekend, door J.-E. Jansen*, 133-150, Anvers, 1904. — A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 160-192, III, 59, 314, Bruxelles, 1659. — A. SANDERUS, *Laca Parthenia Mariani cultus...*, 52, Bruxelles, 1659. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, I, 190-193, 222-223 ; II, 66-67, 95, La Haye, 1725. — J. VERSTYLEN, *Les chartes de fondation de l'abbaye du Parc*, dans *An. Praem.*, V, 121-131, Tongerlo, 1929. — J. VERSTYLEN, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XIV, 228-236, Anvers, 1923.

tifs aux abbatiats de A. Wijten, L. van den Berghe, C. van der Linden, F. van Vlierden), Averbode, 1954 ; E. Valvekens, *Acta et documenta Joannis de Pruetis, abbatis Praemonstratensis* († 1596), dans *An. Praem.*, XXX, 256-258, Averbode, 1954 ; XXXI, 146-147, 259-261, 271-279, Averbode, 1955 ; XXXII, 293-303, 307-336, Averbode, 1956 (documents relatifs aux abbatiats de A. Loots et F. van Vlierden, constituant plusieurs séries de documents intéressant l'Ordre de Prémontré). On verra enfin les rapports des visites de l'Université de Louvain par J. Druys (R. van Waefelghem, *La visite de l'Université de Louvain par l'abbé du Parc, J. Druys, sous le règne des archiducs Albert et Isabelle*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, VII, 53-66, 85-116, Louvain, 1911), et par L. de Paepe (E. Reusens, *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain*, I, 654-684, Louvain, 1893-1902).

Une histoire valable de l'abbaye de Parc, conçue suivant les exigences actuelles en la matière, n'existe pour aucune période de l'Ancien Régime. Toutefois des aperçus chronologiques, se limitant essentiellement à l'énumération commentée des abbatiats, permettent de s'orienter sommairement, mais avec une certaine sécurité, dans l'évolution économique et le développement spirituel et culturel de la Communauté.

Listes abbatiales éditées d'abord. Celles antérieures aux listes très précieuses et sûres de R. van Waefelghem, sont généralement reprises à l'un des catalogues manuscrits conservés ou à telle ou telle liste éditée précédemment (1) ; relevons les énumérations de J. Molanus, en 1582, *Histoire Lovaniensium libri XIV*, édit. P.-F.-X. de Ram, I, 194-200, Bruxelles, 1861 ; J.-B. Gramaye, *Lovanium Brabantiae Metropolis*, 106-108, Bruxelles, 1606 (on la retrouve dans l'autre ouvrage de J.-B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae*, 107-108, Bruxelles, 1610) ; L. de Paepe, *Summaria cronologia...*, Louvain, 1662 ; C. van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, I, 194-196, La Haye, 1725 ; A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 157-283, Bruxelles, 1726 ; J. de Waersegger, *Chronicon contractum insignis ecclesiae Parchensis ordinis Praemonstratensis juxta muros Lovanienses*, Louvain, P. Denique, 1726 ; *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, I, 142, La Haye, 1729 ; la *Gallia Christiana*, V, 97-103, Paris, 1877 ; C. Hugo, *Sacri et canonici ordinis Praemonstratensis Annales*, II, 473-493, Nancy, 1736 ; P. Divaeus, *Rerum Lovaniensium*, lib. I, c. IV, 7, Louvain, 1757 ; F.-J. Raymaekers, *Recherches historiques sur l'ancienne abbaye du Parc*, dans *Revue catholique*, XVI, 1858 ; E. van Even, *Louvain monumental*, 249, Louvain, 1860, et E. van Even, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 470, Louvain, 1895 ; J. de Haes, *Chronologie de l'abbaye de Parc*, dans *Revue de l'Ordre de Prémontré et de ses missions*, III, Heverlee, 1900-1906 ; J.-E. Jansen, *Geschiedkundige navorschingen over de aloude abdij van 't Park*, dans *'t Parks Maandschrift*, Heverlee, 1900-1903, et J.-E. Jansen, *L'abbaye norbertine du Parc-le-Duc*, 219-237, Malines, 1929 ; R. van Waefelghem, *Nécrologe de Parc*, Bruxelles, 1908 ; R. van Waefelghem, *Le catalogue des abbés du Parc*, Bruxelles, 1911, et R. van Waefelghem, *Liste chronologique des abbés des monastères belges de l'Ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, XII, 22-25, Tongerlo, 1936 ; N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321-322, Straubing, 1955.

Histoires générales de l'abbaye de Parc ensuite. La première imprimée, — et la seule jusqu'ici à éditer de nombreuses chartes, bulles et documents d'archives, — est celle du grand abbé, Libert de Paepe, *Summaria cronologia...*, Louvain, 1662 ; le *Chronicon contractum insignis ecclesiae Parchensis ordinis Praemonstratensis juxta muros Lovanienses*, Louvain, 1726, de l'abbé de Waersegger la résume, tout en la continuant jusqu'en 1726. La première mise en œuvre véritable des documents conservés est due à F.-J. Raymaekers, *Recherches historiques sur l'ancienne abbaye du Parc*, Louvain, 1858 ; son texte fut repris, complété et traduit en 1904 par J.-E. Jansen, *Geschiedkundige navorschingen over de aloude abdij van 't Park, door F.-J. R., uit het fransch vertaald, voltrokken en aangetekend door J.-E. Jansen*, Anvers, 1904. Celui-ci écrit une nouvelle histoire de l'abbaye en 1929 : J.-E. Jansen, *L'abbaye norbertine du Parc-le-Duc. Huit siècles d'existence (1129-1929)*, Malines, 1929. Voir encore J.-E. Jansen, *De abten van 't Park en de belgische Staatkunde*, dans *'t Parks Maandschrift*, V, 223-227, Heverlee, 1905. C'est

(1) Voir *supra* 774, les catalogues inédits de Maes et Frumentius.

à partir de ces travaux de J.-E. Jansen que certains auteurs se sont préoccupés d'éclairer davantage certains aspects et périodes : R. van Waefelghem (1), *Conférence sur l'abbaye du Parc*, dans *Bibliothèque norbertine*, XIII, 236-247, Heverlee, 1911 ; Q. Nols, *Notes historiques sur l'abbaye du Parc ou cinquante ans de tourmente, 1786-1836*, Bruxelles, 1911 ; Q. Nols, *Les abbés du Parc, archichapelains des ducs de Brabant*, dans *Mélanges Charles Moeller*, I, 508-518, Louvain, 1914 ; et A. Versteyleen, *Beknopte geschiedenis van de norbertijner badij Park*, dans *Eigen en de Brabander*, XVI, 145-161, Merchtem, 1933.

Biographies d'abbés et d'hommes importants. Qu'on songe aux prélats Thierry de Thulden (R. van Waefelghem, *Une élection abbatiale au XV<sup>e</sup> siècle Thierry de Thulden, abbé du Parc-lez-Louvain (1462)*, dans *Mélanges Charles Moeller*, I, 671-682, Louvain, 1914 ; et A. Erens, *Thierry van Tuldel et la comende en Brabant (1470-1490)*, dans *An. Praem.*, I, 321-356, Tongerlo, 1925), Jean Maes (E. van Even, *Jean Maes, 31<sup>e</sup> abbé du Parc*, dans *Messenger des Sciences historiques de Belgique*, année 1870, 343-350, Gand, 1870 ; C. Goffaerts, *Masius et le cloître de Parc*, dans *Bibliothèque norbertine*, IV, 37-41, 64-71, 113-122, 151-157, Heverlee, 1902 ; Q. Nols, *Jean Masius, abbé du Parc (1635-1647). Sa vie et ses rapports avec les partisans de Jansenius*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 1-64, Louvain, 1908 ; V, 65-72, Louvain, 1909), Libert De Paepe (P. Lenaerts, *Un différend entre Libert de Pape, abbé du Parc, et Henri Assels, prévôt d'Oosterhout, 1655-1670*, dans *An. Praem.*, XXV, 22-50, Tongerlo, 1949), Simon Wouters (A.-J.-L. Jacobs, *Le prélat Simon Wouters et la première suppression de l'abbaye de Parc sous Joseph II*, Louvain, 1887), Melchior Nijsmans (J.-E. Jansen, *Melchior Nijsmans, prelaat der abdij van 't s'Hertogen-Park bij Leuven, erfaartsprelaat der hertogen van Brabant, bestendige assessor van den Raad van Brabant*, dans *Taxandria*, nouv. série, V, 91-111, Turnhout, 1933). Ou au bienheureux Rabodon (I. van Spilbeeck, *Le bienheureux Rabodo, O.P.*, dans *Bibliothèque norbertine*, I, 133-137, Heverlee 1899 ; J.-E. Jansen, *Navorschingen over het leven van den gelukzaligen Rabodo, kannunik der abdij van 't Park*, dans *'t Parks Maandschrift*, IV, 126-136, Heverlee, 1904) et à d'autres individualités célèbres (Q. Nols, *Quelques hommes célèbres qui ont professé à l'abbaye du Parc (1426-1694)*, dans *Bibliothèque norbertine*, VI, 119-129, 148-159, 226-236, 264-272, Heverlee, 1903). Ou à certaines circonstances, telles la fondation de l'abbaye (N., *Godefroid le Barbu, fondateur de l'abbaye du Parc*, dans *Bibliothèque norbertine*, II, 7-11, Heverlee, 1900), la bataille de Woeringen (M. de Troostembergh, *L'abbaye du Parc et la bataille de Woeringen*, dans *Bibliothèque norbertine*, IV, 55-64, Heverlee, 1902), le passage du prince d'Orange en 1674 (L. Fabry, *Le prince d'Orange à l'abbaye du Parc en juillet 1674*, dans *Bibliothèque norbertine*, XVI, 155-162, Heverlee, 1914), le huitième centenaire de l'abbaye en 1929 (P. Gillet, *Le VIII<sup>e</sup> centenaire de l'abbaye du Parc*, dans *Collectanea Mechliniensia*, XIX, 184-187, Malines, 1930 ; J. Schyrgens, *Le VIII<sup>e</sup> centenaire de l'abbaye de Parc-le-Duc*, dans *Revue générale*, II, 235-143, Bruxelles, 1929). Ou encore à certaines institutions particulières : l'aumônerie de la Porte (E. van Even, *L'ancienne aumônerie de l'abbaye du Parc*, dans *Bibliothèque norbertine*, I, 6-8, Heverlee, 1899) et la gilde des arbalétriers de Vinckenbosch (E. van Even, *Een woord over de Gilde van de heilige martelaars Quirinus en Sebastianus van 't Park*, dans *'t Park Maandschrift*, III, 88-91, Heverlee, 1903 ; E. van Even, *La gilde des archers de saint Quirin et de saint Sébastien à l'abbaye du Parc, 1486*, dans *Bibliothèque norbertine*, V, 159-161, Heverlee, 1903 ; H.-J. Schools, *Gilde van den Edelen Handboge tot Parck ende Vinckenbosch bij Loven*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 519-527, Anvers, 1904 ; L. Mellaerts, *Enkele bladzijden uit de geschiedenis van de Sint-Sebastiaen-gilde van Park en Vinckenbosch*, dans *Heverlee*, II, 2-8, Heverlee, 1960-1961).

Histoires du temporel enfin. Mais elles sont rares et ne touchent qu'à une période (par exemple G. Dupriez, *Le domaine agricole de l'abbaye norbertine du Parc-le-Duc au XVII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de licence en Histoire moderne, Université de Louvain, 1959) ou à une partie (par exemple A. Debauche, *Introduction à l'histoire des rapports de l'abbaye du Parc avec la seigneurie, d'Archennes, des origines à 1465*, mémoire de licence, Université de Louvain, 1951), exception faite de quelques aperçus assez superficiels sur les cures (2) (Q. Nols, *Les anciennes cures de l'abbaye de Parc*, dans *An. Praem.*, V,

(1) Voir *supra* 781, les autres études fondamentales de l'auteur.

(2) Parc possédait, au moment de sa suppression, une bonne quinzaine de cures dont elle avait le patronat sans

109-120, Tongerlo, 1929) et l'exploitation agricole de Parc (1) (J.-E. Jansen, *De landbouw en de abdij van 't Park in de Middeleeuwen*, dans *'t Parks Maandschrift*, V, 47, Heverlee, 1905). Voir en dernier lieu : J. de Kempeneer, *Het register der beneficiën en kerken van de abdij Park*, dans *Mededelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring voor Leuven en Omgeving*, VII, 229 et sv., Louvain, 1967.

On trouvera encore des données relatives à l'histoire de Parc dans les ouvrages de référence habituels (*Gallia Christiana*, V, 97-104, Paris, 1877 ; Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen âge. Topo-bibliographie*, 2268, Paris, 1894 ; L. de Wachter, *Repertorium der vlaamsche gouwen en gemeenten*, III, 75-77, Anvers, 1942-1948 ; L.-H. Cottineau, *Répertoire des abbayes et prieurés...*, II, 2189-2191, Mâcon, 1939 ; N. Backmund, s.v. *Parc*, dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, VIII, 105, Fribourg-en-Brigau, 1963) et les travaux de synthèse consacrés à l'histoire de l'Ordre de Prémontré en Belgique (C. Buvé, *Kiezingen van abten in de kloosters van Brabant bij de Norbertijnen, Benediktijnen, Bernardijnen en reguliere Kannuniken*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 193-194, Anvers, 1902 ; A. Erens, *Parochiezorg der Norbertijnen in Brabant*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XVI, 168-178, Merchtem, 1933 ; P. Lefèvre, *Un conflit entre le Général de Prémontré et les abbés du Brabant en 1656*, dans *An. Praem.*, IX, 247-271, Tongerlo, 1933 ; P. Lefèvre, *Le collège des Prémontrés à Louvain*, dans *An. Praem.*, XI, 44-73, Tongerlo, 1935 ; P. Lefèvre, *Les abbayes prémontrées dans les Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXXIX, Averbode, 1963 ; E. Valvekens, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnen abdijen en de opstand tegen Spanje (1576-1585)*, Louvain, 1929 ; E. Valvekens, *L'Ordre de Prémontré et le Concile de Trente. Le Chapitre national néerlandais de 1572*, dans *An. Praem.*, VI, 74-101, Tongerlo, 1930 ; J.-B. Valvekens, *Prémontrés inscrits à l'Université de Louvain pendant les années 1453-1689*, dans *An. Praem.*, XXII, 126-132, Tongerlo, 1946 ; XXXVI, 342-345, Averbode, 1960 ; XXXVIII, 338-343, Averbode, 1962 ; XXXIX, 357-358, Averbode, 1963 ; R. van Uytven et J. de Puydt, *De toestand der abdijen in de oostenrijkse Nederlanden, inzonderheid der statenabdijen, in de tweede helft der XVIII<sup>e</sup> eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XLVIII, 5-80, Anvers, 1965), à l'histoire de l'Ordre en général (E. Valvekens, *Les Chapitres généraux de l'abbé général Jean Despruets (1572-1596)*, dans *An. Praem.*, XVI, Tongerlo, 1940 ; E. Valvekens, *Les visites canoniques des abbayes prémontrées au XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXII-XXIII, supplém., 1-64, Tongerlo, 1946 ; XXIV, supplém. I-III, Tongerlo, 1948 ; XXV, supplém., 113-182, Tongerlo, 1949), à l'histoire de l'Église en Belgique (É. de Moreau, *Histoire de l'Église en Belgique*, III, 454, 456, 458, 460, 462, 639, 649 ; IV, 104, 123, 197, 298-299, 309-310, 341, 362, 366, 419 ; V, 25, 131, 141, 146-147, 169, 189, 210, 259, 405, 451, Bruxelles, 1945-1949 ; S. Axters, *Geschiedenis van de vroomheid in de Nederlanden*, I, 270-271, 277, 424, 438, 443-444, 458 ; II ; 283, 284, 291, 292, 330 ; III, 18, 252-255, 418, 440 ; IV, 222-224, 226, 228, 234, 236, 341, 342, Anvers, 1950-1956 ; A. Mens, *Oorsprong en betekenis van de Nederlandse begijnen- en begaardenbeweging*, 161, 237, 341, 345, 364, 368, Louvain, 1947), à l'histoire de Brabant (M. Martens, *L'administration du domaine ducal en Brabant au moyen âge (1250-1406)*, 30, 31, 34, 81, 87, 88, 92, 98, 100, 152, 212, 213, 216, 222, 263, 265, 305, 329, 330, 408, 564, 466, Bruxelles, 1954 ; J.-B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae*, 105-III, Bruxelles, 1606), et à l'histoire de Louvain (J.-B. Gramaye, *Lovanium Brabantiae Metropolis*, 105-III, Bruxelles, 1606 ; E. van Even, *Louvain monumental*, 244-249, Louvain, 1860 ; E. van Even, *Louvain dans le passé et le présent*, 458-471, Louvain, 1895).

compter ni les prévôtés, ni les chapellenies : Archennes (1257), Blanden (1380), Celles (1161), Korbeek-Lo (1481), Haacht (1230), Heverlee (1756), Notre-Dame-au-Bois (1650), Lubbeek (avant 1179), Tervuren (1227), Tremelo (1332), Wakkerzeel (1225), Werchter (1225), Winge-Saint-Georges (1234), Rhode-Saint-Pierre (1151), Kortrijk-Dutsel (1487) et Nieuwrode (1487). — L'abbaye possédait des refuges à Louvain, Bruxelles, Malines, Nivelles, Tirlemont, Saint-Trond, Vilvorde.

(1) A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Parc possédait 17 fermes, dont 11,7 % comptaient entre 20 et 60 ha., 33,3 % entre 60 et 100 ha., 56,6 % plus de 100 ha. : cfr R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen in de oostenrijkse Nederlanden, inzonderheid der statenabdijen in de tweede helft der XVIII<sup>e</sup> eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XLVIII, 66, Anvers, 1965.

Bibliothèque (1) : Les manuscrits de Parc ont été inventoriés pour la première fois sous la direction de l'abbé J. Maes en 1635, à la demande de A. Sanderus, pour la *Bibliotheca belgica manuscripta*, II, 162-175, Lille, 1653. Un autre inventaire aurait été dressé sous Joseph II (2) par ordre du Conseil du Gouvernement Général : il semble avoir disparu. Un troisième, inachevé, fut rédigé au début de ce siècle par R. van Waefelghem, archiviste de l'abbaye (3). Enfin, un dernier, en 1829 lors de la vente des manuscrits par les religieux eux-mêmes (4). Sur les 374 volumes ainsi dispersés, 253 ont été retrouvés dans différents fonds : la plus grande part à la Bibliothèque Royale à Bruxelles (147) ; d'autres principalement au British Museum à Londres (31) et à la Bibliothèque de l'Université de Louvain (27) (5) ; quelques-uns enfin, réintégrèrent leur bibliothèque d'origine (13). Les manuscrits datent en majorité des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et contiennent surtout des œuvres juridiques (6). Ils se reconnaissent aux caractéristiques suivantes (7) : 1<sup>o</sup> les inscriptions *Liber sancte Marie de Parco, Bibliothecae Parcensis*, etc... ; 2<sup>o</sup> les armoiries grattées sur les plats de leur reliure en veau fauve (XVIII<sup>e</sup> siècle) (8) ; 3<sup>o</sup> les cotes du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'intérieur du plat antérieur (*I* ou *K theca*, I à XII) (9).

Plusieurs abbés et de nombreux religieux, surtout au XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont exercé une activité littéraire (10). Soit comme historiens : qu'on songe aux prélats J. Maes, L. de Paeppe, J. de Waerseggere, ou aux religieux J. Frumentius († 1641), A. Rhodius ou Graesen († 1584), B. Seghers († 1678), F. van Vossum († 1778), M. Dirix († 1732). Soit comme écrivains religieux : les abbés J. Druys et J. Maes ; les religieux A. Bosmans († 1801), A. Smits († 1757), M. Peetermans († 1557), G. Poulet († 1602), F. Wennius († 1647). Soit encore comme écrivains profanes : H. de Puteo († 1445), E. de Pomreux († 1665), W. Zeebots († 1690), P. Willemaers († 1736). Soit enfin comme

(1) Ce paragraphe a été rédigé par É. VAN BALBERGHE, assistant à l'Université de Louvain, auteur d'un mémoire de licence sur *L'ancienne Bibliothèque des manuscrits de l'Abbaye de Parc. Essai de reconstitution*, XXXIII-453 p., ill., Louvain, 1968 (dactylographié).

(2) D'après Ch. PIOT, *Les manuscrits relatifs à l'histoire, provenant des couvents supprimés aux Pays-Bas par Joseph II*, dans *B.C.R.H.*, 4<sup>e</sup> série, IV, 173-210, Bruxelles, 1877. Extrait du catalogue de Parc, 207.

(3) A. A. PARC, non coté. — Seules les notices consacrées aux manuscrits de Parc qui furent détruits lors de l'incendie de la Bibliothèque de l'Université de Louvain en 1914 ont été éditées : É. VAN BALBERGHE, *Un relevé des manuscrits de Parc conservés à la Bibliothèque de Louvain avant 1914*, dans *An. Praem.*, XLIII, 62-71, Averbode, 1967.

(4) *Catalogue d'une très riche, superbe et nombreuse collection de livres et manuscrits en tous genres de sciences ; entre lesquels se trouvent plusieurs ouvrages capitaux, précieux, estimés, recherchés et rares ; dont la vente publique aura lieu en florins des Pays-Bas, et au comptant, avec augmentation de dix au cent, jeudi 22 octobre 1829, et jours suivans, respectivement à quatre heures de relevée très précises, au domicile et sous la direction de Henri Baumans, imprimeur-libraire, rue de Diest, n<sup>o</sup> 31, à Louvain. Libri manuscripti : in pergameno : 38-43 ; in charta : 43-46. — Pour les circonstances de la vente, voir Q.-G. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye du Parc ou cinquante ans de tourments. 1786-1836*, 174 et sv., Bruxelles, 1911.*

(5) Outre l'article cité plus haut (note 3), cfr É. DE MOREAU, *La Bibliothèque de l'Université de Louvain, 1636-1914*, passim, Louvain, 1918.

(6) Signalons cependant la fameuse *Bible de Parc* de 1148, contenant les *Annales Parchenses*, conservée à Londres, au BRITISH MUSEUM, Addit. 14788-90 et une bible de 1263, aux A. A. PARC.

(7) Cfr D. DE BRUYNE, *De la provenance de quelques manuscrits*, dans *Revue Bénédictine*, 121-124, Maredsous, 1934.

(8) Ces armoiries ont été reproduites dans DE JONGHE, J. HAVENITH et G. DANSAERT, *Armorial belge du bibliophile*, II, 431-432, s.l., 1930. — Elles furent grattées lors de la vente de 1829 : E. VAN EVEN, *Bericht wogens eenen bybel, geschreven in de abdy van Perk, by Leuven, ten jare 1148*, dans *Brabantsch Museum*, 61 n. 1, Louvain, 1860. — Quelques manuscrits seulement ont conservé leurs armoiries intactes.

(9) Et non I à XV comme le dit D. DE BRUYNE, *art. cit.*, 122-123. — Par ailleurs, le nombre 600 que nous propose D. de Bruyne comme « chiffre approximatif des manuscrits » nous semble excessif. Nos recherches montrent qu'il faut évaluer à environ 420 le nombre des manuscrits remplissant les rayons de la bibliothèque au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

(10) On trouvera d'abondantes indications biographiques et techniques sur ces écrivains dans L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, 4 vol., Bruxelles, 1900-1920 : I, 74, 124, 142, 168, 173, 185, 187, 194, 195, 206, 284, 301, 325, 414, 424, 551, 610, 626, 641 ; II, 13, 22, 25, 34, 54, 77, 119, 172, 186, 201, 230, 248, 256, 283, 308, 313, 325, 326-329, 381, 398, 410, 432 ; III, 39, 40, 44, 45, 50, 53, 55, 60, 62, 73, 77, 132, 137, 144, 147, 153, 155, 156, 163, 169, 174, 175, 182, 187, 189, 192, 194, 198, 199, 200, 201, 205 ; IV, 15, 19, 37, 56, 58, 85, 107, 114, 136, 151, 170, 182, 200, 227, 228, 231, 242, 246, 251, 319, 323, 338, 350. — Voir encore J. JANSEN, *L'abbaye norbertine de Parc-le-Duc*, 129 et sv., Malines, 1929.

copistes, tel Jacques Clinkart, prieur de 1348 à 1383 (A. Brounts, *Jacob Clinkart* († 1383), *kopiist en prior van de abdij von Park*, dans *An. Praem.*, XLIII, 302-315, Tongerlo, 1967).

Iconographie : Une quinzaine de toiles et gravures donnent une idée de l'évolution architecturale du complexe abbatial à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. En voici une énumération succincte. 1. Tableau de l'école flamande du XVII<sup>e</sup> siècle représentant *Godefroid le Barbu, duc de Brabant, fondateur de l'abbaye de Parc* (1) : l'abbaye vue des étangs. 2. Gravure dessinée et gravée par L. van Peteghem (2) : l'abbaye de Parc au XVII<sup>e</sup> siècle. 3. Plan panoramique de Louvain exécuté pour *Lovanium* (Anvers, 1605), de Juste-Lipse (3) : silhouette de l'abbaye. 4. Vue générale de l'abbaye dans J.-B. Gramaye, *Lovanium Brabantiae Metropolis*, 70, Bruxelles, 1606. 5. Gravure de l'abbaye dessinée par A. Courtmans et gravée par L. Vosterman, dans J.-B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae*, 108-109, Bruxelles, 1610 (4). 6. Sur une gravure de Mallery, représentant le bienheureux Rabodon : bâtiments de Parc (5). 7. Sur un paysage peint par Jean Coxie (6) : l'abbaye vue de la Porte Saint-Jean. 8. Gravure dessinée par A. Courtmans et gravée par L. Vosterman, présentant l'abbaye et publiée par A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, Bruxelles, 1659 (7). 9. Le complexe abbatial avant la construction de la tour actuelle, apparaît au second plan d'une aquarelle (8) de 1698 ornant la page de titre d'un registre de la gilde des arbalétriers des Saints Quirin et Sébastien (9). — 10. Les bâtiments abbatiaux figurent sur le fond du tableau de Blendeff célébrant le *Triomphe des licenciés en Théologie de l'abbaye du Parc* (10) commandé en 1698, par l'abbé van Tuycom, pour commémorer la proclamation de huit religieux comme licenciés en Théologie de l'Université de Louvain. — 11. Vue de l'abbaye par van Croes et Harrewijn, dans J. Le Roy, *Brabantia illustrata*, 11, Leide, Amsterdam, La Haye, 1705. 12. Vue de l'abbaye dessinée par H. van Wel et gravée par J.-B. Berterham, parue (11) dans le *Groot kerkelijk Toneel des Hertogdoms van Brabant*, 55, La Haye, 1727. 13. Vue de l'abbaye vers 1825 par Madou, d'après A. de Marbaix (12). — Signalons encore deux vues de l'abbaye conservées à la Bibliothèque Nationale de Vienne (13) et une série de photographies, des années 1890, conservées à la Bibliothèque Royale de Bruxelles (14).

Parmi les cartes et plans de l'abbaye et de son domaine relevons : 1. aux A.A.P., le *Typographieboek* de Libert De Paepe, de 1665, qui contient plus de 180 cartes coloriées des propriétés de Parc (15) ; une trentaine de cartes et plans (16) du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle ; 2. aux A.G.R., *Cartes et Plans, ms.*, nos 936 à 940 ; *Cartes et Plans, Suppl. ms.*, nos 221, 1002, 1004, 1068 à 1073, 1075 (17) ; 3. à la Biblio-

(1) J. JANSEN, *La peinture à l'abbaye du Parc et Catalogue historique et descriptif des tableaux*, dans *Revue de l'Ordre de Prémontré*, XV, 84-85, n° 79, Louvain, 1913.

(2) Publiée par E. VAN EVEN, *Louvain monumental*, 244.

(3) Publiée par E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 17.

(4) Publiée par E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 16.

(5) Publiée par E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 160.

(6) J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 71, n° 36.

(7) Publiée par E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 458-459.

(8) Publiée par E. VAN EVEN, dans *Bibliothèque norbertine*, V, 161, Heverlee, 1903, et dans *Louvain dans le passé et dans le présent*, 462.

(9) ARCHIVES DE LA VILLE DE LOUVAIN, n° 11793. À son sujet, cfr *supra* 779, n. 6.

(10) J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 38 et 61-63, n° 10. — Publiée par E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 462.

(11) Publiée par E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 468-469.

(12) Publiée dans DE CLOET, *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas*, II, pl. 102, Bruxelles, 1835.

(13) J. ROWET, *Les archives et bibliothèques de Vienne et l'histoire de Belgique*, 734, Bruxelles, 1956.

(14) *Département des cartes et plans*, nos 57 (SV, 20875) à 66 (SV, 20882) : tour de l'église et maison de l'abbé ; escalier et façade du quartier abbatial ; église abbatiale ; détail de l'escalier monumental ; ferme ; cloître côté jardin ; galerie du cloître ; bibliothèque ; cloître ; réfectoire.

(15) Voir A. D'HOOP, *Inventaire général...*, III, 347 ; L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, I, 142.

(16) A. D'HOOP, *Inventaire général...*, III, 353.

(17) Il s'agit de cartes figuratives de biens de l'abbaye. — Voir à ce propos A. D'HOOP, *Inventaire général...*, III, 347, 348-349.

thèque Royale de Bruxelles, *Cartes, Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1770-1778) de A. Ferraris*, feuille III.

Parc possède encore de nombreux portraits d'abbés et de religieux (1). Relevons ceux des prélats van Vlierden, Druys, Maes, van Tuycom, de Bruyn, de Waersegere, Sloomans, de Loyers, Généré, Wouters et Nysmans (2) ; et ceux des religieux H. de Jonghe (3), H. Wennen (4) et du groupe des licenciés promus en 1698 (R. Smets, G. van Herck, R. Delahaye, N. Nanckaerts, H. van Pluyren, G. van Oyenbrugge, R. Duchateau et L. van Molle) (5).

Du point de vue des sources monumentales, l'abbaye du Parc est privilégiée puisque ses bâtiments ont résisté à la tourmente de cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qui fut fatale à tant d'ensembles architecturaux monastiques.

L'architecture de Parc n'a pas fait l'objet d'une étude fouillée et complète. Toutefois deux auteurs, H. Mylius, *Die Parkabtei bei Löwen*, dans P. Clemen, *Belgische Kunstdenkmäler*, II, 133-160, Munich, 1923, et J.-H. Plantenga, *L'architecture religieuse dans l'ancien duché de Brabant depuis le règne des Archiducs jusqu'au Gouvernement autrichien (1598-1713)*, 238-248, La Haye, 1926 (on y ajoutera E. van Even, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 463 et sv. ; E. Michel, *Abbayes et monastères de Belgique*, 85-88, Bruxelles-Paris, 1923) l'ont examinée dans leurs synthèses consacrées à l'architecture dans les Pays-Bas. L'église abbatiale a été étudiée de fort près par R. Lemaire, *L'église du Parc*, dans *Bulletin des Métiers d'Art*, IV, 65-79, 257-260, Bruxelles, 1904 ; R. Lemaire, *Les origines du style gothique en Brabant 1. L'architecture romane*, 115-130, Bruxelles, 1906 (on y joindra L.-W. Verrees, *De romaanse abdijkerk van Park*, dans *Heverlee*, I, 2-7, Heverlee, 1959 ; L. Cloquet, *Abbaye du Parc*, dans *Revue de l'Art chrétien*, XIII, 268, 315-318, 1902). On trouvera également des données sur le complexe abbatial, mais généralement de seconde main, dans les guides destinés aux touristes (6) : É. van Ballaer, *Une visite de la ville de Louvain et de l'abbaye de Parc*, dans *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, IV, 92-99, Bruxelles, 1890 ; J.-E. Jansen, *Une visite à l'abbaye du Parc de l'Ordre de Prémontré*, Heverlee, 1899 ; J.-E. Jansen, *Beschrijving der hedendaagse abdij van 't Park*, dans *'t Parks Maandschrift*, Heverlee, 1906 ; E. Frisque, *L'abbaye du Parc-le-Duc. Louvain. Vade-mecum du visiteur, avec plans et dessins*, Louvain, 1932 ; *De Norbertijnenabdij van 't Park te Leuven*, s.l.n.d. (1945).

La décoration intérieure est relativement bien connue. Pour la peinture, on s'en référera à J.-E. Jansen, *La peinture à l'abbaye du Parc et Catalogue historique et descriptif des tableaux*, dans *Revue de l'Ordre de Prémontré*, XIV, 241-265, 304-313, Louvain, 1912 ; XV, 2-9, 95-108, 134-168, Louvain, 1913, et P. Lefèvre, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, dans la collection *Répertoire des documents graphiques relatifs à l'histoire nationale*, VIII, Bruxelles, 1917 (on y ajoutera J. Destrée, *Triptyque décoré d'une peinture sous verre provenant de l'abbaye du Parc (seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle)*, dans *Revue héraldique et onomastique*, II, 2-8, Bruxelles, 1921 ; J. Destrée, *Portrait d'Ambroise van Engelen, abbé du Parc (1510-1543)*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire*, I, 289-302, Bruxelles, 1931 ; J. Helbig, *Les églonisés des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art*

(1) Ils ont été publiés par J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, et P. LEFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, Bruxelles, 1917.

(2) Pour plus de détails, voir sous chaque abbatial *infra*.

(3) Religieux de Parc de 1720 à 1784 (P. LEFÈVRE, *Les portraits conservés...*, 14).

(4) Religieux de Parc de 1622 à 1646 (P. LEFÈVRE, *Les portraits conservés...*, 59).

(5) À ce sujet, voir J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 61-63, n<sup>o</sup> 10.

(6) Signalons encore, par souci d'exhaustivité, les articles parus dans certains illustrés et quotidiens. *Le Magasin pittoresque*, I, 253-254, ill., 1838. *Bulletin du Touring Club de Belgique* : J. VAN DAMME, VIII, 237-238, ill., 1902 ; J. DE JACQUIER, XLVI, 107-109, ill., 1940 ; SAINT-MARC, XXXV, 177-181, ill., 1929. *Ons Land* : M.S., XII, 152-153, ill., 1929 ; XXX, 15-17, ill., 1948. *De Toorist* : A. VERSTYLEN, VIII, 245-247, ill., 1929. *De Zondagsvriend* : E.W., III, 914-915, 936, ill., 1932. *De Vlaamse Radiogids* : M.S., IV, 1933. *Ons Volk* : XXX, 514-515, ill., 1947. *LePatriote illustré*, LXV, 425-428, ill., 1949. *De Vlaamse Linië* : L. DE BRUYNE, II, 6, ill., 23 septembre 1949. *Royal Auto* : M. BALOT, 17-21, ill., mai 1950. *Autogids* : R.M., VII, 1 et 6, ill., 19 août 1950. *De Standaard* : XXVII, 6 p., ill., 9 août 1950. *Het Nieuwsblad* : Z. v(AN) G(RASDONCK), XVIII, 1-2, 19 août 1950.

et d'Histoire de Belgique, 3<sup>e</sup> série, XVII, 54-57, Bruxelles, 1945) ; pour les plafonds de certaines salles, à Q. Nols, *Les plafonds en relief de l'abbaye du Parc*, dans *Bibliothèque norbertine*, XV, 177-186, 262-273, 281-285, Heverlee, 1913 ; pour les vitraux, à J. Helbig, *De Glasschilderkunst in België. Repertorium en documenten*, I, 35, 77, 92, 94-95, 136-142, 169, 182, Anvers, 1943-1951 ; J. Helbig, *Anciennes verrières de l'abbaye de Parc*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 4<sup>e</sup> série, XXX, 71-82 et fig., Bruxelles, 1958 (on y ajoutera J.-E. Jansen, *La peinture...*, dans *Revue de l'Ordre de Prémontré*, XIV, XV, et les *Analecta Praemonstratensia*, XXXIII, 191-192, Averbode, 1957) ; pour le mobilier, à T.-J. Gerits, *Het XVI<sup>e</sup> eeuwse koorgestoelte... van Park*, dans *Mededelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring voor Leuven en Omgeving*, VII, 32, Louvain, 1967.

L'abbaye de Parc, telle qu'on peut la voir actuellement, est un joyau présentant, à côté de réalisations importantes du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, des spécimens de l'architecture claustrale du XVII<sup>e</sup> siècle et une vieille abbatale qui n'a pas été remplacée mais remaniée maintes fois.

C'est au début du XIII<sup>e</sup> siècle que fut achevé le premier complexe abbatial digne de ce nom : l'église fut consacrée en 1228 par Jacques de Vitry. Au XV<sup>e</sup> siècle, débutent les premiers aménagements : érection du quartier abbatial (1450-1451), d'une tour flanquant l'église par Phierry de Thulden (1462-1494), d'un quartier des étrangers par Arnoul Wijten (1494-1515).

Charles van der Linden (1558-1576) fut un prélat de la Renaissance : c'est avec lui que débutent les campagnes de construction qui donneront à l'abbaye son visage définitif. Lui-même entama la reconstruction de l'aile orientale du cloître et de la salle capitulaire annexe. Les ailes septentrionales et méridionales, de 1636-1637, sont l'œuvre de l'architecte G. Nempe.

Les écuries et les granges, reconstruites vers 1660, le quartier des étrangers, de 1681, s'inspirent encore du style des années 1630 : sans doute par souci de sauvegarder une certaine unité. Mais de Waerseggere (1719-1730) ne s'encombrait plus de ces préoccupations et c'est au goût du jour qu'il fit reconstruire la prélatrice avec ses larges terrasses, l'escalier d'honneur, les portes aux lions, et certaines parties de l'église.

J.-E. Jansen, *L'abbaye norbertine*, 219-237, décrit les armoiries et la devise de tous les abbés de Parc (1). Les armoiries, — hormis celles de certains abbés nobles, — sont fantaisistes pour la période antérieure à la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. On en retrouve la série complète sur les verrières que l'abbé J. Maes avait fait exécuter pour les fenêtres du nouveau cloître (2) en 1635-1644, sur un tableau peint en 1724 pour orner la cheminée d'un des salons (3), et sur le mausolée des abbés, élevé en 1729 dans le chœur de l'église abbatiale ; on en lit également sur les portraits des prélats (4). Quant aux devises, les abbés n'ont la leur qu'à partir de L. de Paepe (5).

Il n'existe pas d'études sur la sigillographie de Parc ; on trouvera quelques notes dans Raymaekers-Jansen, *Geschiedkundige navorschingen over de aloude abdij van 't Park, door F.-J. R., uit het fransch vertaald, voltrokken en aangeteekend door J.-E. Jansen*, 62, note 3, Anvers, 1904, et dans J.-E. Jansen, *L'abbaye norbertine...*, 117-118. Le premier sceau connu (6) du *conventus* est dessiné dans le *Chronicon*

(1) E. VAN EYEN, *Les armoiries des abbés des trois anciennes abbayes de Louvain*, dans *Annales archéologiques de Belgique*, XXVIII, 550-558, Bruxelles, 1872, en reproduit 41, celles de tous les abbés de Simon à A. Franck (1872). L'armoire de Parc : *trois plants de muguets en fleur sur fond d'or*.

(2) Au sujet de ces verrières, voir *infra*, 818.

(3) A ce propos, voir R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés des monastères belges de l'Ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, XII, 64 ; J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 84, n<sup>o</sup> 78.

(4) Sur ces portraits, *cfr supra*, 786.

(5) La devise de l'abbaye : *Ne quid nimis*. Celle des abbés à partir de L. de Paepe est mentionnée sous chaque portrait.

(6) Plusieurs sceaux ont été dessinés dans le *Chronicon Masii*, aux A.A. PARC, VII (à son sujet, *cfr supra* 774) ; ou moulés aux A.G.R., *Coll. Sigill.* : n<sup>o</sup> 1579 (*Charles de Brabant*, 1254, *cfr* A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes... de Brabant*, I, 49, n<sup>o</sup> 58), n<sup>os</sup> 6437-6438 (*Collégiaux d'Alost*, 1348), n<sup>o</sup> 9408 (*Chapitre de Sainte-Waudru à Mons*, 1513), n<sup>o</sup> 13869 (*abbaye du Val-Saint-Lambert*, 1264), n<sup>o</sup> 14524 (*Hospices de Louvain*, 1291, n.s. ; M. BOURCIGNON, *Inventaire des Archives de l'Assistance publique de la ville de Louvain*, 422, n<sup>o</sup> 4041), n<sup>o</sup> 24766 (*Charles de Brabant*, 1357 ; A. VERKOOREN, *Inventaire...*, II, 339, n<sup>os</sup> 988 et 989), n<sup>os</sup> 27554 et 27554 bis (*Archives de Sainte-Gertrude à Louvain*, 1361, n.s.), n<sup>os</sup> 27588 et 27588 bis (*Chartes de Brabant*, 1395 ; A. VERKOOREN, *Inventaire...*, 3<sup>e</sup> partie, I, 266, ancien n<sup>o</sup> 6597,

*Masii* (1) : appendu à une charte de 1236, il représente un prince assis, tenant dans la main gauche une fleur et dans la droite une palme avec la légende *S. Conventus Sancte Marie de Parco* (2). J.-E. Jansen, *L'abbaye norbertine...*, 117, en signale un autre — *S. Conventus Parchensis ad causas* — sur un acte (3) du 16 avril 1694. On conserve encore à Parc deux matrices de sceaux conventuels de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : l'une représente un bouquet de fleurs avec la devise *Ne quid nimis* ; l'autre, une Vierge debout, portant sur le bras droit l'Enfant et tenant de la main gauche un sceptre, entourée de la légende *S. Conventus Parcensis Dominorum* (4).

Le plus ancien sceau de l'abbé conservé est en mauvais état : il est appendu à une charte (5) du béguinage de Louvain du mois d'août 1232 ; en cire verte, de forme ovale, il n'en subsiste que la partie supérieure, où l'on reconnaît une tête d'abbé et la volute de la crosse, entourée de quelques lettres ... *ig ... arco* (6). On trouve le dessin d'un autre (7), sans doute le même, appendu à un acte de 1236 : de forme ovale, il porte un abbé debout, revêtu d'une chasuble, tenant dans la main droite une crosse et dans la main gauche un livre, entouré de la légende *Sigill' abbatis de Parco* (8). Signalons encore le beau sceau de l'abbé Jean Balduwel (9), un *S. abbatis et conventus de Parco* appendu à une charte de 1291 dessiné par J. Masius (10), et la mention dans les comptes de l'abbaye de 1463 du sceau de Thierry de Thulden (11).

Quant aux épitaphes et inscriptions tombales, elles ont été recopiées dans le *Catalogus fratrum Parchensium* (12) qui indique également l'emplacement précis des diverses sépultures abbatiales.

\* \* \*

L'initiative de la fondation d'une Communauté norbertine dans le voisinage de la ville de Louvain, vient du duc de Brabant, Godefroid I le Barbu (13) ; elle s'inscrit dans le cadre d'une politique concertée du prince et du « monde laïc brabançon (les propriétaires de la terre et de ses revenus) visant à assurer, entre 1125 et 1150, le triomphe de ce qu'on a pu appeler les *ordres structurés* » et causant en Brabant, au cours de ce quart de siècle, un véritable « raz-de-marée

---

nouveau n° des registres 6690, n° 6843), n° 27589 (*Chartes de Brabant*, 1619), n° 27590 (*Chartes de Brabant*, 1619), n° 29760-29762 (ARCHIVES DE LA VILLE DE LOUVAIN, 1369, cfr J. CUVELIER, *Inventaire des archives de la ville de Louvain*, 99, n° 1279 et 1281). — Nous remercions vivement M. l'Archiviste Général du Royaume, É. SABBE, qui nous a aimablement communiqué le moulage de ces sceaux, et M<sup>lle</sup> A. SCUFFLAIRE, chef de travaux aux A.G.R., qui nous a fourni de précieux renseignements sur les collections dont elle assure la conservation.

(1) A.A. PARC, VII, *Chronicon Masii*, 97.

(2) On rencontre le même sceau appendu encore à un acte du 26 juillet 1619 : J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...* 116. — Moulage aux A.G.R., *Coll. sigill.*, n° 27590.

(3) A.A. PARC, Casier V, *Korbeek-Lo*, carton IV, liasses XL à XLI, n° 1.

(4) J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 117.

(5) J. CUVELIER, *Inventaire des archives de la ville de Louvain*, II, 162, n° 4623.

(6) J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 117.

(7) A.A. PARC, VII, *Chronicon Masii*, 97.

(8) J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 117. — On retrouve le même à un acte de 1254 ; A.G.R., *Chartes de Brabant*, n° 58 ; voir *supra* A.G.R., *Coll. Sigill.*, n° 1579.

(9) Conservé notamment aux ARCHIVES DE LA VILLE DE LOUVAIN (J. CUVELIER, *Inventaire...*, I, 120, n° 1326) et aux A.G.R. (*Chartes de Brabant*, n° 6690). Cfr *supra* A.G.R., *Coll. Sigill.*, n° 27588 et 27588 bis.

(10) A.A. PARC, VII, *Chronicon Masii*, 139.

(11) Voir RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 62, note 3 ; J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 118.

(12) Sur ce *Catalogus* conservé aux A.A. PARC, VII, voir *supra* 775. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, C. Hugo, *Annales...*, et RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, les ont pour la plupart édités.

(13) Conseillé et aidé par son villicus de Louvain, Tyetdelinus. — Sur le rôle de ce dernier dans la fondation de Parc, voir R. VAN UYTVEN, *Kloosterstichtingen en stedelijk politiek van Godfried I van Leuven (1095-1130)*, dans *Bijdragen voor de Geschiedenis...*, 178, note 2, Anvers, 1939, et J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 6.

prémontré allant de pair avec celui de l'Ordre de Citéaux » (1). Les mobiles de cette politique étaient certes d'ordre spirituel. Pas exclusivement toutefois. Il s'agissait notamment de promouvoir le défrichement des réserves forestières brabançonnaises (2), d'ériger des centres ou des institutions susceptibles d'engendrer des agglomérations le long des grandes voies axiales, et, dans le cas de Parc, d'étoffer l'infrastructure sociale et religieuse d'une ville, Louvain, qui en était encore à ses débuts (3) : tout comme le duc saxon, Henri le Lion (1139-1180), Godefroid I appuya l'évolution urbaine des centres de son territoire en faisant appel aux Prémontrés (4).

Née de cette politique qui, en Brabant, fit surgir coup sur coup, entre 1124 et 1140, Saint-Michel d'Anvers, Heylisseem, Tongerlo, Averbode et Postel (5), l'abbaye de Parc apparaît dans les témoignages écrits à partir de 1129. Mais elle existait déjà avant cette date. C'est en 1128 sans doute (6) que Gautier, abbé de Saint-Martin de Laon, accompagné de quelques religieux (7), se rendit à l'appel de Godefroid I (8) et s'installa dans la réserve de chasse ducale (*lustrum ferale, parcus ferarum*) située au sud de Louvain (9).

En 1129, Godefroid I le Barbu fit savoir solennellement, par un acte qu'on a conservé (10), qu'il donnait son terrain de chasse près de Louvain à Gautier, abbé du monastère prémontré de Saint-Martin de Laon, en vue d'y ériger une abbaye. Il approuvait les dons faits par Tyetdelinus, son *villicus*, rappelait qu'Alexandre, évêque de Liège, avait agréé la fondation, donnait au Chapitre de Saint-Pierre de Louvain un dédommagement pour les dîmes qu'il possédait à Vin-

(1) Voir G. DESPY, *Chapitres séculiers et réguliers en Brabant. Les débuts de l'abbaye de Diligheim à Jette*, dans *Cahiers bruxellois*, VIII, 262-263, Bruxelles, 1957.

(2) En font foi, dans le cas de Parc, les donations ducales de terres en friche situées à Zichem en 1134, de l'alleu boisé de Vossem en 1138, d'un hameau à Léau, etc...

(3) Voir R. VAN UYTVEN, *Kloosterstichtingen en stedelijk politiek van Godfried I van Leuven (1095-1139)*, dans *Bijdragen voor de Geschiedenis...*, XIII, 178-180, Anvers, 1959. L'auteur ne compte pas moins de onze fondations suscitées par Godefroid I.

(4) Voir K. JORDAN, *Die Bistumsgründungen Heinrichs des Löwen*, dans *Schriften des Reichsinstituts für ältere deutsche Geschichtskunde*, III, 87 et 136. — Le mobile invoqué par P. DIVARUS, *Rerum Lovaniensium...*, lib. I, 5, Louvain, 1757. — le duc aurait fait appel aux Prémontrés, pour lutter contre les erreurs de Tanchelin dans son duché, — est loin d'être prouvé.

(5) Heylisseem, abbaye à Ophelysseem, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont ; Tongerlo, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo ; Averbode, prov. de Brabant, cant. de Diest ; Postel, abbaye à Mol, prov. d'Anvers, cant. de Mol.

(6) Une tradition, tardive il est vrai, signale que l'abbaye de Parc fut fondée en 1128 le même jour que celle de Grimbergen : J. JANSSEN, *L'abbaye norbertine...*, 6-7 ; Q. NOLS, *Cinquante ans de tourmente...*, 7. Elle n'a rien d'in vraisemblable, du moins en ce qui concerne le millésime : l'acte de 1129, dont il sera question plus loin, laisse supposer qu'en cette année les religieux laonnais avaient reçu déjà plusieurs biens importants et que la jeune Communauté était organisée, économiquement dotée et canoniquement admise par l'évêque de Liège.

(7) On ne sait au juste ni combien ni qui ils étaient. Une tradition, également tardive, parle de douze religieux, — ce qui est faux puisque ce nombre ne sera atteint qu'en 1132, — et signale, parmi les religieux laonnais, un certain Rabodon qui aurait encore vécu du temps de l'abbé Philippe (1142). — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, a confondu les témoins de l'acte de 1129 avec les premiers religieux. — Voir encore des interprétations contradictoires de cette liste des témoins dans R. VAN WARPELGHEM, *Nécrologe de Parc...*, au 2 janvier, et J. JANSSEN, *L'abbaye norbertine...*, 7.

(8) Sur les débuts de Parc, voir notamment : N., *Godéfrroi le Barbu, fondateur de l'abbaye du Parc*, dans *Bibliothèque norbertine*, II, 7-11, Heverlee, 1900. — A. VAN LANGENDONCK, *Les origines des Prémontrés dans les diocèses de Liège et de Cambrai*, dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 187, Louvain, 1896. — E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 459. — J. JANSSEN, *L'abbaye norbertine...*, 15. — É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, III, 458 et sv.

(9) Bien que les témoignages écrits, relativement contemporains de la fondation, — l'acte de 1129 notamment, — n'en fassent pas mention, tous les chroniqueurs et historiens de l'abbaye parlent d'un château qui se serait trouvé au milieu de la réserve ; J. JANSSEN, *L'abbaye norbertine...*, 3, en dernier lieu, produit une série d'arguments assez fantaisistes.

(10) Original aux A.A. PARC, n° 1. — Reproduction photographique dans J. JANSSEN, *L'abbaye norbertine...*, 4.

ckenbosch, prenait des mesures pour la bonne entente entre les deux Communautés, et donnait son accord pour qu'un abbé fût élu dès que la Communauté compterait douze membres (1). L'évêque de Liège, qui avait consenti à l'érection du monastère, donna une charte (2) de confirmation en 1131 : il y reprit l'acte de 1129 auquel il ajouta le privilège de l'extrême-onction et de l'enterrement des religieux dans leur propre cimetière (3).

Voilà ce que l'on sait avec certitude des premières années de l'abbaye de Parc. On aimerait pouvoir rehausser ces données aussi sèches qu'officielles de quelques indices plus humains qui nous introduiraient davantage dans l'aventure spirituelle de ces pionniers. « Mais dans leurs paroisses comme dans leurs abbayes, ces religieux semblent n'avoir travaillé que pour Dieu et pour les âmes, sans aucun souci de l'histoire » (4). Car il en sera des premiers siècles de la fondation comme de ses premières années : aucun témoignage narratif important (5), pour Parc comme pour les autres abbayes norbertines belges d'ailleurs, ne les éclaire. C'est donc uniquement par le biais des pièces d'archives, celles-là en général fort nombreuses, que l'on peut, mais très difficilement, avoir accès à la vie spirituelle et sociale de nos religieux.

Un point toutefois sort quelque peu de cette grisaille générale : la présence d'une Communauté féminine, doublant celle des hommes. On sait que le mouvement de rapprochement des Communautés de femmes des monastères d'hommes s'accrut avec l'institution de l'Ordre de Prémontré (6). Tandis que Cîteaux refusait l'admission de femmes à proximité d'abbayes d'hommes, les fondations de Norbertines se multipliaient rapidement (7). Qu'en était-il à Parc ? Le monastère était-il double dès l'origine ? On ne le sait au juste, mais sous l'abbatiat de Philippe (1142-1165), il l'était incontestablement (8). Une lettre de cet abbé à Hildegarde de Bingen, avec qui il correspondait (9), le prouve : *Ora, écrit Philippe, pro me ... et pro congregatione fratrum et sororum quam habeo regere...* (10). H. Lindeman (11) a émis l'hypothèse que ces *sorores* étaient

(1) Résumé de l'acte dans les *Annales Parchenses*, 605, sub anno 1120, aux A.A. PARC, VII. — Édition de l'acte par : L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 16-20. — E. SANDERUS, *Chorographia...* I, 90-91. — C. HUGO, *Annales...* CCCVI-CCCVII. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 90-91. — *Gallia christiana*, V, 292. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, I, 190-191. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 133-135. — A. VERSTEYLEN, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XIV, 228-230. — A. VERSTEYLEN, *Les chartes de fondation de l'abbaye du Parc*, dans *An. Praem.*, V, 122-124. — Vinckenbosch, lieu-dit à Heverlee.

(2) L'original a disparu.

(3) Éditions : L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 21-28. — C. HUGO, *Annales...*, II, CCCVII-CCCIX. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, I, 191-193. — MIRAEUS, *Codex donationum piarum*, 266-267. — MIRAEUS, *Notitia ecclesiarum Belgii*, I, 342. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 92-93. — P.-F.-X. DE RAM, *Chronique des ducs de Brabant par E. de Dinter*, II, 76-77, Bruxelles, 1854. — G. DE HAES, *Chronologie de l'abbaye du Parc*, III, 4-5, note 1, Louvain, 1901. — J. VERSTEYLEN, *Les chartes de fondation de l'abbaye du Parc*, dans *An. Praem.*, V, 124-126.

(4) É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, III, 462.

(5) Les *Annales Parchenses* exceptées, mais on sait qu'elles se contentent généralement de renseigner la succession des abbés.

(6) À ce sujet notamment : U. BERLIÈRE, *Les monastères doubles aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, dans *Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres*, 2<sup>e</sup> série, XVIII, 22-23, Bruxelles, 1923. — A. MENS, *Oorsprong en betekenis van de Nederlandse begijnen en beaardenbeweging*, 161 et sv. — S. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid in de Nederlanden*, I, 271.

(7) Hérیمان de Tournai évalue à plus de dix mille le nombre de converses des abbayes norbertines vers 1150 : *De miraculis sanctae Mariae Laudunensis*, éd. M.G.H., SS, XII, 657 et 659. — Sur les femmes dans l'Ordre de Prémontré au XII<sup>e</sup> siècle, voir H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo depuis sa fondation jusqu'en 1268*, 92-103, Louvain, 1914 ; A. ERENS, *Les sœurs de l'ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, V, 5-25, Tongerlo, 1929.

(8) Sur le monastère double de Parc, voir : J. MOLANUS, *Historiae Lovaniensium libri XIV*, I, 220. — E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 460 ; — E. VAN EVEN, *Louvain monumental*, 245. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 110-112.

(9) Voir *infra* 793.

(10) MIGNÉ, *P.L.*, CXCIV, 277.

(11) H. LINDEMAN, *S. Hildegarda en haar nederlandse vrienden*, dans *Ons geestelijk Erf*, II, 128-160, Anvers, 1928.

sans doute celles du monastère de Parc-les-Dames (*Parcum Dominarum*), chanoinesses de Saint-Augustin qui passèrent à l'Ordre de Cîteaux après 1215. Mais cette conjecture est à rejeter. Non seulement il y a une incompatibilité chronologique entre ces deux rapprochements (1), mais aussi une autre hypothèse plus vraisemblable explique les propos de Philippe : celui-ci faisait sans doute allusion à la Communauté de femmes qui, établie dans les parages de la nouvelle abbaye (2), est attestée par la mention dans l'obituaire de Parc (3) d'une dizaine de *conversae* et de *sorores ad succurrendum*. L'existence de cette Communauté fut sans doute éphémère : une opposition générale ne tarda pas à se manifester contre ce mode de vie, comme en témoignent les Chapitres généraux de l'Ordre de 1159-1177, si bien qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle le monastère double de Parc avait vécu (4).

\* \* \*

**SIMON.** En 1132, Gauthier, qui avait dirigé la Communauté pendant un peu plus de trois ans, retourna à Laon. Le jeune couvent, ayant atteint le nombre canoniquement prévu de douze membres, était désormais en droit de se choisir un abbé et porta son choix sur Simon (5), un des compagnons de Gauthier (6), qui gouvernera l'abbaye pendant dix ans.

Quelques-uns de ces religieux fondent, en 1137, le monastère norbertin de Ninove (7). C'est sous son gouvernement que Parc acquit les domaines de Schoonderbueken, près de Zichem (8), et Runkelen (9), et entreprit de défricher une partie de la forêt de Soignes à Vossem (10).

(1) A. et G. DESPY, *Un problème d'histoire cistercienne : les débuts de l'abbaye de Parc-les-Dames*, dans *R.B.P.H.*, XLII, 1242 et sv., Bruxelles, 1964, ont prouvé que Parc-les-Dames fut fondé entre 1183-1190 et 1215.

(2) Voir à ce propos J.-A. V., dans *An. Praem.*, IV, 324-325, Tongerlo, 1928.

(3) Voir R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, en cite quelques-unes, 110, note 1. — Voir aussi A. MENS, *Oorsprong van de Nederlandse begijnen...*, 237, note 52, à propos d'une *Helwigis de Bruxella, begina*, et d'une *Helwigis, conversa*.

(4) D'après J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 12-13, notamment, les Norbertines se seraient transportées à Rotseelaar, pour y fonder Parc-les-Dames. A. et G. DESPY, *Les débuts de Parc-les-Dames*, dans *R.B.P.H.*, XLII, 1242 et sv., expliquent les origines de cette abbaye sans faire intervenir les Norbertines de Parc.

(5) Voir à son sujet : L. DE PARPE, *Summaria cronologia*, 29. — *Gallia christiana*, V, 97-98. — C. HUGO, *Annales...*, 473. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 5-12. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 8 et 218. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 135-136. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 67-68. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321. — Simon est cité dans une charte non datée (qui se situe entre 1135 et 1138 sans doute) relative à Saint-Remi de Reims : MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 525.

(6) *Annales Parchenses*, 605, sub anno 1132, aux A.A. PARC, VII : *Hic ordinatur dominus Synon, primus abbas Parchensis*.

(7) Voir à ce propos le *Chronicon Balduini Ninouensis*, éd. J.-J. DE SMET, *Corpus chronicorum Flandriae*, II, 581 et sv. — Sur cette fondation du point de vue de Parc, voir C. HUGO, *Annales...*, II, 369 et sv., et J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 8-9. — Ninove, prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove.

(8) Donnés par le duc de Brabant, acte édité par RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 138-139. — Zichem, prov. de Brabant, cant. de Diest.

(9) Donnés par Gislebert, comte de Duras, donation approuvée par l'évêque de Liège en 1134 : éd. RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 137-138. — Le geste du comte de Duras visait l'établissement d'une Communauté de Norbertines qui se transporta par la suite à Gempe. Voir E. NEEFS, *Le monastère de l'Île-Duc à Gempe*, Louvain, 1867. — M. DE TROOSTENBERGH, *Les chartes de l'Île-Duc à Gempe*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, I et tomes sv., 1905. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 346. — Runkelen, prov. de Limbourg, cant. de Saint-Trond ; Vossem, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(10) Q. NOLS, *Les abbés de Parc archichapellains des ducs de Brabant*, dans *Mélanges Charles Moeller*, I, 509, Bruxelles, 1914.

En 1139, l'évêque de Cambrai confirma la fondation et les biens de l'abbaye (1).  
Simon mourut un 30 mars (2) en 1142 sans doute (3).

**PHILIPPE** (4) lui succéda (5) dès 1142. Son abbatiat fut particulièrement fécond, tant au spirituel qu'au temporel. Les agrandissements successifs du domaine de Parc se reflètent essentiellement dans une série de confirmations duciales, impériales et pontificales. Le duc de Brabant, d'une part, ratifie : vers 1142 des donations opérées au cours des premières années d'existence de l'abbaye (6) ; en 1147, des terres et dîmes sises à Nossegem (7) données par Inglebert de Atrio, des biens sis à Woluwé et Stockel (8), la moitié d'un moulin à Stockel et une partie d'un bois (9) ; en 1149, l'alleu de Ganshoren avec une partie des dîmes de la paroisse de Laeken, donnés par Hervé de Calmont (10). L'empereur Frédéric I Barberousse, d'autre part, prend en 1154 l'abbaye sous sa protection, ratifie sa fondation et ses propriétés et lui donne le duc de

(1) Éd. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 30-31. — Évaluer même approximativement l'importance du domaine à ce moment, comme le fait J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 17, est impossible, car « le relevé chronologique des donations faites à la grande abbaye des Prémontrés pendant les cinquante premières années de sa fondation (1128-1180) est singulièrement compliqué et présente de réelles difficultés d'interprétation, de nature à dérouter la critique. Si l'on veut connaître les libéralités dont le nouvel institut monastique fut gratifié à cette époque, on constate en effet, et non sans quelque étonnement, que ni le riche chartrier abbatial, ni les deux cartulaires du XIII<sup>e</sup> siècle, conservés aujourd'hui au Parc même, ne nous ont conservé (à une exception près) la moindre charte de ces généreux bienfaiteurs... » (H. NELIS, *Notitia relative aux premières donations de l'abbaye du Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, II, 26, Louvain, 1906).

(2) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 135-136. — Il est cité dans les nécrologues d'Averbode, Grimbergen, et Tongerlo.

(3) A.A. PARC, VII, *Annales Parchenses*, 605, sub anno 1142 : *Obiit dominus Symon, primus abbas de Parco*. — D'après le *Catalogus fratrum* de L. DE PAEPE, aux A.A. PARC, VII, vingt-six religieux seraient entrés à Parc sous l'abbatiat de Simon (cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...* 112) ; ces chiffres, tout comme ceux cités par la suite, sont évidemment à prendre avec circonspection.

(4) Sur cet abbé voir : L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 142 et sv. — C. HUGO, *Annales...*, II, 473. — *Gallia christiana*, V, 98. — *Chronicon Masii*, anno 1154, aux A.A. PARC. — *Chronicon Frumentii*, 17, aux A.A. PARC. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, II, 34. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 403-404. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 68. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.* XII, 22. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 220. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(5) *Annales Parchenses*, 605, sub anno 1142, aux A.A. PARC : *Succedit dominus Phylippus secundus abbas*. — Cité vers 1145 (E. DE MARNEFFE, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 17), entre 1142 et 1152 (*Ibidem*, II, 428), en 1147 (*Ibidem*, I, 250 ; IV, 364) : ce sont les références les plus précises pour le début de son abbatiat. Celles pour la fin de son abbatiat : citée en 1164 (E. DE MARNEFFE, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...* III, 140) et en 1165 (*A.H.E.B.*, XXIV, 212).

(6) Il s'agit en fait d'une *notitia*, authentiquée par le sceau du duc de Brabant, Godefroid I<sup>er</sup> ou Godefroid II portant la date de 1129, mais qui ne remonte pas au-delà de 1141 (comme l'a montré H. NELIS, *Notitia relative aux premières donations de l'abbaye du Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, II, 24-26 ; éditée aussi par RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 135-137). J. CUVELIER, *La formation de la ville de Louvain*, dans *Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres*, 2<sup>e</sup> série, X, 30, Bruxelles, 1935, propose même d'en reculer la rédaction après celle du diplôme de Frédéric I<sup>er</sup> (cfr *infra*), soit après 1154, parce que dans ce dernier diplôme n'est pas citée une acquisition signalée dans la *notitia* ; cet argument ne porte pas, puisque comme le fait observer P. BONENFANT, *La date de la mort de Godefroid I, duc de Brabant*, dans *R.B.P.H.*, XIX, 147, le diplôme impérial ne prétend pas donner une énumération complète des possessions. La *notitia* mentionne, outre la donation du duc Godefroid I<sup>er</sup>, les transports de biens faits à l'abbaye par Renier de Vossem et Gilbert, son frère, par une femme nommée Cunégonde, Étienne de Wesembeek, Gérard d'Everberg, Gossuin d'Heverlee, Rentzo de Thildonc, Arnoul de Rhode, Thierry de Bruxelles, Eustache de Thielt, Gela, Gérard de Boutersem, Baudouin de Zanthove et Gérard de Woluwe, soit quatorze donations.

(7) Nossegem, prov. de Brabant, cant. de Schaerbeek.

(8) Woluwé, prov. de Brabant, cant. de Saint-Josse-Ten-Node ; Stockel, lieu-dit à Woluwé-Saint-Pierre.

(9) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 17-18. — E. DE MARNEFFE, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, II, 502-503.

(10) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 18. — Ganshoren, prov. de Brabant, cant. de Molenbeek-Saint-Jean ; Laeken, lieu-dit à Bruxelles.

Brabant comme avoué perpétuel, sous réserve toutefois qu'il n'acceptera cette charge qu'à titre gratuit (1). Le Souverain Pontife, enfin et surtout, fut plusieurs fois sollicité sous l'abbatit de Philippe en vue d'apporter sa confirmation et son approbation aux statuts, privilèges, concessions et possessions de l'abbaye : Innocent II (2) en 1142, Eugène III (3) en 1145 et 1147 (4), Victor IV (5) en 1162 et 1164 (6). Si l'on y ajoute qu'en 1146, Parc acquit de l'abbaye de Middelbourg la ferme de Veldonk sous Werchter (7), qu'elle obtint en 1151, du duc de Brabant, l'église et les dîmes de Rhode (8), et, après 1155, encore d'autres biens et privilèges (9), on concédera que le monastère, sous l'abbatit de Philippe, vécut une phase importante de l'organisation et de la consolidation de ses structures économiques, juridiques et institutionnelles.

Philippe n'était pas que bon administrateur : son activité épistolaire, — il a entretenu une correspondance intéressante avec Hildegarde de Bingen (10) et avec une abbesse de Bonn (11), — et la production du *scriptorium* de Parc sous son abbatiat (12), témoignent de ses préoccupations spirituelles et intellectuelles (13).

(1) Original aux A.A. PARC, n° 11, reproduit dans J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 10-11, et J. VERSTEYLEN, *Les chartes de fondation...*, dans *An. Praem.*, V, 128-129. — Édit. : L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 40-42. — C. HUGO, *Annales...*, II, CCCXI-CCCXII. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 270. — G. DE HAES, *Chronologie de l'abbaye de Parc*, III, 56-57, note 1. — J. VERSTEYLEN, *Les chartes de fondation...*, dans *An. Praem.*, V, 126-128. — Voir aussi H. SIMONSPELD, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Friedrich I*, dans *Jahrbücher der deutschen Geschichte*, 230, Leipzig, 1908.

(2) JAFFÉ, I, 904, n° 8255 : 17 décembre 1142. — Édit. : L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 33-36. — C. HUGO, *Annales...*, CCCX-CCCXI. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 822-823. — MIGNÉ, *P.L.*, CLXXIX, 610-611, n° DXLIII ; — G. DE HAES, *Chronologie de l'abbaye de Parc*, III, 54-55, note 1.

(3) JAFFÉ, II, 21, n° 7815 : 10 mars 1145. — Édit. : L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 36. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 164. — G. DE HAES, *Chronologie de l'abbaye de Parc*, III, 55-56, note 1.

(4) 7 mai 1147 : édit. RAMACKERS, *Papsturkunden...*, 182-184, n° 62.

(5) 25 juillet 1162 : édit. RAMACKERS, *Papsturkunden...*, 232-233, n° 100.

(6) 15 avril 1164 : édit. RAMACKERS, *Papsturkunden...*, 243, n° 108.

(7) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 18-20. — Middelbourg, Pays-Bas, prov. de Zélande ; Werchter, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

(8) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 22 ; édit. de l'acte, 140-141. — Rhode-Saint-Pierre, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot.

(9) Il s'agit en l'occurrence des donations et privilèges accordés par un acte faussement daté de 1140, édité par : L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 30-32 ; C. HUGO, *Annales...*, II, CCCIX-CCCX ; MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 821 ; C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, I, 191 ; P.-F.-X. DE RAM, *Chronique des ducs de Brabant par E. de Dynter*, II, 78-79 ; J. MOLANUS, *Historia Lotaniensium libri XIV*, I, 211 ; RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 139-140 ; J. VERSTEYLEN, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XIV, 232-233. — Sur cette charte, voir A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, 384, note 1, Bruxelles, 1855 ; A. WAUTERS, *Table chronologique...*, II, 221 et 810, Bruxelles, 1868 ; S.-P. ERNST, *Histoire du Limbourg*, éd. E. LAVALLEY, III, 85, note 1, Liège, 1883 ; W. BERNHARDI, *Konrad III*, dans *Jahrbücher der deutschen Geschichte*, 100, Leipzig, 1883 ; et surtout P. BONENFANT, *La date de la mort de Godefroid I, duc de Brabant*, dans *R.B.P.H.*, XIX, 145 et sv. Ce dernier prouve qu'il faut situer la rédaction de cet acte après 1155 et suggère la raison de cette antédation : le faussaire aura voulu situer son acte tout à la fin de la vie de Godefroid 1<sup>er</sup>, de façon à en faire en quelque sorte la manifestation des dernières volontés du duc à l'égard de l'abbaye de Parc (les *Annales* du monastère donnent 1140 comme date du décès du prince) ; il a puisé tout simplement, pour établir son protocole final, dans un acte de cette date émanant d'un duc Godefroid (P. BONENFANT, *La date de la mort...*, dans *R.B.P.H.*, XIX, 149).

(10) Édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 46 et sv. ; MIGNÉ, *P.L.*, CXCVII 145 et sv. ; trad. par P. LAMPEN, dans *Het Spectrum*, 78-80, 1956. — Voir à ce sujet : H. LINDEMAN, *S. Hildegard en hare nederlandse vrienden*, dans *Ons geestelijk Erf*, II, 128-160, Anvers, 1928 ; H. HEYMAN, dans *An. Praem.*, VII, 7 et sv., Tongerlo, 1931 ; S. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid...*, I, 276 et sv. ; S. AXTERS, *Nederlandse mystieken in het buitenland, van Rupert van Deutz tot Ruusbroec*, 203, Bruxelles, 1965 ; A. FÜHRKÖTTER, *Hildegard von Bingen, Briefwechsel. Nach den ältesten Handschriften...*, Salzburg, 1956 ; M. SCHRADER et A. FÜHRKÖTTER, *Die Echtheit des Schrifttums der h. Hildegard von Bingen. Quellenkritische Untersuchungen*, 10, 42, 45, 46, Cologne, 1956.

(11) Édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 53-57.

(12) Voir à ce propos RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...* 15-16.

(13) Ce serait sous son abbatiat qu'aurait vécu à Parc un religieux, Rabodon, dont on a voulu faire un bienheureux

Il résigna (1) en 1165 sans qu'on sache exactement la date de son décès (2).

THOMAS (3) aurait gouverné (4) d'octobre 1165 au 26 janvier (5) 1167 (6).

**PHILIPPE.** Certains auteurs (7) situent, entre Thomas et Renier, l'abbatit d'un Philippe qui serait le même que celui qui gouverna de 1142 à 1165 et de 1170 à 1190 (8). Ce Philippe n'apparaît pas dans les chartes de l'époque, mais bien dans certaines listes abbatiales, celles qui ne mentionnent pas l'abbé suivant, Renier (9). Il serait oiseux de s'étendre longuement sur ce point obscur aussi longtemps qu'on ne disposera pas d'une information plus sûre.

**RENIER** (10), qui gouverna avant le 25 décembre 1169 jusqu'en 1170-1171, a été omis dans les listes abbatiales traditionnelles (11). Il figure par contre dans plusieurs actes malheureusement non datés (12). Son abbatit cesse en 1170/1171 (13). Il mourut un 17 avril (14) avant 1180 sans doute (15).

---

à une époque très tardive et sur lequel on ne possède malheureusement pas de renseignements contemporains valables. Voir I. VAN SPILBEECK, *Le bienheureux Rabodon*, dans *Bibliothèque norbertine*, I, 133-137, Heverlee, 1899 ; J. JANSEN, *Navorschingen over het leven van den geluksaligen R., kannunik der abdij van 't Park*, dans *'t Parks Maandschrift*, IV, 126-136, Heverlee, 1904 ; RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 14-15.

(1) A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 606, anno 1166 : *Domnus Philippus, secundus abbas huius ecclesie, urgentis ...na (diuturna ?) podagra infirmitate, abbatie abrenuntiat, et se ad domum suam, scilicet ad ecclesiam s. Martini Laudunensis, transfert.*

(2) Ce problème sera débattu plus loin, 795. — Sous Philippe (1142-1166), cinquante religieux, dont vingt-cinq convers, seraient entrés à Parc, d'après le *Catalogus fratrum* de L. DE PAEPE (cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112).

(3) Voir L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 60-61. — C. HUGO, *Annales...* 474. — *Gallia christiana*, V, 98. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 23. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 220. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 50. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 68-69. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique des abbés des monastères belges de l'Ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, XII, 22, Tongerlo, 1936. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(4) Installé en 1166, à la suite du départ de Philippe. A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 606, anno 1166 : *Domnus Thomas, tertius abbas huius ecclesie, ordinatur.*

(5) L'obituaire signale son décès au 26 janvier : R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 50.

(6) Certaines listes, tardives il est vrai, signalent son abbatit de 1165 à 1166. Thomas n'est pas cité dans les chartes.

(7) Voir C. HUGO, *Annales...*, 474. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 69. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 69. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 22. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(8) D'après R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 22.

(9) Voir à ce sujet R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 69.

(10) J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 220. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 161 et 162, note 2. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 69. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 22. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(11) Par exemple chez L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, C. HUGO, *Annales...*, la *Gallia christiana*, ou les *Annales Parchenses* aux A.A. PARC.

(12) Un premier, de l'abbaye de Bonne-Espérance, qui doit être situé entre le 25 décembre 1169 et le 23 mars 1170 (édité par E. REUSENS, dans *A.H.E.B.*, XXIV, 11, Louvain, 1893) ; un second, de l'abbaye de Heylissem, qui date de vers 1180, où R. est mentionné comme *quondam abbas de Parcho* (édité dans *A.H.E.B.*, XXIV, 227, Louvain, 1893).

(13) À en juger par le début de l'abbatit de son successeur.

(14) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 161.

(15) Pour autant qu'on puisse interpréter la mention de l'acte, cité *supra* note 12, comme une allusion à son décès et non à sa résignation comme abbé.

**PHILIPPE II.** Vers 1170-1171 débute l'abbatiat d'un Philippe (II) (1) que d'aucuns (2), à l'encontre de toute logique (3), ont voulu identifier avec celui qui gouverna (4) de 1142 à 1165.

Le 9 octobre 1177, le pape Alexandre III confirmait la donation de l'église de Celles (5) ; le 10 septembre 1179, il prenait Parc sous sa protection et confirmait ses possessions et privilèges (6).

Philippe II résigna (7) en 1190/1191 et mourut un 3 octobre (8) sans doute de l'année suivante (9).

**DANIEL** (10) gouverna de 1190 (11) au 14 août (12) 1192 sans doute (13).

(1) Philippe II est cité dans une dizaine de chartes, de 1171 à 1190. On retiendra celles qui se rapportent aux débuts et à la fin de son gouvernement : pour 1171, dans *A.H.E.B.*, XXIV, 24, Louvain, 1893 ; pour 1190 : E. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem et des monastères qui en dépendaient*, 285, s.l. n.d.

(2) Surtout R. VAN WAEFELGHEM (*Nécrologe de Parc*, 403, note 1 ; R. VAN WAEFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 70, note 2) a tenté d'accumuler les preuves en faveur de l'unicité du personnage : 1. le nécrologe de Parc ne mentionne qu'un abbé du nom de Philippe (au 3 octobre) ; 2. l'*obituarium* en cite deux, mais les fait mourir l'un et l'autre le 3 octobre 1171 et le 3 octobre 1192 ; 3. le *Catalogus fratrum* situe le décès de Philippe au 2 octobre ; 4. le *Chronicon Masii, ad annum 1105*, situe le décès de Philippe I en 1166, d'après certains indices qu'il ne cite pas ; 5. d'après la tradition, on aurait transcrit sous son abbatiat de nombreux manuscrits dont plusieurs (conservés à Bruxelles, Louvain et Londres) accuseraient formellement du point de vue paléographique la fin extrême du XII<sup>e</sup> siècle ; 6. la correspondance échangée entre Philippe, deuxième abbé de Parc, et Hildegarde de Bingen est datée par dom PITRA (*Opera s. Hildegardis*, dans *Analecta sacra*, VIII, XIV) de 1178-1179 ; 7. l'hymnaire de Parc (BIBLIOTHÈQUE ROYALE, ms. II, 11556), de 1527, signale au 3 octobre la *commemoratio domini Philippi, quarti abbatis hujus monasterii Parchensis*, « et effectivement, en conclut R. van Waefelghem, si l'on compte les interrègnes, Philippe fut aussi quatrième abbé » ; 8. les interrègnes de 1166 à 1170 furent de courte durée ; 9. la double résignation de Philippe n'aurait rien d'étrange ; 10. les *Annales Parchenses* ne signalent pas la mort de Philippe, mais bien sa résignation en 1166 ; 11. ces mêmes annales ne signalent pas l'élection de Philippe II. Et R. VAN WAEFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 70, note 2, d'en conclure : « ... je suis donc convaincu que les deux abbés Philippe ne sont qu'un seul et même personnage ».

(3) Déjà J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 220, soulignait la faiblesse des arguments avancés par R. van Waefelghem. L'objection la plus évidente réside dans l'âge de Philippe à la fin de son troisième abbatiat : en 1191, il aurait été centenaire.

(4) Voir *supra* 793.

(5) Édit. RAMACKERS, *Papsturkunden...*, 325-326, n° 184. — Celles, Pont-à-Celles, prov. de Hainaut, cant. de Seneffe.

(6) JAFFÉ, n° 13469, II, 350. — Édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 62-66 ; C. HUGO, *Annales...*, II, CCCXII-CCCXIII ; MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 975.

(7) A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 606, anno 1191 : *Resignante Philippo abbate, Daniel succedit.*

(8) R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 413. — Cité au 3 octobre dans les nécrologes de Bonne-Espérance, Floreffe, Grimbergen et Ninove.

(9) A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 606, anno 1192 : *Obiit Philippus abbas huius ecclesiae.*

(10) C. HUGO, *Annales...*, II, 474. — *Gallia Christiana*, V, 98. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 24. — R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 328, note 1. — R. VAN WAEFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 71. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XXI, 22. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 221.

(11) A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 606, anno 1191 : *Resignante Philippo abbate, Daniel succedit quintus abbas huius ecclesiae.* — Les annales, ici comme en d'autres endroits, situent à tort l'abbatiat, avec un décalage d'un an, en 1191. — Daniel est cité dans deux actes sans dates : l'un concerne Celles (édit. E. DE MARNEFFE, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 145), l'autre Berthem (A.A. PARC, *Cart. de Paepo*, A-2, 1<sup>o</sup> 5).

(12) R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 328-329 ; cité aussi au 14 août dans le nécrologe de Heylisseem.

(13) R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 328-329.

**SÉBASTIEN.** Il est difficile de fixer avec précision le début de l'abbatit de ce prélat (1). Sans doute se situe-t-il peu après la mort de Daniel (2), en 1192. En 1197, on cite déjà son successeur ; la mention de sa mémoire dans les nécrologes d'Averbode, Ninove et Tongerlo suggère que Sébastien résigna ses fonctions (3).

**HUBERT** (4) est omis dans les listes abbatiales traditionnelles de Parc (5). Chanoine de Tongerlo (6), il apparaît en qualité d'abbé de Parc dans deux chartes de la fin du XII<sup>e</sup> siècle (7) et dans deux autres (8) de 1197. On ignore la durée de son abbatit : son successeur n'apparaissant pas avant 1201, il aura pu gouverner de 1196-1197 jusque vers 1200. Il mourut un 13 décembre (9).

**SÉBASTIEN II** (10), le même peut-être que celui qui gouverna de 1192 à 1197 (11), est cité en 1201 (12) et en 1210 (13). Il mourut un 8 mars (14).

**IVAN** (Iwan, Juvain, *Juvannus*, *Ywanus*) **DE BIERBEEK** (15) est cité comme abbé (16) à partir de 1214. En 1219, il obtint du pape Honorius III une bulle de confirmation des biens et

(1) Voir L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 73. — C. HUGO, *Annales...*, 474. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 24. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 103, note 1. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 71. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 22. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 212.

(2) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 103, note 1. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 71. — Cité dans un acte datant d'entre le 21 novembre 1193 et le 27 mars 1194 (M.-A. ERENS, *De oorkonden der abdij Tongerlo*, I, 75, Tongerlo, 1950), dans une charte d'Albert, évêque de Liège (MAGHE, *Chronicon Bonae Spei*, 140, ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *Abbaye de Bonne-Espérance*, Cartulaire, V, 1) que R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 72, note 1, situe avant le 18 novembre 1195, et en 1196 (édit. E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem...*, 302).

(3) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 103, note 1 : *quondam abbas*.

(4) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 103, note 1. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 72. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique*, dans *An. Praem.*, XII, 23. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 221. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(5) Dans les *Annales Parchenses* notamment.

(6) Signalé au 13 décembre du nécrologe de Tongerlo : *Com. Huberti, sacerdotis et canonici hujus ecclesie, quondam abbatis in Parcho* (édit. W. VAN SPILBERCK, *De abdij van Tongerlo. Geschiedkundige navorschingen*, 252, Liège, 1888). — C'est à tort que VAN SPILBERCK situe l'abbatit d'Hubert entre 1297 et 1314 (R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 72 ; H. LANY, *L'abbaye de Tongerlo depuis sa fondation jusqu'en 1263*, 33, Louvain, Paris, 1914).

(7) Notamment dans des chartes des abbayes de Kortenberg et d'Averbode : voir R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 72.

(8) A.A. AVERBODE, *Cartularium parvum Averbod.*, 1<sup>o</sup> 16, XIII<sup>e</sup> siècle ; *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, édit. J.-J. DE SMET, II, 738, Bruxelles, 1869.

(9) H. n'est pas mentionné dans le nécrologe de Parc, mais figure par contre dans celui de Tongerlo (cfr note 6).

(10) Voir *Gallia Christiana*, V, 98. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 103. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 73. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique*, dans *An. Praem.*, XII, 28. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 221. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(11) R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 73.

(12) Éd. DE MARNEFFE, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 20.

(13) Éd. DE MARNEFFE, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 21.

(14) R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 73. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 103-104. — Cité le 8 mars dans les nécrologes d'Averbode, Grand-Bigard, Ninove et Tongerlo. — De 1190 à 1212, quarante religieux, dont vingt convers, seraient entrés à Parc, d'après le *Catalogus fratrum* (cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112).

(15) L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 73. — A.A. PARC, *Chronicon Masii, ad annum 1226*. — C. HUGO, *Annales...*, II, 474. — *Gallia Christiana*, V, 98. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 25-29. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 221. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 487 et 119, note 5. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 73. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique*, dans *An. Praem.*, XII, 23.

(16) E. DE MARNEFFE, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, n<sup>o</sup> 48.

des droits de l'abbaye (1). En la même année, il céda à l'abbaye d'Affligem les parts de la dîme que Parc possédait à Laeken, moyennant une rente annuelle en blé et en avoine (2), et l'alleu de Ganshoren, pour un cens annuel de 20 sols (3). En 1225, Parc reçut du duc de Brabant le patronage de l'église de Werchter avec les dépendances de Haacht et Wakkerzeel (4). En mars 1226, de Gossuin de Gossoncourt, Parc reçut une part notable de la dîme d'Archennes (5) ; vers la même époque, de Gossuin d'Heverlee, la chapelle de Vaalbeek (6).

C'est sous l'abbatiat d'Ivan que se fixa à Pellenberg, près de Louvain, un couvent de religieuses qui deviendra par la suite l'abbaye de l'Île-Duc à Gempe. À la suite d'une enquête par les abbés de Tongerlo, Floreffe et Averbode, délégués par le Chapitre Général de Prémontré, il fut décidé que cette Communauté serait incorporée à l'Ordre de Prémontré, sous la paternité de l'abbé de Parc (7).

Ivan fit agrandir l'église et construire le cloître (8). Il mourut le 12 décembre (9) 1226 (10).

**HENRI DE BRUXELLES** (11), chanoine de Saint-Martin de Laon, devint abbé (12) en 1226. Il obtint, en 1227, du duc de Brabant, le patronage de l'église de Tervuren (13) et deux

(1) L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 74. — RAYMAECKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 25.

(2) Voir A. DESPY-MEYER, *Abbaye d'Affligem*, dans *Monasticon belge*, IV, 33, Liège, 1964. — RAYMAECKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 25. — Édit. : A. SANDERUS, *Laca Parthenia...*, 52, Bruxelles, 1659 ; C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, II, 95 ; E. DE MARNEFFE, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 148-149.

(3) Voir A. DESPY-MEYER, *Abbaye d'Affligem*, dans *Monasticon belge*, IV, 33. — RAYMAECKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 25.

(4) Édit. RAYMAECKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 141-142, et 25 ; Q. NOLS, *Les anciennes cures de Parc*, dans *An. Praem.*, V, 118, Tongerlo, 1929. — Wakkerzeel, lieu-dit à Werchter, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

(5) Acte de Hugues de Pierrepont, édit. E. PONCELET, *Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont (1200-1229)*, 225-226, n° 237, Bruxelles, 1941.

(6) RAYMAECKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 25. — Vaalbeek, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(7) Voir RAYMAECKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 27. — Q. NOLS, *Les anciennes cures de Parc*, dans *An. Praem.*, V, 110, note 6. — H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo...*, 42-43. — Tongerlo, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo ; Averbode, prov. de Brabant, cant. de Diest ; Floreffe, prov. de Namur, cant. de Fosse.

(8) RAYMAECKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 26-27. — R. LEMAIRE, *L'église de Parc*, dans *Bulletin des Métiers d'Art*, IV, 66-67.

(9) R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 487. — Son épitaphe est éditée par L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 82 ; C. HUGO, *Annales...*, II, 475 ; RAYMAECKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 28. — Il est cité dans les nécrologues des abbayes d'Averbode, Bonne-Espérance, Grimbergen, Floreffe, Prémontré, Tongerlo, au 12 décembre ; et dans celui de Ninove, au 11 décembre.

(10) A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 607, anno 1227 : *Domnus Ywainus abbas obiit*. — Sous Ivan de Bierbeek, vingt-six religieux, dont deux convers, seraient entrés à Parc, d'après le *Catalogus fratrum* de L. DE PAEPE, aux A.A. PARC, cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112.

(11) Voir A.A. PARC, *Chronicon Masii, ad annos 1227, 1239 et 1244*. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 83. — C. HUGO, *Annales...*, II, 475. — *Gallia Christiana*, V, 98. — J.-B. GRAMAYE, *Antiquitates belgicae*, 30. — RAYMAECKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 29-32. — Q. NOLS, *Les archichapelains des ducs...*, dans *Mélanges Charles Moeller*, I, 510, note 2. — R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 326 et note 1. — R. VAN WAEFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 73-74. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 23. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 222. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(12) A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 607, sub anno 1226 : *Eodem anno domnus Henricus, octavus abbas, in abbatiam eligitur, qui vixit ecclesiam annis 13*. — Le nécrologe de Ninove (XIII<sup>e</sup> siècle) signale l'identité des abbés Henri de Parc et de Dielegem : *Com. Henrici, quondam abbatis in Jeth et in Parco*. Mais l'unicité de ces personnages n'est attestée ni à Dielegem ni à Parc. R. VAN WAEFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 73, la rejette à raison ; J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 222, est plus hésitant.

(13) Édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 87-88 ; C. HUGO, *Annales...*, II, CCCXIII-CCCXIV ; A. MIRAEUS, *Notitiae eccles. Belgii*, I, 554, Anvers, 1630 ; MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 575-576 ; C. VAN GESTEL,

chapelles établies au même endroit (1) ; en novembre de cette même année, d'Arnould de Rhode, une partie des dîmes et la moitié du droit de patronage de l'église de Rhode (2), donation confirmée en avril 1228 par l'évêque de Liège, Hugues de Pierrepont (3) ; et en 1230, le patronat de Lubbeek (4).

Henri acheva le chœur de l'église qu'il fit consacrer le 2 avril 1228 par Jacques de Vitry, suffragant de l'évêque de Liège (5).

Il résigna (6) en 1239 et mourut (7) le 13 août 1244.

**ALARD DE TERVUREN** (*de Fura, Vura, Vuren*) (8), élu abbé (9) en 1239, donna au temporel de l'abbaye une impulsion marquante (10). Après avoir réglé, en 1240, le différend qui opposait Parc à l'abbaye d'Affligem au sujet d'une dîme à Vossem (11), il acquit, en 1243 la dîme de Lubbeek (12), en 1254 celle de Werchter (13), en 1257 le patronage d'Archennes (14), en août 1266 la dîme de Haacht (15).

*Historia sacra...*, II, 66-67. — Sur la réaction de l'évêque à propos de cette donation : J. VERBESSELT, *Het ontstaan en de ontwikkeling van de parochie Tervuren*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XXXIV, 22-27, Merchtem, 1952.

(1) Édité. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 85-86 ; C. HUGO, *Annales...*, II, CCCVIX ; MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 576-577 ; J. VERSTEVLEN, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XIV, 234-235. — En 1238, à l'intervention du duc de Brabant, Guiard 1<sup>er</sup>, évêque de Cambrai, confirma la donation de l'église et des chapelles de Tervuren (édité. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 89-90 ; C. HUGO, *Annales...*, II, CCCXVI). Voir aussi P.-C. BOEREN, *La vie et les œuvres de Guiard de Laon (1170 env.-1248)*, 79-80, La Haye, 1956.

(2) E. DE MARNEFFE, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...* III, 225, n° 79. — Confirmation de la donation précédente en juillet 1231 par Gossuin, fils d'Arnould de Rhode, arrivé à l'âge adulte : E. DE MARNEFFE, *Ibidem*, III, 226, n° 80. — Le duc fut présent à ces deux actes : M. MARTENS, *L'administration du domaine ducal en Brabant au moyen âge (1250-1406)*, 30, note 1, Bruxelles, 1954.

(3) Édité. E. PONCELET, *Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont (1200-1229)*, 240, n° 254. — Autres éditions : L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 94-96 ; C. HUGO, *Annales...*, II, CCCXIV-CCCXV ; MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 851 ; J. VERSTEVLEN, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XIV, 233-234.

(4) Donation confirmée par l'architecte de Liège pour le Brabant en février 1230-1231 : édité. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 96-97. — Lubbeek, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbemde.

(5) Voir à ce sujet : RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 29 ; R. LEMAIRE, *L'église de Parc*, dans *Bulletin des Métiers d'Art*, IV, 66-67. — L'inscription commémorant cette cérémonie est éditée par L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 83-84, et RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 29.

(6) A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 607, sub anno 1239 : *Henricus abbas huius ecclesie resignavit*.

(7) A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 607, sub anno 1244 : *Obiit Henricus, quondam abbas huius ecclesiae*. — Il est commémoré le 13 août dans le nécrologe de Parc (R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 326) ; le 14 août dans ceux de Dielegem, Grimbergen, Ninove ; le 15 août dans celui de Bonne-Espérance.

(8) Voir A.A. PARC, *Chronicon Frumentii*, 67. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 102. — C. HUGO, *Annales...*, II, 475-476. — *Gallia Christiana*, V, 98. — R. VAN WAEPFELGHEM, dans *Bibliothèque norbertine*, VI, 86. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 121 et 439. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 74-75. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 23. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 32-37. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 222. — M.-A. ERENS, *De oorkonden der abdij van Tongerlo*, 254 et sv. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(9) A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 607, sub anno 1239 : *Successit dominus Alardus, abbas novus. Dominus Alardus cligitur*.

(10) Voir à ce sujet le *Status monasterii Parcensis (1280-1329)*, édité. par R. VAN WAEPFELGHEM, dans *B.C.R.H.*, LXXXVII, 223-356, Bruxelles, 1923.

(11) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem*, 577-578, n° CCCLXXXVII.

(12) *Bibliothèque norbertine*, II, 59, Heverlee, 1902.

(13) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 32-33.

(14) Éditions de la confirmation de cette cession par l'évêque de Liège, en 1257 : L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 123 ; E. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 187 ; MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 861 ; C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, I, 198 ; J. VERSTEVLEN, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XIV, 234. — Voir aussi : A. DELESCLUSE et D.-D. BROUWERS, *Catalogue des actes de Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège*, 60, Bruxelles, 1900 ; RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 34.

(15) Édité. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 124-125.

Alard obtint de nombreux privilèges du duc de Brabant et du souverain pontife : Jean I de Brabant lui en conféra (1) en 1283, 1284 (2) et 1286 (3) ; Innocent IV destina à Parc une bulle de confirmation (4) en 1246, Urbain IV (5) en 1262, Clément IV (6) en 1265 ; Grégoire X (7) en 1272. Peu de temps avant sa résignation, Alard reçut la visite, en juillet 1287 et août 1288, de l'évêque de Liège et de l'abbé général de Prémontré (8).

Son activité de bâtisseur fut remarquable : il fit construire notamment la nef de l'église abbatiale (9), un lavoir à l'abbaye et un moulin à Heverlee en 1281, un vestiaire et des appartements abbatiaux en 1282, un moulin à huile à Heverlee en 1285, le moulin à l'entrée de l'abbaye en 1287 (10), l'église paroissiale de Haacht (11) vers 1286.

La fin de son abbatiat fut obscurcie par la bataille de Woeringen, à la suite de laquelle l'abbaye fut frappée d'une lourde imposition (12).

Alard résigna (13) en août ou octobre 1289 et mourut le 21 mars (14) 1290 (15).

**GUILLAUME BODENVLAS alias DE LUBBEEK** (*Libbeka, Libbeke*) (16), signalé comme prieur de Parc en 1279 et comme curé de Haacht en 1280 (17), succéda le 29 août 1289

(1) Édité. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 117-118 ; C. HUGO, *Annales...*, II, CCCXVII ; MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 871.

(2) Édité. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 120-121 ; C. HUGO, *Annales...*, II, CCCXVII-CCCXVIII ; MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 871-872.

(3) Édité. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 121-122 ; C. HUGO, *Annales...*, II, CCCXVIII ; MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 871-872.

(4) Édité. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 103-108.

(5) Édité. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 109-113.

(6) Édité. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 93-94.

(7) Édité. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 114 et 115-116.

(8) Voir à ce propos RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 36 ; extraits de comptes à ce propos : *Ibidem*, 145.

(9) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 35.

(10) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 35 ; aux pages 144-146 sont édités les extraits de compte de l'abbaye pour ces diverses constructions. — Voir également A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 607, sub anno 1272 : *Hoc anno dominus Alardus abbas incepit perficere templum de Parcho, cuius tempore dormitorium factum est et multa alia edificia cum aliis multis bonis ab ipso factis.*

(11) Q. NOLS, *Les anciennes cures de Parc*, dans *An. Praem.*, VI, 114.

(12) M. DE TROOSTENBERGH, *L'abbaye du Parc et la bataille de Woeringen*, dans *Bibliothèque norbertine*, IV, 53-64, Heverlee, 1902. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 36 et 144-146 : extraits de compte.

(13) *Annales Parchenses*, citées d'après R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 74, les M.G.H. donnant pour ces annales une édition défectueuse : *Anno Domini M. CC. octogesimo nono, in translatione beati Augustini, dominus Alardus de Fura abbas hujus ecclesiae resignavit.* — Alard aurait donc résigné le 10 août ou le 11 octobre 1289. — Mais un autre texte des *Annales Parchenses*, citées encore d'après R. van Waefelghem, signale l'entrée en charge de son successeur le 29 août : *...cui in decollatione beati Johannis Baptiste successit in regimine ecclesie dominus Willelmus de Libbeke, abbas decimus.* — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 74-75, estime que cette vacance de neuf mois (du 10 octobre 1289 au 29 août 1290) est peu probable et se demande « s'il ne faut pas lire *in depositione beati Augustini*, (au lieu de *in translatione*), c'est-à-dire le 28 août ». Le successeur d'Alard aurait été élu le lendemain, 29 août.

(14) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 121-122.

(15) R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 75, note 2. — Alard est commémoré le 19 mars dans le nécrologe de Floreffe, le 21 mars dans celui de Ninove, le 16 février dans celui de Bonne-Espérance. — Sous son abbatiat, soixante-dix-neuf religieux, dont vingt-neuf convers, seraient entrés à Parc, d'après le *Catalogus Fratrum* de L. DE PAEPE, cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112.

(16) Voir A.A. PARC, *Chronicon Frumentii*, 76. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 126. — C. HUGO, *Annales...*, II, 476. — *Gallia Christiana*, V, 93. — A.H.E.B., VII, 219-221, Louvain, 1870. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 37-46. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 130. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 75. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 23. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(17) Q. NOLS, *Les anciennes cures de Parc*, dans *An. Praem.*, VI, 114.

à Alard de Tervuren (1). Le duc de Brabant concéda au cours de son abbatiat plusieurs privilèges à Parc : en mars 1290 (2), en juin 1292 (3), en janvier 1299 (4). Le 25 mars 1299, Boniface VIII confirma par bulle les biens et privilèges de l'abbaye (5).

Guillaume acheva la construction de l'église abbatiale, — en 1297, l'évêque auxiliaire de Liège consacra les autels de saint Laurent et de la sainte Croix (6) —, érigea la ferme de Herendaal à Lubbeek et y adjoignit une maison de repos pour les religieux (7). Il fit appel, en 1297 notamment, au peintre Arnold Gaelman pour décorer l'église et l'infirmerie (8).

Soucieux de la formation intellectuelle de ses religieux, il en envoya poursuivre leurs études à l'Université de Paris (9).

Pour faire face aux misères des pauvres de Louvain, il créa une association d'assistance alimentaire : la fondation de la Porte (10).

Guillaume de Lubbeek mourut (11) le 26 mars 1307.

**SIGER DE VINCKENBOSCH** alias **FABER** (*Fabri*) (12), né à Vinckenbosch (13), maître ès arts (14), curé de Lubbeek (15) en 1301, succéda à Guillaume de Lubbeek (16). Il obtint, en 1310, du pape Clément V, une bulle importante relative à l'administration des paroisses possédées par Parc (17). Il mourut (18) le 17 juin 1314.

(1) Voir *supra*, 799, n. 13. — Les *Annales Parchenses*, 608, aux A.A. PARC, situent sa mort en 1289. Ici, comme en plus d'un endroit, leurs renseignements sont erronés. En effet, les mentions de Guillaume de Lubbeek après cette date ne manquent pas ; il est cité dans un acte du 23 mars 1291 (M. BOURGUIGNON, *Inventaire des archives de l'Assistance publique de la Ville de Louvain*, 422, n° 4041, Louvain, 1933), ou encore, par exemple, en tête du *Registrum piarum foundationum*, en 1304 : *Anno M.CCC. quarto, mense marchio... ego frater Willelmus de Libbeke, monasterii hujus dictus abbas licet indignus...* (édit. R. VAN WAEFELGHEM, *Het boek der almoezen der abdij van Park (1297-1387)*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XV, 705-728 et 779-807, Anvers, 1924).

(2) *Die Brabantsche Yeesten*, édit. J.-F. WILLEMS, I, 672, Bruxelles, 1869.

(3) Édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 127-128.

(4) Édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 128.

(5) Édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 128-129.

(6) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 38-41.

(7) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 37.

(8) Voir J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 10-11, qui publie les extraits de compte relatifs à cette activité.

(9) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 42 et note 2 : extraits de compte où sont mentionnées les dépenses d'un de ces étudiants, Henri, qui étudia à Paris entre 1293 et 1297.

(10) Voir E. VAN EVEN, *L'ancienne aumônerie de l'abbaye de Parc*, dans *Bibliothèque norbertine*, I, 7-8. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 44-46. — Et surtout l'introduction de R. VAN WAEFELGHEM à l'édition du *Liber piarum foundationum et eleemosinarum : Het boek...* dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XV, 705 et sv.

(11) R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 130-131. — Guillaume est commémoré le 26 mars dans le nécrologe d'Averbode, le 27 mars dans celui de Tongerlo, le 11 avril dans celui de Bonne-Espérance. — Sur l'erreur des *Annales Parchenses* concernant la date de décès de Guillaume, voir *supra*, note 1.

(12) Voir A.A. PARC, *Chronicon Masii, ad annum 1306 et 1314*. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 130. — C. HUGO, *Annales...*, II, 476. — *Gallia Christiana*, V, 99. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 46. — R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 253. — R. VAN WAEFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 76. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 23. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 223. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(13) A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 608, *sub anno 1289 : de Vinckenbosch natus*.

(14) A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 608, *sub anno 1289 : vir litteratus in septem artibus licentiatu*.

(15) Q. NOLS, *Les anciens cures de Parc*, dans *An. Praem.*, VI, 115.

(16) Les *Annales Parchenses*, aux A.A.P., situent son abbatiat de 1289 à 1304, mais on sait que leur chronologie est défectueuse pour cette période : voir *supra*, note 1.

(17) Édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 131.

(18) R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 253. — Siger est commémoré le 18 juin dans le nécrologe de Ninove, le 20 juin dans celui d'Averbode et de Floreffe.

**GUILLAUME VAN CALSTEREN** alias **DE HERENT** (*van den Calstre, de Calstris*) (1), né à Louvain d'un lignage local connu (2), pitancier (3) en 1298, prévôt de l'Île-Duc à Gempe (4) en 1312, fut élu abbé (5) le 7 juillet 1314 et mourut (6) le 7 juin 1316 de la peste.

**GODEFROID DE ATTENRODE** (de Aertrode, Aetrode, Aerode) (7) succéda à Guillaume Van Calsteren, sans doute en 1316 (8), et mourut (9) le 17 mai 1332.

**HENRI DE REDINGEN** (Redinghen) (10), issu d'une famille patricienne de Louvain (11), succéda à Godefroid en 1332 sans doute (12) et mourut (13) le 2 février 1339.

**JEAN DE STEENHOUWER** (Steenhouwers, *Lapicida*) (14), parent de Henri de Redingen (15), né à Vinckenbosch, prévôt (16) de l'Île-Duc à Gempe à partir d'environ 1330 jusqu'en 1339 (?), abbé dès 1339, obtint en 1339 un privilège de Jean III, duc de Brabant, concernant

(1) Voir L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 135. — C. HUGO, *Annales...*, II, 476. — *Gallia Christiana*, V, 99. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 46-47. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 277. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 76. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 23. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 223. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(2) Voir par exemple le nécrologe de Tongerlo (édit. W. VAN SPILBERCK, *De abdij van Tongerlo...*, 133-134) : *Dominus Willelmus de Calstris, abbas de Parcho*.

(3) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 278, note 1.

(4) A.A. PARC, *Catalogus fratrum*, de L. DE PAEPE, f° 60.

(5) A.A. PARC, *Annales Parchenses*, 608, sub anno 1314 : 7. idus junii electus est in abbatem dominus Willelmus dictus de Hevent natus de Lovanio, abbas duodecimus.

(6) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 277-278. — Il est mentionné dans le nécrologe de Ninove le 7 juillet, dans celui d'Averbode le 8 juillet, dans celui de Tongerlo et de Ninove le 9 juillet. — Son épitaphe est éditée par L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 136 ; C. HUGO, *Annales...*, II, 476 ; RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 47.

(7) Voir A.A. PARC, *Chronicon Masii, ad annum 1316*. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 137. — C. HUGO, *Annales...*, II, 476-477. — *Gallia christiana*, V, 99. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 211. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 77. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 23. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(8) Il n'existe aucune indication à ce propos.

(9) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 211-212. — Il est commémoré le 17 mai dans les nécrologes de Bonne-Espérance, Heylisseem et Keyserbosch (Pays-Bas, prov. de Limbourg) ; le 18 avril dans celui de Ninove. — Son épitaphe est éditée par C. HUGO, *Annales...*, II, 477.

(10) L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 137. — C. HUGO, *Annales...*, II, 477. — *Gallia Christiana*, V, 99. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 47-50. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 60. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 77. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 23. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(11) P. DIVAEUS, *Annales rerum Lovaniensium*, 61, Louvain, 1757.

(12) On ne possède pas de données précises à ce propos.

(13) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 60-61. — Son épitaphe est éditée par L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 60-61 ; C. HUGO, *Annales...*, II, 477 ; RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 50.

(14) Voir A.A. PARC, *Chronicon Masii, ad annum 1342*. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 139. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 50-51. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 306. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 77-78. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 24. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 224. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(15) L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 139.

(16) Mais pas jusqu'en 1339, comme l'affirme l'*Obituarium* de L. DE PAEPE (aux A.A. PARC, ms. 60, f° 60), puisqu'un acte du chartrier de Gempe, daté du 1<sup>er</sup> avril 1327, signale un prévôt H. (M. DE TROOSTENBERGH, *Les chartes de l'Île-Duc...*, 280).

Tervuren (1). En 1341, il fit ériger à Lubbeek une chapelle en l'honneur de la Vierge (2). Il mourut (3) le 17 juin 1342.

ARNOUL DE WESEMAEL (4), curé d'Archennes au moins dès 1320, déjà abbé (5) le 22 août 1342, obtint du pape Clément VI, en 1343, une bulle relative à des biens de l'abbaye aliénés de façon illicite (6). Il mourut (7) le 19 décembre 1346.

NICOLAS BOSSERET alias GOSSERS (Boseret, de Buiseret), né probablement à Nivelles, chanoine de Saint-Feuillen du Roeulx, accéda à l'abbatit (8) à la fin de 1346 ou au début de 1347. Il mourut (9) le 26 mars 1361.

ÉTIENNE. Docteur en Théologie de l'Université de Paris, abbé de Saint-Marian d'Auxerre (10), il devint abbé de Parc par provision pontificale (11), à la mort de Nicolas Bosseret. Les religieux de Parc avaient élu comme abbé Henri van Overbeke, dit de Wespelaar, mais le pape cassa cette élection comme contraire aux réserves apostoliques et nomma Étienne (12), le 6 mars 1363. Le duc de Brabant ne ratifia ce choix qu'après avoir obligé le nouvel abbé à assurer une pension de cent moutons d'or à Henri van Overbeke (13). Nommé abbé général de Prémontré

(1) Édit. C. HUGO, *Annales...*, II, CCCXVIII-CCCXIX ; — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 597.

(2) Q. NOLS, *Les anciennes cures de Parc*, dans *An. Praem.*, VI, 115. — P. WICHMANS, *Brabantia Mariana...*, I, XX.

(3) Il y a toutefois hésitation entre le 17 juin et le 27 juillet : la première est donnée par l'épithaphe (édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 140 ; RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 51), le *Chronicon Masii* (ad annum 1342, aux A.A. PARC), C. HUGO, (*Annales...*, II, CCCXIX), la *Gallia Christiana*, V, 99, et la plupart des listes traditionnelles ; la seconde, par l'Hymnaire de Parc (R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 306-307). — Jean est mentionné dans le nécrologe de Floreffe, le 6 juillet.

(4) Voir A.A. PARC, *Chronicon Masii, ad annum 1342*. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 142. — C. HUGO, *Annales...*, II, 477. — *Gallia Christiana*, V, 99. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 51-52. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 78. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 24. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 224. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(5) A.A. PARC, *Cartulaire H*, f° 397 v°.

(6) Édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 141-142.

(7) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 494-495.

(8) A.A. PARC, *Chronicon Masii*, 177. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 142. — C. HUGO, *Annales...*, II, 477-478. — *Gallia Christiana*, V, 99. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 52. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 131. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 78. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 24. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 224-225. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321. — Le Roeulx, prov. de Hainaut, cant. du Roeulx.

(9) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 131-132. — Son épithaphe est éditée par L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 143 ; C. HUGO, *Annales...*, II, 478 ; RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 52. — Il est cité le 16 décembre dans le nécrologe de Ninove.

(10) Auxerre, France, dept. de l'Yonne.

(11) Voir A.A. PARC, *Chronicon Masii, ad annos 1361 et 1368*. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 143-147. — C. HUGO, *Annales...*, II, 478. — *Gallia Christiana*, V, 99. — L. GOOVAERTS, *Ecrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, I, 243, Bruxelles, 1900. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 52. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 370. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 78. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 24. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 225. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(12) Voir à ce sujet : A. FIERENS, *Suppliquis d'Urbain V (1362-1370)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, VII, n° 770, 851-853, Bruxelles-Paris, 1914. A. FIERENS, *Lettres d'Urbain V (1362-1370)*, I, (1362-1366), dans *Analecta Vaticano-Belgica*, IX, n° 693 et 749, Bruxelles, Rome, 1928 ; C. TISON, *Lettres d'Urbain V (1362-1370)*, II, (1366-1370), dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XV, n° 2193, Bruxelles, Rome, 1932 ; L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 143-146.

(13) Voir à ce sujet 803, n. 3. — Étienne paie en 1363 une « courtoisie » de 600 moutons au duc de Brabant à l'occasion de son accession à l'abbatit : M. MARTENS, *L'administration du domaine ducal...*, 152, note 3.

le 20 mars 1368, Étienne mourut le 10 septembre de la même année (1), avant d'avoir pris possession de sa nouvelle charge.

**HENRI VAN OVERBEKE alias DE WESPelaar**, profès vers 1349, prêtre en 1351, curé de Rhode-Saint-Pierre (2) en 1358, avait été désigné comme abbé, à la mort de Nicolas Bosseret, par les religieux de Parc, mais son élection fut cassée, en faveur d'Étienne, par le Souverain Pontife ; le duc de Brabant lui avait obtenu en compensation une rente annuelle de cent moutons d'or (3). Après la nomination d'Étienne comme abbé général de l'Ordre, les religieux de Parc envoyèrent une supplique au pape, le 7 septembre 1368, lui demandant de leur donner comme abbé Henri de Wespelaar et d'écarter trois autres candidats, l'un, — leur confrère Laurent, — étant mauvais chantre et de peu de discernement, le second ignorant leur langue, et le troisième, l'actuel abbé de Saint-Marian d'Auxerre, — Jean Col d'Argent, — n'étant pas *persona grata* auprès du duc de Brabant et ayant déjà eu maille à partir avec l'abbaye de Parc (4). Trois jours après l'envoi de cette lettre, l'abbé Étienne mourut ; le couvent s'empressa d'envoyer au pape, le 16 septembre, une nouvelle supplique en faveur de Henri et la fit appuyer par le père-abbé, l'abbé de Saint-Martin de Laon (5). Henri accéda à l'abbatit (6) le 15 novembre 1368. En 1378, il fit entourer les jardins de l'abbaye d'un mur (7). En 1380, il acheta la ferme de Blanden (8). Il mourut (9) le 8 mars 1391.

**JEAN BALDUWEL** (Baldewel, Bardubel), né à Namur, profès vers 1373, prêtre en 1375, prieur en 1383 (10), devint abbé (11) en 1391. En 1399, il acquit les dîmes d'Heverlee (12). Il mourut (13) le 17 mai 1414.

(1) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 370-371. Il est cité le 8 septembre dans le nécrologe de Floeffe et de Prémontré, le 10 septembre dans celui de Ninove.

(2) A.A. PARC, *Chronicon Mastii*, 211. — C. HUGO, *Annales...*, II, 478-479. — *Gallia Christiana*, V, 99-100. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 53. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 79. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 24. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 225. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 321.

(3) Voir à ce sujet 802, n. 12. — Voir encore A. FIRRENS, *Suppliques d'Urbain V*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, VII, n° 770. — A. FIRRENS, *Lettres d'Urbain V*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, IX, n° 479.

(4) Édité L. DE PÆPPE, *Summaria cronologia*, 144-146.

(5) L. DE PÆPPE, *Summaria cronologia*, 148-150. — C. THON, *Lettres d'Urbain V*, II, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XV, 179, note 1.

(6) C. THON, *Lettres d'Urbain V*, II, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XV, n° 2286. — Voir encore U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri Obligationum et Solutionum*, nos 715, 734 et 750, Rome, Bruges, 1904. — En cette même année 1368, il paie une « courtoisie » au duc de Brabant à l'occasion de son accession à l'abbatit : M. MARTENS, *L'administration du domaine ducal...*, 152, note 3.

(7) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 53.

(8) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 53. — Blanden, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(9) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 103-104. — Le *Chronicon Mastii*, ad annum 1391, aux A.A. PARC, signale sa pierre tombale, jadis à l'entrée du chœur, aujourd'hui disparue, qui portait son effigie, avec les six quartiers de sa famille. — Sous Henri de Wespelaar, trente-quatre religieux, dont neuf convers, seraient entrés à l'abbaye, d'après le *Catalogus fratrum* de L. DE PÆPPE, cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112.

(10) L. DE PÆPPE, *Summaria cronologia*, 151. — C. HUGO, *Annales...*, II, 479. — *Gallia Christiana*, V, 100. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 53. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 211. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 79. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 24. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 226. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 321.

(11) Avant le 22 mai : U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 106-107.

(12) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 53.

(13) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 211 et 213. — Sous son abbatiat, trente-deux religieux, dont dix convers, seraient entrés à l'abbaye d'après le *Catalogus fratrum* de L. DE PÆPPE, cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112.

**GÉRARD VAN GOETSENHOVEN** (de Gossoncourt), né à Louvain, profès vers 1387, prêtre en 1390, pitancier en 1397 (1), devint abbé (2) avant le 5 juillet 1414. Nommé le 22 avril 1416 par Jean IV archichapelain des ducs de Brabant (3), il fut le premier abbé de Parc à siéger aux États de Brabant (4). Lorsque le duc, en difficultés avec Jacqueline de Bavière, se réfugia à Maastricht, il fit partie de la délégation chargée d'engager le duc à rentrer dans son duché (5). En 1421 et 1423, il fut envoyé (6) pour négocier des affaires politiques, la première fois auprès du roi d'Angleterre et du duc de Bourgogne, la seconde fois à Arras auprès du duc de Bourgogne (7).

Il fit exécuter pour la bibliothèque quantité de manuscrits par les religieux du couvent de Bethléem à Louvain (8).

Les comptes de l'abbaye signalent son activité de bâtisseur : un mur entre la porte de Tirlemont et le couvent (9), une nouvelle porte, en 1430, donnant sur la route de Tirlemont (10), la flèche de la tour (11) en 1423. Il fit également restaurer les orgues (12).

Gérard mourut (13) le 2 mai 1434.

**GAUTIER DE BERINGEN** (*van Beringen, de Berengariis*), né à Vilvorde en 1394, profès en 1412, bachelier en Théologie de l'Université de Paris (1415-1416), pitancier en 1419 (14),

(1) Voir A.A. PARC, *Chronicon Masii, ad annum 1414*. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 152. — *Gallia Christiana*, V, 100. — C. HUGO, *Annales...*, II, 479. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 53-58. — E. VAN EVEN, dans *Biographie Nationale*, VIII, 83-82, Bruxelles, 1884-1885. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 185. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 79-80. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 24. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 226. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(2) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 120.

(3) A.A. PARC, chartrier, n° 503 (original). — Édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 152-154; C. HUGO, *Annales...*, II, CCCXIX; C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, I, 193; MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 453; RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 148-149; Q. NOLS, *Les archichapelains des ducs...*, dans *Mélanges Charles Moeller*, I, 511-512. — Signalé par A. UYTTEBROUCK, *Liste chronologique provisoire des ordonnances du Brabant et du Limbourg. Règne de Jean IV (1416-1427)*, dans *Bulletin de la Commission des Anciennes Lois et Ordonnances*, XX, 222, n° 17, Bruxelles, 1959-1960.

(4) J. JANSEN, *De abten van 't Park en de belgische staatkunde*, dans *'t Park Maandschrift*, V, 227, Heverlee, 1905.

(5) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 55. — Voir le texte dans *Die Brabantse Yeesten*, édit. J.-F. WILLEMS, III, 445, vers 11430 et sv., Bruxelles, 1869.

(6) En même temps que les abbés de Tongerlo, Saint-Michel d'Anvers, Heylisseem et le prévôt de Sainte-Gertrude.

(7) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 55-56, 56 note 1, les extraits de compte relatifs à ces deux voyages.

(8) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 56-57.

(9) Entamée en 1428, la construction de ce mur d'enceinte fut terminée en 1434 : RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 57, avec les extraits de compte.

(10) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 58, avec les extraits de compte.

(11) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 56, avec les extraits de compte en note 3. La flèche avait été touchée par la foudre.

(12) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 56.

(13) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 185-186. — Son épitaphe est éditée par L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 163; C. HUGO, *Annales...*, II, 479; RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 58. — Sous Gérard van Goetsenhoven, dix-neuf religieux, dont deux convers, seraient entrés à Parc, d'après le *Catalogus fratrum* de L. DE PAEPE, cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112.

(14) L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 163. — C. HUGO, *Annales...*, II, 479-480. — *Gallia Christiana*, V, 100. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 59-61. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Une élection abbatiale au XV<sup>e</sup> siècle*, dans *Mélanges Charles Moeller*, 671-672. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 275. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 80. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 24. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 226. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

fut élu abbé de Parc (1) le 8 mai 1434. Il obtint plusieurs bulles (2) du pape Eugène IV et s'acquitta régulièrement de ses visites *ad limina*, par procuration (3).

Comme son prédécesseur, il fit exécuter plusieurs manuscrits pour la bibliothèque, notamment par Arnold de Ponte (4).

En 1441, il fit creuser un vivier à Vossem (5) ; en 1444, il reconstruisit le cloître (6) ; en 1450-1451, il réaménagea le quartier abbatial (7) ; en 1446, il fit exécuter une verrière pour l'église de Werchter par Jan van Scoenenbergen (8).

Gauthier résigna, sur les conseils de Jean de Merica ou van der Heyden, prieur de Bethléem (9), en mai-juin 1462 (10). Il mourut (11) le 6 juillet 1463.

**THIERRY DE THULDEN** (*van Thulden, van Tuldel*), né à Hilvarenbeek (12) en 1419, religieux de l'abbaye de Tongerlo, licencié en Droit de l'Université de Paris, curé de Nispen et Waalwijk (13), puis procureur général de l'Ordre à Rome (14), accepta de devenir abbé de Parc à la demande de Gautier de Beringen et du prieur de Bethléem, Jean de Merica ou van der Heyden, désireux tous deux d'introduire un esprit nouveau dans la vie conventuelle de Parc (15). C'est Pie II qui le promut (16) le 5 juillet 1462. Peu de jours après sa nomination, le 18 juillet

(1) A.A. PARC, *Comptes de 1434 : Item pro expensis factis pro domino abbate novo VIII maii electo*.

(2) Édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 165-170.

(3) En 1436, 1446, 1450 et 1455 notamment : U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Diversa cameratia des archives vaticanes*, nos 316, 416, 482, 537, Rome, 1906.

(4) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 60 et note 3, avec extraits de compte.

(5) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 60 et note 2, avec extraits de compte.

(6) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 59 et notes 4 et 5, avec extraits de compte.

(7) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 59-60, 60 note 1, avec extraits de compte.

(8) J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 22. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 48.

(9) Voir à ce propos les extraits du *Chronicon Bethleemiticum* de P. IMPENS, édit. P. LEFÈVRE, *L'Epistola reformatoria du prieur de Bethleem...*, dans *An. Praem.*, III, 23-24, Tongerlo, 1927. — Aussi *infra* É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 310 ; S. AXTERS, *Geschiedenis der vroomheid...*, III, 255.

(10) Voir Thierry de Thulden.

(11) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 275-276. — Il est cité le 10 juillet dans le nécrologe de Ninove. — Son épitaphe est éditée par L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 188-189 ; C. HUGO, *Annales...*, II, 480 ; RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 61. — Sous Gauthier, vingt-neuf religieux seraient entrés à l'abbaye, d'après le *Catalogus fratrum* de L. DE PAEPE, cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112.

(12) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional. — Fils de Jean et d'Élisabeth de Groenendael, cfr *Le Théâtre de la noblesse de Brabant*, 173, Liège, 1705.

(13) Voir A.A. PARC, *Chronicon Masii*, 312, et *Chronicon Frumentii*, 141. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 182. — C. HUGO, *Annales...*, II, 481-482. — *Gallia Christiana*, V, 100. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 61-67. — W. VAN SPILBEECK, *Nécrologe de Tongerlo*, 210. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, II, 256-257 ; III, 194-195. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 414. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 80. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 24. — R. VAN WAERFELGHEM, *Une élection abbatiale au XV<sup>e</sup> siècle*, dans *Mélanges Charles Moeller*, 671-682. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 38-40 et 226-227. — A. ERENS, *Thierry van Tuldel et la commende en Brabant*, dans *An. Praem.*, I, 321 et sv. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321. — Nispen et Waalwijk, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(14) Des détails sur cette activité dans U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Diversa Cameratia*, nos 577, 582, 1691...

(15) Voir à ce sujet l'introduction de P. LEFÈVRE à l'édition de *L'Epistola reformatoria du prieur de Bethleem...*, dans *An. Praem.*, III et sv. — R. VAN WAERFELGHEM, *Une élection abbatiale...*, dans *Mélanges Charles Moeller*, 671-672. — A. ERENS, *Thierry van Tuldel et la commende en Brabant*, dans *An. Praem.*, I, 323-324. — S. AXTERS, *Geschiedenis der vroomheid...*, III, 255.

(16) R. VAN WAERFELGHEM, *Une élection abbatiale...*, dans *Mélanges Charles Moeller*, qui édité : 1. la bulle par laquelle Pie II nomma Thierry abbé de Parc (675-676) ; 2. la bulle par laquelle le pape demanda à la Communauté de Parc d'agréer son choix (676-678) ; 3. la bulle par laquelle le pape fait savoir que Thierry est relevé de toute peine ecclésiastique qu'il pourrait encourir pour avoir consenti à devenir abbé, sans l'assentiment de l'abbé de Tongerlo (678).

1462, il obtint du pape, pour les abbés de Parc, l'usage de la mitre et des insignes pontificaux (1). Le 22 juillet 1462, il payait ses premières obligations (2). Il arriva à Parc (3) le 27 août 1462.

En 1481, il acquit de l'abbaye bénédictine de Saint-Trond le patronat de Korbeek-Lo (4). En 1487, il obtint, par bref d'Innocent VIII, que l'Île-Duc à Gempe, jusque-là sous le régime d'un prévôt exempt, fût dorénavant dirigé par des religieux qui seraient nommés prieur par l'abbé de Parc : l'abbaye y gagnait deux cures, Kortrijk-Dutsel et Nieuwrode (5).

L'activité de Thierry, tant à l'abbaye que dans l'Ordre de Prémontré, marqua un renouveau de l'esprit d'observance et de la lutte contre la commende.

À peine nommé, Thierry fut chargé par le pape, le 26 juillet 1462, de commettre l'examen des statuts de son Ordre à une commission de Sages (6). Au Chapitre général, il ne trouva d'abord pas la coopération nécessaire auprès de l'abbé général, malgré l'intervention de Pie II (7). Ce n'est qu'avec l'accession d'Hubert de Mont-Germer à la tête de l'Ordre que de plus vastes horizons furent ouverts aux projets réformateurs et que l'action de Thierry devint plus efficace (8).

Thierry joua également un rôle important dans la lutte pour l'immunité des monastères prémontrés en matière de commende (9). Le mal menaçait surtout les abbayes de Grimbergen, Tongerlo et Saint-Michel d'Anvers. Les voyages successifs de Thierry à Rome (10) et ses négociations avec Sixte IV, l'aide qu'il reçut des États de Brabant, des magistrats d'Anvers et de Louvain, et plus tard, de Maximilien et Marie de Bourgogne, lui firent obtenir plusieurs bulles contre la commende, malgré l'opposition forcenée du nonce Luc de Tolentis, évêque de Subenica, auprès du duc de Bourgogne (11).

Lors de son séjour à Rome en 1474-1475, Thierry obtint du pape de pouvoir présenter de candidats flamands ne connaissant pas le français pour les cures wallonnes d'Archennes et de

(1) Édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 183-185 ; A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 202 ; RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 149-150.

(2) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, nos 1724, 1725 et 1735.

(3) R. VAN WAERFELGHEM, *Une élection abbatiale...*, dans *Mélanges Charles Moeller*, 678-682, qui publie les extraits des comptes de 1463 (fos 11-13), détaillant les dépenses entraînées par les élections.

(4) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 66. — Q. NOLS, *Les anciennes cures de Parc*, dans *An. Praem.*, V, 113. — Korbeek-Lo, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(5) J. LE PAIGE, *Statuta primaria Praemonstratensis ordinis*, dans *Bibliotheca Praemonstratensis ordinis*, 826, Paris, 1633. — Voir aussi RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 65-66 ; M. DE TROOSTENBERGH, *Les chartes de l'Île-Duc...*, 1-2 ; A. ERENS, *Les serments dans l'ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, V, 23 ; Q. NOLS, *Les anciennes cures de Parc*, dans *An. Praem.*, V, 113 et 116. — Kortrijk-Dutzel, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot ; Nieuwrode, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot.

(6) Bulle éditée par L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 190 ; A. SANDERUS, *Chorographia...*, II, 204. — Voir pour l'activité de Thierry dans ce domaine : A. ERENS, *Thierry van Tuldel et la commende*, dans *An. Praem.*, I, 325-326. — E. VALVEKENS, *Textes relatifs à la réforme des statuts prémontrés en 1505*, dans *An. Praem.*, XV, 28, Tongerlo, 1939. — S. AXTERS, *Geschiedenis der vroomheid...*, III, 252-253. — P. IMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, édit. P. LEFÈVRE, *L'Epistola reformatoria...*, dans *An. Praem.*, III, 24.

(7) Voir à ce propos la bulle éditée par L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 194.

(8) L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 202.

(9) Voir à ce propos U. BERLIÈRE, *La commende aux Pays-Bas*, dans *Mélanges G. Kurth*, 185-201, Liège, 1908, qui l'appelle « le grand champion de l'immunité des monastères prémontrés en cette matière » ; A. ERENS, *Thierry van Tuldel et la commende*, dans *An. Praem.*, I, 321 et sv ; J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 38-40.

(10) C'est au cours du voyage romain de 1474 qu'il fut chargé de s'entremettre auprès du pape à propos de la querelle théologique du *de futuris contingentibus* dans laquelle était impliqué Jean de Rivo (voir à ce propos L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 206 ; H. DENZINGER et BANNWART, *Enchiridion symbolorum*, 11<sup>e</sup> édit., 252, Fribourg, 1922). — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 203, et A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 208, ont publié un sauf-conduit de Charles le Téméraire et un titre de recommandation du prince en faveur de Thierry pour les cardinaux de la Curie.

(11) Voir par exemple deux protestations des États de Brabant contre la commende adressées l'une au pape, l'autre aux ordinaires, dans *A.H.E.B.*, V, 329-336, Louvain, 1868. — Sur cette opposition voir A. ERENS, *Thierry van Tuldel et la commende...*, dans *An. Praem.*, I, 329, 333 et sv. : le nonce réussit pour un temps à faire excommunier Thierry

Celles qui relevaient de Parc (1). Il obtint, également en 1475, de Sixte IV, le privilège de pouvoir bénir les calices (2).

Homme cultivé et bibliophile averti, Thierry enrichit la bibliothèque de Parc, notamment avec des œuvres d'Arnold de Ponte (3). Il écrivit une *Relatio seu propositio coram Maximiliano in primo introitu terrarum Sponsae suae, Coloniae reservata anno 1477* (4).

Thierry fit ériger un nouveau refuge à Louvain (5). Il construisit une tour à droite de l'entrée principale de l'église, y plaça une horloge avec cadran et la munit en 1480 d'un carillon à cylindre (6).

C'est sous son abbatiat, le 13 juin 1486, que fut fondée la Gilde des arbalétriers Saints Jean et Sébastien de Vinckenbosch (7).

D'après le *Chronicon Frumentii* (8), Thierry aurait envoyé sa démission au général de l'Ordre, au Chapitre général de Chauny, le 28 avril 1494. Il est toutefois encore mentionné comme abbé de Parc (9) le 9 juillet 1494. Le 19 septembre 1492, Arnoul Wijten, son neveu, lui avait été désigné comme coadjuteur avec droit de succession (10).

Thierry mourut (11) le 9 octobre 1494.

**ARNOUL WIJTEN** (Weytens, Wuiten, Wyten, Wyteren, *Witens*), neveu de Thierry de Thulden (12), né à Hilvarenbeek, profès en 1481, sous-prieur (13) en 1487, coadjuteur (14) le 19 septembre 1492, succéda à l'abbé de Thulden à son décès, en octobre 1494.

(bulle du 9 novembre 1480, édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 281 et sv.). Quelques bulles obtenues par Thierry sont éditées par L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 261-263, 281.

(1) Bulle du 6 mars, édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 291-293, et A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 231.

(2) Édit. L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 185-187.

(3) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 64.

(4) Une copie de ce traité est conservé à la B.R., ms. 17322 (cfr J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits...*, VII, 479, n° 5131).

(5) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 65. — De la *Kortestraat* le refuge fut transféré à la *Minderbroedersstraat*.

(6) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 64-65.

(7) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 65.

(8) A.A. PARC, *Chronicon Frumentii*, 141.

(9) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 194.

(10) A.A. PARC, chartrier, nos 1025-1026. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 66.

(11) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 414-415. — Thierry est signalé le 8 octobre dans le nécrologe de Ninove, le 9 octobre dans celui de Tongerlo, le 10 octobre dans l'hymnaire de Parc. — Son épitaphe est éditée par C. HUGO, *Annales...*, II, 482, et RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 66-67. — En 1469, Parc comptait vingt-quatre religieux, dont deux convers : J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112, note 4. — Sous l'abbatiat de Thierry, trente religieux seraient entrés à l'abbaye, d'après le *Catalogus fratrum* de L. DE PAEPE, cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112.

(12) Par sa mère, Élisabeth de Tuldel, sororis domini Theoderici de Tuldel, abbatis hujus ecclesiae (R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 323).

(13) A.A. PARC, *Chronicon Masii, ad annos 1494 et 1515*. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 197. — C. HUGO, *Annales...*, II, 482-483. — *Gallia Christiana*, V, 100-101. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 67-68. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 370. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 81. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 24. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 227. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 1321.

(14) Voir *supra*, n. 10.

Arnoul joua un rôle important dans la circarie de Brabant. En 1498, au Chapitre général de l'Ordre à Saint-Martin de Laon, il fut nommé visiteur de la circarie de Frise (1). En 1501, il fit partie d'une commission chargée de l'examen des statuts de l'Ordre ; en 1502, en compagnie des abbés de Saint-Michel d'Anvers et de Saint-Nicolas de Furnes, il alla présenter les résultats des travaux de cette commission à Jules II qui les sanctionna par une bulle (2). Il participa aux Chapitres généraux de l'Ordre de 1503, 1504 et 1505. À celui de 1503, il fut nommé visiteur des circaries de Brabant et de Floreffe, avec l'abbé de Saint-Michel (3), et fut chargé de recevoir les tailles et contributions imposées par le Chapitre aux abbayes des circaries de Brabant, Floreffe, Frise et Westphalie (4). Lors de celui de 1504, il fut nommé, avec le prélat de Saint-Michel d'Anvers, visiteur des circaries de Brabant, Floreffe, Frise et Westphalie (5). À celui de 1505, il fut chargé d'obtenir une approbation générale et ordinaire de tous les privilèges de l'Ordre (6).

En 1507, Arnoul Wijten visita l'abbaye de Dielegem (7) ; en 1512, celle de Grimbergen, en compagnie de Gérard van der Scaeft, abbé d'Averbode (8).

Le 13 juillet 1502, le général de l'Ordre, Jean de l'Escluse, visita Parc : dans son *relictum* (9) il observe que dans cette abbaye le service divin, le silence et les différentes prescriptions de l'Ordinaire étaient bien observées.

Le 18 mars 1515, se tint à Parc un Chapitre général néerlandais, sous la présidence du général Jacques de Bachimont (10).

En 1503 et 1513 (11), Arnoul obtint du pape Jules II des bulles relatives à l'incorporation de l'autel de Korbeek-Lo, acquis par son prédécesseur.

Les activités de bâtisseur d'Arnoul ont porté essentiellement sur le réaménagement du quartier des hôtes et l'agrandissement du refuge de Louvain (12).

Arnoul Wijten mourut (13) le 10 septembre 1515.

(1) E. VALVEKENS, *Les visites canoniques des abbayes prémontrées du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXII-XXIII, 9, Tongerlo, 1947.

(2) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 67.

(3) E. VALVEKENS, *Le Chapitre général de Prémontré...*, dans *An. Praem.*, XIV, 80, Tongerlo, 1938.

(4) E. VALVEKENS, *Le Chapitre général de Prémontré...*, dans *An. Praem.*, XIV, 79.

(5) E. VALVEKENS, *Le Chapitre général de Prémontré...*, dans *An. Praem.*, XIV, 81.

(6) E. VALVEKENS, *Le Chapitre général de Prémontré...*, dans *An. Praem.*, XIV, 84.

(7) Voir la relation de cette visite, rédigée après le 2 mai, dans E. VALVEKENS, *Documents prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXIX, 165, n<sup>o</sup> 7, Averbode, 1953.

(8) Voir la relation de cette visite, rédigée après le 9 mai 1512, dans E. VALVEKENS, *Documents prémontrés...*, dans *An. Praem.*, XXIX, 169, n<sup>o</sup> 12. — Aussi E. VALVEKENS, *Les visites canoniques...*, dans *An. Praem.*, XXII-XXIII, 28-29.

(9) Édit. E. VALVEKENS, *Le Chapitre général de Prémontré et les nouveaux statuts de 1505*, dans *An. Praem.*, XIV, 91-93. Voir encore E. VALVEKENS, *Les visites canoniques...*, dans *An. Praem.*, XXII-XXIII, 14-16.

(10) E. VALVEKENS, *Een Premonstralenserabdij in het begin der XVI<sup>e</sup> eeuw*, 13, La Haye, 1936.

(11) Édit. L. DE PAËPE, *Summaria cronologia*, 320-326.

(12) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 68.

(13) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 370-372 : il est mentionné le 12 septembre dans le nécrologe de Ninove. — En 1496, la Communauté comptait seize religieux, les prêtres de l'extérieur exceptés : J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112, note 4. — Sous l'abbatit d'Arnoul, quatorze religieux seraient entrés à l'abbaye (d'après le *Catalogus fratrum* de L. DE PAËPE, cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112).

AMBROISE VAN ENGELEN (*ab* ou *de Angelis*) (1), né à Louvain en 1481, profès en 1504, prêtre en 1506, curé de Celles en 1514, coadjuteur d'Arnoul Wijten (2) en 1514, fut nommé abbé de Parc (3) en 1515.

Ambroise joua, du moins jusqu'en 1535, un rôle important dans l'opposition des abbés à l'introduction du droit de nomination princière. Marguerite d'Autriche essaya de se défaire du turbulent prélat en l'envoyant en ambassade à Copenhague, mais rien n'y fit (4) et l'abbé de Parc continua à « porter la banyere des Prelatz de Brabant » (5). Sa retraite de la scène politique mit fin à l'intransigeance qui avait caractérisé l'attitude des prélats sous la régence de Marguerite d'Autriche.

L'abbé déploya une activité importante dans le domaine de la décoration et de l'aménagement de son abbaye. Il fit exécuter un nombre important de verrières : pour le chœur de l'abbatiale, pour Notre-Dame d'Anvers, pour le couvent de Sainte-Catherine à Breda, pour l'église des Récollets et le Collège du Saint-Esprit de Louvain (6). Il acheta plusieurs tableaux au peintre Jean Willems et fit peindre pour l'église de Parc un triptyque figurant la Vierge et l'Enfant, l'un des volets portant l'effigie de saint Augustin, l'autre son portrait (7). Il fit également construire les nouvelles orgues de l'église abbatiale par Jan van Lier d'Herenthals (8). Quant à la bibliothèque, elle s'enrichit de plusieurs manuscrits exécutés par Fr. Montfort de Weert (9).

Par ailleurs, il fit ériger à Louvain en 1535, la chapelle *Onze-Lieve-Vrouw-ter-Koorts* (10), et fit construire, en 1534, un moulin à eau avec habitation, forge et porte dite de Saint-Jean (11).

Ambroise mourut (12) le 16 mars 1543.

(1) Il figure sur un tableau de la NATIONAL GALLERY de Londres : *Abridged Cat. of the Pictures in the National Gallery*, n° 264, Londres, 1912 ; identifié par J. DESTÈBE, *Portrait d'Ambroise van Engelen, abbé du Parc*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire*, I, 289-302, Bruxelles, 1931, avec reproduction.

(2) L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 327 et 358. — C. HUGO, *Annales...*, II, 483. — *Gallia Christiana*, V, 101. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 68-70. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 115. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 81. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 24. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 228. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321. — Les armoiries figurent à la page 141 du tome I du manuscrit II, 2347 de la B.R., qu'il fit exécuter par F. de Montfort, de Weert ; J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits...*, I, 266.

(3) Bulle de Léon X du 8 août 1515, original aux A.A. PARC, *Chartrier*, 117.

(4) A.G.R., *Papiers du Conseil d'État et de l'Audience*, reg. 35, 187-188 : lettre de Marguerite du 21 février 1524.

(5) Voir à ce sujet P. GORISSEN, *De Prelaten van Brabant onder Karel V (1515-1544). Hun confederatie (1534-1544)*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'État*, VI, Louvain, Paris, 1953 ; P. GORISSEN, *Le séquestre des biens des abbayes brabançonnas en 1527*, dans *An. Praem.*, XXXI, 63-69, Averbode, 1955.

(6) J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 22-23. — E. VAN EVEN, *L'ancienne école de peinture de Louvain*, dans *Messenger des Sciences et des Arts*, 305, Bruxelles, 1870.

(7) Voir *supra* le tableau de la NATIONAL GALLERY, note 1.

(8) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 69, avec, en note 2, des extraits de compte de 1532. — Aussi M.-A. VENTE, *Een tierse orgelmaker in de 16de eeuw : Jan Verryt alias Liero*, dans *De Praestant*, X, 1-7, 1961.

(9) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 69. — Voir par exemple : B.R., ms. II, 2347 (J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits...*, I, 266, n° 438) et II.556 (*Ibidem*, I, 387, n° 615).

(10) J. JANSEN, *O.L. Vrouw ter koorts van Louven*, 162-164. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 70.

(11) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 69-70.

(12) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 115-116. — Dans le relevé des foyers en Brabant de 1526, publié par J. CUVELIER, *Les dénombrements des foyers en Brabant (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, 327, Bruxelles, 1912, Parc est cité pour soixante-quatre personnes, dont vingt-quatre religieux. — Sous l'abbatit d'Ambroise, vingt-huit religieux seraient entrés à l'abbaye, d'après le *Catalogus fratrum* de L. DE PAEPE, cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112.

LOUIS VAN DEN BERGHE (*Montanus, de Monte*), né en 1495, profès vers 1516, prêtre en 1519, circateur en 1520, prieur en 1524, prévôt du Val-des-Lis à Malines en 1528 (1), fut nommé abbé (2) le 27 avril 1543, et béni au Val-des-Lis (3) le 30 avril 1543.

En 1548, il visita, en compagnie des abbés de Tongerlo et de Saint-Michel d'Anvers, l'abbaye d'Averbode (4), et en 1557, en tant que père-abbé, l'abbaye de Ninove (5).

Dès 1551, il fut désigné comme contrôleur-général des taxes imposées aux institutions ecclésiastiques pour l'entretien de la délégation des Pays-Bas au Concile de Trente (6).

Le *Chronicon Masii* (7) le présente comme *reformatior ecclesiae Parcensis et principibus Belgii ob singularem prudentiam unice carus*. En effet, l'abbé van den Berghe tenta de faire vivre par le couvent la vie commune et la pauvreté, sur les instances de Hesselius, professeur de l'Université toute proche. Les religieux le suivirent dans ses intentions : la Communauté des biens fut réintroduite, la fonction de pitancier abolie, celle de proviseur créée en vue de l'administration des biens en commun (8). À Parc, bien avant les autres abbayes, il introduisit l'étude des textes sacrés, soit en faisant donner des leçons par les jeunes et futurs professeurs de l'Université, soit en engageant ses religieux à suivre les cours des Jésuites de Louvain. Quelques religieux furent ainsi amenés à suivre les leçons de Bellarmin dont on lisait les sermons au réfectoire (9).

En 1545, Van den Berghe fit reconstruire le refuge de Bruxelles (10) ; en 1548, celui de Nivelles (11). Il réaménagea également la maison abbatiale (12), meubla l'église avec de nouvelles stalles de chœur (13) et une tour du Saint-Sacrement (14), et fit placer des verrières, commandées à Pierre Boels, dans les églises du Val-des-Lis, de Hoboken, Winge-Saint-Georges, Waasmunster et Louvain, — Augustins, Sainte-Gertrude et Notre-Dame (15).

Van den Berghe mourut (16) le 1<sup>er</sup> octobre 1558.

(1) Voir L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 358. — C. HUGO, *Annales...*, II, 483-484. — *Gallia Christiana*, V, 101. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 70-74. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 400. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 81. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 24. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 228. — E. VALVEKENS, *Documents prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXIX, 199-201, nos 38-39 : deux lettres de Jean Doyen, abbé de Floreffe, à l'abbé de Parc. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(2) Lettres de Charles-Quint avec l'acte notarié d'installation : A.A. PARC, *chartrier*, nos 1397 et 1398.

(3) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 70, avec extraits du compte de 1543-1544.

(4) E. VALVEKENS, *Een Premonstratenser abdij in het midden der XVI<sup>e</sup> eeuw*, 86 et sv. — E. VALVEKENS, *Een Premonstratenser abdij in het begin der XVI<sup>e</sup> eeuw*, 246 (publication du rapport de la visite). — E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 341.

(5) Voir à ce propos le *relictum* du 4 octobre 1557, édit. E. VALVEKENS, *Documents prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXIX, 204-207, n° 43.

(6) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 71.

(7) Aux A.A. PARC, *ad annum 1558*.

(8) Sur cette réforme, voir E. VALVEKENS, *Een Premonstratenser abdij in het midden der XVI<sup>e</sup> eeuw*, 99-100. — E. VALVEKENS, *L'Ordre de Prémontré et le Concile de Trente. Le Chapitre national néerlandais de 1572*, dans *An. Praem.*, VI, 76, Tongerlo, 1930. — Les témoignages les plus intéressants se trouvent dans les actes de l'élection du prélat van der Linden (12 octobre 1558) : A.G.R., *Papiers du Conseil d'État et de l'Audience*, n° 900, f°s 108 et sv.

(9) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner abdijen en de opstand tegen Spanje (1576-1585)*, 4, Louvain, 1929.

(10) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 71, avec extraits du compte de 1545-1546.

(11) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 72.

(12) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 72, avec extraits du compte de 1546-1547.

(13) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 72.

(14) En 1546, RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 72.

(15) J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 23. — Hoboken, prov. d'Anvers, cant. d'Anvers ; Winge-Saint-Georges, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbemde ; Waasmunster, prov. de Flandre orientale, cant. de Hamme.

(16) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 400-401. — En 1556, l'abbaye comptait trente-neuf religieux (J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112, note 4).

**CHARLES VAN DER LINDEN** (*Lyndamus*), né à Louvain en 1523, frère de Jean van der Linden, abbé de Sainte-Gertrude à Louvain, profès en 1544, prêtre en 1549, prieur de 1556 à 1558, bachelier en Théologie (1), fut élu abbé (2) le 12 octobre 1558 et nommé (3) le 21 novembre 1558.

Membre des États de Brabant, van der Linden se rangea, avec la plupart des prélats prémontrés, du côté des partisans d'Orange contre les Espagnols et le parti de Granvelle et Viglius (4). Le 8 mai 1571, les députés de Brabant prirent la résolution d'envoyer une députation à Philippe II pour l'engager à révoquer l'ordre exigeant l'impôt du XX<sup>e</sup> denier sur les ventes d'immeubles et du X<sup>e</sup> denier sur celles des marchandises et denrées ; van der Linden fit partie de la délégation qui arriva à Madrid le 14 mai 1572 et décida Philippe II à modifier sa politique fiscale (5).

En 1561, il visita l'abbaye de Ninove (6). Il présida les élections abbatiales de Saint-Michel d'Anvers (7) en 1564, et d'Averbode (8) le 8 décembre 1565.

Au mois de février 1572 (n.s.), se tint à Parc un Chapitre prémontré réunissant quinze prélats qui tentèrent avec vigueur d'imposer à l'Ordre les décrets du Concile de Trente. Trente-trois décrets, — dont quelques-uns révolutionnaires pour l'époque, — furent édictés au terme de l'assemblée. Pour veiller à leur exécution, on nomma des visiteurs, notamment les abbés de Parc et de Floreffe qui visitèrent Saint-Michel d'Anvers et Dielegem où ils déposèrent les prieurs (9).

L'abbé général de Prémontré, Jean Despruets, visita Parc (10) en 1575.

Grand bâtisseur, van der Linden fit ériger, sur les plans de l'architecte van Bullenstraten, l'aile orientale du cloître (11), en 1562. Il fit placer des verrières et des médaillons dans la salle

(1) Voir L. DE PÆPPE, *Summaria cronologia*, 361. — C. HUGO, *Annales...*, II, 484. — *Gallia Christiana*, V, 101. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 74-79. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, III, 198-199. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 498. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogus des abbés*, 81-82. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 24-25. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 228-229. — E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner abdijen...*, 4-5. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(2) A.G.R., *Papiers du Conseil d'État et de l'Audience*, reg. 900, f<sup>os</sup> 108 et sv.

(3) A.A. PARC, *chartrier*, n<sup>o</sup> 1461, original de Philippe II d'Espagne.

(4) Ce qui n'alla pas sans une certaine désapprobation de la part des correspondants de Granvelle : voir par exemple une lettre de Viron de 1567, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, édit. É. POULLET, II, 206, Bruxelles, 1880.

(5) Voir P. GACHARD, *Relation du voyage des députés envoyés à Philippe II en Espagne par les États de Brabant pour réclamer contre le dixième et le vingtième denier, 8 mars-11 août 1572*, dans *B.C.R.H.*, 2<sup>e</sup> série, XI, 254 et sv., Bruxelles, 1858. — Voir aussi RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 75-76. — É. DE MORREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, V, 131.

(6) Voir le *relictum* du 25 août 1561 édité par E. VALVEKENS, *Documents prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXIX, 209-211, n<sup>o</sup> 47.

(7) Voir le *relictum* du 28 septembre 1564 édité par E. VALVEKENS, *Documents prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXIX, 212-216, n<sup>o</sup> 51. — Voir aussi E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij te Antwerpen vanaf 1564 tot 1596*, dans *An. Praem.*, II, 15 et sv., Tongerlo, 1926.

(8) E. VALVEKENS, *Arnold van Leofdael, prelaat der abdij van Averbode († 1584)*, 42, Bruges, 1943.

(9) Sur ce chapitre important, voir E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij te Antwerpen*, dans *An. Praem.*, I, 252-257 ; II, 44 et sv. — E. VALVEKENS, *L'Ordre de Prémontré et le Concile de Trente. Le Chapitre national néerlandais de 1572*, dans *An. Praem.*, VI, 74-101, Tongerlo, 1930. — E. VALVEKENS, *Een Premonstratenser abdij in het midden van de XVI<sup>e</sup> eeuw*, 134 et sv.

(10) Voir le *relictum* du 14 mars 1575 édité par E. VALVEKENS, *Documents prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXIX, 227-228, n<sup>o</sup> 65. — Voir encore E. VALVEKENS, *Acta et documenta J. de Pruettis*, dans *An. Praem.*, XXX, 256-258. — E. VALVEKENS, *Les visites canoniques*, dans *An. Praem.*, XXV, 127-130.

(11) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 76-77. — J.-H. PLANTENGA, *L'architecture religieuse dans l'ancien duché de Brabant, depuis le règne des Archiducs jusqu'au gouvernement autrichien (1598-1713)*, 242-243. La Haye, 1926. — Van der Linden fut pour une grande part dans l'érection du Collège des Prémontrés à Louvain : E. REUSENS, *Collège de l'Ordre de Prémontré*, dans *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain*, V, 379-399. Louvain, 1892 ; P. LEVÈVRE, *Le collège des Prémontrés à Louvain*, dans *An. Praem.*, XI, 44-73, Tongerlo, 1935.

du Chapitre, au dortoir et au réfectoire d'hiver (1). Il commanda à Gilles Smeyers le Jeune, de Malines, quatre grandes toiles représentant la vie de saint Norbert, exécutées vers 1572 et ornant la salle du Chapitre (2).

L'abbaye, à la fin de sa prélature, fut dérangée plusieurs fois par le passage de troupes remuantes : le 30 août 1572, les troupes du prince d'Orange (3) ; à la fin du mois de mars 1576, celles de Romero (4).

À la fin de l'abbatiate de van der Linden, le couvent se réfugia à Louvain, tandis que l'abbé se retirait à Bruxelles (5). C'est là que, souffrant de la goutte, le prélat passa les derniers mois de sa vie dans la maison de son frère, H. van der Linden, homme influent et conseiller de Brabant renommé (6).

Van der Linden mourut (7) le 22 décembre 1576 : ses adversaires politiques prétendirent qu'il mourut de chagrin à la suite de l'emprisonnement des membres du Conseil d'État (8).

**AMBROISE LOOTS** (*Lotsius*), né à Wilderen (9) en 1523, profès en 1542, prêtre en 1547, bachelier en Théologie, prieur en 1559, curé de Werchter (10) en 1562, fut élu abbé (11) le 26 janvier 1577 et nommé le 19 février suivant (12).

Loots joua un rôle politique assez important en Brabant : il appartenait à ce que l'on a appelé « la fraction avancée des ecclésiastiques aux États » (13), en même temps que François de Vleeschouwer, abbé de Villers, et Frédéric d'Yve, abbé de Maroilles (14).

S'étant soumis à l'ordonnance exigeant le serment de fidélité prescrit par la *Religionsfriede* du 1<sup>er</sup> juillet 1578, il fut pris vivement à partie par Michel Baius, professeur à l'Université de Louvain, qui l'accusait de vouloir maintenir des rapports avec des gens suspects, notamment avec le prince d'Orange, et insinuait que les assermentés étaient atteints par l'excommunication fulminée récemment par le pape (15).

(1) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 77-79. — J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 19.

(2) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 77-79.

(3) W. BOONEN, *Geschiedenis van Leuven*, édit. E. VAN EVEN, I, 108.

(4) *Correspondance du cardinal de Granvelle*, V, 44, édit. E. Poullet.

(5) Sur cet état exceptionnel, occasionné par la peur des troupes espagnoles, voir le dossier d'information de l'élection de 1577, aux A.G.R., *Papiers du Conseil d'État et de l'Audience*, reg. 907, f<sup>os</sup> 213-239.

(6) Voir les propos malveillants d'un correspondant de Granvelle, Morillon, à propos de la présence du prélat auprès de la femme de son frère Philippe, la « belle Simone » : *Correspondance du cardinal Granvelle*, V, 407, édit. Poullet.

(7) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 498.

(8) GROEN VAN PRINSTERER, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, V, 405, Leyde, 1835-1915.

(9) Prov. de Limbourg, cant. de Saint-Trond.

(10) Voir A.A. PARC, *Chronicon Masii, ad annum 1577*. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 379. — C. HUGO, *Annales...*, II, 483-484. — *Gallia Christiana*, V, 101-102. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 79-81. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 31. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 82. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 25. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 229. — E. VALVERKENS, *Acta et documenta J. de Pruetis*, dans *An. Praem.*, XXXI, 259-261. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 321.

(11) A.G.R., *Papiers du Conseil d'État et de l'Audience*, reg. 907, f<sup>os</sup> 213 et sv. — Voir aussi E. VALVERKENS, *De Sint-Michielsabdij te Antwerpen vanaf 1504 tot 1596*, dans *An. Praem.*, III, 23-24, Tongerlo, 1927.

(12) E. VALVERKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnen abdijen...*, 52-53.

(13) É. DE MORBAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, V, 146.

(14) Voir à ce sujet une liste dressée en août 1578, dans L.-F. GACHARD, *Actes des États Généraux des Pays-Bas (1576-1585)*, I, 261, Bruxelles, 1853. — Maroilles, France, dépt. du Nord.

(15) *M. Baii opera*, 451-455, Cologne, 1696.

Les troubles forcèrent les religieux à quitter l'abbaye en 1577 : la Communauté se retira à Louvain tandis que Loots se fixa d'abord à Liège, puis à Namur (1).

En 1579, le gouverneur des Pays-Bas, don Juan, voulut remplacer les abbés d'Averbode, de Sainte-Gertrude de Louvain, de Villers, de Vlierbeek, d'Heylisse et de Parc, qui malgré les injonctions restaient aux États. Il envoya à cet effet des commissaires à Parc qui obligèrent les chanoines à procéder à l'élection d'un administrateur : van Vlierden fut désigné le 27 mai 1578 et confirmé le 29 juin 1578 comme administrateur de l'abbaye (2). Mais dès le début de 1580, cette fonction fut supprimée, Loots s'étant réconcilié avec le roi (3). Peu auparavant, au cours de l'été 1579, la Communauté avait été décimée par la peste (4).

En 1577, Loots avait obtenu l'érection de la chapelle de Wackerzeel, dépendance de Werchter, en église paroissiale (5).

Le prélat, qui manifesta durant son abbatiat, une grande activité pour la promotion de la canonisation de saint Norbert (6), mourut (7) le 12 janvier 1583.

FRANÇOIS VAN VLIERDEN (8), né à Anvers en 1546, fit d'abord profession dans l'Ordre des Bogards (9) et suivit les leçons de Bellarmin à Louvain. Admis à Parc en 1572, profès en

(1) A.A. PARC, *Chronicon Masii, ad annum 1583*. — L. DE PAEPPE, *Summaria cronologia*, 385. — Voir à ce propos une lettre du vicair général Morillon, du 29 janvier 1580, enjoignant à l'abbé Loots de retourner dans son couvent : édit. E. VALVEKENS, *Acta et documenta J. de Pruetis*, dans *An. Praem.*, XXXI, 146-147. — Voir encore E. VALVEKENS, *A. Van Leefdael...*, 146. — Sur son séjour à Liège, voir E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnen abdijen...*, 142 ; et une lettre de van Vlierden du 9 juin 1584 (A.A. PARC, *Epistolae Vlierden*, n° 47).

(2) A.G.R., *Papiers du Conseil d'État et de l'Audience*, reg. 908, f°s 39-57. — Élection confirmée le 29 juin 1578 par don Juan : A.A. PARC, XVI, 6, n° 4. — Voir aussi É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, V, 147 ; L.-P. GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, 2<sup>e</sup> partie, I, 296, 298, 303, 451, 557 ; E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnen abdijen...*, 140-142.

(3) Loots était de retour à Louvain avant le 18 juin 1580. Voir sa correspondance avec son homonyme à Liège : A.A. PARC, XIII, liasse 1139, n°s 59 et sv.

(4) A.G.R., *Archives de l'Audience*, carton 1746, Strijen à Farnèse.

(5) Q. NOLS, *Les anciennes cures de Parc...*, dans *An. Praem.*, V, 118.

(6) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 80. — E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnen abdijen...*, 143.

(7) R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 31-32. — Son oraison funèbre fut prononcée par Antoine Graesen : L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, I, 325. — En 1582, la Communauté aurait compté vingt-deux religieux : J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112, note 4. — Le prélat est cité le 24 janvier dans le nécrologe de Floreffe, le 6 juillet dans celui d'Heylisse.

(8) Il figure sur deux volets d'un retable qu'il commanda en 1597 à J. van der Baren : J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 29-30 et 59 ; P. LEFÈVRE, *Portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 56, Bruxelles, 1917.

(9) Voir A.A. PARC, *Chronicon Masii, ad annum 1583*. — L. DE PAEPPE, *Summaria cronologia*, 391. — C. HUGO, *Annales...*, II, 485-486. — *Gallia Christiana*, V, 102. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 81. — R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 186. — R. VAN WAEFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 82. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 25. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 229-230. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, II, 326-328. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 322. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, II, 327-329, signale cinq thèses de théologie défendues par F. van Vlierden entre 1575 et 1581. — On conserve, aux A.A. PARC, les minutes de la correspondance de van Vlierden (*Varis epistole F. Vlierden, abbatis Par-chensis*, reg.) dont plusieurs dizaines ont été éditées par E. VALVEKENS, *Acta et documenta J. de Pruetis, abbatis Praemonstratensis*, dans *An. Praem.*, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, Averbode, 1955-1958. Il s'agit de lettres écrites à Gilles Daischelet, prélat de Floreffe (21 mars 1583, XXXI, 271-272 ; 20 mai 1583, XXXI, 274-276), à A. Visconti, abbé de Saint-Martin de Laon (vers le 21 mars 1583, XXXI, 272-273), à Pierre Aloys, abbé de Ninove (11 août 1583, XXXI, 276-279 ; 20 mars 1585, XXXII, 335-336), à Morillon, évêque de Tournai (17-18 août 1584, XXXII, 283-294 ; 30 août 1584, XXXII, 299-300), à Arnoul van der Heyden, prieur d'Averbode (28 août 1584, XXXII, 294-296 ; 30 août 1584, XXXII, 300-301 ; 17 septembre 1584, XXXII, 308-309 ; 2 octobre 1584, XXXII, 312-313), à Denis Feyten, prévôt de Zoetendaal (29 août 1584, XXXII, 296-298 ; 5 octobre 1584, XXXII, 314-315 ; 24 novembre 1584, XXXII, 327-328), au président Pamele (30 août 1584, XXXII, 298-299), à J. Godefroid, prévôt de Keizersbosch (17 septembre

1573, prêtre en 1574, sous-prieur la même année, il devint administrateur de Parc (1) en 1578. Il fut élu abbé (2) le 8 février 1583, nommé le 9 mars, et béni (3) le 2 mai 1583.

Van Vlierden entreprit, dans son abbaye, de redresser une situation matérielle et morale fortement compromise par les circonstances politiques ambiantes. Les fermes et les exploitations de l'abbaye, détruites ou pillées, exigeaient des réparations urgentes ; les champs et les bois avaient été ravagés par les troupes ; la plupart des fermiers de l'abbaye étaient incapables de s'acquitter de leur redevance ; les revenus de l'abbaye avaient baissé tragiquement. Le prélat fut obligé de vendre le superflu, pour ne garder qu'un minimum, afin de pouvoir subsister ; en 1586, il ne lui restait que vingt florins d'argent liquide (4). Van Vlierden, pour donner le coup de barre décisif, estima avoir besoin de 6.000 florins et fit les démarches en vue de pouvoir effectuer les ventes indispensables (5).

Tout en éprouvant d'énormes difficultés matérielles, il ne cessa de promouvoir les études de ses religieux et de faire reprendre l'activité du Collège des Prémontrés à Louvain (6) : à sa mort, Parc ne comptait pas moins de six licenciés et de sept bacheliers en Théologie (7).

Il déploya par ailleurs une activité importante (8) dans le cadre de la circarie de Brabant dont il fut nommé visiteur au cours du Chapitre général (9) d'avril 1584, se montrant un collaborateur zélé et impatient de l'abbé général. À peine nommé visiteur, il entra en conflit avec l'abbé de

---

1584, XXXII, 307 ; 14 octobre 1584, XXXII, 315-317 et 317-318), à Henri van Dunghen, chanoine d'Anvers (15 septembre 1584, XXXII, 309-310), à del Rio (30 septembre 1584, XXXII, 310-312), à son parent Baptiste Daniels (2 octobre 1584, XXXII, 313), aux religieux de Mariënweerd (20 octobre 1584, XXXII, 318-319), à l'abbé général Jean Despruets (22 octobre 1584, XXXII, 319-321 ; 27 décembre 1584, XXXII, 328-332 ; 28 avril 1585, XXXIII, 84-85), à Jean Luc, abbé de Bonne-Espérance (31 août 1584, XXXII, 301-303 ; 6 novembre 1584, XXXII, 321-322 ; 18 novembre 1584, XXXII, 322-324), à Emeri Andries, curé de Meer (22 novembre 1584, XXXII, 324-326), à Henri van Velroe, curé de Zolder (31 décembre 1584, XXXII, 332-334), au couvent de l'abbaye de Grimbergen (21 mars 1585, XXXIII, 82-84), à Lauro du Blioul (18 juin 1585, XXXIII, 86-87), à W. van Corsworen, administrateur de Tongerlo (26 juin 1585, XXXIII, 87-88 ; après le 12 septembre 1588, XXXIII, 318-320), au couvent de l'abbaye d'Averbode (janvier 1586, XXXIII, 91-93), à Émeri Andries et Denis Feyten (3 février 1586, XXXIII, 93-94), au nonce Bonhomi (avril 1586, XXXIII, 99-011), à l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers (27 juin 1587, XXXIII, 125 ; 27 juin 1587, XXXIII, 126-127 ; 27 juin 1587, XXXIII, 127-128 ; 26 juillet 1587, XXXIII, 128-129 ; 27 mars 1589, XXXIII, 321 ; 12 juillet 1591, XXXIV, 59-60).

(1) Voir *supra*, 813.

(2) A.G.R., *Papiers du Conseil d'État et de l'Audience*, reg. 911, f<sup>os</sup> 3 et sv. — Voir aussi E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnen abdijen...*, 140-141, 143-144. — E. VALVEKENS, *Acta et documenta J. de Pructis*, dans *An. Praem.*, XXXI-XXXIV, édite plusieurs lettres de van Vlierden à propos de cette élection : celle par laquelle il annonce sa nomination à Gilles Daischelet, prélat de Floreffe, du 21 mars 1583 (XXXI, 271-272) ; celle par laquelle il demande la confirmation de son élection à A. Visconti, abbé de Saint-Martin de Laon, vers le 21 mars 1583 (XXXI, 272-273) ; celle à son parent, Baptiste Daniels, chargé d'annoncer son élection en cour de Rome, du 2 octobre 1584 (XXXII, 313).

(3) Copie des patentes aux A.G.R., *Papiers du Conseil d'État et de l'Audience*, reg. 918, f<sup>os</sup> 226-227.

(4) L. DE PARPE, *Summaria cronologia*, 388. — A.A. PARC, *Visita et res gestae Masii*, 97-112.

(5) Voir les lettres éditées par E. VALVEKENS, *Acta et documenta J. de Pructis*, dans *An. Praem.*, XXXIII, 103-105, 109-110 et 111.

(6) Voir par exemple les lettres de van Vlierden à Despruets d'avril-mai 1587 (A.A. PARC, *Varie epistole*, f<sup>o</sup> 96) et de van Oyenbruggen à van Vlierden du 1<sup>er</sup> décembre 1590 (A.A. PARC, XII, 1, n<sup>o</sup> 113).

(7) A.G.R., *Papiers du Conseil d'État et de l'Audience*, reg. 918, f<sup>o</sup> 222.

(8) On a conservé de lui un schéma théorique d'une visite canonique fort suggestif, rédigé au mois de mai 1586, édité par E. VALVEKENS, *Documents prémontrés...*, dans *An. Praem.*, XXX, 23-25, n<sup>o</sup> 69, et étudié par E. VALVEKENS, *Les visites canoniques...*, dans *An. Praem.*, XXV, 153-159. — Voir également un tour d'horizon des abbayes brabançonnnes, édité par E. VALVEKENS, *Acta et documenta...*, dans *An. Praem.*, XXXIII, 120-123.

(9) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnen abdijen...*, 220-221. — Voir surtout les *Acta Capituli Generalis ordinis Praemonstratensis*, aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AINSE À LAON, ms. 538, 536-537. — Des copies de la lettre de nomination officielle de van Vlierden se trouvent dans presque toutes les archives des abbayes brabançonnnes ; aux A.A. AVERBODE, section I, B, liasse 1-5 et reg. 24, par exemple.

Bonne-Espérance, à propos de sa juridiction sur Saint-Michel d'Anvers (1) ; le conflit fut tranché par Despruets, le 2 décembre 1585, en sa faveur (2). C'est en qualité de visiteur qu'il fut consulté par les abbayes de Grimbergen (3) et de Ninove (4), et qu'il tenta de résoudre les difficultés de l'abbé d'Averbode, Arnoul van Leefdaal, accusé d'hérésie (5).

Van Vlierden mourut (6) le 3 mai 1601.

JEAN DRUYS (*Drusius*) (7), né à Kumtich (8) en 1568, neveu de l'abbé Loots, profès en 1588, prêtre en 1592, licencié en Théologie en 1595, maître des novices, sous-prieur de Parc dès 1596 (9), fut élu abbé (10) le 9 mai 1601, et nommé (11) le 8 juin 1601.

Appelé à siéger comme député aux États de Brabant en 1604, vicaire général de la circarie de Brabant en 1605, il réunit, en 1620 et 1624, deux Chapitres provinciaux à Parc (12). En 1628,

(1) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnen abdijen...*, 220-225. — E. VALVEKENS, *Acta et documenta...*, dans *An. Praem.*, XXXIII, 84-85, III-III.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9393, farde 1 ; édit. E. VALVEKENS, *Acta et documenta...*, dans *An. Praem.*, XXXIII, 89-91.

(3) Voir les lettres du 3 juin 1586, éditées par E. VALVEKENS, *Acta et documenta...*, dans *An. Praem.*, XXXIII, 106-108 ; du 9 juin 1586, XXXIII, 108-109 ; du 1<sup>er</sup> décembre 1590, XXXIV, 54-56 ; du 4 mars 1591, XXXIV, 57-59 ; du 28 novembre 1591, XXXIV, 60-61.

(4) Voir les lettres du 3 mars 1594, éditées par E. VALVEKENS, *Acta et documenta...*, dans *An. Praem.*, XXXIV, 76-79 ; du 8 mars 1594, XXXIV, 79-81 ; du 11 octobre 1594, XXXIV, 94-95 ; du 25 octobre 1594, XXXIV, 244.

(5) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnen abdijen...*, 209-212. — E. VALVEKENS, *Arnould van Leefdaal*, 164 et sv. — P. LEFÈVRE, *Arnould de Leefdaal, abbé d'Averbode à l'époque des troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, année 1923, Bruxelles, 1923.

(6) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 187-188. — Son épitaphe est éditée par C. HUGO, *Annales...*, II, 486. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 81.

(7) On conserve deux portraits de cet abbé à Parc : sur l'un, il figure à mi-corps, assis (J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 109, n° 145 ; P. LEFÈVRE, *Portraits conservés...*, 20) ; sur l'autre, il repose sur un lit en habits pontificaux (J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 109-110, n° 146 ; P. LEFÈVRE, *Portraits conservés...*, 20). Ces deux toiles sont attribuées à H. de Smet.

(8) Prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

(9) Voir *Chronicon Massi*, aux A.A. PARC, 434 et sv. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 435. — C. HUGO, *Annalas...*, II, 486-489. — *Gallia christiana*, V, 102-103. — E. VAN EVEN, dans *Biographie nationale*, VI, 183-186, Bruxelles, 1878. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 82-90. — R. VAN WAEPFELGHEM, *La visite de l'Université de Louvain par l'abbé du Parc Jean Druys, sous le règne des archiducs Albert et Isabelle*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, VII, 53-66, 85-116, Louvain, 1911. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 128. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 82. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 25. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 230. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 322. — B. DE MEESTER, *Correspondance du nonce G.-F. Guidi di Bagno (1621-1627)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2<sup>e</sup> série, V, n° 62 et 281, Bruxelles, Rome, 1938. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, I, 206-207, relève ses écrits ; on en retiendra : *Exhortatio ad candidi ordinis Praemonstratensis provinciae Brabantiae religiosos, de iis quae eorum vocationem obligationemque concernunt, auctoritate superiorum ac Capituli provincialis dictae provinciae*, Louvain, B. Masius, 1621 ; *Apologia R.D. Drusti, qua se purgat adversus calumniam, qua Roma movebatur Serenissima Archiducissa cum impugnare papalem auctoritatem* (2 septembre 1628), édition L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 417-423. — Voir encore P. LEFÈVRE, *La liturgie de Prémontré. Histoire, formulaire, chant et cérémonial*, dans *Bibliotheca Analectorum Praemonstratensium*, IX, fasc. 1, Louvain, 1957.

(10) A.G.R., *Papiers du Conseil d'État et de l'Audience*, reg. 918, f° 211-219. — Voir J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 104-105. — E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnen abdijen...*, 240. — C. BUVÉ, *Kiezingen van abten in de kloosters van Brabant bij de Norbertijnen, Benediktijnen, Bernardijnen en Reguliere Kannuniken*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 193, Anvers, 1902.

(11) Lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle du 8 juin 1601 : A.A. PARC, *chartrier*, n° 1591.

(12) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 90. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 61-62.

il fut chargé de la révision des statuts de Prémontré (1). En 1631, il fut désigné comme visiteur de la circarie d'Espagne (2).

Druys avait été nommé visiteur de l'Université de Louvain (3) en 1607, de celle de Douai (4) en 1616. Il fut par ailleurs l'agent principal de la réforme à l'abbaye des Célestins à Heverlee (5).

Druys céda une partie du bois de Vossem à l'archiduc Albert, vendit le moulin d'Hilvarenbeek, et acheta la seigneurie de Wilder à Bierbeek et la ferme la *Franche-Comté* à Dorn-Bauvechain (6).

Il fit plusieurs travaux d'aménagement et d'ameublement à l'église abbatiale : il agrandit le chœur, fit construire de nouvelles orgues, renouvela le mobilier de l'église, transforma la façade, fit ériger un nouveau portail (7), et orna la salle capitulaire de boiseries (8).

L'abbé Druys fut plusieurs fois pressenti pour un évêché (9) : en 1613, pour Ypres ; à la mort de M. Hovius, pour Malines (10) ; après le départ de J. Boonen, pour Gand (11).

Il mourut à Bruxelles (12) le 25 mars 1634.

**JEAN MAES** (*Masius*) (13), né à Louvain le 26 juillet 1592, profès le 3 avril 1611, étudiant en Théologie à l'Université de Louvain à partir de novembre 1612, prêtre le 24 septembre 1616, circateur et maître des novices en 1617, bachelier en Théologie le 6 mars de la même année,

(1) Ces statuts seront édités en 1630 à Louvain chez B. Maes : *Statuta candidi et canonici ordinis Praemonstratensis renovata ac anno 1630 a capitulo generali plene resoluta, acceptata, et omnibus suis subditis ad stricto observandum imposita*. — La préface est l'œuvre de Drusius.

(2) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 85. — L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 425, éditée la lettre de recommandation de l'archiduchesse au roi d'Espagne. — Au cours de son séjour en Espagne, en 1632, il plaida auprès du roi la cause des Pays-Bas méridionaux ; Philippe IV lui aurait remis à cette occasion un anneau qui portait l'inscription : *Philippus IV rex Hisp. abati Drusio dd. 1632* (J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 109).

(3) Lettre du nonce Caraffa, investissant les deux commissaires (Druys et van Craesbeke) choisis par l'archiduc, éditée par E. REUSENS, dans *A.H.E.B.*, 2<sup>e</sup> série, III, 153, s.l.n.d. — Le rapport de la visite par Druys, *Visitatio Universitatis Lovaniensis facta per R.D. Drusium, anno 1607* (A.A. PARC, reg. 24 des *Varia de Universitate Lovaniensi*, 1<sup>er</sup> 31 et sv.), a été édité par R. VAN WAEFELGHEM, *La visite de l'Université de Louvain en 1617, sous les archiducs Albert et Isabelle*, dans *A.H.E.B.*, 2<sup>e</sup> série, XIII, 107 et sv., Louvain, 1901. — Voir encore P.-F.-X. DE RAM, *Considérations sur l'histoire de l'Université de Louvain*, 21 et 23, Bruxelles, 1854. — La visite traîne jusqu'en 1617. Voir à ce propos E. REUSENS, *La visite de l'Université de Louvain en 1617, sous les archiducs Albert et Isabelle*, dans *A.H.E.B.*, 2<sup>e</sup> série, XIII, 152-232.

(4) L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 400. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 85.

(5) À ce propos : A. PASTURE, *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les Archiducs Albert et Isabelle, 1596-1633*, 289-290, Louvain, 1925. — M. DE FRAINE-BLONDÉ et P. DE FRAINE, *Beknopte inventaris met register van het archief van het kasteel van Avenberg te Heverlee*, exempl. stencylé, 76, Louvain, 1962, B.H. 84.

(6) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 86. — Bierbeek, prov. de Brabant, cant. de Louvain. — Dorn, lieu-dit à Tourinnes-la-Grosse, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne. — Beauvechain, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(7) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 87-88. — J.-H. PLANTENGA, *L'architecture religieuse en Brabant...*, 247.

(8) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 87-88.

(9) Voir C.-B. DE RIDDER, dans *A.H.E.B.*, I, 420-421, Louvain, 1864.

(10) Voir la lettre de Druys à Trevisius, éditée par L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 413-415.

(11) Voir J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 56.

(12) R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 128. — Son oraison funèbre fut prononcée le 7 mai 1635 par L. Fromond : *Laudatio funebris R. adm. et ampl. Praesulis J. Drusii...*, Louvain, B. Masius, 1635. — En 1609, la Communauté de Parc comptait quarante-quatre prêtres : voir J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 113, note 1, qui en donne la liste nominale. — Sous l'abbatit de Druys, trente-huit religieux seraient entrés à l'abbaye, d'après le *Catalogus fratrum* de L. DE PAEPE, cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112.

(13) On possède à Parc un portrait, attribué à H. de Smet, où il figure assis, à mi-corps, avec l'inscription : *Ae. 62, reg. decimo, a<sup>o</sup> 1643. Obij : 1647, 24 maij* (J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 110, n<sup>o</sup> 147 ; P. LÉFÈVRE, *Portraits conservés...*, 30).

*prior vacantiarum* au Collège des Prémontrés à Louvain à partir du 28 février 1620, sous-prieur, maître des novices et des infirmes à partir de juillet 1621, professeur de Philosophie puis de Théologie morale à Parc à partir de décembre 1622, licencié en Théologie le 15 juin 1627, curé de Lubbeek (1) en septembre 1630, fut élu abbé (2) le 3 avril 1634, nommé (3) le 16 avril 1635, et installé (4) le 30 avril 1635.

À peine installé, Maes fut obligé, le 8 juin 1635, de se réfugier avec ses religieux à Louvain, jusqu'au 10 juillet 1635, par crainte de l'armée franco-hollandaise (5).

Juge synodal de l'archevêché de Malines, député aux États de Brabant à partir de 1645, Maes joua à l'époque un rôle assez important dans la controverse janséniste qui faisait rage à Louvain : il adopta une attitude courageuse dans la recherche de la vérité et ne craignit pas de soutenir Jansenius (6). Il intervint fréquemment dans les nominations des professeurs à l'Université (7).

Vicaire général de l'Ordre pour les circaries de Brabant et de Frise, Maes fut choisi plusieurs fois, en 1636 et 1637 notamment, pour régler des affaires litigieuses regardant l'Ordre en général (8). Il prit aussi une grande part dans la défense des immunités ecclésiastiques contre les

(1) Voir L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 435. — Eustache DE POMREUX DU SART, *Declamatio gratulatoria R. adm. DD. J. Masio, Lic. S.Th. L., canonico ecclesias Parcensis, ord. Praem., cum ejusdem monasterii abbas meritissimus inauguraretur*, 6 pp., en vers, Louvain, 1635. — C. HUGO, *Annales...*, II, 489. — *Gallia Christiana*, V, 103. — E. VAN EVEN, dans *Messenger des Sciences historiques*, année 1870, 343 et sv., Gand, 1870. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 90-97. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 223-224. — R. VAN WAERFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 83. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 25. — E. REUSENS, dans *Biographie nationale*, XIII, 136-138, Bruxelles, 1894-1895. — C. GOFFAERTS, *Masius et le cloître de Parc*, dans *Bibliothèque norbertine*, IV, 37, 64, 113 et 151, Heverlee, 1902. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, I, 551-553 ; IV, 182-184. — Q. NOLS, *Jean Masius, abbé de Parc (1635-1647)*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 1-64 ; V, 65-72, Louvain, 1908-1909. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 322. — Voir également : A.A. PARC, VII, 42, *Vita et res gestae Joannis Mastii 31 abbatis Parcensis*, ms. in-fol., 126 pp., écrit vers 1650. — Relevons parmi ses œuvres, signalées par L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, loc. cit. : *Elogium et vita eximii D. Jacobi Janssonii, per Fr. I. Masium, S. Th. lic., canonicum Norbertinum et subpriorem Parcensem*, 6 folios, au début de l'œuvre de Jacques Jansonius, Louvain, 1630 ; *Chronicon ecclesiae Parchensis, per Fr. J. Masium (1129-1636)*, ms. in-fol., aux A.A. PARC ; *Catalogus mss abbatiae Parchensis*, dans A. SANDERUS, *Bibliotheca belgica manuscripta*, 162-175, Bruxelles, 1643 ; *Regulae aliquot omnibus societati nostri Ordinis uniri volentibus observatu necessariae*, ms. de 53 folios, non paginé, petit in-4°, aux A.A. PARC ; dans le même manuscrit, on trouve des *Exercitia spiritualia conducentia ad odium peccati et amorem virtutis*, 51 folios.

(2) A.G.R., *Papiers du Conseil d'État et de l'Audience*, reg. 934, f<sup>os</sup> 34-60. — Voir aussi C. BUWÉ, *Kiesingen van abten...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 193.

(3) Sur les protestations du nonce à propos de la procédure de nomination suivie par le roi, voir W. BRULEZ, *Correspondance de Richard Pauli-Stravius (1634-1642)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2<sup>e</sup> série, X, nos 160, 210, 227 et 230, Bruxelles, Rome, 1955.

(4) Q. NOLS, *Jean Masius...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 9. — Voir l'écrit de circonstance de E. DE POMREUX DU SART, *Declamatio...*, Louvain, 1635.

(5) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 92. — Q. NOLS, *Jean Masius...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 9-12.

(6) Voir à ce propos Q. NOLS, *Jean Masius...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 28-62. — N.-J. WEYNS, *De Brabantse Norbertijnen en het Jansenisme*, dans *An. Praem.*, XXIX, 5-66, Averbode, 1953. — Des documents concernant cette activité sont édités dans Q. NOLS, *Jean Masius...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 62-71. — Voir aussi dans L. CEYSENS, *La première bulle contre Jansenius. Sources relatives à son histoire (1644-1653)*, I (1644-1649), II (1634-1653), dans *Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. IX-X, Bruxelles, Rome, 1961-1962 ; notamment I, nos 15, 29, 39, 61, 469 ; II, nos 3 et 4.

(7) Par exemple à l'occasion de la candidature de Thomas Leonardi, O.P., Masius fut pressenti par les professeurs de la Faculté de Théologie pour intervenir auprès de Paludanus, afin que celui-ci votât pour Leonardi (L. CEYSENS, *Michel Paludanus et le Jansenisme*, dans *Augustiniana*, V, 125-162, 1955).

(8) Q. NOLS, *Jean Masius...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 14-15.

exactions des nobles et des magistrats (1). Le 13 juin 1645, il fut désigné comme délégué ordinaire du premier État à la Cour de Brabant (2).

Son activité fut grande à l'intérieur de son abbaye. Il engagea ses religieux à prendre leurs grades en Théologie à l'Université et appela à son abbaye, pour y enseigner la Théologie, les meilleurs maîtres de l'époque : A. Loverius, J. Pontanus, A. Laurent, N. Sas (3). Dévotieux de la Vierge, il remit à l'honneur le culte de Notre-Dame-au-Bois, lui érigea une nouvelle chapelle et y célébra la première messe (4) le 12 octobre 1642.

Grand bâtisseur, il fit élever par G. Nempe les ailes septentrionale et méridionale du cloître (5) en 1637 et 1638, reconstruire le refuge de Tirlemont (6), et agrandir ceux de Bruxelles et de Louvain (7). Il fit aussi restaurer l'orgue et les ornements liturgiques (8), peindre une galerie de portraits de ses prédécesseurs (9), et exécuter par le verrier louvaniste, Jean de Caumont, la série prestigieuse de vitraux qui devaient orner le cloître rénové (10).

Jean Maes mourut à Bruxelles (11) le 24 mai 1647 et fut enterré à Parc (12).

**LIBERT DE PAEPE** (13), né à Louvain (14) le 13 juin 1618, profès en 1637, professeur de Philosophie en 1640, prêtre en 1642, bachelier en Théologie la même année, *prior vacantiarum* au Collège des Prémontrés à Louvain en 1645, sous-prieur en 1646, licencié en Théologie le 9

(1) Q. NOLS, *Jean Masius...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 16.

(2) Q. NOLS, *Jean Masius...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 17.

(3) Q. NOLS, *Jean Masius...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 12-13.

(4) Q. NOLS, *Les anciennes cures de Parc...*, dans *An. Praem.*, V, 115. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Notre-Dame-au-Bois*, dans *Bibliothèque norbertine*, 33, 65, 115, 152, 201, Heverlee, 1901. — L. HOEFNAGELS, *Notre-Dame-au-Bois*, Bruxelles, 1924.

(5) Voir C. GOFFAERTS, *Masius et le cloître du Parc*, dans *Bibliothèque norbertine*, IV, 37-41, 64-71, 113-122, 131-157. Heverlee, 1902. — J.-H. PLANTENGA, *L'architecture religieuse en Brabant...*, 242-243. — Q. NOLS, *Jean Masius...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 18-21 et 26-28.

(6) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 92. — Q. NOLS, *Jean Masius...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 18.

(7) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 92. — Q. NOLS, *Jean Masius...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 18.

(8) L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, I, 552.

(9) J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 33-34. — Il n'en subsiste plus que les portraits de Druys et Macs.

(10) J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 20-22. — Q. NOLS, *Jean Masius...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 26-28, avec extraits des comptes. — J. HELBIG, *Anciennes verrières de l'abbaye de Parc*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 4<sup>e</sup> série, XXX, 71-82, Bruxelles, 1958.

(11) Q. NOLS, *Jean Masius...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IV, 21. — Sous son abbatiat, vingt-quatre religieux seraient entrés au couvent, d'après le *Catalogus fratrum* de L. DE PAEPE, cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112.

(12) A.A. PARC, *Catalogus fratrum*, f<sup>o</sup> 124. — Son éloge funèbre fut prononcé par Jacobus Pontanus, professeur de Théologie à l'Université de Louvain, le 2 avril 1648 : *Laudatio funebris R. adm. et ampl. Praesulis D.J. Masii*, 34 pages in-12, Louvain, B. Masius, 1648.

(13) Devise : *Per crucem libertus*.

(14) Fils de Corneille de Pape, professeur de Droit à l'Université de Louvain, et d'Anne van den Hove. Son oncle, Martin van den Hove, était fiscal au Conseil de Brabant ; son frère, Léon, seigneur de Glabbeek, devint président du Conseil privé de Brabant (R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 53-54).

juillet 1647, maître de l'infirmierie, puis directeur des domestiques (1), fut élu abbé (2) le 17 juin 1647, à l'âge de vingt-neuf ans, nommé (3) le 15 janvier 1648, et béni (4) le 25 mars 1648.

Vicaire général de l'Ordre pour la circonscription de Brabant et de Frise à partir de 1652, il présida du 20 au 25 août 1656 à Parc un Chapitre provincial dont les décisions, contestées par l'abbé général Le Scellier, occasionnèrent un conflit entre le général de Prémontré et les abbés brabançons, dans lequel de Paepe joua un grand rôle (5).

Député aux États de Brabant, il fut envoyé en 1664 en députation au roi de France en vue de faire révoquer certaines ordonnances contraires aux privilèges de l'Ordre ; Louis XIV lui donna satisfaction (6).

Juge synodal de l'archevêché de Malines (7) en 1665, de Paepe fut plusieurs fois pressenti pour devenir évêque : en 1672, il refusa le siège de Ruremonde que lui offrait le gouverneur de

(1) Voir L. DE PAEPE, *Summaria cronologia*, 459. — Prosper DEL FLICHE, *Reverendo adm. et ampl. D.D. Libert de Paepe, abbati Parchensi...*, pièce de trente vers, éditée à la fin de la *Summaria cronologia*. — C. HUGO, *Annales...*, II, 490-491. — *Gallia Christiana*, V, 103. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 97-103. — E. VAN EVEN, dans *Biographie nationale*, V, 615-618, Bruxelles, 1876. — E. REUSENS, *Rapport de Libert de Pape, sur une enquête faite à l'Université de Louvain en 1673*, dans *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain*, I, 654-684, Louvain, 1893. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, II, 13-16 ; IV, 228-230. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Catalogue des abbés*, 83. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 277. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 25. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 231. — P. LENAERTS, *Un différend entre Libert de Pape, abbé du Parc, et Henri Assels, prévôt d'Oosterhout, 1655-1670*, dans *An. Praem.*, XXV, 22-50, Tongerlo, 1949. — L. CEYSSENS, *La première bulle contre Jansenius...*, II, nos 1497 et 1563 et autres cités *infra*. — L. CEYSSENS, *La fin de la première période du Jansénisme. Sources des années 1654-1660*, 2 vol., dans *Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. IX-X, Bruxelles, Rome, 1963. — L. de Paepe a écrit plusieurs œuvres historiques fort importantes : *Summaria cronologia insignis ecclesiae Parchensis...*, Louvain, P. Sassenus, 1662, première histoire imprimée de Parc (voir *supra*, 774) ; *Necrologium abbatiae Parchensis, ab initio foundationis ad tempora Libert de Pape*, ms. aux A.A. PARC (voir à son sujet *supra*, 774) ; *Catalogus fratrum ecclesiae Parchensis ab anno 1325 usque ad annum 1671...*, ms. aux A.A. PARC, VII, 4 (à son sujet *supra*, 774) ; *Diarium actorum Statuum Generalium Brabantiae ab anno 1648-1682...*, édit. P. LENAERTS, *Journal de Libert de Paepe, abbé de Parc (1648-1682)*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, IX, X, Louvain, 1912-1913 (à son sujet *supra*, 774) ; *Diarium personnell de de Paepe*, édit. P. LENAERTS, *ibidem* (à son sujet *supra*, 774).

(2) En présence du chancelier de Boisschot et de l'abbé de Ninove (C. BUVRÉ, *Kiesingen van abten...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 193).

(3) Original aux A.A. PARC, *chartrier*, n° 1676. — Voir aussi le dossier relatif à son élection et à sa nomination aux A.G.R., *Conseil d'État*, liasse 37 a. — Sur les circonstances entourant l'élection et la nomination, voir L. CEYSSENS, *Pierre Roose, candidat au siège épiscopal de Cambrai (1647)*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XL, 15, Anvers, 1957 ; P. LEFÈVRE, *Un conflit entre le Général et les abbés de Brabant en 1656*, dans *An. Praem.*, IX, 5-6, Tongerlo, 1933. L. de Paepe avait été élu à la majorité. Les commissaires chargés de présider le scrutin essayèrent d'écartier sa candidature, en le représentant comme un homme trop jeune et trop entreprenant. La Cour se laissa d'abord gagner aux considérations des commissaires puis changea d'avis. Cette manœuvre fut accueillie avec beaucoup de réserve par les abbés brabançons. (Voir, à ce propos une lettre du prélat van der Sterre d'Anvers à son collègue d'Averbode, où il affirme que la désignation de de Paepe par la Cour n'était que la récompense de l'adhésion du candidat à la campagne des Jésuites contre les Jansénistes : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4987, lettre 74). — Voir encore des lettres de félicitation de professeurs d'Université : L. CEYSSENS, *La première bulle contre Jansenius...*, I, nos 588, 590, 600 et 601.

(4) Dans la chapelle de Berlaimont, à Bruxelles, par l'évêque d'Anvers assisté des abbés d'Anvers et de Tongerlo.

(5) Voir à ce propos J. STREYSEN, *Capitula provincialia circariae Brabantiae Ord. Praem. 6<sup>o</sup> provinciaal kapittel gehouden in de abdij te Park bij Leuven (20-26 aug. 1656)*, dans *An. Praem.*, XX-XXI, 147-217, Tongerlo, 1944-1945. Et surtout P. LEFÈVRE, *Un conflit entre le Général et les abbés de Brabant en 1656*, dans *An. Praem.*, IX, 247-271, Tongerlo, 1933 : l'auteur y publie notamment la minute d'une lettre de de Paepe au secrétaire du général (16 juin 1657) et du général à de Paepe (15 mars 1658), pièces d'un dossier qu'il a retrouvé dans la farde 4 de la liasse n° 9388 des *Arch. Eccl. Brab.*, aux A.G.R.

(6) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 97-98.

(7) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 98.

Monterey (1) ; en 1677, le duc de Villa Hermosa, gouverneur de nos provinces, le proposa à l'évêché d'Anvers, mais la Cour d'Espagne l'écarta parce que suspect de Jansénisme (2).

De Paepe fut désigné comme visiteur de l'Université de Louvain (3) en 1673.

À l'intérieur de son abbaye, de Paepe a joué incontestablement un rôle important et décisif dans les divers domaines ressortissant à la vie conventuelle. Son activité de réorganisation et de restructuration du domaine est exemplaire et impressionnante (4). Pour disposer d'une base de rénovation solide, il fit classer et copier tous les documents concernant les propriétés de Parc ; il en naquit une magnifique série de cartulaires in-folio rédigés en sept ans par une équipe de copistes experts (5). Il fit par ailleurs mesurer les propriétés monastiques par des arpenteurs jurés, et consigner la configuration sur des plans dressés en double (6), mettant lui-même la main à la pâte (7) et se rendant sur place pour vérifier les concordances des cartes (8).

L. de Paepe tenta d'imposer son autorité aux religieuses du Val-Sainte-Catherine de Breda. Profitant de la présence d'un de ses religieux comme prévôt de la Communauté, il tenta d'y introduire un changement radical. Au Chapitre général de 1670, il eut un instant gain de cause et fit proclamer le prévôt d'Oosterhout (9) *vicarius perpetuus abbatis Praemonstratensis*. Mais, au même Chapitre encore, le prévôt fut admis au serment de fidélité au Chapitre et prit sa place parmi les prévôts exempts. En définitive, les tentatives de de Paepe demeurèrent infructueuses parce que les religieux de Parc, une fois prévôts, furent les premiers à défendre les droits de la Communauté (10).

En 1660, de Paepe fit reconstruire les écuries et les granges de Parc ; en 1688, le quartier des étrangers (11). Il fit également restaurer la chapelle de Notre-Dame-au-Bois (12), le chœur de l'église d'Archennes, la tour de l'église de Werchter, et la chapelle de Blanden (13).

Il soigna tout particulièrement la décoration intérieure de l'abbaye. En 1672, et durant les années suivantes, il fit réaménager et décorer les plafonds de la bibliothèque, du réfectoire et de la salle à manger des étrangers, par J.-C. Hansche (14). Il commanda des tableaux à J.-E.

(1) J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 56.

(2) J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 56.

(3) Voir son rapport publié par E. REUSENS, *Rapport de Libert de Pape...*, dans *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain*, I, 654-684, et les documents publiés par E. REUSENS, dans les *A.H.E.B.*, 2<sup>e</sup> série, XIII, 233-270, Louvain, 1901.

(4) Influencé peut-être par la lettre envoyée de Rome le 17 mai 1644 à tous les prélats norbertins, les mettant en garde contre les dangers qui menacent les abbayes, et préconisant des mesures de réorganisation : voir à ce propos P. LEFÈVRE, *Une instruction romaine pour la réorganisation de l'Ordre de Prémontré en 1644*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, X, 123, Bruxelles, Rome, 1930.

(5) À ce sujet *supra*, 776.

(6) Voir *supra*, 776-777.

(7) Comme en témoignent ses notes qu'on rencontre dans plus d'un registre.

(8) Son *Diarium* en atteste. — Voir également G. DUPRIEZ, *Le domaine agricole de l'abbaye norbertine de Parc-le-Duc au XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de licence dactyl., Université de Louvain, 1959.

(9) Oosterhout, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(10) À ce propos A. ERENS, *Les sœurs de l'Ordre...*, dans *An. Praem.*, V, 24 et sv.

(11) J.-H. PLANTENGA, *L'architecture religieuse en Brabant...*, 243-244.

(12) Le 20 avril 1650, l'archiduc Léopold posa la première pierre de la nouvelle chapelle : L. HOEFNAGELS, *Notre-Dame-au-Bois*, Bruxelles, 1924.

(13) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 101. — L. DE PAEPE, s'occupa également de la construction de l'église de Leliëndaal. Voir à ce propos sa correspondance avec Lucas Faid'herbe, éditée par L. GEVBLERS, *Lucas Faid'herbe en de kerk van Leliëndaal*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, VI, 1-6 et 13-20, Louvain, 1910 ; lettres de Faid'herbe du 11 et 20 mars 1664, 5 et 10 mai 1664, 21 septembre 1666 ; réponses de de Paepe du 13 et 22 mars 1664 et du 27 septembre 1666.

(14) Voir à ce propos J.-H. PLANTENGA, *L'architecture religieuse en Brabant...*, 244. — Et surtout Q. NOLS, *Les*

Quellin d'Anvers (1) et J. Coxie de Malines (2), fit exécuter plusieurs statues (3) et ornements brodés (4), et acquit de nombreuses pièces d'argenterie pour l'église. Il fit par ailleurs placer des vitraux dans le cloître des Récollets et des Sœurs noires à Louvain, des Norbertines à Anvers, et des Sœurs grises à Tirlemont (5).

Libert de Paepe mourut (6) le 7 juillet 1682.

**PHILIPPE VAN TUYCOM** (van Tuycum, van Tuychom) (7), né à Leeftaal (8) le 2 février 1623, profès le 25 décembre 1643, prêtre en 1647, licencié en Théologie le 5 octobre 1653, circateur la même année, cellerier l'année suivante, curé à Wakkerzeel en 1665, prieur des Norbertines de Gempe (9) en 1667, fut nommé abbé (10) le 3 août 1682, et béni à Bruxelles (11) le 24 août 1682.

Van Tuycom veilla tout particulièrement à munir ses jeunes religieux d'un bagage intellectuel universitaire : le 5 octobre 1687, huit chanoines de son couvent furent promus licenciés en Théologie comme le rappelle un tableau conservé à l'abbaye (12).

Il mourut d'apoplexie (13) le 2 août 1702.

**PAUL DE BRUYN** (14), né à Bruxelles le 14 janvier 1646, profès en 1670, prêtre en 1673, circateur puis cellerier en 1679, prieur en 1686, secrétaire de van Tuycom en 1689, curé de Kortrijk-Dutsel en 1690, prieur de Gempe le 23 mai de la même année (15), fut nommé coadj-

plafonds en relief de l'abbaye du Parc, dans *Bibliothèque norbertine*, XV, 177-186, 262-273, 281-285 ; XVI, 2-6, Heverlee, 1913-1914.

(1) Il s'agit d'une *Adoration des Bergers*.

(2) Il s'agit de paysages destinés à décorer les murs du quartier abbatial et des salons des refuges de l'abbaye : J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 36-37.

(3) Œuvres de J. de Meyer, M. Cool et J. Leronse.

(4) Par des brodeurs de Bruxelles (vander Baren) et de Malines (F. Geerts) : J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 34.

(5) J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 23.

(6) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 277. — Son oraison funèbre fut prononcée par Lamb. LEDROU, *Oratio in funere R. ac Ampl. DD. Libertii de Pape*, Louvain, 1682. — Sous son abbatiat, cinquante-deux religieux seraient entrés à l'abbaye, d'après le *Catalogus fratrum*, cité par J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112.

(7) Devise : *Labore vincas*. — Parc possède son portrait, à mi-corps, assis, avec ses armoiries et sa devise : J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 88-89, n° 96 ; P. LEFÈVRE, *Portraits conservés...*, 56.

(8) Prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(9) C. HUGO, *Annales...*, II, 491. — *Gallia Christiana*, V, 103. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 104. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, II, 325-326. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 313. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 25. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 232. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 322. — Wakkerzeel, lieu-dit à Werchter, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

(10) A.A. PARC, *chartrier*, n° 1730.

(11) Écrit de circonstance : *Applausus panegyricus admodum Rdo Amplissimoque DD. Philippo van Tuycum, S. Theologiae licentiate, candidi canonicorum ord. Praem. celeberrimi et antiquissimi coenobii Parchensis abbati longe dignissimo, recenter inaugurato, dum coenobium Parchense amplissimo Dom. D.L. de Pape, praesuli suo defuncto parentabat, exhibitus a gratulabunda juventute gymnasii litterarii Lovaniensis M. P. Augustini*, petit in-4°, 19 pages, Louvain, Martin Hullegaerde, ante *Academiam*, 1682.

(12) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 104. Voir *supra*, 785-786.

(13) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 313. — Oraison funèbre par G. van Oyenbruggen : *Oratio funebris in exequiis R. ac A. DD. Philippi van Tuycum, S.T.L.,... dicta par F.G. van Ooyenbrugge*, in-4°, 9 pages, Louvain, G. Stryckwant, 1702.

(14) Devise : *De tenobris lumen*. — Parc conserve son portrait sur toile, à mi-corps, assis : J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 91, n° 102 ; P. LEFÈVRE, *Portraits conservés...*, 13.

(15) J. DE WAERSEGGERE, *Chronicon contractum...*, 18, Louvain, 1726. — C. HUGO, *Annales...*, II, 491. — *Gallia Christiana*, V, 103. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 105. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*

teur de l'abbé (1) le 1<sup>er</sup> octobre 1701, devint abbé le 22 août 1702, et fut béni au Val-des-Lys à Malines (2) le 24 août 1702.

En 1718, il adhéra à la bulle *Unigenitus* (3).

En 1709, il fit construire un carillon (4). Il fit restaurer le réfectoire, garnissant les murs de boiseries sculptées et y introduisant des toiles de Duplessis et de Bigée (5). Il fit également construire les églises de Korbeek-Lo (1715) et de Lubbeek (1717) et la chapelle de Vinckenbosch (1711) (6).

L'abbé de Bruyn mourut, frappé d'apoplexie (7), le 6 février 1719.

**JÉRÔME DE WAERSEGGERE** (de Waerseghere) (8), né à Louvain le 8 avril 1668, profès en 1692, prêtre en 1694, bachelier en Théologie en 1700, professeur en Théologie à Parc et sous-prieur en 1703 (9), fut élu abbé (10) le 28 mai 1719, nommé le 3 juin 1719 et béni (11) le 16 juillet 1719.

C'est sous son abbatiat que fut fêté, en 1729, le 600<sup>e</sup> anniversaire de l'abbaye (12).

De Waerseggere se révéla bâtisseur dynamique et actif : c'est lui qui donna au complexe abbatial son visage actuel. En 1722 et 1723, il fit construire les deux portes d'entrée donnant accès à l'abbaye ; entre 1724 et 1726, la nouvelle prélatrice avec ses larges terrasses, son superbe escalier d'honneur et la porte aux lions qui le précède (13). De Waerseggere remania l'église en 1728 : le bras gauche du transept et les chapelles latérales furent abbatés, les nefs latérales

I, 168-169. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 65. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 25. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 232. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 322. — Il écrit de nombreux sermons en flamand et latin, restés inédits, et un *Diarium* (A.A. PARC, VII, 13) édité par P. LENAERTS, *Chronique d'un prélat du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXVI, Tongerlo, 1949.

(1) Dossier de l'élection aux A.G.R., *Archives de la Chancellerie de Brabant*, reg. 40, f<sup>os</sup> 171 et sv. — Voir aussi C. BUVÉ, *Kiesingen van abten...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 193.

(2) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 105.

(3) L. JADIN, *Le cardinal Thomas Philippe d'Alsace...*, 182, Bruxelles, Rome, 1953.

(4) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 105.

(5) Du premier : les *Noces de Canaan*, *Jésus accueillant les enfants*, les *Disciples d'Emmaüs*, la *Résurrection de Lazare*, l'*Apparition de la Croix à saint Norbert*. Du second : des vases avec fleurs, des fruits et des oiseaux.

(6) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 105. — Q. NOLS, *Les anciennes cures de Parc*, dans *Analecta Praemonstratensia*, V, 113.

(7) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 65. — Son éloge funèbre par F. PAUWENS, *Oratio in exequiis R. ac Ampl. DD. Pauli de Bruyn*, Bruxelles, 1719.

(8) Devise : *Deus verax*. — Parc conserve son portrait ; il y figure à mi-corps, assis : J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analecta de l'Ordre de Prémontré*, XV, 90-91, n<sup>o</sup> 101 ; P. LEFÈVRE, *Portraits conservés...*, 18.

(9) Voir J. DE WAERSEGGERE, *Chronicon contractum*, 19. — C. HUGO, *Annales...* II, 491-492. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 105-107. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, I, 187. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 97. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 25. — Q. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye de Parc*, 14. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 232-233. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 322. — Il écrivit un *Chronicon contractum insignis Ecclesiae Parchensis ordinis Praemonstratensis juxta muros Lovanienses*, in-8<sup>o</sup>, 21 pages, Louvain, A. Denique, 1726.

(10) C. BUVÉ, *Kiesingen van abten...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 113 : en présence de l'abbé de Heylisssem et du chancelier Grysperre.

(11) Le cardinal d'Alsace, avant de le bénir, exigea sa soumission à la bulle *Unigenitus*, ce qui donna lieu à quelques hésitations de la part de de Waerseggere : voir à ce propos L. JADIN, *Le cardinal d'Alsace...*, 47, 226-232, 238 et 246. — Voir encore, à propos des vexations éprouvées par le prélat pour son attitude vis-à-vis de la bulle : J. BRUGGEMAN, *Nederlandse bronnen voor de geschiedenis van het zogenaamde Jansenisme in België*, dans *B.C.R.H.*, CXIX, 238, n<sup>o</sup> 1077, Bruxelles, 1954.

(12) Voir l'*Oratio panegyrica in laudem celeberrimae abbatiae Parchensis prope Lovanium, habita per Gasparum Magermans (16 oct. 1729)*, Louvain, 1729.

(13) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 105-107. — J.-H. PLANTENGA, *L'architecture religieuse en Brabant...*, 244.

surhaussées et voûtées, l'abside du chœur arrondie, les voûtes transformées en plein cintre par un recouvrement en stuc ; les fenêtres reçurent des arcs surbaissés ; une nouvelle tour fut coiffée en 1729 d'un dôme et reçut un carillon de quarante cloches (1). C'est vers la même époque que Jacques Bergé sculpta le mausolée du chœur (2).

De Waerseggere mourut (3) le 3 mars 1730.

**ALEXANDRE SLOOTMANS** (4), né à Wilrijk (5) le 23 juin 1680, profès en 1701, prêtre en 1704, professeur de Théologie à l'abbaye de Floreffe en 1708, *prior vacantiarum* au Collège des Prémontrés à Louvain en 1709, professeur de Théologie à Parc en 1712, vicaire à Tervuren en 1714, prévôt des Norbertines du Val-Sainte-Catherine à Oosterhout (6) en 1728, fut élu abbé (7) en mars 1730, et béni (8) le 8 mai 1730.

Juge synodal de l'archevêché de Malines en 1737, député aux États de Brabant en 1737, visiteur de la circonscription de Brabant en 1738, A. Sloomans fut nommé vicaire général de l'Ordre pour le Brabant et la Frise (9) en 1746.

Il fit placer dans l'église deux confessionnaux sculptés par J. Bergé, et de nouvelles boiseries dans la sacristie (10). En 1744, il fit reconstruire l'église incendiée de Wakkerzeel (11).

Alexandre Sloomans mourut (12) le 8 mai 1756.

**FERDINAND DE LOYERS** (13), né à Schaltin le 13 janvier 1706, profès en 1729, prêtre en 1731, bachelier en Théologie en 1735, puis licencié, vicaire à Wakkerzeel en 1737 et à Werchter en 1742, pendant peu de temps cellier-proviseur à l'abbaye, curé de Korbeek-Lo (14) en 1753, fut élu abbé (15) le 30 juin 1756.

(1) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 109-110. — Q. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye du Parc...*, 14. — J.-H. PLANTENGA, *L'architecture religieuse en Brabant...*, 247.

(2) Q. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye de Parc...*, 14.

(3) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 97. — Son oraison funèbre fut prononcée le 23 mai 1730 par J.-A. SWERTS, ermite de Saint-Augustin, *Oratio funebris in exequiis D.M. Dewaerseghere*, J. Jacobs, Louvain, 1730. — En 1723, l'abbaye comptait quarante-huit religieux : R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen...*, 46. En 1726, cinquante et un : J. DE WAERSEGGERE, *Chronicon contractum...*, 19, Louvain 1726.

(4) Devise : *Confortavit seras portarum*. — Parc possède deux portraits de Sloomans : J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 89, nos 97-98 ; P. LEFÈVRE, *Portraits conservés...*, 42. — Un troisième est signalé à Oosterhout, au Val-Sainte-Catherine : J. JANSEN, *op. cit.*, 89.

(5) Prov. d'Anvers, cant. de Berchem.

(6) Voir RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 109-110. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, II, 186. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 197. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 25. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 233. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 322.

(7) Le dossier d'élection est aux A.G.R., *Archives de la Chancellerie de Brabant*, reg. 41, f<sup>os</sup> 191-197. — Il fut élu en présence de l'abbé de Grimbergen et du chancelier Gryspere : C. BUVEZ, *Kiezingen van abten...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 194.

(8) À Malines par le cardinal de BOUSSU : RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 109.

(9) Voir les études de R. VAN WAERFELGHEM citées *supra*.

(10) J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 42.

(11) Q. NOLS, *Les anciennes cures de Parc...*, dans *An. Praem.*, V, 118.

(12) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 197. — Éloge funèbre par J. MAUGIS, *Oratio funebris D.A. Sloomans habita a J. Maugis, S.T.D.*, s.l.n.d.

(13) Devise : *Carpe rosas*. — Parc conserve son portrait sur lequel il figure à mi-corps : J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 90, n<sup>o</sup> 99 ; P. LEFÈVRE, *Portraits conservés...*, 15. — Schaltin, prov. de Namur, cant. de Ciney.

(14) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 110-111. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, IV, 170. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 75. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 25. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 233-234. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 322.

(15) Le dossier de son élection est conservé aux A.G.R., *Archives de la Chancellerie de Brabant*, reg. 42, f<sup>os</sup> 201-213. —

Il fit construire plusieurs presbytères dans les paroisses desservies par Parc, entre autres ceux d'Heverlee, Korbeek-Lo, Lubbeek et Wakkerzeel (1).

De Loyers ouvrit les portes de l'abbaye au peintre P.-J. Verhaegen qui produira de nombreuses œuvres pour Parc (2).

Il mourut (3) le 15 février 1762.

**FRANÇOIS GÉNÉRÉ** (4), né à Louvain le 1<sup>er</sup> septembre 1721, profès en 1741, prêtre en 1745, bachelier en Théologie en 1753, *prior vacantiarum* au Collège des Prémontrés en 1753, lecteur en Théologie à Parc en 1754, directeur spirituel ou receveur de l'abbaye de Grand-Bigard (5) en 1754, fut élu abbé le 24 mars 1762, nommé le 3 juin 1762, installé le 21 juin 1762, et béni le 10 octobre (6).

Il fit décorer l'église de nombreuses toiles peintes par P.-J. Verhaegen (7).

Génére mourut au refuge de Parc à Bruxelles (8) le 12 septembre 1778.

**SIMON WOUTERS** (Wauters) (9), né à Tremelo le 9 mars 1734, profès le 13 août 1757, prêtre le 23 décembre 1758, sous-chantre le 5 novembre 1760, envoyé à l'Université de Louvain le 18 juillet 1761, bachelier en Théologie le 24 avril 1762, professeur de Théologie à Parc le 10

---

On conserve à Parc une adresse poétique, qui lui fut offerte à l'occasion de sa promotion à l'abbatit, imprimée sur soie chez J. Jacobs à Louvain : J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 132-133, n° 2b.

(1) Q. NOLS, *Les anciennes cures de Parc...*, dans *An. Praem.*, V, 114.

(2) Voir à ce propos J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 43-44. — V. DE MUNTER, *P.-J. Verhaegen et son œuvre*, 26-27, Bruxelles, 1932. — L. VAN BUYTEN, *P.-J. Verhaegen. Bijdrage tot de studie van de kunsthandel te Leuven gedurende de tweede helft van de XVIII<sup>e</sup> en het begin van de XIX<sup>e</sup> eeuw*, dans *Mededelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Leuven en Omgeving*, I, 115-131, Louvain, 1961.

(3) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 75. — Oraison funèbre par J. MAUGIS, *Oratio in funere F. de Loyers... habita 15 die aug. 1762*, Louvain, 1762. — En 1756, Parc comptait cinquante religieux : R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 40.

(4) Devise : *Generatio rectorum benedicetur*. — Parc conserve trois portraits de Génére : J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 80-81, n° 69 ; 90, n° 100 ; P. LEFÈVRE, *Portraits conservés...*, 24.

(5) Voir RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 111-112. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, I, 301-302 ; III, 55. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 374. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 25. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 234. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 322. — Il rédigea plusieurs notices biographiques pour l'entreprise de PAQUOT : X, 113-116 (Wennius) ; XII, 66-68 (Zeebots) ; XII, 97-98 (Potrimannus) ; XV, 259-266 (de Pomreux du Sart) ; XVI, 256-267 (Drusius). — On lui doit *L'Oraison funèbre prononcée aux exèques de très-illustre, très-noble et très-vertueuse Dame Marie Philippine d'Ennetières de la Plaigne, abbesse du noble monastère de Grand-Bigard, par F. Génére, chanoine de l'abbaye de Parc, de l'ordre de Prémontré, Receveur de la dite noble abbaye de Grand-Bigard, le 11 août 1761*, Bruxelles, C. De Vos, 16 pages. — Grand-Bigard, prov. de Brabant, cant. d'Anderlecht.

(6) Voir le dossier d'élection aux A.G.R., *Conseil secret autrichien*, carton 857 B, et R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 15-16 et 22.

(7) J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 44-45.

(8) Le faire-part de sa mort, avec notice biographique, dans *Lovens Nieuws*, 242, Louvain, 1779. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 374. — Oraison funèbre : *Ovatio funebris in exequiis Rmi ac A. D. Fr. Generis... ab eximio D.D. Th. Ghene, in alma Univ. Lov. S. Th. D. R. et professore regio... die 13 aprilis 1779*, chez J. Jacobs, Louvain. — L'abbaye comptait, en 1762 cinquante et un religieux, en 1778 cinquante-deux : R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 80.

(9) Devise : *Luce et candore*. — On connaît plusieurs portraits de Wouters peints par F. Jacquin : voir V. DE MUNTER, *François Jacquin et son œuvre*, 9-10, Louvain, 1928 ; J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 93-94, n° 112 ; P. LEFÈVRE, *Portraits conservés...*, 60. — Sur P.-J. Verhaegen voir : V. DE MUNTER, *P.-J. Verhaegen...*, 168-169 ; J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 121, n° 176 ; P. LEFÈVRE, *Portraits conservés...*, 60. — Tremelo, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

juillet 1762, confesseur à l'abbaye de Grand-Bigard (1) le 29 avril 1769, fut élu abbé (2) le 23 octobre 1778. Nommé (3) le 15 février 1779, il reçut ses lettres patentes (4) en date du 21 février 1779, fut installé le 14 mars 1779 et béni (5) le 21 mars 1779.

Co-visiteur et premier consulteur de la circonscription de Brabant en avril 1782, député aux États de Brabant le 5 mai 1784, il fut réélu visiteur et premier consulteur au Chapitre provincial (6) en juillet 1786.

À peine installé, S. Wouters fit construire l'église de Tremelo (7) qu'il bénit le 26 octobre 1783. Il fit appel aux peintres P.-J. Verhaegen et Herreyns (8).

Le 25 février 1789 parut le décret de suppression de l'abbaye, mais on tempورا jusqu'au 4 mars, jour où le procureur général van Laecken apposa les scellés aux principaux endroits de l'abbaye. La suppression de fait fut opérée le 14 mars. Les protestations véhémentes des religieux retardèrent encore de quelques jours leur départ, mais le 31 mars, ils durent quitter l'abbaye. Un nommé Messemaker fut nommé administrateur des biens de l'abbaye supprimée ; c'est lui qui toucha tous les revenus pendant la période de suppression et les versa à la caisse de religion (9).

On inventoria et vendit tout ce que renfermait l'abbaye et ses refuges : une partie de l'argenterie fut réduite en lingots (10) ; les meubles et tout ce qui se trouvait à la ferme furent dispersés par trois ventes publiques, les 21 et 22 avril, 26 et 27 mai, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1789 (11).

Pendant les événements ne tardèrent pas à prendre une nouvelle tournure et le 16 février 1790, les religieux réintégrèrent leur maison (12). Après une nouvelle et brève alerte provoquée par la rentrée des troupes autrichiennes en Belgique, — les religieux se retirèrent du 1<sup>er</sup> au 17 décembre 1791, dans leur refuge de Louvain, — les chanoines se mirent à restaurer leur abbaye (13).

(1) Voir A.-J.-L. JACOBS, *Le prélat Simon Wouters et la première suppression de l'abbaye de Parc sous Joseph II*, Louvain, 1887. — RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 112-115. — L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, II, 410-412. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 466. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.* XII, 25. — Q. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye de Parc...*, 15 et sv. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 234. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 322.

(2) Extraits du procès-verbal d'élection publiés par A. JACOBS, *Le prélat S. Wouters...*, 33-39. — Sur les préparatifs de cette élection : R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 14.

(3) A. JACOBS, *Le prélat S. Wouters...*, 43.

(4) Publiées par A. JACOBS, *Le prélat S. Wouters...*, 44-45.

(5) A.A. PARC, écrits de circonstance : *Rdo ac amplo DD. Simoni Wouters... nominato abbati 28 febr. 1779, solenniter installato die 14 mensis martii 1779*, Bruxelles, 1779 ; *Lofdicht ter cere van S. Wouters, bij zijne inhaling te Gempse*, Louvain, Jacobs, 1779 (sur soie blanche) (voir à son propos J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 134).

(6) A. JACOBS, *Le prélat S. Wouters...*, 8.

(7) A. JACOBS, *Le prélat S. Wouters...*, 7 et 45-46. — Q. NOLS, *Les anciennes cures de Parc...*, dans *An. Praem.*, V, 118.

(8) A. JACOBS, *Le prélat S. Wouters...*, 7 et 45-46.

(9) Pour le détail, voir Q. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye de Parc...*, chapitre I, *Joseph II et son œuvre*, où sont publiés de nombreux documents relatifs à cette affaire. — Voir encore P. LEBÈVRE, *Les abbayes prémontrées dans les Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXXIX, 271-272, Averbode, 1963 (consultation sur le projet de 1781) et les archives du *Conseil du gouvernement général*, aux A.G.R., nos 69-70, 1591, 1595, 1611, 2265-2270. — On conserve aux A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9392, une liste de 1789 des meubles et des effets provenant du pécule particulier de l'abbé Wouters : A. D'HOOP, *Inventaire général...*, I, 344-345.

(10) Q. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye de Parc...*, 64-70 ; 67-70 : inventaire des objets en métal précieux.

(11) Q. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye de Parc...*, 70-72 ; 70-71 : inventaire.

(12) On trouvera les détails sur leur rentrée et les festivités qui marquèrent leur retour dans Q. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye de Parc...*, 78-81.

(13) Q. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye de Parc...*, 83-85.

Wouters ne vécut que les premières étapes de la restauration puisqu'il mourut au refuge de Parc à Bruxelles (1) le 24 novembre 1792.

**MELCHIOR NYSMANS** (2), né à Vorst en Campine le 26 octobre 1729, profès le 30 mai 1751, prêtre le 22 décembre 1753, vicaire à Korbeek-Lo le 28 novembre 1758 et à Gempe le 13 août 1759, receveur de l'abbaye de Grand-Bigard le 30 décembre 1763, recteur de Notre-Dame-au-Bois le 26 novembre 1777 (3), fut élu abbé le 3 juillet 1793, nommé (4) le 30 août 1793, installé (5) le 30 septembre 1793 et béni (6) le 13 octobre 1793.

Nijsmans commanda à P.-J. Verhaegen quelques tableaux de salon, reproductions réduites d'œuvres plus importantes (7), et prit sous sa protection le peintre F. Jacquin (8) qui lui fit son portrait (9).

La vie conventuelle était à peine redevenue normale lorsque les religieux furent à nouveau chassés (10), le 1<sup>er</sup> février 1797. Nijsmans se retira avec un de ses religieux, Verbiest, en Allemagne, accompagnant le cardinal de Frankenberg à Emmerich et à Bocholt (11). Les religieux se répartirent les uns dans les Collèges de Viglius et de Divaeus à Louvain, les autres dans leurs familles respectives (12).

Les meubles de l'église furent vendus le 17 mars 1797 et peu après, le 22 avril, l'abbaye fut mise aux enchères. Évrard Tops, de Liège, l'acheta pour 113.000 livres pour le compte de deux religieux, Simon Buron et Martin le Roy, qui en devinrent effectivement propriétaires (13) au début de mai 1797.

Exilé, Nijsmans resta en contact avec ses religieux. Les événements l'amènèrent bientôt à entrevoir la reconstitution de la Communauté : au début de 1801, il engagea ses chanoines à se réunir à l'abbaye pour y suivre les cours qui commenceraient (14) le 6 février 1801. Simon

(1) A. JACOBS, *Le prélat S. Wouters...*, 32. — L'abbaye comptait cinquante-deux religieux en 1779 et en 1793 : R. VAN UYTVEN, et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 40 et 46.

(2) Devise : *Vidimus stellam ejus*. — On conserve à Parc son portrait peint par F. Jacquin en 1793 : J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre Prémontré*, XV, 95, n° 113 ; P. LEPÈVRE, *Portraits conservés...*, 35 ; V. DE MUNTER, *F. Jacquin et son œuvre*, 16. — Vorst, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(3) RAYMAEKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 115-117. — R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 492. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XII, 25. — Q. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye de Parc...*, 115 et sv. — J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 234-235. — J. JANSEN, *Melchior Nijsmans, prélat der abdij van 't s'Hertogen-Park bij Louwen, erfaartsprelaat der hertogen van Brabant, bestendige assessor van den Raad van Brabant*, dans *Taxandria*, nouv. série, V, 91-111, Turnhout, 1933. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 322.

(4) Lettre de nomination de François II publiée par J. JANSEN, *Melchior Nijsmans...*, dans *Taxandria*, nouv. série, V, 105-106.

(5) Ode de circonstance composée par ses confrères, éditée par J. JANSEN, *Melchior Nijsmans...*, dans *Taxandria*, nouv. série, V, 107-109.

(6) J. JANSEN, *Melchior Nijsmans...*, dans *Taxandria*, nouv. série, V, 102.

(7) Il s'agissait essentiellement de scènes bibliques telles *Abraham et Rebecca*, la *Nativité*, le *Christ avec Marthe et Marie* : J. JANSEN, *La peinture...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, XV, 45.

(8) V. DE MUNTER, *François Jacquin et son œuvre*, Louvain, 1928.

(9) Voir *supra*.

(10) À ce sujet Q. NOLS, *Notices historiques sur l'abbaye de Parc...*, chapitre II, *L'époque de la domination française*, 115-149.

(11) Emmerich et Bocholt, Allemagne, Nord-Westphalie.

(12) Q. NOLS, *Notices historiques sur l'abbaye de Parc...*, 127 et sv.

(13) Q. NOLS, *Notices historiques sur l'abbaye de Parc...*, 128-129. — E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 462.

(14) Q. NOLS, *Notices historiques sur l'abbaye de Parc...*, 136-137.

Buron fut nommé proviseur de l'abbaye le 1<sup>er</sup> juin 1801. L'abbé rentra à la fin de 1801 ou au début de 1802 (1), mais son lieu de résidence fut tenu secret. Le 12 août 1803, les religieux obtinrent de pouvoir ériger l'église abbatiale en succursale paroissiale pour le hameau de Vinkenbosch, la transformant de la sorte en oratoire public. Le premier titulaire en fut Simon Buron (2).

L'abbé Nijsmans mourut (3) le 17 décembre 1810.

C'est en 1834 que Pierre OTTOY, un des religieux de l'Ancien Régime, curé de Lubbeek en 1814, doyen de Diest en 1824, s'attela à la restauration de l'abbaye (4). Le 23 juin 1836, l'archevêque de Malines, Sterckx, donna son consentement à l'initiative et confirma l'élection d'Ottoy comme supérieur du couvent (5).

Le 18 août 1872, le pape Pie IX rétablit la dignité abbatiale.

Voici la liste des supérieurs (jusqu'en 1872) et des abbés du monastère restauré (6) : Pierre Ottoy, 1834-1840 (7) ; Georges Verhaghen, 1840-1841 (8) ; Philippe van Eeckelen, 1841-1862 (dém.) -1892 (†) ; Ignace van der Kerkhoven, 1862-1868 (dém.) -1870 (†) ; Aloïs Franck, 1868- abbé en 1872-1887 ; François de Paule Versteylem, 1887-1897 (9) ; Quirin Nols, 1897-1936 (10) ; Joh.-Adr. Versteylem, 1936-1962 ; Stan.-Ach. Roggen, 1962-.

(1) Q. NOLS, *Notices historiques sur l'abbaye de Parc...*, 137-138.

(2) Q. NOLS, *Notices historiques sur l'abbaye de Parc...*, 144-145.

(3) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 492. — L'abbaye de Parc comptait en 1793, cinquante-deux religieux (R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 47- et 80) ; en 1797, cinquante-quatre (J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 112).

(4) Sur l'histoire de Parc, durant la période comprise entre la mort de M. Nijsmans et la restauration de 1834, voir Q. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye de Parc...*, chapitre III, *Le gouvernement des Pays-Bas*, 150-196 ; RAYMARKERS-JANSEN, *Geschiedkundige navorschingen...*, 117-132. — Sur les années 1830-1831 : E. VAN EVEN, *Les prisonniers hollandais au Parc en 1830 et 1831*, dans *Bibliothèque norbertine*, III, 108-111, Heverlee, 1901.

(5) E. VAN EVEN, *Le chanoine P. Ottoy, restaurateur de l'abbaye du Parc*, dans *Bibliothèque norbertine*, III, 14-23, Heverlee, 1901. — La lettre du cardinal Sterckx du 23 juin 1836 et le décret de reconstitution du 24 juin 1836 sont publiés, en même temps que d'autres pièces de 1834, dans Q. NOLS, *Notes historiques sur l'abbaye de Parc...*, 219 et sv.

(6) Sur ces supérieurs et abbés, voir J. JANSEN, *L'abbaye norbertine...*, 235-237.

(7) Voir E. VAN EVEN, *Le chanoine P. Ottoy...*, dans *Bibliothèque norbertine*, III, 14-23.

(8) E. VAN EVEN, *Le chanoine G.-J. Verhaghen, supérieur de l'abbaye du Parc en 1840*, dans *Bibliothèque norbertine*, IV, 103-113, Heverlee, 1902.

(9) C'est sous son abbatiat, en 1896, que Parc envoya des missionnaires au Brésil en vue d'y fonder un prieuré : J. JANSEN, *Ter gedachtenis Fr. Versteylem, prelaat der abdij van 't Park*, Turnhout, 1898.

(10) Jusqu'en 1914, Parc publia trois périodiques : *Bibliothèque norbertine*, *'t Parks Maandschrift*, *Analectes de l'Ordre de Prémontré*.

# PRIEURÉ DE L'ÎLE-DUC, À PELLENBERG, PUIS DE GEMPE, À WINGE-SAINT-GEORGES

Conventus dominarum Ordinis Praemonstratensis in parochia de Pellenberga (1229), ecclesia de Insula Ducis (1230), Sancta Maria de Insula Ducis (1230), dominae de Gempe (1235), monasterium Insulae Ducis (1241), Ghenepa (1242), Insula Ducis apud Genpe (1243), domus de Insula Ducis que dicitur Ghenepa (1244), Sancta Marie de Insula Ducis (1245), ecclesia de Genepe que nunc Insula Ducis appellatur (1259), Ghenepa (1270), cenobium de Ghenepa (1275), Insula Ducis quod Ghenpe vulgariter nuncupatur (1280), Gyenepe (1281), Gynepe (1281), domys de Genepa (1282), Insula Ducis prope Genpa (1283), Insula Ducis de Gempe (1286), Insula Ducis prope Gempa (1292), Insula Ducis prope Ghempa (1297), Ghanepa (1298), Gheempe (1308), Gheenpe (1311), Gheenpa (1343), godshues der nonnen van Ghempe (1343), Ghennepa (1353), cloesters te Ghenpe (1359), Gheimpe (1359), Ghennepa (1360), Genpe (1367), cloester van tshertoghen Eylande bi Ghempe (1390), tshertogheneylandt bij Gemp (1584), Guempis (1645), templum in honorem beatæ Dei Genitricis Sanctorum Joannis Baptiste et Evangeliste (fin XVII<sup>e</sup> siècle), Isle-duc (XVIII<sup>e</sup> siècle), Ile-duc (1795).

**SOURCES :** La majorité des archives de la maison de l'Île-duc (1) est conservée dans les Archives de l'Abbaye de Parc, *Fonds de Gempe*. On y trouve le chartrier très important (1200 actes de 1222 à 1771) dont une partie, — à savoir les actes jusqu'en 1415, — a été publiée par M. de Troostembergh, *Les chartes de l'Île-duc à Gempe*, tiré à part des *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, s.d. D'autre part, on relève plusieurs registres aux comptes et aux biens : *Livre des pitances*, juil. 1429, *Fonds de Gempe*, VIII, 10 ; *Livre des recettes*, 1576, *Gempe*, VIII, 8 ; *Livre des cens*, 1664, *Gempe*, VII, 82 ; *Registre aux énonciatives*, XVII-XVIII<sup>e</sup> siècles, *Gempe*, IX, 9 ; *Registre aux biens féodaux à Lubbeek*, XVII-XVIII<sup>e</sup> siècles, *Gempe*, IX, 7 ; *Registre aux énonciatives*, XVII-XVIII<sup>e</sup> siècles, *Gempe*, IX, 10 ; *Livre des comptes*, 1740-1760, *Gempe*, IX, 8 ; *Registre aux recettes en espèces*, 1790-1796, *Gempe*, IX, 6. Quatre liasses : XV<sup>e</sup> siècle, 1606, 51 pièces, *Gempe*, XII, 1 ; 1607-1659, 50 pièces, *Gempe*, XII, 2 ; 1286-XVIII<sup>e</sup> siècle, 46 pièces, *Gempe*, XII, 4 ; 1660-1842, 51 pièces, *Gempe*, XII, 3. Un cahier intitulé *Confirmation des possessions de l'Île-duc par Marie-Thérèse*, 24 février 1757, *Gempe*, non classé. Enfin, un *Cérémoniaire employé lors de la profession au couvent de Gempe*, XVII<sup>e</sup> siècle, *Gempe*, VII, 9.

(1) Abbaye à Pellenberg, prov. de Brabant, cant. de Louvain, puis à Gempe, lieu-dit à Winge-Saint-Georges, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbeemde. Diocèse de Liège jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement, diocèse de Malines-Bruxelles.

Dans les Archives de l'Abbaye de Parc proprement dites, certaines pièces concernent l'Ile-Duc : notamment des visites effectuées par les abbés du Parc en 1549, *Varia*, f<sup>os</sup> 241-262, VII, 47 ; en 1619, 1624 et 1643, *Varia*, f<sup>os</sup> 1-13 ; f<sup>os</sup> 154-173 ; f<sup>o</sup> 250, VII, 65.

Enfin, le *Catalogus fratrum Parcensium abbatum, priorum et pastorum a condito monasterio* de Libert de Pape, 1669, VIII, 1, donne une liste des prévôts de l'Ile-Duc. Ce document doit être utilisé avec prudence, surtout pour les premiers siècles du monastère (1).

Aux Archives du Monastère du Val-Sainte-Catherine à Oosterhout (2), on trouve quelques visites et livres de revenus, publiés en partie et analysés par E. Erens, *Drie visitatieverordeningen voor het Norbertinessenklooster te Gempe*, dans *Analecta Praemonstratensia*, X, 114-123, Tongerlo, 1934.

Aux Archives Générales du Royaume, dans le *Fonds des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, sont conservés trois *Etats des biens*, datés respectivement de 1787, 1794 et 1795, n<sup>os</sup> 16376 (3), 16377, 16379. Un exemplaire de l'*Etat des biens* du 23 avril 1787 est conservé dans les fonds de la *Chambre des Comptes*, n<sup>o</sup> 46890. Le document daté de 1795, établi au moment de la suppression du couvent par le régime français, comprend un *Etat nominatif des individus* et un *Etat des biens, revenus et dettes de la Communauté*. Du fonds des *Arch. Eccl. Brab.*, on peut extraire une pétition des moniales adressée au directeur des domaines nationaux du département de la Dyle. Cette pièce indique les noms des religieuses de la maison en 1795 (*Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>o</sup> 16378). Dans le *Fonds du Comité de la Caisse de Religion*, la pièce n<sup>o</sup> 250 intéresse Gempe. Le *Fonds du Conseil privé espagnol*, n<sup>o</sup> 1165, renfermait une pièce datée de 1594 et concernant une exemption d'impôts, mais elle a disparu. L'*Office fiscal de Brabant*, n<sup>o</sup> 324, f<sup>os</sup> 62-63 contient une liste des religieux en 1709. Le *conseil privé autrichien*, n<sup>o</sup> 830 fournit une pièce de 1782, tendant à soustraire Gempe de la suppression. Enfin, le *Chartrier des ducs de Brabant* comprend quelques actes intéressant l'Ile-Duc de 1336 à 1365. Ces documents sont analysés par A. Verkooren, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse*, I, n<sup>os</sup> 435, 307-308 ; n<sup>os</sup> 436 et 437, 308-310 ; n<sup>os</sup> 486 et 487, 342-343, Bruxelles, 1910 ; IV, 1<sup>re</sup> partie, n<sup>o</sup> 2265, 144, Bruxelles, 1912. De plus, un plan du couvent, dressé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par l'expert J. Lambert, se trouve dans le *Fonds cartes et plans*, supplément manuscrit, n<sup>o</sup> 291.

Les Archives de l'Etat à Anvers, dans le *Chartrier de l'abbaye de Saint-Bernard-sur-l'Escaut*, mars 1238, possèdent un acte intéressant l'Ile-Duc. Ce document est publié par Goetschackx et Van Doninck, *Oorkondenboek der Abdij van Sint-Bernards-aan-de-Schelde*, I, 25, Anvers, 1926.

La Bibliothèque Royale à Bruxelles conserve un volume intitulé *Coenobia ordinis Praemonstratensis in Brabantia*, XVII<sup>e</sup> siècle, manuscrit 22471 qui, f<sup>os</sup> 100-105 (4), reprend sous la rubrique Gempe le récit circonstancié de l'origine plus ou moins légendaire du monastère en se basant sur A. Miraeus (5), *Ordinis praemonstratensis chronicon*, Cologne, 1613.

Ici se termine la liste des archives du monastère de l'Ile-Duc. La plupart des auteurs (6) mentionnent bien, à la Bibliothèque de l'Université de Liège, le tome III des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du pays et du diocèse de Liège* par F.N.J.B. Delvaux, manuscrit n<sup>o</sup> 823, f<sup>o</sup> 292 ; en réalité, ce mémoire ne fait que rappeler l'existence du couvent.

Les archives actuellement conservées à l'abbaye du Parc proviennent d'un don fait en 1847 par Jean-Henri Bosmans, doyen et archidiacre de Malines. Selon M. de Troostembergh, *Chartes de l'Ile-Duc*, 6, les archives appartenaient à la tante de Bosmans, sœur Julienne (1759-1847), dernière survivante du

(1) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 284, Straubing, 1952, cite d'autres références aux Archives de l'Abbaye du Parc, mais ces notes ne correspondent pas à des documents concernant Gempe.

(2) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(3) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 284, indique cette pièce sous le n<sup>o</sup> 6065.

(4) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 284, indique erronément, f<sup>o</sup> 98-103.

(5) Il s'agit très probablement d'une copie, dont l'original est conservé à Nancy au Grand Séminaire, due à Ch. L. HUGO, *Monumenta Manuscripta ordinis praemonstratensis*, IX, f<sup>os</sup> 147-154.

(6) Notamment : R. VAN WAEPFELGHEM, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, 122, n<sup>o</sup> 277, Bruxelles, 1930. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 284, Straubing, 1952.

couvent de l'Île-Duc. A la mort de cette dernière, retirée au petit béguinage de Louvain, son héritier a déposé les archives à l'abbaye du Parc, église-mère de l'Île-Duc.

Cependant, le fonds est à présent incomplet par la disparition des cartulaires et du nécrologe. E. Neefs, *Le monastère de l'Île-Duc à Gempe*, Louvain, 1867, a pu encore les consulter et les utiliser abondamment ; par contre, lorsque M. de Troostembergh entreprend la publication des chartes de l'Île-Duc vers 1900, il ne peut que constater leur absence dans le fonds de Gempe.

L'ouvrage de de Lairuels, *Optica Regularium*, 708-709, Cologne, 1614, cite quelques renseignements erronés où il différencie l'Île-Duc et une maison appelée « Guvens ». Il s'agit probablement d'une fausse lecture de Gempe, comme le pense N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 343, Straubing, 1952. A. Wichmans, *Brabantia Mariana*, 788-790, Anvers, 1632, établit une note fort générale sur le couvent. J. Lepalge, *Bibliotheca Praemonstratensis ordinis*, 328, Paris, 1633, reprend la maison de l'Île-Duc dans sa liste des abbayes de la circonscription de Brabant. J.B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae*, 31-36, Louvain et Bruxelles, 1708 : bref résumé de la chronique de fondation, déjà connue par le manuscrit 22471 de la Bibliothèque Royale à Bruxelles ; Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, I 586 ; II, 357, 748, 852, 858, 859, 860, Bruxelles, 1723, publie quelques actes dont la plupart sont repris en originaux dans l'édition de de Troostembergh. C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, I, 211, 231-232, La Haye, 1725, analyse brièvement ces mêmes actes. *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, I, 154, La Haye, 1729, donne un court historique sur le couvent de l'Île-Duc en insistant surtout sur les circonstances de la fondation légendaire. Ch. L. Hugo, *Sacri et canonici Ordinis praemonstratensis Annales*, I, 887-898, et preuves, 686-689, Nancy, 1736, donne une notice et publie quelques actes concernant le monastère. F.J. Raymaekers, *Recherches historiques sur l'ancienne abbaye du Parc*, dans *Revue catholique*, 6<sup>e</sup> série, XVI, 484-485, Louvain et Bruxelles, 1858, indique les traits généraux de l'histoire de Gempe d'après une chronique de l'abbaye de Parc. J. Molanus, *Historiae Lovaniensium libri XIV*, 87 et 215, Bruxelles, 1861, éd. P.F.X. De Ram, publie des extraits du nécrologe aujourd'hui perdu, de l'Île-Duc. Ed. Pouillet, *Les juridictions et la propriété foncière au XV<sup>e</sup> siècle dans le quartier de Louvain*, dans *Académie Royale de Belgique, Mémoires couronnés*, série in-8<sup>o</sup>, XVIII, 1-67, Bruxelles, 1866, cite de nombreux biens appartenant à l'Île-Duc. E. Neefs, *Le monastère de l'Île-Duc à Gempe*, Louvain, 1867, établit la première synthèse sur l'histoire du couvent : traduction de la chronique de fondation, historique utilisant le nécrologe perdu, notes sur les bâtiments, refuge à Louvain, listes très incomplètes des prieures et des prévôts ; enfin, publication de l'acte de suppression du couvent et de la pétition des religieuses, documents conservés aux A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n<sup>os</sup> 16378 et 16379. Ce petit ouvrage est illustré du dessin reconstituant l'aspect du couvent, de reproductions de pierres tombales et du sceau de l'établissement. L'ouvrage doit être consulté et utilisé avec prudence, car il est totalement dépourvu de critique. Cependant son utilité est évidente puisque l'auteur connaît encore le nécrologe, aujourd'hui égaré. C.B. de Ridder, *Rapport adressé, en 1730, au souverain Pontife Clément XII, par le cardinal Thomas-Philippe d'Alsace de Boussu*, dans *A.H.E.B.*, XII, 136, Louvain, 1875, fait mention de l'exemption dont jouit le monastère norbertin. A. Potthast, *Regesta pontificum Romanorum*, II, n<sup>os</sup> 15222-15224, 1253, Berlin, 1875, analyse trois bulles de confirmation des biens du couvent par Innocent IV, déjà publiées par M. de Troostembergh, Miraeus-Foppens et Hugo. A. Wauters, *Géographie et histoire des communes belges, arrondissement de Louvain, canton de Glabbeek, s.v. Winghe-Saint-Georges*, 44-60, Bruxelles, 1882, donne de très nombreux renseignements. La notice de P. Claessens, *Abbayes et prieuré de l'Ordre de Prémontré en Belgique*, dans *Précis historiques*, 34, 533, Bruxelles, 1885, est peu importante et fidèle à la tradition légendaire de la fondation. J. Dupré, *Annales breves Ordinis Praemonstratensis*, ed. I. Van Spilbeeck, 20, Namur, 1886, rapporte la fondation légendaire. Les deux ouvrages de E. Van Even, *Louvain monumental*, 276, Louvain, 1860, et *Louvain dans le passé et le présent*, 546, Louvain, 1891-1895, fournissent un aperçu succinct sur les refuges que le couvent de Gempe possédait à Louvain ; M. de Troostembergh, *Les chartes de l'Île-Duc à Gempe*, tiré à part des *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, 1-6, s.d., outre la publication des chartes, donne, dans une bonne introduction, une mise au point des connais-

sances sur le couvent et son histoire, les auteurs anciens qui les ont étudiées, l'étymologie du nom Ile-Duc, l'origine de la chronique et l'histoire des archives. M. de Troostembergh, *Louvain féodal*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant*, 261-262, Bruxelles, 1906 ; il y est question d'une religieuse de Gempe appartenant à la famille de Ham. Les publications par R. Van Waefelghem de l'*Obituaire de Prémontré*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, I, 1-364, s.d. ; du *Catalogue des abbés du Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, II, 61-83, s.d. et du *Nécrologe de l'abbaye du Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, s.d., donnent de nombreux renseignements sur les prévôts du monastère. J. Cuveller, *Les dénombrements des foyers en Brabant (XIV-XVI<sup>e</sup> siècles)*, 32, 339-341, 417, Bruxelles, 1912, donne la quote-part payée par Gempe comme aide au duc de Brabant en 1436 et 1451, l'état nominatif des individus du couvent en 1526 et mentionne quelques biens leur appartenant. L. Goovaerts, *Dictionnaire bio-bibliographique des écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré*, Bruxelles, 1899-1914, fournit des indications sur la carrière de certains prévôts de Gempe. Pl. Lefèvre, *Les dossiers d'amortissement des maisons norbertines des Pays-Bas au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, 5, 77-78, Tongerlo, 1925, réserve une place aux norbertines de Gempe. J. Destrée, *Triptyque décoré d'une peinture sous verre, provenant de l'abbaye du Parc*, dans *Revue héraldique et onomastique*, II, 2-8, Court-Saint-Etienne, 1926 ; ce tableau proviendrait en réalité de l'Ile-Duc. A. d'Hoop, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, IV, 390, Bruxelles, 1929, consacre un paragraphe aux archives du monastère, sans détailler les fonds des archives privées. L'ouvrage très général de J.E. Jansen, *La Belgique norbertine ou l'Ordre de Prémontré en Belgique à travers huit siècles d'existence*, 1120-1920, I, *Histoire générale*, Averbode, 1920, peut être encore consulté, mais les renseignements sont plus nombreux dans *l'Abbaye norbertine du Parc-le-Duc, huit siècles d'existence, 1129-1929*, Malines, 1929, du même J.E. Jansen. J.J. Evens, *Formularium Praemonstratense II*, édité par les *Analecta Praemonstratensia*, VIII, 198-199, n<sup>o</sup> 245, Tongerlo 1932, publie un document concernant la réforme des mœurs à Gempe. On consultera aussi les articles de A. Erens, *Les soeurs dans l'Ordre de Prémontré, Contribution de la Circarie de Brabant à l'aide gouvernementale contre le Turc, 1737*, dans *Analecta Praemonstratensia*, V, 5-26, Tongerlo, 1926 et VIII, 355-357, Tongerlo, 1932 ; de même que A. Erens, *Parochiezorg der Norbertijnen in Oost-Brabant*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XVI, 161-199, Merchtem, 1933 et A. Erens, *Drie visitatieverordeningen voor het norbertinessenklooster te Gemp*, dans *Analecta Praemonstratensia*, X, 114-123, Tongerlo, 1934. R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, 105, n<sup>o</sup> 237, 122, n<sup>o</sup> 277, Bruxelles, 1930, continue d'après de Lairuels à établir une distinction entre Gempe et Guvens. Pour examiner la suite des prévôts de Gempe, la liste du même auteur, R. Van Waefelghem, *Les abbés des monastères belges*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XII, 5-29, 103-130 ; XIII, 5-34, Tongerlo, 1936 et 1937, sera utile. Le monastère est aussi signalé par J. Laenen, *Kerkelijk en Godsdienslig Brabant*, II, 59, Anvers 1935 ; L. Cottineau, *Répertoire topo-biographique des abbayes et prieurés*, I, 1448, Macon, 1939. L'ouvrage de G. De Schepper, *La réorganisation des paroisses et la suppression des couvents dans les Pays-Bas sous le règne de Joseph II*, Louvain, 1942, envisage les raisons du maintien de certains couvents de femmes, dont l'Ile-Duc, par le régime autrichien. Des biens appartenant au couvent en 1356 sont mentionnés, d'après une liste contemporaine, par P. Gorissen, *De karweien der Brabantsche kloosterhoeven*, dans *B.C.R.H.*, CX, 33, Bruxelles, 1945. A. Mens reprend l'origine légendaire du monastère dans *Oorsprong en betekenis van de nederlandsche Begijnen- en Begardenbeweging*, 7, 367-369, Anvers, 1947. E. de Moreau, *Histoire de l'Église en Belgique*, tome complémentaire : *Circonscriptions ecclésiastiques, Chapitres, couvents en Belgique avant 1559*, Bruxelles, 1948, reprend le monastère dans sa liste. On trouvera mention d'un moulin de Gempe encore existant aujourd'hui dans *Monuments et sites classés*, publication du *Bulletin des Commissions Royales d'art et d'archéologie*, 33, Bruxelles, 1948. La dernière mise au point tant au point de vue des archives et de la bibliographie que de l'histoire du monastère est due à N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 284-286, Straubing, 1952. Deux articles donnent enfin le texte de visites effectuées par les abbés du Parc au monastère de Gempe ; ce sont : E. Valvekens, *Les visites canoniques des abbayes prémontrées au sei-*

zième siècle, et E. Valvekens, *Documents Prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXII-XXIII, 18, Tongerlo, 1947, et XXIX, n° 66, 228-235, Averbode, 1953.

Les sceaux du couvent et du prévôt restent semblables depuis les premiers conservés (1248) jusqu'à la suppression (1). Le sceau du couvent, de forme ogivale et de petites dimensions, représente une Vierge à l'Enfant assise de face et tenant dans la main droite un sceptre fleur de lys, légende : *S. conventus ecclesie S. Mar. De Insula Ducis*. Le sceau du prévôt, de même forme et de mêmes dimensions, figure un prêtre debout, de profil devant un autel. Légende : *S. PP. De Insula Ducis*.

Iconographie : Dans les archives de l'abbaye de Parc, on relève six gravures sur bois, établies au XVIII<sup>e</sup> siècle par Harrewijn représentant le site de l'abbaye de l'Île-Duc à Gempe. Ces représentations étaient destinées à favoriser la propagation de la Confrérie de Saint-Hubert, fondée le 25 avril 1706 au couvent de Gempe. Deux de ces six gravures sont des ébauches des quatre autres. On en trouvera la reproduction dans l'ouvrage de J.E. Jansen, *L'abbaye norbertine de Parc-le-Duc, huit siècles d'existence*, 1129-1929, face page 12, Malines, 1929.

On ne possède actuellement aucun portrait provenant du monastère de l'Île-Duc. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Jacques de Heen, propriétaire du couvent, possédait encore des portraits de prévôts. On n'a pas connaissance de leur sort. Cependant, d'après E. Van Even (2), un tableau de l'école de Roger de la Pasture, aujourd'hui conservé aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, aurait appartenu à la Communauté. D'autre part, E. Neeffs (3) signale la présence dans l'église paroissiale de Winge-Saint-Georges de deux tableaux provenant du couvent.

\* \* \*

La fondation de la Communauté norbertine connue sous le nom de l'Île-Duc est attribuée à un certain Renier d'Udekem (4). Celui-ci, jouissant de revenus modestes et placé à la tête d'une nombreuse famille, décida en 1219 de transformer son château de Pellenberg (5) en couvent et d'y établir ses huit filles religieuses.

La cérémonie de fondation se serait déroulée le jour de l'Ascension 1219, soit le 16 mai. La nouvelle maison fut rattachée à l'Ordre de Prémontré dans des circonstances assez bizarres : le fondateur plaça Pellenberg sous le patronage de saint Norbert sans en référer au Chapitre général de l'Ordre. L'abbé de Parc, Yvon de Bierbeek (1212-1226), protesta énergiquement contre l'établissement d'une maison de moniales norbertines aussi près de son abbaye. Cependant, le Chapitre général de l'Ordre accordera aux moniales leur entrée dans l'Ordre. Le monas-

(1) DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 35-36, n° 14.

(2) Dans un article de J. DESTREE, *Tryptique décoré d'une peinture sous verre provenant de l'abbaye du Parc*, dans *Revue héraldique et onomastique*, II, 9, Court-Saint-Étienne, 1926.

(3) E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 55.

(4) D'après la *Chronique du prieuré norbertin de l'Île-Duc* conservée dans MIRAEUS, *Ordinis praemonstratensis chronicon*, in-16, Cologne, 1613. — Une copie manuscrite se trouve à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, manuscrit 22471, *Coenobia ordinis Praemonstratensis in Brabantia*, f°s 100-105 (XVII<sup>e</sup> siècle). — Le texte est repris et résumé par J.B. GRAMMAYE, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae*, 31-36, Louvain et Bruxelles, 1708. — MIRAEUS et FOPPENS *Opera diplomatica*, I, CXIX, 586-588, Bruxelles, 1723. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, I, 231-232, La Haye, 1723. — *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, I, 154, La Haye, 1729. — Ch. L. HUGO, *Sacri et canonici ordinis praemonstratensis annales*, I, 887-895, Nancy, 1736. — J. MOLANUS, *Historiae Lovaniensium libri XIV*, I, 215-217, Bruxelles, 1861. éd., P.F.X. DE RAM. — M. DE TROOSTENBERGH, *Les chartes de l'Île-Duc à Gempe*, tiré à part des *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, 8-18, s.d. — Enfin, une traduction est publiée par NEEFFS, *Le monastère de l'Île-Duc à Gempe*, 3-27, Louvain, 1867. — La mémoire du fondateur était célébrée à l'abbaye de Bonne-Espérance, le 7 décembre, cfr E. BROUETTE, *Obituaire de l'abbaye de Bonne-Espérance de l'Ordre de Prémontré*, Louvain, 1964.

(5) Prov. de Brabant, cant. de Louvain.

tère fut alors agrégé par Jean de Huy, abbé de Floreffe, Salomon, abbé de Tongerlo, et Bauduin, abbé d'Averbode. L'abbé de Parc fut désigné comme père abbé (1).

Entretiens, Renier d'Udekem avait convaincu sa nièce Isabelle de Corbeek-Lo (?) (2), novice à l'abbaye cistercienne d'Herkenrode, d'apporter à la nouvelle fondation l'appui de son autorité religieuse et de sa fortune. Pendant dix ans, le couvent resta, semble-t-il, installé dans le château de Renier.

La chronique nous dit alors que, grâce à une donation du duc de Brabant Henri 1<sup>er</sup>, la Communauté émigra à Winge-Saint-Georges (3). L'acte de donation, conservé en original (4), détaille les biens, à savoir : douze bonniers de terre et un moulin situé sur le vivier du duc. Le prévôt Gilles entreprit immédiatement la construction du cloître et de l'église qui fut consacrée, probablement en 1230, par Jacques de Vitry, suffragant de l'évêque de Liège. Les religieuses quittèrent alors Pellenberg et s'installèrent canoniquement à l'Ile-Duc au lieu dit Gempe (5), en novembre 1230, en présence des abbés de Saint-Martin de Laon et de Parc.

Dès ce moment, la Communauté jouit d'une autonomie financière qui va lui permettre d'éviter le sort réservé à la grande majorité des maisons de moniales norbertines (7). En effet, ces dernières dépendaient totalement du bon vouloir de leurs abbayes-mères (8), tandis que l'Ile-Duc, de par sa fondation, restait économiquement indépendante de l'abbaye de Parc.

On peut donc affirmer que la fondation définitive du monastère se situe en 1229-1230. En outre, le monastère de l'Ile-Duc est à l'origine, en 1231, de la fondation de la maison norbertine du Val-des-Lys à Humbeek (9), près de Malines.

La liste des supérieures du prieuré est très fragmentaire, c'est pourquoi nous avons préféré nous baser sur les noms des prévôts, véritables chefs de la communauté pour établir le cours de l'histoire de Gempe, en mentionnant les noms des quelques prieures connues.

\* \* \*

(1) F. J. RAYMAEKERS, *Recherches historiques sur l'ancienne abbaye du Parc*, dans *Revue catholique*, 6<sup>e</sup> série, XVI, 484-485, Louvain et Bruxelles, 1858.

(2) E. NEFFS, *Le Monastère de l'Ile-Duc*, 59, d'après l'obituaire, 1<sup>o</sup> 57, *prime priorissa*. Cependant, le Nécrologe du Parc signale au 23 mai une *Ida, canonica et fundatrix Insula ducis* Cfr VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de l'abbaye du Parc*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, 222-223, s.d.

(3) Prov. de Brabant, cant. de Glabbeek.

(4) A. A. PARC, *Chartrier de Gempe*, décembre 1229. — Edit. par MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 748, Bruxelles, 1723. — Ch. L. HUGO, *Sacri et canonici ordinis praemonstratensis annales*, I, preuves, 686, Nancy, 1734. — C. VAN GESTEL, *Historia... mechliniensis*, I, 232, La Haye, 1723. — J. MOLANUS, *Historiae Lovaniensium...*, I, 216, Bruxelles, 1861. — M. DE TROOSTENBERGH, *Le Monastère de l'Ile-Duc*, n<sup>o</sup> 2, 19-20, s.d.; cet acte est confirmé par l'évêque de Liège, Jean d'Eppes, en 1230. Le texte en est publié par tous les auteurs qui éditent l'acte du duc de Brabant.

(5) La chronique date cet événement de 1229 au dimanche de *Laetare*, soit le 31 mars 1230. Or, la donation est de décembre 1229. Il semble donc probable qu'on se trouve ici en présence de l'emploi prématuré, pour le diocèse de Liège, du style de Pâques. — Voir U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Liège*, 12, Bruges, 1919.

(6) Tous les auteurs pensent qu'il s'agit de l'année 1229. Nous avons vu que c'était impossible et, d'autre part, le texte de la chronique parlant du transfert dit bien *anno incarnationis Dominice sequenti*.

(7) U. BERLIÈRE, *Les monastères doubles aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe de Lettres*, XVIII, 24-26, Bruxelles, 1914.

(8) Cfr le sort des abbayes brabançonnaises de Nieuwenrode, dépendance de l'abbaye de Grimbergen, Stocquoy et Seumay, dépendances de l'abbaye d'Heylissem, qui disparaissent au XIII<sup>e</sup> siècle.

(9) Prov. de Brabant, cant. de Wolveterm.

**BAUDUIN**, chanoine de Tongerlo, est cité comme premier prévôt de la Communauté de Pellenbergh (1) de 1219 à 1222. A cette époque la prieure aurait été Isabelle de Corbeek-Lo (2).

**GILLES**, chanoine de Ninove, devenu plus tard abbé d'Heylisseem, est cité comme prévôt (3) de 1223 à 1230. A la fin de sa charge, il veilla au transfert de la Communauté sur les terres nouvellement reçues du duc de Brabant.

**SALOMON**, chanoine de Bonne-Espérance (4), est cité comme prévôt de l'Île-Duc (5) de 1230 à 1231. C'est à cette époque que le prince-évêque de Liège, Jean d'Eppes (6), puis le Souverain Pontife, Grégoire IX (7), confirmèrent au monastère la possession de ses biens.

**ARNOULD**, chanoine de Grimbergen, est cité comme prévôt (8) le 18 juillet 1235, le 11 août 1236 (9) et encore le 1<sup>er</sup> juin 1238 (10). On s'accorde à considérer que sa charge aurait duré (11) jusqu'en 1243, date à laquelle on rencontre son successeur. Dès 1235, le prévôt va remplir également la charge de curé dans l'église de Nieuwenrode (12). A cette époque, le monastère reçoit en outre le patronat de la paroisse de Cortrijk-Dutzel, puis celui de l'église de Winges-Saint-Georges donné en 1241 par le chevalier Geldolphe d'Oppendorp (14) et de celle de Nieuwenrode la même année par Jean d'Aerschot de Schoonhoven (15).

(1) R. VAN WAEPFELGHEM, *Obituaire de Prémontré*, dans *An. O. Prém.*, I, 90, s.d., 16 avril. Ce personnage est mentionné à la même date dans les nécrologues de Tongerlo, Heylisseem, Averbode, Grimbergen et de Parc. Ce dernier document qui date du XVI<sup>e</sup> siècle précise que le prévôt est resté en fonction pendant trois ans et demi, R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de l'abbaye du Parc*, dans *An. O. Prém.*, I, 160, s.d. — On trouve encore mention de ce personnage dans la *Chronique du monastère de l'Île-Duc*, XVIII<sup>e</sup> siècle, à la B.R., ms. 22471, f<sup>o</sup> 101, et dans le *Catalogus fratrum Parcensium, abbatum, priorum et pastorum a condito monasterio* de LIBERT DE PAPE, datant de 1669, A.A. PARC, VIII, 1, qui est suivi par L. HUGO, *Annales...*, 387. — E. NEEFFS, *Le monastère de l'Île-Duc*, 61, et N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 285. Enfin, il est cité par tous les auteurs qui publient le texte de cette chronique.

(2) D'après l'*Obituaire de Gempe*, aujourd'hui perdu, f<sup>o</sup> 57, 5 octobre 1250, cité par E. NEEFFS, *Le monastère de l'Île-Duc*, 59.

(3) R. VAN WAEPFELGHEM, *Les abbés des monastères belges*, dans *An. Praem.*, XII, 18, Tongerlo, 1936, le cite comme sixième abbé d'Heylisseem entre 1231 et 1235. Le personnage est également cité dans la *Chronique*, par LIBERT DE PAPE, aux A.A. PARC, et par les auteurs qui donnent la liste des prévôts.

(4) Salomon fut d'abord abbé de Tongerlo, de 1212 à 1222 : cfr E. BROUETTE, *Obituaire de l'abbaye de Bonne-Espérance de l'Ordre de Prémontré*, 2-3, Louvain, 1964.

(5) R. VAN WAEPFELGHEM, *Obituaire de Prémontré*, dans *An. O. Prém.*, 23, s.d. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, dans *An. O. Prém.*, 22-24, s.d. et J. MOLANUS, *Historiae Loviniensium*, 1<sup>re</sup> partie, 205. Il est cité par L. HUGO, *Annales...*, 887 ; E. NEEFFS, *Le Monastère de l'Île-Duc*, 61, et N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 285, d'après la *Chronique de l'Île-Duc* et LIBERT DE PAPE, *Catalogus...*, aux A.A. PARC.

(6) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 20-21, n<sup>o</sup> 3.

(7) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 21-22, n<sup>o</sup> 4.

(8) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 24-25, n<sup>o</sup> 7.

(9) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 25-26, n<sup>o</sup> 8.

(10) J. PAQUAY, *Cartulaire de la Collégiale Notre-Dame de Tongres*, n<sup>o</sup> 51, 113-114, Tongres, 1909.

(11) Dans L. HUGO, *Annales...*, 887 et sv., E. NEEFFS, *Le Monastère de l'Île-Duc*, 59-61, et N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 285.

(12) Prov. de Brabant, cant. d'Aarschot.

(13) Prov. de Brabant, cant. d'Aarschot.

(14) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 26-27, n<sup>o</sup> 10.

(15) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 27-28, n<sup>o</sup> 11.

**GILLES** est cité la première fois comme prévôt (1) le 22 décembre 1243. On le retrouve encore (2) à la date du 20 février 1248. L'ensemble des auteurs qui publient listes de prévôts s'accordent à considérer qu'il s'agit du prédécesseur de Salomon devenu depuis abbé d'Heylisssem. En cela, ils suivent fidèlement la chronique du prieuré et le *Catalogus* de Libert de Pape. Le domaine du monastère s'agrandit encore à la suite de donation et d'achats (3) et le patronat de l'église de Winge lui est confirmé (4).

**HENRI DE STOCKE** aurait succédé à Gilles en 1250, selon le nécrologe de l'abbaye du Parc (5) et la Chronique du Monastère de l'Ile-Duc. Aucun document contemporain ne mentionne son nom. Son existence ne paraît donc pas assurée de façon certaine.

**ARNOULD**, chanoine de Saint-Michel d'Anvers, est cité comme prévôt (6), en mars 1255.

**GUILLAUME DE HONTSHEIM**, chanoine de Parc, apparaît comme prévôt (7) de janvier 1259 à mars 1261. A partir de ce personnage, tous les prévôts sont obligatoirement chanoine de l'abbaye de Parc, abbaye-mère de l'Ile-Duc. Le nécrologe de l'abbaye de Parc cite sa commémoration au 7 juillet (8). A cette époque, la prieure était Helwige d'Udekem (9).

**EVARD DE VINCKENBOSCH** est prévôt de l'Ile-Duc (10) de 1268 à 1271. Avant de remplir cette charge, il avait été prévôt de son abbaye, Parc. Sa mort doit se situer en 1296 au début du mois de février (11).

**JEAN DE LOUVAIN** est cité comme prévôt (12) le 26 mars 1273. Avant cela, il avait rempli en 1255 la charge de prieur de Parc ; en 1260, on le retrouve comme curé à Haacht (13). Enfin, selon l'obituaire perdu de Gempe, il aurait résigné en 1275 et serait mort en 1278. Le nécrologe de Parc le mentionne à la date du 25 février (14).

(1) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Ile-Duc*, 30-31, n° 14.

(2) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Ile-Duc*, 35-36, n° 19.

(3) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Ile-Duc*, 30-36, nos 14-19.

(4) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Ile-Duc*, 35-36, n° 19.

(5) R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe de l'abbaye du Parc*, dans *An. O. Prém.*, 456-457.

(6) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Ile-Duc*, 40-41, n° 26. — Sa charge se serait étendue sur les années 1253-1257 d'après les auteurs qui se fondent sur la *Chronique de l'Ile-Duc*, à la B.R., ms. 22471 et le *Catalogus* de Libert de Pape, aux A.A. PARC, qui, comme on le verra, sont souvent pris en défaut.

(7) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Ile-Duc*, 46-49, nos 31 et 33. — Tous les auteurs de listes de prévôts l'identifient comme prévôt jusqu'en 1268. Il faut remarquer qu'ils ne s'appuient pas sur des documents, mais se basent uniquement sur le fait que le successeur apparaît telle année pour donner un *terminus* à la charge. Le cas est très fréquent chez ces auteurs.

(8) R. VAN WAEFELGHEM, *Le nécrologe de l'abbaye du Parc*, dans *An. O. Prém.*, 277-278.

(9) E. NERFFS, *Le monastère de l'Ile-Duc à Gempe*, 59, Louvain, 1867, d'après l'obituaire perdu de Gempe, f° 46, à la date du 29 septembre.

(10) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Ile-Duc*, 59-60, n° 44 ; 63-65, n° 48 et 49 ; 72, n° 55 ; 74-75, n° 58.

(11) R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 63.

(12) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Ile-Duc*, 79-80, n° 62.

(13) Prov. de Brabant, cant. de Haacht.

(14) R. VAN WAEFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 88-89.

**RENIER de SAINT-TROND** est prévôt (1) de 1284 à mai 1302. Au début de sa charge, le 1<sup>er</sup> août 1285, le pape Honorius IV confirme à l'Île-Duc ses possessions et privilèges (2). Sous son administration, les biens du monastère vont s'accroître de manière considérable ; à tel point que ce prévôt sera distingué par le Chapitre général de l'Ordre de Prémontré qui lui accordera une pension viagère en cas de résiliation de sa charge (3). Les dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle constituent donc pour l'Île-Duc une période faste dans le domaine temporel. En 1294, on rencontre le nom de la prieure de l'époque Catherine de Redinghen (4). Sa mémoire était célébrée au Parc le 18 juillet (5).

**GERARD** apparaît comme prévôt de l'Île-Duc (6) dans un acte du 18 mars 1307 et il est encore revêtu de cette dignité (7) le 15 septembre 1321. La carrière de ce personnage a été le sujet de nombreuses controverses : il aurait été prieur de l'abbaye de Parc (8), puis prévôt (9) de cette même maison avant de devenir vers 1296 prévôt de l'Île-Duc (10), fonction qu'il aurait rempli jusqu'aux environs de l'an 1300. A ce moment, il aurait été revêtu de la dignité abbatiale à Dielegem où il serait demeuré (11) jusqu'en 1307-1308. Il serait mort le 10 mars 1323 (12) ou 1329 (13). Il semble certain d'après les chartes de l'Île-Duc que ce n'est qu'après sa démission de Dielegem que Gérard ait pu devenir prévôt à Gempe. Par conséquent, il semble impossible de voir en Guillaume de Herent le successeur de Gérard pour les années 1311-1314 ainsi que le font les différents auteurs qui établissent la liste des prévôts. Aucun acte ne vient corroborer leurs dires, basés uniquement sur le *Catalogus* de Libert de Pape.

**HENRI** apparaît comme prévôt dans un seul acte (14) daté du 1<sup>er</sup> avril 1327, relatif à une redevance due à la porte du couvent par le couvent lui-même. Il est omis par tous les auteurs de listes de prévôts du monastère.

**JEAN DE STEENHOUWER** (*Lapidia*), est mentionné comme prévôt (15) du 9 avril 1330 au 21 septembre 1341. Ensuite, il reçut l'abbatit de Parc en tant que dix-neuvième abbé (16) ; il serait mort le 27 juillet 1342. Il est enterré dans la salle capitulaire de Parc. A l'épo-

(1) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 96-97, n° 77 ; 131-133, n° 108 ; 150-151, n° 123 ; 152-153, n° 125 ; 157-158, n° 130 ; 161-163, n° 133 ; 172-177, n° 141-143 ; 190-193, n° 158-159 ; 199-200, n° 164.

(2) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 103, n° 84.

(3) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 161-163, n° 133.

(4) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 131-133, n° 108.

(5) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 295.

(6) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 215-216, n° 179.

(7) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 271-272, n° 240.

(8) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 107-108.

(9) R. VAN WAEPFELGHEM, *loc. cit.*, — Ch. L. HUGO *Annales...*, I, col. 816. — E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 62. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 285.

(10) R. VAN WAEPFELGHEM, *loc. cit.*, s'affirme en faux contre cette assertion.

(11) R. VAN WAEPFELGHEM, *Les abbés des monastères belges*, dans *An. Praem.*, XII, sub v° *Diligem*, Tongerlo, 1936. — Dieligem, abbaye à Jette-Saint-Pierre, prov. de Brabant, cant. de Molenbeek-Saint-Jean.

(12) J. LAVALLEYE, *Le liber mortuorum de l'abbaye de Diligem*, dans *An. Praem.*, II, 23, Tongerlo, 1926.

(13) Sa mémoire est célébrée à Dieligem et Grimbergen, le 9 mars, le 10 mars au Parc et le 12 mars à Ninove, cfr. R. VAN WAEPFELGHEM, *loc. cit.*

(14) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 280, n° 254.

(15) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 284-285, n° 259 ; 288, n° 263 ; 290-291, n° 266 ; 298, n° 275 ; 313, n° 292.

(16) R. VAN WAEPFELGHEM, *Les abbés des monastères belges*, dans *An. Praem.*, XII, 24, Tongerlo, 1936. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de l'abbaye du Parc*, dans *An. O. Prem.*, 306-307, s.d. L'auteur mentionne son abbatit de

que où il remplit sa charge à Gempe, aucun élément important ne se présente dans la vie de la maison, si ce n'est la fixation, le 24 octobre 1336, par le duc Jean III de Brabant, du nombre de jours de corvée de charroi dus par les monastères de Brabant. La maison des moniales norbertines de l'Île-Duc voit ce nombre porter pour elle à vingt jours annuellement, sur les seize cents obligatoirement dus au duc par les monastères brabançons (1).

**JEAN DE MOLLE** est cité comme prévôt (2) du 17 janvier 1343 au 11 septembre 1367. Novice à l'abbaye de Parc, il devient profès vers 1326, prêtre en 1329, prévôt de cette même abbaye en août 1336, puis enfin prévôt de Gempe. Il serait mort le 11 mars (3) très probablement de l'année 1368. A cette époque, en 1354 exactement, est mentionnée l'existence d'un moulin, situé à Lovenjoul, appartenant au couvent de l'Île-Duc qui le cède au receveur du duc de Brabant à Louvain, moyennant prestations annuelles (4). En 1365 est signalée la construction d'un autre moulin à Gempe même avec l'accord du même receveur (5). En ce qui concerne l'organisation hiérarchique des moniales, on rencontre le 14 mai 1350 la mention d'une prieure, décédée depuis peu de temps, **Ode de Daelhem** (6). La religieuse qui lui succéda à la tête des moniales est mieux connue, il s'agit de dame **Ide de Houtheverlé**, prieure (7) pendant les années 1349-1354, fille de Baudouin de Houtheverlé, bourgeois de Louvain (8). Son frère Jean est prêtre (9) et sa sœur Marguerite est moniale de l'Île-Duc (10). En 1365, on rencontre comme prieure dame **Marguerite de Varrent** (11) dans un acte concernant une donation en faveur de la pitance du couvent.

Pendant la première moitié de XIV<sup>e</sup> siècle vivait également à l'Île-Duc un chanoine de Parc, Jacques Clinckaert, qui aurait rempli la charge de coadjuteur du prévôt, mais dont les occupations principales ont consisté dans la composition d'ouvrages calligraphiés et enluminés. Nombre d'entre eux ont enrichi à l'époque la bibliothèque du couvent. Il vivait retiré dans une cellule située au-dessus de la porte d'entrée du monastère. Il devait finir sa carrière comme prieur du Parc de 1348-1350 jusqu'à sa mort (12) en 1383.

**JEAN DE MALINES** apparaît comme prévôt dans un acte du 28 juin 1369 concernant l'attribution de revenus à la sacristie de l'Île-Duc (13). Sa carrière religieuse est très bien connue ;

1339 à 1342, ceci est impossible puisqu'à la première date il est encore prévôt de Gempe. Il ne put être abbé du Parc que fin 1341.

(1) E. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et du Limbourg et pays d'Outre-Meuse* I, 309-310, n° 437, Bruxelles, 1910. — Cité en 1356 par P. GORISSEN, *De karweien der Brabantsche kloosterhoeven in de XIVde eeuw*, dans *B.C.R.H.*, CX, 33, Bruxelles, 1945.

(2) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 317-320, n° 298-299 ; 329-330, n° 315 ; 338-339, n° 324 ; 345-346, n° 331 ; 351-352, n° 336 ; 368-369, n° 356-357 ; 370-371, n° 358 ; 375-376, n° 364 ; 399-400, n° 386 ; 403-404, n° 389 ; 410, n° 394 ; 411-412, n° 396 ; 416, n° 399.

(3) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de l'abbaye du Parc*, dans *An. O. Prem.*, 109-110, s.d.

(4) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, I, 368-369, n° 356-357. — Lovenjoul, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(5) E. VERKOOREN, *Inventaire des chartes...*, IV, 1<sup>re</sup> partie, 44, n° 2265, Bruxelles, 1912.

(6) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 345-347, n° 332.

(7) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 341-343, n° 328 ; 360-361, n° 347 ; 365-366, n° 352-353.

(8) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 341-343, n° 328.

(9) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 365-366, n° 352.

(10) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 341-343, n° 328.

(11) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 396-397, n° 383.

(12) L. GOOVAERTS, *Dictionnaire bio-bibliographique des écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré*, I, 2<sup>de</sup> livraison, 124-125, Bruxelles, 1899.

(13) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 423-424, n° 405.

profès de Parc vers 1338, il devient prêtre en 1339, prévôt de l'abbaye de Parc en 1342, curé de Werchter (1) en 1359, prévôt de Gempe en 1369. Il termina sa carrière comme chantre au Parc à partir de 1371 jusqu'à sa mort, fixée (2) au 25 janvier 1379.

**HENRI WITTEMAN DE OVERLOO, alias DE WITTE DE OVERLOO** (*Allbus de Overloo*) apparaît dans de très nombreux actes comme prévôt de l'Île-Duc à partir du 21 septembre 1373 jusqu'au 8 août 1411 (3). Il serait mort (4) le 18 mai 1415. Il était fils de Jean de Witte, écuyer (5). On possède en outre, à son sujet, un document, daté du 7 mai 1415, faisant allusion à des legs qu'il aurait faits (6). L'activité économique de ce prévôt fut très grande et les acquisitions pour le couvent très importantes : achats, donations, locations de fermes ou de maisons dans les régions de Louvain et de Tirlemont se succèdent à un rythme accéléré à tel point que pour récompenser un zèle si vif à augmenter le patrimoine de la maison norbertine, l'abbé de Prémontré et le Chapitre général de l'Ordre concédèrent, dès le 10 octobre 1380, à Henri de Witte, s'il résiliait sa charge à l'Île-Duc, la faculté de jouir, sa vie durant, des biens qu'il avait acquis pour le monastère (7). Cette décision est approuvée par l'ensemble de la Communauté (8) en 1387 et par l'abbé de Parc, la même année (9). Le 10 octobre 1400, le Chapitre général de l'Ordre confirme à nouveau cette prérogative du prévôt, en remerciement pour les services rendus à la Communauté de Gempe (10). A cette époque, deux prieures de la même famille, la tante et la nièce, vont présider aux destinées de la Communauté. Ce sont Agnès van der Hofstadt (*de Donistadio*), fille de Franc, seigneur de Ten Berghe à Lubbeek (11), et sa nièce Catherine van der Hofstadt. La famille est d'ailleurs bien représentée au couvent à l'époque. En effet, la sœur de Catherine, Marie van der Hofstadt, est également moniale de l'Île-Duc (12) ainsi qu'une autre nièce de la prieure Agnès Catherine van den Poele (*de lacu*) (13). Agnès van der Hofstadt est très souvent citée dans les actes de l'Île-Duc depuis 1357 où elle apparaît comme infirmière (14) ; en 1365, elle est citée comme moniale (15) ; en 1366, elle est pitancière de son couvent (16) ; enfin de 1382 à 1391, elle apparaît fréquemment comme prieure (17). Sa

(1) Prov. de Brabant, cant. de Haacht.

(2) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe de l'abbaye du Parc*, dans *An. O. Prem.*, 48-49, s.d.

(3) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 450-451, n° 426 ; 470, n° 444 ; 471, n° 456 ; 488-489, n° 461 ; 491-492, n° 465 ; 493-494, n° 468 ; 498, n° 471 ; 502-503, n° 474 ; 504-506, n° 46 ; 508-509, n° 479 ; 522-523, n° 486 ; 526-528, n° 489 ; 532-535, n° 492-493 ; 545-546, n° 502 ; 549-554, n° 506-508 ; 555, n° 510 ; 558-562, n° 514-517 ; 566-567, n° 521-522 ; 569, n° 575 ; 570-571, n° 527-528 ; 673-574, n° 531 ; 587-588, n° 544-545, 589-590, n° 548-549 ; 591-592, n° 551-552 ; 594-596, n° 555 ; 596-598, n° 557 ; 601-604, n° 563-565 ; 606-607, n° 569 ; 612, n° 575 ; 614-615, n° 578.

(4) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 214-215, son anniversaire est célébré le 18 mai.

(5) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 522-523, n° 486.

(6) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier, n° 624.

(7) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 470, n° 444.

(8) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 502-503, n° 474.

(9) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 504, n° 475.

(10) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 583-584, n° 540-541.

(11) Prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbeemde.

(12) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 499-501, n° 472.

(13) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 499-501, n° 472.

(14) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 374-375, n° 363 ; nous savons par ailleurs, grâce au *Catalogus de Libert de Pape*, f° 13, conservé aux A.A. PARC, qu'il existait vers 1365 un *hospitalis de Wingo* et, d'autre part, un acte du 11 septembre 1391 mentionne une *gasthuysen van Ghempe*, cfr M. de TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, I, 530, n° 491.

(15) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 398-399, n° 376.

(16) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 406-407, n° 391.

(17) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 472-473, n° 447 ; 498-501, n° 474 ; 502-503, n° 474 ; 532-534, n° 492 ; 534-535, n° 493 ; 584-586, n° 542.

mémoire était célébrée au Parc le 27 septembre (1). Catherine van der Hofstadt est citée comme moniale (2), le 18 février 1386, puis comme prieure (3) dès le 15 mars 1399 et ce, jusqu'au 13 septembre 1405.

Enfin, pour la première fois, le 7 mai 1415, on peut faire une évaluation de la population du couvent : à cette date, sont citées la prieure, la sœur pitancière et seize moniales professes qui, en tant que représentantes de la Communauté, approuvent les legs de l'ancien prévôt Henri Witteman (4).

**BARTHOLOME CROM** se trouve mentionné en tant que prévôt de Gempe dans le nécrologe du Parc (5). Profès vers 1385, prêtre en 1388, il devient prévôt du Parc le 11 juillet 1407, et fut établi à l'Île-Duc en 1415. Il mourut le 28 décembre 1419. On ignore le nom de la prieure de l'époque. Néanmoins, le nécrologe du Parc (6) mentionne une nommée Catherine de Velthem comme prieure, or nous retrouvons cette religieuse, alors simple moniale, dans un acte (7) de 1415. C'est donc après cette dernière date que Catherine de Velthem est devenue prieure de l'Île-Duc mais il ne nous est pas possible de la situer plus exactement dans la chronologie de la maison norbertine.

**JEAN DE GOODTSENHOVEN**, toujours d'après le nécrologe du Parc (8), remplit la charge de prévôt à Gempe dès 1419 avant d'être nommé prieur de l'abbaye de Parc en 1434. Il aurait cessé ses fonctions à Gempe vers 1422, date à laquelle on rencontre déjà son successeur.

**SIMON VRANCX** apparaît comme prévôt de l'Île-Duc (9) depuis 1422 jusqu'au 21 novembre 1423. Avant cela, il avait rempli en 1406, la charge de pitancier au Parc. On célébrait sa mémoire le 24 octobre (10).

**JEAN 'T SOERS**, alias **JEAN WEYS DE DEURNE** (11) est cité comme prévôt de Gempe (12) depuis le 15 novembre 1424 jusqu'au 26 décembre 1439. A cette époque, 1436, la quote-part du couvent de Gempe aux aides consenties au duc de Brabant s'élevait à quatre-vingts Philippi (13). Selon le témoignage de E. Neeffs (14), Yda van Borthoudt aurait rempli la charge de prieure en 1432.

(1) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de l'abbaye du Parc*, dans *An. O. Prem.*, 396-397, s.d.

(2) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 498-501, n° 472.

(3) M. DE TROOSTENBERGH, *Chartes de l'Île-Duc*, 573-574, n° 531 ; 596-598, n° 557 ; 603-604, n° 566.

(4) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier, n° 590.

(5) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de l'abbaye du Parc*, dans *An. O. Prem.*, 504-505, s.d.

(6) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de l'abbaye du Parc*, 458-459.

(7) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier, n° 552.

(8) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe de l'abbaye du Parc*, 128-130.

(9) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier, nos 604, 608, 609, 610. — Ch. L. HUGO, *Annales...*, 897. — E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 62. — N. BACKMUND, *Monasticon praemonstratense*, II, 285, le situe aux dates tout à fait erronées de 1435-1439.

(10) J. MOLANUS, *Historiae Lovaniensium...*, I, 204.

(11) Ch. L. HUGO, *Annales...*, 897. — E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 62. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 285, en fait deux personnages distincts : le premier aurait été prévôt de 1439 à 1441, le second de 1429 à 1435. En réalité, les actes montrent qu'il s'agit d'une seule et même personne en charge à Gempe de 1424 à 1439.

(12) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier, nos 611, 613, 620, 629, 633 ; actes du 12 mai 1432, 23 novembre 1433, 1<sup>er</sup> août 1434, 13 juin 1436, 25 avril 1437, 26 décembre 1439. — A partir de 1430, les actes n'étant plus numérotés, il est nécessaire dès lors de les citer avec leur indication chronologique.

(13) J. CUVELIER, *Les dénombremens de foyers en Brabant (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, C.R.H., 32, n° 5, Bruxelles, 1912.

(14) E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 59, d'après l'obituaire de Gempe, aujourd'hui perdu.

**WAUTHIER DE HOEGAERDEN** est cité comme prévôt (1) dès le 2 octobre 1442 jusqu'au 16 mai 1458. Profès de l'abbaye de Parc vers 1404, pitancier de l'abbaye à partir du 26 mai 1413, il en fut prévôt de 1422 à 1440, puis prévôt de l'Île-Duc en 1441-1442. Il remplit cette fonction jusqu'à sa mort, au couvent des moniales, le 10 décembre 1458. Il avait deux frères dont l'un, Henri, était chanoine de la collégiale Saint-Pierre à Louvain (2). Alors qu'il était en fonction, en 1451, les aides dues par le couvent de Gempe au duc de Brabant ne s'élevèrent plus qu'à la somme de vingt-deux et demi Philippi (3). E. Neeffs indique comme étant prieure en 1451 une moniale du nom de Anne (4).

**HENRI JACOMYNS**, après avoir été pitancier de l'abbaye de Parc, aurait rempli les fonctions prévôtales à Gempe de 1458 jusqu'au 9 mai 1460, date de sa mort (5).

**ARNOULD VINCKE** est cité comme prévôt (6) du 22 octobre 1461 au 9 octobre 1462.

**FRANCK VAN DER HOFSTADT** est cité comme prévôt de Gempe (7) dans un acte du 7 mars 1465. Il aurait rempli cette charge de 1462 à 1473, date à laquelle on rencontre la première mention de son successeur. A cette époque, on trouve le nom de la prieure **Eliabeth van Belande** (8) dans un acte du 7 mars 1465. Selon E. Neeffs (9), elle aurait exercé son ministère de 1461 à 1467.

**HENRI VAN RAEDSHOVEN** apparaît comme prévôt de Gempe (10) dans deux actes de 4 août 1473 et du 24 février 1474. Ce personnage, prévôt de Parc en 1461 et pitancier de la même abbaye en 1463, est brusquement suspendu de ses fonctions de clerc (11) en 1475. Or, à cette époque, le couvent traverse une grave crise morale qui aboutira bientôt à la transformation de la prévôté en prieuré, sous le contrôle direct de l'abbé du Parc. On possède un document (12), daté simplement de 14..., qui relate les mortifications imposées au prévôt de Gempe par l'abbé général de Prémontré, suite à des fautes morales graves commises par lui et la prieure de l'Île-Duc. Il faut, semble-t-il, rapprocher ces différents éléments et conclure que la suspension de Henri van Raedshoven fut une conséquence de sa conduite.

A l'époque, la prieure se nommait **Yda van Suetendaele** (13). Elle est citée dans un acte du 24 février 1474, et, selon E. Neeffs (14), elle resta en charge jusqu'en 1481.

(1) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier, actes de 20 octobre 1442, 15 janvier 1443, 22 juin 1443, 12 septembre 1443, 9 août 1445, 1<sup>er</sup> octobre 1446, 4 mai 1448, 14 avril 1449, 19 mai 1449, 10 décembre 1449, 5 janvier 1450, 30 avril 1450, 8 octobre 1450, 16 avril 1451, 7 septembre 1451, 24 janvier 1452, 31 janvier 1453, 2 juin 1455, 15 novembre 1455, 1<sup>er</sup> juillet 1456, 21 mars 1457, 13 juillet 1457, 12 décembre 1457, 21 mars 1458, 16 mai 1458.

(2) J. MOLANUS, *Historiae Lovaniensium...*, I, 205. — R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 485-486.

(3) J. CUVELIER, *Les dénombremens de foyers en Brabant*, I, 32, n° 5.

(4) E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 59.

(5) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 199-200.

(6) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier, actes du 22 octobre 1461, 10 janvier 1462, 21 août 1462, 9 septembre 1462.

(7) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier.

(8) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier.

(9) E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 59.

(10) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier.

(11) E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 59.

(12) J. EVENS, *Formularium praemonstratense*, dans *An. Praem.*, VIII, 198-199, n° 245, Tongerlo, 1932.

(13) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier.

(14) E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 59.

**WALTER VAN EESWINCKEL** aurait été prévôt (1) de 1478 à 1490-1498. On ne trouve pas trace de son existence dans les chartes et documents du monastère. En 1487, il était encore curé de Tervuren (2). Or, à cette dernière date, à la suite d'une demande soit de l'abbé de Parc, soit de l'abbé général de l'Ordre de Prémontré, le pape Innocent VIII supprima la charge de prévôt et la remplaça par celle de prieur, placé sous le contrôle direct de l'abbé du Parc. Le couvent est dorénavant dirigé par une prieure et un prieur (3). Ce fait est, semble-t-il, la conséquence de la mauvaise conduite du prévôt précédent. On ne connaît pas les noms des premiers prieurs du monastère. Seul nous est parvenu le nom d'une prieure (4) citée dans un acte du 20 juin 1491, **Maria Madoets**.

**LOUIS TILMAN DEYNS** de Maestricht est cité comme prieur (5) le 2 février 1502. Selon E. Neeffs (6), il serait mort le 21 novembre 1506. Selon Ch. L. Hugo (7) et N. Backmund (8), il aurait rempli sa charge jusqu'en 1530. Cette allégation semble fautive, car dès le début de 1529, on trouve mention de son successeur. A cette époque, le couvent est sujet à une surveillance stricte : les visites successives de l'abbé de Parc Arnold Wyten (9) et de Bachemont et Davian, visiteurs de l'Ordre, en 1506, en sont un témoignage certain (10). **Catherine Cleppmijs** apparaît comme prieure (11) dans un acte du 2 février 1502 et **Maria de Eertijck** est citée comme prieure par E. Neeffs (12) en 1509. **Marguerite Crabbe** apparaît comme prieure (13) du 10 mai 1525 au 22 mai 1532. Elle était fille de Jean Crabbe, seigneur de Bordingen à Bierbeek (14). Sa sœur Jacqueline était sous-chantre à Gempe (15) et ses deux frères chanoines à Middelbourg (16). L'un d'eux fut même prévôt (17). En 1526, les commissaires chargés du dénombrement des foyers à Louvain établissent dans un procès-verbal la population du couvent de l'Ile-Duc (18) ; elle se répartit comme suit : dix-neuf chanoinesses, neuf sœurs converses, quatre novices, une pitancière, deux prêtres de Parc (19) et deux servantes (20).

(1) Ch. L. HUGO, *Annales...*, 897. — E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 63. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 285. Ces auteurs ne s'accordent pas sur la date de sa sortie de charge, E. NEEFFS, notamment, le fait mourir en 1490.

(2) Prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(3) M. DE TROOSTEMBERGH, *Chartes de l'Ile-Duc*, Introduction, 1-6.

(4) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier.

(5) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier.

(6) E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 63.

(7) Ch. L. HUGO, *Annales...*, 897.

(8) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 285.

(9) E. ERENS, *Drie visitatieverordeningen voor het norbertinessenklooster te Gempe*, dans *An. Praem.*, X, 115-117, n° 1, Tongerlo, 1934.

(10) P.E. VALVEKENS, *Les visites canoniques des abbayes premontrées au seizième siècle*, dans *An. Praem.*, XXII-XXIII, 18 Tongerlo, 1946-1947.

(11) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier.

(12) E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 59.

(13) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier, actes du 10 mai 1525, avril 1527, 4 décembre 1528, 26 février 1531, 22 mai 1532.

(14) Prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(15) J. MOLANUS, *Historiae lovanensium...*, II, 856.

(16) Pays-Bas, prov. de Zélande.

(17) R. VAN WAEPELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 220-221.

(18) Ces renseignements sont à mettre en rapport avec les données partielles relevées en 1415.

(19) Il s'agit vraisemblablement du prieur et d'un chapelain. On verra, en effet, qu'à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, en tout cas, le prieur est assisté d'un autre religieux.

(20) J. CUVELIER, *Les dénombrements des foyers en Brabant (XIV-XVI<sup>e</sup> siècles)*, C.R.H., 539-540, n° 41, Bruxelles, 1912.

**JEAN 'T SANGERS DE HAPPAERT**, (*Cantoris de Happaert*) est cité comme prieur (1) dans un acte du 8 janvier 1529. Curé à Haacht en 1515, il aurait rempli ses fonctions à Gempe de 1529 à 1533, date de sa mort (2).

**PIERRE VAN DEN BROECK** (*De Pahude, de Lyra*), aurait rempli les fonctions de prieur (3) auprès des norbertines de l'Île-Duc de 1533 à 1542. On ne trouve pas trace de ce personnage dans les actes de Gempe. Avant 1540, date de sa mort, Wauthier Otton de Beka remplissait à l'Île-Duc la charge de chapelain (4). C'est la première fois que l'on rencontre d'une manière certaine la présence de deux chanoines de Parc, concurremment en fonction à Gempe, l'un comme prieur, l'autre comme chapelain.

**GERARD VAN EERTRIJCK** est cité dans le nécrologe de Parc (5) en tant que prieur de l'Île-Duc entre les années 1542 et 1557. Profès en 1516, prêtre en 1518, pitancier de Parc de 1527 à 1529, curé de Haacht en 1530, il devint prieur à Gempe en 1542 et le resta jusqu'à sa mort en 1557. Sous son priorat eut lieu une visite canonique, en 1549, par L. van den Bergh, abbé de Parc (6).

**JEAN BOELS DE MALINES** est cité par le nécrologe de Parc (7) comme prieur de Gempe en 1557.

**JEAN VAN DEN BERGHEN** alias **VOGELSANCK** est mentionné par le nécrologe de Parc (8) comme prieur de 1557 à 1565. Précédemment il avait rempli la charge de vicaire au monastère norbertin du Val-des-Lys à Malines (9), puis celle de sous-prieur au Parc en 1537 et enfin celle de chapelain à Tervuren en 1555. En 1560, on rencontre dans les actes le nom de la prieure **Elisabeth van Zuyle** (10) ; à ce moment, la sous-prieure se nomme **Barbe de Bruxelles** (11). Selon E. Neeffs (12), elle aurait succédé, dès 1560, à Elisabeth van Zuyle (13) et serait restée en charge jusqu'en 1583. Cependant, le seul acte où elle apparaît comme prieure (14) est daté du 2 août 1570. Il est donc impossible de déterminer avec exactitude l'année de son entrée en charge.

**CORNEILLE VAN OPHEM** est cité comme prieur de l'Île-Duc de 1565 à 1571 par le nécrologe de Parc (15). Cette charge semble être le couronnement de sa carrière religieuse.

(1) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier.

(2) Ch. L. HUGO, *Annales...*, 891. — E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 63. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 285.

(3) Ch. L. HUGO, *Annales...*, 891. — E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 63. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 285.

(4) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 439-440.

(5) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 178-179.

(6) A.A. PARC, VII, 47, *Varia*, f° 241-262.

(7) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 416.

(8) J. MOLANUS, *Historiae Iovaniansium...*, I, 205, Bruxelles, 1861. — R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 501-502.

(9) Prov. d'Anvers, cant. de Malines.

(10) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier, acte du 26 décembre 1560.

(11) Ibidem.

(12) E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 59.

(13) Néanmoins, cet auteur ne cite pas Elisabeth, mais signale Barbe en 1560.

(14) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier.

(15) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 110-111.

Profès vers 1520, prêtre en 1522, prieur de Parc en 1533, il devint prieur en 1543 et résigna en 1548. En 1556, il remplit les fonctions de maître des novices puis, à nouveau celle de sous-prieur de Parc en 1559. Enfin, en 1572, il n'est plus à l'Ile-Duc, mais de nouveau au Parc où il a le titre de distributeur des aumônes. Il mourut (1) le 28 mai 1574.

**JOSSE WELLENS** (2) est cité par le nécrologe de Parc (3) comme prieur de l'Ile-Duc en 1571. Il serait resté en charge jusqu'à sa mort (4) en 1578 ; il avait été avant cela sous-prieur de Parc en 1562. A cette époque, mars 1575, eut lieu une visite du monastère par l'abbé général de l'Ordre, Jean Despruets (5).

**ANDRE KIMPS** est mentionné dans le nécrologe de Parc (6) comme prieur de l'Ile-Duc en 1578 et 1579, année où il mourut. Né à Balen (7) il fit profession au Parc en 1559 ; il fut ensuite nommé curé à Rhode-Saint-Pierre (8) en 1573, puis proviseur et prieur du couvent de l'Ile-Duc dans son refuge de Louvain en 1578. C'est ici la première mention de l'exil des religieuses dans la ville proche. Il semble cependant très probable qu'au cours du XVI<sup>e</sup> siècle le couvent, par crainte des guerres (9), se soit assez fréquemment réfugié dans sa maison, située rue de Diest à Louvain (10). En mars 1584, lors de la visite canonique de François van Vlierden, abbé de Parc, les religieuses sont toujours réfugiées à Louvain (11).

**LOUIS KETELBUETERS** apparaît dans le nécrologe de Parc (12) comme prieur de Gempe en 1585. Ce personnage, natif de Louvain avait d'abord exercé les fonctions pastorales à Kortrijk-Dutzel et Korbeek-Lo (9) avant de diriger la Communauté de l'Ile-Duc toujours réfugiée à Louvain. Il mourut le 19 novembre 1587.

**GUILLAUME HEYNS**, chanoine de Middelbourg, aurait rempli les fonctions de prieur (13) entre 1582 et 1585. Il aurait ensuite été nommé curé à Haacht et, enfin en 1592, curé de Deurne (14).

(1) J. MOLANUS, *Historiae lovaniensium...*, I, 102.

(2) Il est appelé Jacques par E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 63, et par N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 286.

(3) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 110-111.

(4) E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 63. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 286.

(5) E. VALVEKENS, *Documents prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.* XXIX, 228-235, n° 66, Averbode, 1953.

(6) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 211 et 213.

(7) Prov. d'Anvers, cant. de Mol.

(8) Prov. de Brabant, cant. d'Aerschot.

(9) E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 34-35. — Kortrijk-Dutzel, prov. de Brabant, cant. d'Aerschot ; Kortrijk-Lo, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(10) E. VAN EVEN, *Louvain monumental*, 276, Louvain, 1860. — E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et le présent*, 546, Louvain, 1891-1895.

(11) E. VALVEKENS, *Documents prémontrés au XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXIX, 228-235, n° 66, Averbode, 1953.

(12) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 461.

(13) Ch. L. HUGO, *Annales...*, 896. — E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 64. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 286.

(14) Prov. d'Anvers, cant. de Bergerhout.

**MICHEL LUYTENS** aurait été prieur des norbertines alors réfugiées à Louvain (1) de 1585 à 1599. Il aurait également été curé à Werchter. Selon E. Neeffs, en 1587, la prieure en charge avait nom *Marguerite van Grave* (2).

**JEAN BOSCHMANS** apparaît comme prieur de l'Île-Duc de 1599 à 1643 dans le nécrologe de Parc (3). La carrière de ce chanoine fut des plus brillantes. Il faut noter en premier lieu qu'il est l'un des deux seuls dignitaires de l'Île-Duc, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, à ne pas avoir reçu sa formation religieuse à l'abbaye de Parc. Né à Anvers en 1562, il fit profession à l'abbaye norbertine de Saint-Michel d'Anvers en 1587. Il y devint sous-prieur en 1591, puis prieur en 1593. En 1595, il reçut le titre de licencié en Théologie à Louvain et, dès cette époque, on le retrouve à l'abbaye de Parc. En 1598, il remplit au Parc la fonction de cellerier, puis fut nommé prieur de Gempe et curé de Winge-Saint-Georges en 1599. Il résigna sa charge de curé en 1606, mais demeura prieur de l'Île-Duc jusqu'à sa mort survenue dans ce couvent le 20 novembre 1643. Il fut enterré dans l'église conventuelle, près du tabernacle. Durant son priorat de très longue durée, presque un demi siècle, il fut assisté par des chapelains, toujours originaires de l'abbaye de Parc, notamment : Léon de la Coustine qui mourut (4) vers 1600 et Jean de Pottere, nommé chapelain en 1627 et mort (5) en 1632. Pour l'époque nous connaissons les noms de deux prieures **Ermeline Librechts** (6) citée dans des actes de 1608 et 1610, et **Elisabeth van Dieven** (7) qui mourut en 1625. Durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le couvent est l'objet de nombreuses visites canoniques par les abbés de Parc : en 1605 (8), 1619 (9), 1624 (10), 1643 (11). Le monastère norbertin jouit à ce moment d'une excellente réputation au point de vue de l'observance de la règle. La preuve en est qu'en 1618 l'abbé d'Averbode, désirant réformer le couvent des norbertines de Keysserbosch à Ruremonde (12), fit appel à des religieuses de l'Île-Duc et, notamment, à la maîtresse des novices de Gempe, Marie van den Sande (13).

**GERARD VAN VLIERDEN** est cité comme prieur de Gempe (14) dans un acte du 4 septembre 1645. Le nécrologe de Parc indique que son priorat s'est étendu sur les années 1645-1652 (15). Natif d'Anvers, il fit profession à l'abbaye de Parc en 1636 et fut nommé curé à Winge-Saint-Georges en 1641. Il résigna sa charge de prieur en 1652 et fut refusé, pour connaissance insuffisante de la langue française, en tant que curé de Pont-à-Celles (16). Il mourut en 1661. Il fut secondé par le chapelain Alexandre Courtmans, homme remarquable par ses dons artistiques :

(1) Ch. L. HUGO, *Annales...*, 896. — E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 64. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 286.

(2) E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 59.

(3) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 461-462.

(4) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 95.

(5) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 371.

(6) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier, actes du 8 mai 1608 et de novembre 1610.

(7) E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 59.

(8) E. ERENS, *Drie visitatie verordeningen voor het norbertissenklooster te Gemp*, dans *An. Praem.*, X, 119-123, n<sup>o</sup> II, Tongerlo, 1934.

(9) A.A. PARC, VII, 65, *Varia*, f<sup>os</sup> 1-13, 6 août 1619.

(10) A.A. PARC, VII, 65, *Varia*, f<sup>o</sup> 154-173, 23 septembre 1624.

(11) A.A. PARC, VII, 65 *Varia*, f<sup>o</sup> 250, 28 décembre 1643.

(12) Pays-Bas, prov. de Limbourg.

(13) A.A. AVERBODE, I, liasse 14, farde 2.

(14) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartrier.

(15) R. VAN WAEPFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 427-428.

(16) Prov. de Hainaut, cant. de Seneffe.

dessinateur, peintre, miniaturiste (1). De 1646 à 1660, la prieure **Christine Assels** dirige le monastère (2). On possède d'ailleurs un texte relatant les péripéties de son élection (3).

**NORBERT MORREN** est cité par le nécrologe de Parc (4) comme prieur de l'Ile-Duc de 1653 à 1667, date à laquelle il fut rappelé pour devenir chapelain de l'abbé de Parc à Bruxelles. Né à Saint-Trond en 1619, il fit profession au Parc en 1639. Il obtint le grade de bachelier en Théologie en 1646, de licencié en 1647 et, enfin, on le retrouve comme lecteur de Théologie en 1648. En 1649, il est prieur au Parc. Il mourut le 10 mars 1672. On possède quelques-uns de ses écrits théologiques (5). En 1660, **Madeleine Helspighel** remplit la fonction de prieure (6).

**PHILIPPE VAN TUYCOM** remplit la charge de prieur (7) de 1667 à 1682. Il devint ensuite abbé de Parc et le resta jusqu'à sa mort (8) en 1702. A Gempe, il fut assisté par des chapelains dont **Hilaire Jordens**, mort au Parc (9) en 1681, et **Guillaume van Mierloo**, cité comme tel en 1681, mort au Parc (10) en 1703. La prieure en 1683 a nom **Jacqueline van Wesel** (11). Pour cette époque, 1670 à 1736, on possède une liste des entrées au couvent. Le nombre des religieuses admises à Gempe s'élève à vingt-six (12). De ce temps, on conserve également, au Parc (13), un cérémonaire pour la profession des religieuses de l'Ile-Duc.

**AMBROISE THIELENS** (14) est cité comme prieur de Gempe de 1682 à 1690, date de sa mort, par le nécrologe de Parc (15). Originaire de Erps-Kwerps (16), il fit profession au Parc en 1651. Il obtint le grade de bachelier en Théologie en 1658. Chantre en 1661, il devint chapelain à Gempe en 1663 puis remplit les fonctions pastorales successivement à Winge-Saint-Georges, Nieuwenrode et Rhode-Saint-Pierre jusqu'en 1682, date du début de son priorat à Gempe.

**PAUL DE BRUYN** est mentionné comme prieur (17) de l'Ile-Duc de 1690 à 1701. Né à Bruxelles en 1646, il devint cellerier de Parc en 1679, prieur de l'abbaye de 1686 et secrétaire du prélat van Tuycom en 1689. En mai 1690, il fut nommé prieur à Gempe et y demeura jus-

(1) L. GOOVAERTS, *Dictionnaire bio-bibliographique des écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré* VI, 3<sup>e</sup> livraison, 230, Bruxelles, 1914.

(2) E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 60.

(3) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, XII, 2, liasse II, 1607-1659.

(4) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 151-152.

(5) L. GOOVAERTS, *Dictionnaire...*, I, 7<sup>e</sup> livraison, 610, Bruxelles, 1902.

(6) E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 60.

(7) Ch. L. HUGO, *Annales...*, 898. — E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 64. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 286.

(8) R. VAN WAERFELGHEM, *Les abbés des monastères belges*, dans *An. Praem.*, XII, 25, Tongerlo, 1936.

(9) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 473-474.

(10) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 432 et 434.

(11) E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 60.

(12) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, XII, I, liasse 1.

(13) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, VII, 9.

(14) Appelé Filens par Ch. L. HUGO, *Annales...*, 898. — E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 64. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 286. Cependant le nécrologe de Parc, tenu jour après jour depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, l'appelle THIELENS. On se fiera donc plus volontiers à ce document qu'à des sources moins proches de ce personnage.

(15) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 211-213.

(16) Prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(17) Ch. L. HUGO, *Annales...*, 898. — E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 64. — N. BACKMUND, *Monasticum Praemonstratense*, II, 286.

qu'en 1701 ; à ce moment, il fut choisi comme coadjuteur de l'abbé de Parc et fut élu abbé (1) en 1702. On possède un journal tenu par lui ainsi que les textes de nombreux sermons qu'il prononça (2). En 1698, à la suite d'une décision du général de l'Ordre, Michel Colbert, les prieurs furent rétablis dans leur charge prévôtale (3).

**LEONARD VAN DEN PUTTE** est cité comme prévôt de Gempe de 1701 à 1736 par le nécrologe de Parc (4). Né à Léau (5) en 1656, il entre à l'abbaye du Parc en 1677. Pourvu de la charge de circateur en 1682 et la même année de celles de sous-prieur et de maître des infirmes, il devint en 1690 curé de Kotrijk-Dutzel. En 1698, on le trouve comme prieur de Parc et, enfin, de 1701 à sa mort en 1736, comme prieur de l'Île-Duc où il mourut le 22 décembre. Dans cette dernière fonction, il fut assisté comme nombre de ses prédécesseurs par un vicaire. Nous connaissons les noms de deux vicaires : en 1712, Pierre Thomas Willemaers (5) et, en 1736, François van Voshem (6). Durant sa charge, le couvent dut encore souvent trouver refuge à Louvain. Ce fut le cas fin 1702, l'été 1705 et de mai à août 1707 (7). Cette situation est probablement à l'origine de l'achat d'un nouveau refuge à Louvain. La nouvelle demeure plus vaste que l'ancienne est toujours située rue de Diest, elle avait appartenu jadis au célèbre humaniste Vivès (8). Malgré les temps troublés, le couvent fut à l'origine de la fondation, le 25 avril 1706, d'une Confrérie nouvelle (9). La Confraternité de Saint-Hubert devrait son origine à la donation, en 1704, par l'abbé de Parc de certaines reliques du saint au couvent de l'Île-Duc (10). En 1709, la Communauté comprenait dix-sept religieuses, huit converses, vingt-cinq domestiques ainsi que trois religieux de Parc, le prévôt, le curé de Winge et un vicaire (11). En 1730, un rapport dressé pour le diocèse de Malines par le cardinal Thomas-Philippe d'Alsace de Boussu nous apprend qu'à ce moment le couvent est toujours exempt de la juridiction ordinaire et ne relève que du père-abbé de Parc (12). On connaît, grâce à E. Neeffs (13), les noms de deux prieures qui vécurent dans cette première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sont **Barbe Landtwyck** en 1715 et **Jeanne van Breugel** en 1726. Enfin, une très intéressante liste des religieuses pour les années 1723 à 1793 ainsi que le texte d'une cérémonie pour l'admission des novices à la profession en 1707 sont conservés dans les archives de Parc (14).

(1) R. VAN WAERFELGHEM, *Les abbés des monastères belges*, dans *An. Praem.*, XII, 25, Tongerlo, 1936.

(2) L. GOOVAERTS, *Dictionnaire...*, I, 1<sup>re</sup> livraison, 168-169, Bruxelles, 1899.

(3) J.E. JANSEN, *L'abbaye norbertine de Parc-le-Duc, huit siècles d'existence, 1129-1929*, 11-14, Malines 1929. — La preuve en est que dès ce moment le *Catalogus* de LIBERT DE PAPE continue une liste de prévôts.

(4) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 498-499.

(5) L. GOOVAERTS, *Dictionnaire...*, II, 5<sup>e</sup> livraison, 398-399, Bruxelles, 1907. — Léau, prov. de Brabant, cant. de Léau.

(6) L. GOOVAERTS, *Dictionnaire...*, II, 4<sup>e</sup> livraison, 328-329, Bruxelles, 1900.

(7) A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, arrondissement de Louvain, canton de Glabbeek*, 47, Bruxelles, 1882.

(8) E. VAN EVEN, *Louvain monumental*, 276, Louvain, 1860. — E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 546, Louvain, 1891-1895.

(9) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, XII, liasse IV, *Installation de la confraternité de Saint-Hubert à Gempe en 1706*, archives accompagnées de gravures pieuses représentant le couvent.

(10) A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, arrondissement de Louvain, canton de Glabbeek*, 47, Bruxelles, 1882.

(11) A.G.R., *Office fiscal de Brabant*, n° 342, f°s 62-63, 10 juin 1709.

(12) C.B. DE RIDDER, *Rapport adressé, en 1730, au souverain pontife Clément XII par le cardinal Thomas-Philippe d'Alsace de Boussu*, dans *A.H.E.B.*, XII, 136, Louvain, 1875.

(13) E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 60.

(14) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, XII, liasse III.

**ADRIEN (1) VAN DEN PUTTE** est cité comme prévôt à Gempe de 1736 à 1754, date de sa mort, par le nécrologe de Parc (2). Sa carrière au service de l'abbaye de Parc fut longue. Notons qu'il a rempli à l'abbaye les fonctions de sous-prieur, de maître des novices et des infirmes et de curé en 1732. En 1736, il est cellier avant de devenir, l'année suivante, prévôt chez les norbertines de l'Ile-Duc. Dès ce moment, il est secondé par Eustache Henri Meynckens, vicaire de Gempe et son futur successeur à la charge de prévôt (3). Aucun fait marquant n'agita à ce moment la paix des moniales. On peut noter cependant la quote-part fournie par le couvent en vue de soutenir la campagne contre le Turc en 1737 : elle s'élève à la somme de cent florins (4).

**EUSTACHE MEYNCKENS** apparaît comme prévôt de Gempe dans le nécrologe de Parc (5) d'avril 1754 au 23 mai 1785, date de sa mort. Natif de Zichem (6), il entra à l'abbaye de Parc vers 1729 et fut reçu bachelier en Théologie en 1737. Dès cette année, il devint vicaire à Gempe, avant d'obtenir au Parc les différentes charges de sous-prieur, maître des novices, professeur de Théologie (1739). Il fut alors choisi comme chapelain du château royal de Tervueren en 1742. En 1751, on le retrouve comme cellier de l'abbaye, puis, dès le 16 avril 1754, comme prévôt des moniales de l'Ile-Duc. Il y demeura jusqu'à sa mort, bien que par deux fois il fut sur le point de devenir abbé de Parc. A l'occasion de son jubilé de vingt-cinq ans de prévôté, le 4 octobre 1779, un poème fut composé, sans doute par les religieuses. Ce document autrefois conservé au petit béguinage de Louvain, est aujourd'hui disparu (7). En 1756, le couvent fit l'acquisition d'un nouvel immeuble, toujours sis rue de Diest à Louvain. Cette maison, très vaste, devait servir de refuge à la Communauté jusqu'à sa disparition (8). On possède pour le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle un document important en ce qui concerne les ressources économiques du couvent. Il s'agit d'une confirmation de biens donnés le 24 février 1757 par l'impératrice Marie-Thérèse (9). A cette époque, le couvent jouit encore, malgré les crises du XVII<sup>e</sup> siècle, de la majorité des revenus acquis au Moyen Age dans la région voisine de Louvain. En 1763, d'après le témoignage de E. Neeffs (10), **Ermelinde van Simphoven** exerçait la charge de prieure de la Communauté. Lors de la mise en application des réformes de l'empereur Joseph II, la maison de Gempe échappa, en 1782, à la menace de suppression en ouvrant une école gratuite pour les filles des villages environnants (11).

**MICHEL PAESSENS** est cité par le nécrologe de Parc (12) comme prévôt de Gempe dès 1785 jusqu'à sa mort le 1<sup>er</sup> décembre 1788. Né à Diest, il fit profession au Parc en 1766. En 1777,

(1) Appelé ADAM par Ch. L. HUGO, *Annales...*, 898. — E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 64. — N. BACKMUND *Monasticon Praemonstratense*, II, 286.

(2) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 100-101.

(3) L. GOOVAERTS, *Dictionnaire...*, IV, 3<sup>e</sup> livraison, 200-201, Bruxelles, 1914.

(4) A. ERENS, *Contribution de la circonscription de Brabant à l'aide gouvernementale contre le Turc, 1737*, dans *An. Praem.*, VIII, 356, Tongerlo, 1932.

(5) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 125-126.

(6) Prov. de Brabant, cant. de Diest.

(7) L. GOOVAERTS, *Dictionnaire...*, IV, 3<sup>e</sup> livraison, 200-201, Bruxelles, 1914.

(8) E. VAN EVEN, *Louvain monumental*, 276, Louvain, 1860. — E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et le présent*, 546, Louvain, 1891-1895. — Rappelons qu'il s'agit de l'immeuble occupé dans cette rue par le couvent de l'Ile-Duc après les achats et vente successifs réalisés en 1598 et 1718.

(9) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, chartier, 24 février 1757.

(10) E. NEEFFS, *Monastère de l'Ile-Duc*, 60.

(11) G. DE SCHEPPER, *La réorganisation des paroisses et la suppression des couvents dans les Pays-Bas autrichiens sous le règne de Joseph II*, dans *Recueils de travaux d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain*, 3<sup>e</sup> série, 8<sup>e</sup> fascicule, 127 et 222, Louvain, 1942.

(12) R. VAN WAERFELGHEM, *Nécrologe du Parc*, 475-476.

il reçut le grade de bachelier en Théologie. Il assista pendant quelque temps le prévôt Meynckens avant de lui succéder dans la direction du couvent de l'Île-Duc. Il exerçait aussi les fonctions pastorales à Rhode-Saint-Pierre. Il est l'auteur d'un état des biens du couvent (1), dressé en 1787. A cette époque, la population du couvent atteint le chiffre de vingt-sept religieuses. Les frais d'entretien des religieuses, du domestique, du prieur, du chapelain ou vicaire, d'un oblat au service des prêtres sont couverts par les revenus dont jouit encore le couvent ; un bénéfice, extrêmement minime, de cinquante et un florins est réalisé (2).

**JOSSE VAN DEN SCHRIECK** doit avoir succédé à Michel Paessens en 1789, il mourut le 26 décembre 1804. Il est l'auteur d'un état des biens, rentes revenus du couvent (3) dressé le 5 frimaire, an IV (26 novembre 1795). L'énoncé exhaustif en est très long et ne révèle pas de grands changements depuis la confirmation de l'impératrice Marie-Thérèse en 1757. Dans ces moments troublés, la prieure **Caroline Wauters** joua, de 1795 à sa mort au Parc en 1806, un rôle important (4). Née à Héverlée en 1734, elle prit l'habit à Gempe le 14 mai 1756 et fit profession (5) le 11 septembre 1757. Prieure en 1795, elle prit l'initiative de la défense du couvent en vue d'éviter la suppression. Le 2 et 3 vendémiaire, an V (23 et 24 septembre 1796), le commissaire de la République Robyns s'était rendu au couvent en vue de dresser la liste des biens et revenus de la Communauté. A ce moment, l'effectif se monte à vingt-six religieuses dont sept converses (6). Dès après son départ, les religieuses adressèrent une pétition au directeur des Domaines nationaux du département de la Dyle. La prieure et dix-sept religieuses invoquèrent l'utilité de l'établissement pour l'enseignement et firent état du maintien lors des réformes de Joseph II. Les autorités communales des villages environnants confirmèrent les dires des moniales (7). En vain ! Le couvent fut supprimé et les religieuses trouvèrent refuge au château de Winge-Saint-Georges chez M. de Troostembergh. Là, elles s'éteignirent toutes, sauf Julienne Bosmans qui mourut en 1842 au béguinage de Louvain (8). Elle était alors dépositaire du patrimoine du couvent qui revint ensuite à l'abbaye de Parc.

Les bâtiments conventuels, deux bonniers de jardin, les pâtures, étangs et une ferme, dont un plan fut dressé à l'époque par J. Lambert, expert (9), furent vendus, le 28 messidor, an VI (16 juillet 1798), pour la somme de 662 000 livres à Barthélemy Wéry, Henri van der Smissen et Martin Timmermans (10). Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les bâtiments du couvent firent place à une villa construite par Jacques de Heen, de Louvain, qui y conservait les portraits de quelques prévôts, une double porte de cuivre, fermant anciennement le tabernacle, et une pierre tombale du XIII<sup>e</sup> siècle (11). Aujourd'hui, on peut encore voir à Gempe une partie des murs d'enceinte du couvent ainsi que le moulin à eau bâti sur la Winge (12).

(1) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 16376 et *Chambre des Comptes*, n° 46890.

(2) A. WAUTERS, *Géographie et histoire... Canton de Glabbeek*, 58.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n°s 16377 et 16378 (deux exemplaires).

(4) E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 60.

(5) A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, XII, liasse 3, pièce 114.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 16379, en partie publié par E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 65-67.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 16378, en partie publié par E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 68-71.

(8) Son testament est conservé au Parc, A.A. PARC, *Fonds de Gempe*, XII, liasse III.

(9) A.G.R., *Cartes et plans, Inventaire manuscrit*, V, n° 291. — *Affiche* n° 100.

(10) A. WAUTERS, *Géographie et Histoire... Canton de Glabbeek*, 59.

(11) E. NEEFFS, *Monastère de l'Île-Duc*, 55.

(12) *Monuments et sites classés*, publication du *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, 33, Bruxelles, 1948. — Ce site fut classé le 12 avril 1944.

# PRIEURÉ DE NIEUWENRODE

Sancti Dei Genitricis Mariae sanctique Joannis Evangelistae ecclesia de Novo Sarto (1177), Novum Sartum (1220), Nouwen Rode (1356).

**SOURCES** : La maison de Nieuwenrode (1) n'a pas conservé d'archives. Ce fait s'explique aisément par son existence éphémère. Cependant, les archives de la maison-mère, l'abbaye de Grimbergen, possèdent une histoire de l'abbaye par G. Van Wemmele, *Historia necrologia ecclesiae Grimbergensis* (2) ; nous y trouvons quelques mentions de la prévôté de Nieuwenrode, de même que dans les obituaires de Grimbergen (3).

Seuls quatre documents nous sont connus. Deux sont publiés par Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, II, 740 ; IV, 382, Bruxelles, 1723 et 1748 ; le troisième par P.J. Goetschalekx et B. Van Doninck, *Oorkondenboek der abdij van Sint-Bernards aan de Schelde*, I, 25, Anvers, 1926. Enfin, une mention, postérieure à la disparition du couvent, dans P. Gorissen, *De Karweien der Brabantsche kloosterhoeven in de XIVde eeuw*, dans *B.C.R.H.*, CX, 29, Bruxelles, 1945.

J.B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae*, II, 36, Louvain et Bruxelles, 1708, cite le premier acte connu de 1177. A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 136, La Haye, 1726, donne un bref résumé de l'histoire du monastère. C. Hugo (4), *Sacri et canonici ordinis praemonstratensis annales*, II, 389-390, Nancy, 1736, est le plus explicite à ce sujet. A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 307, Bruxelles, 1855, reprend les données précédentes. Enfin, dans des ouvrages plus récents, on trouve mention de la prévôté de Nieuwenrode, dans L. Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, II, 2075, Macon, 1939 ; R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, 179, n° 406, Bruxelles, 1930, et surtout N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 312, Straubing, 1952. L'histoire de la Communauté féminine de Nieuwenrode ainsi que du domaine de l'abbaye de Grimbergen à Nieuwenrode a fait l'objet d'une étude très fouillée de J. Verbesselt, *Het hof en Klooster te Nieuwenrode in de 12<sup>e</sup> en 13<sup>e</sup> eeuw onder Wolvartem en Meise*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVI, 467-488, Bruxelles, 1963.

\* \* \*

La prévôté de Nieuwenrode à Meise, située au diocèse de Cambrai, faisait partie de la circarie de Brabant tout comme l'abbaye de Grimbergen dont elle était la filiale.

L'origine de cette Communauté norbertine est liée à l'histoire des débuts de l'abbaye de Grimbergen. En effet, lors de la fondation de l'abbaye-mère, en 1128, on assiste, comme il était fréquent à l'époque,

(1) Prov. de Brabant, cant. de Wolvartem. Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

(2) A.A. GRIMBERGEN, classe II, f° 15, XVII<sup>e</sup> siècle. — D.J. DELESTRÉ, *Rond de stichting van de abdij en de oude kerke van Grimbergen*, dans *Eigen schoon en Brabander*, XLI, 185, Merchttem, 1958.

(3) A.A. GRIMBERGEN, *Obituaires des XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*.

(4) U. BERLIÈRE, *Notes sur les manuscrits de l'abbé Hugo d'Etival conservés à Nancy*, dans *B.C.R.H.*, 5<sup>e</sup> série, VIII, 113-151, Bruxelles, 1898.

à l'apparition à côté de la Communauté masculine d'une Communauté féminine (1). Cette situation ne dura guère, comme dans la majorité des couvents doubles. Les documents dont nous disposons s'accordent pour fixer en 1139-1140 la fondation de la prévôté de Nieuwenrode près de Meise (2), à quelques kilomètres de Grimbergen (3). Le fondateur serait, Gérard de Wolvertem qui aurait doté, en 1139-40, la filiale de Nieuwenrode d'un alleu de 3 manses (4).

Ce que nous connaissons de l'histoire du monastère de Nieuwenrode se résume à ceci : en 1177, l'évêque de Cambrai Alard (5) donne aux moniales l'église de Ruisbroek (6) ; en 1191, une religieuse, Elisabeth, fait don à Grimbergen d'un bien à Kortenberg, lors de son entrée en religion à Nieuwenrode (7) ; en 1220 (8) et 1238 (9), sont mentionnées deux donations en faveur du couvent. Enfin, vers 1260 (10), comme c'est le cas pour la majorité des couvents de norbertines, ne pouvant subvenir à leurs besoins avec les maigres revenus dont elles disposaient (11), la Communauté de Nieuwenrode ne semble plus compter que peu de moniales ; d'eux d'entre elles, Ide et Marguerite (12), sont contraintes de se retirer, comme recluses, au Hasseltberg à Meise (13). A partir de 1270, on ne trouve plus aucune trace de la Communauté.

Les obituaires de l'abbaye de Grimbergen mentionnent quatre-vingt-dix membres de la Communauté de Nieuwenrode ainsi que quatre prieures, dont Ode et Stephanie au mois de janvier. Malheureusement, ces renseignements sont inutilisables, car ils ne fournissent aucune donnée chronologique précise sur ces moniales.

La Communauté une fois disparue, les biens firent retour à l'abbaye-mère de Grimbergen, comme en témoigne (14) un acte de 1356.

Des bâtiments conventuels, il ne reste aucun vestige. Il semble cependant que la cure de Nieuwenrode soit bâtie à l'emplacement occupé jadis par le monastère des moniales (15). L'histoire du domaine de Nieuwenrode au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles a fait l'objet d'une étude approfondie (16).

(1) U. BERLIÈRE, *Les monastères doubles aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres*, XVIII, 1-32, Bruxelles, 1924. — A. ERENS, *Les sœurs dans l'Ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, V, 5-26, Tongerlo, 1929.

(2) A.A. GRIMBERGEN, classe II, G. VAN WEMMELE, *Historia necrologia ecclesiae Grimbergensis*, f<sup>o</sup> 15, signale que le monastère de Nieuwenrode a été bâti vers 1140 par l'abbé de Grimbergen, Humbert. — A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 136, La Haye, 1726.

(3) Les statuts de l'Ordre de Prémontré imposaient une distance minimum de deux lieues entre les deux Communautés : U. BERLIÈRE, *Les monastères doubles...*, dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres*, XVIII, 23-26.

(4) J. VERBESSELT, *Het hof en klooster te Nieuwenrode in de 12<sup>e</sup> en 13<sup>e</sup> eeuw onder Woldvertem en Meise*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVI, 468-469.

(5) J. VERBESSELT, *Het hof en klooster te Nieuwenrode...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVI, 474.

(6) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 382.

(7) Prov. de Brabant, cant. d'Uccle. — Il s'agit de la seule donation faite aux religieuses elles-mêmes. Tous les autres documents sont adressés aux moines de Grimbergen.

(8) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 740.

(9) E.H.P.J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Sint Bernard's aan de Schelde...*, I, 25.

(10) Sous l'abbatit de l'abbé de Grimbergen, Gossuin : A.A. GRIMBERGEN, classe II, G. VAN WEMMELE, *Historia necrologia...*, f<sup>o</sup> 15. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, II, 389-390.

(11) U. BERLIÈRE, *Les monastères doubles...*, dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres*, XVIII, 23-26.

(12) A.A. GRIMBERGEN, *Obituaire de Grimbergen*, 9 janvier : *Ida reclusa et soror nostra in Hasselt* ; 14 juillet : *Margareta soror nostra et reclusa de Hasselt prope Meysa*. — C. HUGO, 390, *Annales...* dit qu'il s'agit de *canonicae chorales*.

(13) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 307, N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 312, pensant qu'il s'agit de Hasselt dans la province de Limbourg. Le texte du nécrologe précise bien *prope Meysa*.

(14) P. GORISSEN, *De Karwei en der Brabander kloosterhoeven in de XIV<sup>e</sup> eeuw*, dans *B.C.R.H.*, CX, 29, et de même J.B. GRAMMAYE, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae*, II, 36, et A. D'HOOP, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III, 259, Bruxelles, 1922, citent dans les possessions de l'abbaye de Grimbergen des biens et dîmes à Nieuwenrode.

(15) A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 307.

(16) J. VERBESSELT, *Het hof en klooster te Nieuwenrode*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XLVI, 467-488.

# COUVENT DE STOCQUOY, À JODOIGNE

Stoquoi (1172), ecclesie de Stocoit (vers 1203), ecclesia Beati Nicholai in Stoccoit (1208).

**SOURCES :** Le monastère n'a pas conservé d'archives. L'abbaye d'Heylissem, maison-mère du couvent de Stocquoy (1), conserve cependant quelques traces de son existence, notamment le nécrologe (XVII<sup>e</sup> siècle) conservé aux Archives Générales du Royaume, *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090.

Quelques actes du chartrier de l'abbaye d'Heylissem, conservés aussi aux Archives Générales du Royaume, *Arch. Eccl. Brab.*, nos 8292-8321, concernant le Stocquoy. Ils ont été publiés par E. Reusens, *Documents relatifs à l'abbaye de Heylissem*, dans *A.H.E.B.*, XXIV, 218 et 234 ; XXV, 275 et 278, Louvain, 1893 et 1895.

Peu d'auteurs ont consacré des notices à cette maison norbertine. R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, 287, n° 641, Bruxelles, 1930 (2), et L. Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, II, 3091, Macon, 1939, seuls, lui font une place. N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 380, *sub verbo Heylissem*, Straubing, 1952, la considère plus comme une *curtis* que comme un véritable monastère.

\* \* \*

C'est vers 1140, semble-t-il (3), que fut fondé le monastère de Stocquoy. Il appartenait au diocèse de Liège et à la circarie de Floreffe, tout comme Heylissem. Cette fondation s'effectue lors de la dispersion de la Communauté féminine résidant à l'abbaye d'Heylissem. On sait, en effet, qu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle les couvents doubles de l'Ordre de Prémontré sont pratiquement interdits par les statuts (4). Le fondateur du monastère de Stocquoy, une des quatre maisons (5) avec Seumay (6), Meer (7) et

(1) Lieu-dit à Jodoigne, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne. Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

(2) Cet auteur cite C. HUGO, *Sacra et canonici ordinis praemonstratensis annales*, I, 816, Nancy, 1734. Mais il s'agit d'une simple mention du bien de Stocquoy, appartenant à Heylissem.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, *Abbaye d'Heylissem*, nécrologe, à la date du 4 août.

(4) U. BERLIÈRE, *Les monastères doubles aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres*, XVIII, 23-26, Bruxelles, 1924. — A. ERÈNS, *Les sœurs dans l'Ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, V, 5-60, Tongerlo, 1929.

(5) R. VAN WAEFELGHEM, *Répertoire...*, 287, n° 641, considère que vers 1200 il y a eu transfert de la Communauté de Stocquoy à Seumay, par suite d'une donation. Or, la donation de Seumay à Heylissem date de 1154 (A. WAUTERS, *Analectes de diplomatique*, dans *B.C.R.H.*, 4<sup>e</sup> série, 7, n° XII, 342-343, Bruxelles, 1880) et, d'autre part, jusqu'en 1208, on trouve mention du couvent de Stocquoy. Il ne s'agit donc probablement pas d'un transfert, mais bien de l'existence parallèle de plusieurs maisons de norbertines dépendant de l'abbaye de Heylissem.

(6) Prov. de Brabant, cant. de Pervez, cfr ci-dessous, 855.

(7) Lieu-dit à Gossoncourt, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

Chapeauvaux (1) issues de la Communauté féminine de Heylisse, serait un certain Buimoldus (2).

L'abbaye-mère se réserve pourtant la propriété de la *curtis* de Stocquoy, ainsi qu'en témoigne une bulle de l'antipape Calixte III du 20 septembre 1172 (3) et un acte de 1179 concernant une contestation avec le comte de Jodoigne (4).

La première mention concernant directement le monastère de Stocquoy nous est fournie par un acte du duc de Brabant, confirmant une donation antérieure à l'église de Heylisse et à l'église de Stocquoy (5). Enfin, en 1208, la duchesse de Brabant Mathilde (6), émue par la pauvreté de l'établissement, lui fait don de la dime du lin à Jodoigne.

C'est ici que nous perdons la trace du monastère de Stocquoy. Il est probable que les ressources, malgré ces quelques donations, étaient insuffisantes pour subvenir aux besoins de la Communauté (7). Les biens de Stocquoy firent alors retour à l'abbaye-mère, comme le confirment les archives d'Heylisse (8). Quant aux religieuses, elles furent transférées, ainsi que les moniales des autres maisons dépendant de Heylisse, à Langwaden, près de Cologne (9).

Depuis 1144 en effet, l'abbaye d'Heylisse possédait cet endroit et, au XIII<sup>e</sup> siècle, y fonda un prieuré pour rassembler les moniales norbertines de l'abbaye. Le patronat passa bientôt à l'abbaye de Knechtsteden (10).

La maison survécut jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, administré bientôt par des prévôts venus de l'ancienne maison-mère d'Heylisse (11).

(1) Lieu-dit à Neerheylysse, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont. On ne trouve aucune autre trace de l'existence de ces deux établissements.

(2) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090, nécrologe de Heylisse, à la date du 4 août.

(3) E. REUSENS, *Heylisse...*, dans *A.H.E.B.*, XXIV, 218.

(4) E. REUSENS, *Heylisse...*, dans *A.H.E.B.*, XXIV, 234.

(5) E. REUSENS, *Heylisse...*, dans *A.H.E.B.*, XXV, 275, n° XLVIII.

(6) E. REUSENS, *Heylisse...*, dans *A.H.E.B.*, XXV, 275, n° LI.

(7) Ce cas est fréquent dans l'histoire des Communautés féminines de l'Ordre de Prémontré. — U. BERLIÈRE, *Les Monastères doubles...*, dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres*, XVIII, 23-26. — Voir dans ce volume le cas de la prévôté de Notre-Dame et Saint-Jean-L'Évangéliste à Nieuwenrode.

(8) A. D'HOOF, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III, 269-271, Bruxelles, 1922.

(9) Église Notre-Dame et Saint-André à Langwaden, lieu-dit à Wevelinghoven, Allemagne, Rhénanie-Westphalie, diocèse de Cologne, circonscription de Westphalie. — Voir P. SMOLDERS, *Le domaine de l'abbaye de Heylisse au XIII<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, II, note 4, Tongerlo, 1926. — N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 380, note 53.

(10) Près de Dormagen, entre Cologne et Neuss, Allemagne, Rhénanie, diocèse de Cologne, circonscription de Westphalie.

(11) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, I, 179-180, Straubing, 1949.

# COUVENT DE SEUMAY, À PERWEZ

Sorores de Seumay (1209), sorores de Sumain (1210), ecclesia de Sumain (1229).

**SOURCES :** Le monastère n'a pas conservé d'archives. L'abbaye d'Heylissem conserve quelques documents concernant Seumay (1). Quelques moniales sont citées dans le nécrologe (XVII<sup>e</sup> siècle) conservé aux Archives Générales du Royaume, *Arch. Eccl. Brab.*, n° 9090.

Le chartier d'Heylissem renferme aussi quelques actes concernant Seumay. E. Reusens, *Documents relatifs à l'abbaye norbertine de Heylissem*, dans *A.H.E.B.*, XXV, 285, 291 et 316-317, Louvain, 1895, les a publiés.

R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, n° 626, 278, Bruxelles, 1930, et L. Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, II, 3022, Macon, 1939, donnent quelques renseignements à ce sujet.

N. Backmund, *Monasticon praemonstratense*, II, 380, *sub verbo Heylissem*, Straubing, 1952, considère qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un monastère, mais d'une *curtis*, tout comme pour Stocquoy.

\* \* \*

C'est en 1154 que Siger de Wavre donna la terre de Seumay à l'abbaye d'Heylissem (1). Cependant, le monastère de Seumay (2), situé au diocèse de Liège, dans la circarie de Floreffe, comme son abbaye-mère Heylissem, n'apparaît dans les textes qu'en 1209. Il semble pourtant que, comme la maison de Stocquoy (3), la fondation de Seumay soit la conséquence de l'éparpillement de la Communauté de moniales résidant à Heylissem, dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle (4).

---

(1) Lieu-dit à Perwez, Province de Brabant, cant. de Perwez. Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

(2) A. WAUTERS, *Analectes de diplomatique*, dans *B.C.R.H.*, 4<sup>e</sup> série, VII, 342-343, n° XII, Bruxelles, 1880. — Cet acte permet donc d'affirmer que ce n'est pas après cette donation que s'est opéré le prétendu transfert de la Communauté de Stocquoy à Seumay au début du XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'affirme R. VAN WAEPFELGHEM, *Répertoire...*, 278, n° 626, Bruxelles, 1930. A cette époque, en effet, la communauté de Stocquoy est encore existante, cfr ici même, 00.

(3) Cfr 853.

(4) U. BERLIÈRE, *Les monastères doubles aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres*, XVIII, 23-36, Bruxelles, 1924. — A. ERNS, *Les sœurs dans l'Ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, V, 5-26, Tongerlo, 1929.

En 1209 (1) et 1210 (2), le monastère reçoit les dimes de Perwez et de Jandrain (3). Le premier legs est encore confirmé en 1229 (4). Néanmoins, ces acquisitions, tout en étant attribuées à Seumay, restent la propriété de l'abbaye-mère d'Heylissem (5).

Tout comme dans le cas du monastère de Stocquoy, également filiale d'Heylissem, on ne rencontre plus dès lors de mention du couvent de Seumay. Les biens de Seumay font retour à l'abbaye-mère (6) et les religieuses partent dans le cours du XIII<sup>e</sup> siècle, pour Langwaden où elles fusionnent avec les moniales de Stocquoy (7), de Meer (8) et de Chapeauvaux (9).

---

(1) E. REUSENS, *Heylissem...*, dans *A.H.E.B.*, XXV, 285, n° LVIII, Louvain, 1895.

(2) E. REUSENS, *Heylissem...*, dans *A.H.E.B.*, XXV, 291, n° LXXII.

(3) Jandrain-Jandrenouille, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(4) E. REUSENS, *Heylissem...*, dans *A.H.E.B.*, 316, n° LXXXVIII.

(5) Acte de Guillaume de Perwez de 1210 : E. REUSENS, *Heylissem...*, dans *A.H.E.B.*, XXV, 287-288, 316.

(6) Voir A. D'HOOP, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III, 269-271, Bruxelles, 1922.

(7) Pour leur sort ultérieur, voir la notice consacrée au monastère de Stocquoy, 853.

(8) Lieu-dit à Gossoncourt, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

(9) Lieu-dit à Neerheydissem, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

## TABLE DES NOTICES DU TROISIÈME VOLUME

	<i>Pages</i>
Abbaye d'Averbode, par M. Koyen .....	621
Abbaye de Berne, à Vilvorde, par P. Pieyns-Rigo .....	677
Abbaye de Dielegem, à Jette-Saint-Pierre, par M. Koyen .....	687
Abbaye de Grimbergen, par G. Weyns .....	721
Abbaye de Heylissem, à Opheydissem, par M. Koyen .....	747
Abbaye de Parc, à Heverlee, par A. D'Haenens .....	773
Prieuré de l'Île-Duc, à Pellenberg, puis de Gempe, à Winge-Saint-Georges, par P. Pieyns-Rigo .....	829
Prieuré de Nieuwenrode, par P. Pieyns-Rigo .....	851
Couvent de Stocquoy, à Jodoigne, par P. Pieyns-Rigo .....	853
Couvent de Seumay, à Perwez, par P. Pieyns-Rigo .....	855

# MONASTICON BELGE

Recueil de monographies sur les monastères de Belgique, le *Monasticon belge* constitue un répertoire indispensable non seulement pour l'histoire religieuse mais aussi pour l'histoire politique, institutionnelle, sociale et familiale du pays.

Chaque monographie comporte une étude critique des sources, une liste biographique des supérieurs et un exposé chronologique de l'évolution de la maison depuis ses origines. Chaque tome se termine par une table complète des noms de personnes et de lieux.

Cet ouvrage fut entrepris par feu Dom Ursmer Berlière O. S. B., qui en a rédigé le tome I, Provinces de Namur et de Hainaut (deux volumes totalisant 575 pages in-4°, y compris la table des deux volumes) et une partie du tome II, Province de Liège (deux volumes totalisant 236 pages in-4°). Ces volumes existent en reproduction anastatique.

Le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, dirigé actuellement par les professeurs Halkin, Aubert, van Caenegem, Despy et Wyffels, a repris cette œuvre monumentale en respectant le plan de Dom Berlière. Divers historiens rédigent les notices sous le contrôle de ces professeurs. Les volumes parus à ce jour sont : tome II, Province de Liège, vol. 3 (400 pages in-4°, y compris la table des trois volumes) ; tome III, Province de Flandre Occidentale, vol. 1 (316 pages in-4°) ; vol. 2 (264 pages in-4°) ; tome IV, Province de Brabant, vol. 1 (320 pages in-4°) ; vol. 2 (300 pages in-4°) ; vol. 3 (250 pages in-4°). Un volume est sous presse et quatre autres en préparation.

## PRIX DE SOUSCRIPTION :

Tome I, vol. 1 . . . . .	300 F. B.
vol. 2 . . . . .	500 F. B.
Tome II, vol. 1 et 2 réunis . . . . .	400 F. B.
vol. 3 . . . . .	500 F. B.
Tome III, vol. 1 . . . . .	500 F. B.
vol. 2 . . . . .	500 F. B.
Tome IV, vol. 1 . . . . .	550 F. B.
vol. 2 . . . . .	550 F. B.
vol. 3 . . . . .	550 F. B.

Les prix indiqués comprennent les frais de port et d'emballage. Ils seront versés au C.C.P. n° 425.33 du Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, à Bruxelles.

En librairie, ces prix seront augmentés de trente pour cent.